



NOTICES LITTÉRAIRES

SUR LE

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

PAR

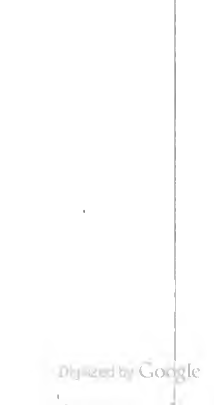
LÉON AUBINEAU.

PARIS

GAUME FRÈRES ET J. DUPREY, ÉDITEURS

RUE CASSETTE, 4.

1859



[illegible] que
[illegible] Paris [illegible]
[illegible] Louis XIV et du [illegible]
[illegible]



NOTICES LITTÉRAIRES

SUR LE

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI :

A Besançon,	chez Turbergue, libraire.
Lyon,	— Girard et Josserand, libraires.
—	— Périsse frères, libraires.
Montpellier,	— Séguin, libraire.
—	— Malavialle, libraire.
Angers,	— Lainé frères, libraires.
—	— Barassé, libraire.
Nantes,	— Mazeau frères, libraires.
Metz,	— Mme Constant Loiez, libraire.
—	— Rousseau Pallez, libraire.
Lille,	— Lefort, libraire.
Dijon,	— Hémery, libraire.
Rouen,	— Fleury, libraire.
Arras,	— Théry, libraire.
Nancy,	— Thomas, libraire.
—	— Vagner, imprimeur-libraire.
Toulouse,	— Léopold Cluzon, libraire.
Le Mans,	— Gallienne, libraire.
Clermont-Ferrand.	— Veysset, imprimeur-libraire.
Rennes,	— Houvespre, libraire.
—	— Verdier, libraire.
Reims,	— Bonnefoy, libraire.
Rome,	— Merle, libraire.
Milan,	— Dumolard, libraire.
—	— Boniardi-Pogliani, libraire.
Turin,	— Marietti (Hyacinthe), libraire.
—	— Marietti (Pierre), libraire.
Madrid,	— Bailly-Baillière, libraire.
—	— J. L. Poupart, libraire.
Londres,	— Burns et Lambert, libraires, Portman street, Portman square.
Genève,	— Marc-Mehling, libraire.
Bruxelles,	— H. Goemaere, libraire.

— Corbeil, typographie de Crété. —

NOTICES LITTÉRAIRES

SUR LE

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

PAR

LÉON AUBINEAU.

PARIS

GAUME FRÈRES ET J. DUPREY, ÉDITEURS

RUE CASSETTE, 4.

1859

NOTICES LITTÉRAIRES

SUR LE

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

I

BALZAC.

L'hôtel de Rambouillet a été le thème de beaucoup de travaux : la critique s'est exercée sur un grand nombre de personnages de ce cercle et les documents historiques n'ont pas fait défaut; les révélations et les publications de toutes sortes ont abondé sur ce point important de l'histoire de la littérature et de la société françaises. Le jour désormais semble assez abondant et la lumière paraît faite. Les principaux personnages de l'hôtel de Rambouillet, leur physionomie particulière et leur influence générale sont connus. On ne pourra plus s'y tromper : malgré les ridicules, l'humeur plaisante et badine de plusieurs d'entre eux, on ne confondra pas les beaux esprits et les belles dames qui fréquentaient la ruelle d'Arthénice et les cabinets de Julie avec les filles du bourgeois Gorgibus et leurs amoureux travestis. Arthénice et Julie peu-

1

vent être des précieuses et s'en faire gloire : ce ne sont pas des ridicules. Ce sont de grandes dames polies, avenantes et honorées ; elles ont de l'esprit, de la noblesse et de la vertu. Arthénice, dans sa grâce, a plus de majesté, et elle a le caractère plus élevé ; satisfaite de sa grandeur et de la part qu'elle s'est faite ou qui lui est échue dans la vie, elle ne court après aucune distinction. Bonne pour tout le monde, elle choisit ses amis et leur reste toujours fidèle : elle trône et elle triomphe dans toutes les matières de politesse et de goût ; elle ne se connaît pas seulement aux œuvres de l'esprit, elle décide de toutes les choses, non pas uniquement de l'élégance, mais du bon ton, de la propreté et de ce qu'on pourrait appeler déjà le confortable. Elle sait distribuer l'intérieur d'une maison ; abandonnant les vastes salles qui, selon l'usage de nos pères, se suivaient les unes les autres sans autre diversité que celle des tentures, elle réduit cette immensité à des proportions plus modestes, et qui nous paraissent encore bien grandes et bien imposantes ; elle multiplie les cabinets et ce que, de nos jours, les architectes appellent des dégagements pour toutes les exigences de la vie ; elle invente les alcôves ; et les résultats de ses innovations sont si bien appréciés que la Reine, bâtissant le Luxembourg, envoie les architectes consulter madame de Rambouillet et visiter son hôtel. Celle-ci dédaignait la cohue des fêtes du Louvre et la grossièreté qui s'y étalait encore. urieuse de toutes les délicatesses, elle se contentait de vivre estimée et glorifiée par ses amis, appliquée à les récréer et cherchant surtout à leur plaire ; elle a été le lien et comme la muse principale de la brillante société des premières années du dix-septième siècle. Naturellement affectueuse, elle manifestait même, dans les commerces d'agrément et de bel esprit, la générosité et la cordialité de son âme. Ses amis l'admiraient et surtout l'aimaient ; longtemps après sa mort les esprits les

plus graves conservaient d'elle le plus tendre souvenir. Quand il parle de madame de Rambouillet, l'émotion d'une amitié sincère et respectueuse semble vibrer au milieu de la pompe savante des phrases que Fléchier répand sur la tombe de madame de Montausier.

Sans ajouter foi à tous les reproches qui ont été adressés à cette dernière, sans croire surtout à l'injure qu'on a voulu lui faire de la ranger du parti des maîtresses et des poëtes à la cour de Louis XIV, il reste évident que cette Julie si célèbre et si fêtée n'atteint pas à la solidité et à la dignité du mérite de sa mère. Madame de Montausier est la belle et même l'admirable Julie : Arthénice reste la grande et l'incomparable. Peut-être aujourd'hui, dans l'éclat qui l'environne, dans la sympathie qui se tourne vers elle, peut-être cette grandeur d'Arthénice échappe-t-elle un peu ; et on croit à l'élégance et à l'agrément plutôt qu'à la noblesse et à la dignité de la société qu'elle régit.

Dans ce royaume, où elle fait couronner Julie, mais dont, sans y prétendre, elle garde de fait la souveraineté, on est trop porté à ne voir que du badinage et de l'esprit. Il y a un côté sérieux qu'on a peut-être un peu oublié.

La préoccupation de l'hôtel de Rambouillet ne se portait pas seulement sur le langage, le bon ton et tout ce qui tient à la politesse et à la grâce des relations des hommes entre eux. La morale, la philosophie, la religion et les devoirs qu'elles imposent n'étaient pas non plus méconnus. Outre Fléchier et Bossuet, dont la présence indique la dignité de la maison et la sévérité des matières qu'on y pouvait traiter, d'autres ecclésiastiques moins jeunes fréquentaient les cercles de l'hôtel de Rambouillet. Il ne faut pas que les titres qu'on lui donne et qu'il accepte volontiers de *Nain de Julie* et de *Mage de Sidon,* non plus que son long et habituel commerce avec ma-

demoiselle de Scudéri, fassent méconnaître le mérite de l'évêque de Grasse et de Vence. Au milieu des délicatesses de l'esprit dont il aimait et recherchait les grâces, à travers l'enjouement d'une gaieté expansive, dont les *Mémoires* du temps nous ont conservé quelques traits, Godeau a toutes les solidités qui conviennent à un prélat. Les badinages, presque tous d'ailleurs encore manuscrits, de sa muse épistolaire n'ôtent rien à la dignité de sa plume; tout ce qu'il a imprimé témoigne de son zèle pour l'édification des âmes, de sa connaissance et de son étude des saintes lettres. Toutefois, ce n'est pas de Godeau que je veux parler, et ce n'est pas lui que je choisirais comme le représentant principal de l'élévation des lettres dans ces premiers temps du dix-septième siècle.

Il est un autre auteur d'un mérite plus éminent, d'une noblesse et d'une fermeté de style et de pensée incontestables, et qui n'a pas devant la postérité de titre ni de caractère différents de ceux d'écrivain; il tient à son époque par un souci continuel de la bonne diction, par une vive et juste intelligence des élégances du langage; il s'en sépare par la maturité du style, où l'on démêle tout à la fois un précurseur et quelquefois comme un émule de la Bruyère et de Bossuet. L'élévation et la hardiesse de ses pensées et de ses raisonnements, surtout sa soumission constante à l'Église, son humble et fidèle attachement à toutes les pratiques qu'elle ordonne et à toutes les vérités qu'elle enseigne, donnent bien le droit de citer le nom de Balzac à côté de celui de l'évêque de Meaux. Quels que soient ses mérites cependant, Balzac compte aujourd'hui parmi les écrivains dont on sait tout juste le nom; les Cours de littérature le signalent comme un auteur affecté : on ne le lit guère, on sait à peine le titre et la matière de ses ouvrages. La plupart même de ceux qui se piquent de littérature ignorent de quelle ferveur chrétienne et de quelle

simplicité de foi Balzac a toujours témoigné dans sa vie et dans ses écrits, et quoiqu'un bel éloge de monseigneur l'évêque d'Angoulême ait éveillé l'attention sur la charité et la vertu de ce grand écrivain, plus d'un littérateur se demanderait peut-être quelle corrélation d'études a pu amener le traducteur de saint Augustin (1) à s'occuper d'une édition des œuvres du rival de Voiture.

Jean-Louis de Guers, sieur de Balzac, était un gentilhomme d'Angoumois, qui fut attaché au duc d'Épernon et au cardinal de la Valette, son fils, remarqué du cardinal de Richelieu et serviteur de la reine Marie de Médicis; il avait eu, dit-on, l'ambition d'obtenir quelques bénéfices et même un évêché. Mais cette ambition ne lui dura guère, et en 1639, à propos de démarches qu'on lui proposait dans cette vue, il écrivait :

« Vostre amy est résolu de ne pas mesme se servir des plus fa-« ciles moyens. Il connoist trop son indignité pour estre capable « de la haute pensée que vous luy voulez mettre dans l'esprit, « et il a leu avec trop d'attention les livres que saint Chryso-« stôme a escrit du *Sacerdoce* pour ne pas appréhender un « fardeau qui est redoutable aux forces des anges ; il n'oserait « dire aux espaules, comme saint Bernard... Laissons courir « les autres et demeurons en repos. N'employons pas l'Évan-« gile ny saint Paul à solliciter nostre fortune; ils méritent un « plus digne employ. Au lieu de servir Dieu, ne nous servons « point de luy. Il vaut mieux estre catéchumene toute sa vie et « mourir à la porte de l'église que d'entrer dans le sanc-« tuaire par la bresche qu'y fait l'ambition. Que je me trouve « bien du village et de la retraite ! Que j'ay pitié de l'inquiétude « et de la fièvre des prétendants !... »

(1) M. L. Moreau a donné, en deux volumes in-12, une édition des œuvres choisies de Balzac. Une grande pureté de texte, un choix intelligent et des notes intéressantes recommandent ce travail.

Ayant ainsi abjuré ces espérances, si jamais il les partagea, Balzac s'était, en effet, de bonne heure retiré en Angoumois, dans sa terre de Balzac. Là, dans un commerce épistolaire assez étendu, dans l'intimité de quelques amis et l'importunité de beaucoup de visiteurs, il s'appliqua aux lettres, qu'il cultivait déjà avec un éclatant succès. Quand il n'était encore que secrétaire du duc d'Épernon, il avait été remarqué par Richelieu, et son style avait *chatouillé l'esprit* du futur tout-puissant ministre. Celui-ci s'était proposé de faire du bien à ce jeune rédacteur des dépêches de *l'entreprise d'Amadis*. Mais le cardinal de Richelieu ne s'était point souvenu plus tard des projets exprimés dans cette circonstance par l'évêque de Luçon. Balzac, il est vrai, se vantait de n'avoir pas fatigué le ministre de ses importunités. C'était, assure-t-il, la volonté paternelle qui l'avait quelque temps contraint d'avoir de l'ambition ; mais quand « le bonhomme s'est guéry de la Cour « sur ses vieux jours, son fils fit bien voir qu'il n'en fust ja- « mais malade. Confiné en une des extrémités de la terre, « éloigné de huict grandes journées du monde poly, » il ne cessait pas d'être un des oracles de l'hôtel Rambouillet. C'est à la Marquise elle-même qu'il adressait ses discours sur *le Romain* et *la conversation des Romains*, sur *Mécenas* et sur *la gloire*.

L'antiquité était une des grandes préoccupations de Balzac. Il avait pour elle une profonde vénération ; il l'appelait la sainte antiquité. « Les grandes largesses de Dieu ont été faites « au commencement, disait-il, et encore que son bras ne soit « plus court qu'il estoit, ses mains sont moins ouvertes qu'elles « estoient. » Outre le droit d'aînesse, il trouvait que l'antiquité avait eu sur les temps modernes d'autres avantages qui ne se sont point trouvés dans sa succession : « Elle a eu des « vertus dont notre siècle n'est point capable. Ce n'est pas à

« nous à faire les Camilles ny les Catons. » C'est sur ce ton enthousiaste que Balzac parle toujours de l'ancienne Rome. Mais n'oublions pas qu'il parlait à la Marquise de Rambouillet, de race romaine elle-même, de la maison des Savelli. Balzac considérait la fin du bon temps à l'époque du règne d'Auguste, comme sa fleur dans celle de Scipion. Autant que les vertus, il célèbre l'urbanité romaine; tout son désir est d'en retracer quelque image et de conformer sa politesse sur celle que son imagination lui faisait voir à travers les documents de l'histoire. Ne nous étonnons pas de cet idéal qu'on se composait alors des héros de Rome : c'est le temps d'*Horace* et de *Cinna*. L'enthousiasme de Balzac pour l'antiquité ne l'empêchait pas de bien apprécier les œuvres contemporaines. Il écrivait à Corneille, qui lui avait adressé en Angoumois la tragédie de *Cinna :*

« Vous nous faites voir Rome... vous ne l'avez point brisée « en la remuant..... C'est une Rome de Tite-Live, aussi pom« peuse qu'elle étoit au temps des premiers Césars. Vous avez « mesme trouvé ce qu'elle avoit perdu dans les ruines de la « république, cette noble et magnanime fierté; il se voit bien « quelques passables traducteurs de ses paroles et de ses locu« tions, mais vous êtes le vray et le fidèle interprète de son « esprit et de son courage. Je dis plus, Monsieur, vous estes « souvent son pédagogue et l'avertissez de la bienséance quand « elle ne s'en souvient pas. Vous estes le réformateur du vieux « temps, s'il a besoin d'embellissement ou d'appuy. Aux en« droits où Rome est de brique, vous la rebastissez de marbre; « quand vous trouvez du vuide, vous le remplissez d'un chef« d'œuvre; et je prends garde que ce que vous prestez à l'his« toire est toujours meilleur que ce que vous empruntez « d'elle. La femme d'Horace et la maîtresse de Cinna, qui « sont vos deux véritables enfantements et les deux pures

« créatures de votre esprit, ne sont-elles pas aussi les princi-
« paux ornements de vos deux poëmes ? Et qu'est-ce que la
« saine antiquité a produit de vigoureux et de ferme dans le
« sexe foible, qui soit comparable à ces nouvelles héroïnes
« que vous avez mises au monde, à ces Romaines de votre
« façon ? Je ne m'ennuye point depuis quinze jours de consi-
« dérer celle que j'ai receue la dernière. Je l'ay fait admirer
« à tous les habiles de nostre province : nos orateurs et nos
« poëtes en disent merveilles ; mais un docteur de mes voi-
« sins, qui se met d'ordinaire sur le haut style, en parle certes
« d'une estrange sorte ; et il n'y a point de mal que vous
« sçachiez jusques où vous avez porté son esprit. Il se con-
« tentoit le premier jour de dire que vostre Émilie estoit la
« rivale de Caton et de Brutus dans la passion de liberté. A
« cette heure, il va bien plus loin. Tantost il la nomme la
« possédée du démon de la République, et quelquefois la
« belle, la raisonnable, la sainte et l'adorable furie. Voilà d'es-
« tranges paroles sur vostre Romaine, mais elles ne sont pas
« sans fondement..... »

Nous nous sommes laissé aller à cette longue citation : n'y a-t-il pas plaisir à entendre cette chaude admiration, et à saisir dans un esprit d'élite cette vive impression du chef-d'œuvre de Corneille dans sa nouveauté ? Ne désirerait-on pas avoir du mêmestyle une appréciation desautres chefs-d'œuvre de l'auteur de *Polyeucte?* Du moins, on le voit, les admirations de Balzac pour l'antiquité ne lui ôtaient point le goût des grâces nouvelles. Il avait de la poésie l'opinion la plus haute, et que malheureusement les mœurs des poëtes rendent tout aussi chimérique que l'idéal qu'il se faisait du Romain.

« Ne permettez rien à vostre esprit qui blesse vostre ré-
« putation, écrivait-il à un poëte. La poésie, que Dieu a
« choisie quelquefois pour rendre les oracles et pour expli-

« quer ses secrets aux hommes, veut estre employée à tout « le moins à un usage qui soit honneste, et ce n'est pas moins « pécher de s'en servir à des choses sales que de desbaucher « une religieuse. »

Il n'eut pas toujours une opinion aussi relevée, et plus tard, tout en maintenant avec juste raison qu'il ne fallait pas faire mauvais usage de la poésie, au lieu de la regarder comme une sorte de voix divine, il se contentait de la considérer comme un délassement de l'esprit, un plaisir honnête et susceptible de grandes beautés. Il savait d'ailleurs que cette poésie, dont il aimait à disserter, ne s'apprend pas par l'étude ni par la réflexion. « Les règles, disait-il, s'apprennent par le temps ; « il n'y a que cette force secrète dont les paroles sont animées « qui vienne du Ciel, d'où viennent avec elle la grandeur et la « majesté. L'inspiration, ajoutait-il une autre fois, n'est pas « en la puissance de l'inspiré, et les Muses viennent quand il « leur plaît et non pas quand on les appelle. » Mais ce don du ciel et ce bon plaisir des Muses ont encore besoin du travail et de l'aide des hommes. Le poëte n'est pas prophète, le don divin ne le transporte pas hors de lui-même : il n'a que des instruments infirmes à son service, et son application doit être de les perfectionner et d'augmenter son habileté à en faire usage.

« Je sçay que les grandes choses ont besoin de l'aide des « paroles, et qu'après avoir esté bien conçues, elles doivent « estre heureusement exprimées. Il me fasche seulement que « de la moindre partie de la rhétorique des anciens, on veuille « faire toute la nostre, et que pour contenter les petits esprits, « il faille que nos ouvrages ressemblent à ces victimes à qui « on ostoit le cœur et on laissoit seulement la langue. »

Ainsi, bien qu'il donnât, comme il le dit, tout son soin à l'élocution, bien que dans sa correspondance et ses entretiens

il pesât souvent les mots, en discutât le mérite et la valeur, et décidât de l'accueil qu'on devait leur faire, on voit ce qu'il pensait des choses : à diverses reprises il prend contre les grammairiens le parti des poëtes. Mais au-dessus de la grammaire et de la poésie, il tient surtout à la foi révélée. Toute son admiration pour l'antiquité, la haute opinion où il tenait l'excellence de sa poésie et de ses vertus, ne l'empêchèrent pas de reconnaître la supériorité que le christianisme a donnée aux peuples modernes ; il la proclame à chaque instant et ne s'aperçoit pas de la contradiction que son âme chrétienne impose à son bel-esprit.

« Jésus-Christ, dit-il, est venu arrêter les pensées vagues « de l'esprit humain et fixer ses raisonnements en l'air. Après « plusieurs siècles d'agitation et de trouble, il est venu faire « prendre terre à la philosophie et donner des ancres et des « ports à une mer qui n'avait ni fond ni rive. Par son moyen, « nous sçavons ce qu'Aristote, ce que le maistre d'Aristote, « ce que les disciples d'Aristote ont ignoré. Ils avoient les « yeux bons, mais ils cheminoient de nuit, et la subtilité de « leur veue n'estoit point comparable à la pureté de nostre « lumière. Assidus, mais malheureux courtisans de la nature, « ils ont vieilli dans la basse-cour ; mais nous, favoris de Dieu, « quoique indignes favoris, dès le premier jour, nous avons « esté receus dans le cabinet. »

Il est inutile de démontrer combien les vertus qui découlent de cette connaissance familière de Dieu, que Jésus-Christ a apportée aux hommes, sont supérieures aux vertus des Camilles et des Catons. Balzac le sait. Il proclame que les principes de la morale ont été changés par les maximes de l'Evangile, et il a dans la *Relation à Ménandre* des pages admirables sur l'excellence de la vie religieuse.

« Je n'ignore pas, dit-il dans son noble langage, que c'est

« dans les monastères que se conservent les restes de l'an-
« cienne sévérité des chrétiens et qu'on voit l'image de la « primitive Église. Comme la chaleur qui estoit répandue « de tous côtés se resserre durant la rigueur de l'hiver dans « les grottes et dans les cavernes, c'est en ces lieux retirés « qu'est renfermée cette première ferveur qui se communi-« quoit universellement lorsque le sang de Jésus-Christ estoit « encore tout chaud et ses actions présentes à la mémoire « des hommes. »

Suit un éloquent tableau de la beauté, de la grandeur et de l'importance de la vie religieuse. Balzac aimait l'Église ardemment et avec un grand respect. « Ne touchons pas au « corps de l'Église, non pas mesme à ses habillements, non « pas mesme au bord et aux franges de sa robbe. Que tout « ce qui lui appartient, tout ce qui est à elle nous soit en « vénération, jusqu'aux moindres de ses coustumes, jus-« qu'à ses plus légères cérémonies. » Lui qui aimait tant la belle antiquité, ne pouvait souffrir qu'on témoignât du dégoût pour le latin de l'Église.

« Je demeure d'accord, disait-il, que si Cicéron revenoit « au monde et qu'il entrât dans une de nos églises, il auroit « bien de la peine à entendre ce qu'on y récite et ce qu'on y « chante. Il seroit surpris d'une étrange sorte des mesures de « nos vers, de nos rimes en prose, de nostre *Alleluia*, de nos-« tre *Amen*, de nostre *Hosanna in excelsis*. Peu s'en faudroit « que le latin de la messe ne lui fust une langue inconnue et « qu'il n'eust besoin de guide et de truchement dans un pays « où il a régné par la puissance de la parole. Mais néanmoins, « ayant toujours esté entièrement raisonnable, je m'asseure « que nous le rendrions capable de nos raisons, et qu'après « nous avoir ouïs, il ne s'étonneroit pas si fort de ce petit « changement. »

L'entraînement, cependant, vers la belle latinité était déjà excessif. Balzac cite à diverses reprises un archevêque du siècle précédent qui n'osait lire le Bréviaire, de peur « de « gaster son beau latin par la contagion du mauvais et de « prendre quelque teinture d'impureté qui corrompît sa locu- « tion. » Au temps de la génération qui suivit Balzac, l'abbé de Rancé et même Bourdaloue trouvaient les hymnes du Bréviaire romain *insoutenables*, à cause de leur latinité défectueuse. Balzac n'avait pas de pareilles inquiétudes. « On fait « son devoir à l'autel et on suit sa fantaisie dans le cabinet, « disait-il; quand on prie et quand on sacrifie, l'éloquence ne « vient pas troubler la dévotion. » D'ailleurs, son amour pour l'antiquité ne l'empêchait pas de goûter les beautés de la langue de l'Église. Il ne l'appelle mauvais latin que pour s'accommoder à la mode de son contradicteur, il la regarde vraiment comme une langue nouvelle, et non pas comme une corruption de la langue antique. Il avait en vénération tout ce qui touchait à l'Église. « L'ombre mesme des lieux saincts, « dit-il, touche mon esprit de quelque sentiment de piété, « et j'adore jusqu'aux points et jusqu'aux syllabes de l'Écri- « ture. » Il aime les écrivains qui ont cru avoir droit de s'approprier les paroles de l'Écriture sainte.

« Vous diriez qu'ils ont eu dessein de faire une langue « particulière de ses termes et de ses locutions... Ils sèment, « comme ils disent, leurs escrits des fleurs qu'ils cueillent « dans les jardins de l'Épouse. De ces belles fleurs on voit « mille bouquets et mille couronnes, dont l'antiquité ecclé- « siastique et nos bons prédécesseurs ont composé de longs « discours, où souvent ils n'ont rien apporté du leur que la « façon de les attacher ensemble. »

Pour lui, il ne recherche l'éloquence qu'afin « d'user des « choses dont les païens abusent. » Il n'ignore pas que les

chrétiens indignes de ce nom peuvent encore profaner les dons de Dieu, mais « il n'y a rien à craindre, » dit-il en répondant à un scrupule de l'évêque de Grasse, « il n'y a rien à craindre « de l'éloquence quand elle est au service de la piété. » Cette parole a servi d'épigraphe à une des dernières éditions des *Œuvres* de Balzac : elle résume bien le mérite et le caractère d'un écrivain qui se vantait, en matière de religion, de ne pas vouloir être « plus savant ni plus sage que sa mère. »

Dès ses débuts, Balzac manifesta cette fermeté et cette simplicité de foi. Dans ses premières lettres, publiées en 1624, il disait de l'homme :

« Ce n'est qu'un peu d'eau et de terre meslées ensemble, « que nous conservons par toutes les maximes de la prudence « et toutes les règles de la médecine. Songeons, je vous prie, « à la meilleure partie de nous-mesmes, et travaillons à « l'advenir à nous guérir du vice aussi bien que de la fièvre. « C'est cette image de Dieu que nous avons effacée de nos « propres mains qu'il nous faut refaire et nostre première « innocence que nous luy devons demander et non pas nostre « première santé. »

Balzac n'avait pas trente ans quand il s'exprimait de la sorte. Son renom était déjà considérable : on sait ce qu'avait pressenti de lui le cardinal de Richelieu. Si des raisons particulières engagèrent le ministre à ne lui faire aucune faveur, le style de l'écrivain ne laissait pas toujours de *chatouiller son esprit*. C'était le temps où notre auteur, par la volonté de son père, était encore agité de quelque ambition ; il était la joie, la fleur et le régulateur des cercles littéraires. S'il ne publiait pas encore ses *Discours* à la Marquise de Rambouillet, on peut croire qu'il était déjà appliqué à les composer. En attendant des œuvres plus sérieuses et plus soutenues, ses *Lettres* étaient admirées, répandues et commentées avec

avidité dans toutes les ruelles. La publication du premier volume de ces petites compositions surexcita l'enthousiasme. Balzac, disent ses biographes, fut déclaré, non pas le plus éloquent, mais le seul éloquent de son siècle. Les *Lettres* justifieront tout cet enthousiasme, si on veut tenir compte de leur date (1624). Quand on parle de lettres en France, il est vrai, on éveille tout aussitôt une idée ravissante de grâce, de raison, de larmes et de sourire, de vivacité et de solidité, dont l'ensemble compose une de ces rares perfections qui sont au delà de l'imaginable. Les lettres de Balzac pâliront toujours à côté de celles de la *chère* et de l'étonnante Marquise ; il supporterait mieux le parallèle avec madame de Maintenon. Toutefois, il est loin de la limpidité, de la netteté, de l'aménité de cette femme qu'on appelait la Raison, la raison couverte d'agréments sans doute, mais d'agréments si sobres et si justes, qu'on ne saurait les séparer de la raison elle-même. Les *Lettres* de Balzac ne sont pas d'ailleurs, comme celles de ces deux femmes illustres, le facile épanchement d'un beau naturel ayant à son service un instrument sûr et exquis. Il y a de la contention et de l'effort dans les *Lettres* de Balzac. Elles ne saisissent pas en se jouant la grâce et l'éloquence. Elles y visent et y tendent, et on reconnaît un esprit bandé pour les atteindre. Est-ce la faute de l'écrivain ? N'est-ce pas la faute de la langue ? A cette date, où paraissent les *Lettres*, la langue française ne manque pas déjà de certaines illustrations ; elle a de la grâce et de l'éloquence ; mais c'est une grâce et une éloquence de bonne fortune, pour ainsi dire, qui est le fait unique de quelques hommes privilégiés. Ils ont tout créé, et n'ont rien laissé cependant après eux. Il n'y a pas un fonds solide et reconnu de langage où puisse s'étaler, se jouer dans toute la liberté de ses allures, la grâce d'un génie particulier. C'est le travail de ces premières années du dix-septième

siècle, de reconnaître et de créer ce fonds solide. Balzac s'y applique comme tous les hommes de son temps; mais mieux qu'aucun d'entre eux il joint l'exemple au précepte. Ses ouvrages n'ont point vieilli. On n'y trouve peut-être pas la spontanéité que la frivolité de notre goût du jour apprécie un peu trop exclusivement; mais ils témoignent d'une telle rectitude et d'une telle élévation de pensées, qu'on s'étonne qu'ils ne soient pas devenus populaires; ils sont empreints d'une certaine noblesse sereine qui, dans sa gravité, n'exclut ni la grâce ni l'esprit.

Comme il aime les belles parties de la littérature, il goûte les beautés de la nature. Il était épris des rives de la Charente, « où il restoit encore alors quelques grains de cet or dont « les premiers siècles ont esté faits. » Il y vécut à peu près constamment après avoir dit adieu à Paris et à la Cour. Il décrit cette belle eau qui aime tellement cette belle terre, qu'elle se divise en mille branches et fait une infinité d'îles et de détours, afin de s'y amuser davantage; il dépeint ce petit rond tout couronné de montagnes où il a abrité sa vie; cette maison dont le dessin n'a pas été conduit selon les règles de l'architecture, et dont la matière n'est pas aussi précieuse que le marbre et le porphyre; cette vallée qui est la plus secrète partie de son désert « et qui jusques icy n'avoit esté connue de personne. »

« C'est un pays à souhaiter et à peindre que j'ai choisi pour « vaquer à mes plus chères occupations et passer les plus « douces heures de ma vie. L'eau et les arbres ne le laissent « jamais manquer de frais et de verd. Les cygnes qui cou- « vraient autrefois toute la rivière se sont retirés en ce lieu de « seureté et vivent dans un canal qui fait rêver les plus grands « parleurs aussitôt qu'ils s'en approchent, et au bord duquel « je suis toujours heureux, soit que je sois joyeux, soit que je

« sois triste. Pour peu que je m'y arrête, il me semble que « je retourne à ma première innocence... »

On voit ce mode de peinture : ce n'est pas le jeu et l'abondance de madame de Sévigné, ce n'est pas le trait fin et ferme de madame de Maintenon, c'est une peinture arrangée, composée comme un paysage du Poussin, si l'on veut, mais c'est bien peint, et la grâce et la noblesse ne manquent pas.

A la différence des deux femmes illustres que nous avons nommées, Balzac, d'ailleurs, n'a pas écrit que des *Lettres*. Ses autres titres à la gloire littéraire sont certainement de plus grande importance. Avant de s'être retiré à Balzac, il avait publié son livre *Du prince*. C'est, dit M. L. Moreau, un livre d'une mâle éloquence, où les vérités de l'ordre le plus élevé se produisent sous une forme, toujours brillante et souvent originale. Le sujet était le panégyrique de Louis XIII. Soit que le héros fût insuffisant pour cet éloge et que ses vertus ne fussent pas caractéristiques de la souveraineté, soit que le talent de l'écrivain ne se prêtât pas à ce genre d'ouvrage, ce livre, bien écrit et composé avec art, eut peu de succès; malgré des pages brillantes et solides, malgré d'importantes vérités mises en relief avec éloquence, il est encore aujourd'hui sans attraits et ne se lit qu'avec effort. L'immense talent qui n'a pas suffi à faire vivre un panégyrique eût défrayé, et par surcroît, l'immortalité d'un pamphlet, dit avec beaucoup de raison M. L. Moreau.

Balzac composa en outre, sous le titre d'*Aristippe*, une suite de discours où il veut montrer l'idéal de l'homme d'État. Le *Prince* était pour prouver que le type du monarque chrétien ne pouvait guère se distinguer d'un portrait fidèle de Louis XIII. *Aristippe*, au contraire, n'allait pas à flatter les ministres du temps. *Aristippe* semblerait avoir été l'œuvre de prédilection de Balzac : « C'est mon bien-aimé, écrit-il, il est

« les délices de mes yeux et la consolation de ma vieillesse.
« Je l'ai fait et refait une douzaine de fois; j'ai employé à le
« faire toute ma science, toute mon expérience, tout mon
« esprit, tout celui des autres... Mais, ajoute-t-il, d'ordinaire
« les actions fortuites réussissent mieux que les préparées. »

On dirait volontiers que Balzac a eu raison en ce dernier point : on sait qu'il ne faut pas juger du mérite d'un livre par le degré de tendresse que lui porte l'auteur. *Aristippe* et le *Prince* sont ce qu'on pourrait appeler les ouvrages politiques de Balzac ; et ils ne paraissent pas de nature à débarrasser son nom de la demi-obscurité qui l'enveloppe aujourd'hui. Sans nous étendre sur d'autres et divers écrits, nous avons hâte d'arriver à celui qu'on doit regarder comme un des plus beaux monuments de la langue française, et qui, en dépit d'une indifférence passagère, assure à jamais l'immortalité du nom de Balzac : nous voulons parler du *Socrate chrétien*.

Dans ce livre, conçu au fond d'une province, sur cette terre heureuse, en présence de ces belles eaux, que la plume de l'écrivain fait voir et aimer, Balzac a trouvé la forme particulière qui convenait à son esprit, et il l'a employée en maître. Son cœur, son imagination, tous les désirs de son âme ont passé dans le *Socrate chrétien*. Il a pris la forme du dialogue qui a si bien inspiré Joseph de Maistre, dont les *Soirées de Saint-Pétersbourg* pourraient offrir ici l'occasion de plus d'un rapprochement intéressant. Dans l'ouvrage de Balzac un personnage garde surtout la parole : c'est celui qui est désigné sous le nom de Socrate, il représente la raison et l'expérience de Balzac. Un petit tableau net et rapide sert de mise en scène à chacun des entretiens, qui traitent de diverses matières de philosophie, de morale et de religion. En lisant les pages éloquentes, si bien inspirées, si sages et si parfaitement belles

du *Socrate chrétien*, on se demande comment elles ne sont pas classiques. On se souvient qu'il y a peu d'années encore l'Université avait condamné la jeunesse de France à étudier les *Provinciales*. Ce triste et violent pamphlet, si peu ingénieux dans sa contexture dramatique et beaucoup trop ingénieux dans ses prétendues citations, est, au gré des philosophes éclectiques, le fruit le plus ancien qu'ait produit la prose française dans sa naissante maturité. Le *Socrate chrétien* a cependant été publié plusieurs années avant les *Provinciales*. Comme invention littéraire, comme pureté de la langue et vigueur du style, comme élévation d'éloquence, l'œuvre de Balzac ne cède rien à celle de Pascal ; nous n'avons pas besoin de parler de la morale et de la doctrine, ni de la beauté et de l'importance de l'enseignement.

Les discours qui composent le *Socrate chrétien* sont assez courts. Balzac n'était pas pour les longs ouvrages. « Il aimoit « mieux, disait-il, une petite pièce de terre où il n'y eût que « de belles fleurs, des simples exquis et des plantes rares, « que de grandes campagnes de bled noir, que des pays en- « tiers où il ne se recueillist que de l'avène et du gland... il « ne se servoit pas indifféremment de toutes les bonnes choses, « mais entre les bonnes, il choisissoit les meilleures ; celles- « ci, estant en très-petit nombre, il estoit bien difficile de « composer de gros livres. »

Pour bien apprécier, sinon le mérite, du moins le caractère de cet écrivain, il faut, outre le *Socrate*, lire les *Entretiens*. C'est un ouvrage posthume où, prenant encore cette forme du dialogue qui allait à son esprit, Balzac répond à des questions sur diverses matières. Il se met en scène sous le nom d'Ermite de la Charente, de *votre voisin*, ou de *votre ami*, et quelquefois directement. Les *Entretiens* n'ont pas la même unité de sujets ni la même élévation que le *Socrate*. Ils en-

trent davantage dans les petites discussions littéraires du temps et dans les divers accidents de la vie. A ce titre, ils présentent plus de variété et auraient peut-être, aux yeux de beaucoup de lecteurs de notre temps, plus de charme et d'attrait. Après avoir lu ces deux ouvrages, il ne sera peut-être pas difficile de soupçonner les causes de cette sorte de discrédit où est resté l'auteur. Assurément, il y a quelques années, le *Journal des Débats* eût reproché à Balzac d'être *néo-catholique*.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'il veut une religion positive et extérieure, et il met quelque intolérance à en marquer la nécessité : « La bonne conscience, c'est la bonne religion. « Sénèque l'a dit et les chrétiens mesme l'ont loué de l'avoir « dit. Il semble, en effet, que ce soit une sentence pleine de « vertu et de piété. C'est-à-dire, néanmoins, à qui l'entend bien, « qu'il ne faut point se soucier des cérémonies, que de la mo- « rale on peut faire la religion, qu'il suffit d'estre bon, d'estre « chrétien, d'estre dévot dans le cœur. Dieu pourtant en dé- « sire davantage et ne se contente pas de la seule religion de « l'esprit : il veut que nous luy rendions une reconnaissance « publique de ses grâces et de ses bienfaits. Que rendrais-je, « dit le prophète, à l'Éternel? Il se répond à luy-même : Je « prendray la coupe des délivrances et j'invoquerai le nom de « l'Éternel. Mais afin qu'on ne croye pas qu'il se veuille arres- « ter là et que ce soit assez d'adorer Dieu en secret et à l'es- « cart, en esprit et dans le cœur, il ajoute : Je rendrai mes « vœux à l'Éternel en présence de tout son peuple, d'où il est « aisé de tirer une conséquence qui ruine la sentence de « Sénèque. »

Avec cette croyance à l'obligation d'une religion positive et extérieure, Balzac, on le comprend, n'était nullement un homme de progrès; et sur la liberté et le respect des opinions politiques et religieuses, il avait des principes qui ne seraient

pas approuvés de tous les catholiques d'aujourd'hui. A l'en croire, « nous ne sommes pas venus au monde pour faire des « lois, mais pour obéir à celles que nous avons trouvées, et « nous contenter de la sagesse de nos pères comme de leur « terre et de leur soleil, » et « l'autorité souveraine et la « tranquillité publique sont deux choses si délicates, qu'elles « ne peuvent être touchées sans danger, ni conservées avec « trop de soin. » Il assurait encore que « la liberté que le roy « donne à ses sujets de n'être pas de son opinion ne doit pas « s'étendre jusqu'à offenser la même opinion. » A tout cela il joignait un certain mépris de la raison et de ses œuvres qui le faisait s'écrier : « O mon Dieu ! que le silence du sanctuaire « est bien meilleur que le babil des académies, et qu'il vaut « mieux marcher dans la simplicité de vos voies que de s'é- « garer dans les labyrinthes d'Aristote ! »

Toutes ces opinions l'amenaient dans la pratique à conclure à une énergique négation du droit des hérétiques et des philosophes. Il trouvait donc fort singuliers, sinon coupables, les ménagements que la politique dès lors engageait à garder vis-à-vis des huguenots. En 1621, dans une lettre au cardinal de la Valette, il s'explique sur les droits de ces derniers en France ; il croyait d'un sage gouvernement de les réduire « au nombre « des choses passées, ou pour le moins de les contraindre à « porter un chapeau jaune et à aller une fois la semaine au « sermon, aussi bien que les juifs de Rome ; » et examinant les principes de tolérance et les résultats qu'ils pourraient avoir : « Le roy, disait-il à ce sujet, ne sauroit faire changer de na- « ture à l'hérésie et quoyqu'il la flatte, elle sera toujours « ennemie de son autorité et rebelle à ses commandements. » Il déplorait avec tristesse le peu de courage qu'on déployait à tirer la France de la position désastreuse que lui avait faite l'hérésie : « Un peu de résistance est venue à bout de toutes

« nos forces, et à cause que la victoire n'a pas arrivé au point « que nous la désirions, nous nous sommes incontinent défiés « de la grâce de Dieu et nous avons désespéré de la fortune « de son Église. »

Dans le *Socrate*, Balzac en vient à traiter d'un des martyrs de la libre-pensée, Lucilio Vannini, dont la philosophie contemporaine a cherché à redorer la gloire. Balzac avait été témoin de l'horrible tragédie, comme il l'appelle. Ce qui lui paraît horrible, ce n'est pas tant la mort que l'endurcissement du coupable : « Il conserva, dit-il, ses abominables « opinions jusque dans la mort et dans les supplices. N'ayant « plus de langue sur l'échafaud (car elle lui fut coupée dès la « prison), il faisoit des signes d'impiété. Son obstination et sa « dureté ne purent être vaincues, ni par la sévérité des juges, « ni par la doctrine des théologiens, ni par la présence du feu, « ni par le voisinage de l'enfer. Cet homme, visiblement ré- « prouvé, a noirci son siècle par sa naissance, a souillé par sa « mort notre pays et le sien. »

Ainsi, au sentiment de Balzac, c'est Vannini qui a souillé notre pays, et non pas les juges qui ont prononcé la sentence du blasphémateur. Cette intelligence des devoirs terribles que peut imposer l'exercice de la souveraine puissance, n'empêchait pas Balzac de mettre beaucoup de douceur et de charité dans ses relations personnelles avec les huguenots ; il n'en entretenait d'aucune sorte avec ceux qui pouvaient partager les opinions de Vannini ; contrairement à plusieurs de ses contemporains, il croyait même qu'il n'y avait là qu'un homme, et que cet homme n'avait ni race ni secte. Les devoirs de l'autorité souveraine sont différents de ceux des citoyens ; elle a surtout à prendre soin d'un intérêt général dont les simples particuliers n'ont pas mission. Balzac, qui, investi de l'autorité publique, aurait voulu réduire les

huguenots à porter un bonnet jaune et les contraindre à aller au sermon, recommande beaucoup de ménagement à ceux qui veulent gagner des âmes. Il entretenait commerce avec Conrart, qui était protestant, et un jour, parlant des moines, il se laissa aller, comme si son interrogateur eût été catholique, à écrire *nos religieux*. Il ouvrit aussitôt cette parenthèse : « (Je vous parle comme si vous estiez des nostres et je ne veux « point effacer ce qui est escrit, de peur que la rature vous « offense les yeux: et peut-être que cela arrivera quelque jour « aussi.) Trouvez bon cette parenthèse, mon cher Monsieur « quoyqu'un peu longue, et ne rejetez pas le désir que j'ay que « nous soyons unis plus parfaitement que nous ne sommes. » Après cette invitation douce et modérée, dont on ne peut apprécier le prix et la tendresse qu'en connaissant la réserve habituelle et l'exquise politesse de Balzac, il continua de discourir.

Le désir d'édifier les âmes travaillait Balzac : il y eût sacrifié une de ses plus chères sollicitudes. « Il faut avoir soin « de l'instruction de la postérité aux dépens mesme de l'égalité « de nostre stile, disait-il. Je ne tiendrois pas si fort ma gra- « vité d'historien régulier, que je craignisse d'estre pris pour « notaire d'un sage mourant. » Il parlait du testament du maréchal de Marillac. « Ce testament ne monstreroit-il pas aux « fanfarons de tout le temps à venir que dans une mesme per- « sonne il peut y avoir un chrétien, un brave et un philoso- « phe ? Ne réfuteroit-il pas puissamment et jusqu'à la fin du « monde la calomnie des profanes qui accusent la religion « d'avoir amolly le cœur des hommes, de les avoir rendus « lasches et timides. »

Ses lettres témoignent qu'il ne réservait pas toutes ses sollicitudes pour la postérité ; ses contemporains en avaient leur part, et le principal se tournait encore vers lui-même, Sa santé était chétive ; il en fait à diverses reprises le plus

triste tableau. Sa crainte est de « se laisser vaincre à la dou-
« leur et de la souffrir moins chrétiennement qu'il ne devroit
« faire. » Il y a si longtemps qu'il fait du mal qu'il ne se souvient plus de son innocence :

« Je suis toujours triste, dit-il, mais je ne suis jamais pé-
« nitent. J'aime la solitude, mais je hay l'austérité. Je suis
« du party des gens de bien, mais je suis du nombre des
« meschants. Que si quelquefois je me résous de changer de
« vie, et s'il me vient de petits rayons de dévotion, c'est une
« lumière qui dure si peu et est si faible, qu'elle ne m'es-
« claire ni m'eschauffe. »

Néanmoins sa vie allait toujours s'épurant. Les souffrances chaque jour plus vives, la dévotion plus affectueuse n'empêchaient pas les préoccupations littéraires ; elles s'unissaient aux pensées graves. Il fut un peu malgré lui et en quelque sorte sur un ordre exprès de Richelieu, un des premiers membres de l'Académie ; il y fonda le prix d'éloquence qui, bien détourné aujourd'hui de l'intention du fondateur, était uniquement destiné à ceux qui se préparaient à la chaire. Il distribua le reste de ses biens entre les églises et les pauvres : *Christus et pauperes mihi hæredes sunto*. Il défendit qu'aucune inscription fît mémoire de ses bienfaits, et le fit connaître sous un autre titre que celui d'un grand pécheur qui voulait rendre à Dieu sa mort plus agréable que sa vie. Toujours en éveil sur lui-même, et pesant désormais ses intentions avec le même scrupule que son éloquence, il écrivait quelques mois à peine avant de mourir à un Père Jésuite, son confesseur :

« J'ai grand'peur de mesler de la vaine gloire et de l'a-
« mour-propre dans le secours que je veux rendre à autruy.
« Que scay-je si je ne gaste pas le bien que je fais lors mesme
« que je le fais? Il n'y a que la seule grâce de Dieu, j'en

« tombe d'accord avec vous, qui puisse remédier à cela et « donner du prix et du mérite à l'indignité et à l'imperfection. « J'espère, puisque vous me le faites espérer, que cette grâce, « purifiant mes mains et mon cœur, rectifiera ce qui ne sera « pas droit dans mon action, qu'elle empeschera que le bien « de la chose ne se corrompe par le mal qui est en moy et « qu'elle donnera la vie à mes œuvres mortes. »

C'est dans ces sentiments d'humilité que Balzac allait quitter la terre. Depuis longtemps déjà il s'était fait préparer deux chambres chez les Capucins d'Angoulême. Il venait souvent y faire de longs séjours, et « là, dit son dernier biographe, Socrate chrétien achevait de se détacher du monde et de soi-même. » Il se préparait à son dernier sacrifice par des confessions et des communions fréquentes, par des méditations et des prières toujours plus multipliées et plus ardentes. Sa mort fut telle que chacun de nous pourrait en désirer une semblable. Un de ses amis qui l'assista à ses derniers instants en a laissé le récit édifiant.

Cette sainte mort couronnait une vie utile et honorable. Nous n'avons pas parlé des querelles littéraires qui l'agitèrent, des jalousies, des petitesses même qu'on y a relevées. La vanité était grande chez Balzac, et on en a fait des contes assez plaisants. S'il eût été moins chrétien, s'il n'eût pas estimé la puissance du Pape, « la plus proche de l'infinie ; » s'il n'eût pas, en toutes occasions, témoigné de son profond amour pour l'Église, de son respect et de son admiration pour tous les actes qu'elle a jugés nécessaires, peut-être aurait-on moins remarqué les petites faiblesses de son caractère ; ce sont celles de l'humanité ; peut-être aussi n'aurait-on pas refusé à l'un des rares philosophes catholiques que compte la France la place éminente et singulière à laquelle il a droit dans notre littérature.

II

MARGUERITE DU SAINT-SACREMENT.

Vous aimez les héros et les poëtes ; vous êtes accessible à toutes les séductions honnêtes ; la bonne compagnie vous charme ; vous goûtez la gloire, les élégances, l'esprit, l'art délicieux du bien dire ; le dix-septième siècle est celui où vous vous plaisez ; vous y avez des relations établies et charmantes ; vous admirez la grandeur et les grâces de cette splendide époque ; vous avez même votre choix et vos faiblesses. Ce n'est pas le plus pur éclat que vous préférez ; les années les plus glorieuses de ce grand siècle ne sont pas celles où vous vous transportez avec plus de plaisir ; vous aimez mieux des jours un peu troublés, où moins de perfection, moins de succès et moins de discipline se mêlent à plus de saveur. L'éclat harmonieux, tranquille et irréprochable de Racine ou de Fénelon ne vous touche peut-être pas autant que l'incorrection, si l'on veut, et la force de Corneille ou de Bossuet. La grâce raisonnée et raisonnable de Madame de Maintenon, malgré ses agréments et sa justesse, vous plaît moins que le bon sens brusque et abandonné de Madame de Sévigné. Vous remontez plus loin encore ; vous vous attachez à tous les commencements, vous suivez avec une sorte de passion les efforts de cette société qui se dégrossit, se civilise, fait sa langue, règle

sa politesse, et chaque jour acquiert des grâces nouvelles. Vous vous complaisez à ce mélange d'héroïsme, de raison et de roman, tout empreint de couleur espagnole et marquant cependant si bien les allures françaises. Vous ne vous contentez pas d'une vue générale ; vous entrez dans le détail ; vous êtes familier avec chacun des beaux esprits, des guerriers et des belles dames de cette époque ; vous fréquentez les cercles et les ruelles, vous en connaissez et en reconnaissez facilement les habitués. Vous aimez les guides qui vous mènent et vous dirigent au lieu de cette société charmante. Ils sont nombreux : vous avez le choix au jour et à l'heure qui vous plaisent, vous pouvez tour à tour prendre pour compagnon et pour introducteur Saint-Simon, le cardinal de Retz ou la Rochefoucauld, Madame de Motteville, Mademoiselle de Montpensier ou Madame de la Fayette, Pontis, Fléchier ou Grammont, Madame de Caylus ou le cardinal de Richelieu ; ils sont ainsi plus de soixante, en effet, ou sérieux ou charmants, qui ont pris soin de vous faire connaître tout le mouvement et tout l'esprit de la société qu'ils ont dirigée, ou au sein de laquelle ils ont vécu. Vous les avez tous fréquentés, et vous croyez avec leur aide avoir pénétré dans le for intime de cette brillante société. Vous n'en avez cependant pas encore l'intelligence, et vous n'en avez pas pénétré le secret, si vous ne connaissez pas ce qu'on pourrait appeler les splendeurs du cloître à cette époque. . . . .

Il n'y a pas de gouvernement chrétien sans prière et sans pénitence. Ce que le monde, au dix-septième siècle, peut montrer de vertu et de repentir ne suffisait pas à maintenir l'ordre dans l'État. La gloire, l'esprit, la littérature, la délicatesse dans les arts, ne sont que les qualités extérieures d'une société. Le sacrifice en est la vie : il n'y a pas de régime politique durable sans immolation. Toutes ces grâces, tout ce bril-

lant qui nous séduisent, sont fondés sur des austérités et des prières. Le dix-septième siècle n'est pas seulement une époque de gloire et de splendeur littéraire et politique, c'est un temps où la sainteté abonde. Les premières années surtout sont merveilleuses : les anciens ordres sont réformés, de nouveaux se fondent ; c'est de toutes parts une renaissance religieuse admirable. Ce n'est pas seulement la charité qui se répand, à l'instigation de saint Vincent de Paul, comme un fleuve rafraîchissant sur la France entière : l'enseignement de saint François de Sales et l'incroyable diffusion des Visitandines révèlent partout les charmes de la dévotion et glissent ses parfums dans tous les cœurs ; à la voix de l'héroïque et sublime Thérèse, les austérités les plus redoutables attirent les âmes, les séduisent et les affolent. Le monde et le cloître se touchent et se pénètrent pour ainsi dire de toutes parts. Bien différents l'un de l'autre, ils se soutiennent et se nourrissent réciproquement. Le monde donne ses enfants, le cloître donne ses prières et ses mérites. Les familles ont leurs racines des deux côtés : les plus puissantes et les plus fécondes ne sont pas celles qui vont au siècle, à la richesse, aux honneurs, à la vanité et à la gloire. Ce qui soutient l'énergie du caractère, ce qui donne la netteté de l'esprit, ce n'est pas le commerce du monde ni le raffinement académique. La prière et la mortification sont nécessaires à l'épanouissement des facultés humaines ; et tant de gloire, de succès et de grâce même qui éclatent dans l'histoire sont les fruits charmants des austérités et de la pénitence. Un philosophe naguère examinait sérieusement ce qu'il faut d'embonpoint pour constituer la vraie beauté : on pourrait avec plus de profit rechercher ce qu'il faut de vertus dans une société pour donner la force aux hommes et la beauté aux filles. La beauté que les chrétiens admirent et dont ils subissent l'attrait n'a

rien de semblable, en effet, à celle des arts de la Grèce; les plus parfaits exemplaires de cette antique beauté, s'ils vivaient devant nous et s'animaient, nous inspireraient peut-être du dégoût. La forme ne suffit pas, il faut l'expression; et l'expression dans sa grâce et sa retenue ajoute un charme exquis à la forme, et même la supplée souvent.

Quoi qu'il en soit, et sans nous étendre au sujet de la beauté, l'influence de l'esprit religieux sur l'éclat et la puissance de la civilisation est incontestable. On ne voit qu'une face des choses et on s'attache à la moindre, on oublie la vraie source de la grandeur du dix-septième siècle, si on ne cherche pas à pénétrer les mystères de sa piété et de ses pénitences. M. l'abbé Faillon, de Saint-Sulpice, en a montré un admirable tableau dans la *Vie de M. Olier* : il a donné là comme une histoire rapide de la dévotion au dix-septième siècle, et il a indiqué tout ce que cette matière offrait d'intérêt pour l'âme et de curiosité pour l'esprit. Depuis la publication de ce bel et savant ouvrage, plusieurs auteurs se sont attachés à quelques détails de cette vaste histoire, et la publication de divers documents a permis d'y pénétrer davantage. Dans quelque temps, il faut l'espérer, l'histoire du dix-septième siècle ne se dédoublera pas; et à côté des renseignements sur la littérature, les arts, l'esprit, la conversation et les événements politiques, on aura soin de montrer la vie, les progrès et aussi la décadence peut-être de la sainteté. Ce cadre n'est pas rempli parce qu'on a nommé saint François de Sales et saint Vincent de Paul, M. Olier, le cardinal de Bérulle, le P. de Condren, M. Bourdoise et quelques autres, dont les noms se répètent sans qu'on précise toujours le caractère qu'il faut attacher à chacun d'eux. Derrière ces hommes, et avec le concours de leurs efforts, il y a un immense mouvement religieux: il n'y a pas de province qui n'ait à montrer quelque modèle

de zèle, de piété ou de pénitence. Nous ne nous arrêterons pas à chercher à en dresser ici une liste qui serait incomplète et inutile : pour que tous ces noms connus et aimés des anges reprennent auprès des hommes leur signification et acquièrent chacun une physionomie particulière, il faut des biographies bien faites; et bien inspirés seront les historiens qui voudront tenter cette entreprise. Les femmes, qui, au dix-septième siècle, jouent un si grand rôle dans la vie politique et littéraire de la société, en ont aussi un immense dans sa vie religieuse. Les fondations abondent; trois congrégations surtout se développent d'une façon inouïe : les Sœurs de la Charité, la Visitation et le Carmel. Il fallait une grande énergie de foi et de piété dans la France pour alimenter ces trois immenses sources de grâce et de rénovation. Sans parler des Filles de la Charité, la Visitation et le Carmel ont sur la société et l'histoire de leur temps une influence directe, qui sera facilement saisie de tous ceux qui connaissent la force de la prière. Les parfums qui s'exhalent de ces saints et grands instituts enivrent et attirent les âmes; elles se précipitent au cloître. Là, dans l'austérité d'une vie angélique, au milieu de cette société brillante et littéraire, si remplie d'elle-même et si occupée de tout le bruit qu'elle fait et de tout l'éclat qu'elle jette, se passent et se renouvellent les plus surprenantes merveilles de la providence et de la bonté divines. Toutes les exubérances singulières de l'amour de Dieu pour les hommes, qui ont illustré les siècles les plus renommés pour la simplicité et la ferveur de leur foi, se manifestent dans l'histoire de ces âmes privilégiées. Toutes les prévenances et les violences, pour ainsi dire, de la grâce, ses plus doux attraits, ses plus suaves communications, les extases, les apparitions, les visions les plus surprenantes, les plus inutiles même aux yeux de la sagesse humaine, se multiplient avec une abon-

dance et une authenticité qui confondent l'esprit, réjouissent le cœur et ravivent l'âme. A l'aspect de ces merveilles, le cardinal de Richelieu disait que le siècle de saint Louis semblait renaître.

L'influence de ces héroïnes des cloîtres, dont la vie merveilleuse est inconnue à la plupart des historiens, a souvent été mêlée aux événements les plus importants du dix-septième siècle. Marguerite du Saint-Sacrement, née en 1619 à Beaune, morte en 1648, avant l'âge de trente ans et sans avoir jamais quitté cette petite ville de Bourgogne, avait été prévenue des grâces les plus rares. Dès ses premières années, la prière et la charité étaient ses délices : elle eût passé les nuits à prier Dieu et le jour à visiter ses pauvres ; elle pansait leurs plaies, et quand les plus purulentes excitaient en elle quelque soulèvement de la nature, elle y appliquait aussitôt ses lèvres. Une enfant si forte contre elle-même était bien préparée aux plus grandes faveurs. Le saint enfant Jésus lui apparut sous la forme d'un petit pauvre, et après avoir reçu d'elle en aumône tout ce qu'elle possédait, son goûter, disent les historiens, il lui donna en échange un chapelet et disparut en « lui laissant avec ce petit trésor les biens célestes « dont son amour sait récompenser la bonne volonté d'une âme « simple et entièrement soumise à la direction de la grâce ! »

Il ne faut pas s'étonner que Marguerite, en son petit âge, ait été ainsi favorisée ; elle était choisie par le divin enfant pour honorer principalement la Sainte-Enfance, pour établir et propager cette dévotion précieuse, et elle devait être l'objet des complaisances de l'enfant Jésus. Prise par lui pour son épouse, pour sa petite épouse, ainsi que le lui disait ce Dieu admirable dans ses communications fréquentes, elle garda toute sa vie par l'exiguïté de sa taille, la conformation de son visage, la faiblesse de sa voix, les apparences d'une enfant.

Sous cette enveloppe enfantine, battait un cœur héroïque. Elle avait onze ans lorsqu'elle sollicita et obtint son admission au couvent du Carmel de Beaune. La prieure de ce petit monastère fondé en 1610, l'année même de la naissance de Marguerite, et avec l'aide d'un de ses parents, était une grande âme imprégnée des odeurs de sainteté. Son nom, célèbre dans le Carmel au dix-septième siècle, est encore aujourd'hui, en Anjou et en France, un symbole de foi et d'honneur. Élisabeth de Quatrebarbes, dite en religion la Mère Élisabeth de la Trinité, appelée par une double révélation à l'ordre du Carmel, après avoir prononcé ses vœux à Tours et avoir été envoyée à Agen, avait enfin été conduite à Beaune, où elle vécut plus de vingt ans, où son corps est gardé comme une précieuse relique et où son nom est toujours invoqué avec confiance. Ce fut elle qui reçut la Sœur Marguerite et qui cultiva ce miracle de la grâce. Dès les premières interrogations, la Mère Élisabeth avait été frappée de la sagesse de l'enfant extraordinaire qui demandait sa place dans le cloître. Cette grande prieure trouva en Marguerite tant de piété et de dons particuliers, que malgré le jeune âge de la postulante, elle eût craint de s'opposer à un désir que Dieu avait manifestement mis et nourri dans ce cœur. Le jour de l'entrée de Marguerite à la communauté des Carmélites de Beaune fut aussi celui de sa première communion. Par un admirable échange, elle se donna tout entière au Dieu qui se donnait à elle, et du moment où le divin Sauveur pénétra dans son cœur sous les voiles eucharistiques, elle dit adieu au monde, et s'enveloppa elle-même dans les voiles de l'abnégation et du sacrifice. A cette réponse énergique d'amour, la grâce ne pouvait rester en demeure, et les célestes faveurs abondèrent dans cette âme. Au moment de la communion, la figure de Marguerite rayonnait d'un éclat surprenant. Dans l'hostie consacrée elle aperçut le Sauveur s'incli-

nant vers elle, lui faisant comprendre qu'il la choisissait pour son épouse et sa fille, lui promettant sa grâce et lui demandant une fidélité inviolable.

La ferveur de la novice, son humilité, sa simplicité, sa fidélité à tous les exercices étonnèrent le monastère comme ils avaient édifié déjà le monde; les priviléges admirables de cette aimable enfant n'empêchaient pas ses supérieures de la soumettre aux épreuves par où l'on forme et l'on fortifie les vocations. Ou mourir ou obéir, disait Marguerite, et elle quittait ses plus chères contemplations pour obéir aux ordres qui lui étaient donnés. Son âme soupirait après le bonheur de la communion; quelquefois, au moment où elle s'était préparée et où elle allait s'approcher du banquet des élus, la maîtresse des novices le lui interdisait. — Ma mère sait mieux que moi ce qui est nécessaire à mon salut, le saint enfant Jésus la conduit, disait Marguerite, et elle se consolait et se réjouissait dans son humilité en pensant que le divin Enfant ne serait pas ce jour-là humilié et déshonoré en elle, qui faisait, disait-elle, un si mauvais usage de la grâce.

Tout était grand dans ce Carmel de Beaune. Cette maîtresse des novices, appliquée avec un soin particulier à faire avancer la Sœur Marguerite dans la voie de l'humiliation et de l'abaissement, était elle-même une âme d'élection. La Mère Marie de la Trinité avait été conduite par une voie extraordinaire; elle était souvent l'objet de la rage et le but de la fureur des démons, Dieu la récompensait de sa fidélité par des grâces extraordinaires et un don particulier de connaître dans l'oraison les légers manquements que les Sœurs confiées à sa conduite pouvaient faire à la règle. Aussi ces dernières faisaient-elles d'admirables progrès sous sa direction. La Mère Marie de la Trinité avait pour principe de proportionner sa sévérité à l'étendue des grâces que pouvait recevoir chaque

novice. Sa sévérité pour Marguerite eût passé volontiers pour excessive. Un jour elle lui ordonna devant toute la communauté de quitter l'habit de religion, qu'elle était indigne, disait-elle, de porter. Marguerite obéit sans rien perdre de sa sérénité ; le cœur rempli de douleur, elle ôta son scapulaire, le baisa et le plia : elle défit sa ceinture, et elle allait ainsi continuer à se dépouiller, lorsqu'elle fut ravie en Dieu, son corps devint immobile, ses yeux sans mouvement; elle vit les trois personnes de la sainte Trinité descendre vers elle, la revêtir d'ornements précieux et accorder à son âme une nouvelle grâce d'innocence et de simplicité.

Ces faveurs étaient mêlées à des épreuves autrement redoutables que celles que pouvait imaginer la Mère Marie. Avant son entrée au monastère, les démons avaient déjà cherché à épouvanter l'âme de l'enfant de bénédiction. Lorsqu'elle fut sous les grilles, ils redoublèrent leurs fureurs; les spectres hideux qu'ils suscitaient devant elle, les tortures dont ils l'enveloppaient, le dégoût de la solitude qu'ils cherchaient à lui inspirer, le désespoir où ils s'efforçaient de la pousser échouèrent toujours devant la constance et la fermeté de son âme. Ils se ruèrent alors sur son corps; ils lui firent souffrir d'incroyables douleurs, ils la précipitèrent dans des maladies étranges; plusieurs fois ils la réduisirent à un état de mort apparente. A toutes ces douleurs, Marguerite n'opposait rien que son humilité et sa confiance à l'Enfant Jésus. Le saint Enfant est ma force et mon secours, disait-elle. En effet, l'Enfant Jésus lui communiquait les grâces les plus abondantes d'innocence et de lumière. Les saints venaient à elle et prenaient soin de l'instruire et de la former aux vertus qu'ils avaient pratiquées : sainte Claire, sainte Catherine de Gênes, saint François d'Assise, saint Bruno, sainte Thècle, saint Etienne, sainte Thérèse, fortifiaient le cœur de cette humble

fille du Carmel. Elle s'entretenait familièrement avec eux et répondait de toute son âme aux invitations qu'ils lui faisaient d'adorer ensemble le Dieu bon et miséricordieux. Les anges enviaient, pour ainsi dire, aux saints l'instruction de ce cœur privilégié ; ils entouraient souvent cette petite Sœur et l'entretenaient de la sainte présence de Dieu. Un des anges, qui honorent particulièrement l'enfance du Sauveur des hommes, était devenu son compagnon habituel. L'Enfant Jésus lui-même, comme nous l'avons dit, ne manquait pas de se communiquer et de multiplier ses caresses : il lui faisait part du bonheur qu'elle devait éprouver au ciel, il lui assurait qu'elle serait son temple et que son esprit demeurerait en elle. La veille du jour où elle prononça ses vœux, la sœur Marguerite fut soulevée de terre et attirée à la hauteur d'une statue de la sainte Vierge, et là, droite, immobile, le visage enflammé de l'amour le plus ardent, elle apprit de la Reine des Vierges les dispositions qu'elle devait apporter au sacrifice qu'elle allait faire le lendemain et au parfait abandon avec lequel elle devait se donner à Dieu.

Le jour où, sous le nom de Marguerite du Saint-Sacrement, elle s'engagea définitivement dans l'ordre du Carmel, comme elle s'avançait vers l'autel, elle vit une troupe nombreuse d'anges et d'esprits bienheureux se presser autour du Sauveur, qui lui apparut sous les traits d'un enfant dont le visage était d'une douceur ravissante. Il l'encourageait à prononcer ses vœux, il répandait sur elle une rosée céleste qui éteignit toute affection de la terre ; il purifia son âme et la revêtit comme d'une robe nuptiale d'innocence et de simplicité ; il lui donna devant toute cette cour céleste le titre de son épouse, et voulant la faire connaître à tous les esprits du ciel, il leur dit : Vous la reconnaîtrez à ce signe ; et il grava sur son front : *Ma petite épouse.*

Depuis ce jour, Marguerite semblait ne plus appartenir à la terre : sa conversation était au ciel, et toutes les conversations du siècle ne pouvaient en détourner son esprit. Quelquefois, quand on la menait au parloir et qu'on commençait à lui parler des choses du dehors, ses frères les anges l'excitaient à glorifier le Seigneur avec eux ; les saints l'élevaient et l'appliquaient avec eux à Dieu ; elle entendait alors ce qu'elle appelait le *son de Dieu;* rien n'entrait plus dans son esprit de ce qu'on pouvait lui dire, et il n'y restait que ces paroles : Dieu seul est grand, saint et adorable ! Quand elle avait à parler d'elle-même, elle se nommait « celle qui appartient au saint Enfant Jésus. » Ce saint Enfant la faisait pénétrer chaque jour davantage dans une science ineffable, dans les mystères mêmes du ciel ; il lui communiquait les richesses de son cœur, il lui découvrait l'amour de ce cœur sacré pour les hommes et lui faisait connaître les merveilles qu'il devait, un peu plus tard, faire éclater aux yeux d'une autre de ses admirables épouses, au couvent de la Visitation de Paray-le-Monial. Les manifestations se multipliaient : c'était toujours le saint Enfant qui se montrait à sa petite épouse ; elle le voyait sans cesse, et rien ne pouvait la distraire de cette vue. Les grâces qu'elle recevait se communiquaient autour d'elle, surtout à ses compagnes du monastère qui semblaient redoubler de ferveur et de recueillement ; de là elles se répandaient, comme un torrent de salut, sur la ville de Beaune et sur la France entière. Les saints semblaient empressés de voir enrichir la petite épouse du saint Enfant ; ils venaient le supplier de l'orner et de l'embellir des grâces qu'ils avaient obtenues eux-mêmes plus particulièrement pendant leur vie. Les ravissements de Marguerite étaient continuels : elle était sans cesse transportée à Bethléem ou à Nazareth ; elle discernait les diverses hiérarchies des anges. Au milieu de ces merveilles, sa vie s'é-

coulait dans les plus horribles douleurs. Le saint Enfant, qui voulait lui faire honorer d'une façon particulière son enfance, lui communiquait aussi toutes les douleurs de sa Passion.

Rien de singulier et rien de beau comme le récit de ce qu'on pourrait appeler la compassion de la Sœur Marguerite. Son âme, unie à celle de son époux, entra dans ses angoisses et ses douleurs. Elle connut l'énormité du péché ; la multitude et le poids de ceux qui se commettent parmi les hommes l'accablaient : elle en voyait le nombre toujours croissant monter comme un flot débordé capable de submerger le monde entier. Elle passait les jours et les nuits agenouillée devant son crucifix et priant pour les pécheurs. Quand quelques-uns lui étaient particulièrement recommandés, elle multipliait ses prières et ses pénitences, et elle persévérait à mesure que résistait l'endurcissement de ces malheureux. Elle usait de la familiarité de son titre d'épouse : O mon Dieu, disait-elle, je ne vous quitterai pas jusqu'à ce que vous répandiez vos grâces sur ces âmes ! O saint Enfant Jésus, je ne sortirai pas d'ici que vous ne m'ayez accordé leur salut ! De même qu'elle voyait la laideur et le nombre des péchés de ceux qui lui étaient recommandés, elle démêlait aussi leurs plus légers mérites, elle s'en armait pour plaider en leur faveur : O saint Enfant Jésus, disait-elle, cette pauvre créature n'a-t-elle pas assisté les pauvres ? n'a-t-elle pas invoqué votre Mère ?

Cette prière ardente et confiante triomphait de tous les obstacles et renversait tous les artifices de Satan. Le saint Enfant Jésus avait promis à sa petite épouse de ne lui rien refuser : il lui tenait parole. La confiance qu'elle avait dans cette promesse ne l'empêchait pas d'aider par la pénitence à l'efficacité de ses prières; elle se croyait chargée de satisfaire à la justice divine, et elle ne s'épargnait pas. Malgré les douleurs inouïes que lui faisaient supporter les péchés des hommes,

malgré les souffrances dont les démons l'accablaient et les maladies extraordinaires et surnaturelles, dirait-on, dont elle était affligée, elle était tourmentée d'un ineffable désir d'expiation. O mon Dieu! disait-elle, ne souffrirai-je pas davantage pour vous? Ces vœux devaient être exaucés comme tous les autres ; et Marguerite, dans des ravissements ineffables, fut associée, avons-nous dit, à toutes les douleurs de la Passion.

Ce fut vers le carême de 1634. Unie d'abord pendant une extase de quarante jours au jeûne de Notre-Seigneur, elle entra ensuite dans sa mystérieuse agonie. Aucune des souffrances de la Passion ne lui fut épargnée : son visage exprimait avec une force et une vérité effrayantes des sentiments surhumains d'abattement, de résignation et de douleur; en même temps, les traces des meurtrissures et des blessures qui firent le salut du monde, s'imprimaient sur son corps. Surtout l'âme de l'épouse était initiée aux angoisses et à tous les mystères de tristesse et d'amour opérés dans le cœur du Sauveur.

Les historiens ont rapporté jour par jour tout le détail de cette agonie de la Sœur Marguerite. Malgré tant de grâces singulières, malgré l'abondance des communications incessantes de son époux, malgré tant de priviléges douloureux et glorieux, elle restait humble, soumise, s'employant avec ardeur aux travaux les plus abjects, à balayer la maison, à laver la vaisselle. Elle était quelquefois entourée d'un éclat extraordinaire qui permettait à peine à ses compagnes de fixer les yeux sur elle. Une d'entre elles lui dit un jour naïvement : Ma sœur, je ne crois pas que ce soit vous. On la reconnaissait néanmoins toujours à son obéissance merveilleuse comme aux jours de son noviciat. Cependant son influence s'étendait au delà du couvent. Ceux qui l'approchaient, recevaient d'elle une vive impression de piété et de salut ; pour citer des juges compétents, il suffit de rappeler

les témoignages de M. de Renty, de M. Olier, de M. Amelotte, qui a été l'historien des grâces extraordinaires accordées à la petite épouse du saint Enfant Jésus. Les âmes initiées à la piété n'étaient pas seules à connaître et à sentir sa puissance. Des pécheurs ont été terrassés par une seule de ses paroles : elle était quelquefois ravie en leur présence et leur reprochait alors leurs désordres avec une grande véhémence. Une personne scandaleuse de grande condition, qui avait demandé à la voir, fut tout éperdue de ses apostrophes et, s'humiliant devant la Majesté divine, qui éclatait dans les paroles et dans le maintien de cette humble religieuse, ne put que s'écrier : Demandez à Dieu qu'il ne me punisse pas dans sa colère, mais qu'il me fasse miséricorde ! Il n'était pas d'ailleurs nécessaire d'être en sa présence pour éprouver les salutaires effets de ses prières : au fond de son cloître, elle assistait les grands de la terre ; par ses supplications auprès de son divin Époux, et par ses souffrances, elle intervenait dans les événements politiques et suspendait les fléaux près d'éclater.

En 1636, la peste ravageait notre pays ; six armées étaient en campagne, occupées à la défense du royaume attaqué de divers côtés, et toutes étaient loin d'être heureuses : Beaune semblait menacé. Notre-Seigneur dit à Marguerite : Hâte-toi de prier pour ce peuple coupable. Puise au plus tôt dans les trésors de mon enfance : c'est par ses mérites que tu obtiendras sa grâce. Notre-Seigneur enseigna ensuite la manière dont il voulait être honoré depuis le moment de son incarnation jusqu'à sa douzième année. Marguerite se hâta d'obéir ; la dévotion au saint Enfant, la méditation habituelle des mystères de cette enfance divine se propagèrent rapidement. On éleva à Beaune une chapelle consacrée au saint Enfant. Les promesses se réalisèrent : il y eut néanmoins quelques alternatives de crainte ; les fidèles hési-

tèrent dans leurs dévotions ; Marguerite n'hésita pas dans sa confiance : le saint Enfant d'ailleurs lui expliquait son action. J'humilie l'esprit de mon peuple et le fais revenir à moi, lui disait-il. Les choses arrivèrent enfin selon sa parole ; l'armée allemande qui faisait trembler Beaune fut obligée de se retirer : les ennemis, qui avaient pris divers avantages dans les autres contrées du royaume, les perdirent. Un autre gage devait bientôt être donné à la paix et à la prospérité du royaume par la naissance de Louis XIV. La reine Anne d'Autriche reconnaissait qu'elle était redevable de cette grande faveur aux prières de la petite épouse de l'Enfant Jésus. Dix ans après la mort de Marguerite, la reine-mère vint avec le roi, âgé de vingt ans, acquitter dans la chapelle de Beaune la dette de sa reconnaissance.

Pendant que ces puissants effets des prières de Marguerite se répandaient au dehors, les merveilles se multipliaient dans l'intérieur du couvent de Beaune. Les caresses de l'Enfant Jésus, les plus insignes faveurs, les souffrances les plus vives ne cessaient pas.

Nous ne pouvons entreprendre ici l'analyse de ces merveilles, dont le détail d'ailleurs est si bon à connaître. Du moins pouvons-nous assurer qu'au point de vue de l'histoire rien ne nous paraît mieux établi que les faits surprenants de la vie de Marguerite du Saint-Sacrement. Il est impossible de les reléguer dans les vagues imaginations de ce qu'on appelle communément la légende, sans prendre la peine de définir ce mot. Les événements sont d'hier, et nous avons de nombreux témoins devant nous. Les biographes contemporains, en effet, n'ont pas manqué à Marguerite du Saint-Sacrement, et ils sont dignes de créance. Le principal est M. Amelotte. On sait si ce disciple de M. de Condren est un juge compétent sur toutes les questions de spiritualité. Au dire de M. de

Condren, M. Amelotte, parmi les éminentes qualités de son esprit et de sa sainteté, était surtout remarquable par un don particulier de sagesse, et M. Olier le tenait pour miraculeusement éclairé et doué d'une plénitude de sagesse admirable. Le témoignage de M. Amelotte sur les faits, dont il a été le témoin et qu'il a étudiés, est donc d'une grande valeur, et il serait difficile d'en imaginer un plus grave et plus autorisé. Il avait eu de longues et fréquentes communications avec Marguerite du Saint-Sacrement, et il parlait en pleine connaissance de cause. Son témoignage d'ailleurs n'est pas isolé, il a été publié sous la garantie de cinq évêques. En écrivant la vie de Marguerite du Saint-Sacrement, M. Amelotte cédait aux instances de M. Olier. Celui-ci avait été mis par M. de Renty en relation avec cette grande Carmélite. Il professait la plus haute estime des grâces et des lumières dont elle était comblée. Il avait approuvé la dévotion à la Sainte-Enfance, l'avait introduite à la communauté, au séminaire et à la paroisse de Saint-Sulpice. Afin de la propager, il avait chargé un de ses prêtres de faire un petit traité sur l'*Enfance chrétienne*. On faisait l'office de la Sainte-Enfance le 25 de chaque mois : cet usage se perpétua, et pour rendre cet office plus solennel, Fénelon composa plus tard les litanies du Saint-Enfant Jésus que l'on chantait après vêpres. Cette dévotion n'est pas perdue aujourd'hui. Par un indult du 4 décembre 1855, Notre Saint-Père le Pape Pie IX a érigé en archiconfrérie la petite association formée autrefois à Beaune par Marguerite du Saint-Sacrement. Le corps de cette dernière préservé des fureurs révolutionnaires repose dans le nouveau monastère des Carmélites de Beaune. La piété des fidèles l'entoure de respect et de confiance. Il y a de beaux récits des grâces signalées que les dévots de la Sainte-Enfance ont obtenues par l'intercession de la petite épouse du divin Enfant.

On s'associe volontiers à leurs affections et à leur reconnaissance. On aime à partager leurs désirs et à souhaiter que l'Eglise, examinant les merveilles de la vie extraordinaire de Marguerite du Saint-Sacrement et toutes celles qui se continuent encore par son intercession, prononce souverainement sur les titres à la vénération publique que peut avoir l'humble fille du Carmel.

III

MICHEL LE NOBLETZ.

Michel Le Nobletz fut un des plus grands personnages du dix-septième siècle et sans contredit un des plus saints. Digne émule de saint Vincent de Paul, il passa sa vie à instruire les pauvres et à pratiquer une vie de mortification et de zèle dont les récits sont admirables. Il était né en 1577. Son père, un des quatre notaires publics du pays de Léon en Bretagne, était un catholique d'une vertu peu commune, bien que, disent les historiens de son illustre fils, il fût un peu trop porté au gain. Il avait onze enfants : Michel était le quatrième des garçons. Ce fut l'enfant de bénédiction qui travailla au salut et à la sanctification de toute la famille. Il estimait comme de grandes grâces d'être né de parents catholiques, le jour de saint Michel, et d'avoir ce puissant archange pour patron. Il remerciait aussi la Providence de lui avoir donné pour nourrice une pauvre femme, qui l'avait offert tous les jours au bon Dieu et avait prié avec ferveur et persévérance pour que l'enfant, à qui elle donnait ses mamelles, fût un fidèle serviteur de Jésus-Christ. Le lait qui lui avait été prodigué par cette pieuse femme, paraissait à Michel Le Nobletz lui avoir été moins précieux et moins utile que les ardentes prières dont elle avait ainsi nourri l'âme de ce précieux nourrisson. De

bonne heure il donna de grandes marques de piété ; son plaisir était de se mettre en prière dans les églises. Il y en avait une auprès du château de son père, dont elle était séparée par un petit étang. Michel n'avait pas quatre ans qu'on le retrouvait sans cesse dans cette église. Le chemin pour y arriver côtoyait l'étang et était assez dangereux pour un si jeune enfant ; aussi lui faisait-on défense d'y passer ; mais il disait qu'une belle dame venait le prendre par la main pour le conduire dans le sanctuaire, où elle lui apprenait à prier.

Sa jeunesse, prévenue de telles bénédictions, se passa dans une modestie et une piété admirables. Il avait environ quatorze ans lorsque Notre-Seigneur se montra à lui dans une beauté ravissante au-dessus de toute parole humaine. Cette vision anima le zèle du jeune Le Nobletz : il commença à professer pour le monde et pour tout ce qu'il estime un mépris extrême, à pratiquer les austérités les plus rudes et à se prémunir de toutes manières contre le démon de la volupté, qui en cette fleur de l'âge commence à tendre ses amorces autour des âmes. On raconte qu'il fit comme saint Bernard, et sentant la concupiscence approcher de son cœur, il se jeta dans un étang glacé où il resta plusieurs heures.

En ce temps, la coutume des Bretons était d'aller étudier à Bordeaux. Après la conversion du roi Henri et la pacification des guerres religieuses, Michel Le Nobletz fut envoyé avec ses frères dans cette grande ville. L'usage des étudiants qui fréquentaient alors les Universités était d'y vivre en corps de nation, d'être unis entre eux, d'épouser les querelles les uns des autres, et de s'élire un chef qu'ils appelaient Prieur. Ce chef devait les assembler et les conduire dans toutes les affaires où il y allait, disaient-ils, de l'honneur de leur pays. Le frère aîné de Michel Le Nobletz fut élu prieur des Bretons à Bordeaux. Dans le but de lui venir en

aide au besoin, Michel se mit à apprendre les armes. Son courage et son adresse à cet exercice le firent remarquer, et il fut bientôt appelé lui-même à la dignité que remettait son frère. Sa commission l'obligeant alors à voir tous les écoliers de son pays, il fréquenta des débauchés, il se mêla à leurs querelles, il les soutint même les armes à la main. La sainte Vierge ne l'abandonna pas. Un jour, dans une rixe où il était sur le point d'atteindre et de percer son adversaire, la Dame qui lui avait apparu dans son enfance se montra à lui et lui retint le bras. Un autre jour, il courait à un rendez-vous où devaient se trouver les Bretons, il entendit crier après lui : Arrête ! arrête ! Il se mit aussitôt sur la défensive et tira son épée, quand la vision, qu'il connaissait bien, se montra encore. La divine Mère, lui rappelant toutes les grâces dont Dieu l'avait prévenu, lui recommanda avec force le chemin de l'humilité, de la simplicité, de la pauvreté et du mépris du monde, où il faut suivre Jésus-Christ. Michel, tombant à genoux et déposant son épée aux pieds de la Vierge, lui promit de la prendre désormais pour sa perpétuelle et unique maîtresse, et de ne plus jamais combattre que sous la conduite et les étendards de son Fils.

En même temps, il sentit son âme remplie d'une ardeur et d'une lumière comme divines; il vit les dangers qu'il courait au milieu des engagements où il s'était laissé entraîner; la crainte des jugements de Dieu le saisit : il considéra qu'à l'Université de Bordeaux, où il étudiait les lettres humaines, il perdait son temps, puisqu'il était privé des instructions et de la direction nécessaires à la vie spirituelle; il pleura, il gémit longtemps, implorant l'Esprit-Saint et suppliant la sainte Vierge de lui indiquer en particulier les voies où elle lui conseillait de marcher. Il était dans ces inquiétudes et il persévérait dans ses prières, lorsqu'il

apprit que les Pères Jésuites tenaient à Agen un collége où, suivant leur vocation, leur but était d'inspirer la vertu et la piété aux écoliers, autant que de les instruire dans les sciences. Il crut avoir trouvé le moyen de travailler efficacement à son salut et d'échapper aux entraînements qu'il avait subis à Bordeaux : il se rendit à Agen. Il avait vingt ans. Il s'appliqua à l'étude des lettres et de la philosophie, mais surtout à la pratique de la vertu. Il sentait naître dans son cœur une tendresse particulière et un amour passionné pour les pauvres. Afin de remercier Dieu de cette grâce, il s'engagea envers lui, par une promesse formelle, au mépris du monde ; et mettant aussitôt cette promesse à exécution, il s'éloigna de la compagnie des jeunes gens et des gentilshommes, vivant dans une retraite absolue et uniquement occupé à ses études et à ses prières. Il ne voyait que par rencontre les personnes de sa connaissance, et tout en gardant les devoirs de la bienséance, il ne prononçait auprès d'elles que les paroles absolument nécessaires pour conserver l'union de paix et de charité.

Dans cette retraite, son zèle s'enflammait : la vie de saint Ignace faisait ses délices ; il y trouvait des exemples qu'il essayait de mettre en pratique. Il voulait travailler au salut des âmes. Ses prières et ses conseils ranimèrent la foi de plusieurs de ses condisciples, les tirèrent de leurs désordres et les remirent dans le chemin de la perfection. Un, entre autres, Breton comme lui, qui, après avoir embrassé et tenu quelque temps la profession des armes, était revenu aux lettres, vendit ses livres et tout son bien, en distribua le prix aux pauvres pendant une épidémie qui sévit dans la contrée, et n'eut plus de ressources pour s'entretenir dans ses études que ce qu'il pouvait gagner en enseignant les premiers éléments des lettres aux petits enfants. Michel Le Nobletz s'appliquait à un pareil détachement ; tout l'argent dont il pouvait disposer était dé-

pensé en aumônes : il pratiquait la pauvreté la plus exacte, et il demandait à Dieu d'exercer sa vertu en le livrant aux opprobres. Ses vœux furent entendus ; il éprouva alors sa faiblesse; il reconnut que la calomnie et les injures troublaient la paix de son âme et éveillaient dans son cœur de pénibles ressentiments. Il eut recours à la prière et mit toute sa ferveur à demander la force de porter cette croix. La sainte Vierge lui apparut, l'encouragea à ne rien craindre, l'assurant qu'elle l'assisterait toujours et que le Seigneur le défendrait.

Durant ces années, d'ailleurs, les grâces et les communications divines n'étaient pour ainsi dire pas ménagées à Michel Le Nobletz : il se préparait avec courage à accomplir la volonté de Dieu, et il demandait sans cesse des lumières pour le choix d'un état. Ce fut après de longues prières et d'ardents exercices de mortifications qu'il se décida à embrasser l'état ecclésiastique ; mais, malgré ses désirs et l'attrait qu'il ressentait pour la vie religieuse, il ne voyait pas clairement encore la voie où il devait entrer. Après avoir terminé ses études littéraires à Agen, il revint à Bordeaux pour étudier la théologie. En même temps qu'il avançait dans cette science, il avançait aussi dans la vie spirituelle : la charité s'exaltait dans son âme; il donnait aux pauvres tout le temps qu'il ne consacrait pas aux études et aux prières. Il fréquentait les hôpitaux, visitait et soulageait les malades. A Agen, il s'était déjà appliqué à parcourir les campagnes pour faire le catéchisme au pauvre peuple tombé dans l'hérésie ou sollicité par elle. A Bordeaux, pour travailler à la même œuvre, il réunit et organisa en confrérie les étudiants de théologie. Ils allaient deux par deux dans les campagnes, ranimer et confirmer la foi des populations.

Après quatre ans d'études théologiques, Michel, à l'exemple de saint Ignace, se prépara par la pénitence, les mortifica-

tions les plus dures et une continuelle oraison, à recevoir les ordres sacrés. Les derniers six mois qu'il passa à Bordeaux furent consacrés à ces exercices : il couchait sur un peu de paille, il s'abstenait de porter du linge et passait les jours et une grande partie des nuits en prière et en méditation. De retour dans son pays, accueilli avec joie par ses parents, qui admiraient sa science et sa vertu, mais qui, dans des pensées humaines, voulaient tirer de tant de faveurs du ciel quelques avantages temporels pour l'honneur de la famille entière, Michel Le Nobletz eut bientôt à lutter contre les désirs et les sollicitations de son père. La coutume de Bretagne donnait à l'aîné de la famille les deux tiers de l'héritage paternel ; le dernier tiers était partagé entre les filles et les cadets : il devait pourvoir à dix parts dans la famille de Michel Le Nobletz. Aussi le père, tout en admirant l'humilité et la vertu de son fils, ne doutait pas qu'il ne voulût saisir avec joie les occasions, que le rang et la considération de sa famille dans la province lui ménageraient, d'obtenir quelques bénéfices capables de lui assurer les moyens de vivre avec honneur et de rendre d'ailleurs à l'Église les services qu'elle était en droit d'attendre de sa science et de sa capacité. Une occasion se présenta bientôt, et le bon gentilhomme fut bien surpris d'apprendre que son fils était incapable d'accepter aucune dignité ecclésiastique, qu'il n'avait pas la force de porter la charge des âmes qu'entraînait le bénéfice qu'on proposait, et que tout son désir, après avoir reçu les saints ordres, était de faire des missions aux peuples de la basse Bretagne, dont l'ignorance et la grossièreté avaient grand besoin d'instruction. Un pareil dessein semblait insensé ; le père s'en indigna, et, ne pouvant vaincre la résistance qu'il rencontrait, il s'emporta à la fin et ordonna à ce fils, dont la vocation était de s'occuper des ignorants et des simples, de s'employer tout aussitôt à conduire paître un

troupeau. Michel obéit et garda les moutons aux champs ; mais il persévéra dans sa résolution, et bientôt le père le chassa de la maison paternelle.

Le serviteur de Dieu se retira chez sa nourrice : il y vécut dans une grande pauvreté, qui, pour n'être plus tout à fait volontaire, n'en fut pas moins pratiquée avec amour. Sa famille, ses proches, tous ceux qui le connaissaient, déploraient son extravagance. On le regardait comme un fou ; ceux qui l'aimaient s'affligeaient de le voir enfouir les riches talents qu'il avait reçus de Dieu. Michel persistait dans son dessein, persévérait dans la prière et la pénitence, et n'avait que des actions de grâces à rendre d'être ainsi en butte à ce mépris du monde, que Dieu lui avait montré comme le premier fondement de la vie spirituelle. Après avoir passé six mois dans la confusion et les opprobres, il alla à Paris pour y chercher un directeur avec qui il pût conférer de la conduite de Dieu sur son âme. Il s'adressa au P. Cotton, lui ouvrit son cœur, lui parla des dons et des grâces qu'il avait reçus, de son désir de travailler au salut du prochain et des sentiments de mépris qu'il voulait professer pour le monde. Le P. Cotton admira les trésors de la grâce, exhorta Michel à ne plus différer à recevoir l'onction sacerdotale et l'engagea à vivre selon les lumières que Dieu lui communiquait.

Sitôt qu'il fut ordonné, Michel revint dans son pays ; mais avant de se mettre à l'œuvre, comme s'il n'était pas assez préparé, il se retira dans une solitude au bord de la mer, à Trémenach, dans une petite cellule, où il mit en pratique toutes les austérités des anciens ermites des déserts. Vêtu d'un cilice, couchant sur la dure, jeûnant et se macérant de toutes manières, il passa une année entière sans parler à aucun être humain et uniquement appliqué à converser avec Dieu. Dieu se communiquait avec abondance à son serviteur ; il lui ensei-

gna pendant cette retraite le sage discernement des différentes matières qu'un missionnaire doit traiter selon la diversité des personnes qu'il veut gagner à Jésus-Christ. Pendant cette exacte pénitence, Le Nobletz conçut aussi un plan de conduite et d'enseignement qu'il devait garder toute sa vie pour travailler efficacement à l'instruction et au salut des peuples grossiers auxquels il voulait porter la lumière. Les grâces les plus précieuses et les plus grandes délices inondaient le cœur de l'humble pénitent, et son amour du mépris du monde s'exaltait encore dans ce commerce intime avec Dieu. En abandonnant sa solitude, il n'abandonna aucune de ses austérités. Se refusant absolument l'usage du vin, préparant lui-même chaque jour son unique repas, composé du pain le plus grossier et du bouillon destiné aux derniers valets, il se mit enfin à son œuvre apostolique.

Les paroisses de Bretagne comprennent encore aujourd'hui de grandes étendues de terrains, où les maisons sont disséminées et à de grandes distances les unes des autres; Michel Le Nobletz commença à exercer son zèle sur la paroisse où demeurait toute sa famille. Après avoir célébré la messe, il visitait les maisons, parcourait les champs, les bois et les pâtures, interrogeant tous ceux qu'il rencontrait sur leur créance, les reprenant de leurs péchés, leur apprenant l'Oraison dominicale et les autres prières essentielles, leur enseignant les préceptes de la foi. Le dimanche, il étendait ses courses au delà de la paroisse de Plouguerneau, prêchant, confessant, catéchisant partout avec un grand zèle. Au milieu de cette merveilleuse sollicitude pour les âmes, il n'oubliait pas les corps et leurs infirmités; il soulageait les malheureux de tout ce qu'il pouvait; et quand ses ressources étaient épuisées, et elles l'étaient presque toujours, il mendiait pour les pauvres. Cette vie admirable parut scandaleuse aux yeux des hommes. Les res-

sentiments de toute sa famille surtout s'irritaient de voir un gentilhomme mener cette manière de vie vagabonde et abjecte, livré à tous les déréglements d'une humeur insensée. Sa mère, qui avait jusque-là toujours cherché à apaiser l'orgueil paternel, en put elle-même supporter davantage les extravagances de ce fils, et prit parti contre lui. Ses prédications hardies et véhémentes excitaient les inimitiés des puissants et des débauchés de la paroisse ; plusieurs complotèrent et tentèrent à diverses reprises de le faire mourir.

Michel Le Nobletz eût pu quitter la contrée et porter son zèle ailleurs ; mais il avait promis au Sauveur de ne refuser aucune occasion de prendre part aux ignominies de la Croix. Le mépris qu'on lui manifestait de toutes parts était un gain pour lui. Le bon Dieu, cependant, ne semblait plus répondre au zèle de son serviteur ; au début de cette carrière extraordinaire, au milieu de ces soulèvements de la colère publique, Michel ne trouvait plus dans son âme la joie intérieure, les consolations et les lumières qui lui avaient été prodiguées durant sa retraite. Il comprenait néanmoins que cette épreuve même était une nouvelle grâce, et il en remerciait Dieu. Il voyait ses prédications et ses efforts, qui déchaînaient tant de haines contre lui, réussir auprès des pauvres ; le missionnaire s'accommodait à la portée de l'intelligence de ces derniers ; il avait imaginé des paraboles qu'il développait avec une grande clarté, et qui rendaient sensibles à ses auditeurs les vérités qu'il voulait leur rappeler. Il resta ainsi à Plouguerneau, presque uniquement appliqué au soin des âmes des habitants de cette paroisse, jusque vers l'an 1607. A cette époque, plus heureux que saint Martin, il eut la joie de coopérer efficacement à la conversion de son père, qui lui rendit enfin ses bonnes grâces, et qui, sous la direction de ce fils jusque-là tant persécuté, entra dans les voies de la perfection.

La providence de Dieu tira ensuite Michel Le Nobletz de la paroisse de Plouguerneau. Il commença à exercer sa charité dans le diocèse de Tréguier; mais la tendresse qu'il avait pour le pays de Léon le ramena volontiers dans ce diocèse. Il prêchait souvent dans les villes, quoique l'instruction des populations les plus dépourvues de secours spirituels fût toujours le principal objet de ses désirs. Il évangélisa avec un succès admirable les diverses îles du diocèse; elles étaient pauvres, et plusieurs étaient entièrement dénuées de prêtres. L'attachement et la reconnaissance de ces populations ne purent fixer le missionnaire au milieu d'elles ; il pénétra dans le diocèse de Cornouailles et finit par y résider vingt-cinq ans sur la côte de Douarnenez.

L'amour de Dieu l'embrasait. Aimons Dieu, aimons Dieu, mon cher frère, répétait-il au P. Quintin, son ancien compagnon d'études et son fidèle compagnon de travaux : en prononçant ces paroles, son visage paraissait lumineux et enflammé. Cette flamme de son cœur, qui apparaissait ainsi sur son visage, se communiquait à ceux qui l'entendaient. Il exerçait d'abord ses disciples au mépris du monde. Il avait embrasé de la folie de l'amour de Dieu une de ses sœurs, belle, jeune, d'un caractère actif et entreprenant, d'un esprit agréable et dont le cœur avait été fort engagé dans tous ces desseins de fortune, de vanité et de triomphes trop ordinaires aux jeunes personnes. Michel Le Nobletz l'excita d'abord à se dépouiller de ses bijoux, de ses parures, et à s'exercer à une vie sévère. Pour la faire avancer dans l'amour de la Croix, il la fit revêtir un jour d'une manière de sac de toile grise, il lui mit une besace sur le dos, et dans cet équipage, un jour de fête, la fit conduire dans les principales églises de la ville, demandant l'aumône et se laissant passer pour insensée. Marguerite Le Nobletz, à l'aide de telles

épreuves, fit de grands progrès dans la vertu ; elle vint rejoindre son frère pendant qu'il était au Conquet, voulant, autant que possible, participer aux travaux des missions. Elle réunissait dans une chaumière les petites filles du Conquet, de Saint-Matthieu et des campagnes environnantes, leur faisait des instructions auxquelles venaient souvent assister les mères, touchées de la charité qu'exerçait envers leurs enfants une noble demoiselle.

Pendant les vingt-cinq années qu'il séjourna sur la côte de Douarnenez, le bon missionnaire avait imaginé d'ajouter aux paraboles qu'il avait toujours eu coutume d'expliquer au peuple, des peintures qui en représentaient les principales circonstances : il avait instruit une pauvre femme de campagne à expliquer ces tableaux : on entremêlait ces explications de cantiques, de lectures spirituelles et de leçons de catéchisme pour les enfants. Ces exercices portaient de grands fruits ; les peuples y prenaient le goût des choses spirituelles. Les cantiques pieux avaient remplacé sur les barques des pêcheurs et dans les travaux des champs tous les refrains qu'on avait accoutumé d'y entendre. Les enseignements de la foi pénétraient ainsi dans le cœur du pauvre, et reprenaient dans toutes les circonstances de la vie la part qui leur appartient. Dans toutes ses missions, Michel Le Nobletz faisait ce qu'il avait essayé d'abord à Plouguerneau, et en s'occupant des âmes, il n'oubliait pas les besoins du corps. Il exerçait de pieuses veuves à recueillir des aumônes et à visiter les pauvres ; partout où il passait, il établissait avec un ordre admirable cet ensemble de prières, d'instructions et de charité, qui est essentiel à la bonne police des États, que les combinaisons des politiques ne peuvent créer et que l'Église, on le voit, réalise facilement à l'aide des instruments les plus chétifs, un prêtre et quelques pauvres femmes touchés de l'amour de Dieu.

Au milieu de ces travaux, le missionnaire n'avait rien changé à la vie austère, pauvre, mortifiée, dont nous avons parlé. Les injures et les obstacles qu'il avait rencontrés aux premiers jours de son apostolat ne lui avaient non plus jamais manqué. Le monde, au lieu d'admirer cette vie et ses efforts, les prenait souvent en haine. La calomnie s'attachait au saint homme avec persistance. Après avoir passé vingt-cinq ans sur cette côte de Douarnenez, que la sainte Vierge lui avait indiquée comme le lieu où il devait exercer son zèle et où il avait en effet accompli des choses merveilleuses, il en fut chassé brusquement et honteusement. Il partit sans murmurer, aussitôt qu'il eut reçu l'ordre de quitter la contrée, et il se retira de nouveau dans le pays de Léon. Il y dépensa ses dernières forces dans les travaux où il avait usé toute sa vie ; avant de mourir, il fut assuré que son œuvre se perpétuerait. Il avait eu des compagnons et des disciples auprès de lui, mais il savait, par une lumière prophétique, que son véritable successeur appartenait à la Compagnie de Jésus ; et il appelait de tous ses vœux le moment de voir ce successeur commencer ses travaux. Il eut ce bonheur ; il put remettre au P. Maunoir les conseils et les règles qu'il avait composés pour l'exercice des missions.

Après plus de quarante années de cette vie apostolique, Michel Le Nobletz mourut au Conquet au mois de mai 1652, après une longue maladie et de terribles agonies, où les démons déchaînés ne purent ni lasser sa patience, ni vaincre son courage.

Ses travaux n'avaient pas été inutiles, il avait dans ses missions instruit, assure-t-on, plus de quatre cent mille âmes et on lui attribuait douze mille conversions extraordinaires. Son renom de sainteté était grand ; les merveilles qui s'opérèrent par l'intercession du serviteur de Dieu, après

sa mort, accrurent encore la confiance des peuples. Ce qui est plus admirable peut-être, c'est la persistance des édifices construits par cet homme dévoué. Non-seulement l'œuvre des missions de la basse Bretagne subsista, non-seulement ceux à qui le bon missionnaire avait enseigné la foi persévérèrent dans la voie qu'il leur avait ouverte, mais les pays même où il avait travaillé ont conservé jusqu'à nos jours la bonne odeur des enseignements divins. C'est à Michel Le Nobletz qu'on attribue l'esprit de piété et surtout l'intégrité de mœurs qui distinguent encore aujourd'hui les populations des anciens diocèses de Tréguier, de Léon et de Cornouailles. On conçoit le souvenir que la Bretagne garde à cet apôtre, à ce véritable restaurateur de la patrie.

IV

PASCAL ET LES PROVINCIALES.

Pascal a deux faces. Sous un de ses aspects il excite la bile de Voltaire : Attends, Pascal, attends, écrivait l'irascible philosophe de Ferney, tu as un chapitre sur les prophéties qui n'a pas le sens commun. Et on sait comment l'auteur du *Dictionnaire philosophique* s'est appliqué à venger le sens commun. Vu d'un autre côté, le même Blaise Pascal réjouit, épanouit et délecte M. Cousin, qui n'est pas uniquement friand de ragoûts littéraires, et qui trouve aux *Provinciales*, des charmes incomparables. Elles sont à ses yeux le vrai et presque l'unique titre de gloire de Pascal, aussi ne leur ménage-t-il pas l'éloge. « C'est surtout aux *Provinciales*, dit-il, que « le nom de Pascal demeure attaché, c'est de là, c'est du cou« rage avec lequel il prit en main une cause, bonne ou mau« vaise en soi, mais injustement opprimée, c'est de la mâle « conviction qu'il opposa à ce scepticisme déguisé qui s'ap« pelait le probabilisme, c'est précisément de ce dogma« tisme admirable du sens commun et de la vertu que Pascal « tire sa popularité. » Nicole était de même sentiment. Madame de Lafayette ayant dit du livre des *Pensées* que c'était *méchant signe pour ceux qui ne le goûtaient pas*, Nicole reconnut avoir quelque chose de ce méchant signe ; les *Pensées*

étaient trop dogmatiques pour lui, elles incommodaient son amour-propre qui, disait-il, n'aimait pas à être régenté si fièrement. En faisant ainsi ses réserves sur les *Pensées*, Nicole, on le sait, se dévouait tout entier aux *Provinciales*, les annotait et les mettait en latin. Le génie de Pascal fait peut-être une singulière grimace dans le latin de Nicole; mais on prétendait que le chef-d'œuvre ne devait pas être uniquement réservé à la France : on essayait d'en donner la clé au monde entier; c'était une affaire de parti et non pas de littérature; le goût n'avait rien à voir dans cette entreprise.

Le mérite des *Provinciales* ne réside pas tout à fait dans la justesse des assertions, la force de la doctrine ni la précision de la science théologique; les grâces littéraires ne se trouvent pas non plus dans la composition, et l'invention est leur moindre défaut. Ce qui les distingue véritablement, c'est la finesse et la netteté du langage, le charme malin du récit, l'esprit qui glisse et joue sur les mots et donne souvent à entendre plus qu'ils n'expriment, enfin, parfois aussi la véhémence de l'éloquence. Tout cela n'était pas facile à translater en latin; le discret et diffus Nicole, qui n'aimait pas à être fièrement régenté et se complaisait à s'étendre fadement et indéfiniment, était surtout impropre à saisir et à rendre le génie de Pascal. Il l'avouait naïvement au fait des *Pensées ;* s'il se faisait illusion au sujet des *Petites lettres*, c'est qu'avant d'être une œuvre de génie elles étaient une œuvre de calomnie, et Nicole, le timide et réservé Nicole, s'entendait à la calomnie aussi bien que pas un des solitaires de Port-Royal. Il avait fourni des textes à Pascal et abusé de la candeur et de l'aveuglement de ce dernier. C'est l'excuse que donnent les admirateurs des *Petites lettres* et de la bonne foi de leur auteur. Il est peut-être difficile de comprendre comment un esprit aussi logicien et aussi vigoureux que Pascal a pu résister à certaines évi-

dences. Nous reviendrons sur ce point; il est intéressant de reconnaître les extrémités où peut aller la passion déchaînée.

Les *Provinciales* étaient une batterie qu'un parti faisait jouer ; elles avaient beaucoup plus affaire du succès que de la vérité. On sait les circonstances où elles se sont produites. Tout le monde connaît les perplexités de la secte, l'embarras d'Arnauld et la sollicitude du parti pour éviter ou du moins pour atténuer une censure devenue imminente: Vous laisserez-vous condamner comme un enfant sans rien dire? disaient les affidés à Arnauld. — Vous qui êtes jeune et curieux, reprit celui-ci, en s'adressant à Pascal, vous devriez faire quelque chose! Ce fut le mot révélateur : est-il bien authentique?

Pascal était si bien choisi pour soutenir la sorte de querelle où on le jeta, qu'on ne peut s'empêcher de douter de la chronique janséniste et de la soudaineté de l'inspiration d'Arnauld, adressant à ce malheureux génie l'apostrophe qui l'égara dans des questions où il ne connaissait rien et où sa passion devait l'emporter à toutes sortes d'excès. Arnauld n'était pas primesautier, il n'avait aucune sorte d'illumination. C'était, avant tout, un esprit entêté et retors, n'affectant pas les allures dominantes par lesquelles Saint-Cyran imposait à ses adeptes, mais connaissant au moins autant que lui le secret de saisir le faible de chacun, de provoquer l'étonnement et d'élever l'un par l'autre ces deux sentiments jusqu'à un paroxysme d'admiration qui confond et devient pour nous une sorte de mystère.

Il n'y avait, au dix-septième siècle, d'estime et d'admiration que pour ceux qui avaient la bienveillance du Roi, et la déférence au goût du monarque était la loi générale en toutes choses. Arnauld était de l'opposition, et les condamnations et l'exil ne l'empêchèrent pas de rester toujours le *grand Arnauld*. Les plus obséquieux des courtisans de Louis XIV ne

cherchèrent pas à affaiblir le prestige de ce renom. Il est vrai que la secte, dont Arnauld était chef, avait partout de grandes et hautes intelligences. Les jansénites avaient voulu former un parti dans l'Eglise pour arriver à créer une cabale à la Cour. Cette cabale était imposante, et on a peine à justifier et même à comprendre les égards de toutes sortes qu'on lui témoignait. On parle d'oppression et de persécution, je voudrais surtout qu'on rendît compte des ménagements et du respect dont les jansénistes ont été l'objet pendant tout le dix-septième siècle. La dispersion de Port-Royal fut un accident causé par un entêtement extraordinaire de filles tentées, selon la parole de l'une d'entre elles, de montrer des courages d'évêques, puisque les évêques montraient des cœurs de filles. Les excès des religieuses de Port-Royal n'étaient pas toujours du goût de leurs directeurs. Il n'est rien de plus violent ni de plus emporté que les esprits de femmes, et il est difficile de les réduire à une exacte discipline une fois qu'on les a émus et soulevés. Les chefs jansénistes, à qui celles-ci reprochaient de trahir la vérité en toute connaissance de cause, voulaient bien la défendre, mais ils voulaient surtout prendre avec elle des accommodements. Arnauld, au dix-septième siècle, paraît avoir déjà trouvé la solution du problème, dont se jouaient naguère certains membres indépendants de nos Chambres constitutionnelles. Ils étaient de fermes et valeureux chevaliers de l'Opposition, et ils recevaient du Ministère toutes sortes de faveurs, sinon pour eux, du moins pour leurs amis et leurs familles. Sous les animosités qui retentissaient dans le public, il y avait ainsi certains accords qu'on tenait à ne pas rompre.

Pascal eût été incapable de se plier à une pareille politique. Impressionnable et nerveux à l'excès, il allait droit devant lui dans sa colère et sa passion, sans en voir ni en calculer les

conséquences. Dans le but qu'on lui fixa, d'attaquer la Compagnie de Jésus, on ne craignait pas qu'il allât trop loin. La défense d'Arnauld n'était qu'un prétexte ; Pascal s'en préoccupa peu ; dès la quatrième lettre, il tourna et s'attaqua aux Jésuites.

Là est la raison principale de son succès. Sans nier le mérite des *Provinciales*, on peut reconnaître qu'elles engendrent aisément quelque ennui. Mme de Grignan n'était peut-être pas seule à s'en apercevoir, si elle avait seule le courage d'être de son opinion. Je dis courage : c'en est un de rompre en visière à un engouement général. Toute la vivacité d'esprit et tout le feu de Pascal ne peuvent lutter contre l'uniformité de sa thèse et la monotonie de ses inventions. C'est une grande ressource de mettre en scène un jésuite crédule et ridicule ; mais quand cette ressource est unique pour défrayer d'agrément tout un volume, il faut avouer qu'il est bien nécessaire d'ajouter quelque chose ; la calomnie devient alors un secours dont l'esprit a grand besoin. Pascal ne s'en fait pas faute. Mais la calomnie elle-même aurait-elle suffi, si les Jésuites n'avaient été en cause ? C'est en flattant les haines auxquelles cette Compagnie est en butte que Pascal trouva la popularité et assura la durée de son pamphlet. Si les *Petites lettres* avaient été écrites contre les Pères Capucins, disait Joseph de Maistre, il y a longtemps qu'on n'en parlerait plus.

La Compagnie de Jésus, destinée par son admirable et saint fondateur à combattre le protestantisme sous toutes ses formes, a toujours été fidèle à remplir le but de cette institution. Calvin avouait que sans les Jésuites la France eût rompu avec le Pape : aussi disait-il que de tels monstres devaient être étouffés, qu'il fallait s'en défaire à tout prix, et que s'il était difficile de les anéantir, il fallait du moins les accabler d'injures et de calomnies. Port-Royal s'est chargé de remplir

le vœu de Calvin. Celui-ci et son maître Luther n'avaient pas seulement pour disciples et pour soutiens tous ceux qui s'étaient ouvertement séparés de l'Église catholique. La Réforme répondait à un esprit d'opposition contre le pouvoir spirituel de l'Église qui existait depuis longtemps dans la chrétienté. Tout ce qui portait avec peine le joug que la loi divine impose, les voluptueux, les avares, ceux qui désiraient se livrer sans contrôle aux convoitises de leurs cœurs, et le nombre en a toujours été grand, avaient de vives sympathies pour la Réforme et travaillaient à son triomphe. Elle n'était pas prisée seulement des emportés et des libertins. De graves personnages trouvaient aux doctrines nouvelles la satisfaction de leur orgueil, comme les évaporés y cherchaient un prétexte à assouvir leurs sens. L'orgueil est une passion, le désir de dominer est naturel aux hommes; ils s'irritent devant les obstacles qu'il rencontre. Depuis longtemps la magistrature en France, appuyée et couverte de l'inviolabilité royale, se portait, pour ainsi dire, tout entière contre le pouvoir spirituel et se bandait surtout contre le Pape, qui en est la plus haute et la plus complète expression. La Compagnie de Jésus, instituée pour travailler à la défense de l'Église et prêcher la soumission au Souverain Pontife, souleva de ce côté de grandes inimitiés. Tout ce qui, de près ou de loin, partageait les préjugés et subissait l'influence de la magistrature s'éleva tout d'abord contre les Jésuites. Le bien qu'ils faisaient fut un des motifs de la haine qui se déchaîna contre eux; l'enseignement qu'ils distribuaient gratuitement était un des griefs qu'on agitait le plus. Le Jansénisme, tout en accomplissant le désir de Calvin et en conservant de grandes affinités avec les doctrines de Genève, s'en distinguait par son opiniâtreté à vivre dans le sein de l'Église et à y propager son venin. Par là il répondait merveilleusement aux senti-

ments d'opposition de tous ceux qui n'osaient s'emporter jusqu'à briser avec la communion catholique. D'ordinaire les hérésies, une fois condamnées, ne demandent pas mieux que de rompre avec le Pape, et Pascal ne reculait pas devant cette extrémité. Il avait bien dit dans sa dix-septième provinciale : « Grâce à Dieu, je n'ai d'attache sur la terre qu'à la seule « Église catholique, apostolique et romaine, dans laquelle je « veux vivre et dans la communion avec le Pape, son souve- « rain chef, hors de laquelle je suis très-persuadé qu'il n'y a « point de salut. Nous savons, disait-il encore, que toutes « les vertus, le martyre, les austérités et toutes les bonnes « œuvres sont inutiles hors de l'Église et de la communion « du chef de l'Église, qui est le Pape. » Mais lorsque vint le moment critique, le sectaire se montra tout entier; la véhémence de l'humeur et de l'orgueil lui fit oublier tous les principes salutaires, qu'il avait reconnus, et tous les ménagements que commandait la politique. « Si mes lettres sont « condamnées à Rome, disait-il sans se soucier du Pape ni « de la communion avec le chef de l'Église, si mes lettres sont « condamnées à Rome, ce que j'y condamne est condamné « dans le ciel. *Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello.* « Après que Rome a parlé, disait-il encore, et qu'on « pense qu'elle a condamné la vérité, il faut crier d'autant « plus haut qu'on est censuré injustement et qu'on veut « étouffer la parole plus violemment, jusqu'à ce qu'il « vienne un Pape qui écoute les deux parties et qui consulte « l'antiquité pour faire justice. » C'est l'audace commune et le subterfuge ridicule de tout hérétique; Pascal ne se distingue ni ne se particularise ; il est pour la révolte simplement et crûment. Dans l'affaire du formulaire, il repousse les subtilités et les directions d'intention où avait recours Port-Royal. Signer le formulaire, soutenait-il, c'est signer la condamna-

tion de Jansénius, de saint Augustin et de la grâce divine. Signer en n'exceptant pas formellement la doctrine de Jansénius des condamnations portées par les Papes Innocent X et Alexandre VII, c'était, à ses yeux, prendre une voie moyenne abominable devant Dieu et méprisable devant les hommes. Ses amis voulaient en vain l'apaiser et lui représentaient qu'il faisait injure au Pape et aux Évêques et surtout sans doute qu'il nuisait à la conduite du parti. Peu importe, disait-il, point d'équivoque dans la foi !

Il se faisait ainsi lui-même juge de la doctrine révélée, au nom d'une chimère, derrière laquelle il abritait son orgueil et son entêtement, et qu'il appelait l'ancienne Église.

Arnauld et Nicole n'avaient pas de semblables enivrements; tout en soutenant leurs théories, ils tenaient à faire vivre leur secte ; ils prétendaient à ne pas la briser ouvertement contre le rocher de l'Église. Ils n'avaient pas la véhémence de Pascal ; ils savaient avoir des ménagements, et à tout prix ils voulaient subsister : aussi auraient-ils signé et fait signer toutes les formules imaginables.

Malgré ses frémissements, Pascal aurait dû les comprendre : il avait bien quelque chose de la duplicité, qui est après tout le caractère distinctif du Jansénisme. Le mandement des vicaires généraux de Paris, dans lequel ils cherchaient à établir que le *silence respectueux* était une obéissance suffisante aux condamnations portées par Innocent X, avait été dressé par Pascal. Sa sœur, Jacqueline Pascal, religieuse à Port-Royal et possédée de l'esprit d'impatience, de violence et d'orgueil qui était dans la famille, voulait tout souffrir pour la vérité et n'avoir recours à aucun subterfuge, et cependant elle protestait de son respect pour l'autorité de l'Église et des évêques. On n'était de Port-Royal qu'à ce prix. Le bannissement, la dispersion, la prison, la mort

n'épouvantaient pas cette Sœur Sainte-Euphémie. Ce qui l'épouvantait, c'était qu'on pût faire acte de telle faiblesse que de manquer à soutenir la vérité en la connaissant. La vérité, pour elle, était Jansénius : ceux qui avaient le bonheur de la connaître étaient les défenseurs de la grâce efficace, qui ne voulaient pas voir dans l'*Augustinus* les cinq propositions condamnées. La Sœur Sainte-Euphémie leur recommandait la défense ouverte de la vérité; et la passion, chez elle, était montée à ce point qu'après avoir subi l'ascendant des chefs du parti, elle mourut de douleur trois mois après avoir, comme elle disait, trahi la vérité en signant le formulaire.

On admire beaucoup cette mort de Jacqueline Pascal : c'est quelque chose sans doute que le dévouement à une doctrine ; mais quand une doctrine est fausse et qu'elle n'a aucune des conditions qui marquent la vérité, le dévouement qu'elle excite dans les âmes n'est plus que du fanatisme. Le comble d'enivrement, de colère et de possession d'orgueil où ce fanatisme peut monter ne saurait commander l'admiration d'un homme raisonnable. Ces excès d'ailleurs sont devenus vulgaires de nos jours : on en connaît le danger ; que la vie soit sacrifiée à l'appétit des jouissances charnelles ou qu'elle se brise devant un mécompte et une humiliation, il n'y a dans l'un et l'autre cas qu'une faiblesse et un vice de la nature ; et il est difficile d'y voir rien de sublime.

Le triomphe d'Arnauld et de Nicole auprès des principaux de la secte, c'est-à-dire l'adoption du conseil d'un redoublement de prudence et d'hypocrisie au sujet du formulaire, ne fit pas mourir Pascal ; du moins il s'évanouit, et c'est quelque chose. Quand j'ai vu, dit-il, toutes ces personnes-là, que je regarde comme ceux à qui Dieu a fait connaître la vérité et qui doivent en être les défenseurs, s'ébranler, j'ai été si saisi de douleur que je n'ai pu la soutenir, et il a fallu succomber.

Il avait déjà donné, dans des circonstances où la vérité n'était pas en cause, des preuves de cette violence passionnée. Après la mort de leur père, quand Jacqueline voulut entrer au couvent, Pascal, qui autrefois avait fait des instances pour obtenir à Jacqueline la liberté de suivre sa vocation, Pascal mit obstacle au projet de sa sœur ; elle lui avait, il est vrai, déclaré qu'en se donnant à Dieu elle voulait aussi donner son bien à Port-Royal. Il s'opposa surtout violemment à ce dernier dessein : il avait compté sur cette part de l'héritage paternel (c'est un fait), et il soutint ses prétentions par toutes sortes d'arguments et de sophismes assez extraordinaires, s'appuyant sur des raisons et des arrangements de famille. Il réussit à enlever à sa sœur la liberté de son bien ; Jacqueline fit profession à Port-Royal sans y apporter de dot. On ne trouve pas que Pascal ait songé plus tard, après sa conversion, à réparer le tort qu'il avait fait à Jacqueline. Il ne se contentait pas d'abonder dans son sens, il s'y entêtait : ce sont là les caractères qu'il a apportés à sa discussion contre les Jésuites.

Un écrivain distingué, un critique littéraire, éminent et exercé, que recommandent d'excellents travaux sur Pascal, M. l'abbé Maynard pense que depuis le milieu du dix-septième siècle, l'Église n'a plus trouvé dans les travaux dévoués, courageux et intelligents des Jésuites le secours et les avantages qu'elle en tirait auparavant. Il attribue ce résultat aux *Provinciales* et à leur retentissement immense. Je ne discuterai pas cette opinion, mais il est certain que Pascal donna à toutes les haines qui jusqu'alors n'avaient eu pour s'assouvir que les plaidoyers d'Arnauld et de Pasquier, l'*Histoire* de De Thou, et les diatribes protestantes, un aliment accessible désormais à tout le monde. Il habilla d'apparences raisonnables et plaisantes toutes sortes de fantômes et en peupla les imaginations. Si les philosophes ont beaucoup surfait le

chef-d'œuvre, si les *Petites lettres* sont uniformes et d'une lecture assez insipide lorsqu'elles ne s'adressent pas à la passion et qu'on veut lire le volume tout d'une haleine, il n'en est pas moins vrai qu'il s'y trouve plus d'un trait devenu populaire ; l'impression qu'elles ont produite, d'ailleurs, est entretenue et réveillée avec soin par tous ceux qui ont intérêt à attaquer la puissance de l'Église. Tous, en effet, ne font que répéter les *Provinciales*. Ils déplorent toujours la corruption systématique de la morale et des dogmes du christianisme, sur les ruines duquel le Jésuitisme veut établir sa domination. A quoi bon s'arrêter sur le fond même de cette thèse ? Ceux qui y insistent le plus vivement ne s'inquiètent pas beaucoup de sa vérité. De nos jours ils la dépouillent volontiers, et pour cause, des grâces du langage, des finesses de l'esprit, de l'éloquence du discours : mais le concert de louanges dont ils environnent le pamphlet de Pascal, la place éminente et assez exagérée qu'ils lui donnent dans notre littérature, aident à prolonger et à perpétuer son influence. La curiosité qu'on a soin d'entretenir est assez vive d'ailleurs pour que chacun prenne au moins une connaissance superficielle du prétendu chef-d'œuvre. Si on ne le lit pas en entier, on en lit assez pour être pénétré du venin qu'il renferme. On a beau être prévenu, savoir que l'écrit est passionné et mensonger, on en garde quelque chose... Basile a raison, sa maxime vaut une vérité.

Les réfutations ne manquent pas, il est vrai, mais toutes supposent la lecture préalable des *Petites lettres ;* les matières que ces dernières traitent ne sont pas assez familières aux lecteurs pour qu'ils retournent à la réfutation, qui les avait envoyés au chef-d'œuvre. De nos jours, on a voulu éviter un pareil inconvénient, et on a essayé de lier la réfutation au texte même des *Provinciales*. Je crois que la critique catholique a lieu de s'applaudir d'avoir mené à bonne fin cette en-

treprise et de n'y avoir négligé aucune des précautions qu'on doit toujours garder en abordant et surtout en reproduisant les sophismes passionnés d'un écrivain de génie comme Pascal. Il s'agissait d'abord de donner une leçon correcte des *Petites lettres*. M. l'abbé Maynard a apporté à cette partie du travail le respect qu'on doit aux maîtres dans l'art d'écrire. Il s'est attaché à reproduire l'édition de 1659, la dernière à laquelle Pascal ait mis la main, et l'a accompagnée des variantes offertes par les éditions précédentes. Ce texte est précédé d'une introduction générale, où sont racontées avec clarté l'histoire des origines du Jansénisme et celle de tout le bruit que firent les *Provinciales*. Des introductions particulières à plusieurs des lettres instruisent le lecteur des faits et des matières dont parle Pascal. Quelques-unes de ces introductions sont historiques, comme celle sur le procès d'Arnauld et sur la conférence de Bourg-Fontaine. La plupart sont théologiques et exposent les diverses questions de morale et de dogme que Pascal a travesties ; elles traitent de la grâce, du probabilisme, de la morale relâchée, de la direction d'intention, des doctrines jansénistes sur les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie et enfin de la fameuse question de fait, qui a été la citadelle de Port-Royal. Le travail est terminé par un appendice contenant l'histoire des dernières luttes de Pascal et un dictionnaire biographique des auteurs attaqués dans les *Provinciales*. Tous ces éclaircissements sont nécessaires pour conduire le lecteur au milieu des questions ardues dont se jouent les *Petites lettres*.

Mais après tant de précautions le Critique ne l'abandonne pas encore aux artifices de Pascal. Les introductions établissent la vérité sur les matières débattues ; il restait à montrer comment les *Petites lettres* ont travesti cette vérité. M. l'abbé Maynard a rempli cette tâche en accompagnant le texte de notes nombreuses, où sont rétablies les citations sur lesquelles

Pascal appuie ses invectives. C'est la partie irréfragable de la réfutation. Il est impossible en la suivant de ne pas être confondu des falsifications et de l'effronterie de Pascal. A chaque instant il détourne les textes de leur sens véritable, il les travestit, il en retranche la partie essentielle, il fait les confusions les plus étranges et les moins involontaires, et n'a pas honte souvent d'attribuer aux auteurs qu'il bafoue les sentiments qu'ils condamnent expressément. Il y a longtemps qu'on sait que l'exactitude n'est pas entrée dans les scrupules de l'auteur des *Petites lettres;* et les admirateurs se sont évertués à rejeter tout le tort sur Arnauld et Nicole, qui fournissaient, assure-t-on, les textes que Pascal mettait en œuvre. Ces fournisseurs de textes ne suaient pas à la peine : ils empruntaient leur science aux pamphlets protestants, à la *Théologie morale des papistes* de Calvin et surtout au *Catalogue ou Dénombrement des traditions romaines* que Dumoulin avait composé d'après cet ouvrage. Les Jansénistes se contentaient de choisir parmi ces citations faites par Calvin et Dumoulin celles qui étaient attribuées aux écrivains de la compagnie de Jésus. Que deviennent alors les assurances réitérées de Pascal, qu'il n'a rien cité sans vérifier lui-même le contexte ? Que deviennent ses protestations *devant Dieu* qu'il n'y a rien, qu'il déteste davantage que de blesser tant soit peu la vérité, qu'il a toujours pris un soin très-particulier non-seulement de ne pas falsifier, ce qui serait horrible, dit-il, mais de ne point altérer ou détourner le moins du monde le sens d'un passage ? Avec toutes ses protestations si précises et si redoublées, Pascal mentait. On le savait déjà. M. l'abbé Maynard marque la quantité et la qualité des mensonges. C'est quelque chose, et cela ne laisse pas que d'être utile.

Les diatribes de Pascal cependant, malgré toutes les réclamations qu'elles avaient déjà suscitées, ont gardé du crédit

sur beaucoup d'esprits plus ou moins passionnés; l'ignorance des choses et du gouvernement de l'Eglise est telle, que des lettrés se sont imaginé que ces pamphlets d'une si belle réputation littéraire avaient dû modifier quelque chose aux enseignements ecclésiastiques. Parce que Pascal mentait avec grâce, on se persuade que la doctrine du probabilisme a été abandonnée; un philosophe libéral, entre autres, a été étonné de découvrir que cette doctrine était toujours reçue et enseignée dans les séminaires de France; il s'est scandalisé de voir que des docteurs probabilistes, comme le bienheureux Théophile de Corte et saint Alphonse de Liguori, avaient du crédit dans l'Eglise : et « comme, ajoute-t-il, M. le cardinal Gousset, dans un livre où se révèlent une érudition étendue, un « sens pratique très-exercé et un grand esprit de véritable tolérance, s'attache évidemment à marcher sur les traces de « saint Alphonse de Liguori, » il conclut avec logique qu'une bonne édition des *Provinciales* ne serait pas hors de propos. M. l'abbé Maynard la donne : M. Jules Simon se déclarera-t-il satisfait ?

C'est en effet à Pascal qu'en appellent tous les ennemis non-seulement des Jésuites, mais de l'Eglise entière. Ils rendent justice à l'érudition, au sens pratique, à l'esprit de tolérance de la théologie catholique. Toutefois, si elle voulait se conformer aux *Petites lettres*, elle atteindrait une perfection qui lui reste inconnue, et elle conquerrait des suffrages qu'elle n'a pas encore su se concilier. Si on avait besoin de montrer les liens qui unissent le Jansénisme à l'hérésie et à l'athéisme, dont Pascal avait cependant une si grande horreur, il ne faudrait pas d'autre témoignage que les applaudissements donnés à la théologie et à l'œuvre capitale du Jansénisme.

Dès les premiers jours le caractère de ces applaudissements était marqué. Au milieu de l'éclat extérieur et grandiose du

règne de Louis XIV, il ne faut pas oublier, en effet, le désordre qui déjà en secret attaquait et consumait les forces vives de la société. Les plaies de l'Eglise n'avaient point été guéries en France. L'admirable floraison des saints des premières années du dix-septième siècle avait pu faire espérer aux plus clairvoyants, qu'on allait voir renaître le règne de saint Louis ; mais tout avait tourné promptement au bel esprit et au beau goût littéraire. L'hérésie huguenote était vaincue, la matière propre à l'hérésie subsistait toujours. Le libertinage d'esprit était fréquent, et après que les simagrées calvinistes furent passées de mode, il inclina vers l'athéisme. La secte des athées était nombreuse sous Louis XIV ; elle préludait au Temple, sous les auspices des princes de Vendôme, aux orgies de la Régence ; avec Molière et La Fontaine elle avait jeté un assez vif éclat au milieu des splendeurs du grand Roi, et tous les joyeux amis de Ninon la propageaient ardemment. Elle existait, elle était même déjà puissante et redoutable sous le règne de Louis XIII. Le P. Mersenne, en 1623, comptait 60,000 athées en France, dont 50,000 à Paris, qui commençait ainsi son rôle d'initiateur des révolutions.

Pour n'avoir pas autant de génie ou de grâce que Molière et Saint-Evremond, ces athées n'en étaient pas moins actifs, redoutables, spirituels et habiles à séduire les esprits. Le P. Garasse répandait contre eux les ardeurs d'un zèle qui pouvait n'être pas d'une littérature exquise, que Pascal a tourné en ridicule, mais qui est resté légitime, bienfaisant et digne de respect. Les hommes sérieux ne doivent pas juger de toutes choses selon la perfection de la rhétorique. C'est à ce ferment d'hérésies, de philosophie et de débauches que s'adressèrent les *Provinciales*. Pascal put-il s'y méprendre? on le dit. Comment le croire ? il fut seul en tout cas à se faire illusion. En attaquant la Compagnie de Jésus, il attaquait l'Eglise : et par une singulière rencontre,

les faits qu'il reprochait aux Jésuites étaient mis en pratique par ses propres amis : c'étaient les Jansénistes, en effet, qui corrompaient la morale et la vérité et qui cherchaient de la sorte à asseoir leur domination. Nous n'avons pas à relever tous les artifices de sévérité et de condescendance avec lesquels ils s'emparaient de l'esprit des femmes, ni les ménagements qu'ils gardaient pour les hommes en crédit et en position de donner quelque renom à la secte. Nous ne discuterons pas la réalité de la Conférence de Bourg-Fontaine et du projet de Saint-Cyran et d'Arnauld d'Andilly de ruiner tout à fait l'Église en France et de l'attaquer en éloignant les âmes de la pratique des sacrements. Il y avait là tout à la fois un aveu de la force mystérieuse qui se propage dans l'Eglise par ces canaux divins, et la tentative la plus diabolique qui ait jamais été entreprise contre la vertu de Jésus-Christ. Pascal s'est beaucoup scandalisé de la publicité donnée à cet infernal projet; il le désavoue et le nie : généralement, cependant, on trouve les preuves de la Conférence de Bourg-Fontaine sérieuses; la plus forte est que tous les desseins qu'on accuse les affiliés d'y avoir agités ont reçu un commencement d'exécution. C'est un fait notoire que les directeurs jansénistes tendaient par toutes sortes de scrupules et de prétextes à détourner les âmes de l'habitude des sacrements. Le livre d'Arnauld : *De la fréquente communion*, pourrait être intitulé : Contre la fréquente communion ; et toutes les discusions sur la grâce allaient toujours à anéantir la liberté de l'homme et à le convaincre de l'inutilité de tous les efforts faits pour son salut. Les résultats furent immédiats : ils confirmèrent un grand nombre dans leurs désordres, ils donnèrent prétexte à tous les esprits emportés de se satisfaire désormais sans contrainte et sans se soucier des jugements de Dieu, qui, selon les nouveaux docteurs, étaient inévitables en dépit des luttes, des prières ou des

crimes des hommes. Nous avons à ce sujet entre les mains un document assez curieux : c'est une lettre de Madame de Choisy, écrite en décembre 1655, un mois à peine avant la première *Provinciale*. La lettre est inédite, elle mérite la publicité (1).

Madame de Choisy était une femme de mérite, dont on citait beaucoup la grâce du commerce épistolaire bien qu'elle ne sût pas l'orthographe. Elle était sur un pied de considération à la cour qui lui permettait de dire à Louis XIV encore jeune, que s'il voulait causer avec elle une heure par semaine, elle lui apprendrait à devenir honnête homme : personne ne trouvait à redire à une pareille prétention. Sans nous étendre sur Madame de Choisy, nous pouvons dire qu'elle a toujours donné des marques d'un bon jugement et d'un esprit solide. En parlant de son fils, l'abbé de Choisy, M. Sainte-Beuve a critiqué cette sagesse de la mère et en a cité plusieurs maximes et conseils de morale qui paraissent plaisants aux humeurs indépendantes d'aujourd'hui. Il reste toutefois à examiner si la soumission et le respect envers les grands, que Madame de Choisy recommandait à son fils, ne sont pas plus conformes à la raison que l'indépendance farouche, saugrenue et orgueilleuse dont on se targue volontiers de nos jours.

Madame de Choisy était liée avec Madame de Sablé. Celle-ci, après beaucoup d'aventures, s'était jetée dans la dévotion de Port-Royal ; elle y mêlait de son chef toutes sortes d'excentricités de gourmandise, de paresse et de crainte de mourir les plus folles du monde et dont Tallemant des Réaux

(1) Nous parlions ainsi en 1852. En 1854, M. Cousin (*Madame de Sablé*) a reproduit cette lettre de M[me] de Choisy en l'abrégeant un peu ; M. Amédée Roux l'a donnée en entier en 1858 (*Lettres du comte d'Avaux à Voiture*); enfin, M. Crétineau-Joly (*l'Église romaine devant la Révolution*), a donné, en 1859, une nouvelle édition très-fautive de la même pièce qu'il dit adressée à Madame de Sablé.

fait des gorges chaudes. Elle passait son temps à chercher et à essayer des recettes pour des bouillons, des eaux et des élixirs destinés surtout à prolonger sa vie. On a d'elle, à la Bibliothèque impériale, plusieurs portefeuilles remplis presque uniquement de ces belles fantaisies ; elle avait légué le tout à son médecin, qui, avec Port-Royal, partagea sur la fin de sa vie toutes ses affections. Elle les avait ardentes. Madame de Choisy, qui avait formé avec elle amitié aux Carmélites, où se rencontraient alors toutes les personnes de piété, Madame de Choisy ayant mal parlé d'Arnauld, la Marquise de Sablé s'emporta vivement ; Madame de Choisy, après avoir cherché à raccommoder les choses, fit ses plaintes à une amie commune, Madame de Maure, autre extravagante qui avait une grande réputation de bel esprit et avait brillé au milieu des cercles de la Fronde, dans la familiarité de Mademoiselle et dans celle de Madame de Longueville. Voici la lettre que Conrart nous a conservée :

LETTRE DE MADAME DE CHOISY A MADAME DE MAURE.

« Décembre, 1655 (1).

« A l'exemple de l'amiral de Chastillon, je ne me décourage pas dans la mauvaise fortune. J'ay senty avec douleur la légèreté de Madame la Marquise (2), laquelle, persuadée par les Jansénistes, m'a osté l'amitié que les Carmélites m'avoyent procurée auprès d'elle. Je vous prie, Madame, de luy dire de ma part que je luy conseille en amie de ne s'engager pas à dire qu'elle ne m'ayme plus, parce que je suis assurée

(1) Ms. de Conrart, t. XI, in-f°, p. 279.
(2) De Sablé.

que dans dix jours, que je suis obligée d'aller loger à Luxembourg, je la ferois tourner casaque en ma faveur. Entrons en matière.

« Elle trouve donc mauvais que j'aye prononcé une sentence de rigueur contre M. Arnauld. Qu'elle quitte sa passion comme je fays la mienne, et voyons s'il est juste qu'un particulier sans ordre du Roy, sans bref du Pape, sans caractère d'évesque, ni de curé, se mesle d'escrire incessamment pour réformer la religion et exciter par ce procédé-là des embarras dans les esprits qui ne font autre effet que celuy de faire des libertins et des impies. J'en parle comme savante, voyant comment les courtisans et les mondains sont détraqués depuis ces propositions de la grâce, disant à tous moments : Hé ! qu'importe-t-il comme l'on fait, puisque si nous avons la grâce nous serons sauvés, et si nous ne l'avons point nous serons perdus. Et puis ils concluent par dire : Tout cela sont fariboles ; voyez comme ils s'étranglent trétous ; les uns soutiennent une chose, les autres une autre.

« Avant toutes ces questions-cy, quand Pasques arrivoyent, ils estoyent étonnés comme des fondeurs de cloches, ne sachant où se fourrer et ayant de grands scrupules. Présentement ils sont gaillards et ne songent plus à se confesser, disant : Ce qui est écrit est écrit. Voilà ce que les Jansénistes ont opéré à l'égard des mondains. Pour les véritables chrétiens, il n'estoit pas besoin qu'ils écrivissent tant pour les instruire, chacun sachant fort bien ce qu'il faut faire pour vivre selon la loy. Que Messieurs les Jansénistes, au lieu de remuer des questions délicates et qu'il ne faut point communiquer au peuple, preschent par leur exemple, j'auray pour eux un respect tout extraordinaire, les considérant comme des gens de bien, dont la vie est admirable, qui ont de l'esprit comme les anges, et que j'honorerois parfaitement, s'ils n'a-

voient point la vanité de vouloir introduire des nouveautez dans l'Église.

« Je croy fermement que si M. d'Andilly savoit que j'eusse l'audace de n'approuver les Jansénistes, il me donneroit un bon soufflet, au lieu de tant d'embrassades amoureuses qu'il m'a données autrefois.

« Je ne vous écris point de ma main, parce que je prends les eaux de Sainte-Reyne, qui me donnent un froid si épouvantable que je ne puis mettre le nez hors du lit. Mais, Madame, la colère de Madame la Marquise ira-t-elle à votre avis à me refuser la recepte de la salade (1) ? Si elle le fait, ce sera une grande inhumanité dont elle sera punie en ce monde et en l'autre. Je ne say si à la fin les eaux de Sainte-Reyne esteindront ce Mont-Gibel que j'ay dans les entrailles; jusques icy, elles ne m'ont pas encore fait grand effet.

« J'espère que je pourray aller à Luxembourg devant Noël, et regardez quelle inclination j'ay pour vous, je sens visiblement que j'en seray bien ayse pour estre plus tost vostre voisine que je n'eusse esté. Les nouvelles de Pologne sont toujours mauvaises. Je vous envoye la lettre que Desnoyers m'écrit. Je ne sais s'ils veulent que l'on sache le détail de leurs affaires. C'est pourquoy ne me nommez point. Renvoyez-moi la lettre et me croyez vostre très-humble et très-passionnée servante. »

Cette lettre n'est pas d'un docteur, mais elle marque naïvement l'effet produit par les doctrines jansénistes. Les *Provinciales* les firent connaître au grand nombre et les mirent à la portée de tous. Elles ajoutèrent au scandale, qu'on pouvait déjà tirer des discussions sur la grâce; elles éveillèrent le mépris des décisions de l'Église, ridiculisant

(1) Il s'agit sans doute de quelque recette de friandise, de coquetterie ou de pharmacopée.

la science des casuistes indispensable à la conduite des âmes, attaquant des principes et des règles depuis longtemps acceptés et reconnus, falsifiant les choses les plus simples et produisant les plus vénérables devant un public excité à rire. Nous n'avons pas besoin ici d'accuser Pascal. Ses admirateurs eux-mêmes le proclament le précurseur de Voltaire. Le premier, il a mêlé la plaisanterie et la verve comique aux discussions sérieuses de la vérité: les hérétiques avaient attaqué l'Église ; il l'a tournée en farce et en parade. Son succès a été grand; en pareil cas, le succès est la plus terrible malédiction. Les grâces et les finesses du plus beau génie du monde ne peuvent qu'ajouter aux torts de l'enfant emporté qui tourne ces dons merveilleux contre Dieu, et emploie sa force à combattre et à ébranler, s'il lui était possible, la sainte Église de Jésus-Christ.

V

LES PRÉCIEUSES.

Le procès des Précieuses n'a pas été terminé par Molière, et tout en riant des farces de « ce grand réformateur des canons, » on peut appeler de sa sentence. Je crois même qu'aujourd'hui elle est à peu près cassée. J'ignore si quelque bel esprit s'occupe de mettre « en madrigaux l'histoire romaine, » mais plus d'un, sans aucun doute, partage l'opinion de Mascarille et tient que, « hors de Paris, il n'y a point de salut pour les honnêtes gens. » *Castigat ridendo mores*. L'utilité qu'on peut tirer des comédies est inouïe. Longtemps encore les qualifications d'air précieux et de style précieux seront prises en mauvaise part, mais on ne cesse d'en justifier la pire acception : jamais le langage précieux, alambiqué, entortillé et quintessencié n'a été autant en vogue que de nos jours ? Si l'on doit appeler du jugement de Molière, ce n'est pas parce qu'il manque tout à fait de justesse et de raison. Un *Ana*, auquel je ne crois guère, prétend que Ménage, assistant avec Mademoiselle de Rambouillet, la première Madame de Grignan, à la comédie des *Précieuses ridicules*, applaudissait de toutes ses forces et proclamait qu'il allait désormais brûler ce qu'il avait adoré. Quand les cabales des Précieuses auraient été en effet mises complétement en dé-

route par la plaisanterie de Molière, il n'en est pas moins vrai qu'elles avaient été utiles; et de leurs débris surgirent les plus beaux génies féminins qui aient brillé dans les lettres. Mesdames de Sévigné et de Maintenon avaient été précieuses; deux ans après la représentation de la farce de Molière, Sophronie et Stratonice tenaient encore des ruelles. Elles ne sont pas seules parmi les femmes illustres et spirituelles de cette époque à s'enorgueillir du nom et à garder leur rôle de Précieuses. Je ne parle pas du palais de *Roselinde* (Madame de Rambouillet), qui, malgré le mariage de Julie, son gouvernement en Saintonge et sa charge à la cour, n'était pas fermé aux beaux-esprits. Mais Féliciane (Madame de la Fayette), Célie (Madame de Choisy), Félicie (Madame de Fiesque), Madonte (Madame de Maure), tout aussi bien que Calpurnie, Sophie et Sarraïde (Madame de la Calprenède, Mademoiselle et Madame de Scudéri), n'avaient renoncé à aucun de leurs priviléges, ni à aucune des marques de leur empire. Elles recevaient leurs alcôvistes; elles s'occupaient de littérature et de bel-esprit, elles composaient encore des portraits, et « les portraits sont difficiles et demandent un esprit profond, » dit Mascarille. Le livre de Saumaise, *le grand dictionnaire des Précieuses*, donne le détail des principales ruelles brillant encore à Paris en 1661. La liste paraît exacte; elle n'est pas enflée par l'imagination ni par le souvenir. Madame de Sablé (Stéphanie), malgré son grand renom, n'est pas nommée parmi celles qui tiennent ruelle: elle était depuis plusieurs années en effet dans la retraite, tout appliquée aux intérêts de Port-Royal, à la perfection de la cuisine, aux délicatesses des confitures et à la fabrication des élixirs destinés à prolonger la vie humaine.

Le palais de *Roselinde* ne jetait plus alors l'éclat dont il s'était illustré au temps où Zyrphée, reine d'Angennes,

brillait à la cour d'Arthénice. Toute chose a son déclin. Il y avait soixante ans environ que Madame de Rambouillet avait commencé d'apporter dans la société les réformes et les règles de la délicatesse. Tant qu'elle vécut, elle conserva son crédit et resta le modèle qu'on s'appliquait à imiter. Elle forma particulièrement Madame de Maintenon et Madame de la Fayette. On a voulu faire de cette dernière une manière de réformateur : la justesse et la fermeté de son esprit naturel et vrai avaient été cultivées et éprouvées par la Marquise de Rambouillet, la femme la plus simple et la plus sensée qui fut jamais. Tallemant ne lui fait qu'un reproche, c'est d'excéder en délicatesse : elle ne voulait pas qu'on se servît, dans une satire ou dans une épigramme, du mot de *teigneux*, qui lui représentait, disait-elle, une vilaine idée. Avait-elle tort vraiment, et faut-il lui jeter la pierre? Il y avait un autre mot que nous ne transcrirons pas et qu'on n'osait prononcer devant elle. Tallemant l'écrit; nous ne prendrons pas le même privilége; le scrupule de Madame de Rambouillet s'est propagé, et le mot ne se dit plus. La délicatesse de Madame de Rambouillet était le sentiment des convenances : elle voulait les établir, et elle y est parvenue. Elle a plus que personne travaillé à introduire la politesse dans la société et le goût dans la littérature. C'est sa gloire : c'est aussi celle des Précieuses ; elles sont tombées dans plus d'un excès, mais n'en ont pas moins fait leur œuvre.

Un critique, qui a publié une édition du *Dictionnaire*, distingue une double génération de Précieuses : celles qui brillèrent pendant l'âge mûr de Madame de Rambouillet, et celles que décrivit Saumaise et qui se multiplièrent pendant la vieillesse de la Marquise. M. Livet voit entre elles de grandes différences ; il énumère autour des premières les beaux noms de la littérature française : il ne s'aperçoit pas que les plus illustres se rapportent surtout aux dernières an-

nées de Madame de Rambouillet : La Rochefoucauld, par exemple, et par-dessus tous Fléchier qui ne vint à Paris qu'en 1660, un an après la représentation de la farce de Molière, et qui garda toujours quelque chose du Précieux, et non pas du meilleur. Les amis de la Marquise,dans les premiers temps où elle ouvrit sa maison, avaient été Malherbe et Racan. Nous parlons de ceux qui ont marqué dans la littérature. On sait le crédit où fut Balzac. Il est fâcheux que la puissante influence de ce grand esprit ait été bornée à peu près à la forme de l'éloquence; pour le fond des choses, les lettres secouèrent le joug qu'il eût voulu leur imposer, et s'énamourèrent des badinages de Voiture et des autres poëtes, sa menue monnaie. Les noms éclatants, cependant, ceux qui font la vraie gloire de notre littérature, sont, avec celui de Corneille, ceux que M. Ch. Livet indique en dernier lieu : La Rochefoucauld, Bossuet, Madame de Sévigné; c'est là la dernière génération des habitués de l'hôtel de Rambouillet, et elle est loin de dégénérer. Je nomme Bossuet pour faire chorus. Les *Anas* parlent, il est vrai, de sa présence à l'hôtel de Rambouillet, et d'un sermon prononcé un soir, dont Voiture aurait dit qu'il n'avait jamais entendu prêcher ni si tôt ni si tard. Toutefois, quand même Bossuet eût reçu directement de la Marquise des principes de politesse et de délicatesse, on doute qu'on puisse sérieusement le rattacher à un cercle de Précieuses. Celles-ci s'étaient multipliées néanmoins, en étendant et en élevant leur influence; elles étaient devenues à la mode. On sait ce que vaut la mode en France. Elle était alors ce qu'elle est aujourd'hui. Tout le monde suit sa tyrannie et s'y prête de son mieux. Chacun voulut avoir l'air précieux, et tout le monde ne sut pas le prendre.

Le cercle de Madame de Rambouillet était composé d'esprits d'élite. Les plus délicats y donnèrent toujours le ton. Nous

avons nommé Balzac, nous avons nommé Voiture. Le mérite de ce dernier échappe un peu à la postérité. Ses vers et ses lettres ont de la grâce, et même de l'éloquence; le meilleur toutefois de son esprit était dans la conversation et est perdu pour nous. C'est la conversation de Voiture, c'est le feu et le brillant qu'il savait y mettre, l'imprévu qu'il y jetait, et en même temps, dans les questions de goût littéraire, la justesse et la fermeté de son bon sens qui ont fait sa réputation, et lui ont donné une si grande influence. Tous les cercles qui se formèrent à l'imitation de celui de Madame de Rambouillet, n'eurent pas pour les modérer et les discipliner un esprit aussi fin et aussi juste; ces esprits-là sont rares. Ce n'est pas un petit mérite de savoir discerner la valeur des mots, juger l'élégance des expressions et la délicatesse des diverses manières de parler. Le commencement du dix-septième siècle a accompli un merveilleux travail sur notre langue. Malherbe avait commencé, et la sécheresse du poëte et son peu d'inspiration ne l'empêchèrent pas de rendre de grands services à la poésie. Elle avait besoin de leçons autant que de bons exemples. Au temps de l'effervescence romantique, on assurait que les poëtes étaient antérieurs aux grammairiens, et que l'exemple précédait les règles. La chronologie, en France au moins, s'oppose à cette filiation. Les préceptes ont précédé les œuvres. Les poëtes et les écrivains ne sont venus que lorsque la langue a été préparée, nettoyée, accommodée et régularisée. Ce fut là le labeur des Précieuses. Elles y ont travaillé avec goût, mais aussi par mode, par genre, par affectation. Combien décidèrent-elles de choses où elles entendaient peu! A côté du courant de la raison, du bon sens et de la vraie délicatesse, il y avait celui de l'affectation et de la quintessence : les Précieuses ridicules étaient à côté des Précieuses véritables. Les unes n'étaient pas filles des autres. Elles étaient sœurs, vivaient

en bonne intelligence souvent, et la démarcation entre elles n'était pas toujours facile à saisir. On sait combien, dans ces matières de l'esprit, le discernement est parfois difficile du vrai et du faux, du simple et du commun. La mode, le goût du jour, les attraits de la nouveauté prêtent parfois comme un charme aux choses vulgaires; les plus fins connaisseurs s'y laissent tromper et peuvent prendre pour des beautés éternelles un éclat passager et fugitif. Le temps seul met les choses à leur place ; il établit des démarcations qui n'ont pas existé durant la vie des hommes. Un grand esprit, un bel esprit, un esprit faux peuvent vivre ensemble et se méprendre les uns les autres sur leurs mérites. Qui fait la vie littéraire? quelle force mystérieuse donne ou refuse le charme véritable et exquis? Les contemporains sont incompétents: Boileau lui-même est parfois en défaut.

Il est difficile d'appeler de ses condamnations, mais ses éloges n'ont pas toujours eu le même crédit. La postérité n'a pas ratifié l'estime où il tenait Benserade et d'Ablancourt. Si un juge aussi exercé peut se tromper, où ne tombe pas le vulgaire? Il ne faut pas croire qu'il soit aujourd'hui plus habile ou plus savant qu'au dix-septième siècle. Le brouhaha fait encore illusion : avant de rire des auteurs immolés par Boileau, il est bon de regarder autour de nous les grands hommes qui lèvent la paille. Les succès de nos romanciers et de nos poëtes font comprendre les applaudissements exagérés et déplacés des Précieuses.

Elles ne s'étaient pas seulement propagées à Paris. Outre les réduits que nous avons nommés, Saumaise en cite beaucoup d'autres ; le dénombrement de celles qui figuraient dans ces divers cercles compose toute la matière de son *Dictionnaire;* il comprend plus de six cents articles. Combien de noms cependant ont été omis! Mademoiselle de Vandy, dont le

renom était si bien établi dans les cercles de Mesdames de Maure, de Sablé, de Longueville et de Scudéri, qui a été célébrée par MADEMOISELLE sous le titre de princesse de Paphlagonie, et dont les lettres adressées à Mesdames de Rambouillet, de Maure, de Montausier, de Sablé, à toutes illustres enfin, sont parfois si charmantes, n'est pas même nommée dans le livre de Saumaise. Combien de noms plus obscurs ont dû être oubliés. Les Précieuses ne sont-elles pas un peuple innombrable ? Leur empire est borné « du côté d'Orient par l'imagination, du Couchant par le Tendre, du Nord par les côtes de la Lecture, et du Midi par la Coquetterie. » Aujourd'hui encore, quel peuple considérable pourrait-on comprendre dans ces limites ! Quelle multitude, tout ce qui lit, tout ce qui rêve, tout ce qui coquette, tout ce qui a le cœur faible ou l'esprit prétentieux ! Les Précieuses n'étaient pas seulement à Paris. «L'air précieux, dit Molière, n'a pas seulement infecté Paris, il s'est aussi répandu en province. » Saumaise nous donne les noms des Précieuses qui brillèrent à Tours, à Poitiers, à Bordeaux, à Toulouse, à Aix, à Arles et à Lyon. Qui l'eût cru ! cette dernière ville aujourd'hui si sérieuse et si grave, si peu accessible aux fadaises et aux frivolités, était, d'après Saumaise, une de celles « où il se passait le plus de galanteries, » et qui renfermait le plus grand nombre de Précieuses de marque. L'auteur du *Dictionnaire* a dû leur consacrer tout un supplément de son livre. Plusieurs des noms qui y sont portés sont encore aujourd'hui connus honorablement dans la ville et les environs. Faut-il s'étonner que parmi cette multitude de Paris et des provinces, se piquant de bel esprit et de bel air, il y ait eu des renchéries, des façonnières, de sottes bêtes, pour trancher le mot avec Molière qui a le parler gras ? Leur influence n'empêche pas l'œuvre commune. La langue française fut remaniée et purifiée.

Molière ponrsuivait de la haine implacable d'un débauché et d'un banni tout ce qui était honnête et droit. On sait comment Bossuet lui reproche de mettre dans ses comédies « des prostitutions toutes crues. » Le goût de l'hôtel de Rambouillet n'était pas à ces brutalités. Peut-être Molière haïssait-il autant les délicatesses des véritables Précieuses que les grimaces et le jargon des Précieuses ridicules. Il est certain qu'une de celles qu'il met en scène dit des choses fort sensées sur la moralité de la comédie ; le poëte a beau recommander aux actrices les roulements d'yeux, les moues, les déhanchements ; il a beau entremêler les paroles de son héroïne d'expressions bizarres, prétentieuses et de mauvais goût, les critiques sont judicieuses, et ce n'est pas une pure fantaisie qui les a placées dans la bouche d'une Précieuse. J'estime que dans plus d'une ruelle, l'*École des femmes* a été condamnée au nom du bon goût, au nom de la morale, au nom surtout de l'honnêteté. Le succès de la comédie n'empêche pas la sentence d'être juste ; c'est ce bien-jugé qui excite la vivacité du poëte. Il y avait donc une sorte de lutte entre Molière et les Précieuses. Si les unes prêtaient au ridicule, l'autre n'offrait aussi que trop de prise à la critique, « donnant toujours un tour gracienx au vice et une austérité ridicule et odieuse à la vertu, dit Fénelon, et se livrant sur les mœurs à un jeu que Platon et les autres législateurs de l'antiquité païenne n'auraient jamais admis. »

Je n'insiste pas : la poésie et la morale de Molière rappelaient peu la galanterie et s'éloignaient beaucoup de la simple honnêteté. Mais il faut ajouter que, tout en immolant ses adversaires aux brocards et à la risée, Molière protestait que les véritables Précieuses n'avaient pas à se plaindre de lui et qu'elles ne pouvaient être offensées lorsqu'il jouait « les ridicules qui les imitent mal. » Cette modestie lui convenait ;

son triomphe n'a pas été aussi grand qu'on est porté à croire. Bien des expressions qu'il a entendu railler ont pris droit de bourgeoisie dans la langue. Le mot d'*obscénité*, la *sécheresse de conversation* et l'*intelligence épaisse* sont des termes acceptés par l'Académie; et on cherche l'affectation que Molière voulait y trouver. Saumaise a relevé un grand nombre d'expressions inventées par les Précieuses. Il avait d'abord composé la *Clef du langage des ruelles*, dont la seconde édition est de 1660. C'est simplement une nomenclature des diverses locutions précieuses. Il y a là de l'affectation, du mauvais langage, de l'enflure et du ridicule à foison, avec quelques expressions justes et heureuses. La question serait de savoir à qui revient la responsabilité des bonnes expressions et celle des mauvaises. La *Clef du langage des ruelles* ne note pas les auteurs ni les origines des diverses locutions; dans le second ouvrage de Saumaise, qui est de beaucoup le plus considérable, dans le *Dictionnaire historique, poétique, géographique, cosmographique, chronologique, et armoirique*, outre les notices consacrées à chacune des Précieuses, se trouvent de courtes nomenclatures des locutions en vogue; là les divers auteurs sont désignés. Saumaise, pour être l'historien, n'était pas l'ami des Précieuses. Si son livre n'est pas satirique, il est épigrammatique; il cherche à égratigner quelque peu, et n'est pas fâché de propager les mauvais bruits ou de relever les ridicules. Il ne dit pas si les ruelles ou les auteurs qu'il cite ont du crédit. Si tout ce qui lit est de l'empire des Précieuses, à plus forte raison tout ce qui écrit doit-il en être. Il y avait lieu de faire un choix, mais rien n'indique dans le *Dictionnaire* les expressions avouées par les véritables Précieuses, les Précieuses de marque, celles dont le nom est encore illustre. Faut-il dire que d'entre ces dernières, très-peu ont fourni leur part de mauvais langage au recueil de

Saumaise? Jusqu'à quel point faut-il attribuer au cercle de l'hôtel de Rambouillet, par exemple, la responsabilité des phrases de Mlle Besnier de Tours? Dans une conversation rapportée par Saumaise, certaines façons de parler sont critiquées, et la Précieuse, pour les défendre, va chercher des arguments et des exemples dans Corneille. La tragédie d'*Œdipe*, qui était toute nouvelle encore (elle est de 1659), lui en fournit plusieurs. Saumaise, de son côté, extrait de cette tragédie quelques-unes des expressions bizarres et forcées, où commençait à s'égarer le génie du grand Corneille. Bien d'autres auteurs suivaient la même route du mauvais goût, du boursouflé et du prétentieux. J'estime que si les Précieuses, les véritables Précieuses, portaient jugement sur tout cela, elles aimaient souvent à faire justice. Elles avaient aussi à approuver parfois, même parmi les imaginations et les inventions des décriées et des ridicules qui les imitaient mal. Il y avait alors quelque chose dans l'air qui poussait à éplucher, à raisonner, à travailler la langue : c'était la mode, c'était le bel air.

La réforme orthographique que la langue a subie depuis le dix-septième siècle avait été tentée par les Précieuses. Ce ne sont pas les plus illustres qui se mirent à cette besogne. Mme Le Roy, Mlle de Saint-Maurice et Mlle de la Durandière n'ont pas fait une grande impression sur leurs contemporains; et si ce ne sont pas trois grâces, ce ne sont pas non plus trois génies. Elles imaginèrent un jour qu'il fallait régler et réformer l'orthographe : assistées de Leclerc, l'ami de Coras, elles se mirent à l'œuvre. Saumaise donne un résumé de leurs travaux. Ils sont raisonnables, judicieux, et l'usage les a presque tous confirmés. Leur méthode n'est pas capricieuse : dans les mots *teste*, *prosne*, *hostel*, *respondre*, *esloigner*, *esclairer*, elles remplacent l'*s* par l'accent; elles écrivent *auteur*, *noces*, *avocat*, *faits*, au lieu d'*autheur*, *nopces*, *advocat*, *faicts* ;

elles consultent l'oreille, et dans quelques exemples sont peut-être un peu trop portées à faire disparaître les signes étymologiques grammaticaux ; mais leur guerre aux doubles lettres et aux lettres qui ne se prononcent pas, a devancé des réformes établies aujourd'hui par l'usage.

Toutefois pour reconnaître l'heureuse influence littéraire des Précieuses, évitons de nous inscrire contre les jugements de Boileau sur plusieurs des alcôvistes et des poëtes célèbres des ruelles. On a voulu réclamer au nom de Scudéri, de Saint-Amand, de Cottin et de l'abbé de Pure. On assure que ces écrivains ne sont pas dépouillés de charme, et qu'aux curiosités qu'ils renferment, utiles à l'étude des mœurs et de la société de leur époque, ils joignent de véritables qualités littéraires. Il est dangereux de contredire à certaines sentences. En matière d'érudition, on peut toujours apporter de nouveaux documents et espérer reprendre un thème déjà débattu ; en matière de goût littéraire, il n'en va pas tout à fait ainsi. Boileau est délicat ; et ses rigueurs sont justifiées. Voltaire n'a pas réussi à relever Quinault. Les succès des victimes du satirique ont pu être véritables ; assurément il fallait à Kautain, comme Boileau l'appelait dans les premières éditions des *Satires*, il fallait à Kautain un certain mérite pour attirer la foule, et il l'attirait autour de sa chaire. Ses prédications à Paris étaient fréquentes. Son ministère eût été moins recherché si l'on eût tout d'abord été assis à l'aise à ses sermons : la conclusion est certaine. Les vers de Cottin ne manquent pas non plus de facilité ni même de tournure ; ceux de Scudéri peuvent avoir par hasard une allure héroïque, une fermeté et une ampleur que quelques avisés comparent à Corneille, l'abbé de Pure même n'est pas sans mérite à leurs yeux, et on se scandalise que Despréaux l'ait nommé pour le traîner dans la fange.

Il n'est point de degrés du médiocre au pire ;
Qui dit froid écrivain, dit détestable auteur.

Voilà le précepte : il est juste. Les écrivains médiocres ont beau ne pas manquer d'une certaine verve et d'un certain bonheur d'expression; ils peuvent avoir de l'aisance et même de l'esprit, du moment qu'ils sont médiocres, ils sont justement condamnés. J'ai peu fréquenté Cottin ; les écrits de l'abbé de Pure, curieux pour l'histoire des Précieuses, ne se relèveront point de la condamnation portée contre eux. Ce qui fait la beauté littéraire, c'est un charme, un agrément souvent indépendant des qualités et des défauts d'une œuvre. Le *Cid* est défectueux, mais

Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.

Scudéri et l'Académie ont beau faire ; ils étalent en vain les défauts de la tragi-comédie, le public s'obstine à l'admirer. La beauté qui relève un poëme est indépendante des défauts qu'on y peut remarquer. Ces défauts le déparent, sans doute ; et une belle œuvre gagnerait à en être exempte. *Athalie et Polyeucte* sont des exemples de chefs-d'œuvre ; mais quand à travers les défauts brille une certaine beauté secrète, qui ne cessera jamais d'être belle, qui satisfait l'esprit, le séduit et le ravit, l'œuvre est d'un poëte ou d'un écrivain ; elle vivra. Hors de cette beauté il n'y a rien : l'écrivain peut avoir de l'honneur, du sentiment, du bon sens, de l'éloquence, du savoir ; selon Boileau, il est insupportable. Cela ne l'empêchera pas toujours d'être digne de l'Académie ; car cette qualité extraordinaire qui ne se définit pas et que les gens de goût sentent vivement, cette qualité qui fait les poëtes et les écrivains est rare : elle peut être cultivée, elle ne s'acquiert pas. Appelez-la génie ou inspiration;

c'est un don. Si Despréaux écrivait de notre temps, il ferait une belle vie dans la république des lettres; plus d'un qui croit briller ne va pas à la hauteur des victimes du satirique. M. Sandeau, qui frappe aux portes de l'Académie, M. About, qui fait les délices de la jeunesse des cafés, valent-ils Scudéri? tant de femmes de lettres qu'on célèbre s'élèvent-elles à la hauteur de sa sœur? Le doute est permis. *Sapho* était vraiment une fille d'esprit; le jugement qui l'a condamnée ne sera cependant pas cassé. Les curieux trouveront de l'intérêt à ses romans; le grand nombre de portraits qui y sont insérés peut aider à faire connaître les personnages et les modes de la société. Sapho, pour lui garder ce nom dont Mme de Sévigné la désigna toujours, est un parfait intermédiaire entre les véritables Précieuses et les Précieuses ridicules. Elle tient des unes et des autres et ne manque pas d'agrément. Elle voit les Précieuses véritables. Mmes de Rambouillet, de Montausier, de la Fayette, Scarron, de Sablé, de Maure l'aimaient et la considéraient à cause de son esprit : elle en avait, de l'aimable, de l'accueillant, du libre : elle n'était point pédante; mais elle cultivait et admirait un peu trop les pédants. J'imagine que Kautain, de Pure, Scudéri même et beaucoup d'autres paraissaient peu dans les ruelles considérées et illustres. Nous ne voyons pas que Mme de Sévigné ait eu des rapports avec eux. Ménage seul a été reçu intimement dans le cercle des délicates. Mlle de Scudéri recevait tout le monde, et son *Samedi* était une véritable académie de pédants. Elle porte dans ses écrits de leurs allures et de leurs illusions; elle a de l'agrément souvent; ceux qui la liront et qui voudront peindre la société au dix-septième siècle pourront tirer de ses pages des mots piquants, des pensées bien tournées, des phrases heureuses et ayant même un certain cachet. Mais que de fatras! c'est le fumier d'Ennius. Si les perles

qu'on y trouve peuvent servir à relever une parure, elles ne sont pas néanmoins des plus fines ni des plus grosses (1).

La majeure partie des héroïnes que célèbre Saumaise est inconnue et mérite de l'être. Tout ce qu'il dit des femmes qui illustrèrent vraiment les cercles des Précieuses confirme ce que les *Mémoires* et les autres documents littéraires ont appris d'elles. Le *Dictionnaire* est un hommage rendu à leur mérite et un écho des petits ridicules qu'elles ont pu avoir. Il contient une assez jolie anecdote, que je n'ai point vue ailleurs, sur Mme de Choisy, qui avait des commerces réguliers avec plusieurs têtes couronnées, et à qui on fit accroire que le grand sultan recevait de ses lettres et y répondait. Toutes ces lettres de Mme de Choisy, que les contemporains ont tant célébrées, sont perdues; on n'en connaît qu'une seule. Elle a été publiée à diverses reprises depuis que nous l'avons tirée des papiers de Conrart (2).

Saumaise n'a pas sans doute prétendu faire une œuvre littéraire ; il ne nous a pas légué un document historique, mais simplement une pièce de curiosité que ceux qui gardent un commerce intime avec le dix-septième siècle ont toujours aimé à consulter. Si cette lecture leur était de quelque prix, la rareté du livre faisait peut-être une partie de son charme ? Nouvellement imprimé, n'ayant plus l'attrait de la rareté, aura-t-il autant d'agrément ? Ce qui est bon à consulter n'est pas toujours bon à publier. Mais les curieux de notre temps ont un besoin de communiquer leurs trésors qui prouve qu'ils en aiment surtout le bruit et le renom.

(1) La publication de M. Cousin sur le *Grand Cyrus* ne nous fait pas changer d'opinion; mais nous admirons les critiques littéraires qui croient que M. Cousin a découvert des portraits du dix-septième siècle sous les héros des romans de Mlle de Scudéri. Hélas ! ne lit-on plus Boileau ?

(2) Voir l'*Univers* du 17 septembre 1852 et dans ce volume la Notice sur Pascal.

Les nouveaux éditeurs du *Dictionnaire des Précieuses* ont cherché à en enrichir le texte de notes et de documents; ils ont ajouté une clef aussi volumineuse que le *Dictionnaire* même. Leur malheur est de n'avoir eu à consulter que des documents d'un certain ordre. Tallemant et les chansons, si nombreuses au dix-septième siècle, sont les principales sources de leur travail. Tallemant, on le sait, est friand de scandales: les vaudevilles ne s'en abstiennent pas. La clef du *Dictionnaire des Précieuses* abonde donc en renseignements peu édifiants. Sont-ils fondés? Je serais beaucoup porté à en rabattre. Tallemant disait, à propos d'une de ses héroïnes : « Un vaudeville a tranché le mot, mais tous les vaudevilles sont-ils bien informés ? » Tallemant était-il mieux informé que les vaudevilles ? Saumaise a plus de discrétion. Il parle souvent de galanterie : on sait ce qu'on entendait à cette époque par ce mot. Il raconte sur une des héroïnes les plus décriées des *Historiettes* une petite aventure d'un style tout différent. Il s'agit de la Marquise de Boudarnault. Un galant, le chevalier de Villegaignon profita des libertés de quelque cousinage pour découvrir le feu dont il brûlait. La cousine laissa dire, et tout en l'écoutant conduisit insensiblement le chevalier vers la porte. Arrivée là, elle prit la parole : Mon cousin, si vous n'avez que cela à me dire, je n'ai rien à vous répondre, sinon que vous êtes trop éloquent pour être amoureux. Là-dessus elle s'échappe et court se renfermer dans sa chambre. Le chevalier ne put que pester contre les Précieuses, ajoute Saumaise, et les admirer tout ensemble. Je ne dis pas que le trait soit admirable, mais il est si contraire à tout ce que Tallemant et les vaudevilles racontent de la Marquise de Boudarnault, qu'il faut le citer pour faire admirer leur imagination.

Celle de notre siècle est trop portée à prendre pour des vérités historiques et à caresser tous les récits scandaleux des

historiettes et des chansons. On eût pu en bourrer la *Clef du Dictionnaire des Précieuses* beaucoup plus encore qu'on n'a fait. On en a trop mis, néanmoins, pour donner à croire que cette clef ouvre l'histoire véritable. Les infamies que Tallemant et les chansonniers racontent ne sont d'aucun temps, n'ont aucune réalité et sont simplement des fruits d'imaginations dévergondées qui ne peuvent donner aucune lumière sur la société et les mœurs du dix-septième siècle.

VI

MADAME DE MAURE.

A côté de Madame de Longueville et de Madame de Sablé, M. Cousin a remarqué parmi les femmes du dix-septième siècle Madame de Maure. Celle-ci, dans le grand jour du grand siècle est sur un plan encore plus lointain et plus effacé que Madame de Sablé. Mademoiselle la cite dans la *Princesse de Paphlagonie* la célèbre un peu et la raille beaucoup. Bussy la nomme comme une femme clairvoyante, dont doivent se garder ceux qui ont ensemble quelque secret. Madame de Motteville fait mention d'elle plusieurs fois, et puis le silence s'étend sur son compte. Tallemant lui consacre un article ; mais on sait que les articles de Tallemant ne consacrent pas l'immortalité. Le nom de Madame de Maure est à peu près inconnu de nos jours. On le trouve dans les papiers de Conrart avec divers écrits de cette dame. Ces écrits eurent de la réputation dans leur temps, et Mademoiselle nomme Madame de Maure parmi celles qui ont inventé les lettres. Elle correspondait en effet avec Mesdames de Longueville, de Sablé, de Montausier et les autres Précieuses les plus illustres. Ses lettres ne sont pas dénuées d'esprit, et plusieurs, par leur tour et leur agrément, sont bien supérieures à tout ce que Madame de Sablé a laissé de chiffons et de billets. Elles ne se composent pas seu-

lement de quelques lignes correctes et d'un esprit galant : elles font preuve d'un certain art de mettre les personnes en scène et de conter de petits événements auxquels on attachait alors une grande importance ; elles témoignent aussi d'une finesse assez mordante, un peu recherchée peut-être, à saisir et à rendre le ridicule du prochain. Les plus remarquables de ces lettres ont été imprimées, il y a déjà longtemps, par M. de Saint-Aulaire, dans son *Histoire de la Fronde,* et jusqu'à présent on n'en avait point fait grand tapage. M. Cousin en a publié par extraits ou intégralement un assez grand nombre, qui n'ajouteront pas beaucoup au mérite littéraire de la Comtesse de Maure. Les manuscrits toutefois n'ont pas été épuisés, et si le philosophe eût été plus judicieux dans son choix, il eût pu recueillir assez de renseignements pour mettre ses lecteurs à même de connaître le caractère et l'esprit de Madame de Maure, et surtout de tirer quelque moralité de l'histoire de sa vie. La philosophie et la moralité, il est vrai, n'ont pas toujours de grandes affinités, et elles peuvent quelquefois passer l'une à côté de l'autre sans se toucher ni se reconnaître.

Madame de Maure était Doni. Son père, de famille florentine, avait été attiré en France par la fortune des Médicis. Il avait occupé des emplois de finance, était devenu seigneur d'Attichy et avait épousé Valence de Marillac, sœur du maréchal et du garde des sceaux. Anne Doni d'Attichy, dont la beauté et le grand air étaient fort remarquables, entra au service de la reine Marie de Médicis ; mais malgré la fortune de ses oncles, l'éclat de sa beauté et toute la privauté que l'origine florentine pouvait lui donner près de la Reine, il semble qu'elle eut quelque peine à trouver un parti convenable. L'histoire ne dit pas si elle donna à Julie d'Angennes l'exemple de laisser son galant soupirer quatorze ou quinze ans avant d'en faire son mari ; mais elle rapporte que Mademoiselle d'Attichy se maria seule-

ment après la mort de son frère, quand elle fut devenue *héritière*. Elle était déjà parvenue aux environs, peut-être au delà de la quarantaine, et les supériorités de la femme de quarante ans n'étaient pas encore établies au dix-septième siècle (1).

Le comte de Maure, cadet de la maison de Mortemart, était un homme de grande vertu, disent les contemporains, et qui faisait profession de piété ; il avait aussi beaucoup de visions, et sa vertu fit au moment de la Fronde un naufrage dont elle se ressentit toujours. Les lettres de Madame de Maure, éparses dans les papiers de Conrart ou dans les collections de la Bibliothèque impériale, révèlent une suite de fausses démarches peu propres à donner une grande opinion de la dignité et du jugement de M. et de Mme de Maure. Cette dernière était le personnage influent du ménage. Elle était ombrageuse à l'excès; et il semble que, malgré son renom d'esprit, elle conserva toujours le ton aigre et le caractère difficile d'une vieille fille ; elle prétendait à beaucoup d'égards ; surtout elle ne voulait jamais avoir tort, et la moindre circonstance où elle croyait entrevoir son désavantage donnait lieu de sa part à des explications interminables, à des flots de récriminations et de justifications où le style et la malice ne font pas toujours défaut, mais d'où, malgré l'avis de M. Cousin, la fermeté de cœur et celle d'esprit sont tout à fait absentes.

Madame de Maure affectait néanmoins d'être inébranlable dans ses résolutions et de se conduire en tout par des interprétations stoïques et romaines de l'honneur. Elle se vantait

(1) Madame de Maure avait trois frères : Charles, jésuite, mort en 1645. Louis, évêque de Riez en 1628 et d'Autun en 1653. Il commença des informations pour introduire la cause de Marguerite du Saint-Sacrement. Le troisième mourut durant la campagne de Flandre en 1637. Madame de Maure avait en outre une sœur mariée au duc d'Atri, dont était née Mademoiselle d'Atri dont il est question dans la correspondance.

d'être faite de telle sorte qu'elle « n'était pas fort empressée du côté de la faveur » (1), et elle croyait avoir donné des gages de sa fermeté. Elle garda, il est vrai, de la mort du maréchal de Marillac un profond ressentiment contre le cardinal de Richelieu, et répondit à la duchesse d'Aiguillon, qui la voulait visiter, de ne pas trouver mauvais qu'elle ne reçût point la nièce du meurtrier de son oncle. A cette douleur et à ce ressentiment légitimes se joignaient un brin de bel esprit et quelque sauvagerie romanesque, où il est difficile de trouver de la raison. La Marquise de Sablé, qui était déjà fort liée avec Mademoiselle d'Attichy, faisant à cette époque compliment à Madame de Rambouillet, lui écrivit que le bonheur de sa vie serait de la passer seule à seule avec Mademoiselle de Rambouillet. Mademoiselle d'Attichy connaît le propos, en prend aussitôt la mouche et refuse de voir désormais son amie. L'autre a beau s'excuser et assurer que de pareilles phrases ne sont que galimatias, la jalouse Attichy, faisant effort de logique, conclut que, pour mettre ainsi son bonheur à passer sa vie seule à seule avec la divine Julie, Madame de Sablé doit désirer d'être séparée de toute autre personne, et cette proposition lui paraît injurieuse à l'amitié, qu'elle appelle une passion sans pareille, qu'elle professait pour la Marquise. Dans ce désastre, la sentimentale fille déplore son malheur dans un style un peu trop aimable et peu trop coquet pour être compatible avec la grande douleur qu'elle affichait en ce moment (2).

M. Cousin, qui est tourné à l'enthousiasme, voit tout à la fois dans cette lettre et ce sentiment de Madame de Maure, la délicatesse raffinée de l'hôtel de Rambouillet et l'humeur tendre et farouche de l'Alceste de Molière. Nous ne dirons rien de

(1) *Lettre à Madame de Brienne*, 1649. Cousin. *Bibliot. de l'École des Chartes*, 3e série, t V, p. 127.
(2) *Bibliot. de l'Ecole des Chartes*, *ibid.*, p. 114, et *Madame de Sablé*.

l'Alceste, qui est un personnage de théâtre et dont les humeurs tendres et farouches n'ont jamais été aux prises avec les réalités de la vie ; mais il nous paraît que M. Cousin fait trop bon marché de « la délicatesse raffinée » de Madame de Rambouillet, qui était tout à la fois le centre, le modèle et le régulateur de la société désignée sous le nom de l'hôtel de Rambouillet. L'incomparable et la grande Arthénice était avant tout une femme d'expérience et de bon sens : ses raffinements et ses délicatesses, qui ont puissamment contribué à l'éducation de la société polie et à l'épanouissement de la belle littérature du dix-septième siècle, étaient tous marqués à ce coin de la sagesse, du goût et de la mesure qu'on cherche vainement dans la boutade pointilleuse et plus fantasque que raisonnable de Mademoiselle d'Attichy.

Une certaine adresse à enfiler des mots peut constituer un mérite de style et d'esprit ; l'honneur et la considération s'acquièrent par d'autres qualités ; et l'amabilité, la simple amabilité n'accompagne pas toujours l'art d'écrire. Madame de Maure en est un exemple. M. Cousin a assez d'expérience de la vie pour sentir tout ce qui a manqué à cette spirituelle Comtesse pour être une personne aimable et raisonnable. Les grâces du jansénisme, auxquelles M. Cousin résiste peu, ne s'étendent pas sur ce personnage. Malgré les séductions de ses amies, Madame de Maure n'entra pas du tout dans les intérêts, ni dans les pensées de la secte. Madame de Choisy la prenait, nous l'avons vu, pour confidente de ses griefs contre Arnauld, qui lui avait ôté l'affection de Madame de Sablé. Mais il y a un autre point par lequel Madame de Maure ravit M. Cousin et chatouille les plus chères complaisances de son esprit. Il a découvert qu'elle était *un peu philosophe*. « Dans ce siècle « où la galanterie et la dévotion se succédaient et même se « mêlaient fort souvent, elle était restée pure et irréprochable

« sans avoir recours à la dévotion... Elle faisait grand cas des « vertus morales, comme on disait alors... Elle croyait à la « puissance de la raison et des sentiments naturels qui sont « dans l'âme humaine » (1). Cette absence de dévotion, cette confiance dans la raison et la nature engagent sans doute M. Cousin à voir dans Madame de Maure une femme d'esprit et de caractère. Si la philosophie se rencontre chez cette dame au degré que M. Cousin suppose, les documents doivent faire conclure que la philosophie est impuissante à donner à l'esprit le plus heureusement doué la consistance que ferait supposer ce terme de *caractère*.

M. et Mme de Maure réunissaient soixante mille livres de rente. Ils n'eurent jamais d'enfants. Ils avaient largement de quoi suffire au train d'une maison du dix-septième siècle aussi honorable que la leur. Malheureusement ils avaient l'un et l'autre des habitudes de désordre extraordinaires. Ils ne se conduisaient ni par règle ni par raison, et uniquement par fantaisie. Ils voyageaient aux flambeaux, allaient à la campagne à la Saint-Martin et en revenaient au mois d'avril. Jamais les deux époux ne purent prendre ensemble leurs repas, et les autres personnes de leur compagnie et de leur maison agissaient de même. « Madame de Maure, disait M. de Sourdis, eût été une femme parfaite si elle avait pu s'astreindre à regarder une horloge. » Faute de cela, le déréglement le plus incroyable régna dans sa maison et s'étendit à toutes ses affaires. Ce n'était pas seulement un travers, il semble qu'elle y mettait un peu d'affectation. Mademoiselle assure que « dans les États de la reine de Misnie les horloges étaient défendues, et qu'on eût réputé pour insensé un homme ou une femme qui se fussent asservis à un coup de cloche. On croyait dans ce

(1) *Bibliot. de l'Ecole des Chartes*, t. V, p. 317.

pays-là que cela choquait tout à fait le bon sens (1). » La reine de Misnie, nous n'avons pas besoin de le dire, c'est Madame de Maure. Les témoignages contemporains sont unanimes. « Madonte (c'est encore Madame de Maure) mène une vie des plus extraordinaires, faisant du jour la nuit et de la nuit le jour, dînant à cinq heures du soir et soupant à deux heures après minuit (2). » — « Ils incommodent tout le monde qu'ils vont voir, dit Tallemant ; les uns vont se mettre à table, les autres y sont déjà, quelques-uns se couchent quand on leur vient dire que M. le comte ou M[me] la comtesse de Maure les demandent. »

M. et M[me] de Maure menaient donc cette vie « des plus extraordinaires, » passant pour « les plus déréglées personnes du monde en fait de repas et de visites, » dissipant leurs biens dans toutes sortes de dépenses intempestives et mal conçues, de travaux dans leurs terres, etc., quand la Fronde éclata. Durant les premiers troubles, le comte de Maure ne prit point parti contre la cour ; mais quand, au mois de janvier 1649, la Reine se rendit à Saint-Germain, le comte et la comtesse de Maure restèrent à Paris, auprès de Madame de Longueville et du Prince de Conti. On sait la ridicule issue du mouvement qui porta une partie des princes à faire alors la guerre à la Régente. On avait annoncé le désir du bien public; il y avait six semaines que les hostilités étaient ouvertes, et déjà mille négociations étaient nouées à la cour, où chacun avait soin de faire valoir ses intérêts. M. de Maure demandait le cordon bleu et la révision du procès du maréchal de Marillac. Cette révision n'était pas seulement pour rendre honneur à la mémoire du défunt, elle devait se résumer en certains avantages pécuniaires que son héritier réclamait scrupuleu-

(1) *La Princesse de Paphlagonie.*
(2) Saumaise, *Dictionnaire des Précieuses.*

sement. Il y mettait une certaine naïveté, d'ailleurs, et en manifestant ses prétentions, ne dissimulait pas ses griefs. Sa femme les exposait ainsi, et les trouvait si judicieux et si raisonnables qu'elle priait une de ses amies de les faire connaître à la Reine :

« Vous saurez donc premièrement, ma très-chère (1), que « depuis la régence, il (M. le comte de Maure) n'a pas eu un « seul bienfait de quelque nature qu'il puisse estre, si ce « n'est en papier. Véritablement, pour du papier, il a eu des « lettres de conseiller d'Estat ordinaire, dont la pension est « de six mil francs ; une ordonnance de dix mil escus pour la « récompense que les mareschaux de France dirent à la « Reyne qu'il estoit juste de luy donner pour la compagnie de « gens d'armes de la feue Reyne que M. le mareschal de Ma-« rillac avoit achetée ; et non-seulement il n'a jamais rien tou-« ché de tout cela après que luy et moy en avons parlé tant « de fois à M. le Cardinal, qu'enfin nous nous en sommes « lassés ; mais il n'a seu même estre payé d'une petite charge « qu'il avoit prise en payement de son oncle de la Vauguyon « pour une dette de vingt mille escus. Ce traitement, qui « luy devoit estre assez sensible durant que la Reyne faisoit « des grâces si considérables à tant de gens qui n'avoyent pas « eu l'attachement que nous avions eu à son service, ne « l'empescha pas de se mettre en pièces dans la première « brouillerie du Parlement. Il creut qu'y allant du repos « de l'Estat, il devoit préférer les sentiments d'un bon Fran-« çois à ses ressentiments particuliers, et comme il m'ayme « assez pour entrer dans mes obligations, et que j'avois à « M. le Cardinal celle de *m'avoir racommodée avec la Royne* « il voulut aussi le servir, encore qu'il n'eust jamais fait les

(1) *Lettre à Madame de Brienne. Bibliot. de l'Ecole des Chartes.*

« moindres choses pour luy. Les soins qu'il prit eurent assez « de succès, puisqu'ils empêchèrent, au mois de septembre, « l'arrest qui a esté donné au mois de janvier (1). Vous pou- « vez juger si l'on n'auroit pas veu dès lors ce que l'on a veu « depuis. Cependant, après que M. le Cardinal l'en eust re- « mercié, en présence de M. le Prince et de M. le maréchal « de Villeroy, comme d'un grand service qu'il avoit rendu à « l'Estat et dont il luy estoit obligé en son particulier, toute « la Cour a veu que la Reine ne lui a pas dit un mot, quoy « qu'il fust tous les jours devant elle; et M. le Cardinal a « témoigné d'estre embarrassé de luy lorsqu'il luy vouloit « parler sur cet accommodement jusques à donner sujet de « faire dire par tout Paris qu'il estoit si accablé de luy qu'il ne « savoit où se mettre; enfin il en fit des railleries qui vinrent « jusques à M. le comte de Maure et qui l'obligèrent de s'en « déclarer à quelqu'un des gens de M. le Cardinal qui avoit « connaissance de l'affaire. Et voyant que M. le Cardinal ne « prenoit aucun soin de raccommoder cela, il déclara à cet « homme-là qu'il ne le verroit plus. Cela a duré trois mois, « sans que M. le comte de Maure ayt ouï parler de M. le « Cardinal, sinon par un compliment assez superficiel qu'il « me fit à mon retour de Sainte-Reine, où j'avois esté durant « tout ce temps-là; et quoique M. le comte de Maure ne fust « qu'à deux pas de luy et qu'il le vist très-bien, il ne luy dit « pas un mot... L'on voit à cette heure, si l'on s'estoit si fort « trompé de croire que cet accommodement estoit de son ser- « vice, puisque si l'on y estoit tenu, tout ce que l'on a veu « depuis trois mois ne seroit pas arrivé. M. le comte de « Maure estant donc piqué comme vous le pouvez juger, la

(1) L'arrêt du 8 janvier 1649, qui déclarait le cardinal Mazarin ennemi du Roi et de l'État, perturbateur du repos public, et lui enjoignait de se retirer de la cour en ce jour, et dans la huitaine du royaume.

« Reyne sort de Paris, et comme il mettoit ordre à ses affaires « pour que nous en sortions aussi, M. le Prince de Conti et « Madame de Longueville arrivèrent. Alors véritablement il « ne put résister à la tentation de montrer son ressentiment. « Il n'eust pas voulu pour cela ayder à former un parti; mais « estant tout formé, l'estimant juste et voyant qu'on ne pou- « voit pas mesme soupçonner qu'on voulust détruire la « royauté, il crut qu'il feroit mieux de s'y mettre que de s'al- « ler empresser à la Cour où il avoit esté si mal traitté, ou de « s'enfermer dans une de ses maisons durant cette guerre. »

On voit sur quel ton étaient donnés ces éclaircissements. Tout le monde cependant n'avait pas l'intrépidité de logique de la comtesse. La conduite de M. de Maure ne parut pas très-éclatante ; et quand on connut ses griefs et ses demandes, on lui donna encore moins raison.

Pourvu qu'il ait de bons brevets,
Le Maure consent à la paix
Et la va signer tout à l'heure,

disait la chanson. La chanson disait encore bien d'autres choses sur le brave comte de Maure et son buffle à manches de velours noir ; elle n'épargna pas non plus les généraux ni les autres intéressés du parti. Leurs prétentions, mises au jour, firent tout tomber en discrédit. Pour restaurer leur considération et leur importance, les Frondeurs imaginèrent de déclarer qu'ils ne prétendaient de places et de grâces que pour leur sûreté pendant que leur ennemi demeurerait en France, mais que s'il plaisait au Roi et à la Reine de chasser du royaume le cardinal Mazarin, ils promettaient de ne rien demander et de se contenter de l'honneur d'avoir rendu ce service signalé à l'État. Le Comte de Maure, que le cardinal de Retz appelle à ce propos le replâtreux du parti, fut choisi pour

porter cette déclaration à la cour. Il y fut reçu comme un homme qui vient jouer la farce, et toute la plaisanterie tomba sur lui, dit Madame de Motteville; mais il ne plaisantait pas et croyait par là pousser le ministre aux dernières extrémités. Il croyait surtout, c'est encore la remarque de Madame de Motteville, prouver qu'il était un homme à craindre; et l'on voit comme sa femme avait soin d'insister sur ce point. Un homme à craindre est un homme à gagner. On sait bien tout ce qui se mêlait, au dix-septième siècle, à ces ambitions personnelles; elles étaient rarement toutes crues; on les assaisonnait de quelque chose de romain; la bonne Motteville entrevoit à peu près la vérité à travers son indulgence, quand elle remarque que cette protestation avait quelque chose en soi qui parut beau à son auteur; et elle insinue qu'il était de ceux qui préfèrent à leur fortune la liberté de dire leurs sentiments. M. et Mme de Maure chérissaient assez cette liberté, en effet, mais cet amour naissait chez eux d'une impatience tout à fait intempestive de saisir une fortune placée au delà de leurs prétentions et de leurs efforts. Cette race d'ambitieux qui éclôt si facilement dans tous les moments de trouble, est aussi une race de mécontents : c'est toujours une petite race. Leurs plus grands coups sont compliqués de réticences et de sous-entendus, qui ont besoin d'être sauvés par beaucoup d'adresse et qui donnent aisément prise aux brocards.

Madame de Maure, quand elle vit tout le mauvais résultat de la proposition du comte, aurait voulu, pour travailler plus efficacement à réparer leurs affaires, donner à entendre qu'elle n'avait pas approuvé la démarche de son mari. Madame de Motteville assure qu'il en fut de la sorte. Mais la Reine répondait à ce propos, qu'on savait bien que le comte de Maure ne faisait que ce que voulait sa femme. Madame de Maure, d'ailleurs, avait aussi des griefs : elle avait reçu

de la cour deux années d'une pension de mille écus, et elle trouvait que les déboires du comte de Maure auraient suffi à détruire dans une âme ordinaire le sentiment d'une obligation plus grande, surtout lorsque deux des compagnes de la comtesse au service de la Reine avaient été mieux traitées. « Mais, disait la comtesse, je suis faite de façon que quand on « m'a une fois obligée, il est assez malaisé de m'en faire perdre « le sentiment. » Et non-seulement elle avait consenti, on l'a vu, à *se raccommoder* avec la Reine, mais il lui était toujours « resté dans le cœur quelque chose pour M. le Cardi- « nal..... Je priai Madame de Montausier de le lui dire, écrit- « elle, et croy que d'autres encore luy auront pu témoigner « que je n'ay point changé de langage en changeant de party, « et que je parle ici de luy de la même façon que lorsque il y « étoit. »

Ce langage peut paraître ne pas manquer d'une certaine hauteur, mais il semble qu'il est surtout mêlé d'une certaine duplicité, et dans les circonstances où l'on se trouvait, en regard de la conduite du comte de Maure, cette prétention de s'offrir pour traiter pour ainsi dire de puissance à puissance avec la Reine et le ministre pouvait passer pour de l'insolence. Aussi le prit-on de la sorte. Il est bien vrai que les circonstances se tournèrent contre la Comtesse. Elle avait choisi pour confidente Madame de Brienne, celle qu'on appelait la *bonne*, et l'avait chargée de porter parole au Cardinal et à la Reine. Madame de Brienne, au lieu de servir d'intermédiaire, fit parvenir la lettre au ministre. Celui-ci la reçut comme il entrait au conseil. — Voilà, dit-il, une lettre de la Comtesse de Maure où il doit y avoir bien des choses, car elle est bien grosse. Il commença à la lire à haute voix, et il avait peine à s'en tirer, l'écriture de la comtesse étant fort mauvaise. — Je la lirai bien, moi, dit le

Prince de Condé, et prenant l'épître, il se mit à la débiter avec ce ton de raillerie qu'il savait prendre quand il voulait, et qui était aussi redoutable que son épée elle-même. La comtesse eut ce jour-là un très-mauvais succès : les brocards ne l'épargnèrent pas; le Cardinal, avec son accent italien, répondait aux farces du prince de Condé, plaisantant sur ce quelque chose demeuré dans le cœur de la frondeuse, et assurant que ce serait le dernier de ses malheurs s'il restait à la fière comtesse quelque amitié pour lui. — Ce serait alors qu'il faudrait quitter la France, disait-il.

La Comtesse fut outrée : elle comprit que cette mésaventure n'augmentait pas les chances du cordon bleu et des autres avantages moins purement honorifiques qu'elle poursuivait. Elle eût dû s'en prendre à elle-même; mais s'avise-t-on de cela? Elle avait d'ailleurs des mouvements impétueux, dit Madame de Motteville. Pour se venger, elle écrivit à Madame de Brienne une nouvelle lettre pleine d'insolence pour la Reine et le Ministre. Elle se drapait toujours dans son peu d'empressement pour la faveur. « Je priay « M. de Mortemart, écrit-elle à Mme de Montausier, de dire « au Cardinal que s'il ne sortoit du royaume que par mon « amitié, il était assuré d'y demeurer toute sa vie, qu'il étoit « même en sûreté de mes visites, parce que du jour que « M. le Comte de Maure s'étoit mis dans le parti, je m'étois « résolue à ne pas mettre le pied à la Cour. » La suite ne répondit pas tout à fait à ces beaux sentiments; et il faut admirer les énergiques résolutions des esprits sans mesure qui abondent dans leur sens et sont excessifs dans leurs révoltes comme plus tard dans leurs soumissions. L'esprit de rébellion était encore fort animé dans Paris que Madame de Maure commençait déjà non pas à avouer ses torts, mais à sentir les inconvénients de ses emportements. « Je suis à Paris,

les gardes de M. le Cardinal sont à Attichy, » écrivait-elle tristement. La cour était à Compiègne. Madame de Maure eût voulu éviter la charge que ce voisinage lui avait attirée : elle fit écrire sa nièce, Mademoiselle d'Atri, qui avait part à cette terre d'Attichy, et Mazarin, qui était bonhomme et n'avait pas de rancune, donna l'ordre de faire déloger les troupes. L'ordre ne fut pas exécuté. Nouvelle tempête : Madame de Maure, pour cette fois cependant, ne se lança pas tout à fait en aveugle; elle eut recours d'abord à quelques manéges. Elle manda à des amis d'insinuer au Cardinal, sans qu'elle parût y avoir part, qu'après tout ce qui s'était passé entre eux, il devait avoir pour M. et M[me] de Maure les égards qu'il ne leur aurait pas refusés, s'ils eussent été en bons termes. Madame de Maure eût sans contredit trouvé une pareille conduite fort noble et toute propre à lui remettre dans le cœur quelque chose pour le Cardinal. Toutefois, il n'en alla pas ainsi; et la fière comtesse, retrouvant son énergie, manda au ministre que s'il agissait par vengeance et pour la réduire à le prier, il n'y trouverait pas son compte : « Pour la vengeance, elle étoit médiocre, ajoutait-elle ; pour le prier, une plus grande affaire ne l'y feroit résoudre, parce qu'elle croyoit que ce serait une bassesse (1). » Il y a comme un vertige qui force les esprits impétueux à condamner à l'avance tout ce qu'ils doivent faire. Nous verrons que Madame de Maure ne se fit pas faute plus tard de condescendre à ce qu'elle proclamait alors une bassesse.

En même temps qu'elle poursuivait de ces colères impuissantes le ministre vainqueur pour la seconde fois de la Fronde, Madame de Maure s'en prenait directement à la Reine. Madame de Longueville, qui après tout l'éclat de

(1) *Lettre à Madame de Montausier. Bibliot. de l'École des Chartes*, t. V, p. 131.

l'Hôtel de Ville de Paris, devait avoir bientôt l'humiliation de se présenter à Saint-Germaim et, malgré tout son esprit, de ne rien trouver à dire à la Reine que le mot de : Madame, accompagné de beaucoup de révérences, Madame de Longueville excitait la verve de Madame de Maure. La Reine avait marqué de l'étonnement que le comte de Maure qui faisait profession de haute piété, se fût engagé dans un parti par ressentiment contre elle : mais je veux croire que c'est par tentation, comme dit sa femme, ajoutait la Reine, ainsi je l'excuse et lui pardonne. Madame de Maure ne se contentait pas d'un pardon assez méprisant et stérile d'ailleurs ; elle assura à Madame de Brienne que le comte de Maure n'avait rien fait sans consulter de bons casuistes, et elle demanda si la Reine n'avait pas cru être en sûreté de conscience toutes les fois qu'elle n'avait pas été du parti du feu roi ; enfin, poussant jusqu'au bout l'impertinence, elle ajouta que si elle n'était pas bien avec la Reine, elle avait au moins cette consolation que d'autres personnes avaient été dans les faveurs de la régente avec lesquelles la comtesse n'eût pas voulu se changer (1). Toutefois, après avoir ainsi déchargé son cœur sur le papier, Madame de Maure, malgré les encouragements de Madame de Longueville, ne se trouva pas la hardiesse d'envoyer sa lettre : « Non que je me fusse trop « souciée que la Reyne l'eust vue, dit-elle en cherchant à s'ex- « cuser de cet acte de raison, mais de peur qu'on ne dist que « j'étois bien incorrigible sur les lettres, après ce qui m'étoit ar- « rivé (2). » Pour prouver combien elle était corrigée, la Comtesse fit circuler son nouveau factum en confidence. Madame de Sablé en eut communication, et aussi Madame de Montausier. Par là, tout le public pouvait en être instruit aisément.

(1) *Lettre à Madame de Brienne. Biblioth. de l'Éc. des Ch.*, p. 126.
(2) *Lettre à Madame de Montausier, ibid.*, p. 132.

Après la paix, bien que les chefs du parti aient porté leurs hommages à la cour, les sentiments témoignés par la correspondance que nous analysons, prouvent que Madame de Motteville avait sujet de parler de l'animosité des ennemis de la régente. Le comte et la comtesse de Maure se trouvaient tout préparés à embrasser le parti de la révolte lorsque éclata la guerre des Princes. M. de Maure se rendit à Bordeaux et prit une part active aux intérêts de Condé. Une lettre de Madame de Longueville à Mademoiselle de Rambouillet, du mois de juillet 1652 (1), et un mot de Condé à Lenet (2) parlent d'une prison qu'il aurait subie. Madame de Maure ne l'avait pas accompagné à Bordeaux ; elle ne l'y rejoignit pas, malgré les instances de Madame de Longueville, qui l'assurait qu'elle devait sa présence à son mari, « à cause de tant de fatigues qu'il avoit par l'emploi général de toutes les affaires qui sont entre ses mains (3). » La duchesse ajoutait que sans le secours de M. de Maure, elle ne savait trop ce qu'elle serait devenue. Toutefois, les choses prenaient dès lors une assez chétive tournure, et Madame de Longueville, tout en pressant la comtesse, lui écrivait : « On est si mal en tous les lieux du monde de la manière dont il est disposé présentement, qu'on ne vous convie qu'à changer d'ennui en vous conjurant de venir (4). » Madame de Maure resta aux environs de la cour, toujours un peu trop portée à parler avec impertinence et à tramer de petites intrigues pour ménager ses intérêts. Elle venait à Paris, et elle se vantait auprès de Madame de Longueville de l'industrie qui lui avait permis d'y

(1) Ms. de Conrart. Voir plus loin les *Lettres inédites de Madame de Maure.*

(2) *Mém. de Lenet. Lettre de Condé* du 9 juin 1652 : Écrivez à M. le comte de Maure et à M. le comte de Chastelus de ma part sur le subject de leur prison.

(3) *Biblioth. de l'Éc. des Chartes*, 3e série, t. V, p. 148. Lettre du 31 octobre 1652.

(4) *Id., ibid.*

séjourner quinze jours sans que la Reine l'ait su ; elle ajoutait qu'elle espérait prolonger ce séjour encore deux fois autant (1). Une lettre, dont M. Cousin ne donne qu'un court extrait, indique quelle était l'industrie de Madame de Maure en cette circonstance. Elle écrit à Letellier qu'elle est sensible aux bontés de la reine qui lui a accordé un peu de délai, et elle supplie le secrétaire d'État de vouloir bien rendre compte, à l'occasion, des raisons qui la retiennent à Paris (2). La cour était assez bénigne envers ces conspirateurs et ces ennemis ; on leur témoignait tant de civilités et de bons sentiments, on délivrait si facilement Attichy de la garnison qui y avait été envoyée, que Madame de Maure, dont le mari portait les armes contre le roi, se croyait en droit de trouver cruel et singulier l'ordre qu'elle avait reçu de quitter Paris. Elle avait ses raisons pour y rester : on était au moment où les moins clairvoyants jugeaient bien que le parti ne pouvait durer. Chacun négociait de nouveau ; et Madame de Maure aurait voulu, au nom de son mari, ouvrir des pourparlers avec la cour. Elle n'avait pas renoncé à la pensée de traiter comme puissance ; elle rappelait la légitimité des griefs qu'elle et son mari avaient pu avoir, toutes les grâces que la Reine avait dispensées pendant sa régence sans que M. le comte de Maure y eût la moindre part... C'était toujours la plainte et le refrain de la comtesse. « Je n'ay sceu m'empêcher de faire cette petite « digression, ajoutait-elle encore en parlant à Letellier, pour « vous faire voir que M. le comte de Maure pourroit être excu« sable dans ce qu'il a fait ; et en vérité, Monsieur, j'ose vous « dire qu'ayant l'esprit que vous avez, je ne me saurois per« suader que si je vous pouvois entretenir du détail de nos rai« sons, non-seulement pour ce qui regarde la Reyne, mais aussi

(1) *Biblioth. de l'École des Chartes*, 3e série, t. V, p. 149, novembre 1652.
(2) Ms. de Conrart, in-f°, t. XI, p. 297; et ci-après *Lettres inédites*, fév. 1653.

« M. le cardinal Mazarin, vous puissiez condamner tout à fait « M. le comte de Maure. Enfin, Monsieur, si on luy reproche « la rébellion, on ne luy sauroit reprocher l'ingratitude ; et « quant à la rébellion, si je pouvois vous faire voir les lettres « qu'il m'écrit, vous verriez bien qu'il a les sentiments que « peut avoir un bon François. J'en ay montré quelques-unes à « M. de Mortemart, et il pourra vous en rendre témoignage. » Du reste, la comtesse voulait être soumise : elle demandait à Letellier, s'il ne pouvait empêcher qu'elle ne fût menacée d'un nouvel ordre de sortir, d'avoir la bonté de l'avertir, « afin « que je le prévienne, disait-elle, ne voulant point passer pour « une personne qui ne veut pas obéir et qui ne se peut ré- « soudre à quitter Paris. »

Ces innocentes protestations d'obéissance adressées aux secrétaires d'État, et ces petites digressions sur les sentiments de son mari, dont elle ne se vantait pas auprès de Madame de Longueville, n'empêchaient pas Madame de Maure de passer à la ville pour fort attachée au parti des princes, et ne lui apprenaient pas non plus à retenir sa verve. Elle avait donné à Mademoiselle de Scudéri un portrait du prince de Condé. Une parente de Madame Cornuel, Mademoiselle Legendre, trouvait qu'elle aurait eu plus de droit de le recevoir. Madame de Maure répondit qu'elle était « admirable, faisant le métier qu'elle faisoit, de parler toujours à l'avantage de la cour, et étant toute pétrie de royauté, » d'avoir de pareilles prétentions. L'abbé de la Victoire, qui faisait profession, disait-il, de n'être d'aucun parti et de se moquer de tous les deux, s'en alla répétant ce propos et riant des grands mots de la comtesse. Celle-ci fut outrée. C'était son humeur de faire tempête ; mais l'humeur s'augmentait sans doute de la circonstance des protestations et des digressions ; aussi fit-elle toutes sortes de vacarmes : sans pouvoir être arrêtée par aucune considéra-

tion, elle poussa Madame Pilou, âgée alors de plus de quatre-vingts ans, jusqu'à la faire pleurer, elle offensa Madame Cornuel dans sa naissance ; elle criait contre le tour que lui avait joué l'abbé de la Victoire, qui ne comprenait pas qu'on fît tant de bruit pour une pareille bagatelle (1).

La paix se signa à Bordeaux. M. de Maure n'eut pas un traité personnel, mais il eut un article spécial dans le traité du prince de Conti. « M. le comte de Maure, général de M. le Prince (de Condé), aura la liberté de se retirer avec ses domestiques, trains et équipages, dans tel lieu qu'il lui plaira. » Les mémoires ne disent pas en quel lieu M. de Maure se retira. Ce fut en Poitou, autant qu'on peut le conjecturer par une lettre en date du mois de juin 1654 et adressée par Madame de Maure à l'évêque de Vence (2). Du reste, le séjour de Paris n'était pas interdit, et l'on y passait ou l'on comptait y passer l'hiver. En allant du Poitou à Paris, de Paris à Bourbon et de Bourbon à Sainte-Reine, on revoyait Madame de Longueville, qu'on ne trouvait point changée, « si ce n'est par l'esprit, qui me semble être encore augmenté. » Toutefois, on la trouvait non-seulement dévote, « mais détachée du monde plus qu'on ne l'avait cru : » et c'était là un assez grand changement.

En 1655, Madame de Longueville et Madame de Maure se rencontrèrent aux eaux de Bourbon : Mesdames de Bouillon s'y trouvaient aussi. Ces dernières eurent avec Madame de Maure un démêlé d'étiquette, que celle-ci a raconté dans deux lettres fort spirituelles et fort méchantes, qui eurent beaucoup de succès et qui en vérité méritent bien le bruit qu'elles firent en ce temps-là (3). Madame de Maure était d'ailleurs

(1) Ms. de Conrart. Mélange de prose et de vers, et ci-après *Lettres inédites*.

(2) Ms. de Conrart, in-f°, t. VIII, et *Lettres inédites*.

(3) *Lettres à Madame de Montausier*, 9 juin 1655, et *à Madame de Longueville*, septembre 1655. Ces deux lettres ont été publiées par M. de Saint-

« la plus merveilleuse femme du monde pour déterrer les choses, » disait Madame de Montausier (1), et je ne sais si les prétentions de Mesdames de Bouillon étaient aussi peu fondées que la susceptibilité de la comtesse était grande. Entre les deux lettres datées de Bourbon et le retour du prince de Condé en France (1655—1659), M. Cousin ne trouve rien à citer de son héroïne : ses lettres ne manquent pas cependant. Conrart en a conservé un grand nombre. Toutes ont trait à des démêlés à peu près semblables à celui de Bourbon. Madame de Maure a toujours peur qu'on ne lui rende pas ce qui lui est dû. Elle va voir Madame de Guéméné et ne trouve que de petits siéges au lieu de chaises où elle prétend (2). C'était cependant un jour de médecine où Madame de Guéméné ne pouvait craindre les conséquences. Celle-ci a beau expliquer que les chaises prennent trop de place, qu'elle en a dans sa grande chambre et n'en met pas dans les petites : Madame de Maure reste effarouchée, assurant qu'il ne serait pas raisonnable que tout le monde fût assis d'une même façon ; seulement, comme elle fait profession d'honorer particulièrement Madame de Guéméné, elle déclare qu'elle ne fera aucun bruit et ne laissera pas de la servir dans tout ce qui lui sera possible, « hors de faire une chose où elle croiroit se préjudicier. » En conséquence, elle raconte son aventure à Madame de Sablé et à deux ou trois de ses amies qu'elle charge de négocier, avouant que tout ce qu'elle désire de cette négociation est « de se délivrer honnêtement d'aller voir Madame de Guéméné, si cette dernière ne se met à la raison. »

Aulaire, *Histoire de la Fronde*. M. Cousin les a reproduites. *Bibliot. de l'Ec. des Chartes*, 3e série, t. V, p. 324.

(1) Ms. de Conrart, in-fo, t. XI, p. 1229. *Lettre de Madame de Montausier*, 2 octobre 1659. Cette lettre était inédite quand nous la signalions. M. Cousin l'a publiée en 1858 : *La Société française au dix-septième siècle*, t. II, p. 378.

(2) Ms. de Conrart, in-fo t. XI, p. 273, et *Lettres inédites*, ci-après.

Un autre jour, Madame de Maure avait loué une maison et voulait en enlever un portrait. M. d'Albret, à qui on parlait de cette prétention, aurait dit : Je suis aussi d'avis qu'elle emporte le plafond ! « Je vous avoue, écrit Madame de Maure, que rien ne m'a jamais frappé le cœur davantage que cette parole-là (1). » Là-dessus elle vide son écritoire. C'est une écriveuse, elle en convient : c'est une glorieuse, on le sait ; c'est encore une raisonneuse, bien qu'elle ne l'avoue pas ; et l'abbé de la Victoire l'avertit avec finesse que les amis qui raisonnent ne sont pas du tout son fait. M. de Sourdis lui dit un jour que les gouverneurs de province sont les grands du royaume. — Jésus ! Monsieur, qu'est-ce que vous nous venez conter, s'écrie la comtesse ! L'autre s'échauffe, il était gouverneur de province : il a des textes, il cite des preuves : il veut en écrire au Cardinal. — Vraiment, réplique Madame de Maure, vous faites bien de l'honneur à M. le Cardinal de prétendre lui faire accroire une telle chose. La discussion s'anime, la comtesse assure que le Cardinal pourra être plus débonnaire, mais que pour elle on aura beau crier, on ne lui mettra pas cela dans la tête. Enfin, on convient de s'en rapporter au jugement de M. de Béthune, et sur-le-champ voilà M. de Béthune qui entre : « Vous pouvez juger la joie que ce fut pour moi, » écrit Madame de Maure (2). Elle n'oublie rien d'ailleurs de ce qui peut envenimer ces petites querelles : elle écrit en confidence qu'elle ne veut pas qu'on croie qu'elle joue ce pauvre homme (M. de Sourdis) ; toutefois, elle veut que tel ou tel de leurs amis connaissent toute l'affaire, et elle prie de leur communiquer les lettres. Pour être douce et civile, elle n'en est pas moins fière et ferme dans ses résolutions. Elle veut que ses

(1) Ms. de Conrart, in-f°, t. XI, p. 275, et ci-après *Lettres inédites*.
(2) Ms. de Conrart, t. XI, p. 1299, et ci-après *Lettres inédites*.

succès soient connus. Comme elle se pique de civilité, elle ne veut pas qu'on en manque à son égard. M. de Mortemart marie son fils, M. de Vivonne, et ne fait pas à M. et à Mme de Maure des compliments suffisants au gré de cette dernière. Là-dessus longue lettre à leur oncle, M. de la Vauguyon (1), avec toutes sortes d'assurances qu'il sera « épouvanté quand il connaîtra à pur et à plein » le procédé des Mortemart : et elle assure à Madame de Sablé que Madame de Longueville en est dans le *dernier épouvantement* (2). Il est vrai que le procédé des Mortemart se compliquait d'un mot dit au cardinal Mazarin, dont on craignait une impression fâcheuse. Car bien que la correspondance soit pleine d'âcreté pour le Cardinal et la Reine-mère, on ne manquait pas cependant de chercher à se les concilier et à en tirer certaines petites faveurs. Il y a des lettres à Villeroy, à Letellier, à de Lyonne, à Fouquet, pour obtenir certains petits avantages, auxquels on était fort sensible tout en restant parmi les mécontents (3).

Cette correspondance ne se compose pas seulement des lettres de Madame de Maure : il y en a de Mesdames de Rambouillet, de Montausier et de Mademoiselle de Vandy, adressées à Madame de Maure ou écrites à son sujet (4). Partout on voit cette dernière poussant ardemment ses querelles avec Madame de Villars, avec Madame de Soussy, avec tout le monde, faisant rire huit jours sur les ridicules de ses amis comme de ses ennemis, ne se souciant cependant jamais de faire connaître les aventures où elle s'embarque, pas plus

(1) Ms. de Conrart, in-f°, t. XI, p. 263, et ci-après *Lettres inédites*.

(2) Ms. de Conrart, in-f°, t. XI, p. 268, et ci-après *Lettres inédites*.

(3) Ms. de Conrart, in-f°, t. XI, p. 291, 1239, 1375, et ci-après *Lettres inédites*.

(4) Ms. de Conrart. M. Cousin, dans la *Société française*, et M. Amédée Roux dans les *Lettres du comte d'Avaux à Voiture*, ont publié plusieurs de ces petites pièces, encore inédites quand nous les signalions.

qu'elle ne se souciait de rester à Paris quand elle n'en sortait pas malgré les ordres de la Reine. Madame de Longueville elle-même n'était pas à couvert de cette humeur difficile; il y a une lettre du temps de la Fronde où elle charge Mademoiselle de Rambouillet de savoir si Madame de Sablé l'a justifiée auprès de Madame de Maure (1).

Cependant la fortune de Mazarin s'accroissait chaque jour, et aux négociations du traité des Pyrénées elle jetait un incomparable éclat. On avait beau être dans les mécontents et courtiser Madame de Longueville, on ne laissait pas de chercher par toutes sortes d'intermédiaires à faire savoir au ministre qu'on avait « une âme fort capable de reconnaissance (2). » Pour je ne sais quel intérêt où se trouvaient mêlés l'Espagne et dom Louis de Haro, Madame de Maure s'adressa directement au Cardinal. Elle n'avait plus alors aucun des sentiments romains d'autrefois; elle sollicitait assidûment le ministre tout-puissant, rappelait tant de lettres qu'elle lui avait écrites, tant de visites qu'elle avait eu l'honneur de lui faire, et se félicitait de la bonté de l'Éminence, qui « n'aura pas pour désagréable d'être importunée encore. » On avoue alors qu'on a eu le malheur de *paraître* dans des intérêts contraires à ceux du Cardinal; et on conclut en lui faisant remarquer le bonheur qu'il a de rencontrer un moyen d'acquérir une grande obligation sur des personnes qui ont assurément « l'âme fidèle (3). » Évidemment on ne demandait pas mieux que d'être fidèle, et très-fidèle.

En même temps, on n'eût pas été fâché de joindre aux profits de cette fidélité nouvelle, à laquelle on s'offrait de si bonne

(1) Ms. de Conrart, in-f°, t. X, et p. 247, ci après *Lettres inédites*.

(2) *Lettre à M. de Lyonne*, novembre 1659. Ms. de Conrart, in-f°, t. XI, p. 1239. M. Amédée Roux, *Lettres du comte d'Avaux à Voiture*.

(3) Ms. de Conrart, t. XI, in-f°, p. 1303, et ci-après *Lettres inédites*.

grâce, le bénéfice des vieilles rébellions. M. le Prince rentrait en France. Son ancien général s'empressa de lui faire compliment. Le Prince répondit par quelques lignes que M. de Maure ne trouva pas assez expressives. Surtout la comtesse prit ombrage, parce que M. de Mortemart, qui n'avait rien fait pour les Princes, avait reçu de Condé une lettre, disait-elle, plus cordiale que celle adressée au comte de Maure. Voilà encore une fois le mari et la femme en campagne. On écrit à Madame de Longueville ; on lui adresse des mémoires, on rappelle les anciens services (1). Tout fut inutile : M. le Prince revenait en France décidé à ne plus rentrer désormais dans les intrigues où il avait compromis sa gloire. Il ne voulait voir personne avant d'avoir rendu ses devoirs au Roi, qui était alors dans le Midi. Madame la Princesse, restée auprès de Madame de Longueville, vécut pendant ce temps dans un isolement absolu. Condé ne voulait pas voir se renouer autour de lui et des siens les anciennes trames, dont il n'était sorti qu'à son dommage. M. et Mme de Maure ne s'attendaient pas à cette sagesse. En tout cas, ils se croyaient assez dignes et assez importants pour mériter une exception. Ils étaient entrés dans le parti afin d'obtenir un cordon bleu pour M. de Maure. Ils auraient voulu, au moment de la pacification générale, obtenir par le crédit de M. le Prince le précieux brevet. Voyant leurs espérances ruinées sans ressources de ce côté, ils s'applaudirent de n'avoir pas attendu le retour de l'exilé pour reparaître à la cour, d'autant plus que « la manière dont « la Reine nous a traités, c'est Madame de Maure qui parle, « m'a redonné quelque amitié pour elle (2). » C'était Madame de Maure qui avait, la première, revu la Reine, il y avait un an

(1) M. Cousin a publié ces diverses pièces : *Bibliot. de l'Éc. des Chartes.*

(2) *Lettre à Madame de Longueville*, décembre 1659. *Biblioth. de l'Ec. des Chartes.*

environ ; et le bon traitement fait à la femme, disait-on, avait engagé le mari à se ranger aussi à ses devoirs. Forts de cette bienveillance, le mari et la femme s'embarquèrent l'un et l'autre à solliciter directement ce qu'ils n'avaient pu obtenir par l'intermédiaire de Condé. Ils s'adressèrent au cardinal Mazarin ; et ce fut dans un style soumis et humble qu'ils réclamèrent une faveur à cette fois, et non plus un droit, comme ils avaient affecté de faire jusqu'alors, en s'adressant uniquement à l'équité du ministre.

« DU COMTE DE MAURE A M. LE CARDINAL MAZARIN.

« 11 novembre 1660.

« MONSEIGNEUR,

« La crainte d'importuner Votre Éminence durant que sa santé n'estoit pas aussi bonne que je le souhaitois, m'ayant empesché jusqu'à cette heure de demander à avoir l'honneur de la voir, je ne croy devoir pas différer plus longtemps à luy faire moy-mesme la très-humble supplication que Madame la comtesse de Maure luy a déjà faite ; et j'espère de la bonté de Votre Éminence qu'elle ne trouvera pas mauvais que je prenne la liberté de luy dire par cette lettre, que ne pouvant, ce me semble, appréhender d'obstacle pourveu qu'il ne reste plus aucun doute dans l'esprit de Votre Éminence sur ce qui a pu luy déplaire dans ma conduite passée, j'aurois tenu à grâce particulière qu'elle m'eust fait l'honneur de me donner moyen de luy en rendre raison. J'aurois espéré, Monseigneur, de vous faire voir bien clair dans les choses que Madame la comtesse de Maure ne vous pust faire entendre que confusément lorsqu'elle eut l'honneur de vous parler à Luxembourg. Mais, enfin, Monseigneur, Votre Éminence

agréera, s'il luy plaist, que je luy dise que si mon malheur a pu me faire manquer à ce qui regardoit ma fortune, je n'ay jamais esté capable de manquer en ce qui a regardé mon honneur ; et qu'ainsi Votre Éminence se peut assurer de ma parfaite reconnoissance, si elle veut bien me témoigner, en cette occasion des chevaliers, qu'elle fait quelque cas de moy, et qu'elle n'a pas désagréable que je sois comme je luy ay déjà protesté de vouloir estre, Monseigneur, de Votre Éminence, le très-h., etc. (1). »

Cette épître, si soumise, n'eut pas plus de succès que les menaçantes. Les fêtes de l'entrée de la Reine à Paris se passèrent comme celles du mariage du Roi. La cour prit son assiette et commença à jeter cet éclat éblouissant qui illustra le nom de Louis XIV ; de brevet pour le comte de Maure, pas un mot. Il fallut se résigner à vieillir dans ses anciennes rancunes, sans avoir, par tant de mouvement, de bruit et de paroles, ajouté le moindre lustre à son nom. Madame de Maure reprit alors de nouveau l'amitié qu'elle avait redonnée à la Reine, et M. Cousin remarque que le vieux levain de la Fronde fermenta toujours chez la comtesse. Pour l'honneur de la philosophie, puisque la comtesse était, assure-t-il, philosophe, il a bien fait de dissimuler de quelles aigreurs se composait ce levain, et combien il eût été facile de l'apaiser. M. Cousin admire les *libertés de langage* que la comtesse prenait en écrivant à ses amies, et il trouve que la *hardiesse de ses jugements* sur la cour et sur la reine-mère « contrastent fort avec l'admiration intéressée qu'on commençait à faire paraître pour tout ce qui venait du Roi et des Reines (2).» D'après les documents que nous a conservés Conrart et que nous venons d'analyser, on voit de quels éléments était for-

(1) Ms. de Conrart, in-f°, t. XI, p. 1377.
(2) *Bibliot. de l'Ec. des Chartes*, 3e série, t. V, p. 494.

mée cette indépendance, et s'il est à propos de parler de désintéressement au sujet du comte et de la comtesse de Maure.

Le mauvais ménage de leurs affaires les engagea bientôt à solliciter une pension. Après avoir visé au splendide, ils durent se rabattre à l'utile. Tout en sollicitant, Madame de Maure ne pouvait se retenir de jaser et de critiquer : l'esprit abondait, mais le jugement, où était-il ? Elle assurait que ceux qui obtenaient des pensions avaient demandé l'aumône : « Toutes les pensions des Dames ont commencé par : La pauvre femme ! toutes les pensions des hommes par : Le pauvre homme ! » Pour elle, elle ne voulait pas « qu'on die : La pauvre femme. » C'était un droit qu'elle prétendait réclamer à cause de « ses anciens services, du mérite de ses proches et de son zèle d'autrefois (1). » Il paraît que les personnes qu'elle voulait charger de parler à la Reine ne furent pas bien persuadées des titres de la dame, ni de la facilité à les faire valoir ; du moins témoigna-t-on peu d'empressement ; et Madame de Maure put à son aise être persuadée qu'il y avait moins que jamais de grandeur d'âme chez « la pauvre Reine, sur laquelle il n'y a nulle prise, disait-elle, que par la pitié et pas par la reconnaissance (2). »

Madame de Maure vécut jusqu'en 1663 fort occupée à tout le commerce littéraire, dont le salon de madame de Sablé était le foyer. La correspondance de cette dernière époque de sa vie se trouve dans les portefeuilles de Valant ; M. Cousin en a donné de nombreux extraits. Ils témoignent de l'esprit et du style de la comtesse, et nous n'avons pas à nous y arrêter. Nous avons voulu seulement marquer combien était peu fondée l'estime que M. Cousin professe pour le caractère de la comtesse de Maure. En la tirant de l'obscurité des manus-

(1) *Lettre à Madame de Sablé. Bibliot. de l'Ec. des Chartes*, p. 493.
(2) *A la même. Ibid.*

crits, où elle était restée jusqu'à ce jour sans grand dommage pour l'histoire littéraire du dix-septième siècle, il importe de la laisser dans son vrai jour. Elle est frondeuse, il est vrai, et comme le cardinal de Retz, comme Madame de Longueville, comme taut d'autres de cette époque, dans une opinion exagérée de son mérite, dans les intrigues, les impatiences et les illusions d'une ambition déraisonnable, elle compromit sa fortune, rendit toutes ses qualités du cœur et de l'esprit stériles pour le bonheur de ceux qui l'entouraient, et perdit enfin sa vie dans une prodigieuse inutilité même pour ce monde : n'est-ce pas le cas d'appliquer le mot de Duguet ? On demandera si elle sut profiter pour l'autre vie des déboires qu'elle rencontra ici-bas. M. Cousin assure qu'elle mourut avec « la piété douce et modérée dont elle faisait profession (1). » Voilà une modération bien mal placée ; on aimerait d'autres garants. Mademoiselle des Vertus assure à ce propos que « quand on passe sa vie à rien, il est bien ordinaire qu'on ne puisse faire quelque chose de solide à la mort (2). » Et Madame de Longueville, de son côté, écrit qu'elle « demande partout des particularités sur la fin de la comtesse de Maure, je veux dire celles qui regardent les dispositions envers Dieu (3). » Madame de Sablé eût pu donner des renseignements, mais ses lettres, si elles ont existé, sont perdues. Toutefois, on sait qu'au dix-septième siècle, malgré tous les travers d'esprit, d'imagination, d'ambition et de rancune, la vie, dans le fond, restait chrétienne ; et à la mort on retrouvait toute sa foi. Malgré les craintes exagérées de Mademoiselle des Vertus et de Madame

(1) *Bibliot. de l'Ec. des Chartes*, p. 514.

(2) *Bibliot. de l'Ec. des Chartes*, 3e série, t. III, p. 318. *Lettres de Mademoiselle des Vertus.*

(3) *Bibliot. de l'Ec. des Chartes*, 3e série, t. V, p. 515.

de Longueville, fort jansénistes l'une et l'autre et très-avancées dans les doctrines extrêmes de la secte, Madame de Maure, ce nous semble, fit comme tout le monde; et je ne sais sur quoi M. Cousin se fonde pour parler de modération en cette circonstance. Tallemant, qui était protestant et qui n'y regardait pas de très-près, range expressément Madame de Maure parmi les dévotes. Le dernier billet qui reste d'elle est daté des dernières semaines de sa vie. Elle y dit : « Je pensois « me mettre en état de pouvoir aller à quelque église un des « jours de la semaine sainte; Dieu a permis que cela ait tourné « à souffrir toute cette semaine-là. Sa sainte volonté soit tou« jours faite(1)! » Madame de Maure, nous l'avons dit, s'était gardée des excès de ses amies, elle était restée opposée à toutes les doctrines jansénistes. Mais, par une inconséquence que notre siècle partage volontiers, en blâmant la folie des jansénistes, elle suppose qu'ils seront saints. A propos des rigueurs que l'entêtement des religieuses de Port-Royal rendit nécessaires, Madame de Maure écrit à Madame de Sablé : « Vous savez comme est M. le comte de Maure pour la doc« trine, mais pour les personnes, je vous dois dire dans la vérité « que, bien loin de luy avoir veu un moment de joie, il a eu « bien de la compassion, estimant beaucoup leur vertu... Cette « pauvre mère Marie-Angélique, ce sera un miracle si elle se « sauve avec tant d'âge et tout le reste; mais enfin ce sera une « sainte, et voilà bien de quoi ajouter à sa couronne (2). » Il y a là une folie qui va particulièrement à M. Cousin, et on comprend l'estime qu'il fait de Madame de Maure. Toutefois, par tout ce que nous avons cité et que le biographe avait négligé, on voit combien M. Sainte-Beuve a raison de remarquer les *à peu près* dont se contente M. Cousin, et combien certains

(1) Avril 1663. *Bibliot. de l'Ec. des Chartes, ibid.*
(2) *Bibliot. de l'Ec. des Chartes*, p. 506.

critiques littéraires, tout en se faisant honneur de leur foi catholique, sont bien inspirés de déclarer les travaux littéraires du philosophe éclectique « vivants et complets. »

Pour nous résumer, il nous semble que le jugement à porter sur Madame de Maure n'est pas difficile à tirer de ce que nous avons dit. C'est une femme d'esprit, d'un esprit fin, mordant, sec, pointu, sans spontanéité, sans grâce, sans abandon, sans rien d'aimable, enfin, ni d'attrayant. Elle mettait son mérite à être fière et difficile à contenter, et elle parle elle-même quelque part « d'un goût de chez la comtesse de Maure »(1), comme de quelque chose de rare et qu'on ne satisfait qu'à grands frais. Pour connaître cet esprit, il suffisait des deux lettres sur Mesdames de Bouillon, que nous n'avons pas citées et que le lecteur pourra trouver dans l'*Histoire de la Fronde* de M. de Saint-Aulaire et dans le travail de M. Cousin sur Madame de Maure inséré dans la *Bibliothèque de l'École de Chartres*. L'esprit une fois connu dans son monument le plus parfait, le caractère de la dame n'a pas à gagner au dépouillement des manuscrits de Conrart, de Valant et de Lenet; et d'après ce que nous avons cité, on s'explique très-bien pourquoi, avec tout son esprit, Madame de Maure n'a pas eu beaucoup de crédit dans le monde; on n'a pas besoin de justifier la médiocre sympathie qu'Anne d'Autriche ressentait pour la spirituelle et peu agréable comtesse.

(1) Portrait de Mademoiselle de Vandy. Voir plus loin *le Mariage de Louis XIV*.

VI

LETTRES INÉDITES
DE MADAME LA COMTESSE DE MAURE

---

1. — DE MADAME DE LONGUEVILLE A MADEMOISELLE DE RAMBOUILLET (1).

A Bordeaux, ce 4 juillet 1652 (2).

Estes-vous morte ou croyez-vous que je le sois ? La voix publique ne m'a point appris la première de ces choses ; et pour la dernière elle n'est point, quoyque véritablement elle ayt pu estre ; car enfin depuis le temps que vous ne vous souvenez plus de moy, j'ay esté quasi tous les jours exposée aux mousquetades et depuis les coups de poing jusqu'à ceux de canon. Tout cela n'a point attiré vostre pitié ; au moins je n'en ay reçu aucune marque, et par là je juge que rien ne vous en peut donner ; car de me savoir perpétuellement au milieu des séditions, je ne trouve guère de choses au monde plus déplorables. Mes occupations telles que je vous les représente, et le peu de sensibilité qu'elles vous ont donné ne m'empeschent pas d'en avoir une extraordinaire pour le des-

(1) Angélique d'Angennes, première femme de M. de Grignan.
(2) Ms. de Conrart, t. X, p. 247, in-f°.

plaisir que vous avez receu de la blessure de M. de Montausier (1) : on nous assure icy qu'elle est sans péril, et Madame vostre sœur mesme m'a mandé que les chirurgiens n'appréhendaient rien de fascheux des suites de ce malheur. La manière dont il aura touché madame vostre mère m'est tout à fait sensible ; ayez la bonté de le lui vouloir tesmoigner et celle de vous repentir de vostre oubly pour une personne quy n'en peut jamais avoir pour vous, quelqu'exemple que vous luy en donniez. Je vous supplie de demander à Madame de Sablé de ma part, si elle a receu et rendu à Madame la comtesse de More une lettre que je luy ay escrite sur la prison de son mary, il y a desjà assez longtemps ; mais j'ay toujours oublié de luy demander ce qu'elle est devenue ; je vous supplie aussy de sçavoir de la mesme personne si elle m'a justifiée auprès de l'autre.

2. — DE M. DE SERISAY (2) A MADAME LA COMTESSE DE MAURE.

Du 6 septembre 1652 (3).

Ce pauvre gentilhomme de qui je vous parlois dans mon dernier billet, mourut avant hier, après quatre jours d'a-

(1) Le 7 juin précédent, M. de Montausier avait été blessé au combat de Montasais. « Abandonné de ses troupes, il se défendit seul contre un parti de l'armée des princes ; couvert de blessures, il fut sauvé par quelques gentilshommes qui se dévouèrent pour lui. » *Vie du duc de Montausier*. Paris, 1729, t. II, p. 115. Le langage de Madame de Longueville est plus modéré que celui de l'historien. Il est vrai que c'étaient les gens de la duchesse, peut-on dire, qui avaient fait le coup. Les amis de la famille nommaient cet événement la *grande blessure* de M. de Montausier.

(2) Jacques de Serizay, de l'Académie française, domestique de la Rochefoucauld.

(3) Ms. de Conrart, t. X, in-f°, p. 253.

gonie, et pour me remettre du tourment qu'il y a à voir ses amis en ce triste estat, et à les accompagner au tombeau, je me suis trouvé avec plus de douleurs que je n'en avois eues depuis quelques semaines, sans conter mon rhume duquel je ne suis pas encore défait. Ainsi vous jugez bien que je pourrois mal aysément vous aller dire à Dieu, sans hasarder fort ma chétive santé (1) pour vous donner une satisfaction encore plus chétive, puisque mon esprit est présentement aussi peu à moy que le temps qui vous reste à passer icy pourra estre à vous, et que nous n'aurions qu'une conversation fort interrompue. Cependant je ne puis m'empescher de vous dire que M. de la Rochefoucaut continue à maintenir que pour vostre honneur il ne doit jamais croire que vous ayez pu prendre sérieusement ce qu'il a dit, et que si vous estiez tellement arrestée à ne vous vouloir réconcilier qu'à condition qu'on ne parleroit plus de voleries, il feroit un effort sur soy pour se taire d'une chose qu'il trouve la plus plaisante du monde, à considérer celuy de qui elle s'est dite. Mais que s'il se relâche jusque-là pour l'amour de vous, il prétend au moins qu'il lui sera permis de se déchaisner contre les violences de celuy de qui vous voulez étouffer les exactions, et qu'il aime mieux n'avoir point de paix avec vous que d'autoriser par son silence des crimes aussi publics que ceux dont je vous parle. Voyez après cela si toute vostre raison vous pourra jamais faire traitter cette matière-là raisonnablement avec lui ; ou pour mieux dire, consultez-vous bien vous mesme pour délibérer si elle y doit estre traittée, et si vous ne feriez pas mieux de dire qu'après les folies, que vous savez qu'il dit sur ce sujet, vous ne pouvez pas vous mesme vous empêcher de rire et de croire que véritablement il n'en a

(1) Serizay mourut en 1653.

parlé en vostre absence que comme il auroit fait devant vous. C'est, en ma conscience, le conseil que je me donnerois à moy-mesme en semblable rencontre, et vous n'en devez point douter si vous ne doutez aussi que je sois autant que vous l'avez cru autres fois votre très-humble et très-obéissant serviteur.

3. — RÉPONSE DE MADAME LA COMTESSE DE MAURE.

Vous savez que je ne vous saurois pleindre médiocrement quand vous perdez vos amis, sachant de quelle sorte vous les aimez. Et vous savez aussi que j'ayme mieux ne vous avoir point vue que si cela eust esté cause que votre mal s'est tant soit peu augmenté. Je vous dis donc à Dieu en la manière qu'il m'est permis de vous le dire. Et quant à M. de la Rochefoucaut, je n'ay jamais creu qu'il eust parlé sérieusement de cette belle affaire dont il est question ; mais je n'ay pu souffrir qu'il en eust parlé de sorte qu'on l'ayt pu conter parmy ceux quy en parloient. Je ne me serois pourtant pas empeschée de luy témoigner le sentiment que j'ay eu de l'estat où il a esté (1) si ce n'eust esté que je ne voulois point faire de compliments à M. de Nemours, de peur qu'il ne creust que c'eust esté pour attirer la visite dont il avoit tant parlé et que j'avois plustost dessein d'éviter que d'attirer. Et comme il avoit pu savoir que je m'estois plainte de M. de la Rochefoucaut aussi bien que de lui, quoique j'y aye toujours fait bien de la différence, n'ayant rien sceu de M. de la Rochefoucaut de pareil, je creus que je ne me pouvois sauver, qu'en faisant la mesme chose vers tous les deux. Mais enfin je seray

(1) Il y avait deux mois que la Rochefoucauld avait reçu au combat du faubourg Saint-Antoine le coup de feu qui le rendit aveugle quelque temps.

fort ayse de m'estre plutost trompée dans les plaintes que j'ay faites que dans l'affection que vous savez que j'ay toujours eue pour M. de la Rochefoucaut, qui m'a beaucoup plus fait ressentir ce qui s'est passé que je n'aurois fait sans cela. Je vous supplie de le lui dire et à Madame sa femme que je suis leur très-humble servante à tous deux, et pour ce qui est de vous, je pense que vous ne doutez pas que je ne sois autant la vostre que personne du monde.

4. — DE L'ABBÉ DE LA VICTOIRE (1) A MADAME DE MAURE.

Février 1653 (2).

Je m'attendois fort à vous voir aujourd'hui pour vous faire une belle leçon afin que vous appreniez à vous connoistre en gens. Ni Mademoiselle Legendre (3) n'est discrète, et cela elle le peut avoir gagné avec Madame Cornuel (4); ni M. de Berville un homme aysé, quand ses grands mots sont attaqués (5) : et ce n'est que par le choc qu'on donne à ses termes et non pas par les choses qu'il est sensible. Mais sérieusement je luy fis une très simple narration de tout cela sans croire que la chose méritast quelque réflexion. Vous estes payé de tous vos gens à tendresse. Bon Dieu! ne vous faut-il que des fous, et devez-vous tenir à aucun party que pour vous moquer de tous les deux comme moy ?

(1) Claude Duval de Coupeauville.

(2) Mélanges de vers et de prose. B. I. 145, p. 167.

(3) Marie Legendre, belle-fille de Cornuel trésorier de l'extraordinaire des guerres.

(4) Anne Bigot, femme du trésorier de l'extraordinaire des guerres. Elle était célèbre pour ses bons mots.

(5) C'est qu'il parle énergiquement de toutes choses et y employe de grands mots et fort expressifs. (*Note du manuscrit.*)

5.— DE MADAME DE MAURE A M. L'ABBÉ DE LA VICTOIRE.

Février 1653 (1).

Il n'y a pas moyen que j'attende à vous voir pour vous faire des reproches du tour que vous m'avez fait avec M. de Berville. Il me semble que tout ce que vous aviez à faire estoit de m'avertir que cette personne avoit redit cela, afin que je misse ordre qu'elle ne le dist plus ; et que de l'aller redire tout courant à M. de Berville comme vous avez fait n'estoit bon à rien qu'à me faire un fort grand déplaisir, luy ayant donné sujet de croire que je ne le considère pas comme je fays, et feray toute ma vie quand cette belle affaire-là seroit cause qu'il ne m'aymeroit plus. J'avouë que croyant Mademoiselle Legendre une personne fort discrète et la trouvant elle-mesme dans les sentiments de M. de Berville, je crus que je pouvois luy dire cela sans blesser l'amitié que je dois à M. de Berville; et cela vint sur ce qu'elle me reprochoit d'avoir plustost donné le portrait de M. le Prince à Mademoiselle de Scudéri qu'à elle. Je luy dis qu'elle estoit admirable, faisant le mestier (2) qu'elle faisoit, et qu'elle savoit bien ce que j'avois dit à M. Conrart là-dessus, les mettant ensemble, et que j'y ajouterois M. de Berville, qui estoit aussi pestry de royauté qu'eux deux ensemble, et qu'il n'avoit sceu exprimer ce qu'il trouvoit de ce que fait M. le Prince sans se servir d'un tel terme (3). Enfin depuis quatre ans qu'il m'a parlé de cette

(1) Mélanges de proses et de vers. B. L. 155.

(2) De parler toujours à l'avantage de la cour (*Note du manuscrit*).

(3) C'est qu'il dit en exagérant la rébellion de M. le Prince, qu'elle alloit jusqu'au parricide (*Note du manuscrit*).

sorte sur ce qui s'est passé de cette nature, voilà la première fois que j'en ay ouvert la bouche, horsmis ce que je vous en ay dit à vous qui estes un autre luy-mesme. Et bien que j'aye regardé Mademoiselle Legendre comme une personne fort discrète, je n'aurois pas eu seulement la pensée de le luy dire, si ce n'est que comme M. de Berville et elle s'accordent dans leurs sentiments en cela et mesme dans quelque façon de les exprimer, j'ay creu que je ne faisois rien du tout contre l'amitié que je luy dois. Mais c'est vous qui avez bien fait contre celle que vous me devez..... (1) Vous savez bien en vostre conscience ce qui en est, que ce tour-là passe la raillerie et que je n'aurois jamais songé à vous en faire de pareils. Enfin, jusqu'icy j'avois seulement creu que vous aviez cessé de m'aymer, et à cette heure je croy que vous me haïssez.

6. — DE M. L'ABBÉ DE LA VICTOIRE A MADAME DE MAURE.

Février 1653 (2)?

Il y a bien de quoy faire tant de bruit pour une bagatelle ! Il est vray que j'ay dit à M. de Berville que Mademoiselle Legendre fort franchement avoit dit chez Madame du Plessis ce qu'il avoit dit de M. le Prince, et la conversation aussi que nous avions eue devant M. de Maisons. Mais tout cela sans aucune autre intention que de faire conversation avec luy. Sur la chaleur des partis et sur la force des termes sait-on pas bien que ni vous ni luy ne gardez nulle mesure? Pensez-vous qu'il vous voulust céder? Quoyque dans

(1) Lacune dans le manuscrit.
(2) Mélanges de prose et de vers. B. L., p. 155.

cette cause vous ayez poussé cette pauvre Madame Pilou (1), âgée de quatre-vingts ans, jusqu'à la faire pleurer et que vous ayez offensé Madame Cornuel en sa naissance (2), il a bien fait d'autres vacarmes; et ce n'est ni à vous ni à lui à prétendre en discrétion sur cela, ni à vous offenser l'un de l'autre; et vous n'avez pas raison de vous plaindre de moy de luy avoir parlé de cela comme je fays de toute autre chose. Et luy seroit injuste de commencer de trouver à redire à votre manière de soutenir cette thèse. Croyez-moy, ces amis qui raisonnent ne vous sont pas si propres que vous pensez ; et ce n'est ni à vous, ni à moy d'en avoir. Vous me fistes aller hier chez vous pour me faire refuser la porte. Si vous ne sortez point aujourd'huy, j'y retournerois : car je ne prétens pas estre brouillé avec vous.

7. — DE MADAME LA COMTESSE DE MAURE A M. LETELLIER (3) SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Du 4 février 1653 (4).

MONSIEUR,

Comme vous répondistes si favorablement à M. de Mortemart (5) quand il vous parla de moy sur le délay que la Reyne eut la bonté de luy accorder et que vous m'avez

(1) Anne Baudesson, veuve d'un procureur, célèbre par ses bons mots et son grand sens, jouissant d'une grande considération : elle tomba malade en 1658, toute la cour l'alla voir. La Reine y envoya. Le Roi en passant arrêtait et faisait prendre de ses nouvelles par un de ses écuyers.

(2) Son père avait été intendant de la maison de Guise.

(3) Michel Letellier, mort en 1685, chancelier en 1677, père du marquis de Louvois.

(4) Ms. de Conrart, t. XI, in-f°, p. 297.

(5) Gabriel de Rochechouart, marquis et duc, depuis 1650, de Mortemart, prince de Tonnay-Charente, fils de Gaspard de Rochechouart, marquis de Mortemart, mort en 1643. Il était le frère aîné du comte de Maure.

témoigné depuis tant de civilités et de bons sentimens sur la garnison d'Attichy, j'ay creu que je devois vous rendre compte de ce qui me retient encore icy, et que vous ne vous tiendriez pas importuné que je vous suppliasse de me faire quelqu'office sur cela auprès de la Reyne, s'il en est besoin. C'est, Monsieur, qu'un homme qui faisoit quelques affaires en Bretagne pour me faire avoir de l'argent, ayant esté arresté par une cheute, ces affaires-là ont esté retardées ; vous comprendrez bien que quand on sort par un ordre comme celuy que j'ay eû et dans une conjoncture qui ne donne pas lieu d'espérer de revenir si tost, on ne se peust pas résoudre aysément de s'en aller sans payer de certaines sortes de debtes, et il est assez croyable que des gens qui n'ont jamais receu aucuns bienfaicts de la cour de quelque nature qu'ils puissent estre, et qui ont plustost voulu vivre selon leur condition que selon l'état de leurs affaires, n'ont pas de l'argent toutes les fois qu'ils en ont besoin et surtout en ce temps-cy. Véritablement, Monsieur, la Reyne a faict du bien à des gens qui n'avoyent pas eu l'attachement à elle que nous y avions eu de tout temps, et que je puis dire qui ne méritoient pas mieux qu'elle leur en fit que M. le comte de Maure ; et bien loin qu'il ayt eu la moindre part dans tant de grâces qu'elle a départies dans sept années de la régence qu'il est demeuré à la cour, nous n'avons sceu mesme conserver les marques de considération qu'elle nous donnoit auparavant, encore que nous n'ayons pas esté seulement soupçonnés d'avoir rien fait qui nous les deust faire perdre.

Je n'ay sceu m'empescher de faire cette petite digression, pour vous faire voir que M. le comte de Maure pourroit estre excusable dans ce qu'il a fait ; et en vérité, Monsieur, j'ose vous dire, qu'ayant l'esprit que vous avez, je ne me saurois persuader que si je vous pouvois entretenir du détail de nos

raisons, non-seulement pour ce qui regarde la Reyne, mais aussi M. le cardinal Mazarin, vous pussiez condamner tout à fait M. le comte de Maure. Enfin, Monsieur, si on luy reproche la rébellion, on ne luy sauroit reprocher l'ingratitude; et quant à la rébellion, si je pouvois vous faire voir les lettres qu'il m'écrit, vous verriez bien qu'il a les sentiments que peut avoir un bon François. J'en ay monstré quelques-unes à M. de Mortemart, et il pourra vous en rendre témoignage. Ne songez point, s'il vous plaist, à vous donner la peine de me faire réponse. Je vous supplie seulement si vous apprenez que la Reine entende parler que je sois encore icy, de me vouloir faire la grâce de luy dire ce qui m'y retient et que j'espère d'en partir bien tost. Et si vous ne pouviez empescher que je ne fusse menacée d'un second ordre, d'avoir la bonté de m'en avertir, afin que je le prévienne, s'il m'est possible, ne voulant point passer pour une personne qui ne veut pas obéir et qui ne se peut résoudre à sortir de Paris, où je ne suis pas, Dieu mercy, fort attachée; et croyez, s'il vous plaist, qu'en quelque lieu que je sois, je conserveray toujours un fort grand désir de pouvoir reconnoistre les civilitez que vous m'avez faites, et les témoignages que j'ay receus de votre bonne volonté. Et en vérité, Monsieur, il ne me pourroit gueres arriver de plus grande joye que de rencontrer quelque occasion de vous faire paroistre combien je suis votre servante.

Anne Doni.

8. — DE MADAME LA COMTESSE DE MAURE A M. L'EVESQUE DE VENCE (1).

De Bourbon, le 12 juin 1654 (2).

Vous pensiez n'avoir qu'une amie à Bourbon et vous y en avez deux; mais c'estoit assez de la jalousie que j'avois déjà de Mademoiselle de Vertus (3), sans que la lettre que vous avez escrite à Mademoiselle de Clisson m'en donnast encore une autre d'autant plus grande qu'il n'est pas besoin de la voir longtemps pour connoistre que toutes les tendresses qu'on peut luy escrire peuvent bien aysément estre fort véritables. Avec tout cela je n'ay pas laissé d'avoir une fort grande joye de voir de vos lettres en un lieu où je ne m'en doutois point du tout; et j'attendois à vous écrire que j'en fusse sortie, pour vous pouvoir dire des nouvelles de la santé que j'y suis venue chercher, sachant bien que cela ne vous est pas indifférent. J'ay meme creu que bien que j'eusse à vous dire que j'ay vu Madame de Longueville et que je ne l'ay point trouvée changée, si ce n'est par l'esprit qui m'a semblé estre encore augmenté, que mes lettres vous seroient plus agréables, si elles vous pouvoient aussi apprendre que les eaux m'eussent fait du bien. Il me semble que c'est estre assez persuadée de la bonté que vous avez pour moy, et que je ne vous le saurois mieux prouver que par une telle confiance. Je verray encore Madame de Longueville en partant d'icy et je seray avec elle davantage que je n'y ay esté en venant. J'y fus pourtant deux jours.

(1) Godeau, de l'Académie française.
(2) Ms. de Conrart, in-fo, t. VIII, p. 141.
(3) Catherine-Françoise de Bretagne, amie de Madame de Longueville.

M. le comte de Maure, que j'ay laissé malade à Paris, s'y doit trouver, et si je puis, je le mèneray à Sainte-Reine, pour un vœu que j'y fis pour Mademoiselle de Vandy quand elle fut si malade : et après nous irions voir M. de Langres (1), qui n'en est qu'à une journée. Il n'y auroit pas moyen d'estre si près d'Autun sans y aller aussi, encore que je ne croye pas que l'évesque (2) y puisse estre, si ce n'est que son procès, pour lequel il m'a mandé que l'on luy parle d'accord, pust estre terminé en ce temps-là. Nous reviendrons après, en quelque sorte sur nos pas, pour aller à ce désert de M. le comte de Maure, dont vous pouvez avoir ouy parler, et qui nous feroit bien souhaiter, avec encore quelque autre raison, que vous fussiez plus tost évesque de Poitiers que de Vence. Ce sera pour y estre jusques à la Toussaint, si ce n'est que ces eaux-cy m'eussent fait assez de bien pour me faire résoudre d'y revenir l'automne. Mais en tous cas, l'on se rendra à Paris pour y passer l'hyver, s'il plaist à Dieu. Vous donneriez une grande joye à bien des gens, si vous en vouliez faire autant; mais personne n'en pourroit avoir davantage que moy, pas mesme M. Conrart.

9. — DE MADAME LA PRINCESSE DE GUÉMENÉ (3) A MADAME LA MARQUISE DE SABLÉ (4).

Du septembre 1655 (5).

Je suis fort surprise de ce que M. de Lenoncourt m'a encore dit que Madame la comtesse de Maure se pleignoit de

(1) Sébastien Zamet, mort en 1655.
(2) Louis Doni d'Attichy, frère de Madame de Maure.
(3) Anne de Rohan.
(4) Madeleine de Souvré.
(5) Ms. de Conrart, in-f°, t. XI, p. 271.

n'avoir trouvé que des siéges dans ma petite chambre. M. de Laon (1) m'en avoit déjà parlé. J'attendois d'elle une autre manière d'agir, au cas qu'elle eust creu avoir sujet de se pleindre de moy, qui estoit, ou qu'elle s'en fust esclaircie en me le disant, ou qu'elle n'en eust au moins parlé qu'à vous jusqu'à ce qu'elle eust veu si elle en seroit pleinement satisfaite. Je ne sçay comment elle se pourroit imaginer que je fisse difficulté de luy donner une chaise, puisqu'elle sait bien que quand je la suis allée voir, je n'ay jamais souffert qu'elle en eust une différente de celle qu'elle me donnoit. Il me semble qu'il n'en faut plus d'autre preuve. Mais puisqu'il se faut justifier de ce qu'il n'y avoit que des siéges, j'en diray ces deux raisons, l'une que dans les petits lieux, je trouve que les chaises occupent trop de place; l'autre que depuis que les plus grandes dignités du royaume ont esté multipliées à l'infiny, tout le monde a prétendu estre autant l'un que l'autre, et la moindre petite Dame s'offense de n'avoir pas des chaises, lors mesme qu'il ne s'en trouve plus dans les chambres, si elle en voit aux personnes de qualité. C'est ce qui en a obligé plusieurs de ne mettre que des siéges, mesme dans les grans lieux. Pour moy, je suis fort résolue d'user les chaises que j'ay dans ma grand'chambre, mais je le suis aussi de n'en point mettre dans mes petites; et ainsi il me semble que cela n'offense personne. Mais je préfère si fort l'amitié et l'aveu de mes amies à cette commodité-la, que si elles y estoyent si attachées, j'en ferois plus tost faire à double bras pour elles. Comme l'on a retranché toutes les conduites, il me semble aussi que pour la commodité, l'on devroit retrancher toutes les autres contraintes de droite ou de gauche dans les visites. Pour moy, quand j'en fays, je me mets sou-

(1) César d'Estrées, fils du maréchal.

vent au lieu le moins honorable. Mais quand j'aurois quelque prétention, aussi bien fondée que d'autres, je croy que Madame la comtesse de Maure a intérêt de maintenir ma maison, puisque Monsieur son mary en vient, et j'attendois d'elle des avis pour la relever, au lieu de se pleindre d'une manière contraire, en faisant trouver à redire ce que j'ay fait sans dessein particulier. Si tout le monde retranchoit les chaises pour les raisons que j'ay dites, trouveroit-on étrange que j'en suivisse la mode ?

10. — DE MADAME LA COMTESSE DE MAURE A MADAME LA MARQUISE DE SABLÉ.

Du septembre 1655 (1).

Vous savez, m'amour, que je n'ay point creu que Madame de Guéméné songeat à faire difficulté de me faire donner une chaise, pour ma considération particulière et que je jugeay dès lors, que c'estoit pour la raison qu'elle déclare dans sa lettre, que je n'en avois point trouvé chez elle. Ce qui fit ma surprise fut qu'elle savoit que j'irois, et que c'estoit un jour de médecine, où elle ne pouvoit craindre les conséquences. Pour ce quy est de la pleinte qu'elle fait que jaye parlé de cela à M. de Laon et à M. de Lenoncourt, elle sait que pour M. de Laon, il estoit chez elle au mesme temps que moy, et qu'ainsi ce n'estoit luy rien apprendre, sinon, que je remarquois ce que je devois remarquer. Madame la princesse de Guéméné d'ailleurs le connoist trop pour ne savoir pas combien il est discret, et que je ne pouvois le regarder comme un homme capable de faire aucun bruit de cela. Pour M. de

(1) Ms. de Conrart, in-f°, t. XI, p. 273.

Lenoncourt, il est si particulier amy de la maison et parent si proche qu'il me semble que de le luy dire n'estoit que la mesme chose de vous l'avoir dit. Je ne le fis pourtant que par occasion sur ce qui s'estoit passé entre Madame de Longueville et Mademoiselle de Bouillon sur mon sujet ; et bien loin d'avoir rien creu faire en cela contre la profession que je fais d'honorer particulièrement M. et Madame de Guéméné, et d'estre fort persuadée de la grandeur de leur maison, je creus au contraire en donner quelque nouvelle marque, en me servant de cet exemple, pour faire voir combien Mademoiselle de Bouillon estoit loin de son compte, en disant que si l'on pouvoit souffrir cela de quelqu'un de ceux qui le prétendoient, ce seroit de Madame de Guéméné parce qu'il n'y avoit point de comparaison des maisons ; et je suis assurée que personne n'a jamais exalté davantage celle de Rohan que moy. Je croy aussi que peu s'y sont attachés autant que j'ay fait; et véritablement ç'a esté seulement par équité et par affection ; car pour l'intérest, encore que M. le comte de Maure ayt l'honneur d'estre leur parent, vous savez que cette alliance, pour relevée qu'elle soit, ne feroit pas qu'une maison qui ne le seroit pas par elle-mesme, le fust pour cela ; et qu'aussi lorsqu'elle l'est, ce qui se trouve de plus ou du moins dans une alliance, n'est pas de grande conséquence ; de sorte qu'encore qu'on tienne celle de Rohan à honneur ç'a esté sans doute par un sentiment qui leur doit estre plus agréable que celuy-là, que j'ay parlé comme j'ay fait. Je ne doute pas que quand vous avez parlé à Madame la princesse de Guéméné, vous ne luy ayiez témoigné que je vous avois dit que quelque prétention qu'elle eust, je ne ferois que m'abstenir d'aller chez elle ; que je ne ferois aucun bruit, ni rien dont elle se pust pleindre ; et que je ne laisserois pas de la servir dans tout ce qui me seroit possible. Je seray toujours dans les mesmes sentimens, et hors de faire

une chose où l'on croiroit se préjudicier, il n'y a rien que je ne voulusse faire pour la contenter. Mais vous savez qu'elle peut garder ce qu'elle veut garder, en voyant à des heures particulières celles qu'elle doit traiter d'une autre façon. Je ne vous dis rien sur cette commodité des petits siéges dont elle parle, vous savez que cela ne s'introduira point et qu'il ne seroit pas raisonnable aussi que tout le monde fust assis d'une mesme façon. Je serois très marrie d'estre privée de la satisfaction de voir Madame la princesse de Guémené chez elle, mais on ne voudroit non plus l'embarrasser que de faire ce qu'on croit ne devoir pas faire. Elle est si équitable, que je suis assurée que si elle avoit connoissance à fond de la maison de M. le comte de Maure elle conviendroit que je ne puis avoir là-dessus d'autres sentimens que ceux que j'ay.

11. — DE MADAME LA COMTESSE DE MAURE A M. LE MARÉCHAL D'ALBRET (1).

Du août 1656 (2).

Madame de Castelnau (3), Monsieur, a dit à un homme qui est à nous, que sur ce qu'elle vous a dit hier que je voulois avoir des portraits qui sont dans mon logis, vous avez dit : Je suis d'avis qu'elle emporte encore le plafond. Je vous avoue que rien ne m'a jamais davantage frappé le cœur que cette parole-là, et bien que je ne veuille pas faire envers vous la mesme chose que vous auriez faite envers moy qui seroit de vous condamner sans vous ouir, je ne puis pas tarder un mo-

(1) Cæsar-Phœbus, comte de Miossens; il avait d'abord porté le nom de M. de Scandillac.

(2) Ms. de Conrart, t. XI, in-f°, p. 275.

(3) Marie de Girard de Villetaneuse, femme de Jacques de Castelnau, qui devint maréchal de France.

ment à vous dire, que Madame de Castelnau sait qu'elle n'a jamais parlé d'aucun de ces tableaux, que de celui de la Porcie qui est sur la cheminée de la grande chambre, dont elle parla à un de nos gens, qui traitoit avec elle avant qu'elle eust mis Mademoiselle Cornuel dans la négociation. Et comme ç'a esté entre elles deux que cette affaire s'est achevée, ç'a esté Mademoiselle Cornuel qui luy a parlé sur cette Porcie, luy disant, que parce que c'estoit un original de Juste, que j'avois fait faire avec beaucoup de soin, et que Juste n'estoit plus icy et n'y vouloit point revenir, je ne pouvois luy en donner qu'une copie ; mais que je la luy ferois faire par tel peintre qu'elle voudroit. Mademoiselle Cornuel sait si elle a trouvé rien à dire à cela et si durant tout le temps qu'elles ont négocié Madame de Castelnau luy a jamais parlé d'aucun de ces tableaux. Aussi, Monsieur, jugez la belle apparence qu'il y auroit eu de les demander, la plupart estant des portraits de la famille, et sachant, comme elle sait, que je n'ay laissé ni les uns ni les autres, que parce que je croiois retourner bientost dans mon logis, et qu'y mettant une personne propre comme elle, je luy pouvois faire aisément le plaisir de luy laisser cela pour l'embellissement de la maison. Mais enfin, il est question qu'elle n'a jamais parlé d'aucuns que de la Porcie, et que, quand elle vous a donc fait des pleintes de ce que je les voulois oster, elle ne m'avoit pas seulement fait paroistre de songer à les avoir; et il faut qu'elle vous l'ait dit pour commencer à chercher quelque prétexte de rompre. Je ne me saurois davantage expliquer par une lettre, et je vous supplie de ne témoigner à personne que je vous aye découvert qu'elle veuille rompre. Voilà pour ce qui regarde Madame de Castelnau. Pour ce qui est de son mary, qui ne sait pas, à mon avis, en ce sujet tous les sentimens de Madame sa femme et qui y va tout de bon, ayant envie d'avoir la maison, il a témoigné aujourd'hui à un

homme par qui nous luy avons envoyé faire compliment sur la conclusion du marché, qu'il seroit bien aise que nous leur laissassions M. de Vivonne et Mademoiselle de Tonnay-Charente (1). Et bien que pour *elle* (*Mademoiselle de Tonnay-Charente*), ce soit un des beaux portraits que Juste ait faits, la Reine mesme l'ayant trouvé admirable, je me suis accordée à les y laisser, luy faisant pourtant proposer de se contenter de la copie pour celuy de Mademoiselle de Tonnay-Charente. Voilà, Monsieur, le grand tort que j'ay dans cette affaire-là ; et bien loin d'avoir eu quelque sentiment d'intérest, il me semble que je fais assez paroistre le contraire, en voulant plus tost rompre ce marché-là, que de faire autre chose, que ce que je crois pouvoir faire avec bienséance; car enfin il pourra fort aisément arriver que ceux qui n'auront pas gousté cette maison, comme a fait Madame de Castelnau, ne voudront pas en donner ce qu'elle en donne, et vous pourrez bien voir que les tableaux ne valent nullement ce que je pourrois perdre sur ce marché-là : sans compter le retardement si l'on la vendoit à d'autres, ne pouvant faire sortir Madame de Castelnau qu'à la Saint-Remy.

12. — DE M. LE MARÉCHAL D'ALBRET A MADAME LA COMTESSE DE MAURE.

Du août 1655 (2).

En présence de MM. de Saint-Luc, de Rouville, de Gramont, d'Estrée et de beaucoup d'autres encore qu'il seroit superflu de vous nommer, je me pleignis hier au soir à Ma-

(1) Plus tard Madame de Montespan : M. de Vivonne était son frère : ils étaient neveu et nièce de Madame de Maure.

(2) Ms. de Conrart, in-f°, t. XI, p. 276.

dame de Castelnau de m'avoir fait faire un discours que je n'avois jamais fait et que mesme je ne serois jamais capable de faire. Tous ces mesmes Messieurs vous pourront témoigner que vingt fois de suite elle jura qu'elle n'en avoit jamais parlé et que toutes les fois que je lui voulus redire les mesmes mots qu'elle m'avoit supposés lorsqu'elle avoit parlé à M. Garnier, elle se récria toujours à ce bel endroit de plafond que je vous voulois faire emporter :—Quelle apparence que je vous aie fait dire cela ? Je l'ay bien dit, mais ç'a esté de moy et je n'ay jamais songé à vous faire dire cela ni autre chose. Enfin, Madame, cette conversation qui dura fort longtemps, finit par la déclaration que je luy fis que je ne trouvois que du caprice à son procédé et beaucoup de raison au votre. Saint-Luc (1) et le petit Gramont (2) parlèrent presque dans le mesme sens ; et comme elle n'en estoit pas d'accord, je m'en allay du logis, les laissant encore criant et disputant de toute leur force. Voilà au vray, Madame, comme s'est passé l'éclaircissement que j'ay eu avec Madame de Castelnau, qui me doit ce me semble justifier pleinement vers vous et vers tout le monde. Car dans les sentimens d'estime, de respect et d'amitié, s'il m'est permis de me servir de ce terme, que j'ay pour vous, je ne serois pas satisfait, s'il y avoit une seule personne dans le monde qui me pust soupçonner d'un discours sur votre sujet qui eust besoin non-seulement d'excuse mais mesme de la moindre petite explication. Avant que mes manquemens d'égard aillent jusques à Madame la comtesse de Maure, je vous assure, Madame, que toute la terre aura sujet de s'en pleindre ; et enfin, puisque sur le témoignage avantageux que vous m'avez rendu de M. Garnier,

(1) Marquis de Saint-Luc, fils du maréchal.

(2) Amaus de Barthelemy, seigneur de Gramond, chambellan du duc d'Orléans. Conrart écrit Gramont ainsi que faisait Tallemant des Réaux.

j'ajoute foy à son rapport, contre toutes les assurances contraires que m'a faites Madame de Castelnau, je vous supplie aussi de me faire la mesme justice en me croyant fort véritable et fort sincère dans les assurances que je vous fais de n'avoir jamais parlé de plafond ni dit une seule parole en cette rencontre, qui vous pust déplaire et que pour mon honneur je fusse obligé de désavouer.

13. — DE M. LE MARÉCHAL D'ALBRET A MADAME LA COMTESSE DE MAURE.

Du août 1655 (1).

Pour estre douce et civile, vous n'en estes pas moins fière et moins ferme dans vos résolutions. Madame Pilou devant qui je vous écris me confirme la nouvelle que vous me fistes hier l'honneur de m'écrire : et je vous assure, Madame, que je n'ay pas eu peu de satisfaction d'apprendre qu'à la fin vos parties avoyent esté trop heureuses d'en passer par tout où vous avez voulu. Si j'ay jamais quelque chose à désirer de vous, ce ne sera, ni par hauteur, ni par brutalité que je prétendray l'avoir, et je ne doute point que l'exemple de ce qui s'est passé en votre démeslé avec Madame de Castelnau et ses adhérens, n'apprenne à tout le monde la manière dont on doit procéder avecque vous. Votre lettre m'instruit de certains détails dont je me suis contenté de rire en mon particulier ; mais suivant votre ordre, je vous promets que je ne feray part de ce secret à personne du monde, non pas mesme à Madame de Chalais (2) ; car je vous assure, Madame, que pour quelque raison ou quelque sujet que ce puisse, je ne

(1) Ms. de Conrart, in-f°, t. XI, p. 277.
(2) Veuve de Henry de Talleyrand comte de Chalais, qui eut le cou coupé

seray jamais capable de manquer à ce que je vous dois et que vous devez attendre de la personne du monde qui vous honore avec le plus de respect et d'estime. Vous n'aurez plus, s'il vous plaist, la tentation d'en douter. C'est, Madame, votre très-honoré et très-obéissant serviteur.

14. — DE MADAME LA COMTESSE DE MAURE A M. LE MARÉCHAL D'ALBRET.

Septembre 1655 (1).

Si je n'estois partie de Paris le lendemain que vous eustes parlé à M. le comte de Maure et à Madame Cornuel, ou que je n'eusse pas eu tant d'embarras, avant que de partir, ce n'auroit pas esté sans vous écrire, ayant esté tout à fait surprise de ce que vous leur avez dit que vous ne me reconnoissiez plus dans mes lettres. J'avois creu que le soin que j'ay pris de vous rendre compte de ce qui s'est passé dans la conclusion de l'affaire de la maison, et la confidence que je vous ay faite du sujet qui l'a traversée, vous estoyent des preuves infaillibles que j'estois pour vous tout ainsi que j'ay jamais esté. Aussi suis-je persuadée que ce n'est que pour en recevoir de nouvelles assurances que vous avez fait paroistre d'en douter. Je vous diray donc qu'il ne se peut rien ajouter à la satisfaction que j'ay de tout ce que vous avez fait là-dessus; et bien loin qu'il me puisse rien rester dans l'esprit, dont vous deviez estre en peine, qu'au contraire je suis tout à fait

en 1626, sœur de Jeannin de Castille, trésorier de l'Épargne : ou Marie-Anne de la Trémouille, femme d'Adrien-Blaise de Talleyrand, prince de Chalais, qui devint plus tard princesse des Ursins; elle était née en 1642, disent les biographes; mais on sait que ses biographes la rajeunissent de quatre ou cinq ans.

(2) Ms. de Conrart, t. XI, in-fo, p. 277.

obligée à la considération que vous avez témoigné de faire de moy, en cette occasion. Et comme le sentiment que j'ay eu, quand j'ay creu que je pouvois avoir quelque sujet de douter de votre amitié est la plus grande marque que je vous pouvois donner de la mienne, ce que vous avez fait pour m'esclaircir et pour me satisfaire m'en est une si grande de la votre, qu'il ne sauroit plus rien arriver qui m'en pust donner le moindre doute, quand mesme quelqu'un de plus véritable que Madame de Castelnau ne me l'a paru en cette occasion s'en voudroit mesler.

15. — DE MADAME LA COMTESSE DE MAURE A M. LE COMTE DE LA VAUGUYON (1).

Du septembre 1655 (2).

Bon Dieu! que n'estes-vous icy? vous y verriez des choses ou vous prenez assez d'interest, que l'on ne vous sauroit faire entendre par lettre. Il faut cependant que j'essaye de vous faire comprendre une partie de celles quy nous regardent. Je vous ay mandé de Beaumont aussitost après le mariage que j'allois escrire à Madame de Mesmes (3). Je jugeay depuis que la devant voir si tost, il suffisoit de luy faire faire un

(1) M. de la Vauguyon était l'oncle du comte de Maure et du duc de Mortemart. Leur mère, Louise, comtesse de Maure, femme de Gaspard de Rochechouart, était fille unique de Charles, comte de Maure et de Diane d'Escars, princesse de Carenty et comtesse de la Vauguyon. Diane d'Escars avait épousé en secondes noces Louis Estuert de Caussade dont elle eut un fils unique Jacques Estuert de Caussade, comte de la Vauguyon, à qui cette lettre est adressée. Il mourut en 1671, âgé de quatre-vingt-trois ans.

(2) Ms. de Conrart, t. XI, in-f°, p. 263.

(3) Marie des Fossés, marquise d'Everly, veuve du marquis de Lansac; veuve en secondes noces du président Henri de Mesmes, mort en 1650. « Elle donna sa fille *en catimini*, dit Tallemant, à Vivonne fils de Mortemart. »

compliment et à la nouvelle mariée. Je manday donc au jeune Ménard, de les aller visiter de notre part pour leur tesmoigner la joye que nous avions et qu'encore que je ne pusse craindre qu'elles en doutassent, nous n'aurions pas manqué de le leur tesmoigner par nos lettres, si je ne les devois voir bientost; et pour M. de Vivonne, que nous luy faisions des reproches de ne nous avoir pas fait part de sa joye. Vous jugez bien, que faisant ces compliments-là, c'auroit esté rompre avec les autres (1) que de ne leur en pas faire aussi; mais nous voulusmes qu'ils fussent succincts, et nous mandasmes au jeune Ménard de leur aller dire, qu'ayant appris le mariage (il n'auroit tenu qu'à nous de dire par la Gazette) nous envoyions leur tesmoigner que nous en avions de la joie. Madame de Mesmes et sa fille (2) reçurent le mieux du monde nos compliments, montrant une grande joye de ce que je parlois de revenir bientost. M. de Vivonne (3) dit aussi ce qu'il falloit dire. M. de Mortemart estoit dans le jardin de Madame de Mesmes, causant avec elle; le jeune Ménard, après avoir fait son compliment à Madame de Mesmes, en fit aussi un à M. de Mortemart. La réponse fut, qu'il nous remercioit, et que nous luy faisions beaucoup d'honneur, et voulant demander de nos nouvelles il se trouva qu'il nous croioit encore à Roüen, lorsqu'il y avoit cinq semaines que nous en estions partis; et vous remarquerez que durant toutes ces cinq semaines M. le comte de Maure avoit esté toujours malade. Pour ce qui est de Madame de Mortemart, ce fut chez elle que l'on la trouva. Elle manda qu'elle ne pouvoit pas parler.

(1) M. et Madame de Mortemart, père et mère de M. de Vivonne.

(2) Antoinette-Louise de Mesmes, unique héritière du président de Mesmes. Elle avait une sœur au couvent de la Visitation de Chaillot.

(3) Louis-Victor de Rochechouart, duc de Vivonne-Mortemart, pair, maréchal général des galères. Le mariage s'était fait au château de Beyne au mois de septembre 1655.

On fit la harangue à sa demoiselle, qui rapporta qu'elle nous remercioit, qu'elle alloit dans trois ou quatre jours en Poitou, et que si M. le comte de Maure y vouloit aller ils feroient les affaires qu'ils y avoient. Vous jugez qu'aussi bien que son mary, elle ne fit non plus d'excuses de n'avoir rien mandé de ce mariage que si ç'avoit esté celuy du Grand-Turc. Je suis arrivée à Paris deux jours après que ces compliments ont esté faits, et dès le lendemain, je fus pour voir Madame de Mesmes. Elle estoit allée à Roissy (1) du jour précédent; mais M. et Mme de Vivonne y estoient. J'eus tout à fait de la joye de les voir. C'est en vérité un fort joly mariage. Je songeay à vous, souhaitant que vous les vissiez dans cette grande maison. y paraissant les maîtres; cela avoit quelque chose d'assez plaisant. Je trouvay la petite dame embellie; je ne say si c'est qu'elle parle avec plus de liberté ou si c'est qu'en effet elle le soit, mais je la trouvay fort agréable, et pour l'air de beaucoup d'esprit vous savez que je le luy ay toujours trouvé. On m'a dit que la Reyne, qui n'est pas prodigue de louanges, avoit tesmoigné qu'elle la trouvoit à son gré. M. de Vivonne estoit aussi d'un fort bon air avec elle. Ils partirent le mesme jour pour aller à Roissy, et ni les uns ni les autres ne sont encore revenus. Madame de Mortemart y est allée depuis deux jours; je ne l'ay point veue ny M. son mary; et pour luy je n'en ay ouy parler que par un remerciment qu'il fit à un compliment que je luy ay fait faire comme vous verrez; mais pour elle, deux jours après que je fus arrivée, elle sçut que Marins me venoit voir; elle luy dit de me dire qu'elle se réjouissoit de mon retour et de ce qu'il avoit appris que j'estois en bonne santé, et qu'elle me viendroit voir le plus tost qu'elle pourroit. Marins ayant trouvé compagnie icy, ne me

(1) Propriété venant du président de Mesmes.

put faire son compliment ; mais m'ayant esté fait dès que je fus seule, j'écrivis le lendemain la lettre dont je vous envoie la copie, et je donnay charge à celuy qui la portoit, d'aller savoir des nouvelles de M. de Mortemart. On le trouva qu'il entroit dans la chambre de sa femme et l'on luy fit mon compliment. Il répondit qu'il me remercioit. Deux jours après Madame de Mortemart m'écrivit une lettre dont je vous envoie aussi la copie : et voilà tout ce que je sus d'eux, c'est-à-dire de leur part depuis que je suis à Paris, et comme vous voyez depuis le mariage. Mais Duché, que je vis hier, pour parler d'un embarras qui est entre Duloir et luy, pour lequel tout seul il faudroit bien vous faire une lettre aussy longue que celle-cy, me fit entendre qu'ils croioyent que nous nous en estions allés pour ne point paraistre au mariage de leur fille afin de ménager M. d'Avaux (1). Vous savez si c'est cela, et si nous n'aurions pas tout quitté pour faire nostre devoir, si les autres (2) eussent fait le leur. Vous pouvez juger avec quelles exclamations je demanday à Duché comment il auroit esté possible qu'ils eussent peu se figurer cela, après ce que nous avions fait. Je luy dis, ensuite, que je ne croiois pas que Madame de Mesmes fust de leur opinion ; que nous luy avions dit expressément et moy surtout, avant que de partir, que si nous pouvions estre utiles nous ne songerions pas à nous en aller, quelques affaires que nous eussions, et

(1) Il ne s'agit pas du célèbre diplomate Claude de Mesmes, comte d'Avaux, ministre de France à Munster et plus tard, surintendant des finances ; il était mort en 1650, âgé de cinquante ans. Son nom fut relevé par un de ses neveux. Ce second comte d'Avaux, à la mort du président Henri de Mesmes, eut sa charge de président à mortier, et éleva aussi des prétentions sur la fille et l'unique héritière du président ; le président, avant de mourir, avait témoigné désirer cette union, dont le projet agréait au cardinal Mazarin, et que M. et M[me] de Maure se flattaient, à ce qu'il paraît, d'avoir fait échouer au profit de leur neveu Vivonne.

(2) M. et M[me] de Mortemart.

que nous reviendrions dès qu'elle nous le manderoit. Duché parut fort surpris de cela ; et plus encore, quand je luy dis que si nous avions besoin de quelque autre tesmoignage que de celuy de Madame de Mesmes nous avions le votre qui estoit assez bon et que vous saviez tous les mouvements que nous avions eus là-dessus comme si vous aviez esté dans notre âme. Que véritablement, de retarder des affaires qui nous estoient aussy importantes que celles que nous avions à Rouen pour demeurer icy à n'y faire autre chose que de guetter pour voir si M. de Vivoinne se marieroit, ç'auroit esté un personnage que personne ne nous eust pu conseiller de faire ; mais que sans doute M. de Mortemart avoit creu nous faire assez d'honneur d'avoir dit à M. le cardinal Mazarin que c'estoit nous qui avions fait l'affaire ; qu'encore, s'il l'avoit dit pour faire paroistre que l'on estoit de bon naturel, et pour n'avoir pu s'empescher de dire qu'il nous avoit cette obligation-là, on n'auroit seu s'empescher de luy en savoir gré bien loin de s'en pleindre, quoyque cela fust contre notre intention et la parole qu'il avoit donnée ; mais que de l'avoir dit d'une manière où il ne paroist autre chose que d'avoir voulu nous charger de la hayne de M. de Mesmes et de son fils (1) pour s'en garentir, ou de s'excuser envers M. le cardinal Mazarin d'avoir fait cette affaire sans luy, ou (ce qui seroit encore pire) par la seule angoisse de se trouver dans un embarquement qui luy faisoit des affaires, ce n'estoit pas une chose dont il pust aysément s'excuser ; que je luy disois tout cela dans le dernier secret ; que je ne voulois point d'esclaircissement ; que je croiois aussi, que quand j'en voudrois, il

(1) M. d'Irval, frère cadet du président Henri de Mesmes et du diplomate Claude de Mesmes, comte d'Avaux, avait pris le nom de de Mesmes après la mort de son frère aîné le président, arrivée en 1650, un mois après celle du premier comte d'Avaux. Le second M. d'Avaux était fils de M. d'Irval.

me seroit assez difficile d'en trouver l'occasion, du moins avec M. de Mortemart; qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il eust beaucoup d'envie de me voir de la façon qu'il s'y prenoit; mais que de quelque façon qu'ils nous eussent traités en cette occasion-cy, je ne laisserois pas de vivre toujours avec eux en civilité; que, ç'avoit esté moy qui avois esté d'avis de ne pas faire de compliment à Madame de Mesmes et aux mariés, sans leur en faire aussi; que M. le comte de Maure auroit fort voulu garder le silence de son costé, comme ils l'avoyent gardé du leur; mais je m'y estois opposée, parce que c'eust esté une sorte de rupture; et qu'enfin on pouvoit vivre en civilité, sans avoir aucune amitié. Duché se récria fort, disant : Madame, que dites-vous? point d'amitié? Je luy dis, je leur donneray encore plus qu'ils ne peuvent donner, ils n'ont ni amitié ni civilité; et du moins, j'auray de la civilité. Et pour M. le comte de Maure, je n'en dis rien, c'est son frère; il fera comme il l'entendra. J'ajoutay, ensuite, que quoy qu'ils eussent fait jusques icy, et qu'ils pussent faire à l'avenir, je n'aurois point de regret à ce que j'ay fait; que ce n'a pas esté eux que j'ay regardez; que je les connoissois déjà bien, comme il savoit; que ç'a esté M. de Vivoinne non-seulement comme neveu de M. le comte de Maure, mais parce j'ayme sa personne et que je ne désavoue pas aussi d'avoir esté bien ayse de faire plaisir à Madame de Mesmes, que j'ay toujours honorée. Voilà, mon très-cher oncle, la substance de ce que je luy dis en cette occasion et je ne l'aurois pas voulu dire à Duché, du moins les premiers jours que j'ay esté icy, ayant voulu voir à pur et à plein de quelle façon ils en useroient, sans que rien eust pu les effaroucher. Car vous jugez bien que je n'ay pu me promettre que Duché se tinst tout à fait encore que je le luy aye fort recommandé. Je vous garde plusieurs lettres et vous verrez que les avis que j'ay eus

de ce que M. de Mortemart a dit à M. le cardinal Mazarin, sont bien circonstanciés, et c'est de M. d'Avaux que sont venus les principaux. Vous ne serez pas surpris que Son Eminence ayt eu grand soin de nous faire ce bon office. Il m'a pourtant fait un honneur à quoy je ne m'attendois pas de me mettre du nombre de ses ennemis ; je ne croiois pas qu'il se souvinst que je fusse au monde, luy ayant donné assez de moyens de m'oublier, comme vous avez pu savoir. Je m'imagine qu'on n'aura pas manqué de vous mander qu'il a dit que c'estoient ses ennemis quy avoient fait ce mariage, savoir le comte et la comtesse de Maure, Beaumont et le commandeur de Jars. Pour ce qui est de M. d'Avaux, vous savez que j'ay toujours bien creu qu'il seroit difficile que de part ou d'autre ce que j'ay fait n'allast à luy, et que si j'ay leur hayne, j'ay bien voulu l'avoir, plus tost que de manquer cette affaire-là. Mais vous m'avouerez qu'il n'estoit pas raisonnable que cela arrivast par M. de Mortemart et de la sorte qu'il est arrivé. Car j'en reviens toujours là que si ç'avoit esté avec quelque marque d'amitié qu'il l'eust dit, ou seulement qu'il eust pris soin de dire, que nous ne l'avions fait, qu'après avoir veu clairement que M. d'Avaux n'y pouvoit prétendre, et que nous nous estions toujours expliqués à eux-mesmes (*les Mortemart*), que quand M. de Vivoinne eust esté nostre fils, nous n'aurions pas voulu nuire à M. d'Avaux, qu'ils (*les de Mesmes*) estoyent de nos amis, et qu'en mon particulier, je luy (*M. d'Avaux*) avois de l'obligation. Mais vrayment quand vous saurez de quel biais il (*M. de Mortemart*) l'a dit, vous serez épouvanté encore que vous le deviez connoistre. Je say que l'on peut dire, pour son excuse, qu'il en a peut-estre parlé comme je dis qu'il devoit faire, et que M. le Cardinal n'aura dit que ce quy fait contre nous. Mais je say de science certaine, qu'il l'a dit encore à d'autres, et d'une

pire façon que M. le Cardinal ne l'a redit, et ce sont des personnes dont vous ne pourriez disconvenir si je vous les pouvois nommer. Il faut encore vous dire que je n'ay nullement pris le party de nier ce que j'ay fait ; ce seroit la première fois que cela me seroit arrivé. J'ay seulement dit, que nous n'avions rien fait contre M. d'Avaux, que ce que nous aurions fait contre un propre frère ; et qu'en pareille occasion, ayant les lumières que nous avions, nous aurions fait toute la mesme chose. Je l'ay mesme escrit dans une lettre (1) que j'ay bien jugé qu'il verroit et qu'en effet il a veuë. Je n'ay pas encore seu ce qu'il en a dit, et j'attends cela sans impatience. Ce n'est pas que je n'aye toujours de la considération pour ces Messieurs-là (*MM. de Mesmes*); mais quand j'ay fait ce que je dois, je say me résoudre à de plus fâcheux événements. Je say seulement que les pleintes qu'ils ont faites de nous ont esté accompagnées de beaucoup de civilité, et je pense que vous nous connaissez assez pour croire que nous avons plus désiré de n'avoir point leur hayne à cause qu'ils nous avoyent tesmoigné de l'amitié, que par la crainte de leur crédit. Après vous avoir tant parlé de nos affaires, je vous veux dire quelque chose de celles du monde.....

16. — DE MADAME DE MAURE A MADAME DE SABLÉ.

11 septembre 1655 (2).

Hélas ! m'amour, vous avez eu votre grand rhume ! J'espère que vous en serez tout à fait quitte à cette heure et j'en prie Dieu de tout mon cœur. Vous avez bien raison de me

(1) C'est sans doute la lettre suivante adressée à Madame de Sablé.
(2) Ms. de Conrart, in-f°, t. XI, p. 268.

faire valoir de m'avoir écrit en cet estat-là. Mais vrayment quand je serois encore plus malade que vous ne l'estiez, je ne croy pas que je me pusse empescher un moment de vous faire réponse sur l'article de M. d'Avaux. Vous rirez, sans doute, d'y trouver en teste, Madame de Soussy, si déjà il ne vous l'a nommée; et moy-mesme, encore que je sois fort fâchée d'avoir ce nouvel embarras avec M. d'Avaux, je n'ay seu me tenir de rire quand j'ai veu d'où cela me venoit. Ce qui en est de meilleur, c'est que hors de l'article de gagner des juges, où il y auroit quelqu'apparence encore qu'il n'y ayt point de vérité, je ne pouvois du tout juger ce que M. d'Avaux vouloit dire. Enfin je me suis souvenue, que j'avois veu Madame de Soussy à Rouen, et que devant Madame de Longueville on avoit parlé de cette affaire-là, et que j'avois fait la déclaration que j'ay faite à toutes les occasions, qu'il eust esté à désirer que le nom de M. de Vivonne n'eust point esté meslé à cela, et qu'il n'y eust paru que lorsque Madame de Mesmes eust eu rompu publiquement avec ces Messieurs (1), comme elle disoit qu'elle l'avoit fait en particulier; et que nous estions fort fâchés, M. le comte de Maure et moy, qu'ils pussent se pleindre qu'on ne leur eust pas gardé assez de considération; que c'estoient des personnes que nous avions toujours aymées et honorées ; que M. et Madame de Mortemart disoyent qu'ils s'estoyent toujours déclarés à Madame de Mesmes qu'ils ne vouloyent point estre nommés; mais qu'il falloit qu'ils ne se fussent pas bien expliqués puisqu'elle n'avoit pas laissé de le faire. Voilà, m'amour, tout ce que j'ay jamais dit sur ce sujet, et là, et ailleurs ; et par ce seul mot de *bourbier*, il est aisé à juger, du moins à vous, que cela est plus tost du style de la Dame que du mien. Car

(1) Messieurs de Mesmes, le père, anciennement M. d'Irval, et le fils, M. d'Avaux.

vous savez que je ne me sers pas volontiers de telles expressions. Pour ce qui est des railleries, si elle avoit dit que j'en eusse fait du Maréchal de Grammont (1), et un peu aussi, en quelque façon de Madame de Mesmes, elle auroit eu quelque raison ; car nous nous jouâmes un peu, Madame de Longueville et moy, sur ce que le Maréchal de Grammont n'estoit pas accusé d'estre assez désintéressé pour s'estre retenu de songer à cette fille par la considération de ces Messieurs, s'il y avoit trouvé son compte, et je me tuay d'expliquer que je ne doutay point qu'il ne les considérast fort ; ce que vous remarquerez, s'il vous plaist. Et pour Madame de Mesmes, ce fut sur le peu d'apparence qu'il y avoit qu'elle eust jamais songé à ce mariage de M. d'Avaux, quelque mine qu'elle en eust faite. Et pour cet article-là c'estoit en correspondant à Madame de Longueville, quy disoit que des amies de Madame de Mesmes avoient découvert ce secret-là, il y avoit longtemps. Mais enfin dans tout cela il ne fut jamais dit un mot dont M. d'Avaux eust sujet de se pleindre. Vous savez si je connois cette créature (2), et si j'ay pu ne pas prendre garde à ce que j'ay dit, la voyant assez animée contre Madame de Mesmes pour ne pouvoir pas douter qu'elle ne fust pour M. d'Avaux. J'avouë pourtant, qu'il me manquoit encore cela pour la connoistre. Je m'attendois bien qu'encore que je répondisse assez superficiellement à ce qu'elle disoit contre Madame de Mesmes, elle ne manqueroit pas de dire à M. d'Avaux, que je l'excusois de tout mon pouvoir. Mais d'avoir fabriqué de telles choses, j'avoue que cela passe tout ce que je pouvois jamais imaginer d'elle. Madame de Longueville, quy est arrivée icy comme je commençois ma lettre, en est dans le dernier épouvantement. J'ay eu beau luy dire de quelle façon

(1) Antoine duc de Grammont, maréchal de France, né en 1604

(2) Madame de Soussy.

elle est faite, elle revenoit toujours à dire : J'entends bien, si vous luy en aviez donné le moindre sujet du monde; mais où a-t-elle pu prendre cela? J'avois envie de vous conter mot pour mot tout ce que je me suis souvenuë qui avoit esté dit dans cette conversation-là; mais il auroit fallu faire une terrible lettre, ayant encore bien d'autres choses à vous dire. Faites, m'amour, qu'il (*M. d'Avaux*) vous die ces choses qu'il dit qu'il ne peut dire; je croy qu'il n'en fera point de difficulté, quand il verra que tout est découvert, car c'est sans doute, que par ces choses, il craignoit que l'on ne découvrit la personne (*Madame de Soussy*). Assurez-vous que quoy qu'elle ayt pu dire, je rendray fort bon compte de ce que j'ay dit; mais je croy qu'il ne sera guère besoin de plus ample justification, quand vous luy aurez dit ce que c'est que Madame de Soussy, et que je la connois assez, pour n'avoir pas seulement pu estre tentée de rien dire contre luy devant elle, quand je n'aurois pas pour luy les sentiments que j'ay. Mais il ne faut pas oublier l'affaire des juges. C'est une pure invention, pour se faire de feste, parce que l'on sayt que j'ay des parents et des amis à Rouën ; je ne l'ay point fait, et je say qu'on ne le luy a point dit. Et il y a bien plus, car si M. d'Avaux avoit simplement plaidé pour la charge, je n'aurois point voulu solliciter contre luy. Vous entendez bien qu'il y a de certaines choses publiques dont on ne sauroit se défendre; mais vous savez aussi, que ce n'est pas ce que les gens d'esprit appellent solliciter. Enfin je crains assez ces sortes de peines-là pour ne pas hazarder de les prendre inutilement. C'est pourquoy j'aurois toujours attendu que l'affaire y eust esté renvoyée. Il faut parler à cette heure de Madame de Guéméné. Vous savez que tout ce que j'ay prétendu de vostre négociation a esté de me délivrer honnestement de l'aller voir, si elle ne se mettoit à la raison. Voilà qui est donc fait.....

17. — DE MADAME LA COMTESSE DE MAURE A MADAME DE LANGERON.

Du janvier 1656 (1).

Si M. de Candale fait quelque chose d'extraordinaire pour un homme comme luy de vouloir faire connaissance avec une personne hors du monde comme je suis; j'en fays une qui n'est pas moins extraordinaire pour moy de recevoir cela avec les sentiments que je le reçois; car outre que je crains comme vous savez, les gens de son âge, je cherche plus tost désormais à perdre des connoissances qu'à en faire. Mais je suis encore assez bien informée pour savoir qu'il mérite qu'on soit pour luy d'une autre façon que l'on est pour les autres. Ce sera quand il vous plaira à l'un et à l'autre, que je recevray l'honneur qu'il me veut faire, et du moins pour la première visite, je ne craindray pas qu'il s'ennuye, puisque vous y serez.

18. — DE MADAME LA COMTESSE DE MAURE A M. LE MARESCHAL D'ALBRET.

Du janvier 1656 (2).

Bien que ce ne soit pas une fort mauvaise rencontre pour des gens qui ont autant d'occupation que vous en avez, et qui n'ont pas encore le goust de la solitude, que de ne pas trouver les hermites que par quelque bienséance ils viennent chercher; il me semble qu'il ne faut pas laisser de vous faire des excuses

(1) Ms. de Conrart, t. XI, in-f°, p. 290.
(2) Ms. de Conrart, t. XI, in-f°, p. 289.

de ce que vous ne m'avez pas veue après ce que vous m'aviez fait l'honneur de me mander l'autre jour. Je n'ay peu éviter de donner un rendez-vous pour une affaire qui m'obligeoit de m'enfermer, et j'ay pensé vous mander quelque chose pour vous empescher de venir. Car je vous avoue qu'il m'a passé par l'esprit que cela pourroit arriver; mais j'ay trouvé que je n'eusse seu vous rien mander qui ne vous engageast à prendre cette peine-là une autre fois et qu'il falloit plustost essayer de vous l'épargner. Dans l'incertitude que vous vinssiez, j'ay oublié de mettre ordre qu'on vous offrît de voir Mademoiselle de Vandy, ce que nous avons appris qu'on vous a aussi refusé. Voilà dans la vérité comme la chose s'est passée. Je pense que vous ne doutterez ny de son regret, ny du mien. Mais enfin voyez ce que c'est que du monde. M. de la Rochefoucaut est venu céans deux fois depuis quinze jours ; et au bout de trois mois que M. le mareschal d'Albret y vient, on le renvoye parce que je suis enfermée avec M. le commandeur de Jars. Il me semble que quand on verra M. le duc d'Orléans au Louvre, ce ne sera pas encore un si grand changement. Quoy qu'il en soit, vous voyez bien que vous estes quitte de me vouloir rapporter la lettre et que sans rien faire contre une extrême civilité, vous pouvez me la renvoyer quand vous n'en aurez plus à faire.

19. — DE M. LE MARÉCHAL D'ALBRET A MADAME LA COMTESSE DE MAURE.

Du janvier 1656 (1).

Les seuls termes de la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire, ne sont que trop suffisants pour me faire remar-

(1) Ms. de Conrart, t. XI, p. 290.

quer qu'il est, depuis quelque temps, arrivé bien du changement dans le monde; sans qu'il soit besoin de me le faire remarquer par l'exemple de M. le commandeur de Jars, à qui l'on ouvre votre porte quand on me la ferme. Le ressentiment que j'en ay ne me permet pas de remettre plus loin qu'aujourd'huy l'éclaircissement que je vous en veux faire. Je passeray encore tantost à votre porte et je verray si vous aurez la dureté de ne me la pas faire ouvrir.

20. — DE MADAME LA COMTESSE DE MAURE A M. LE MARESCHAL DE VILLEROY (1).

Du mai 1656 (2).

Monsieur,

Je ne say si n'ayant jamais eu le bonheur de vous rendre aucun service, vous ne serez point surpris que j'aye recours à vous dans un embarras où je me trouve, et que je le fasse mesme sans l'entremise de Madame votre femme. C'est, Monsieur, que revenant d'Attichy, j'ay rencontré le régiment des gardes qui ont dit qu'ils y alloyent loger. Je creus que si je pouvois mettre ordre à cela ce seroit plus tost en venant icy le plus viste que je pourrois, que de retourner sur mes pas; et j'ay trouvé que M. de Froulé, ni Descurs, ni Langlée n'ont point donné d'ordre pour ce logement-là ; de sorte, Monsieur, que n'ayant point creu d'abord ce que ces mesmes gardes ont dit que c'estoit le Roy mesme qui l'avoit donné ; j'y trouve à cette heure quelqu'apparence, puisque l'on ne trouve point qui c'est et que le bruit de ce logement continue. Et comme M. de

(1) Nicolas de Villeroy, gouverneur de Louis XIV, petit-fils du secrétaire d'État sous les règnes de Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII.
(2) Ms. de Conrart, t. XI. in-f°, p. 291.

Mortemart ni M. de Vivonne ne sont point à la cour, ni aucun de ceux que je puis avoir droit d'employer pour mes intérests ; j'ai creu, Monsieur, que vous n'auriez point désagréable que j'eusse assez de confiance en votre générosité pour espérer que vous voudriez bien me protéger en ceste occasion et demander au Roy la délivrance d'un lieu qui est déjà fort ruiné par les fréquents logements qu'il y a eus depuis quelques années ; et par des tailles tout à fait excessives. Je ne saurois m'empescher de vous dire, Monsieur, qu'encore que M. le comte de Maure ayt eu le malheur de faire des choses qui ont pu déplaire au Roy, il me semble qu'il ne seroit pas raisonnable qu'il (*le Roi*) voulust s'attacher à me faire un mal, qui proprement me seroit particulier; ce lieu-là estant à moy ; et je croy que ceux qui ont du zèle pour la personne de Sa Majesté, peuvent désirer qu'il ayt d'autres sentiments que ceux-là. Mais ce qui me presse encore plus que cette considération à vous faire cette prière, est la compassion que j'ay de ces pauvres gens, qui ne me permet pas seulement d'attendre que je puisse avoir une lettre de Madame votre femme pour vous, bien que je sois assurée qu'elle ne me la refuseroit pas, et mesme très-favorable, estant sa servante de longue main comme je la suis ; et pour votre regard, Monsieur, quand je n'attendrois pas de vous, la grâce que j'en attens, il suffiroit bien que vous eussiez le mérite que vous avez pour me faire estre la votre.

21. — DE M. LE MARESCHAL DE VILLEROY A MADAME LA COMTESSE DE MAURE.

Compiègne, le dernier de mai 1656 (1).

Madame,

Je me sens extrêmement obligé de ce qu'il vous a pleu m'employer en quelque chose pour votre service, vous assurant que j'ay toujours eu beaucoup de respect et d'estime pour votre personne. Le gentilhomme qui est venu icy de votre part vous aura pu mander comme je luy ay fait avoir le délogement de la cavalerie qu'on avoit mise à Attichy ainsi qu'il désiroit. Je m'estimerois bienheureux, Madame, s'il s'offroit quelque meilleure occasion où je vous pusse tesmoigner combien je vous honore ; vous suppliant de croire qu'en toutes celles qui se présenteront, vous me trouverez avec passion, Madame, v. t. h. et t. ob. s.

VILLEROY.

22. — DE MADAME LA COMTESSE DE MAURE A M. LE MARESCHAL DE VILLEROY.

Du juin 1656 (2).

Monsieur,

La diligence et la civilité avec laquelle vous m'avez fait la grâce que je vous ay demandé justifie bien la confiance que j'ay eue en votre générosité, quelque grande qu'elle ayt esté et me fait trouver du plaisir à vous estre aussi obligée que je le

(1) Ms. de Conrart, t. XI, in-f°, p. 291.
(2) Ms. de Conrart, t. XI, in-f°, p. 291.

suis. Si M. le comte de Maure estoit icy, il ne manqueroit pas de joindre ses très-humbles remercîments aux miens ; mais je vous puis assurer qu'il ne ressentira pas moins que moy la faveur que vous venez de nous faire et ne désirera pas avec moins de passion de la pouvoir reconnoistre. Je suis, Monsieur, d'une maison qui a eu de long temps grand attachement pour la votre ; mon père ayant esté serviteur particulier de Messieurs vos grands-pères et surtout de M. de Sancy (1), avec qui il estoit en fort grande amitié. Faites-moy la grâce de croire, que j'auray désormais pour votre personne les sentiments qu'il avoit pour votre maison, et qu'il ne vous sauroit plus rien arriver à quoy je ne prenne très-grande part. Cela tout seul me feroit extrêmement regretter la pauvre Madame de Lesdiguières (2) ; mais, Monsieur, vous avez quelque connoissance de la bonté qu'elle avoit pour nous. Elle vous a quelquefois escrit pour quelque chose de pareil à ce qui m'a fait avoir recours à vous, et je suis assurée que si elle estoit encore en estat d'avoir de la joye, elle en auroit beaucoup que vous m'eussiez obligée comme vous avez fait. Il faut avouer que c'est un furieux dommage, et que vous estes bien à pleindre de faire une telle perte. Je croy, en mon particulier, en faire une fort grande. J'ai peine à m'empescher de vous en dire davantage ; mais je crains d'augmenter votre douleur et d'abuser de votre civilité par une trop longue lettre. Faites-moy l'honneur de croire, Monsieur, que je seray toute ma vie autant que vous m'y avez obligée.....

(1) Nicolas de Harlay, baron de Sancy, surintendant des finances, mort en 1629. Sa fille Jacqueline avait épousé Charles de Neuville, seigneur de Villeroy, gouverneur de Lyon. Le maréchal de Villeroy était né de ce mariage.

(2) Anne de la Madeleine, duchesse de Lesdiguières, serait morte, selon M. Monmerqué, le 2 juillet 1656. D'après la lettre de Madame de Maure, il faudrait reporter cette mort au mois de juin ou croire à une erreur de date dans toute cette correspondance de Madame de Maure avec Villeroy.

23. — DE MADAME LA DUCHESSE D'ÉPERNON (1) A MADAME LA COMTESSE DE MAURE.

Paris, 30 octobre 1657 (2).

J'avois prié Mademoiselle de Vandy de vous assurer de mon service très-humble. Je ne voulois point, Madame, vous escrire mes affaires parce que c'est un détail importun ; et à moins que d'estre aussi bonne que vous estes, cela ennuye d'entendre parler d'une chose qui est désagréable de soy. Mais l'honneur que vous me faites de prendre part à ce qui me touche et d'une manière si obligeante m'oblige à vous rendre compte de l'estat où elles sont. Vous saurez donc, Madame, que M. d'Espernon m'ayant fait proposer par Mademoiselle sa fille (3), le dernier voyage qu'elle estoit icy, de me séparer de biens et de renoncer à la communauté ; et, que cela estant, il me donneroit trente-quatre mille livres de rente, ma vie durant comme une pension, en comptant mon bien, et que je n'aurois quoique ce soit à disposer en cas qu'il mourùt avant moy, (4) voulant que tous les avantages que j'espérois légitimement de sa maison y retournassent, sans que j'eusse nulle disposition. Je ne trouvay pas ce party raisonnable (5).....

(1) Marie du Cambout, nièce du cardinal de Richelieu, seconde femme de Bernard duc d'Épernon.

(2) Ms. de Conrart, t. XI, in-f°, p. 1379.

(3) Anne-Louise-Christine de Foix de la Valette d'Épernon, fille du duc d'Épernon et de sa première femme, Gabrielle de Bourbon, fille de Henri IV. Mademoiselle d'Épernon était carmélite sous le nom d'Anne-Marie de Jésus depuis seize ans. Elle était née en 1624.

(4) Le duc d'Épernon mourut en 1661.

(5) Nous supprimons un récit des démêlés d'intérêts de madame d'Épernon avec son mari et les enfants qu'il avait de sa première femme.

... Si M. le cardinal (1) vivoit, cette fortune estropiée iroit plus droit, mais je ne serois pas plus heureuse, puisque je compte le bien pour rien et que ce n'est pas cela qui contente. Vous avez une bonté sans exemple de souhaiter l'avantage d'une parente d'une personne que vous n'avez pas sujet d'aymer (2). Mais en cela vous considérez que les fautes sont personnelles et que je n'en ay point de ce costé-là; au contraire, vous honorant comme je fays, je suis au désespoir que des gens que je dois respecter, vous ayent causé du déplaisir. En vérité, cela m'en donne infiniment. Je vous demande pardon d'avoir entamé un discours fascheux, mais pour vous faire voir mes sentimens il a bien fallu vous en dire quelque chose. Mademoiselle de Vandy a esté nourrie à votre escole, cela suffit pour qu'elle soit fort généreuse : elle l'est à mon esgard infiniment, et je luy en suis très-obligée. Elle a raison d'estre persuadée de l'estime que j'ay pour elle. Voicy une lettre dont je vous dois faire mille excuses, puisqu'elle est d'une longueur insupportable et qu'il n'y a rien qui vous puisse donner un moment de divertissement. Mais comme vous me faites la grâce de m'aymer, j'ay creu que je vous devois informer de toutes choses. Si j'ay tort, vous me condamnerez; et si j'ay raison, vous me ferez l'honneur de me pleindre d'estre entre les mains des gens qui n'entendent que celle (*la raison*) qui leur est utile. Mais il faut prendre patience et se consoler avec ses amis des traverses de la fortune. Je m'estimeray très-heureuse, si vous me faites l'honneur de croire que je suis dans la reconnoissance que je dois de vos bontés, et que personne du monde n'est avec

(1) De Richelieu.

(2) Richelieu à cause du procès du maréchal de Marillac dont Madame de Maure était nièce et héritière. Les biens de Louis de Marillac avaient été confisqués.

plus de passion que moy votre très-humble et très-aff. servante,

MARIE DU CAMBOUT.

M. le comte de Maure me fait plus d'honneur que je ne vaux. Trouvez bon que je l'assure de mon service.

24. — DE MADAME LA COMTESSE DE MAURE A MADAME LA DUCHESSE D'ÉPERNON.

Attichy, novembre 1657 (1).

Vous me faites, Madame, des excuses d'une chose dont je ne vous puis faire assez de remercîmens. Il seroit mal aisé qu'une lettre comme celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire fust trop longue, mais quelque obligeant que soit le soin que vous prenez de m'informer si particulièrement de vos intérests, je vous puis dire qu'il n'est pas mal employé, prenant autant de part que je fays à l'estat où vous vous trouvez. J'ay esté étonné de voir ce que vous me mandez à l'égard de Mademoiselle d'Epernon et de M. de Candale (2). Je croiois que cela alloit tout d'une autre façon. Je suis pourtant persuadée qu'ayant fait voir que le chemin qu'on a pris n'est pas celuy qu'il falloit prendre, vous verrez que les choses changeront de face. Je ne say comme il est possible de vous offrir la condition qu'on vous offre pour un droit tel que celuy que vous avez sur la communauté de Monsieur votre mary, et il n'est pas de besoin d'avoir, ce me semble, autant de bon sens que vous en avez pour en user comme vous

(1) Conrart, t. XI, p. 1381.
(2) Le duc de Candale, fils du duc d'Epernon, mort en 1658.

faites. J'ay toute ma vie autant souhaité l'opulence à ceux qui ont l'ame faite comme vous l'avez, que je l'ay plainte aux autres : de sorte que quand je n'aurois rien eu de particulier pour vous, je n'aurois pas laissé d'estre de votre parti en cette occasion. Et, bien loin que la raison dont vous me parlez avec tant de bonté et de civilité, m'empeschast d'avoir pour vous des sentimens équitables, mon inclination m'en a fait avoir de favorables avant mesme que j'y fusse obligée par l'honneur que vous me faites. Véritablement je ne saurois m'empescher de vous dire que quelque aymable que vous soyez, ce n'est pas la moindre marque que vous en avez donnée, que d'avoir touché autant que vous avez fait l'inclination d'une personne qui avoit dans le cœur ce que j'y ay. Car encore que les choses soient personnelles, comme vous dites si bien, il y a une certaine répugnance que je croy qu'on peut avoir, sans estre injuste, et cela mesme, je ne l'ay point senty pour vous (1). Je ne croyois pas, Madame, entrer jamais si avant avec vous dans cette matière, mais il y a des personnes avec qui le cœur s'ouvre, comme d'autres avec qui il se ferme. Je veux pourtant m'arrester tout court, ne voulant point me soulager en vous faisant de la peine. J'ay une vraye impatience de savoir ce que deviendra votre affaire, et j'espère que vous voudrez bien me faire la grâce de m'en faire quelquefois savoir des nouvelles, encore que vous ne douterez pas que Mademoiselle de Vandy me fasse part de ce qu'elle en saura. Mais, Madame, vous entendez bien qu'on ne voudroit pas abuser de votre civilité, et que l'on ne désire cela qu'au cas que vous ayez des heures de loisir. Nous avons eu ici une affliction, dont on croit vous pouvoir faire part, estant bonne comme vous estes. Ce pauvre petit Saint-Mes-

(1) On sait que Madame de Maure avait refusé de voir Madame d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu.

grin (1) ! Il estoit le plus joly du monde, et plusieurs raisons nous le font beaucoup regretter (2). C'est grand dommage encore de ce pauvre petit Châtillon. Voilà une terrible perte pour sa mère (3). Les deux pauvres enfans ont eu un pareil sort en la mort comme en la naissance, estant nez tous deux après la mort de leur père et ayant si peu vescu (4). L'on a de la peine à vous quitter mesme par lettres ; il faut pourtant finir, après vous avoir assurée que personne ne peut estre davantage que moy votre très-humble et très-obéissante servante.

M. le comte de Maure, à qui je n'ay pas manqué de faire part de votre lettre, en a eu les mesmes sentimens que moy. Il ne vous souhaite pas moins de repos et de satisfaction que je fays et est votre très-obéissant serviteur.

25. — DE MADAME LA COMTESSE DE MAURE A M. LE MARESCHAL D'ALBRET.

Attichy, novembre 1657 (1).

Comme vous avez deviné nos sentimens sur l'estat où se trouve M. de la Vauguyon, nous savions les votres sur la perte de ce pauvre enfant, avant que vous nous les eussiez fait savoir. J'ay quasi autant songé à vous, en cette occasion, qu'à ceux qui y ont le plus d'intérest, sachant que la noblesse de

(1) Petit-fils de M. de la Vauguyon.

(2) M. et Mme de Maure n'ayant pas d'enfants, avaient-ils quelque projet de faire leur héritier de cet enfant au détriment des Mortemart dont on sait qu'ils croyaient avoir à se plaindre ?

(3) Isabelle Angélique de Montmorency : elle se remaria en 1664 au duc de Mecklembourg.

(4) Le duc de Châtillon avait été tué en 1649 à Charenton.

(5) Conrart, t. XI, p. 1303.

votre âme vous feroit sentir quelque chose d'approchant de ce que le sang et l'intérest leur peut faire sentir. Le pauvre enfant! je regrette que vous ne l'ayez point veu, vous l'auriez sans doute trouvé assez joly, pour juger qu'on le peut regretter par luy-mesme. J'en ay esté tout à fait attendrie en mon particulier. Et pour M. le comte de Maure, ayant veu comme vous avez fait la grande affection qu'il avoit pour son cousin (1), vous pouvez juger comme il a esté pénétré de voir périr tout ce qui restoit de luy. Je vous supplie de croire qu'il prend grande part à l'obligation que vous a toute la parenté, de la façon dont vous parlez sur leur perte, et qu'il a tout le ressentiment qu'il doit des marques que vous luy donnez en toutes occasions de l'honneur de vostre amitié. Nous avons extrêmement pleint aussi ce pauvre petit Chastillon. C'est, comme vous dites, un grand dommage que de telles maisons soyent éteintes. Je ne doute pas que Madame de Chastillon ne soit fort affligée. Les deux pauvres enfants ont eu un pareil sort en la mort comme en la naissance. Vous savez qu'ils sont tous deux nés après la mort de leur père. M. de la Vauguyon est d'autant plus à pleindre qu'il a une grande aversion pour le remède que chascun propose pour luy (2); une autre aversion (3) pourtant pourroit estre encore plus forte. Vous m'entendez bien sans que je m'explique davantage. Mais Madame de Chastillon, qu'en dites-vous? Pour moy, je ne la connois pas assez pour en pouvoir juger. Il me semble seulement qu'il faudroit bien avoir envie de laisser quelque chose de soy pour préférer cela au bonheur de la condition où elle se trouve.

(1) Fils de M. de la Vauguyon, il portait le nom de comte de Saint-Mégrin.

(2) M. de la Vauguyon, par la mort de son petit-fils, se trouvait sans héritier. Il avait soixante-neuf ans. Il est difficile de croire que chacun lui proposât de se remarier.

(3) L'aversion des Mortemart sans doute ? c'est le cas de rappeler ce que l'abbé de la Victoire disait des termes exagérés de Madame de Maure.

26. — DE MADAME LA COMTESSE DE MAURE A M. LE MARESCHAL D'ALBRET.

May 1659 (1).

Vrayment il faut bien vous faire part d'une aventure que j'ay eue, où vous avez quelqu'intérest, et qui m'a déjà brouillée sans doute avec quelques gouverneurs de province. Vous saurez que le marquis de Sourdis vint, il y a quelques jours, pour me faire part d'une lettre qu'il a écrite à M. le cardinal, pour l'instruire que les gouverneurs de province ne doivent pas estre oubliez lors de la publication de la paix (2). Il commença par me dire que les grans du royaume devant estre appelés, ils le devoyent estre aussi. Je luy dis, mais ceux-là le sont quelquefois sans que les gouverneurs de province le soyent, je croy pourtant bien que pour la paix, ils le doivent estre. Il s'écria là-dessus, que non-seulement pour la paix, mais pour toutes choses, et que c'estoit eux qui estoyent les vrais grans du royaume, ce qu'il me voulut prouver par plusieurs raisons. Vous pouvez juger s'il m'en fallut davantage pour me récrier : Jésus! Monsieur, qu'est-ce que vous nous venez conter? Vrayment vous faites bien de l'honneur à M. le cardinal de prétendre de luy faire accroire une telle chose! Quoy! M. de Saint-Germain-Beaupré (3) seroit donc un grand seigneur du royaume! Le voilà à dire qu'il n'estoit pas question des personnes, que cela ne faisoit rien contre la chose; et qu'enfin cela estoit ainsi et que les histoires en faisoient foy.

(1) Ms. de Conrart t. XI, in-f° p. 1299.

(2) La paix avec l'Espagne qui fut signée à l'île de la Conférence.

(3) Henri Foucault, marquis de Saint-Germain Beaupré, gouverneur de la Marche, ne passait pas pour homme de grand honneur ni de grande noblesse. Il avait le gouvernement de la plus petite province de France.

Je luy dis que je croiois bien qu'en plusieurs occasions ils avoyent esté appelés avec les grans du royaume, mais comme adjoints et non pas qu'il ayt pu jamais entrer dans l'esprit de personne qu'ils en fissent partie. Il me soutint toujours que ce n'estoit pas autrement que comme l'estant eux-mêmes. Et moy je le priay de m'excuser si, sur sa parole, je n'admettois pas M. de Saint-Germain-Beaupré, ni une douzaine d'autres, parmy les grans du royaume; qu'il y en avoit déjà assez, et que M. le cardinal, qui en faisoit si aysément, pourroit estre plus débonnaire que moy là-dessus; mais que pour moy, il avoit beau crier, qu'il ne me mettroit pas cela dans la teste. Il recommença encore à alléguer tous les livres qu'il prétend qui font foy de son dire, me disant, avec une vraye colère, qu'il n'importoit guère que je ne le crusse pas. Et moy, je voulus finir la dispute, en disant qu'il estoit vray, pourveu qu'il le pust persuader à celuy à qui il avoit écrit, mais qu'en attendant que nous en pussions avoir des nouvelles, nous pourrions trouver quelqu'un propre à juger notre différent, et je nommay M. de Béthune (1); il s'y accorda, et à peine l'avions-nous dit que voilà M. de Béthune qui entre avec M. de Guéméné (2). Vous pouvez juger la joye que ce fut pour moy; et la haste que j'eus de luy dire ce quy se passoit icy. Je ne voulois point que M. de Guéméné en fust, rien ne pouvant jamais faire que je veuille tourner mes amis en ridicule. Mais, enfin, quoyque j'eusse parlé bas, M. de Béthune et M. le marquis parlèrent ensemble d'une sorte que le prince devina ce que c'estoit. Il est assez inutile de vous dire que M. de Sourdis ne le gagna pas plus aysément avec l'un qu'avec l'autre, et qu'ainsi sa colère redoubla, encore

(1) Il avait été des *Importants*. Il était chevalier d'honneur de MADEMOISELLE.

(2) Fils de M. de Montbazon, et frère de madame de Chevreuse.

que tous deux traitassent cela tout le plus doucement qu'ils pouvoyent. Aussi ayma-t-il mieux s'en aller avec eux que de demeurer un moment tout seul avec moy ; et ayant esté quatre jours sans revenir, je croiois l'avoir perdu ; mais il y revint hier, pour la seconde fois, et me remit sur ce discours-là, quoyque je ne luy eusse fait aucun semblant qu'il en eust jamais esté parlé. Et après m'avoir dit que c'estoit une chose estrange que M. de Béthune sceust si peu les choses qu'il faisoit profession de savoir le mieux ; il me dit que la proposition qu'il avoit faite par sa lettre, n'avoit receu aucune difficulté, et qu'aussi il n'y avoit rien de plus certain ; que M. le Tellier et autres en estoyent tombés d'accord, et là-dessus, il me voulut prouver que hors la fonction de connestable, il n'y en avoit aucune dans l'Estat, qui fust égale à celle des gouverneurs de province. Je luy dis tout doucement que je ne disputois rien que le caractère de Grand du Royaume, mais que pour cela je ne me pouvois rendre, et je m'apperceus dans son discours qu'il s'estoit fait faire de grans remercimens par tous les gouverneurs et notamment à l'Hostel de Rambouillet (1) ; et vous jugez aysément que ce n'aura pas esté sans parler de nostre contestation, de laquelle ayant informé M. le comte de Maure, il ne manqua pas de songer à vous, comme vous le verrez en lisant ce qui est au-dessous de ceci.

Je vous supplie de me renvoyer ceci quand vous l'aurez veu ; c'est que je seray bien ayse qu'un de mes amis que je ne puis voir le sache ; et cela m'épargnera la peine de luy écrire.

Si vous voulez parler de ceci à Madame du Plessis, vous le pouvez faire, Madame Cornuël luy en ayant déjà parlé ; mais point d'autres, je ne voudrois pas qu'on dist que je jouë ce pauvre homme-là.

(1) M. de Montausier était gouverneur de Saintonge.

27. — DE MADAME LA COMTESSE DE MAURE A M. LE CARDINAL MAZARIN.

1659 (1).

Encore que M. de Lionne ayt fait enfin parler à Don Louis (2) celuy que nous avons à la suite de Votre Eminence. je suis si persuadée que c'est seulement pour la forme et sans aucune intention que cela produise rien, que je ne pourrois sans manquer à ce qu'on se doit à soy-mesme, tarder davantage à vous découvrir le soupçon que m'a donné la conduite de M. de Castres dans toute cette affaire-cy, qu'il vouloit nous faire perdre cette conjoncture de la paix, afin que le droit de ma niepce (3) qui tombe à sa maison, leur peust venir soit en la survivant, soit en traitant avec elle pour peu de chose, comme ils ont déjà voulu faire, il y a quelque temps. Votre Eminence scayt qu'après cela il ne seroit pas dificile de trouver moyen de frustrer les créanciers. Je ne luy diray qu'un des fondements de mon soupçon ; car pour les luy dire tous, il faudroit une trop longue lettre ; ma niepce donna à M. de Castres plus d'un mois devant que Votre Eminence partist de Paris une lettre pour la luy présenter ; elle se peut souvenir que croyant qu'elle l'avoit eue, je luy en parlois lorsque j'eus l'honneur de la veoir à Luxembourg, et qu'elle me dit qu'elle n'en avoit pas ouy parler. M. de Castres quy nous avoit fait un grand discours pour nous prouver que le seigneur Ludovic qu'il disoit en avoir chargé, l'avoit donnée, ne manqua pas de rejeter tout sur luy ; et depuis nous avons sceu que le seigneur Ludovic a déclaré qu'il ne sçavoit ce que c'estoit. Votre Eminence a veu que lorsque

(1) Ms. de Conrart, t. XI, p. 1303, in-f°.
(2) Don Louis de Haro, plénipotentiaire d'Espagne au traité des Pyrénées.
(3) Mademoiselle d'Atry sans doute.

j'ay esté obligé de luy rendre raison du retardement qu'il y a eu à luy parler, j'ay passé le plus doucement que j'ay peu sur ce quy regardoit M. de Castres, n'ayant peu me résoudre qu'à l'extrémité de vous rien dire contre luy. J'espérois toujours, Monseigneur, que la bonne volonté que vous avez eu la bonté de nous faire paroistre en cette occasion, à ma niepce et à moy, prévaudroit sur son dessein, dont je doutois mesme qu'il osast vous donner connoissance, mais à cette heure que la suitte me fait juger que ses amis ont trouvé moyen de conduire l'affaire à ses fins, sans pourtant que je croye qu'ils se soient découverts à Votre Eminence, elle jugera bien que je ne pouvois plus tarder de m'en déclarer à elle, et j'espère de sa bonté qu'elle n'aura pas désagréable, que dans un si grand intérest que celuy-là, je ne me sois pas arrestée à la crante que j'ay toujours de l'importuner par tant de lettres. J'avois creu que M. de Castres pouvoit estre satisfait de la proposition que je luy fis d'abord que Votre Eminence estant maistre absolu de l'affaire, elle pouvoit assurer à luy et à sa maison par voye de substitution tout ce qui en reviendroit à ma niepce, et qu'ainsy chacun y trouveroit son avantage. Il fit semblant de gouster ma proposition ; mais il a donné tout lieu de croire que ce n'estoit que pour mieux nous surprendre et qu'il ne pouvoit estre content s'il n'avoit tout. Le mémoire que Votre Eminence m'ordonna de luy donner, fait voir que mon intention estoit bien éloignée de vouloir frustrer ni M. de Castres ni ses frères de tout ce qu'ils peuvent légitimement prétendre. J'ay toujours aymé leur maison, et M. le comte de Maure et eux sont parents : mais véritablement que pour une espérance aussi vaine que celle qu'il paroist qu'il a de pouvoir, dans quelqu'autre conjoncture faire valoir ce droit par le seul avantage de sa maison, il nous fit perdre à ma cousine et à moy le seul moyen qui nous reste d'estre payées d'une dette si considérable,

je suis persuadée que Votre Eminence ne voudroit pas qu'il reçeust un avantage si injuste. Je sçay bien que je ne doy pas trouver à redire qu'elle favorisast M. de Castres contre moy ; il a eu le bonheur d'estre toujours regardé d'elle comme son serviteur particulier ; et moy j'ay eu le malheur d'avoir paru dans des intérests contraires aux siens ; mais j'ay tant d'opinion de son équité que je ne saurois croire que ce fust en cette occasion qu'elle voudroit faire cette différence-là entre nous ; et j'ose dire à Votre Eminence que si M. de Castres avoit réussy en ce dessein, il vous auroit osté le moyen d'acquérir une grande obligation sur des personnes quy ont assurément l'ame aussi fidelle et aussi reconnaissante que luy. Car, Monseigneur, pour le retardement qu'il y a eu à vous parler, Votre Eminence me permettra de luy dire qu'après toutes les grandes choses qu'elle a réglées depuis la paix faite à Paris, il seroit mal aysé de se persuader qu'une affaire de si petite importance, en comparaison de celles-là, n'eust pas sceu trouver sa place ayant la protection de Votre Eminence. Je luy demande pardon de cette dernière importunité ; et en vérité, Monseigneur, si dans le commencement de l'affaire j'eusse creu estre obligée de luy escrire si souvent, je ne say si j'aurois peu me résoudre à l'entreprendre. Je suis, avec le respect que je dois, de Votre Eminence, etc.

28. — DE MADAME DE MAURE A M. FOUQUET, PROCUREUR GÉNÉRAL ET SURINTENDANT DES FINANCES.

21 juin 1660 (1).

Monsieur, vous serez aysément persuadé que j'aurois bien mieux aymé avoir l'honneur de vous voir que de vous escrire,

(1) Ms. de Conrart, t. XI, p. 1375.

quand mesme je n'aurois point deu appréhender de vous faire voir de mes lettres. Mais croyant qu'on vous importune moins en vous écrivant, il a fallu s'y résoudre pour vous remercier très-humblement, Monsieur, de la grâce que vous venez de me faire. M. Pelisson (1) n'a pas manqué de me témoigner comme vous vous y estes porté d'une façon qui, à mon gré, ajoute encore beaucoup au bienfait. Je croy qu'il voudra bien aussi vous répondre de ma reconnaissance et vous dire que je suis naturellement plus sensible au mérite qu'à l'intérest. Et c'est assez pour vous persuader que quand vous ne seriez point en la place où vous estes, je n'aurois pas moins désiré que je fays, d'estre assez heureuse pour avoir quelque part en l'honneur de votre amitié et que vous voulussiez me croire, etc.

29. — DE MADEMOISELLE DE SCUDÉRI A MADAME DE MAURE.

Juillet 1660 (2).

J'ay leû avec beaucoup de plaisir, Madame, le livre que je vous renvoye (3), il y a de l'esprit partout et je ne say quel air de qualité qui marque la main d'où il vient. Il y a mesme une ingénieuse raillerie en beaucoup d'endroits qui ne s'apprend point dans les livres; et si mon nom n'estoit point placé aussi avantageusement qu'il est dans cet agréable ouvrage, je n'aurois eu que de l'admiration et du plaisir en le lisant. Mais malgré moy il a fallu avoir de la confusion de savoir que je ne mérite pas les louanges que l'on me donne et que tout ce que

(1) De l'Académie française.
(2) Ms. de Conrart, t. XI, p. 79, in-f°.
(3) L'*Ile imaginaire ou la Princesse de Paphlagonie*, par MADEMOISELLE.

j'ay escrit en ma vie ne mérite non plus que moy la gloire d'estre loué par une si grande et si illustre princesse. Voilà tout ce que vous peut dire une personne qui vous écrit avec beaucoup de précipitation et qui est à vous, avec tout le respect qu'elle vous doit.

VIII

LE MARIAGE DE LOUIS XIV.

Nous avons plusieurs fois, dans ce volume cité, les manuscrits de Conrart. Nous voudrions en tirer pour nos lecteurs quelque chose de plus intéressant que des documents sur les agréments de Madame de Maure. Les correspondances que nous allons ajouter à celles que nous avons déjà données ne contiennent aucun fait nouveau, et tous les détails des belles cérémonies, dont il y est question, sont consignés dans les *Mémoires* de MADEMOISELLE et dans ceux de Madame de Motteville. Toutefois, il nous paraît que les lettres que nous avons recueillies ne sont pas dépourvues d'intérêt : à travers l'agrément du style et le charme de la narration, on reconnaît l'émotion des témoins de ces belles fêtes, où tant d'intérêts se trouvaient en présence, au milieu de tant de splendeur, de jeunesse et de joie.

La cour était dans le midi de la France depuis près d'un an. Un souffle de galanterie de roman et de passion partagée et vaincue se mêlait alors à la politique. Le mariage de Savoie avait été rompu, bien que le Roi eût trouvé sa cousine Marguerite fort belle et qu'il se fût empressé à la complimenter. Tous les désirs de la Reine étaient au mariage de l'infante d'Espagne : elle y trouvait la satisfaction de son orgueil de

mère, de sa gloire de fille d'Autriche, et tous les triomphes de sa politique. Mazarin voyait à cette union la réalisation de ses rêves pour la grandeur de la France.

Tout en arrêtant les conditions de la paix entre les deux couronnes, il gourmandait affectueusement le Roi sur son caprice pour Marie Mancini. Celle-ci avait été envoyée à La Rochelle avec ses sœurs ; elle y était aussi triste pour le moins que le Roi, écrivait madame de Montausier ; mais le Roi, à cette époque, était chaste ; il a toujours été accessible à la raison : il écoutait les avis de sa mère, les observations du Cardinal, il triomphait de sa passion et suivait les inspirations de sa gloire. Les grands événements de la paix d'Espagne, confondus ainsi avec des fantaisies d'amoureux, animaient les correspondances. Elles sont nombreuses pendant les années 1659 et 1660. Ceux qui accompagnaient les princes et les princesses étaient heureux de faire fête de tout ce qu'ils voyaient à leurs amis restés à Paris.

Dans la compagnie de MADEMOISELLE se trouvait Mademoiselle de Vandy. Madame de Motteville était parmi les femmes de la Reine. Ce sont les lettres écrites de Saint-Jean de Luz par ces deux dames, que Conrart a conservées et que nous reproduisons aujourd'hui. Nous avons déjà nommé M[lle] de Vandy, et M. Cousin a parlé d'elle dans son travail sur Madame de Maure. Tout ce qu'il en dit se résume à faire savoir qu'elle était fille de qualité et d'esprit, parente de madame de Maure, qu'elle avait longtemps vécu chez celle-ci et qu'elle était ensuite entrée dans la maison de MADEMOISELLE (1). Je ne sais pas pourquoi M. Cousin, qui aime la saveur des pièces inédites, voulant faire connaître Mademoiselle de Vandy, s'est con-

(1) *Bibliot. de l'Éc. des chartes.* M. Cousin a parlé de nouveau de Mademoiselle de Vandy dans la *Société française au dix-septième siècle*, sans en rien dire de plus.

tenté de reproduire un fragment tiré des *Divers Portraits*.

Ce morceau a été composé par MADEMOISELLE, mais Madame de Maure a entrepris de le corriger ; sa version, encore inédite, a été conservée par Conrart. La comparaison entre les deux portraits serait assez piquante ; il est facile d'y reconnaître que Madame de Maure est un écrivain autrement savant et exercé que MADEMOISELLE. Dans l'amphigouri de la petite-fille de Henri IV, la comtesse distribue le jour et la lumière, elle aiguise les compliments et les épigrammes, elle adoucit les coups de pinceau plus énergiques et capricieux que fins et délicats de celle qui visait à l'humeur d'un héros plutôt qu'à celle d'un philosophe (1).

Si Madame de Maure l'emporte sur MADEMOISELLE dans l'art ingénieux de tourner une phrase et de dissimuler l'un par l'autre en les mélangeant d'une façon très-agréable les critiques et les louanges, on verra qu'elle ne l'emporte pas sur la princesse en modestie ni en humilité. Elle parle d'elle-même, de la considération qui l'entourait, de l'importance et de la qualité de son goût et de son esprit d'une manière qui n'étonnera pas nos lecteurs après les renseignements que nous avons déjà donnés sur cette amie de Madame de Longueville et de Madame de Sablé.

PORTRAIT DE MADEMOISELLE DE VANDY, COMPOSÉ PAR MADEMOISELLE ET CORRIGÉ PAR MADAME DE MAURE (2).

« L'on peut faire votre portrait tout de votre haut sans qu'il tienne beaucoup de place, Dieu ne vous ayant pas faite

(1) Voir les *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier*.
(2) Ms. de Conrart, in-f°, t. XI, p. 897.

si grande que vous voudriez bien estre; mais dès qu'il commencera à vous ressembler, on verra bien que ce n'est que par l'espace qu'il peut estre petit. Vous estes donc plus tost petite que grande, et vostre taille est de celles qu'on appelle jolies (1); vos cheveux sont blonds, vos yeux bleus, fort brillants et fort beaux; votre bouche n'est ni petite ni grande (2), et elle n'est point désagréable. On oublie ordinairement le nez dans la description de la beauté (3), mais pour moy, qui ayme qu'on l'ait bien fait, je n'ay garde d'oublier de dire que le votre est de cette sorte-là. Enfin, à tout prendre, vous estes bien faite, et vous avez aussi bonne mine qu'on la peut avoir sans estre grande.

« Pour de l'esprit, personne n'en a davantage que vous; aussi estes-vous d'une race dont tout ce que j'ay connu en a infiniment, et j'ay ouy dire la mesme chose de tout ce que je n'ay pas connu. On ne sauroit l'avoir plus agréable, plus vif ni plus brillant que vous l'avez; vous l'avez mesme fort plaisant pour peu que vous soyiez en bonne humeur, et quoyque vous avez toujours esté médiocrement galante, vous ne laissez pas de l'avoir galant.

« Les premières années de votre vie, que vous avez passées à la campagne, ont été employées en lectures de tout ce qu'il y a jamais eu de romans en notre langue et en la langue italienne, que vous possédez comme si elle vous estoit naturelle, de sorte qu'avec la plus grande mémoire du monde et cette grande vivacité que vous avez, il ne faut pas s'étonner si dès lors votre esprit a beaucoup paru. Cette lecture des romans

(1) « MADEMOISELLE disait: Pour faire votre portrait tout de votre haut, c'est ce qui tiendra le moins de temps et de place, comme Dieu vous a faite des plus petites, toutefois fort bien proportionnée, et cela s'appelle une jolie taille. »

(2) « Vostre bouche est grande, mais pas désagréable, avait dit MADEMOISELLE.

(3) MADEMOISELLE l'avait oublié en effet.

porte d'ordinaire à la galanterie, et les jeunes personnes surtout ; mais j'ay toujours esté persuadée que ceux qui y sont arrivés par ce chemin-là y seroient arrivés par un autre, et votre exemple fait voir que cela n'est dangereux que pour celles qui y ont de la disposition (1).

« Vous avez esté à la cour en arrivant à Paris, et vous y estes descendue chez la personne du monde la plus propre (2) à corriger ce que la province pouvoit avoir gasté, et qui sait le mieux tout ce qu'il faut pour rendre les gens tout à fait aymables. Mais d'entreprendre le portrait de la comtesse de Maure avec le votre, ce seroit une grande hardiesse, et cela est au-dessus de mes forces. Je ne say si vous avez apporté chez elle le tour que vous avez à écrire, ou si vous l'y avez acquis, mais il n'y a rien de plus agréable que vos lettres ; on y remarque même beaucoup d'air de celles de Voiture : et après avoir tant leu de romans, on voit bien que vous en feriez aisément vous-mesme.

« Je vous ay veuë plusieurs fois vous servir fort heureusement de ceux que vous aviez leus pour entretenir les dames de

(1) « Pour de l'esprit, vous en avez naturellement, et cela ne me surprend pas ; vous êtes d'une race dont tout ce que je connais en a infiniment, et j'ai ouï dire la même chose de tout ce que je n'ai pas connu. Comme vous l'avez fort vif et que ces sortes d'esprit demeurent rarement sans agir, j'ai su que les premières années de votre vie que vous avez passées aux champs, ont été employées à la lecture de tout ce qu'il y a jamais eu de romans en notre langue, en italien et en espagnol : car il est bon que l'on sache que vous possédez ces deux langues. Cette lecture porte volontiers à aimer la galanterie ; les jeunes personnes y sont assez souvent conduites par ce chemin-là et la province n'y nuit pas ; mais cette galanterie n'est pas d'un bon tour, non plus que les lumières que ces livres donnent, si tout cela n'est corrigé par quelques années de Paris ou de la cour ou de tous les deux ensemble ; et quelquefois ne devient-on pas plus habile par là ; mais quand tout cela prend ce bon tour, que j'ai dit être nécessaire, cette lecture n'est pas absolument inutile. » MADEMOISELLE.

(2) ..... « propre à faire les gens, pour les faire fort aimables. » MADEMOISELLE.

campagne qui venoient voir MADEMOISELLE à Saint-Fargeau ; ne sachant d'abord que leur dire, vous donniez dans *Cyrus*, dans *Clélie*, dans *Polexandre* et ce qui s'ensuit, leur demandant lesquels leur sembloyent les plus beaux des anciens ou des modernes ; si on ne se souvenoit pas du plaisir qu'on avoit eu à lire l'*Astrée*, quoyque c'eust esté à douze ans qu'on l'avoit leu pour la première fois ; et si mesme les *Bergeries de Juliette* ne donnoyent pas quelquefois d'agréables souvenirs ; mais que *Cyrus* et *Clélie* n'estoyent pas seulement propres pour le divertissement, qu'ils l'estoyent encore pour l'entretien, puisqu'on y peut apprendre la belle façon de vivre aussi bien que celle de parler ; et de la façon dont vous vous en démesliez, j'avoue, moy qui n'ay pas tant d'estime que vous pour les romans, qu'il y a des occasions où ils peuvent estre fort utiles.

« Vous avez sans doute beaucoup d'affabilité et de civilité, quand vous croyez qu'on en aura pour vous ; autrement vous estes fière au dernier point et quelque peu glorieuse ; et quand vous vous souvenez que vous estes princesse en Allemagne, vous oubliez que les chimères des autres vous donnent sujet de raillerie et vous seriez assez propre à leur en donner à votre tour.

« Vous faites profession de la dernière pruderie, et ceux qui endurent le plus difficilement qu'on fasse cette profession, l'endurent en vous, parce qu'on voit bien que la votre n'est pas fausse. Toutefois, si vous aviez trouvé un galant qui eust eu toutes les qualités que plusieurs ont séparément, je ne say ce qui en fust arrivé. Mais il n'est pas aisé de satisfaire un goût de chez la comtesse de Maure : les sentiments les plus relevés estant ceux qu'il faut avoir chez elle (1).

(1) MADEMOISELLE avait dit : « Avec tout cela si vous aviez trouvé un galant qui eust seul toutes les qualités que beaucoup de gens ont séparément, je ne

« On ne peut pas dire que vous ayiez autant de vertu chrétienne que de morale, quoy que vous ne manquiez pourtant pas de piété. Je vous ay toujours veue porter une grande envie à ceux qui ont une véritable dévotion, et n'estimer qu'eux de vraiment heureux. Vous avez beaucoup de pitié des pauvres, et vous voudriez pouvoir secourir tous les misérables. Quoyque vous soyiez aussi libérale que l'on puisse l'estre, l'on reconnoist aux mouvements que l'on vous voit dans les occasions de charité, que c'est encore plutost la bonté que la libéralité qui vous fait agir. Il y a véritablement quelque chose dans votre naturel qui fait un assez grand obstacle à la dévotion, c'est que vous avez beaucoup de peine à pardonner, et ce n'est pas envers vos ennemis qu'on s'aperçoit de votre charité. Mais si vous estes infiniment sensible au mal que l'on vous fait, vous ne l'estes pas moins au bien ; car personne n'a jamais esté plus reconnaissante que vous, ni plus officieuse ni meilleure amie ; surtout vous avez la fidélité à un degré que je n'ay veu qu'en fort peu de personnes. En récompense aussi vous prenez aisément feu quand vous croyez que l'on vous a fait quelque manquement d'amitié, et vous estes fort opposée à ceux qui tiennent pour maxime qu'il faut quasi tout dissimuler et vivre avec ceux qui ne nous ayment pas comme avec ceux qui nous ayment. Si cela n'est pas si honneste que ce que vous faites, il est au moins plus commode.

« Il me semble que voilà votre portrait achevée, hormis

sais ce qui en fût arrivé ; mais comme c'est une chose impossible à trouver que des gens qui fussent propres à satisfaire un goût de la comtesse de More, c'est pourquoy vous êtes prude, car on ne fait pas de bassesse chez elle, de quelque nature que ce soit. » On voit que la modestie de la comtesse de Maure a adouci les expressions de la princesse. Elle a retranché aussi ce que MADEMOISELLE disait de la vertu de Mademoiselle de Vandy, où « l'humilité n'est pas la dominante. »

ce qui regarde MADEMOISELLE, mais à cause d'elle il faut encore y donner quelques coups de pinceau.

« L'on n'auroit pas préveu, quand vous estiez chez la comtesse de Maure, qu'on vous pust jamais accuser de paresse ; car au prix d'elle vous estiez fort diligente. Mais MADEMOISELLE dit que vous estes fort paresseuse, et que vous voudriez toujours estre assise, pourveu toutefois que ce fust en bonne compagnie (1). Il n'y a pourtant personne qui ne s'estonne que vous puissiez fournir à tout ce que vous faictes auprès d'elle. Ce qui fait cette différence-là, c'est peut-estre que vous n'aymez pas plusieurs choses qu'elle ayme ; car vous n'aymez ni à danser, ni à vous promener, ni à faire aucun ouvrage. Pour ce qui est de monter à cheval, vous aymez cela à peu près comme celle avec qui vous avez esté nourrie qui n'a pas la réputation d'estre une grande cavalière (2). Véritablement si c'est estre paresseuse que de haïr les affaires et tous les soins domestiques, je suis d'accord de ce que dit MADEMOISELLE, car personne n'a jamais haÿ cela plus que vous ; et mesme pour les petits soins qui ne sont pas essentiels pour l'amitié, mais qui servent pourtant à la conserver, vous vous en exemtez assez volontiers.

(1) MADEMOISELLE disait : « Vous êtes fort paresseuse ; vous n'aimez ni à vous promener, ni à travailler, mais beaucoup à dormir et à être assise en bonne compagnie ; car la mauvaise vous lasse encore plus que la promenade. Je connois même de telles gens qui vous feroient monter à cheval, ce que vous haïssez fort, pour éviter l'honneur de leur entretien. Vous seriez volontiers toujours dans une chaise, si ce n'est qu'étant toujours avec des personnes qui en donnent à fort peu de monde, en cela seul vous préférez l'honneur à la commodité; j'entends l'honneur de la compagnie ; car pour l'honneur personnel il va devant tout, et quand on vous reproche toutes ces choses, vous vous excusez sur la faiblesse de votre tempérament, quoique vous ayez plus de force de corps qu'à vous n'appartient ; mais l'esprit étant le principal ressort en vous, ceux qui vous connaîtront ne vous accuseront jamais d'avoir rien de faible.

(2) Madame de Maure.

« Après tout, ce n'est pas vous mal connoistre de dire que vous n'aymez qu'à estre en bonne compagnie. Vous n'aymez mesme, ce me semble, plus guère à lire. Il est vray qu'au lieu où vous estes, il seroit difficile que vous en trouvassiez le loisir. Vous ne vous souciez ni des belles maisons, ni des beaux meubles; vous sortez des lieux les plus magnifiques sans y avoir presque rien remarqué. En un mot, de tous les plaisirs vous n'estes touchée que de celuy de la conversation, et de toutes les passions que de l'ambition ; car pour la hayne encore que j'aye assez marqué que vous n'en estes pas exemte, comme vous estes au fond fort bonne et que vous craignez vrayment Dieu, ce que vous avez là dessus ne va pas jusqu'à la passion. Vous devez estre si assurée de celle que j'ay pour vous, que quand ce portrait ne vous ressembleroit pas autant qu'il fait, je croy qu'il ne laisseroit pas de vous estre agréable venant de ma main. »

Durant le voyage des Pyrénées, cette personne qui paraissait si active chez Madame de Maure et si paresseuse chez Mademoiselle, avait un commerce avec ses amies de Paris ; car elle s'entendait, on le voit, à écrire une lettre aussi bien qu'à tenir une conversation. Conrart a conservé plusieurs des lettres de Mademoiselle de Vandy adressées à Mesdames de Rambouillet, de Montausier, de Maure et autres précieuses(1); elles se font remarquer par un caractère de simplicité, je dirais volontiers de modestie, qui est surtout agréable auprès des fanfaronnades, des grands airs et de la morgue insupportables de Madame de Maure. Nous ne voulons pas d'ailleurs apprécier le mérite ni faire connaître les divers écrits de Mademoiselle de Vandy; nous nous contentons de citer comme d'agréables relations deux de ses lettres sur le mariage du roi.

(1) M. Cousin en a publié quelques-unes dans *la Société française au dix-septième siècle.*

Le roi avait quitté une première fois Paris et ses environs pour s'acheminer vers Lyon, où avait eu lieu l'entrevue avec Marguerite, et où était arrivée la proposition d'Espagne, qui, au grand contentement de la reine et à la réalisation des désirs de Mazarin, avait rompu le projet de Savoie. En 1659, la cour avait quitté Paris le jour même où les conférences entre Mazarin et Don Luis de Haro s'ouvraient à Saint-Jean de Luz; elle était venue à Bordeaux, à Toulouse, rôdant pour ainsi dire autour du lieu où se décidaient les destinées de la France et du roi; on avait passé l'hiver en Provence et en Languedoc, durant tout ce temps, la future reine avait été le sujet de toutes les préoccupations. Ces délais n'étaient pas nécessaires pour exciter la curiosité de la cour et irriter l'impatience du roi. Il était dans sa vingt-deuxième année; tout en ayant cédé aux instances et aux raisons de la reine et du Cardinal, il n'en mêlait aux intérêts de pas moins la politique quelques-unes des considérations auxquelles un jeune cœur est ordinairement accessible. Il y avait près d'un mois que les deux cours étaient à Saint-Jean de Luz et à Saint-Sébastien, lorsqu'enfin toutes les discussions prirent fin, et le jour du mariage de l'Infante fut fixé au 3 juin 1660. Pour cette cérémonie, la cour d'Espagne se rapprocha des frontières de France et vint à Fontarabie. Pendant qu'elle était à Saint-Sébastien, l'impatience avait porté beaucoup de Français à la visiter, comme la curiosité de voir le roi avait excité beaucoup d'Espagnols à venir en France. Diverses versions et des renseignements de toutes sortes arrivaient à la cour de France sur la beauté et les agréments de l'Infante. Lorsqu'elle fut à Fontarabie, l'empressement des Français à se rendre auprès de leur future reine fut bien plus grand encore; beaucoup surtout se promirent d'assister le 3 juin à la cérémonie, où don Luis de Haro, au nom et avec la procuration du roi de France, devait

épouser l'Infante d'Espagne. Parmi les plus impatients se trouvait MADEMOISELLE, que son haut rang et sa naissance ne défendaient pas de beaucoup de curiosité et d'un goût extrême pour les aventures. Le roi trouvait qu'elle n'était pas de qualité à montrer un pareil empressement; il s'opposa absolument à ce que son frère, l'héritier présomptif de France, allât en Espagne, « faisant remarquer qu'il n'y avait pas même de grands d'Espagne ni de principaux seigneurs de ce pays-là qui fussent venus voir la cour de France. » MADEMOISELLE, oubliant qu'elle avait autrefois aspiré à la couronne, prétendit qu'elle était une demoiselle sans conséquence, et que puisque les filles n'étaient bonnes à rien en France, il ne fallait pas qu'elles fussent malheureuses jusque dans l'envie de voir une cérémonie. Elle se trouvait si malheureuse, en effet, qu'elle pleura bien, dit-elle, de la crainte de ne pas pouvoir satisfaire sa fantaisie. Enfin, on lui accorda la permission qu'elle demandait, et elle put se rendre incognito à Fontarabie.

« LETTRE DE MADEMOISELLE DE VANDY A MADAME LA COMTESSE DE MAURE.

« 4 juin 1660 (1).

« Enfin, Madame, le roy fut marié hier en Espagne. MADEMOISELLE voulut aller voir cette cérémonie-là. Elle partit d'icy à cinq heures du matin, ayant seulement avec elle madame de Navaille (2), madame de Pontac (3) et moy.

(1) Ms. de Conrart, in-f°, t. XI, p. 1279.

(2) Madame de Navaille fut dame d'honneur de la nouvelle reine.

(3) Madame de Pontac, femme du premier président de Bordeaux. Elle avait accompagné aux Pyrénées les deux jeunes sœurs de MADEMOISELLE, filles de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine. C'est Madame de Pontac qui a fait imprimer les deux petites compositions de MADEMOISELLE:

S. A. R. estoit dans un carrosse (1) sans armes, n'ayant autour d'elle personne à cheval, ni pas un valet de pied ; elle estoit seulement suivie du carrosse de M. Guilloire (2), dans lequel il estoit et avec luy quelques-uns des domestiques de MADEMOISELLE. Avec ce grand équipage elle arriva à Andaye, où l'abbé Lesnet et Caillet l'attendoient. M. de Fréjus (3) et M. Lesnet (4), qui la devoyent conduire, s'y trouvèrent aussi. Après avoir attendu quelque temps sur le bord de la mer, il vint un fort joly vaisseau doublé de damas bleu, dans lequel toute la troupe entra, et M. de Fréjus alla devant. Nous fûmes en demy-heure à Fontarabie. MADEMOISELLE alla tout droit à la grande église, que l'on trouva ornée des plus belles tapisseries d'Espagne et remplie de quelques Espagnols et de la plus grande quantité du monde de François, hommes et femmes, Notre troupe se mesla parmy tout cela, assez près du grand autel et vis-à-vis d'une manière de chapelle de drap d'or que l'on avoit faite pour mettre le roy d'Espagne et l'Infante. Nous n'avions pas attendu un quart d'heure que nous les vismes venir tous deux, accompagnés de six femmes et de plusieurs grands d'Espagne. Les aumosniers commencèrent aussitost une petite messe, à la fin de laquelle le roy s'étant levé et l'Infante aussi, D. Luis de Haro ayant leu la procuration du roy qu'il avait pour espouser l'Infante, l'évesque de Pampelonne

l'*Ile imaginaire* et la *Princesse de Paphlagonie*. Mademoiselle de Vandy est l'héroïne de ce dernier récit ; elle devait cette principauté à Mademoiselle de Scudéri.

(1) « J'étois habillée de drap noir, avec un mouchoir uni, une coiffe claire et mes cheveux tout défrisés. Je trouvois même que je devois avoir l'air étranger avec des cheveux blonds tout plats, qui ne sont pas d'un grand ornement. » (*Mémoires de* MADEMOISELLE.)

(2) Écuyer de MADEMOISELLE.

(3) Joseph Ondodéi.

(4) Il avait été chargé des intérêts de M. le Prince. Il a laissé des *Mémoires*.

la maria. Avant que de donner son consentement, elle fit la révérence au roy son père, et luy, en luy donnant la permission de dire ouy, fut si attendri que les larmes luy vinrent aux yeux. Pour l'Infante, bien qu'elle parust un peu attendrie, elle ne pleura point; et elle acheva la cérémonie comme elle avoit commencé, avec un air modeste, mais fort content. Aussitost qu'elle fut reyne, le roy son père luy donna la droite; elle fit beaucoup de résistance avant que de la prendre, et quoy que nous ne fussions pas assez proches pour entendre ce qu'elle luy disoit, on voioit bien que c'estoit des paroles de respect et de tendresse; et tout le monde fut persuadé dès lors, par la manière dont on l'avoit veu agir et par l'air de son visage, qu'elle avoit beaucoup d'esprit. En effet, elle a la physionomie fort spirituelle. Pour la beauté elle ressemble tout à fait à la reyne, et elle a, aussi bien qu'elle, cet air de grande santé. Elle n'est pas si grande, mais en échange elle a un teint admirable. MADEMOISELLE, ne se contenta pas d'avoir veu ces majestés à l'église, elle voulut les voir disner. Le Roy disna dans une salle et la Reyne dans l'autre. S. A. R. fut d'abord dans celle du Roy, qu'elle trouva déjà à table, mais avec une telle gravité, qu'il est plus tost comme une statue que comme un homme. Tous ses grans sont autour de la salle, couvers et plaqués contre les murailles. Cette majesté est servie à genoux et avec le plus grand respect du monde, MADEMOISELLE après avoir veu tout cela, entra chez la reyne; elle se mit fort proche d'elle; et cette jeune majesté qui n'a pas la gravité morte du roy son père mais au contraire un air doux, civil et spirituel, elle regarda fort cette belle inconnue, qu'elle avait déjà fort bien remarquée à l'église; car dès que MADEMOISELLE entra, on connut bien à sa mine qui elle estoit; et les Espagnols nous ayant demandé si en effet ce

n'estoit pas Mademoiselle, et nous n'ayant pas jugé nécessaire d'en faire une finesse, nous le leur avouâmes. Ils disoyent tous : Qu'elle est belle ! qu'elle a bonne mine ! nous avons été bien proche de l'avoir pour notre reyne ! et cela d'un air comme s'ils avoyent regret que cela n'eust pas été. Mais pour revenir à leur Infante elle acheva de disner mesme avec quelque sorte de précipitation dès qu'elle eut veu Mademoiselle ; et sortant de table, en passant auprès d'elle, elle dit d'un air le plus aimable du monde : J'ay bien envie d'embrasser cette inconnue. Et en effet, elle l'embrassa. S. A. R. voulut luy baiser la main, ce qu'elle ne voulut jamais souffrir. Elle passa, et estant entrée dans sa chambre, elle envoya prier Mademoiselle d'y venir. Mademoiselle y fut ; elle la reçut fort civilement, luy parlant de la proximité quy est entre elles, ensuite de la reyne, de M. le Cardinal. S. A. R. luy répondit sur tout ; puis, luy parlant du roy, elle baissa les yeux fort modestement et se remit à parler de la reyne, disant qu'elle avoit bien envie d'avoir l'honneur de la voir. Mademoiselle ayant encore recommencé à parler du roy, elle refit la même chose. Enfin S. A. R. prit congé. La reyne l'embrassa encore, et nous ayant fait approcher toutes trois, elle nous donna sa main à baiser, nous faisant des sourires les plus gracieux du monde. Après que nous fûmes sorties, elle manda à Madame de Navaille qu'elle n'avoit point seu qu'elle deust estre à elle, et qu'elle luy auroit fait plus d'amitié. Je ne doute point qu'elle ne soit sa dame d'honneur, et luy ay fait vos compliments. J'oubliois de vous dire que l'Infante ne parla point françois, ni Mademoiselle espagnol, de sorte qu'il leur fallut un truchement ; ce fut le baron de Vatteville (1). Nous trouvasmes Marchin des plus avant

(1) Gouverneur de la province de Guipuscoa. Madame de Motteville, qui

dans cette cour-là. Au reste, je vous y souhaitay fort; mais quand je me souvins que nous nous estions levées avant cinq heures, je vis bien que quand mesme vous auriez esté icy, je ne devois pas présumer de vous mener là. M. Lesnet fit merveille en toute cette aventure, et en effet il brille fort en cette cour-là, aussi bien qu'en celle-cy.

« Cette lettre est pour M. le comte (1) aussi bien que pour vous, Madame, et pour achever de vous effrayer des fatigues du jour d'hier, vous saurez que le bal attendoit icy MADEMOISELLE. En effet, en arrivant, elle n'eut que le loisir de s'habiller pour y aller. Je ne vous diray point ce qui s'y passa; car, ayant trouvé Madame de Pontac de bonne volonté pour suivre Son Altesse Royale, après qu'elle fut parée je lui donnay ma bénédiction ainsi qu'à Mesdemoiselles (2) et je me couchay. J'ai seu qu'elles avoient paru toutes trois avec avantage. Voilà Mademoiselle de Valois (3) qui m'attrape en médisant d'elle. Elle me le pardonne et me commande de vous faire bien des amitiés de sa part. Je ne puis me tenir de le dire devant elle : c'est un ange aussi bien en beauté qu'en bonté, et Madame de Saujon en dévotion. Je quitte cette plume pour la luy donner. Adieu, Madame. Je suis comme je dois, absolument à vous. Je n'ay encore pu parler à M. de Lyonne. La Reyne est allée au lieu de la conférence voir le Roy et l'Infante. Le Roy la doit voir sans se faire connoistre. »

Si MADEMOISELLE, dit Madame de Motteville, eût pu se souvenir des désirs ardents qu'elle avait eus pour la couronne

était allée à Fontarabie le même jour avec Mesdames de Colbert et de Lionne, assure que ce fut elle qui servit de truchement à MADEMOISELLE auprès de la Reine.

(1) De Maure.

(2) Mesdemoiselles d'Alençon et de Valois, sœurs de MADEMOISELLE.

(3) La plus jeune des filles de Gaston et de Marguerite de Lorraine.

de France, elle aurait dû sentir quelque amertume ; mais son esprit n'étant pas habitué aux réflexions, et le temps, qui efface toutes choses, ayant eu le pouvoir de changer ses sentiments, elle revint contente de Fontarabie. Le soir, au bal, elle s'entretint tout le temps en tiers avec la Reine-mère et le Roi, « qui me disoit qu'il étoit bien aise de tout ce que je leur avois « dit de la jeune Reyne (c'est MADEMOISELLE qui parle), que « tout ce qu'on leur avoit conté ne les en avoit pas tant per- « suadés que ce que j'en disois ; qu'ils étoient ravis qu'elle « m'eust plu ; que j'avois le goust bon ; que je me connoissois « en tout ; que c'étoit une marque qu'elle devoit avoir de l'es- « prit, de m'avoir fait bien de l'honnesteté. Enfin il ne se peut « rien imaginer d'obligeant qu'ils ne me dirent (1). » On voit que le Roi partageait les impatiences de la cour à connaître la jeune Reine ; les grandeurs et l'éclat de la royauté n'empêchaient pas l'anxiété naïve d'un cœur de vingt-deux ans dans une si importante conjoncture.

Le lendemain du jour où MADEMOISELLE avait assisté à la cérémonie du mariage de la Reine, et pendant même que Mademoiselle de Vandy écrivait à Madame de Maure le récit qu'on vient de lire, M. de Créquy partait de Saint-Jean de Luz portant à la Reine le présent du Roi. « C'était, dit encore MADEMOI- « SELLE, un assez grand coffre de Calembourg, garni d'or, dans « lequel l'on mit tout ce qu'on peut s'imaginer de bijoux, d'or « et de diamants : comme des montres, des heures, des gants « et des miroirs, boîtes à mouches, pastilles, petits flacons, de « toutes sortes d'étuis à ciseaux, couteaux, cure-dents; de petits « tableaux de miniature, des croix, des chapelets, des bagues, « des bracelets, des crochets de toutes sortes ; tout cela était « d'un grand prix et dans un petit coffre. L'on y mit aussi des

(1) *Mémoires de* MADEMOISELLE.

« perles, des pendants d'oreilles et des diamants en grand « nombre dans une petite boîte; enfin tout ce que l'on avoit « de plus beau à la réserve des pierreries de la couronne, « parce qu'elles ne sortent jamais du royaume et que les « Reines ne peuvent les avoir en propre. L'on croira aisément « qu'il n'y eut jamais un si beau ni si magnifique présent, ni si « galant. » Le Roi et sa mère, son frère, le Cardinal et Mademoiselle avaient eux-mêmes accommodé toutes ces galanteries et ces magnificences dans la cassette de Calembourg. Ils avaient tous apporté à ce petit travail des préoccupations différentes : Monsieur et Mademoiselle, leur esprit peu capable de réflexions, plein de curiosité, et leur goût prononcé pour les pierreries et les bijoux. Le Cardinal, qui partageait ce dernier goût, y joignait en ce moment un sentiment de complaisance pour le pupille royal à qui il avait ménagé tant de triomphes et de gloire ; et la Reine se prêtait avec joie aux empressements et aux fantaisies de ce fils sage et discret, qui avait écouté les bons conseils et qui allait recevoir de sa docilité une récompense à laquelle aspirait son cœur fier et passionné.

M. de Créquy aimait la magnificence ; il était bien choisi pour remplir avec éclat la mission dont on le chargeait. Il partit avec une suite de soixante personnes de livrée ; un grand nombre de gentilshommes et beaucoup même de ses amis l'accompagnèrent pour lui faire honneur et relever l'éclat de l'ambassade du Roi. La Reine partit pour le lieu de la conférence. C'était une petite île sur laquelle on avait construit un bâtiment ayant double issue, l'une donnant vers l'Espagne et l'autre vers la France.

Ce lieu avait été fort paré de tapisseries et autres magnificences ; et les deux ponts qui menaient en France et en Espagne avaient été transformés en galeries, que chacune des deux nations avait ornées de tout le luxe possible. C'était dans

ce lieu, où les ministres de France et d'Espagne avaient déjà discuté les intérêts des deux couronnes, que la reine Anne d'Autriche allait revoir son frère après plus de quarante ans de séparation. Elle accueillait sa nièce dans le royaume de France autrement qu'elle n'y avait été accueillie elle-même lorsqu'elle y était venue pour épouser le roi Louis XIII ; elle avait parcouru les mêmes chemins et visité les mêmes lieux qu'elle revoyait de nouveau en amenant son fils au-devant de sa fiancée, mais elle ne les avait pas autrefois traversés avec la même splendeur ni la même sécurité.

On craignait en 1616 que la fiancée du Roi ne fût enlevée par les divers partis qui avaient allumé la guerre civile et combattaient la Régente, Marie de Médicis. Lorsque les vaisseaux de France saluèrent dans le port de Bordeaux le mariage du Roi, un navire resta silencieux, protestant ainsi contre l'alliance d'Espagne : c'était un bâtiment de La Rochelle. Richelieu n'était pas ministre en ce temps-là. Anne d'Autriche n'avait pas vu venir son futur époux au-devant d'elle jusqu'à la frontière. Une fille de France, escortée non pas d'une cour en fête, mais d'une armée préparée aux fatigues et aux combats, était venue seule jusqu'à la Bidassoa, sur les eaux de laquelle eut lieu l'échange des deux princesses : la Française allant épouser le frère de l'Espagnole, celle-ci allant épouser le frère de la Française.

En France, Anne d'Autriche, alors dans sa quinzième année, avant d'être réunie à son époux, eut à essuyer la mousqueterie de ses nouveaux sujets révoltés contre le Roi à l'occasion de ce mariage. Rien ne ressemblait moins à un triomphe que son arrivée en France. On était au mois de novembre : la saison, l'accompagnement et tout l'équipage, ne se rapportaient aucunement aux splendeurs et aux galanteries avec lesquelles était reçue l'Infante Marie-Thérèse. Anne d'Autriche pouvait

donc se savoir bon gré d'avoir maintenu l'œuvre de Richelieu et d'avoir contribué à donner à son fils et à la France la joie et la gloire de recevoir une fiancée et une reine à la façon dont les choses se passaient en 1660. Aussi ne pouvait-elle trop remercier Dieu ; et à chaque instant, dit Madame de Motteville, dans la belle lettre que nous allons reproduire, elle levait les yeux au ciel pour rendre grâce de son bonheur.

Au retour de l'île de la Conférence, la bonne Reine conta à ses femmes comment l'entrevue s'était passée; et le soir même de ce jour Madame de Motteville écrivait à Madame de Montausier pour l'informer de tout le détail. On connaît Madame de Motteville, et Madame de Montausier est assez célèbre pour que nous soyons brefs à son sujet. La célèbre Julie d'Angennes était alors en Saintonge, où son mari était gouverneur. De taille avantageuse, Madame de Montausier, sans être belle, était gracieuse, avenante et honorée de tous. Il n'y avait pas toutefois dans le renom dont elle jouissait la consistance de celui de sa mère, Madame de Rambouillet, la grande Arthénice, comme disait Fléchier. Madame de Rambouillet était parfaitement bonne, accueillante et prévenante ; toutefois, dans sa bonté elle restait imposante, et elle n'était pas de celles qui supportent tout.

Madame de Montausier n'avait pas autant de fermeté ; elle faisait bon visage à tout le monde; on l'accusait de rechercher ce qu'on appelait alors la gloire et que nous appellerions aujourd'hui la popularité, d'être intrigante et de se mêler de tout, d'être âpre à la faveur et de vouloir contenter par sa civilité ceux même qui n'avaient pas part à son estime. Son renom cependant n'était pas contesté; sa vertu était sans atteinte, et la considération de sa mère la protégeait et en faisait, en 1660, un des personnages importants de la société française. Tous les contemporains s'étendent sur son éloge. « On ne l'a

« pas plus tôt nommée, disait Pinchesne, que nostre âme se « remplit de l'image d'une personne accomplie (1). C'est une « nécessité, disait Somaize, à tous ceux qui veulent parler « d'elle, de faire son panégyrique. Le palais où elle loge « (*l'hôtel de Rambouillet*) est l'endroit le plus connu de « tout l'empire des Précieuses (2). »

Un écrivain anonyme, dans un petit ouvrage inédit (3) intitulé : *Description du païs des Braquesidraques,* tout rempli d'allusions et de portraits selon une mode de ce temps-là, écrit : « Montausier est une grande ville qui n'est pas fort belle, « mais qui est agréable. La Précieuse passe au milieu, qui « est une rivière de grande réputation ; l'eau en est claire et « nette. La police y est admirable, on n'y médit jamais : si on « y censure quelque chose, ce sont les ouvrages des beaux es- « prits qu'on met à l'examen. Enfin, s'il est un lieu du monde « où la vertu s'enseigne par les bons exemples, c'est à Mon- « tausier. »

Ces témoignages ne s'accordent pas avec les accusations que M. Cousin fait porter sur Madame de Montausier d'avoir favorisé le commerce du Roi et de Madame de Montespan. Il est bien vrai que la dame d'honneur craignit d'avoir par son peu de clairvoyance donné de l'apparence à ce bruit, et elle en mourut de chagrin, assure-t-on. Mais comment M. Cousin, qui se pique de connaître le dix-septième siècle, peut-il se scandaliser que Madame de Montausier ait répondu au choix du Roi et accepté la charge de dame d'honneur après la disgrâce de Madame de Navailles ? L'exactitude n'est pas le principal but de l'historien ; et il assure que la cause de cette disgrâce a été la surveillance exercée par Madame de Navailles,

(1) Préface des *Œuvres de Voiture.*
(2) *Dictionnaire des Précieuses.*
(3) Ms. de Conrart.

sur la conduite de La Vallière. La Vallière était fille de Madame. La dame d'honneur de la Reine n'avait pas à se préoccuper de ce qui se passait de ce côté. Mais sa vigilance s'étendit à bon droit sur Mademoiselle de La Motte-Houdancourt ; et ce fut à cause de la poursuite dont cette fille de la Reine était l'objet que Madame de Navailles fit poser ces grilles dont les historiens galants ont tant parlé. Cette hardiesse d'ailleurs ne compromit pas la dame d'honneur; à quelques jours de là le Roi lui demandait la paix et lui tendait la main. Ce fut plus tard la comtesse de Soissons qui perdit Madame de Navailles dans l'esprit de Louis XIV.

Le Roi, en la disgraciant, n'a pas révélé le motif de son mécontentement ; les courtisans ont prétendu le deviner : en tout cas, on ne comprenait pas au dix-septième siècle qu'on pût refuser le Roi. Le plus grand grief à élever contre Madame de Montausier est de n'avoir pas su mériter l'affection de la Reine-Mère ; et Madame de Motteville a prononcé le jugement le plus sévère qu'on puisse formuler sur Julie d'Angennes : « Le mérite qui étoit en elle étoit entièrement tourné à la « mode du monde ; son esprit étoit plus occupé du plaisir de « plaire et de jouir ici-bas de la faveur que des austères dou- « ceurs qui, par les maximes chrétiennes, nous promettent « les félicités éternelles. » Mais il faut entendre cela avec les réserves d'honnêteté et de vertu qui permettaient à Madame de Motteville, tout en jugeant ainsi Madame de Montausier, de lui garder son estime et son amitié. C'est à elle qu'elle écrivait les détails de l'entrevue du roi d'Espagne et de la Reine, qui eut lieu le lendemain de la célébration du mariage, à laquelle Mademoiselle avait assisté à Fontarabie.

« DE MADAME DE MOTTEVILLE A MADAME LA MARQUISE DE MONTAUSIER (1).

De Saint-Jean-de-Luz, le 4 juin 1660.

« Le Roy, ce matin, a envoyé M. de Créquy porter le présent du Roy à la Reyne, qui est fort beau, et si, ce ne sont point les pierreries de la couronne. Puis la Reyne est partie sur les XI heures pour aller à la conférence voir le Roy son frère et la Reyne sa nièce, accompagnée seulement de Madame la comtesse de Flex et de Madame de Noailles : cela ayant esté convenu entre les deux Roys, qu'il n'y auroit point d'autres personnes que celles-là, et de la part de la Reyne, nouvellement espousée d'hier, deux femmes aussi. Le Roy estoit seulement à cheval, aux environs du logement, comme un galant qui cherchoit à voir et à estre veu. MONSIEUR estoit avec la Reyne. M. le Cardinal y estoit aussi comme D. Louis estoit avec le Roy son maître. La Reyne est arrivée à la conférence deux heures avant le Roy son frère, dont il luy a fait de grandes excuses et avoit mesme dépesché un courrier pour la supplier de ne point se haster, le voyage de M. de Créquy et le présent ayant esté cause de ce retardement.

« Enfin estant arrivé, la Reyne nous a fait l'honneur de nous conter à ce soir qu'elle a esté pour l'embrasser ; mais que luy, en recevant son embrassade, a tenu sa teste si éloignée de la sienne que MONSIEUR dit qu'on y en auroit pu mettre quatre autres entre deux. Et la Reyne avoue avoir esté surprise de la gravité de ce frère, qu'elle a esté fort ayse de voir, et dont elle est fort contente à la froideur près, laquelle froideur est plus

(1) Ms. de Conrart, t. XI, p. 1281.

extérieure que dans le cœur, car enfin elle dit que leur conversation a esté fort bonne et fort cordiale. La jeune Reyne, voyant la Reyne, s'est jetée à genoux devant elle et est demeurée assez longtemps en cette posture, lui demanda *sa mano para bezarla*, laquelle la Reyne lui a refusée en l'embrassant fort tendrement. Ensuite de cela D. Louis a apporté une chaise au Roy son maître. Madame la comtesse de Flex en a donné une à la Reyne ; et ces deux personnes royales s'estant assises l'une vis-à-vis de l'autre, environ sur la ligne de la moitié de la salle qui sépare les deux royaumes, estant quasi assise chacune sur le sien, son *camarera mayor* a donné un carreau à la jeune Reyne, le Roy son père n'ayant pas voulu qu'on luy ayt donné une chaise ; mais la Reyne a voulu qu'on luy en ayt apporté deux (*carreaux*). Aussi elle s'est assise auprès du Roy son père, et Monsieur de mesme (*sur un siége pliant*) auprès de la Reyne sa mère, vis-à-vis de la Reyne sa sœur.

« La conversation a duré assez longtemps ; cependant les deux ministres se sont entretenus ; puis M. le Cardinal s'estant approché du roy d'Espagne et de la Reyne, a dit qu'il savoit un certain galant, qui estoit à la porte ; qu'on ne savoit qui il estoit, mais qu'en qualité de galant, il alloit luy entr'ouvrir la porte ; ce qu'il a fait ; et luy et D. Louis se sont tenus comme devant luy, pendant qu'il a paru derrière eux ou plus tost entre eux, demy caché, et pourtant fort découvert.

« Le roy d'Espagne, qui n'a point du tout mis son chapeau, l'a regardé sans se lever, faisant comme s'il ne l'eust point veu, mais le regardant pourtant avec un fort grand plaisir, et a dit à la Reyne qu'il le trouvoit fort bien fait. Pour la Reyne, elle avoue qu'elle a fort rougy quand le Roy son fils a paru, et que la jeune Reyne en a fait autant. Le Roy a esté longtemps à considérer sa belle Reyne, qu'il dit n'avoir pas trouvée d'abord si belle qu'on luy avoit dit, mais qu'après l'avoir plus

regardée, il a découvert, malgré la laideur de l'habit et de la coiffure, ce qui est vray qui est en effet qu'elle est fort jolie et fort aymable. Il en a paru fort content, et à ce soir je l'ay trouvé bien gay et bien satisfait. Après avoir esté longtemps à cette porte, la Reyne a demandé au Roy son frère si elle ne pouvoit pas demander à la Reyne sa nièce ce qui lui paroissoit du Roy ? à quoy il luy a répondu *que no era tiempo de decirlo ;* et la Reyne luy ayant demandé quand il serait temps ? le Roy son frère lui a dit : *Quando avra pasada aquella puerta,* montrant celle où estoit le Roy. Et Monsieur, plus hardy, ayant pressé la jeune Reyne de luy dire à luy ce qui luy paroissoit de la porte et non de ceux qui y estoyent, elle luy a répondu fort librement : *Me parece muy linda.* La Reyne et le Roy son frère, après avoir bien parlé de la joye de se voir, ont souhaité que dans quatorze ou quinze ans ils pussent encore faire une nopce ; la Reyne luy a dit qu'elle le souhaitoit fort aussi, mais qu'elle luy demandoit permission de souhaiter un Dauphin *primero que una novia por su sobrino el principe.* Enfin tout s'est passé d'une manière qu'on peut dire que jamais entrevuë de roys n'a esté de cette nature.

« Mais rien n'est à comparer à la foule que les grans d'Espagne ont faite au Roy. Ils le portoyent et l'ont plus pressé que les François n'ont accoutumé de faire, afin de le pouvoir voir, luy donnant tous mille bénédictions ; mesme les gardes du roy d'Espagne sont venus se mesler avec ceux du Roy et ont esté plus empressés qu'eux à luy faire honneur. Quand les deux roys se sont quittés, le roy d'Espagne n'a trouvé dans son quartier et ses galeries que des François, et la Reyne et Monsieur, en sortant, n'ont trouvé que des Espagnols. Les grans d'Espagne ont trouvé nos filles belles et les ont saluées à la françoise. En un mot, ce ne sont que saluts et que ca-

resses de part et d'autre ; et il est encore à naistre que quelqu'un ayt fait une raillerie les uns contre les autres.

« Le Roy a conclu par une chose fort galante ; car ayant quitté la porte, il s'est allé poster au lieu d'où il pouvoit voir sortir la (*jeune*) Reyne et entrer dans son bateau ; puis il l'a suivie, galopant sur le bord de la rivière, tant qu'il a pu. On croit mesme qu'il auroit esté jusqu'à Fontarabie, sans qu'il a trouvé des marets qui l'ont arresté. La Reyne est si contente à ce soir, qu'à tous momens elle lève les yeux au ciel pour remercier Dieu des grâces qu'il luy a faites, et elle a remarqué qu'il y a aujourd'huy un an que la paix fut signée.

« Dimanche, toutes les deux cours se verront en pompe ; puis nous irons prendre notre Reyne.

« Voilà, Madame, un grand effort que je fays pour vous, et voilà un bien grand billet que j'ajoute à la lettre de Madame de Navailles. J'avois écrit ce matin à Madame du Plessis un brouillon de ma journée d'hier, et luy mandois de vous en faire part ; mais il n'est pas si ample que celuy-cy.

« Je suis votre très-humble et très-obéissante servante. »

Deux jours après c'était Mademoiselle de Vandy qui reprenait la plume et la tenait pendant plusieurs jours sans trouver le temps, au milieu de la splendeur des fêtes et aussi des préparatifs du départ, de faire une relation ordonnée ni complète. Sa lettre, toutefois, ne laisse pas à notre sentiment, d'être fort agréable, et nos lecteurs la liront avec quelque plaisir.

« DE MADEMOISELLE DE VANDY A MADAME LA COMTESSE DE MAURE (1).

« 8 juin 1660, à Saint-Jean-de-Luz.

« Vous estes bien malheureuse, et moy aussi, Madame, de ce que je n'écris pas si bien que Mademoiselle de Scudéry. Si cela estoit, j'aurois de quoy vous faire la plus belle relation qui se puisse voir, ayant veu, ce me semble, depuis que je n'ay eu l'honneur de vous écrire, la plus grande chose du monde, puisque je me suis trouvée quand les Roys ont juré la paix. Ce fut avant-hier, au lieu de la Conférence. M. Garnier vous l'aura assez dépeint pour faire que vous m'entendiez bien quand je vous diray que lorsqu'on arriva en ce lieu-là, les deux Roys entrèrent chacun par leur costé dans cette grande salle, où se sont tenues toutes les conférences : Monsieur, M. le Cardinal et D. Louis de Haro y estoyent avec eux. Ils furent enfermés ensemble pour le moins une heure. Après, on vint quérir Mademoiselle, ses sœurs, M. le prince de Conty, Madame de Carignan, Madame la Palatine, Madame de Bade, et l'on les fit entrer. Nous autres, nous les suivismes, c'est-à-dire Madame d'Usès, Madame la maréchale de Gramont, Madame de Navailles, Madame de Saujon, les filles de la Reyne, une fille de Madame et moy. Nous vismes entrer alors, du costé d'Espagne, tous les gens nommez pour entrer, et du costé de France la mesme chose : c'estoyent les officiers de la Couronne et de la maison du Roy.

« En mesme temps l'abbé de Coalin apporta une croix et le livre des Évangiles. M. de Brienne leut le traité de paix

(1) Ms. de Conrart, in-f°, t. XI, p. 1243.

pour la France, nommant M. le Cardinal avant D. Louis de Haro. Aussitôt le secrétaire d'État d'Espagne leut la mesme chose de son costé, nommant aussi D. Louis de Haro avant M. le Cardinal. Après les Roys s'embrassèrent et la Reyne-mère embrassa le Roy son frère, qui receut cela avec une gravité admirable et sans se baisser ; les Reynes s'embrassèrent aussi, et la Reyne-mère présenta Mademoiselle et toutes les dames à la Reyne. M. le Cardinal présenta au Roy d'Espagne tous les Seigneurs françois et D. Louis tous les Seigneurs d'Espagne au Roy. Monsieur les présenta à la Reine-mère, à qui ils baisèrent tous la main. Ensuite les Roys sortirent tous deux par leurs portes, se reculant sans se tourner le dos et ne faisant pas un pas l'un plus que l'autre. Ils furent tous dans un cabinet signer la paix. Les Reynes ni les deux cours ne bougèrent de la salle. J'oubliois de vous dire que la cour de femmes de la nouvelle Reyne n'estoit pas si belle que la notre, n'estant composée que de six personnes, trois vieilles femmes habillées de blanc et de noir et trois jeunes filles habillées de couleur, mais les moins belles qui se puissent voir. Les Roys rentrèrent bientost dans le mesme ordre, et après que l'on eust tous esté ensemble un quart d'heure et que les Roys et les Reynes se furent fait bien des amitiés, la compagnie se sépara, le Roy d'Espagne remmenant encore la Reyne sa fille. Il ne la donna que le lendemain (1) que la Reyne la fut quérir. Mademoiselle n'y fut point. La Reyne-mère luy ordonna de demeurer icy pour recevoir la Reyne, ce qui fut fait.

« Mais pour revenir à ce que nous vismes à la conférence, je vous assure, Madame, que tant que tout cela dura, je ne fis que penser au malheur que nous avons eu de ne pouvoir

(1) 7 juin.

rien faire de l'affaire de Mademoiselle d'Atrie, et que cela fut cause que je ne fus pas gaye comme je l'aurois esté de voir jurer la paix, si vous y aviez trouvé la satisfaction que vous demandiez et que vous auriez eue, sans doute, si vous estiez aussi heureuse que vous l'estes peu.

« Je n'ay peu vous envoyer cette lettre aussi tost qu'elle a esté escrite, de sorte que j'ai bien d'autres choses à vous dire à cette heure.

« Enfin la cérémonie du mariage du Roy fut faite hier (1). Ne vous attendez pas, Madame, que je vous die tout ce que j'y ay veu, car je ne saurois donner l'ordre qu'il faudroit pour écrire une si grande chose. Vous saurez seulement par moy que les Reynes, qui estoient chacune sur un haut dais, estoient les plus belles du monde. La mariée estoit à droite avec le Roy. Il estoit habillé à son ordinaire. Pour elle, elle avoit ce grand manteau royal, dont on entend parler toute sa vie et que l'on voit quelquefois dans des tableaux, avec la couronne sur la teste (2). Mesdemoiselles (3) et Madame la princesse de Carignan portaient sa queuë. MONSIEUR présenta un cierge au Roy pour aller à l'offrande, et MADEMOISELLE un de même sorte à la Reyne. La messe fut fort longue, et à la fin on mit le Roy et la Reyne sous une toilette. On me dit que cela se nommoit le poisle. Toute la cour estoit ce jour-là, comme vous pouvez penser, à l'église, et tout le monde habillé magnifiquement. Sans mentir, cela avoit bien une autre

(1) 9 juin.

(2) « Elle s'habilla de son habit royal parsemé de petites fleurs de lys d'or; c'est un bel habit. Outre l'honneur qu'il y a de le porter, il sied assurément mieux que nul autre. C'étoit un corps de jupe et des manches avec une jupe de mesme semée de petites fleurs de lys d'or; puis il y avoit le manteau royal que l'on attache au haut du corps de jupe comme une mante. Il traine jusqu'à terre avec une queue fort longue dont le bout est taillé en rond. » (Madame de Motteville.)

(3) D'Alençon et de Valois.

pompe que ce que nous avions veu à Fontarabie. On sortit dans le mesme ordre où l'on estoit entré, le Roy et la Reyne mariée les premiers : la robe de la Reyne estant portée par les princesses que j'ay déjà nommées, Saint-Mesme portant la queue de Mademoiselle d'Alençon, le marquis du Chastelet celle de Mademoiselle de Valois, et la Feuillade celle de Madame de Carignan. La Reyne-mère marchoit après, Madame la comtesse de Flex portant sa queuë. MADEMOISELLE la suivoit, et M. de Mancini portoit sa queuë. Enfin ce n'a point esté M. de Roquelaure qui l'a portée : ces ducs à brevet ont fait difficulté de porter les queuës de Mesdemoiselles, et MADEMOISELLE n'a point voulu avoir ce que ses sœurs n'avoyent point, de sorte que M. le Cardinal luy a donné son neveu.

« Mais puisque j'en suis sur les queuës, il faut bien parler de celle de Madame la Palatine. On fut tout estonné hier au matin que l'on la vit arriver chez la Reyne-mère avec une grande queuë. Madame d'Usès dit à la Reyne-mère que cela ne luy appartenoit point; elle répondit qu'aux noces de la Reyne d'Angleterre toutes les Princesses de Lorraine en avoyent. Madame d'Usès dit encore que cela ne leur appartenoit pas. Et la Reyne ayant obstiné que si, Madame d'Usès dit qu'elle ne se trouveroit point à la cérémonie et s'en alla à l'église sans attendre. Un peu après, MADEMOISELLE vint chez la Reyne. On lui dit ce quy venoit d'arriver. Son Altesse Royale trouva qu'il y alloit de son intérest que Madame la Palatine eust une queuë comme elle et comme Mesdemoiselles ses sœurs. M. le Prince de Conty et Madame de Carignan, qui se trouvèrent là, dirent aussi que cela intéressoit toute la maison royale, et que MADEMOISELLE, en estant l'aisnée, en devoit maintenir tous les intérests. MADEMOISELLE parla donc à la Reyne, qui d'abord dit ce qu'elle avoit répondu à Madame d'Usès, que les Princesses de Lorraine avoyent des queuës

aux noces de la Reyne d'Angleterre. Madame de Carignan dit que c'estoit comme parentes, et Mademoiselle ajouta qu'il falloit savoir de M. de Rhodes (1) comme tout s'estoit passé. Il vint, et dit qu'en effet ces princesses avoyent eu des queuës; mais qu'on avoit trouvé, depuis, que cela leur appartenoit si peu, que l'on avoit défendu qu'il fust écrit sur le cérémonial. Là-dessus, le Roy et M. le Cardinal arrivèrent, et il fut conclu que Madame la Palatine n'auroit point de queuë; de sorte qu'elle sortit de chez la Reyne-mère toute parée de diamants, et pleurant de ce qu'elle n'avoit pas eu ce qu'elle prétendoit. J'oubliois qu'on avoit dit aussi qu'elle ne pouvoit pas estre sur le banc des Princesses du sang, non plus qu'elle ne pouvoit avoir de queuë.

« Il faut que je vous reparle encore de la cérémonie pour vous dire que Mademoiselle y parust avec une mine et un air admirable, et qu'elle n'a jamais esté plus belle qu'elle n'estoit là. Mesdemoiselles ses sœurs estoyent aussi comme deux anges aux deux côtés de cette jeune Reyne. Enfin j'ay regret que vous n'ayez point veu cela, et d'autant plus que vous l'auriez pu voir en ne vous levant qu'à neuf heures.

« Tout cecy est pour M. le Comte et pour vous, Madame; je vous supplie aussi d'en mander ce que vous jugerez à propos à Madame la Marquise (2), car pour ma lettre, elle est trop mal faite et trop barbouillée pour aller jusqu'à elle. Mademoiselle vous fait cent mille amitiés. Elle dit qu'elle sera très-aise de vous revoir; il n'y a que moy qui en seray fâchée.

« Nos Princesses avoyent à la cérémonie des robes de fer-

(1) Grand-maitre des cérémonies. Mademoiselle dit que ce fut le Roi qui voulut demander l'avis de M. de Rhodes sur cette queue de la Palatine. « Quoiqu'il ne parle pas de ces sortes de délicatesses comme Monsieur, il ne laisse pas que d'y être sensible. Il fut jaloux de ce que je lui avois dit que l'affaire le regardoit plus que moi. » (*Mémoires de* Mademoiselle.)

(2) Madame de Sablé.

randines et des mantes de crespe volant, et toutes trois estoyent parées de perles. Mais il faut bien quitter tout cela pour vous parler de la dame d'atours de notre nouvelle Reyne. Plusieurs personnes croyent qu'elle n'entrera pas en charge, parce qu'elle mourra de joye quand elle saura qu'on l'a choisie pour cela. Vous ne vous estonnerez pas de ce que je vous dis, quand vous saurez que c'est Madame la comtesse de Béthune. Après cet événement-là, vous et Madame de Montausier, vous ne devez jamais prétendre à rien. Je vous supplie de le luy dire de ma part. M. le Cardinal ne se contente pas de donner cette charge pour rien. On dit qu'il fait encore M. de Béthune ambassadeur à Rome. J'ay quasi envie de vous supplier de leur faire un compliment pour moy.

« M. le Cardinal et D. Louis achèvent le reste des affaires. M. le Cardinal fut encore hier à la Conférence. On dit que nous partirons lundy : de sorte que je vous dis adieu, Madame, et à M. le Comte aussi jusqu'à Bordeaux. Mesdemoiselles partent après-demain, laissant tout le monde content d'elles.

« Cette lettre, qui a été écrite à plusieurs reprises, a été achevée le 13. Je vous rends mille grâces très-humbles, Madame, de ce que vous avez fait pour nous vers M. le prince. »

Il ne fallait pas prendre à la lettre la conclusion que Mademoiselle de Vandy tirait de la nomination de Madame de Béthune. Madame de Montausier se croyait encore en droit de prétendre à quelque chose, et, effectivement, un an environ après ces événements, elle fut nommée gouvernante de l'enfant dont le Roi attendait la naissance. Bien que la Reine-mère trouvât Madame de Montausier plus propre à bien ordonner une assemblée de plaisir qu'à l'exacte garde d'un berceau, elle ne désapprouva pas ce choix, et les amies de Madame de Montausier la félicitèrent à l'envi. Au milieu de ces compliments nous pouvons distinguer celui de Madame de Maure

et donner ici place à une petite correspondance à ce sujet, que M. Cousin a oublié de recueillir (1).

« DE MADAME LA COMTESSE DE MAURE A MADAME DE MONTAUSIER.

« Septembre 1661 (2).

« Vraiment, ma chère sœur, il faut bien que je sois des premières à vous écrire dans une occasion où il seroit difficile de pouvoir retenir sa joye. On estoit si peu accoutumé à voir les charges données selon les mérites, qu'encore que j'aye toujours fait de grandes exclamations qu'on pust penser à d'autres, ayant une Madame de Montausier devant les yeux, je ne laisse pas de regarder cecy comme un événement qui a quelque chose d'extraordinaire, et de la façon que j'ay toujours parlé là-dessus, je m'attends bien qu'on viendra se réjouir à l'hostel de Troyes (3) aussi bien qu'à l'hostel de Rambouillet. Il faut au reste que je vous dise que Mademoiselle de Montausier a tant d'esprit que l'autre jour que je l'entendis parler entre Madame votre mère et moy, je songeay toujours que je n'avois rien veu de tel à son âge. Je ne vous dis rien de M. le comte de Maure, il veut vous faire ses compliments luy-mesme; mais vous voulez bien que je face icy les miens à Monsieur votre mary ; non seulement sur la joye qu'il a de vous voir traittée de la cour comme vous méritez de l'estre, mais encore sur ce que son mal a si peu duré. Adieu, ma

(1) Depuis que nous les avons signalées, M. Cousin a imprimé les trois lettres suivantes dans le second volume de *la Société française au dix-septième siècle*. M. Amédée Roux les a aussi publiées à la suite des *Lettres du comte d'Avaux à Voiture*.

(2) Ms. de Conrart, in-f°, t. XI, p. 1661.

(3) Où logeait Madame de Maure.

chère sœur, conservez-vous bien dans le retour de votre santé afin qu'elle revienne bientost aussi bonne que je vous la souhaite. Madame de Choisy a eu raison de vous dire que les pesches et les melons avec les verres d'eau ont rendu la mienne fort bonne, mais j'ay si peur que cela ne dure guères que je ne m'en ose encore vanter. »

« RÉPONSE DE MADAME DE MONTAUSIER A MADAME LA COMTESSE DE MAURE.

« De Fontainebleau, 30 septembre 1662 (1).

« Vraiment je m'en fie bien en vous et en Monsieur le comte de Maure pour faire valoir vos amis en de telles occasions; et je vous assure, ma chère sœur, que s'il estoit vray que mon mérite m'eust attiré quelque bonne fortune, j'en aurois une double joye pour votre intérest à tous deux, car on pourroit espérer de vous voir un jour les plus grands seigneurs du monde. Je ne saurois vous dire tout ce que je sens pour les bontés que vous me faites l'honneur de me témoigner l'un et l'autre, et quoy que j'attende le frisson, car ma fièvre s'est avisée de se mettre en tierce depuis huit jours, je ne puis m'empêcher de vous donner cette petite marque de ma reconnaissance en commun. Monsieur de Montausier vous auroit remercié en son particulier et Monsieur votre mari, s'il n'étoit pour le moins aussi languissant que moi. Nous vous assurons de nos obéissances.

« JULIE D'ANGENNES. »

« Comme je faisois écrire cette lettre, j'ay receu vostre seconde, dont je ne vous saurois assez rendre grâce non plus

(1) Ms. de Conrart, t. IX, in-fo, p. 741.

que du billet que vous m'avez envoyé de Monsieur de Mortemar, car il m'a tout-à-fait pleu. Je vous conjure, ma bonne, de l'en vouloir remercier en mon nom. L'imagination de Madame d'Aumont est admirable ; jamais personne n'a pensé les choses si juste que vous. J'ayme bien mieux ma fille depuis que vous m'avez mandé que vous l'aviez trouvée à votre gré. Je vous embrasse de tout mon cœur. »

« DE MADAME LA COMTESSE DE MAURE A MADAME LA MARQUISE DE MONTAUSIER, SUR LA NAISSANCE DU DAUPHIN.

« 3 novembre 1661 (1).

« Parce que j'ay la réputation d'estre une écriveuse, encore que je n'écrive plus volontiers comme autrefois, vous ne trouveriez pas bon que je ravisse à Monsieur le comte de Maure les compliments que l'on vous doit sur la naissance de Monsieur le Dauphin. Je vous diray donc, ma chère sœur, qu'il me semble que je m'y intéresse encore un peu plus par votre intérest que par celui d'une bonne Françoise, quoiqu'il soit vray que je fais fort bien mon devoir là-dessus, sans prétendre pourtant d'aller aussi avant que M. le comte de Maure. Je ne sais si vous savez que nous lui disions autrefois, Madame la marquise de Sablé et moi, en de certaines occasions : Vous voilà-t-il pas avec votre gauloiserie? Mais dans la vérité cette gauloiserie-là lui a donné une joye extraordinaire. Cependant il a été frondeur, et nous n'avons pas été frondeuses. Cela s'appelle qu'on ne peut fuir sa destinée. Mais parce que vous n'avez pas tant de loisirs qu'autrefois de lire des sornettes, je veux finir tout court

(1) Ms. de Conrart, in-f°, t. IX, p. 742.

en vous assurant, ma chère sœur, que Madame votre mère n'aura guère plus de joye que moy quand vous reviendrez à Paris. »

Nous ne discuterons pas ici de nouveau les prétentions ni les assurances de Madame de Maure. Elles sont bien dans son caractère, et nous retournerons à la cour qui quitta Saint-Jean-de-Luz le 15 juin 1660, pour revenir à Bordeaux. Le Roi paraissait de la plus belle humeur: il riait et sautait, dit Mademoiselle, et allait entretenir la jeune Reine avec des marques de tendresse et d'amitié qui faisaient plaisir à voir. Il avait remercié la Reine sa mère de lui avoir « ôté du cœur Mademoiselle de Mancini pour lui donner « l'Infante, qui vraisemblablement alloit le rendre heureux « tant par sa beauté que par sa vertu, sa complaisance et l'af- « fection qu'elle lui témoignoit. » La Reine-mère n'avait à demander à Dieu que la durée de ce bonheur; il fallait l'espérer; « mais, ajoute Madame de Motteville, par les fâcheuses « expériences qu'un chacun doit avoir de l'instabilité du bon- « heur des hommes, elle avoit toujours sujet d'appréhender « ce qui arrive souvent dans la vie. » On sait, en effet, tous les chagrins que causèrent bientôt à la Reine-mère les passions du Roi, qui jusqu'alors avait été sage, dit encore Madame de Motteville, et semblait en toutes choses vouloir à bon droit porter le titre de très-chrétien. Il ne souffrait aucun vice: les débauchés ne lui plaisaient pas, et il avait de l'horreur pour les blasphémateurs et les impies. On était vraiment à l'aurore d'un grand règne. Malgré tout son éclat, on peut croire qu'il eût été plus grand encore si les bons sentiments, que les soins vigilants et pieux de la Reine-mère avaient jusque-là entretenus dans le cœur du Roi, y avaient toujours triomphé de ses passions.

IX

LES NIÈCES DE MAZARIN

ET LA JEUNESSE DE LOUIS XIV.

Le dix-septième siècle a des attraits, je ne les nie pas. Il a de l'éclat, de la gloire, de la civilisation et de la politesse, un langage exquis et de l'esprit infiniment; il a aussi des vices. Ses mœurs laissent à désirer. Je suis loin de les croire aussi mauvaises que pourraient le faire supposer certaines relations de la cour et des courtisans : les écrivains de nos jours se trompent assurément quand ils interprètent au plus mal des discours et des manières d'être qui n'étaient que des modes et n'avaient pas même les apparences vilaines qu'on suppose aujourd'hui. La masse de la nation était honnête, les ménages chastes et les principes de la foi mis hautement en pratique. Les désordres appartenaient à la jeunesse d'ordinaire. Les fragilités étaient considérées pour telles. C'était l'âge, l'entraînement des plaisirs et les erreurs de la vie qu'on suivait et qu'on accusait : on n'agissait pas par principes; la corruption des mœurs atteignait rarement à l'esprit. Madame de Choisy parle de l'embarras et du malaise des libertins, plus étonnés que des fondeurs de cloches, dit-elle, quand Pâques arrivait. Cet étonnement et cette honte éprouvés par les plus aimables et les plus répandus s'aidaient

de la coutume dans les consciences. Malgré tant de littérature et de poésie, malgré tant de peintures et de sculptures dont le monde était gorgé pour ainsi dire depuis la renaissance, l'atmosphère où il vivait restait chrétienne ; l'esprit chrétien était le plus fort ; il réglait la vie et les mœurs. C'était une honte de s'affranchir de ses règles. Les applaudissements que pouvait rencontrer une vie mauvaise unie à la gloire ou à la beauté étaient toujours fugitifs ; au milieu de leur fracas, on sentait encore qu'on violait la règle et on en rougissait. On soupirait après un moyen de concilier sa faiblesse et sa foi. Madame de Montespan se trouvait offensée qu'on la crût capable de tout mal parce qu'elle vivait dans l'habitude du péché : malgré le triomphe de son scandale et de sa gloire, elle eût voulu être exacte aux règles de l'Église. Elle en pratiquait les observances. On sait dans quels exercices de piété elle passa les dernières années de sa vie. Le bon Dieu n'abandonne pas ceux qui dans leurs désordres se souviennent encore de lui.

Les impressions de piété, plus ou moins combattues par le bruit de la jeunesse et des plaisirs, vivent dans presque toutes les âmes au dix-septième siècle : les occasions du mal, si fréquentes dans le grand monde, sont rares ou inconnues quand on s'éloigne de la cour et des courtisans. Une nation aux mœurs intègres vit de la vie et dans la pratique de la foi. Les plus beaux exemples de mortification et de dépouillement de la nature abondent. Le monde même, où tant de scandales éclatent, a des intelligences et toutes sortes de relations avec les couvents : il leur donne ses filles, quelquefois même ses héroïnes ; il s'appuie sur ces asiles de la piété, et je ne sais pas s'ils ne concourent pas pour beaucoup à l'éclat, à la gloire, à l'esprit, à la grâce de l'époque entière. Nos historiens, il est vrai, négligent beaucoup cette partie sérieuse des mœurs du

dix-septième siècle. Les documents de toutes sortes, mémoires, histoires, lettres, biographies qu'on recherche, compulse, met au jour ou compose, sont toujours à la gloire de quelque vice ou de quelque honte. Si toutes ces publications ne peuvent donner un tableau complet du dix-septième siècle, elles contribuent au moins à manifester l'esprit, le goût et les tendances du dix-neuvième. Il aime sans doute ce qu'il célèbre avec tant de complaisance : la légèreté des mœurs, l'oubli de la foi et les pires scandales. Il ne tient même pas toujours à ce que tout cela soit relevé d'esprit ou de beauté : la honte suffit. L'oubli des devoirs les plus saints donne du piquant à la physionomie, de la joie à l'esprit et de la noblesse au caractère. Si Madame de Longueville eût été plus sage, aurait-elle tant de charmes aujourd'hui ? Et les philosophes qui célèbrent quelque part la force dans la beauté, n'ont-ils pas un goût marqué pour la fragilité des mœurs et du caractère? Toutes les héroïnes, dont la vie a été fâcheuse trouvent des chevaliers ; il y a tout un peuple d'érudits que la mauvaise odeur affriande. Le bon M. Walkenaër, qui a célébré Madame de Sévigné, n'était pas de ce siècle : pour plaire aujourd'hui, il faut d'autres ragoûts que la tendresse maternelle, le souci de payer ses dettes, la fidélité à tous ses devoirs, une beauté reconnue, un esprit merveilleux et un style incomparable même à cette époque de tant de goût et d'esprit.

Les philosophes et les érudits peuvent ne pas être l'expression des opinions de leur temps, et on est quelquefois en droit de les soupçonner de n'avoir rien d'humain. Ils vivent dans les espaces de la fantaisie et du temps passé, et ne sont pas toujours à l'unisson des autres hommes. Les écrivains qui vivent dans une communication quotidienne avec le public, ceux qu'on appelle les *publicistes* et qui s'occupent des

intérêts du peuple, de la police des États et de leur prospérité, ne dédaignent pas de recueillir les souvenirs des dames légères du temps passé ; l'un d'eux a composé un volume de notices biographiques sur les nièces de Mazarin (1). Sa sympathie pour ces filles d'Italie transplantées en France par le génie de leur oncle, a rencontré celle du public et trouvé de l'écho dans la presse ; l'écho, on le sait, est un phénomène d'acoustique qui tient à la position de celui qui parle.

Tout en accueillant les *Nièces de Mazarin* avec son plus doux sourire, le *Journal des Débats*, a protesté un peu au nom de la morale ; mais le *Siècle*, qui n'a jamais eu de malice et dont l'innocence est connue, jure ses grands dieux que cela forme « un beau livre, » contenant « des portraits charmants dont « l'aspect attirera toujours celui qui aime à surprendre dans « les traits des originaux la physionomie du siècle où ils ont « vécu. »

Ces nièces de Mazarin sont au nombre de sept. Trois ont laissé un nom honoré; elles ont vécu d'une vie honnête, attachées à leurs devoirs, remplissant dignement leur rôle, et fidèles toujours aux pratiques de piété ; l'une d'elles fut souveraine et régente d'un État indépendant. Cinquante pages suffisent à leur biographe pour raconter les histoires de ces nièces sages. Les quatre autres assez folles ont scandalisé le monde et jeté leurs bonnets par-dessus les moulins ; elles se sont mises assez outrageusement au-dessus des lois de la morale et même de la bienséance ; elles ont quitté à la fois l'honneur et la pudeur, se sont mêlées aux intrigues, livrées aux vices les plus grossiers, plongées dans l'ivrognerie, hantant des débauchés de la pire espèce, que l'historien trouve aimables et qui sont repoussants : celles-là sont des grâces,

(1) *Les Nièces de Mazarin*, par M. Amédée Renée.

des divinités; on ne saurait trop s'étendre sur leur compte, et le volume est consacré à les célébrer. Mazarin aurait droit de se plaindre. Justifierait-on l'historien en disant que le vice, dans le monde, tient plus de place que la vertu? M. Amédée Renée ne se contente même pas de cette part du lion; il cherche à élever des nuages sur la vertu jusqu'ici incontestée de ses plus vertueuses héroïnes. Si le prince de Conti était jaloux de sa charmante et pieuse femme, l'historien du dix-neuvième siècle prétend qu'il avait bien ses raisons. Il n'y a rien dans l'histoire comme dans la vie du monde, de plus détestable que cette tournure d'esprit qui interprète tout à mal et voit de la honte dans tous les ménages. Je n'insisterai pas pour défendre l'honneur de la princesse de Conti. Son historien se garde d'articuler ses soupçons, il se contente de les insinuer. C'est une mode d'esprit qui a succès dans les mauvaises compagnies, où l'on se plaît à décrier la vertu des femmes. C'est du commérage, et ce n'est pas de l'histoire.

Madame de Conti, veuve à vingt-neuf ans, morte à trente-cinq, a vécu dans les exercices de la plus haute et de la plus sincère piété. Malheureusement, comme tant d'autres grandes dames du dix-septième siècle, elle se laissa séduire aux austérités du jansénisme et entra assez avant dans les intérêts de Port-Royal. Le *Nécrologe* fait son éloge et aussi son histoire; il raconte même sa conversion, et il y met une certaine façon. M. Amédée Renée a cru ce *Nécrologe*. Il n'est pas seul à y avoir confiance. MM. Cousin et Sainte-Beuve le considèrent comme pur évangile, ou peu s'en faut. Ils ignorent qu'à Port-Royal on goûtait les romans; Racine accuse les solitaires d'avoir voulu voir le volume où Mademoiselle de Scudéry décrit leur vie. Ces hommes vertueux ne se contentaient pas d'aimer les romans écrits à la gloire de leur secte, ils avaient

assez d'esprit pour en composer. Madame de Conti a été un thème. Mais Cosnac, dont les *Mémoires* d'ailleurs n'ont pas une grande importance (1) et qui vivait dans l'intimité de l'hôtel Conti, rectifie au moins Port-Royal et ne laisse pas la possibilité de croire au coup extraordinaire de la grâce, qui, selon le *Nécrologe*, aurait changé brusquement et sans préparation le cœur de Madame de Conti. La vie de cette princesse est une : toujours digne, un peu fière même, elle repousse avec une hauteur et un éclat, qui ne permettent pas de croire aux insinuations de son historien sur M. de Vardes, les hommages encore naïfs et innocents du jeune roi Louis XIV. La règle de vie austère adoptée par cette pieuse princesse, sa dévotion rigide, ses pratiques ardentes de charité n'étonnèrent point ceux qui avaient connu sa jeunesse. Toutefois, sa piété et sa vertu n'avaient pas jeté d'abord l'éclat qu'elles eurent dans les derniers temps. On peut en croire Cosnac sur la manière dont cette vie plus parfaite fut introduite à l'hôtel Conti. Il ne montre pas la princesse illuminée tout d'un coup et amenant ensuite son mari aux sévérités de la vie qu'ils embrassèrent. Ce fut le mari, au contraire, qui, touché durant une courte maladie, ouvrit le premier son cœur et y rappela des sentiments de piété qu'il avait connus naguère. Il se complut dès lors à des entretiens spirituels qui touchèrent bientôt aussi l'âme de la princesse et y éveillèrent une ferveur nouvelle : Madame de Motteville remarque que « la princesse de Conti *suivit* son « mari dans le chemin austère de la plus sévère dévotion. »

Pourquoi tant d'historiens, peu disposés à se fier aux miracles dont l'Église approuve le récit et qu'elle regarde comme des preuves éclatantes du mérite des serviteurs qu'elle canonise, croient-ils si facilement aux imaginations et au merveilleux de Port-Royal?

(1) Voir la notice suivante.

Ce ne sont pas seulement les mœurs des honnêtes femmes que certains écrivains se complaisent à décrier : ils aiment à critiquer les dévots et s'appliquent à faire ressortir leurs travers. On ne peut pas dire que la conduite du prince de Conti ait eu l'unité de celle de la princesse. Susceptible de vifs sentiments de foi et de piété, ce prince livra une partie de sa jeunesse à des plaisirs et des aventures, dont les *Mémoires* de Cosnac donnent des détails aussi peu curieux que mal édifiants. Une fois marié, il n'entra pas tout de suite dans la vie austère qu'il embrassa quelques années plus tard, et dont la première origine ne saurait être reportée plus tôt qu'aux années 1656 ou 1657. Le prince s'était marié au mois de février 1654 ; et les *Mémoires* de Cosnac nous le montrent, l'hiver suivant, courant les comédies et se masquant à Nîmes et à Montpellier. Durant le court séjour qu'il avait fait à Paris à l'occasion de son mariage, il avait rencontré Madame de Sévigné chez Madame de Montausier et avait fort goûté l'esprit et la grâce de l'aimable marquise. Parti ensuite pour commander en Catalogne, le prince fit route avec Bussy-Rabutin. La « belle cousine » du comte de Rabutin fut un thème charmant de conversation. On connaît l'esprit de Bussy, et on sait aussi le travers de Madame de Sévigné que la chaleur de la plaisanterie emporte, dit un contemporain, qui reçoit tout ce qu'on veut lui dire de libre, pourvu qu'il soit enveloppé, qui répond et croit qu'il y va du sien à aller au delà de ce qu'on lui a dit. Bussy s'accommodait de ces libertés, et l'on sait combien s'en ressentent ses badinages avec sa belle cousine. En passant à Montpellier, il lui écrit, au mois de juin 1654, et je ne sais s'il dépasse cette fois la mesure de la politesse et de la grâce : « J'ai bien « appris de vos nouvelles, Madame ; ne vous souvenez-vous « point de la conversation que vous eûtes chez Madame de

« Montausier avec M. le prince de Conti, l'hiver dernier? Il « m'a conté qu'il vous avoit dit quelques douceurs, qu'il vous « avoit trouvée fort aimable et qu'il vous en diroit deux mots « cet hiver. Tenez-vous bien, ma belle cousine; telle dame « qui n'est pas intéressée est quelquefois ambitieuse, et qui « peut résister aux finances du Roi ne résiste pas toujours aux « cousins de Sa Majesté. De la manière dont le Prince m'a « parlé de son dessein, je vois bien que je suis désigné pour « confident; je crois que vous ne vous y opposerez pas, sa- « chant comme vous faites avec quelle capacité je me suis « acquitté de cette charge en d'autres rencontres. Pour moi, « j'en suis ravi, dans l'espérance de la succession : vous m'en- « tendez bien, ma belle cousine... » M. Amédée Renée s'arrête à ce membre de phrase, et il ajoute d'un style discret et venimeux : « Cela pouvait *n*'être, *à tout prendre*, de la part « du prince, *qu*'un reste d'habitudes frivoles, un badinage que « l'officieux Bussy *interprète selon ses désirs.* » Peut-on empoisonner de la sorte un badinage permis et ne contenant après tout rien qu'un hommage à l'esprit et à la beauté d'une femme honnête? Pourquoi l'historien ne cite-t-il pas la lettre entière, pour montrer que, malgré toute sa liberté, « l'officieux Bussy » badine et n'interprète rien à mal? Quelques mots significatifs d'ailleurs précèdent dans la prose de M. Renée cette citation si savamment coupée. L'historien, après avoir parlé de la dévotion du prince de Conti, continue, et la sagesse s'exprime par sa bouche : « Cependant, il semblerait que ni « la dévotion, ni le mariage, ne triomphèrent d'emblée des « habitudes galantes du nouvel époux. » Les habitudes galantes, on le sait, n'avaient rien à voir avec Madame de Sévigné, et quant à la dévotion du prince, elle n'était pas encore née en 1654. M. Amédée Renée pouvait s'en convaincre facilement; mais on est si heureux de *faire la figue* à la dévo-

tion, qu'en vérité on a raison de ne pas s'arrêter aux dates qui pourraient troubler ce plaisir des délicats.

Les nièces de Mazarin furent pour ainsi dire élevées avec Louis XIV : on sait l'opinion de Fléchier sur les avantages que le commerce des dames peut offrir aux hommes pour les civiliser, les polir, les rendre honnêtes, pourvu que les dames soient honnêtes elles-mêmes et qu'on prenne d'ailleurs de sages précautions. Ces précautions furent-elles gardées auprès du jeune roi? et le commerce habituel de jeux qu'il forma avec les demoiselles Martinozzi et Mancini fut-il un danger pour lui? Y trouva-t-il, au contraire, les avantages que Fléchier énumère? Il est certain qu'une de ces filles, la moins belle, exerça sur le Roi une influence que la Reine et le ministre eurent peine à combattre. Outre son peu de beauté, Marie Mancini montrait un esprit emporté et une certaine perversité de caractère, qui avaient engagé sa mère à supplier le Cardinal de ne pas chercher à la produire dans le monde. Mazarin n'écouta pas ce vœu maternel ; et lorsqu'Olympe, d'une beauté médiocre et d'un commerce agréable, avec qui le Roi avait des privautés d'enfant et de certaines habitudes que l'on cherchait bien à faire remarquer à la Reine et qui ne l'inquiétèrent jamais, fut mariée au comte de Soissons, Marie Mancini fut introduite à la cour. Les romanciers et les historiens ont assez parlé de ce personnage et de son aventure pour qu'il soit inutile d'entrer dans les détails. On sait la passion qu'elle excita dans le cœur du Roi, la conduite de la Reine et de son ministre, la victoire que Louis XIV remporta sur lui-même. Comme les historiens d'aujourd'hui ne veulent voir dans l'histoire que des hontes, M. A. Renée suppose au ministre toutes sortes de mauvais sentiments. Peut-être avait-il joué un peu trop avec le feu ! M. A. Renée assure qu'il ne s'opposa au triomphe de sa nièce qu'à cause du caractère em-

porté et orgueilleux de celle-ci, qui excitait le Roi à l'indépendance vis-à-vis de la Reine et vis-à-vis du tout-puissant ministre. Suivant l'opinion commune des sages contemporains, M. Renée suppose encore que c'est à son amourette pour Marie Mancini que Louis XIV doit sa grandeur. L'amour ouvre l'esprit des jeunes filles, on le sait et la chanson le dit. Selon M. Renée, il ouvre aussi celui des rois ; et l'honneur de tout ce que l'histoire admire en Louis XIV, doit être reporté à Marie Mancini. L'historien abonde dans ce sens ; il signale « l'esprit inculte » du Roi ; il le dépeint à vingt ans « ignorant, sachant danser, « s'habiller et briller dans les carrousels, sans avoir l'idée « d'autre chose. » Surtout il le blâme et le raille de ce qui fait vraiment sa grandeur, de son amour et de son respect pour sa mère.

En même temps il parle des mœurs du jeune prince : elles étaient, dit-il, déjà fragiles et corrompues. Il reprend les fagots de Saint-Simon et de la Princesse Palatine, qui se complaisaient aux récits de la légende galante et qui assurent que le Roi, dès dix-huit ans, avait été perverti par une vieille femme de chambre borgnesse. M. Renée ajoute, sans alléguer une seule preuve, une fille de jardinier. Le vrai jour de l'histoire renvoie tous ces fantômes dans l'ombre. Aucun contemporain n'a parlé de ces désordres. Madame de Motteville est un témoin sérieux, intelligent et avide de toutes les actions du Roi. Elle se tait de ces vilaines et basses galanteries prêtées gratuitement à la jeunesse de Louis XIV ; il est même impossible à un lecteur impartial qui étudie le commerce du fils et de la mère, tel que ce véridique et judicieux historien le montre, de ne pas croire à l'intégrité des mœurs du Roi jusqu'à son mariage. Madame de Motteville signale toutes les circonstances où il fut ému : la Reine la mit dans la confidence de ses efforts pour retenir ce

fils si cher au bord des abîmes où la nature et le péché portent la jeunesse. Nous avons dit un mot d'Olympe Mancini, il ne faut pas y revenir. Le Roi n'eut pas même à se combattre en cette circonstance. L'attrait qui le porta vers Mademoiselle Lamotte d'Agencourt fut plus vif, plus ardent, plus dangereux. Louis XIV eut besoin de se roidir contre lui-même ; l'appui de sa mère ne lui fut pas inutile. « Il sentit « une si violente passion que le ministre en fut inquiet, dit « Madame de Motteville ; il ne voulut pas montrer ses senti- « ments au Roi, mais il entra dans ceux de la Reine, à qui « cette inclination donna une extrême peur qu'elle ne le « portât à offenser Dieu... ; elle le gronda fort. Le Roi reçut « avec bonté et respect cette réprimande de la Reine ; mais il « lui dit tout bas qu'il la supplioit de ne lui pas montrer ce « chagrin devant tout le monde, parce qu'elle faisoit voir « par là qu'elle désapprouvoit ses actions... Cependant, cette « passion prenant chaque jour de grandes forces, devint en « peu de temps extrême. Le Roi un jour parla à Mademoi- « selle de la Motte comme un homme amoureux qui n'étoit « plus sage ; il lui offrit même, si elle vouloit l'aimer, qu'il « résisteroit à la Reine et au Cardinal... La Reine, qui étoit « très-chèrement aimée du Roi son fils, sut par lui-même « l'état de son âme, car la douceur et l'amour d'une si bonne « mère l'obligèrent à une telle confiance envers elle qu'il ne « put pas d'abord lui cacher ses sentiments... Cette princesse « ne manqua pas de lui faire voir le danger où il étoit « d'offenser Dieu : elle lui fit remarquer, à ce qu'elle me fit « l'honneur de me dire, combien en peu de temps il s'étoit « écarté des sentiers de l'honneur et de la vertu : et le Roi, « touché d'un véritable sentiment de chrétien, dit lui-même « à la Reine qu'il se sentoit tout à fait différent de ce qu'il avoit « accoutumé d'être et qu'il croyoit être obligé en conscience

« de s'éloigner des occasions du crime. Cette résolution ne se « forma pas en lui sans peine; il gémit, il soupira, mais enfin « il vainquit. Il se confessa et pria lui-même la Reine que ce « pût être dans son oratoire, afin que personne ne le sût. « Puis il alla faire un petit voyage à Vincennes, où il rem- « porta sur ses propres désirs une victoire plus grande et « plus louable que celle dont les plus vaillants se glorifient. « Je ne doute point, ajoute la bonne Motteville, que ce sacri- « fice n'attire sur le reste de sa vie la bénédiction divine, et « que dans les mêmes occasions où sa vertu peut être affai- « blie par la perte de l'innocence, il ne reçoive une force « intérieure dont la source se trouvera dans cette première « grâce. »

L'aventure ne s'arrêta pas là tout à fait; le Roi ne triompha pas du premier coup, mais enfin il triompha. Toute cette histoire est racontée par M. Renée sur le ton de persiflage singulièrement répugnant qu'il affecte vis-à-vis de tout sentiment de noblesse et de pureté. Dans cette lutte si simple et si digne d'Anne d'Autriche contre les passions du Roi, dans ce combat intérieur de l'adolescent qui ranime sa foi et demande le secours de Dieu pour combattre contre lui-même, l'historien voit d'une part une stupide soumission du Roi que Marie Mancini n'a pas encore éclairé, et de l'autre avec l'ignoble calcul de l'ambition du Cardinal qui redoute une influence étrangère, une obéissance plus ignoble encore de la mère qui se prête à tenir son fils courbé sous le joug du ministre.

La lutte avec Marie Mancini fut plus longue et plus vive : ce n'était pas là simplement une surprise, une émotion subite et passagère. Une fille artificieuse et hardie s'était appliquée à se glisser dans l'âme du Roi; elle en avait étudié et en connaissait les faiblesses; elle savait reprendre l'empire qu'on

lui disputait; il fallut recourir aux grands remèdes; la main de la Reine ne les épargna pas. Le Roi les souffrit sans que son affection pour sa mère fût altérée; il s'affligea, il se plaignit non pas d'elle, mais avec elle; elle fut son guide et son soutien; elle admirait sa raison et son courage, et ne faiblissait pas devant l'attendrissement qu'il lui montrait. Cette voix maternelle, cette voix chrétienne du devoir, de la règle, du triomphe sur soi-même, l'emporta et fut seule écoutée. L'audacieuse Mancini murmurait en vain: Vous êtes roi, vous m'aimez, et je pars! La raison du Roi et ses sentiments de religion lui montrèrent la vanité du faux bien qu'on lui arrachait, et, si douloureux que fût le sacrifice, il consentit à le faire et soumit sa passion et son attrait à la raison. Il pleura beaucoup, et ne regimba pas une seule fois contre le joug que la main maternelle lui montrait et sous lequel elle lui apprenait à courber la tête. Le roi est bon, répétait Anne d'Autriche à ses confidentes, il est bon, il est raisonnable! et tout en compatissant à sa douleur, elle admirait son courage et sa vertu. Quelle mère n'en ferait pas autant en pareille occurrence? Il était le maître cependant; il le savait, il le disait parfois; mais son respect pour sa mère et sa fidélité aux leçons de sa jeunesse l'engagèrent à obéir. On aura beau dire, ce n'est pas quand les digues ont été une fois rompues que les passions d'un jeune homme se soumettent de la sorte et supportent cette intervention maternelle, que Louis XIV aimait et recherchait avec tant de respect et une conscience si alarmée du péril où l'âge mettait son âme.

Ce triomphe du Roi sur lui-même donne aux fêtes du mariage de Louis XIV un air de fête, un éclat et une grâce extraordinaires. La règle gardée, le devoir accompli, le joug imposé par Dieu et accepté, ont aussi leur poésie et leur gloire.

L'entrain et la joie du Roi à ces cérémonies, les témoignages de reconnaissance et de respect qu'il prodigue à sa mère, la franchise et l'impatience de son ardeur, tout cela n'a rien d'un libertin et contribue à affirmer la conclusion qu'on doit tirer des récits de Madame de Motteville. La joie si pieuse de la Reine, son attendrissement, son épanouissement si grand, si contenu, si bien offert à Dieu, tout en elle, dans cette occasion, indique le soulagement et le triomphe d'une mère chrétienne, reconnaissante et fière d'avoir amené enfin la vertu de son fils à ce port béni du mariage? J'en appelle aux mères : y a-t-il une joie plus douce, plus vraie, plus digne de leur cœur? et on comprend cet air de bonheur, cette paix incomparable débordant du cœur d'Anne d'Autriche et se répandant sur sa belle et majestueuse physionomie durant les fêtes du mariage de Louis XIV.

A propos des nièces de Mazarin, notre historien a bien trouvé moyen de parler de l'oncle, et naturellement il a embrassé les interprétations les plus vilaines et les plus basses des rapports d'Anne d'Autriche et du Cardinal. A l'en croire, le commerce scandaleux de la Reine et de son ministre est évident. Les preuves sont à faire hausser les épaules. Nous ne les discuterons pas. Mais avant de quitter M. Renée, nous permettra-t-on de donner un échantillon de ses éruditions? Il comprend que le commerce honteux d'une dévote comme Anne d'Autriche avec un prêtre est difficile à expliquer. On a beau mêler la dévotion de la Reine de beaucoup de galanterie, quelque scrupule chiffonne encore l'historien; et il ne demanderait pas mieux que « de couper court au scandale ». Sur la foi de la Palatine qui avait vraiment bien de l'imagination, il propose de croire que le Cardinal et la Reine étaient mariés; à ce sujet il fait briller son érudition : « Un cardinal n'est pas nécessairement prêtre, dit-il; il y

« en a qui ne sont que diacres, ayant reçu les ordres « mineurs, mais non la consécration. Représentants de la « chrétienté tout entière, ecclésiastique et laïque, les car- « dinaux, par quelques-uns d'entre eux, correspondent à la « partie laïque de la chrétienté : ce sont les cardinaux non « prêtres, simples diacres. Un diacrepeut se marier, en ces- « sant, bien entendu, d'être diacre (le diaconat (1) n'étant pas « indélébile) ; en lui aucun caractère n'interdit le mariage, « mais il est d'usage que les cardinaux, même diacres, ne « se marient pas. Ainsi Raphaël ne voulut point se marier, « et il se contenta de la Fornarina, parce qu'il avait l'espoir « de devenir cardinal. »

Il n'est pas d'usage que les écrivains, et même les historiens, se taisent de ce qu'ils ignorent, et en eux aucun caractère, hélas ! n'interdit l'érudition. Mais M. Rénée se place ici sur un terrain tellement primitif, que nous n'entendons pas y raisonner. Toutefois il faut encore une autre citation pour compléter l'histoire du diacre laïque. Les belles révélations que nous venons de reproduire se trouvent à la page 53 du volume de M. Renée ; à la page 112, le diacre laïque, cardinal, marié et ayant cessé, bien entendu, d'être diacre, administre les derniers sacrements à la duchesse de Mercœur. C'est Cosnac, évêque de Valence, qui assista à cette mort, qui donne ce renseignement auquel on peut croire. Que devient le lecteur de M. Amédée Renée devant ces faits et ces théories ? Pour l'auteur, qui *se contente* de ces éruditions, il se sauve à force de simplicité et ne s'aperçoit même pas qu'il patauge. Il reste imperturbable. Des renseignements qu'il a reçus de Rome, après l'impression de son ouvage, lui apprennent bien que Mazarin était prêtre, et lui ouvrent les yeux sur la con-

(1) La parenthèse appartient à M. Renée.

clusion qu'il faut tirer de l'office accompli auprès de la duchesse de Mercœur. Néanmoins, l'énormité n'est pas telle au sentiment de l'historien qu'elle puisse l'obliger à se corriger et à recourir à *un carton;* il devine que le caractère de prêtre, dont était revêtu Mazarin, doit faire mettre au rang des fables son mariage avec Anne d'Autriche; il ne voit pas en quoi pèche sa note fabuleuse sur le diaconat.

X

DANIEL DE COSNAC.

Les *Mémoires* de Daniel de Cosnac sont d'une assez triste lecture. Leur principal mérite est un certain caractère de vérité. L'auteur, quoiqu'il mette dans son récit un peu de la forfanterie gasconne qu'il a montrée toute sa vie, ne cherche pas à s'attribuer un rôle héroïque ; il raconte ce qu'il a fait, ce qu'il a vu, ce qu'il a senti. Les lumières qu'apporte son récit n'éclairent pas d'un beau jour quelques parties du règne de Louis XIV.

Le public possédait déjà les mémoires d'un prélat du dix-septième siècle : ils sont un juste scandale. Retz s'y montre avec un cynisme révoltant. Tout le feu de son esprit, la grâce de son langage et les belles aventures dont il se targue ne peuvent faire oublier sa robe de prêtre. La croix pastorale et le manteau de cardinal font un singulier effet parmi les incartades dont se vante le héros de la Fronde. Heureusement on peut hésiter à le croire. On sait qu'à travers sa narration animée et charmante, il n'est pas aisé de suivre le fil des événements : les coquetteries de l'écrivain, son besoin de se faire un rôle et de s'attribuer des combinaisons profondes, lui font à chaque instant fausser ou tronquer la vérité. La vérité de sa physionomie n'est pas plus assurée que celle des événements.

Retz paraît avoir composé le roman de sa vie tout aussi bien que le roman de la Fronde : évidemment il se vante, ou plutôt il se calomnie en ramenant toutes ses actions à un plan de conduite concerté et arrêté d'avance. Peut-on le croire lorsqu'il assure que, durant la retraite qui précéda son sacre, il avait pris la résolution de faire le mal par *dessein :* « ce qui, ajoute-t-il, est infiniment plus coupable devant Dieu, et plus avantageux devant les hommes. » Il ne voulait pas avouer et reconnaître que sa jeunesse lui eût jamais fait du bruit, selon l'expression de Madame de Sévigné. Si l'on n'avait pas ses *Mémoires,* on le prendrait pour un esprit inconstant, ayant de grandes qualités, avec plus de pétulance que de jugement, et des alternatives de piété et d'ambition. Il n'a pas voulu avouer cette mobilité de son humeur : il a préféré rejeter toute honnêteté et prétendre qu'il avait résolu de remplir exactement tous les devoirs de sa profession, « afin d'être aussi « homme de bien pour le salut des autres qu'il pourroit être « méchant pour lui-même. » Cette combinaison n'est-elle pas ingénieuse, trop ingénieuse même, et Retz aurait-il eu le front de soutenir devant le public une pareille chimère?

Ses *Mémoires* sont simplement une confidence. Comme Fléchier sur les Grands Jours, Retz a fait sur la Fronde une narration destinée à occuper les loisirs d'une dame, et il s'applique surtout à piquer et à charmer la curiosité. Ce n'est pas un historien écrivant sous le contrôle et à l'intention de la postérité. C'est un homme d'esprit et d'imagination qui veut amuser. Cela diminue-t-il beaucoup l'odieux des actions qu'il s'attribue, et malgré toutes les broderies qu'il ajoute ne reste-t-il pas assez de fond pour scandaliser ? Ce qu'il faut remarquer, ce qui est un trait de caractère et une marque du siècle, c'est que si le cardinal de Retz se complaît dans des récits honteux ornés ou inventés, s'il y

apporte un esprit paisible et libre, sans souci, sans remords et sans regret même ; il ne nie pas, du moins, que sa vie ne fût mauvaise, et il ne conteste rien de la règle dont il s'est affranchi. Du reste, tout en violant les lois de son état et en étant loin de dissimuler les libertés qu'il a prises, il gardait néanmoins quelque contenance ecclésiastique. Il prêchait avec zèle, il s'occupait de bonnes œuvres, il remplissait effectivement les devoirs extérieurs de sa charge. Comme il veut montrer à toutes ses actions un *dessous de cartes politique*, il assure que rien ne prévaut contre l'homme qui conserve du crédit dans son corps, et que cette maxime était la règle de sa conduite vis-à-vis du clergé. Par ce soin ou par des qualités meilleures dont il ne parle pas et dont il rougissait sans doute en écrivant, il avait gagné la bienveillance de son diocèse : il y était soutenu par la cabale des Jansénistes, et leur rigorisme ne s'alarmait pas de la légèreté de ses mœurs.

Rien ne nous révèle si les *Mémoires* de Daniel de Cosnac ont été écrits pour perpétuer les souvenirs de l'histoire ou pour satisfaire à quelque confidence particulière. Ils n'accusent pas du moins les désordres du cardinal de Retz. Choisy insinue que Cosnac s'était jeté du côté des affaires parce qu'il était trop mal fait pour prétendre aux intrigues d'amour. Cette remarque ne peut rien diminuer au mérite de notre héros. Les jambes cagneuses et la myopie extrême de Retz, sa malpropreté et sa maladresse invincibles n'en firent jamais un Adonis. Daniel n'était pas né au milieu des faveurs de la cour. Cadet de Gascogne, bien que d'une noblesse ancienne, il devait tout à la fois se proposer de jouer un rôle dans le monde et d'y faire fortune. Il n'oublia jamais ce double but et le sut atteindre. Ses *Mémoires* nous apprennent comment, au dix-septième siècle, un prélat pouvait se produire et se soutenir. Décidé pour la carrière ecclésiastique moins par vocation re-

ligieuse qu'à cause de l'exiguïté de son bien et *pour éviter le malheur de faire, comme son père, un séjour éternel en Limosin,* il entra dans la maison du prince de Conti, par le conseil du duc de Bouillon et l'appui du duc de La Rochefoucauld. Simple bachelier de Sorbonne, tout jeune, et ne faisant que sortir du collége de Navarre, où il avait étudié, Daniel n'avait aucune fonction et pas plus de crédit ; aussi, à plusieurs reprises, eut-il la tentation de quitter la maison du Prince. Le *malheur du Limosin*, qui se présentait alors à son imagination dans toute son horreur, l'engagea à prendre patience et à dévorer ses ennuis. Il aimait la cour et se sentait appelé à y faire figure. Rien cependant ne pouvait lui faire prévoir ses futurs succès, sinon le sentiment intime de sa valeur et surtout de son orgueil. Il se voyait au-dessous de deux ou trois abbés qui ne lui paraissaient pas avoir plus de naissance ni de mérite que lui, et il avait pour compagnons sept ou huit autres absolument sans mérite ni naissance. Le prince de Conti était alors le seul prince de la maison de France entré dans l'Église : et il ne faut pas s'étonner du grand nombre d'ecclésiastiques appartenant à sa maison. Lorsque, au temps des troubles, le prince quitta Paris (1652) pour aller conduire la guerre de Guyenne, Cosnac fut tout près d'abandonner son service ; il s'y trouva réengagé par la duchesse de Longueville. Il obtint alors quelques privautés, fut chargé d'une mission auprès du prince de Condé, et crut s'apercevoir en certaines circonstances que son esprit ne déplaisait pas à son maître. Il commença d'espérer par lui quelque grâce.

Les deux favoris du prince, qui gouvernaient alors sa maison, Barbezières-Chémerault et Sarrazin, étaient d'allures fort peu édifiantes et faisaient facilement entrer leur maître dans leurs plaisirs. Daniel de Cosnac assure que, pour lui, son humeur autant que sa profession l'éloignait de cette voie ;

la prudence aussi l'engageait à ne pas donner d'ombrage aux deux favoris. Il avait déjà ses entrées un peu plus libres et il était un peu plus considéré que les autres domestiques lorsque le prince de Conti tomba malade ; les deux favoris, plus assidus à leurs plaisirs qu'à leur fortune, s'éloignèrent volontiers de sa chambre. Daniel de Cosnac était trop maître de lui pour commettre une pareille faute, et le prince ne manqua pas de remarquer la différence de sa conduite. Il prit le jeune de Cosnac pour confident du déplaisir que lui causait l'ingratitude de ses amis. Daniel naviguait modestement au commencement de cette faveur, et il redoutait singulièrement de« désobliger deux « hommes, qui, au premier jour, pouvoient, dit-il, se re- « mettre mieux que jamais dans l'esprit du Prince. » Aussi, sans vouloir l'atténuer, il se gardait de faire ressortir la mauvaise conduite de ses rivaux. Le Prince était léger, impressionnable, ardent et emporté à la satisfaction de ses désirs ; au fond son âme était tournée à la dévotion. La maladie lui fit faire de sérieuses réflexions, et il forma le projet de se conduire désormais conformément à sa profession, car, tout en prenant part à la guerre des Princes, il n'avait pas abandonné l'Église. Il passa les premiers jours de sa convalescence dans la prière, l'étude des Conciles et la lecture de l'Histoire ecclésiastique. Daniel, qui avait consacré beaucoup de temps à ces études et y était assez habile, c'est lui qui le dit, devint le confident de ces nouveaux plaisirs ; sa faveur et sa familiarité augmentèrent. S'il avait eu le moindre esprit de zèle et de piété, il eût pu profiter de cette bonne impression et travailler à retirer tout à fait son Prince du désordre ; mais plus amoureux de sa fortune que du salut des âmes, il s'appliquait surtout à ménager son crédit et ses rivaux, ne se croyant pas encore en position de ruiner ces derniers tout à fait. Ceux-ci, après avoir considéré le zèle du Prince comme une fantaisie

passagère, se virent bientôt contraints, pour retrouver leur ancienne influence, de prendre un masque de dévotion ; mais ils s'appliquèrent et ils ne tardèrent pas à entraîner leur maître hors de la bonne voie. Toutefois, comme Daniel de Cosnac s'était bien conduit à leur égard dans le court moment de sa faveur, ils ne travaillèrent pas à le détruire. Il conserva même sans leur porter ombrage quelques privautés avec le Prince, et il essaya bientôt de son crédit contre Madame de Longueville elle-même; malgré elle, en *effet*, il obtint la charge de maître de la chambre du prince de Conti.

Dans ce temps, où les représentants de l'autorité étaient entourés d'un profond respect, chacun était jaloux de leur rendre les moindres services. La personne la plus qualifiée de l'assistance, qui se trouvait à leur lever, avait droit de prétendre à leur donner la chemise. On sait l'aventure de Madame de Sévigné auprès du lit de MADEMOISELLE : on apporta la chemise, la Duchesse de Gesvres, arrivée après Madame de Sévigné et assise au-dessous d'elle, se leva pour ravir à la Marquise un petit honneur qui semblait lui venir tout naturellement; ne pouvant disputer au titre de duchesse et ne voulant pas rester en demeure, la Marquise suscita d'un signe la Duchesse d'Arpajon, qui prit rapidement la chemise et la présenta à la Princesse, laissant Madame de Gesvres, dégantée et toute déconcertée, debout sur l'estrade et couverte de la confusion qu'elle avait voulu imposer à une autre. Ces petits événements avaient lieu souvent autour du lit des princes, et ils n'ont pas toujours rencontré un peintre aussi excellent que Madame de Sévigné.

De parcils services, d'ailleurs, n'étaient pas laissés toujours à ceux que les circonstances amenaient au lever des princes et du Roi. Il y avait des gentilshommes dont la charge était de rendre ces offices, et dont la surveillance s'étendait sur tout

ce qui se passait dans l'intérieur de la chambre : ils rendaient même des arrêts sur le règlement des difficultés qui pouvaient survenir, et fulminaient leurs sentences de dessus l'estrade du lit, qui était comme le tribunal de leur justice. Les *Mémoires de Dubois* (1) contiennent une sentence rendue ainsi par les gentilshommes de la chambre, à l'occasion d'un différend survenu entre les valets de chambre du Roi.

Ces charges de gentilshommes de la chambre des princes et du Roi n'étaient pas seulement recherchées à cause de l'honneur qu'elles apportaient : elles donnaient ouverture pour demander et obtenir beaucoup de grâces; c'était surtout ce que désirait Daniel de Cosnac. Dans la familiarité de commerce qu'entraînait sa charge, il sut augmenter et affermir son crédit. Bientôt il attaqua les deux favoris qu'il avait cru devoir longtemps ménager : on peut apprendre dans ses *Mémoires* la manière d'abîmer un rival qui se noie. Il est intéressant de voir notre héros guetter et saisir l'occasion, se jouer de Sarrazin, qui avait l'esprit le plus aimable du monde, le mettre hors de combat et le rendre incapable de devenir dangereux, éloigner ensuite Chémerault et lui avancer même cent pistoles pour le décider à quitter promptement une cour où l'on pouvait toujours craindre de le voir reprendre son influence. Plus tard, Cosnac en ruinera bien d'autres : il les ruinera d'autant plus complétement qu'il ne paraîtra pas y songer. Il ne reculera devant rien, et cherchera même à glisser dans le cœur du prince de Conti les poisons de la jalousie pour perdre un rival qui commençait à poindre; il détruira impitoyablement tous ceux qui sembleront pouvoir lui porter ombrage; il est de l'essence de l'ambitieux de ne pas accepter de partage; Cosnac savait, par sa propre expérience, que toute faveur naissante peut devenir dangereuse.

(1) Voir plus loin la Notice sur Dubois de Lestourmières.

Personnage principal désormais de la maison de Conti, l'abbé de Cosnac put disposer à son gré de son maître. Si on s'en rapporte à ce qu'il raconte, il ne rechercha jamais que l'intérêt de la gloire et de l'honneur du prince. La gloire et l'honneur aux yeux de Daniel de Cosnac, comme à ceux de Paul de Gondy, consistaient à être redouté des ministres, à avoir part aux affaires et une influence assez grande pour compter avec le pouvoir. Quant aux intérêts publics, aux devoirs et aux obligations que la loi de Dieu peut imposer aux grands, il n'y songeait pas. Les hommes sont partout les mêmes : à la cour des Rois comme dans les Chambres démocratiques, chacun veut faire figure, et l'histoire se répète. Seulement, on aime des prélats moins humains que le cardinal de Retz ou le futur archevêque d'Aix. Celui-ci n'était encore rien moins que prélat. Il avait dépensé tout son petit patrimoine et n'avait encore rien tiré d'effectif du prince de Conti. L'art de l'ambitieux n'est pas seulement de saisir une chance heureuse et de la pousser vivement : le grand art est d'attendre avec patience et de sacrifier à des espérances parfois assez lointaines des réalités plus ou moins précieuses. Cosnac savait s'y résoudre, et, bien qu'il fût peu accommodé des biens de la fortune, les sacrifices d'argent ne lui coûtaient pas pour asseoir et assurer sa faveur.

Il prenait chaque jour plus d'importance, et, la guerre de Guyenne continuant, il engagea le prince de Conti à quitter le parti et à s'accommoder avec la cour. Il conduisit les négociations au milieu des menées diverses, et eut la principale part à la paix signée au mois de juillet 1653. Daniel de Cosnac avait alors vingt-deux ans : un pareil événement était fait pour attirer sur lui l'attention. Toutefois il ne quitta pas le prince de Conti, et le suivit dans sa retraite en Languedoc. Il avait obtenu quelque bénéfice, et à mesure

que sa faveur s'était affermie, il avait pris une plus grande liberté d'allures : il imposait désormais sa volonté et ses caprices, boudait souvent, et souvent gourmandait le Prince avec une grande dureté de paroles. Armand de Bourbon, bienveillant et pacifique, travaillait à satisfaire et à apaiser les fantaisies de son favori. Celui-ci, au milieu de ses emportements, veillait toujours à écarter ceux qui auraient pu nuire à son crédit; il avait ainsi quelquefois encore des démêlés avec les subalternes. Tout en réglant les affaires et les intérêts de la maison de Conti, il n'en négligeait pas les plaisirs. Il appela Molière et sa troupe, les soutint contre des rivaux qu'on voulait introduire dans la maison, les fit jouer en présence du prince, et leur obtint enfin une pension et le titre de comédiens de Son Altesse. Molière ne fut pas reconnaissant, si, comme on l'assure, il fit dans sa comédie de Pourceaugnac allusion au nom et à certaines mésaventures de Daniel de Cosnac.

Il y avait déjà longtemps que le prince de Conti avait oublié les bonnes inspirations de piété qui avaient si puissamment aidé à la fortune naissante de notre historien. A Bordeaux, quoique le prince n'eût pas quitté l'Église, il s'était singulièrement compromis avec une Madame de Calvimont, qui le suivit en Languedoc. Là, au milieu des comédiens, des beaux esprits et des complaisants, il se livra, malgré les représentations de Daniel de Cosnac, à toutes les folies d'un jeune homme. Pendant ce beau ménage, il poursuivait un projet qui avait pris naissance dans son esprit d'une façon assez bizarre. En quittant Bordeaux, le Prince avait visité l'armée du Roi et avait été émerveillé de la bonne tenue et de la discipline des troupes. Il n'avait encore jamais commandé que les bandes indisciplinées, irrégulières et mal équipées de la Fronde, il se trouva piqué du désir de diriger une belle et véritable

armée. Toute fantaisie était violente chez le prince de Conti; pour satisfaire celle-ci, il ne trouva rien de mieux, à l'instigation de quelques-uns de ses confidents, que de quitter l'Eglise et d'épouser une nièce de Mazarin, alors tout-puissant en France. Daniel de Cosnac assure qu'il s'opposa vivement et violemment à ce projet, et qu'il aurait pu, sans la grande bonté et l'affection de son maître, briser sa fortune en cette occasion. Il trouvait contre l'honneur d'un prince de Bourbon-Condé d'épouser la nièce du persécuteur de sa maison, une fille inconnue, la nièce d'un étranger qui pouvait être encore chassé honteusement de France. Il trouvait surtout que c'était une folie de quitter cent mille écus de rente en bénéfices, et que la Cour ne pouvait donner une compensation suffisante à un pareil sacrifice. Quand on lui montra les articles du mariage, où le Cardinal donnait deux cent mille écus à sa nièce, Daniel jeta le papier à terre et s'écria impétueusement qu'on allait marier son maître *au denier deux!* Il ne s'apaisa que devant la charge de connétable qu'on fit espérer au prince de Conti, et aussi devant la promesse d'un évêché que le prince s'engagea de stipuler en faveur de son ami et de son confident. Il faut reconnaître que l'opposition devenait plus ou moins vive selon que les espérances de l'évêché prenaient plus ou moins de consistance. Le mariage s'arrangea; le prince n'était pas connétable et Daniel de Cosnac n'était pas évêque; Mazarin avait promis le premier évêché vacant. Mais les promesses de Mazarin n'étaient pas toujours bien vaillantes. Notre historien avait vingt-trois ans, fort peu d'engagements encore dans la profession ecclésiastique, comme il dit lui-même, et il possédait seulement quelques-uns de ces bénéfices qu'on appelait à simple tonsure. Il éprouva un premier déboire à l'occasion de l'évêché de Fréjus: cela n'était pas pour lui

donner plus de confiance qu'on n'en avait généralement dans la parole du ministre. Le mariage du prince avait forcé l'abbé de Cosnac à quitter la charge de premier gentilhomme de sa chambre, et il pouvait craindre de voir compromis le crédit que la privauté de ces fonctions lui avait permis d'entretenir jusqu'alors. Malgré le souci qu'il pouvait avoir de son avenir, il n'abandonna pas ses espérances, et donna même encore en ce temps une marque de ce désintéressement calculé qui est un signe de la force d'esprit des ambitieux. Le prince de Conti avant son mariage avait fait entendre qu'il se démettrait de tous ses bénéfices en faveur du cardinal Mazarin. Il voulait bien renoncer à ses visions de connétable, il lui en coûtait de ne pas tenir parole à Daniel de Cosnac ; il proposa à ce dernier de résigner en sa faveur l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. Daniel refusa. Il craignait de blesser le Cardinal, qui, l'estimant dès lors payé de ses services, eût renoncé à lui donner un évêché : il tenait à être évêque. Toutefois, il eut de la peine à faire un aussi grand sacrifice, et il avoue que si le prince l'eût pressé, sa résistance eût été facilement vaincue.

A la Cour, Mazarin fit le plus grand accueil à l'abbé de Cosnac, l'accabla de compliments, de caresses et de promesses : « Je sais, lui dit-il, les services que vous avez rendus « à l'État ; vous avez fait la paix de Bordeaux ; Sa Majesté « veut faire votre fortune, et vous avez en ma personne un « ami qui sera votre solliciteur. » Le Roi, de son côté, fit bon visage et promit le premier évêché vacant. C'était sur le prince de Conti que Daniel comptait pour rendre effectives toutes ces promesses. Quoique sans charge désormais à l'hôtel de Conti, il y restait toujours familier et avait su gagner les bonnes grâces de la princesse. Il était avec elle au sacre du roi à Reims lorsqu'il apprit la mort de l'évêque de Valence ; il se rendit aussitôt chez la princesse (le prince était en Cata-

gne), la fit éveiller ; il était six heures du matin ; lui annonça la vacance et l'engagea à passer chez le Cardinal ; il s'agissait, disait-il, de sauver l'honneur du prince de Conti et celui de sa maison en faisant respecter la parole qu'on lui avait donnée.

— Monsieur votre oncle, ajoutait-il, ne vous refusera pas, s'il voit que vous savez vous faire éveiller, vous lever et ne pas hésiter à servir noblement vos créatures.

La princesse aimable céda à cette furie, et revint de chez le Cardinal annoncer à ce solliciteur exigeant qu'il serait évêque ; toutefois elle ne répondait pas que ce fût de Valence. L'abbé de Cosnac se trouva perplexe.

A quelques jours de là, le Cardinal lui annonce que le Roi lui donne l'évêché de Saint-Flour.

— C'est Valence qui vaque, ce n'est pas Saint-Flour, répond fièrement l'abbé ; Votre Éminence a promis à M. le prince de Conti le premier évêché vacant.

Le Cardinal s'emporta vainement ; l'abbé s'entêta. Comme le Cardinal assurait que Saint-Flour valait plus de vingt mille livres, et que l'évêque le voulait quitter seulement à cause de l'air, qui lui était contraire, l'abbé répondit qu'il était de même complexion que M. de Saint-Flour et qu'il ne saurait non plus vivre en ce lieu : il s'emporta même à son tour, demandant Valence ou menaçant de se retirer auprès du prince de Conti et d'éveiller son ressentiment sur l'affront qu'on lui faisait en manquant aux paroles données. Mazarin était bon homme après tout et n'aimait point les grosses affaires ; il faiblit et promit de parler au Roi : c'était promettre Valence. Pour ne pas paraître récompenser les services de la paix de Bordeaux, on convint que l'abbé de Cosnac prêcherait devant la Reine; il prêcha le jour de Saint-Jean à la Cour. Comme il descendait de chaire, le Cardinal lui fit compliment de son éloquence, ajoutant que le Roi voulait le faire maréchal de

France sur la brèche, et il lui remit le brevet de l'évêché de Valence.

On assure qu'aussitôt muni de cette pièce tant désirée, Cosnac alla trouver l'Archevêque de Paris : « Le Roi vient de me « faire évêque, lui dit-il, il s'agit de me faire prêtre ? — Quand « il vous plaira, répondit M. de Paris. — Ce n'est pas tout, « répliqua M. de Valence, je vous supplie de me faire diacre. « — Volontiers, dit M. de Paris. — Vous n'en serez pas quitte « pour ces deux grâces, Monseigneur, interrompit M. de Va- « lence : outre la prêtrise et le diaconat, je vous demande en- « core le sous-diaconat. — Au nom de Dieu ! reprit brus- « quement M. de Paris, dépêchez-vous de m'assurer que « vous êtes tonsuré, de peur que vous ne remontiez la disette « des sacrements jusqu'à la nécessité du baptême ! » C'est l'abbé de Choisy qui fait ce conte. Il est plus malicieux que véridique. On l'a répété un siècle plus tard à propos du cardinal Dubois. Il y a lieu de douter de l'authenticité de l'une et de l'autre version. L'Archevêque de Paris, en 1654, était le cardinal de Retz, alors en exil ; le nouvel évêque et comte de Valence et de Die n'était pas jaloux d'entretenir des relations avec lui.

En rapportant ces faits et ces bruits, il est peut-être bon de remarquer qu'il y a eu au dix-septième siècle tout un ordre de personnages que les divers documents historiques montrent sous deux aspects tout opposés. Les *Mémoires* émanés de la Cour parlent souvent des hommes d'Église. Les aventures où ils les placent donnent volontiers l'idée d'un clergé scandaleux, amoureux des honneurs et disposé à leur sacrifier sa mission. Si l'on consulte ensuite lès Vies des Saints ou celles des personnages, si nombreux à cette époque, illustrés par leur dévouement aux pauvres et leur zèle pour la gloire de Dieu, on trouve des portraits tout différents. On

rencontre des évêques appliqués à la bonne administration de leurs diocèses, soucieux d'y faire fleurir la discipline, favorisant les œuvres pieuses et les fondations charitables, empressés enfin pour tout ce qui peut procurer le salut des âmes. Quelquefois un même personnage revêt les deux caractères. Pour citer les plus renommés, le cardinal Richelieu apparaît d'un côté comme une espèce de tyran sanguinaire, ambitieux, violent, jaloux et uniquement appliqué à faire réussir des combinaisons politiques. Dans un autre ordre de documents, c'est un ministre appliqué à faire fleurir la religion en France et à la propager dans les pays infidèles; trouvant que le nombre des couvents et des institutions charitables est l'indice le plus sûr de la prospérité et le plus grand soulagement à la misère des peuples, rempli de la crainte du compte terrible qu'il aura à rendre à Dieu au sujet de l'autorité remise entre ses mains, et reconnaissant que de tous ses devoirs le principal est de pourvoir dignement au gouvernement des églises. A côté du grand ministre le Père Joseph, qui, si l'on en croit les chroniqueurs de la Cour, serait une manière d'ignoble personnage de police, abominable pourvoyeur des prisons et du bourreau, est fondateur d'une congrégation de pieuses filles vouées au soulagement du prochain; et il s'intéresse tout particulièrement au succès des missions d'Orient, où il aurait voulu aller travailler et mourir.

Il n'est pas toujours possible de démêler la vérité aussi facilement qu'en ces deux circonstances; et les historiens de la Cour ne sont pas toujours des calomniateurs. Si le cardinal de Retz ne s'était pas expliqué lui-même, on pourrait hésiter à son sujet : la considération du héros de la Fronde pour saint Vincent de Paul, ses associations de charité avec Madame de Meignelay, son zèle extérieur à prêcher et à s'occuper des intérêts religieux de son diocèse, sont pour faire illusion; et le

profil esquissé par Bossuet ne révélait non plus rien des ignominies de l'homme aux *tristes et intrépides regards*. Beaucoup de prélats de cette époque, sans partager ses scandales, lui ressemblaient au moins en ce point, que, remplissant les devoirs de leur charge, ils poursuivaient le succès de leur crédit plutôt que l'accomplissement d'une mission divine. Daniel de Cosnac paraît être quelque peu de ceux-là, et il révèle dans ses *Mémoires* tout le secret de sa conduite. On voit comment il était parvenu à l'épiscopat; il sut y prendre et y tenir une assez grande place. Saint-Simon disait de lui qu'il pouvait passer pour illustre, et qu'il était un maître consommé en intrigues; il le dépeint « l'homme le plus hardi, le plus entreprenant, « le plus plein d'esprit et de ressources, d'une vivacité prodi- « gieuse, avec cela très-sensé, très-plaisant et d'excellente « compagnie. »

A mesure qu'il avait pris plus de vol, il avait étendu à toutes ses relations cette liberté de parole qu'il avait dans la maison du prince de Conti, étant simple gentilhomme de la chambre. Il était haut, hardi, libre, et se faisait craindre même des ministres.

En conquérant son évêché, il ne songea pas d'abord à quitter la maison de son protecteur; il y exerça, après la mort de Sarrazin, la charge de trésorier et d'intendant, mettant de l'ordre dans les revenus et les dépenses, et s'acquittant ainsi d'offices assez peu conformes au caractère épiscopal. Toutefois, son crédit à l'hôtel Conti baissa à mesure que sa familiarité augmenta auprès de Mazarin, qui disait compter sur lui comme sur le meilleur de ses amis. Il était du jeu de la Reine, et y perdait quelque peu de son argent; mais il faisait agréablement sa cour, et on sait qu'il ne craignait pas les sacrifices pécuniaires quand il s'agissait de pousser sa faveur. Il n'avait plus besoin de tant ménager son maître; toutefois, à

l'en croire, il ne manqua à rien de ce qu'il lui devait. Mais l'évêque de Valence était déjà un trop grand personnage pour prendre garde aux intrigues ourdies contre lui, à l'hôtel de Conti, par Esprit, Gourville, Langlade et Guilleragues; il rompit avec le prince assez insolemment et résolut même de se rendre dans son diocèse. Il y avait près de trois ans qu'il était évêque, et il n'avait pas encore résidé : c'était conscience d'aller à Valence prendre connaissance, comme il dit, du spirituel et du temporel et d'y mettre un peu plus d'ordre qu'il n'y en avait. Mazarin l'engageait à rester à la Cour et à traiter de la charge de premier aumônier de Monsieur. Cosnac ne repoussa pas cette ouverture, mais se rendit d'abord en Dauphiné et fit consciencieusement et complétement la visite des paroisses de ses deux diocèses de Valence et de Die. Tout occupé de ces intérêts spirituels, il reçut avis du cardinal Mazarin de contribuer en tout ce qui pourrait dépendre de ses soins et de son crédit, à l'exécution des ordres de Sa Majesté relativement au châtiment des séditieux de Nîmes. L'évêque n'hésita point ; pour prouver son zèle, il ne trouva rien de plus simple que de lever des troupes qu'il voulait commander lui-même. On n'eut pas besoin de sa belliqueuse intervention ; la sédition de Nîmes s'apaisa par accommodement. Si Daniel avait montré ses talents militaires, cela n'eût pas beaucoup servi son crédit auprès de Louis XIV : mais cette fantaisie guerrière ne pouvait qu'accroître le goût décidé que Mazarin, qui avait lui-même conduit des armées, disait avoir pour l'évêque de Valence.

Ce goût et tout le dévouement du pauvre évêque n'empêchaient pas le ministre de lui jouer quelques-uns de ces tours qu'en homme d'esprit et qui méprisait souverainement l'espèce humaine, il se plaisait à faire aux courtisans les plus obséquieux. Il lui disait un jour : « M. de Valence, je me trouve

embarrassé d'une infinité de personnes, à qui j'ai promis des bénéfices, et il y en a peu de vacants, donnez-moi un des vôtres... Il n'y a personne en France qui ne se tînt heureux que j'en usasse avec lui comme j'en use avec vous. » En racontant cette anecdote, l'évêque ajoute : « J'aimois effectivement la personne de Son Éminence, il m'avoit soutenu dans mes malheurs au delà même de son caractère. Je lui répondis avec joie : — «Je n'ai rien qui ne soit à Votre Éminence. J'ai encore un autre petit bénéfice, et même si mon évêché l'accommode, elle en peut disposer. » Le cardinal l'embrassant : — « Vous êtes trop généreux, il suffit d'un ; mais assurez-vous que vous aurez sujet de vous louer du cardinal Mazarin. » A quelques jours de là l'évêque entre chez la Reine : « Monsieur de Valence, lui dit cette princesse, vous en avez trop bien usé, mais vous devez bien croire que vos *deux* bénéfices vous seront rendus avec usure. » En effet, le cardinal envoya réclamer de Daniel de Cosnac la résignation des deux bénéfices. Il fallut s'exécuter : « Ils valaient 7,000 livres de rente, dit l'évêque avec un gros soupir, en fort belles terres, villes, bourgs et droits seigneuriaux. » Quant à la reconnaissance du cardinal, on n'en pouvait douter : Mazarin même prit soin quelquefois de la rappeler. L'évêque ne l'oubliait pas, mais à la mort du ministre il en attendait encore les résultats. Après les prières des agonisants, Mazarin appela l'évêque de Valence auprès de son lit, lui dit quelques mots : Daniel se croyait au bout de sa longue attente ; il espérait bien que le ministre allait lui donner quelque chose en retour des deux bénéfices, mais un dernier et fâcheux contre-temps vint à la traverse. M. Colbert entra avec les autres domestiques et vint se jeter au pied du lit, comme il se fait toujours quand un maître meurt. La foule, le bruit et l'état du malade l'empêchèrent de songer davantage à l'évêque de Valence et à ses deux bénéfices.

16

Cependant Daniel de Cosnac restait à la Cour ; il y avait acquis la charge de premier aumônier de MONSIEUR. Il aurait voulu donner à son maître plus de relief qu'il n'en avait ; et si l'on en croit les *Mémoires*, c'est à l'évêque de Valence qu'il faut rapporter la belle conduite du frère de Louis XIV durant la campagne de 1667. Le premier aumônier avait promptement pris auprès de MONSIEUR la liberté de parole qu'il avait naguère avec le prince de Conti. Il lui arriva plus d'une fois de piquer son maître plutôt que de condescendre à ses caprices. Dans les intrigues qui agitèrent la maison de MONSIEUR au sujet du chevalier de Lorraine, Daniel de Cosnac prit hautement le parti de MADAME. C'était bien le côté de l'honnêteté ; c'était aussi celui de la faveur, de la faveur royale qui, aux yeux de Daniel de Cosnac, était désormais la seule à ménager. MADAME en effet était dans toute l'apogée de sa puissance ; elle était le centre de la Cour, elle en était la joie et comme la véritable souveraine. Tandis que Marie-Thérèse restait enfermée dans le palais auprès d'Anne d'Autriche, déjà dévorée du mal dont elle devait mourir, MADAME entraînait le Roi, en dépit des deux Reines, à toutes sortes de fêtes splendides à Fontainebleau et à Versailles, à des promenades de nuit dans les bois et autour des étangs à la clarté de mille torches, aux comédies et aux ballets. Le Roi et la Princesse se trouvaient l'un à l'autre cet agrément qui précède les grandes passions, dit Madame de Lafayette. Cependant ce n'était pas à la Princesse que s'adressaient le cœur et les hommages du Roi. Elle autorisait par sa présence des fêtes données à une autre, elle était dans la confidence entière, et elle se prêtait à couvrir des désordres encore contenus par la présence d'Anne d'Autriche. Si dans la maison de MONSIEUR le parti de MADAME était celui de l'honneur, à la Cour de France il était celui du plaisir, de l'orgueil, de la dissipation et des sens, le parti dont étaient les

poëtes, pour lequel Molière faisait ses ballets et La Fontaine ses contes, où Mademoiselle de Lavallière était entraînée et n'osait se montrer, où Madame de Montespan allait éclater et régner. Le parti de l'honneur, du devoir et de la vertu, était représenté par la Reine-mère, consolant et soutenant Marie-Thérèse et épuisant ses dernières forces à retenir le Roi.

Le crédit de Daniel de Cosnac auprès de MADAME était établi sur des services véritables et de nature à ne pas être oubliés. L'évêque de Valence avait fait pour la princesse des choses tout à fait singulières et déployé en sa faveur cette activité et cette présence d'esprit dont Saint-Simon a parlé. On connaît l'aventure du libelle de Hollande, la brusque disparition de Cosnac après que MADAME lui eut confié son chagrin, et le grand dépit de cette princesse à cause de cette absence dans un moment où elle avait tant besoin de conseils et ne pouvait se fier à personne. Au bout de quinze jours, elle voit l'évêque de Valence entrer dans son cabinet et lui demande ce qu'il a fait et d'où il vient. — De Hollande, répond-il tranquillement, et tirant de ses poches et de dessous sa soutane plus de trois cents exemplaires du libelle : Tenez, Madame, brûlez-les vous-même, il n'en sera plus parlé. Il était allé en Hollande, avait acquis les exemplaires imprimés, fait briser les formes et donné une gratification au libraire pour anéantir toute trace de cette diatribe. On peut douter que le procédé de Cosnac ait réellement servi à quelque chose; mais si le service n'était pas absolument efficace, ce qu'il témoignait de romanesque et de dévoué n'était pas pour déplaire à Henriette d'Angleterre. Cette princesse, avec tous ses charmes et ses grandes qualités, avait passablement de romans dans la tête ; elle aimait à les faire entrer dans sa vie, à les jouer, pour ainsi dire, et se complaisait dans ce tourbillon enchanté et enivrant que le Roi avait formé autour d'elle. Malgré les séductions de

ses grâces et l'étendue de sa puissance, les réalités mettaient toujours quelque obstacle à ses effervescences d'imagination; aussi se complaisait-elle à faire raconter par une de ses confidentes, les jeux de son esprit, comme s'ils eussent été un récit de sa vie. C'est ce roman sur la princesse d'Angleterre que Madame de Lafayette a écrit par l'ordre exprès de la duchesse d'Orléans, et que l'histoire est venue clore d'une façon épouvantable par la mort mystérieuse et terrible de la charmante héroïne.

Sûr de la princesse et de la sorte appuyé auprès du Roi, Cosnac ne se faisait pas faute de gourmander et de railler son maître. Il prit de telles libertés à son égard qu'il dut sortir de la maison du prince. MONSIEUR en l'éloignant voulut aussi lui faire quitter Paris et la cour. Cosnac résista, mais le Roi lui fit conseiller de donner cette satisfaction. De Valence, Cosnac entretenait toujours d'actives relations avec MADAME; étant venu incognito à Paris pour les intérêts de la princesse, il fut arrêté par les ordres de Louvois, qui avait quelques motifs de lui en vouloir. On le trouva dans une maison obscure de la rue Aubry-le-Boucher, où il était fort malade; on prétexta de le prendre pour un faux monnayeur et on le conduisit à la Bastille. L'abbé de Choisy a rapporté toute cette histoire et raconté comment, grâce à l'intervention d'un apothicaire et d'un remède, Cosnac se débarrassa de papiers qui pouvaient compromettre MADAME.

Cette aventure, qui eut beaucoup de retentissement, donna lieu à mille plaisanteries, elle n'était pas de nature à raccommoder à la cour les affaires de notre héros. Il fut quelque temps exilé à l'Ile-en-Jourdain. La mort de MADAME sembla devoir le plonger dans un oubli perpétuel; l'assemblée du clergé de 1682 lui rendit du lustre et le fit reparaître à la cour avec plus de crédit et d'assurance que jamais.

Au milieu de ses aventures il ne faut pas en effet oublier que notre héros était évêque. On aimerait Cosnac sans cela; il a de l'esprit, il est plaisant et ne manque pas d'honneur, de cette sorte d'honneur qui consiste à ne pas supporter les impertinences du prochain. Il poursuit le but de son avancement personnel avec une franchise et une verve gasconnes qui sont loin d'être délicates. A l'en croire toutefois, à l'hôtel de Conti comme au Palais-Royal, il n'a jamais sacrifié la gloire de son maître, et souvent il a couru risque de déplaire pour donner les véritables conseils de la sagesse; il avait surtout une repartie brusque et prompte, qui ne lui fit jamais défaut, et qui dut contribuer à le rendre redoutable et considérable.

Après sa sortie de l'hôtel de Conti, M. de Candale, avec qui il avait eu à faire cette espèce de guerre sourde que les courtisans pratiquent souvent les uns à l'égard des autres, M. de Candale, en présence d'une nombreuse compagnie lui disait ironiquement et en l'embrassant: — Il faut que je vous avoue de bonne foi que je vous ai rendu de mauvais offices dans l'esprit du prince. L'évêque, l'embrassant plus fort et criant plus haut que lui, repartit: — En vérité, Monsieur, je crois vous les avoir bien rendus auprès de M. le Cardinal.

Au mariage du Roi, il y eut contestation de préséance entre les évêques et les maréchaux. Les premiers prétendaient avoir le droit d'être assis pendant la cérémonie. Les maréchaux ne pouvaient élever une pareille prétention, et ils s'opposaient à en laisser jouir les prélats. Mazarin donna raison aux maréchaux; les évêques, pour ne pas renoncer à ce qu'ils croyaient une prérogative de leur dignité, s'abstinrent de paraître à la messe du mariage. Les guerriers triomphèrent: un d'eux, le maréchal de Villeroy, allait répétant que si la cour avait donné raison aux évêques, il les aurait fait sortir de vive force de

leurs bancs et aurait plutôt déchiré leur rochet. Cette vaillance vint aux oreilles de Cosnac : le maréchal de Villeroy n'était pas de ceux, dit-il, qui eussent fait de grandes expéditions à la guerre ; aussi le prélat répondit qu'on aurait pu s'adresser à tel évêque, que de sa vie on n'aurait vu une si chaude occasion. Cette boutade fit taire le maréchal et ne mit pas les rieurs de son côté.

Dans son diocèse, Daniel de Cosnac avait eu quelques démêlés avec le duc de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné. Quand le légat du pape, le cardinal Chigi, vint en France (1664), M. de Lesdiguières le reçut à Valence, au palais épiscopal, et là, devant une nombreuse assemblée, ne donna pas à l'évêque les marques de considération et de respect auxquelles celui-ci croyait avoir droit. Aussi, quand le légat sortit suivi de toute la compagnie qui était dans les appartements, l'évêque, sans hésiter, prit le pas sur le gouverneur et passa devant lui dès la première porte. M. de Lesdiguières n'était pas ingambe ; il voulut en vain reconquérir la place où il prétendait ; l'évêque était alerte ; à la seconde comme à la troisième porte, il soutint sa prétention et passa le premier. Arrivé au carrosse, l'évêque encore s'empara de la place d'honneur et s'établit aux côtés du légat. Déconcerté de cette suite inattendue d'affronts, le pauvre gouverneur refusa de monter dans le carrosse et se retira honteux et confus comme un renard qu'une poule aurait pris.

Daniel de Cosnac avait triomphé complétement et aux yeux de tout le Dauphiné abattu l'orgueil du gouverneur. Mais ce n'était pas tout de triompher à Valence, il fallait encore triompher à la cour, et cela paraissait difficile. Tout le monde y condamnait l'évêque d'avoir, dans sa propre maison, infligé une telle insulte à un duc et pair, gouverneur de la province, et dans une circonstance où, envoyé par le Roi au

légat, il était comme une manière d'ambassadeur. Aussi, quand Daniel de Cosnac rejoignit la cour à Fontainebleau, chacun s'empressa autour de lui; on l'interrogeait sur la manière dont il pourrait sortir de ce mauvais pas, on le blâmait de s'y être mis. Modeste et réservé, l'évêque se contenta de remercier humblement de la compassion qui lui était témoignée.

M. de Lesdiguières cependant avait fait de grandes plaintes au Roi et demandé une réparation. Les ministres traitèrent assez rudement M. de Valence; il n'entra pas en explication avec eux et se borna à dire qu'il exposerait ses motifs à Sa Majesté. Il eut quelque peine à obtenir une audience. Le Roi lui demanda « avec chagrin » ce qu'il avait à dire. L'évêque déduisit ses raisons; il avait une réponse à tous les griefs. S'il avait dans sa maison précédé M. de Lesdiguières, c'était qu'il avait appris que M. de Lesdiguières, chez lui, en usait de la sorte avec les évêques. Il avait pris le pas sur le gouverneur, mais il citait les édits qui le donnaient en effet aux prélats. Les ministres qui n'étaient point favorables à ses prétentions, répondirent que les édits s'appliquaient aux évêques en habits pontificaux; Daniel fit remarquer que comme c'était par ordre du Roi qu'il n'avait pas, selon l'usage, revêtu son habit d'église, en présence du légat, cela ne devait pas le priver de garder son rang. Cette réponse plut au Roi et alla chatouiller toutes ses animosités contre la cour romaine. Aussi, quand M. Letellier, qui était allié à M. de Lesdiguières et plus vif que les autres ministres sur cette affaire, fit remarquer que M. de Lesdiguières était auprès du légat une manière d'ambassadeur et qu'il représentait le roi, Daniel répondit en plaisantant qu'il n'avait rien vu en M. de Lesdiguières qui lui rappelât le Roi et que jamais copie n'avait moins ressemblé à l'original; le Roi accepta volontiers ce compliment et traita

l'affaire de bagatelle. M. de Lesdiguières garda l'affront : l'évêque de Valence fut sur le pied d'un homme redoutable, avec qui il ne fallait pas avoir maille à partir.

Un personnage si prompt à la riposte, toujours alerte et éveillé sur ses intérêts, est de la famille de ceux qui amusent : la robe d'évêque le gâte. Le curieux est que ce prélat, qui nous paraît aujourd'hui si étrange, fut zélé et put dans son temps avoir part à l'estime et aux respects de ses diocésains. Nous avons rappelé la singulière résolution dont se vante le cardinal de Retz au moment où il obtint la coadjutorerie de Paris avec future succession. Daniel de Cosnac n'avait pas besoin de se tracer un plan analogue. Ses mœurs furent toujours irréprochables, nous l'avons dit : à toutes ses intrigues, il mêlait un fonds véritable de science canonique, et dans l'exercice de ses fonctions quelque chose qui ressemblait au zèle véritable. Le cardinal de Retz, si on l'en croit, en avait au moins montré les apparences ; et le soin de son honneur et de son crédit avait suffi à lui faire remplir pour le salut des autres son ministère pastoral. Était-ce là le mobile de Daniel de Cosnac ? A l'occasion de la mort du cardinal Mazarin, il a écrit quelques paroles qui pourraient faire douter de sa foi : « Il « mourut véritablement en grand homme, dit-il.... ne témoi- « gnant aucune crainte basse, n'affectant aucune grandeur « de courage ; et comme *s'il n'eût pas daigné se préparer* « pour cette dernière action, après avoir chrétiennement rem- « pli ses devoirs envers Dieu, il la fit de même qu'une autre « action de sa vie, c'est-à-dire comme un vrai sage à qui la « mort paraissait indifférente et qui se regarde mourir comme « un spectateur. »

Il ne faudrait pas beaucoup presser ces paroles pour ranger l'évêque de Valence parmi les athées qui se multipliaient déjà en France. Mais faut-il s'en fier à une simple parole, à une

déduction philosophique que démentent les faits de la vie de Cosnac? On le voit dans son diocèse travailler activement au salut des âmes ; il se multiplie pour la conversion des protestants; il est vrai qu'il s'y préoccupe de la puissance séculière au moins autant que de la gloire de Jésus-Christ. Il veut renfermer les protestants, qui les avaient de beaucoup dépassées, dans les limites prescrites par les édits de tolérance; il parvient à faire détruire un grand nombre de temples que, contrairement à la lettre des édits, ils étaient parvenus à multiplier dans les deux diocèses de Valence et de Die. Après la révocation de l'édit de Nantes, lorsque les prédications protestantes furent prohibées en France, l'évêque paya de sa personne, parcourant les prisons, argumentant contre les ministres prisonniers et employant tous les moyens en son pouvoir pour obtenir d'eux une abjuration, qui devait les rendre à la liberté et leur faire éviter les peines encourues par leur obstination. Plus tard, à Aix, il employait sa force et son crédit pour ramener la discipline dans les couvents, en réformer les abus et y faire refleurir l'esprit de piété. Vis-à-vis des protestants, il avait peut-être plus de souci des intentions du Roi que des instructions du Pape, et vis-à-vis des couvents d'Aix, il voulait surtout relever les prérogatives de son archevêché ; mais les résultats étaient louables, et Daniel de Cosnac mit au service de cette entreprise une science ecclésiastique solide et toutes les qualités de son esprit hardi et plein de ressources. Aussi s'était-il acquis dans l'Église même une considération plus grande que n'aurait pu faire supposer la manière dont il avait conquis son évêché. Il était d'ailleurs scrupuleux sur certains de ses devoirs, et voulait des motifs pour s'exempter de la résidence; les plus simples fonctions lui suffisaient; ses occupations sans nom de la maison de Conti, comme sa charge de premier aumônier de MONSIEUR, étaient à ses yeux des empê-

chements canoniques. Étant chez Monsieur, il avait soin cependant de passer une partie de l'année à Valence et de la consacrer aux visites pastorales de son diocèse. Les avantages spirituels des peuples confiés à sa sollicitude étaient pour lui une raison de refuser les voix de ses confrères de la province du Dauphiné, qui voulaient l'envoyer comme leur représentant à l'Assemblée de 1680. Il était cependant en disgrâce; un retour à la cour lui aurait permis de travailler à rétablir ses affaires. Le souci de la réunion de la partie égarée de son troupeau l'emporta sur le soin de sa fortune. Pouvait-il faire à ses devoirs un plus grand et plus héroïque sacrifice?

En 1682, il ne refusa pas le même mandat. Louis XIV était au milieu de ses entreprises contre la papauté; il surveillait de près la nomination des députés du clergé. M. de Valence était un choix auquel le roi croyait devoir s'opposer. Cette prévention de Louis XIV marque mieux que tout ce qu'on peut dire l'estime que Daniel de Cosnac s'était acquise dans le clergé et la crainte qu'inspirait l'audace de son esprit. M. de Paris, Harlay de Champvallon, qui connaissait sans doute mieux l'humeur du héros, promit au roi de rendre le personnage *facile*. Le roi ajoutait alors toutes ses séductions à toute sa majesté pour se rendre les évêques faciles. Il accueillit Daniel de Cosnac avec cette grâce merveilleuse dont il savait éblouir ceux qu'il voulait gagner. Il eut pour lui de ces petites attentions qui transportaient les courtisans. Il prit soin de marquer le plaisir qu'il avait à revoir l'évêque. « Monsieur, lui dit-il, je vous « ai fait savoir que je n'avais eu aucune part à tout ce qui « vous est arrivé de désagréable que de l'avoir souffert; je « vous le dis encore et en suis très-fâché. » Cette sorte d'excuse de tous les mauvais traitements que le voyage de Paris avait autrefois attirés sur Daniel de Cosnac transporta ce dernier. Il embrassa les genoux du roi, mais, toujours plein de

ressentiments sur ses intérêts, il ne put retenir une plainte sur la violence et l'injustice employées contre lui et dont on n'avait jamais usé à l'égard d'une personne de son caractère.

Malgré les marques de reconnaissance et de soumission dont le prélat accompagna cette réponse, le roi fut surpris. Louis XIV n'était pas accoutumé à voir accueillir de la sorte ses avances. Peut-être pensa-t-il que l'archevêque de Paris s'était mépris et qu'on avait laissé s'introduire un esprit dangereux dans l'assemblée du clergé. Le lendemain au milieu de toute la cour, il insista de nouveau pour avoir une promesse de l'évêque de Valence : — « Monsieur, lui dit-il, en protestant en quelque sorte de son innocence d'une manière qui ne lui était pas habituelle, Monsieur, vous n'avez aucun sujet de vous plaindre de moi, je n'en ai point pour me plaindre de vous, aussi je compte sur vous lors de la tenue de l'Assemblée ; vous me ferez plaisir de suivre les sentiments de M. de Paris, que je suis persuadé que vous trouverez bons. » C'est une chose assez curieuse de voir le grand roi implorer de la sorte le type alors connu et montré au doigt d'un des plus grotesques personnages de Molière. Cette humiliation de Louis XIV devant Daniel de Cosnac, dont les mésaventures avaient diverti toute la cour quelques années auparavant, ne laisse pas de renfermer une leçon pour les puissances qui cherchent à ravaler la chaire de Saint-Pierre.

Le roi avait tort de s'effrayer : Cosnac n'était pas homme à tenir rigueur ; dans l'assemblée il fit du zèle et se distingua. Bossuet, on le sait, était membre de cette célèbre assemblée de 1682. La cour avait assez compté sur la condescendance de l'évêque de Meaux pour le laisser nommer député de sa province. On n'ignore pas les services qu'il rendit, et on lui attribue volontiers d'avoir retenu la France

sur cette pente de l'abîme du schisme où Louis XIV semblait courir avec tant d'orgueil et de précipitation. Les *Mémoires* de Cosnac sont précieux sur l'histoire de cette assemblée. L'archevêque de Paris, Harlay de Champvallon, en fut le président et le directeur : c'est lui qui rendait compte au roi de ce qui se passait dans les séances et qui conférait avec les ministres des résolutions à prendre. Fénelon a montré ce prélat sous les traits les plus atroces : corrompu, scandaleux, incorrigible, faux, malin, artificieux, ennemi de toutes vertus, faisant gémir les gens de bien, ne songeant qu'à plaire par ses flatteries, prostituant son honneur, tyrannisant l'Église, et à cause de tout cela même mieux traité par Louis XIV que le prélat le plus vertueux. Cosnac ne le représente pas de la même manière ; mais les traits sous lesquels il le peint ne détruisent pas et complètent le portrait. Harlay est donné pour un homme d'une civilité extrême, d'une conversation charmante, le plus honnête et le plus cordial qu'on puisse voir, ayant un fond de mérite et une telle distinction que bien loin de songer à le surpasser, personne ne pouvait l'égaler. Quand il parlait à l'assemblée, où il ne disait jamais son sentiment que le dernier et en résumant les débats, il trouvait toujours des raisons nouvelles et si fortes qu'il était bien difficile de ne pas se rendre à ses opinions. On savait d'ailleurs que c'étaient les opinions du roi, et cette connaissance prêtait, sans doute, un grand charme à l'éloquence et aux arguments de M. de Paris.

Cosnac le prit pour modèle : il fit le rapport sur l'affaire de Pamiers et de Toulouse, où étaient intervenues plusieurs décisions du Saint-Père. L'évêque de Valence y releva tant de manques de formalité et de justice que, sans perdre le respect dû à Sa Sainteté, dit-il, il prouva que ses décisions ne pouvaient valablement subsister. Il parla aussi à l'occasion de la régale, sur les componendes et les diverses matières

où l'assemblée avait reçu du Roi mission de contredire l'autorité du Pape. Il parla de manière à se faire quelque honneur ; et tout en protestant de son respect pour l'autorité de l'Église romaine, qu'il ne s'agissait pas de diminuer tant soit peu, il montra le Pape agissant contre la raison et la justice, troublant la paix de l'Église et voulant s'élever au-dessus des canons et des conciles. Sa conduite et ses discours furent tels, enfin, et l'archevêque de Paris se chargea d'en rendre si bon compte au roi, que ce dernier déclara qu'il fallait mettre l'évêque de Valence dans un grand poste.

Quelques années après, en effet, il fut nommé à l'archevêché d'Aix. Daniel de Cosnac assure qu'il ne désirait pas de changement : « les changements d'évêchés sont ruineux, dit-il, par les nouvelles dépenses qu'il faut faire et les bulles qu'il faut payer. S'il eût été libre, pour récompense de tous ses services il se serait contenté d'une abbaye qui aurait augmenté ses revenus. Il aimait ses diocèses de Valence et de Die et « se complaisoit fort d'y avoir presque arraché l'hérésie ; » si encore on lui eût donné, comme on le lui avait fait espérer un instant, l'archevêché d'Alby, il aurait trouvé quelque consolation à ce changement, qu'il ne souhaitait pas ; Alby était un très-beau bénéfice ; mais Aix ne valait pas les deux évêchés réunis de Valence et de Die. C'est Aix cependant qui lui fut donné, il eut de la peine à se décider d'en remercier Sa Majesté. On le consola avec quelques abbayes qui, tout en augmentant ses revenus, les laissèrent bien au-dessous de ceux d'Alby. Tout en soupirant, il prit possession de son nouveau diocèse au nom du roi et sans intervention de l'autorité spirituelle. Le Pape refusait de préconiser les évêques nommés qui avaient pris part aux déclarations de 1682. Daniel de Cosnac administra le diocèse d'Aix sans titre apostolique. Cela ne nuisit point à son crédit à la cour.

Ainsi que nous le disions en commençant, les *Mémoires* de l'archevêque d'Aix sont tristes et donnent de vilains renseignements sur l'épiscopat du grand règne. A considérer tous ces évêques tournés uniquement vers la cour, dont les meilleurs priaient Dieu paisiblement et livraient son vicaire, on comprend la douleur du Pape, reprochant à l'Église de France de n'avoir pas produit une seule voix pour la défense de la liberté et de l'honneur de l'épouse de Jésus-Christ. Au milieu de cette Église, si complaisante pour Louis XIV, les *Mémoires* de Cosnac signalent cependant un ami du Pape : c'était l'évêque de Grenoble, Étienne Le Camus. « Il avoit, dit Cosnac qui voit de toutes choses le point matériel, il avoit, pour son élévation, du côté de Rome, de grands desseins qui lui ont réussi, et appréhendoit de se brouiller avec le Pape. » Aussi, craignant d'être forcé d'aller à l'assemblée de 1682, si l'évêque de Valence refusait la députation, il insista vivement pour que ce dernier acceptât le mandat de la province du Dauphiné. Daniel de Cosnac assure même que, dans une conférence particulière qu'ils eurent à ce sujet, l'évêque de Grenoble lui montra cette députation comme un moyen de rentrer en grâce à la cour et de reconquérir les bonnes grâces du roi.

Il faut avouer que les amis du Pape en 1682 étaient au moins singuliers ; et on voit qu'au milieu de sa politesse, de sa dignité, de sa science et de son zèle, quelque chose faisait défaut à l'épiscopat du dix-septième siècle. Ce n'est pas chez lui qu'on peut trouver la gloire, la beauté, la force et la vertu de l'Église de France. Le seul intérêt historique des *Mémoires* de Daniel de Cosnac est dans les renseignements qu'on y trouve sur l'assemblée de 1682. Hors de là le récit n'aborde pas l'histoire et s'élève à peine à l'anecdote. Daniel de Cosnac n'est pas un écrivain ; et on eût pu, sans dommage pour les

lettres, laisser en paix dans l'ombre du manuscrit le récit des aventures fort peu édifiantes de l'archevêque d'Aix. Mais notre siècle n'a plus aucun goût noble ni sérieux. La littérature et l'histoire lui échappent, il s'empresse aux curiosités. A ce titre les *Mémoires* de Cosnac ont du prix ; ils offrent le portrait d'un homme qui n'a laissé aucune trace dans l'histoire, mais qui a paru singulier dans le monde, a passé pour grotesque, a eu des aventures extravagantes, et a tenu jusqu'à la fin une grande place parmi le clergé gallican.

XI

LE P. DE RIBADENEIRA

ET LES

TRADUCTEURS FRANÇAIS DE *LA FLEUR DES SAINTS.*

L'Église a toujours regardé l'histoire de la vie des saints comme un des meilleurs moyens d'éclairer et de sanctifier les âmes. « Lisez les vies des saints, » disait à un nouveau converti le pape Grégoire XVI de vénérable mémoire. Ce conseil ne doit pas seulement s'adresser à un homme, il s'adresse à tout le peuple. C'est en connaissant ses ancêtres qu'on apprend à marcher sur leurs traces. En aimant les exemples, en admirant les courages, en vénérant les noms des saints, on participe de plus en plus à leur communion. Plus les âmes vivant dans le siècle entretiennent de relations avec les âmes triomphant dans le ciel, plus la foi est vive et ardente sur la terre. Ce commerce de prières et de faveurs qui relie les deux Églises, est d'autant plus fréquent et intime, que les hommes qui vivent dans le monde ont une plus grande affection pour les saints couronnés dans le paradis. Mais pour aimer il faut connaître : c'est pour cela que la piété se nourrit et se développe à mesure que se propage l'histoire des vies des saints. Aussi pour atteindre la foi dans

les âmes, pour l'affaiblir et la ruiner, on a commencé par jeter du doute dans les esprits sur la vie des saints : on a cherché à dégoûter les fidèles de leur histoire ; on en a ôté le merveilleux, afin d'en ôter aussi l'agrément et de sevrer les imaginations de ce qui les charmait et les enflammait, de ce qui faisait pénétrer aisément dans les cœurs la piété et toute la richesse qu'elle amène.

La piété est le bien le plus précieux des âmes, elle comprend tout ce qui leur est nécessaire pour vivre et pour agir. Elle n'est pas seulement le goût, elle est aussi l'affection de la foi. Seigneur, dit la prière du matin, donnez à ceux qui vous le demandent l'affection de votre divin amour : *Da petentibus divinissimi tui amoris affectum*. Cette affection du divin amour, c'est la piété. Saint François de Sales la définit une grande vivacité et promptitude aux actions charitables. Il nous dit, dans son style aimable, que l'homme dévot court et saute dans la voie des commandements de Dieu, passe et court dans les sentiers des conseils et des inspirations célestes. Que peut-il y avoir de meilleur ? et ne faut-il pas souhaiter cette agilité et cette allégresse non-seulement à quelques hommes, mais à tout le peuple chrétien ? Qu'il bondisse et qu'il tressaille ! Tant qu'il restera dans ce pays de la piété et de la dévotion, tout sentier est salutaire, toute vallée et toute colline sont bénies, toute fleur et toute plante sont bienfaisantes. Il est vrai, dit encore saint François de Sales, que chacun peint la piété selon sa passion et sa fantaisie, et le monde surtout la diffame en publiant qu'elle donne des humeurs mélancoliques et insupportables ; mais le Saint-Esprit nous assure par la bouche de tous les saints que la piété est douce, heureuse et aimable ; elle est la douceur des douceurs, la reine des vertus et la perfection de la charité. On n'en saurait abuser. Ce n'est pas un bien ; c'est le bien absolu. On peut

y mêler du mal ; la fragilité humaine est accoutumée à cette vilaine besogne. Mais la piété, la vraie piété, la piété dont les chrétiens aiment à s'entretenir, qu'ils voudraient faire pénétrer dans toutes les âmes et qu'ils souhaitent surtout de conserver et d'entretenir dans leurs cœurs, ne peut produire que des fruits admirables de bénédiction et de salut ; les germes déposés par le baptême se nourriront et se développeront devant les merveilleux exemples des vies des saints.

Aucun hagiographe n'a encore atteint la popularité du P. de Ribadeneira de la compagnie de Jésus. Son livre, dont l'exécution est si heureuse et qui est resté un des chefs-d'œuvre de la littérature espagnole, a fait les délices de nos pères. Les hommes les plus pieux et les plus éclairés de la France, à l'aurore et à l'apogée du plus grand éclat littéraire de notre pays, crurent faire un présent admirable à leurs contemporains en translatant cet ouvrage de l'espagnol en français. Les personnages les plus recommandables et les plus éclairés, des magistrats et des docteurs de Sorbonne, donnèrent alors ces belles éditions que les bibliophiles sont si heureux de retrouver, et dont un grand nombre d'exemplaires sont restés le patrimoine de celles de nos familles, qui conservent des souvenirs.

La *Fleur des Saints*, *Flos Sanctorum*, contenant les vies des saints dont il est fait mention au bréviaire romain, et la vie du bienheureux Père et fondateur, saint Ignace, parut à Madrid en 1599 (1) et 1601 (2). Ce livre trouva en Espagne même l'applaudissement qu'il devait rencontrer de ce côté-ci des Pyrénées et dans tout l'univers chrétien. Dès 1604, le père de Ribadeneira donnait une seconde édition, où était ajouté un

(1) Flos Sanctorum, *o Libro de las vidas de los santos. Primera parte.* Madrid. Sanchez, 1599.

(2) *Segunda parte del* Flos Sanctorum, Madrid, Sanchez, 1601.

livre « des vies des saints qu'on nomme communément *extravagantes*, dit-il, c'est-à-dire de ceux dont la sainte Église ne fait pas d'office dans le Bréviaire romain. » Ces dernières occupaient 232 pages de l'impression. Quoique fort avancé en âge, le père de Ribadeneira ne se reposait pas. En 1610 il publia une troisième édition de la *Fleur des Saints*. « On ne trouvera dans ce volume, disait-il, que les saints desquels on fait mention et commémoration au Bréviaire romain ; car des autres saints, j'en ai fait imprimer un autre tome. » En effet, l'année précédente, 1609, le volume avait été publié à Madrid. Mais dès avant cette division et ce complément, l'œuvre de Ribadeneira avait passé les monts.

On sait combien les communications littéraires d'Espagne étaient alors recherchées en France. On a beaucoup parlé de l'influence de la littérature de la Péninsule sur la littérature et l'esprit français. On s'est peu occupé des bienfaits que la piété espagnole a répandus sur notre patrie. On était à l'époque de la fondation du Carmel de France ; parmi les amis de Madame Acarie qui s'employèrent efficacement à la réussite du projet de la sainte, était M. Réné Gauthier, avocat-général au conseil du Roi. M. Gauthier n'aida pas seulement de sa bourse à la fondation du Carmel : il accompagna M. de Bérulle à Marmoutier, pour obtenir des moines de cette abbaye la cession du prieuré de Notre-Dame des Champs, où l'on voulait établir les nouvelles religieuses. Il fit deux fois le voyage d'Espagne, en 1603 et en 1604, la seconde fois avec le titre de secrétaire du roi. Il prit ainsi une part active à toutes les démarches qu'exigèrent les difficultés que l'on faisait au départ des religieuses d'Espagne. Durant son second séjour dans la Péninsule, qui fut de huit mois (parti de Paris au mois de février, il n'y fut de retour qu'au 15 octobre), M. Gauthier se trouva en relations personnelles avec le père

de Ribadeneira, jésuite distingué par ses lumières et par sa piété, dit le nouvel éditeur de la vie de Madame Acarie (1). En amenant les Carmélites espagnoles à Paris, M. Gauthier y apporta la *Flos sanctorum*. D'après l'avis et les encouragements d'André du Val, son directeur, son ami et son coopérateur dans la grande œuvre de l'établissement du Carmel en France, Réné Gauthier traduisit l'ouvrage du P. de Ribadeneira. Cette traduction a dû être faite sur la première publication espagnole. Nous ne connaissons aucun exemplaire, nous n'avons vu nulle part aucune mention bibliographique de cette première édition française. Nous ignorons à quelle date et dans quelle ville elle fut publiée; mais nous trouvons en 1609 la *Fleur des Saints* publiée à Paris « chez *Jacques Chas-* « *tellain, à l'enseigne de la Constance, près les Mathurins* « et augmentée en ceste seconde édition de plusieurs austres « vies par le même autheur et des vies des Saints de France « par M. André du Val. » Le privilége du roi est de 1608.

André du Val était un des grands serviteurs de l'Église, et un des plus actifs ouvriers de cette sorte de renaissance religieuse qui signala les premières années du dix-septième siècle. Tout est saint en M. du Val, disait saint Vincent de Paul ; et on retrouve la main et le cœur de l'illustre docteur de Sorbonne dans toutes les grandes entreprises de foi et de charité de ce temps. Directeur de Madame Acarie et de Madame de Sainte-Beuve, il fut leur coopérateur dans l'établissement des Carmélites en France et dans la fondation des Ursulines. Confesseur de saint Vincent de Paul, il fut, au dire du saint, le premier instigateur de la pensée de la Mission. Au milieu de ces grandes et graves occupations, André du Val ne crut pas travailler à une œuvre moins efficace en s'ap-

(1) *Vie de sainte Marie de l'Incarnation*, 1854.

pliquant à compléter, à propager et à accommoder à la française l'ouvrage du P. Pedro de Ribadeneira.

L'édition de 1609, la première où apparaisse le nom d'André du Val, contient une épître de ce docteur *aux dévotes et vénérables religieuses du Mont-Carmel nouvellement érigées en France*, datée de « nostre estude de Sorbonne, ce 18 décembre 1608. »

« Dans la première édition, écrivait André du Val, M. Gauthier que vous connaissés pour son mérite et pour les travaux qu'il a pris lorsqu'on jettoit les premiers fondements de vostre ordre, n'avoit traduit que les vies des saints insérées au calendrier romain; mais en celle-cy il a d'abondant adjouté un grand nombre d'autres vies des saints plus signalés et mémorables en l'Église, que le mesme auteur avoit éloquemment et fidèlement recueillies et rapportées en son histoire; et de ma part, voyant le fruict qui en estoit réussi, j'ay désiré d'y contribuer quelque peu par un recueil de plusieurs vies des Saincts de nostre France, où encore que je n'aye pas approché de l'éloquence du R. P. de Ribadeneira, l'un des plus doctes et éloquents de nostre siècle, si me suis-je efforcé d'y apporter la mesme sincérité. »

Il n'est pas nécessaire de remarquer que dans cette épître, comme dans la traduction, il ne peut être question que du supplément de 232 pages, ajoutées à l'édition espagnole de 1604. Ce n'est qu'en 1609, avons-nous dit, que fut publié à Madrid le volume entièrement consacré aux saints qui ne sont pas au Bréviaire romain.

Aussitôt qu'elles furent révélées à la France, les *Fleurs des Saints* obtinrent un aussi grand succès qu'en Espagne. Dans une notice curieuse et savante sur Ribadeneira (1) M. Gui-

(1) *Univers* du 22 janvier 1857.

gnard, ancien élève de l'École des chartes et bibliothécaire de la ville de Dijon, a signalé dix-neuf éditions françaises de la *Fleur des Saints*. Deux de ces éditions seulement datent du dix-huitième siècle. En combinant cette liste avec celle donnée par le R. P. de Bracker, en y ajoutant les renseignements que nous avons pu recueillir, nous arrivons à réunir les indications de trente-sept éditions françaises, publiées dans un espace de moins de quatre-vingts ans, car nos investigations se sont arrêtées à 1687, à la belle édition donnée à Paris, chez J.-B. Coignard et Christophe Journel, par le P. Antoine Girard, de la Compagnie de Jésus (1). Il est douteux qu'on puisse trouver dans les annales littéraires un autre exemple d'un pareil succès. Remarquons, en outre, que ces quatre-vingts années répondent au plus bel éclat littéraire de la France. La liste serait longue de tous les noms qui brillèrent pendant ce temps dans les lettres et dans la critique. Un succès si soutenu et si triomphant, pour ainsi dire, à une telle époque de notre histoire, suffit pour réfuter les chimères de quelques esprits difficiles, qui dédaignent l'ouvrage du P. de

(1) M. Guignard signale les éditions publiées à Paris en 1616, 1641, 1644, 1653, 1659, 1660, 1665, 1667, 1675, 1686, 1687, à Lyon en 1636, 1645, 1680, 1684, 1685, 1730, à Rouen en 1668 et 1712. On peut ajouter, outre les éditions que nous avons déjà signalées celles de 1612, à Paris ; 1613, à Arras ; 1613, à Valenciennes ; 1614, à Paris ; 1626, à Lyon probablement ; 1630, à Douai ; 1632, à Paris ; 1635, 1639, 1640, 1641, à Lyon ; 1645, 1646 in-f°, 1646 in-4°, à Rouen ; 1657, à Paris ; 1665, à Troyes ; 1668, à Lyon. L'accueil fait à l'œuvre du R. P. de Ribadeneira a été à peu près le même dans toute l'Europe. « Sans prétendre donner une liste complète, » M. Guignard cite des « éditions espagnoles de Madrid 1610, 1616, 1651, 1790, 1820 ou 1825 ; de Barcelone, 1623, 1643, 1705 ; les traductions italiennes, publiées en plusieurs villes, particulièrement à Milan en 1613, 1618 ; à Venise en 1626, 1643 ; la traduction flamande par le P. Rosweyde, Anvers, 1619 ; la traduction latine du P. J. Canisius, publiée à Cologne en 1630 et 1700 ; la traduction allemande, Hornig, Augsbourg et Dillingen, 1700. » Il semble cependant que nulle part la *Fleur des Saints* n'a conquis l'immense popularité dont elle a joui en France.

Ribadeneira et y trouvent « des traits qui sentent le seizième siècle et une trop grande absence de critique ». Du moins ces traits et cette absence de critique n'éveillaient aucune répugnance au dix-septième siècle.

Est-il nécessaire d'entrer dans le détail des différences qui distinguent entre elles ces nombreuses éditions? Plusieurs d'entre elles ne nous sont connues que par de brèves mentions des dates et des lieux d'impression, et en outre un travail aussi long, si nous avions le pouvoir de l'entreprendre, courrait risque d'être fastidieux. La plupart de ces éditions reproduisent avec des corrections plus ou moins heureuses le texte de Réné Gauthier. Néanmoins cette traduction n'était pas unique. Dans une dédicace, sans date particulière, adressée à la Reine, mère du Roi, qui se trouve reproduite dans l'édition in-8, de Lyon (1635, imprimée chez S. Ricaud, et vendue chez J.-B. Deville, rue Mercière), René Gauthier disait : « Ayant recogneu que nostre version avoit esté par-dessus toutes bien reçeuë de l'autheur mesme, je me suis appliqué d'y apporter la dernière main. » Les rapports que le traducteur avait eus avec l'Espagne le mettaient à même, en effet, d'être initié à la pensée du P. de Ribadeneira; mais ce père était mort en 1611. S'il a pu connaître et juger des diverses traductions françaises, il faut supposer, comme nous sommes fort porté à le croire, qu'avant l'édition de 1612 (Paris) il y a eu d'autres éditions françaises, outre les deux dont nous avons parlé.

L'édition d'Arras (1613) se donnait toutefois pour la première qui reproduisît en entier le volume des vies des saints *extravagantes*, pour nous servir encore une fois du terme de l'auteur espagnol ; nous ignorons si cette édition produisait une traduction différente de celle de Réné Gauthier ; dans la mention qu'en fait le P. de Bracker on ne signale pas même

André du Val. L'édition de *Valenhiennes chez Jean Véruliet, à la Bible d'Or*, aussi de 1613, reproduit la traduction de Réné *Gaultier*, *conseiller du Roy et advocat en son grand conseil*, « augmentée en la deuxième édition des vies des Saints « de France par M. André du Val, etc... et en *ceste dernière « d'un second volume par l'autheur et traduict par M. R. G. « A. G.* » C'est le volume des *extravagantes* (1). L'édition de Paris (1614), in-folio, *chez Robert Fouet, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Temps et de l'Occasion,* ne fait aucune mention de Réné Gauthier. Elle paraît l'œuvre d'un autre traducteur qui, par une singulière rencontre, porte le même nom de famille et signe Jacques Gaultier, P. : l'on voudrait interpréter *prêtre ;* cependant, dans la dédicace adressée à M. de Gondy, évêque de Paris, il se contente de se dire un des plus humbles et plus affectionnés *diocésains* du prélat ; et le ton général de cette dédicace n'implique peut-être pas la subordination ecclésiastique. C'est le prénom qui fait surtout croire ici à un nouveau personnage ; et au besoin l'édition de Valenciennes suffirait à montrer que le nom de Gauthier s'écrivait de plusieurs manières. Quoi qu'il en soit, ce qui distingue l'édition de Paris (1614), que ne cite pas le P. de Bracker et qui est fort rare, comme toutes celles sur lesquelles nous avons insisté jusqu'à ce moment, ce n'est pas la qualité

(1) Cette édition de Valenciennes est précédée d'une dédicace signée Jean Véruliet à « Monseigneur le Révérend Père en Dieu D. Charles de Par, très-digne abbé de S. Amand et comte en Peve. » Elle est précédée de l'approbation des docteurs de la faculté de Paris, datée de Sorbonne 1608, donnée à l'ouvrage « tourné d'espagnol en français par Réné Gaultier Angevin ; » de l'approbation de l'archidiacre d'Arras du 10 août 1610, qui désigne le traducteur *Renatum Gaultier;* enfin d'un permis d'imprimer du 30 août 1610 par François Fléron, provincial de la compagnie de Jésus ès-Pays-Bas accordé à Guillaume de la Rivière imprimeur-juré. — Le second volume porte à la fin la note suivante : à Arras, de l'imprimerie de Guillaume de la Rivière à l'enseigne du Bon-Pasteur M. D. CXIII.

du papier, ni la netteté du caractère ; notre attention n'a pas non plus été éveillée par les gravures sur bois qui ornent la plupart des Vies ; mais Jacques Gaultier a reproduit sans annexes et exactement, à quelques retranchements près, l'œuvre du P. de Ribadeneira. La publication est divisée en deux volumes : le premier contient les saints dont on fait mention au Bréviaire romain : il renferme, outre les fêtes mobiles et les vies de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, deux cent quarante-trois biographies. Le second volume, avec les vies des cinq bienheureux membres de la Compagnie de Jésus, Ignace de Loyola, François Xavier, François de Borgia, Louis de Gonzague et Stanislas de Kostka, renferme cent cinquante-huit notices. Ce second volume, dans l'édition espagnole de 1609, en contenait cent soixante-huit.

Le traducteur a poussé le scrupule jusqu'à reproduire la plupart des diverses approbations et licences d'imprimer données au P. Pedro de Ribadeneira par les autorités ecclésiastiques d'Espagne. Si ceux qui ne croient pas à la science historique du saint Religieux, jetaient un regard sur ces pièces, ils seraient étonnés des éloges donnés non-seulement à la piété, mais aux lumières et à la critique de l'auteur. Ce n'est pas seulement une suavité d'esprit qui va jusqu'à l'âme du lecteur, c'est une grande érudition en la lecture des saints qu'on trouve dans cet ouvrage, dit l'approbation sur le second volume ; et l'approbation de 1599 trouvait qu'un tel livre procurerait beaucoup de profit à la religion, parce qu'il « est écrit bien doctement et prudemment ; et est fort bon, ajoute-t-elle, qu'une histoire tant importante comme celle de la vie des Saints soit escrite par personne de si grande connaissance, sainteté et érudition. »

Malgré ce nouveau traducteur, c'est, avons-nous dit, le nom de Réné Gauthier qui reste en France attaché à la

Fleur des Saints. Quand par hasard ce nom n'est pas rappelé au titre de l'ouvrage, on le retrouve au moins dans les priviléges, où on le désigne quelquefois sous la simple qualification de Réné Gauthier, Angevin. Avec le nom de René Gauthier, un autre nom inséparable de la *Fleur des Saints* est celui d'André du Val. Mais André du Val n'a pas été seul à unir son travail à celui du Jésuite espagnol. Ce qu'il a fait pour la France, d'autres l'ont fait pour les contrées étrangères ; M. Guignard, dans la notice que nous avons signalée, a nommé les PP. Rosweyde, Canisius et de Nieremberg : les deux premiers, en effet, ne se sont pas contentés de traduire en flamand et en latin la *Fleur des Saints :* ils peuvent, aussi bien que le P. de Nieremberg, être considérés comme des continuateurs de Ribadeneira. En France même, le travail de Du Val ne répondait pas encore à tous les désirs. Chaque province était envieuse de joindre à la *Fleur des Saints* les saints qu'elle honorait d'un culte particulier. Toutes ces additions, dont M. Guignard dresse une liste abrégée, éveillent en lui un scrupule littéraire et archaïque, légitime peut-être, mais un peu exagéré. On verrait sans doute avec peine déranger l'œuvre harmonieuse et exquise du P. de Ribadeneira ; mais on peut douter que sans les différentes annexes dont nous parlons, la *Fleur des Saints* eût obtenu dans notre pays l'immense succès qu'elle y a conquis. Si ce livre n'avait pas pris ce qu'on peut appeler une physionomie française, si les fidèles n'y avaient pas trouvé la vie des saints pour lesquels ils avaient le plus de dévotion, de leurs patrons, des patrons de leurs villes et de leurs provinces, il est douteux que le mérite du P. de Ribadeneira eût suffi à donner à son travail la popularité dont il a joui partout. Si défectueux d'ailleurs qu'on puisse croire ces divers compléments de la *Fleur des Saints*, il semble qu'ils entraient dans la pensée de l'auteur.

«Pour ce que ce livre s'est escrit en l'archevêché de Tolède, dit-il dans sa préface, j'ay adjousté les festes des saints qui s'y célèbrent, encore qu'elles ne soient universelles ny de toutes les Églises d'Espagne.» Chacun fit de même. L'édition de Douai (1630) ajoutait les saints du Pays-Bas *jouxte l'édition belgeoise* (c'est l'édition flamande donnée en 1619 par le P. Rosweyde) : les éditions de Lyon (1640) offraient les saints des provinces de Dauphiné, Provence, Bourgogne, Lyonnais, Auvergne, Vivarais, Savoie ; d'autres se contentaient, sans spécifier les provinces, de se dire augmentées « de plus de six-vingts vies nouvelles » (Paris, 1632). Les éditions subséquentes avaient la prétention de reproduire tout ce que les précédentes avaient déjà publié. Il y avait les saints nouvellement canonisés, les bienheureux non encore canonisés auxquels on voulait faire place : les lecteurs demandaient à trouver au moins une vie de saint pour chaque jour de l'année, et le P. de Ribadeneira ne répondait pas à ce désir. Toutes ces causes contribuèrent à grossir la *Fleur des Saints ;* enfin, comme le remarque M. Guignard, une approbation des docteurs parlait d'une addition de plus de 400 vies nouvelles, que Thomas Friard avait ajoutées à cet ouvrage.

Sans doute, on pourrait croire qu'il y a beaucoup de fatras dans de telles additions. Les auteurs prenaient bien Ribadeneira pour modèle. Son travail était le type selon lequel ils désiraient accommoder leurs inspirations. Mais les plus habiles d'entre eux pouvaient à peine approcher de leur devancier. Sa narration simple, toujours claire et toujours édifiante, ne peut pas être dans le domaine de tous. On pouvait comme lui renoncer à *disputer* et *examiner* les raisons des faits qu'on avançait, de peur de « couper le fil de la narra« tion, arrester le lecteur dévot, troubler son plaisir et mesme « refroidir son ardeur et son désir d'imiter les saints. » Mais

comment supposer que tant d'auteurs différents, portant la main aux *Fleurs des Saints*, aient tous eu, à un degré éminent, les qualités que le P. de Ribadeneira trouvait nécessaires à la composition de ces vies édifiantes ? l'art « d'es« lire et d'exposer les choses les plus certaines et les plus vé« rifiées, » et de laisser les autres choses, « lesquelles bien « qu'elles soient fort bien reçues du commun populaire, dit-il « encore, il ne me semble pas qu'elles soient si bien fondées ni « avec tant d'autorité que je les ose assurer et affirmer. » La défiance que ce mélange de tant d'écrivains doit inspirer s'accroîtra encore, si on considère que dans la plupart des éditions de nos *Fleurs des Saints*, rien, en dehors du titre, ne signale la différence des auteurs ; et quand parfois ces différences sont notées, à peine si les indications portent sur cinquante vies. Quelques éditions, comme celles de 1635 (in-8°, Lyon, J.-B. Deville), ont la prétention de désigner ce qui n'appartient pas au P. de Ribadeinera ; mais il faut se garder de croire à leurs renseignements. Nous avons vérifié les trois premiers mois de l'année dans cette édition de 1635 : dix-huit biographies y ont été mal à propos retirées à Ribadeneira (1).

Voilà donc, et je ne pense pas les avoir diminuées, les causes de défiance qu'un premier coup d'œil fait concevoir contre les *Fleurs des Saints*, mais je crois que la plupart de ces causes s'évanouissent devant un examen attentif. La confusion, en effet, est plutôt apparente que réelle. Quand on cherche à pénétrer au milieu de ces bigarrures qui semblaient devoir être si choquantes, on est étonné de la facilité qu'on

(1) L'édition de Lyon, 1640, est *embellie*, dit le titre, *de la distinction des Vies appartenant à Ribadeneira*. Nous n'avons pu la vérifier : nous ignorons si elle est plus exacte que celle de 1635, dont le titre n'annonce pas la distinction, qu'on a essayé d'apporter dans le texte.

a à se retrouver et du peu d'altération, en somme, apporté à l'œuvre du Jésuite espagnol.

En premier lieu, il faut se garder de croire à la véracité des titres et même à l'exactitude des renseignements énoncés dans les approbations données aux travaux des nouveaux éditeurs. Les « plus de quatre cents vies rédigées par Th. Friard », d'après l'approbation des docteurs signalée par M. Guignard, se réduisent, sur le titre de l'édition de 1646 (Rouen, chez Jean de la Mare, in-4°), à trois cent soixante-cinq ; dans l'*Avis au lecteur*, signé de Thomas Friard, ces trois cent soixante-cinq ne sont plus que cent, « parmi lesquelles vingt « ont été données par le R. P. Bon, chanoine régulier de Saint- « Victor, et par le R. P. Arthus du Montier, religieux récollet. » Pour comprendre comment les docteurs ont pu attribuer plus de quatre cents vies nouvelles à cette édition, il faut expliquer que le titre, en en mentionnant trois cent soixante-cinq, ajoute qu'elles sont simplement abrégées, et l'*Avis au lecteur* remarque que ces vies abrégées sont distinctes dans l'impression par un moindre caractère : de sorte qu'il est ici question simplement des martyrologes imprimés en petit texte, que le P. de Ribadeneira n'avait pas ajoutés à son œuvre, et que les éditeurs français ont plus ou moins développés.

Après avoir réduit le travail de Thomas Friard, peut-être faudra-t-il rejeter tout à fait celui du sieur Rault, que M. Guignard a aussi nommé comme un des auteurs ayant ajouté aux *Fleurs des Saints*. Le P. de Bracker signale une édition de Troyes (in-4°, 1665), augmentée par le sieur Rault. Pour savoir si la manière, dont ce nom est mentionné, indique véritablement des additions à la *Fleur des Saints*, il faudrait avoir le titre complet sous les yeux. Ce qui contribue à fortifier notre scrupule sur ce point, c'est que nous avons entre les mains deux éditions où le même nom se retrouve

(Rouen, 1668 et 1704); toutes deux contiennent un petit avis au lecteur où le sieur Rault expose ce qu'il a fait dans la *Fleur des Saints*. Il explique que le travail de Ribadeneira a été complété par des personnages de lettres et de piété, et il nomme André du Val, le R. P. Bon et le religieux récollet Arthus du Montier. « Mais, ajoute-t-il, comme à présent notre « langue semble avoir atteint le point de sa pureté, j'ay creu « qu'en revoyant un ouvrage de si grande importance et qui « se retouche si souvent, je ne contribuerois pas peu au pu- « blic, si je le remettois dans la netteté que le françois de- « mande; c'est où je me suis efforcé dans cette impression... « Voilà ce qu'en ce rencontre a pu faire pour l'utilité publique « celuy qui de tout son cœur luy voue ses soins et son ser- « vice. — Rault. » Ce langage est précis.

La même remarque pourrait être faite au sujet de Beaudouin, historiographe de France. M. Guignard ne le nomme pas, mais il est désigné dans quelques mentions bibliographiques comme ayant travaillé à accroître le nombre des vies nouvelles ajoutées aux *Fleurs des Saints*; cependant, dans toutes les éditions portant ce nom que nous avons eues entre les mains, le seul travail attribué à Beaudouin est un travail de mise en ordre et en plus pur langage. Quant au P. J.-B. Machault, nous n'avions vu nulle part qu'il fût mention de lui : la désignation de M. Guignard est l'unique renseignement que nous ayons rencontré jusqu'ici de la coopération de ce Père jésuite à la *Fleur des Saints*. Les traditions de la Compagnie même sont muettes à ce sujet. Il est vrai que ces traditions ne disent pas tout; et, pour notre compte, nous n'avons pas tenu entre nos mains toutes les éditions françaises de Ribadeneira. En tous cas, on a vu que si l'on doit réduire un peu la liste des continuateurs de Ribadeneira, dressée par M. Guignard, on pourrait aussi, par contre, l'allonger

de quelques noms. Ainsi nier le travail de Rault, restreindre celui de Friart, contester celui de Machault, ne suffit pas à détruire le soupçon légitime en apparence que les *Fleurs des Saints*, recueillies par tant de mains, doivent contenir bien des superfétations. Elles semblent impossibles à éviter, en effet, dans un recueil composé de la manière dont nous parlons; et après le travail de complément il a été nécessaire de faire le travail d'expurgation. Cette dernière tâche a été accomplie au dix-septième siècle, principalement par Beaudouin, que nous avons déjà nommé, et par le P. Ant. Girard, de la Compagnie de Jésus. L'un et l'autre ont donné plusieurs éditions des *Fleurs des Saints*, ont enrichi cet ouvrage de notes chronologiques et de synchronismes, l'ont expurgé des notices les moins intéressantes, de celles qui s'écartaient le plus du type donné par Ribadeneira, et qui pouvaient présenter des choses moins assurées ou moins édifiantes. Dans ce travail de révision ont été rejetées les vies écrites par les PP. Binet et H. Alby, de la Compagnie de Jésus, par exemple; elles contiennent en effet plus de rhétorique que d'édification. Quelques-unes de ces notices, rejetées par la critique des derniers éditeurs, ont été résumées en quelques lignes dans les martyrologes ajoutés pour chaque jour de l'année.

En somme, l'édition de 1687, revêtue du nom, quoique publiée après la mort du P. Antoine Girard, contient cinq cent trente et une notices. M. Guignard reconnaît que le P. de Ribadeneira en a composé, sans y comprendre les fêtes, quatre cent trente-huit; l'édition de 1609 et 1610 n'en contient cependant, sans les fêtes mobiles et les autres, que quatre cent vingt-trois. En tout cas, on voit par ces chiffres que le travail du P. de Ribadeneira n'a pas disparu sous les superfétations des traducteurs. Sur les cent vies environ ajoutées

en France à la *Fleur des Saints* et qui composent le cinquième du recueil que le dix-septième siècle nous a légué, trente sont l'œuvre de Maistre André du Val, quatorze appartiennent au Récollet Arthus du Montier, six au chanoine de Saint-Victor, le R. P. Bon. Quand on aura des cinquante autres notices retranché ce qui revient aux PP. de Nieremberg, Rosweyde et Canisius, — et le P. Ribadeneira pouvait-il se choisir des continuateurs plus éminents que ces trois Jésuites ? — sur quoi la critique trouvera-t-elle à s'exercer? Je veux bien que ces Pères Jésuites, ou les auteurs français que nous avons nommés, et ceux surtout dont nous ignorons les noms et qui ont pu joindre au travail de leurs prédécesseurs les vies des saints nouvellement canonisés, n'aient pas le talent littéraire tout à fait hors ligne du P. de Ribadeneira, cet art qui fait partout les grands écrivains, de mettre les choses en relief et de les démontrer sans de longs discours, d'animer et de faire vivre les physionomies qu'on veut décrire : dans cette nombreuse galerie de portraits que nos Pères ont intitulée la *Fleur des Saints*, les émaux auxquels a travaillé le P. de Ribadeneira, seront, si on le veut, d'une qualité supérieure ; la composition, le dessin, l'exécution en sont irréprochables : pourra-t-on dire que ceux dus à Canisius, Rosweyde ou Nieremberg soient à dédaigner ?

Nous avons déjà parlé d'André du Val : ses lumières, ses vertus, sa piété, le rendent digne d'être nommé après ces trois illustres Jésuites. Il y a aussi, en dehors de la littérature, des raisons puissantes de laisser dans notre patrie le nom d'André du Val uni à celui du P. de Ribadeneira. Je ne veux pas seulement insister sur les relations que, par l'intermédiaire de Réné Gauthier, on peut deviner entre l'excellent docteur de Sorbonne et l'éminent Jésuite : cette alliance de

leurs cœurs et de leurs noms s'est formée et scellée dans la fondation du Carmel de France. Le P. de Ribadeneira a aidé par ses conseils à l'œuvre qu'André du Val a poursuivie avec tant de zèle ; mais André du Val a rendu à la *Fleur des Saints* un service plus grand, à nos yeux, que tous les perfectionnements littéraires ; s'il a contribué au succès en ajoutant les vies des principaux saints, dont le culte est le plus populaire dans notre pays, il y a surtout travaillé efficacement en assurant à ce beau livre le concours des prières des Carmélites de France. Qui pourrait douter que les prières de ces filles héroïques n'aient part en effet au succès extraordinaire de la *Fleur des Saints* pendant le dix-septième siècle ? N'était-ce pas une œuvre à proposer à ces âmes d'élite dont la prière est si puissante, de faire pénétrer dans le monde la connaissance, le goût et l'admiration de toutes les merveilles, de toutes les austérités, de toutes les sublimités de la vie des saints ? Quoi ! le siècle de Molière, de La Fontaine, de Saint-Evremont, le siècle de Marion Delorme, le propre temps de Ninon de Lenclos, l'instant où la pompe royale s'étale avec un faste et une magnificence où le paganisme et le sensualisme se dissimulent à peine, l'époque des plus éclatantes couronnes et du plus insolent triomphe des maîtresses et de l'adultère, c'est ce moment-là précisément où la France est insatiable de la lecture des *Fleurs des Saints* et où les libraires ne peuvent suffire à l'impatience du public ! Je sais tout ce que l'on peut dire de l'esprit de foi conservé dans les familles et dans les provinces ; mais je ne puis ignorer non plus les tableaux que les histoires des mères de la Visitation, par exemple, et celles de M. Olier ou de saint Vincent de Paul, font de l'état de la religion dans nos contrées ravagées par les doctrines et les violences de l'hérésie. Je crois qu'après avoir tout examiné, après avoir pesé les causes légitimes du succès

de la *Fleur des Saints* et tout en s'inclinant devant le mérite éminent de Ribadeneira, on pourra se demander si un succès aussi éclatant et aussi soutenu était vraiment en harmonie avec l'esprit du siècle, et si pour l'expliquer on n'a pas besoin de voir les Carmélites de France, dociles à la demande d'André du Val et ferventes à demander aux bons anges de notre pays la propagation de ce livre admirable et le renversement des obstacles, que devaient apporter à sa diffusion les préjugés et les ténèbres menaçant déjà d'envahir tous les esprits.

Je ne dirai rien du chanoine de Saint-Victor ni du P. Récollet. Leurs écrits, puisés à de bonnes sources et animés d'un sage esprit de piété, sont loin de me paraître méprisables. Si je m'aveuglais sur le mérite de ces deux auteurs, d'ailleurs, leur coopération à la *Fleur des Saints* est, on le sait, assez restreinte pour ne pas altérer l'estime qu'on doit porter à ce grand monument.

Il resterait à examiner si les divers traducteurs et coopérateurs de la *Fleur des Saints* « bégayent, selon les expressions de M. Guignard, un français incertain. » La date où ils écrivaient suffit, ce me semble, à la réponse. Ces divers auteurs, qui vécurent tous entre saint François de Sales et Bossuet, n'ont sans doute pas su atteindre la grâce exquise du premier, ni l'éloquence majestueuse du second ; mais entre ces deux sommets, n'y a-t-il pas place pour une langue correcte, quoique non dépourvue d'archaïsme, un peu traînante, si on veut, et sans grande agilité, mais non pas insipide ni fastidieuse? Les derniers éditeurs ont corrigé ce que les premiers en date de ces écrivains pouvaient avoir de suranné en *leurs formes gothiques*, si on veut les qualifier de la sorte, et ce qu'ils ne rachetaient pas, sans doute, comme le saint évêque de Genève, par une prestesse, une innocence et une élégance merveilleuses du tour.

Ces derniers éditeurs de la *Fleur des Saints* ont fait pour les formes du langage ce qu'ils ont fait pour la critique historique. Ils ont effacé, redressé, accommodé, et sont parvenus de la sorte à créer une sorte d'ensemble. Sans doute, ces corrections, ces remaniements ne remplaceront jamais la libre allure d'un esprit élevé et créateur; mais on peut douter que de nos jours on fasse beaucoup mieux qu'au dix-septième siècle. Le système de traduction à la mode aujourd'hui est différent de celui de nos pères : est-il meilleur? Quelle traduction pourrait jamais donner une idée de la noblesse, de la force, de la pureté du style du P. de Ribadeneira, une des gloires les plus vraies de la littérature castillane? Cette gloire, l'élève de saint Ignace, le compagnon de Laynez, l'ami de saint François de Borgia, l'a conquise sans l'envier; son ouvrage, qui est devenu entre ses mains un livre de grande et de belle littérature, était dans son cœur surtout un livre de piété et d'édification. Faudrait-il s'attacher à ce qui a été l'accident de son travail plutôt qu'à ce qui en a été l'âme et la véritable inspiration? Une traduction exacte et rigoureuse, comme demande M. Guignard, uniquement du texte de Ribadeneira, quand elle rendrait toutes les élégances des écrivains, ne pourrait satisfaire aujourd'hui la piété des fidèles. Depuis deux siècles, l'Église de Jésus-Christ, toujours vivante et toujours fertile, a inscrit bien des noms sur ses sacrés diptyques. Conçoit-on une Vie des Saints, où il ne serait fait mention ni de sainte Thérèse, ni de saint François de Sales, ni de saint Vincent de Paul, ni de tous les autres Saints réservés par la divine Providence à l'âge moderne, afin que leurs exemples plus rapprochés de nous et leurs œuvres jeunes et vivantes devant nos yeux, servent à réveiller notre foi et à ranimer notre piété?

On comprend et on partage le désir d'un esprit curieux

de connaître le texte primitif de René Gauthier, par exemple, et le véritable langage dont se servait André du Val. Je suis assuré qu'ils ont l'un et l'autre un certain charme à s'exprimer dans cette fleur de notre langue, dont l'aimable saint François de Sales est la gloire toujours souriante et rajeunissante. Mais il n'est pas temps encore de faire pour la *Fleur des Saints* ce que M. de Sacy et le libraire Techner ont fait pour l'*Imitation de Jésus-Christ*, dont, à la grande joie des curieux, ils ont publié avec amour les plus anciennes traductions. Ce qu'il faut d'abord pour la *Fleur des Saints*, depuis si longtemps hors du commerce, c'est non pas de contenter la curiosité littéraire des précieux, mais de répondre au besoin sincère et profond du public, qui se retourne vers ce livre avec amour, et qui, comme le dit M. Guignard, ne peut se satisfaire avec les exemplaires des anciennes éditions; il faut édifier ce public et lui rendre l'aliment de la piété : il en a besoin. L'ancien langage ne serait pas accessible à tous. Il faut s'en tenir aux dernières versions, y modifier même ce qui pourrait encore arrêter le lecteur vulgaire, y faire enfin ce que nos prédécesseurs ont fait, et ajouter les vies des Saints nouvellement canonisés : de cette façon on donnera un nouveau relief à ce beau monument, où sont inscrits tous les noms illustres et populaires de l'Église et de la France; on ranimera en même temps dans les cœurs tous les vieux souvenirs de la Foi. Ces souvenirs ne sont pas aussi éloignés qu'on semble le croire. Bien des noms qui peuvent paraître étrangers ou obscurs à de beaux esprits, éveillent des échos sonores dans nos provinces, nos villes ou nos hameaux. On s'est vainement efforcé de rompre les traditions; on a pu obscurcir l'histoire du héros, on n'a pu effacer sa mémoire : l'arbre, la fontaine, la statue, où son souvenir

est attaché, sont encore révérés. Ce sera une grande joie d'apprendre l'histoire de ce personnage, dont on ne savait déjà plus que le nom. Nos pères la connaissaient autrefois en détail; les fils seront heureux de la rapprendre aujourd'hui pour la raconter à leur tour à leurs enfants, et les faire profiter de tous les enseignements et de toutes les grâces qu'elle contient.

XII

LES BÉNÉDICTINS DE SAINT-MAUR.

La coutume des écrivains n'était pas, au dix-septième siècle, d'entretenir le public de leur personne, et les Bénédictins, dont les noms et les travaux remplissent nos bibliothèques, ajoutaient encore à cette réserve, qui était dans le goût général, la modestie et la retenue du cloître. Quand un d'entre eux venait à mourir, celui qui continuait les entreprises qu'il avait commencées, lui consacrait dans une préface une brève notice. Dom Tassin, dans sa *Bibliothèque de la congrégation de Saint-Maur*, y a joint plus tard les souvenirs de la communauté, et il a eu soin de donner une liste complète des travaux de chacun de ses savants frères décédés. L'homme cependant, si je puis m'exprimer ainsi, échappe encore, et c'est l'homme que notre siècle tient surtout à connaître. On est allé demander la révélation de son caractère et de ses mœurs à ses correspondances : on a réuni celles de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie, et elles se composent de plus de quatre cents lettres datées de 1671 à 1731 (1). Mabillon et

(1) M. Alphonse Dantier a été, pendant ces dernières années, chargé par le ministère de l'instruction publique de diverses missions en Allemagne et en Italie pour y rechercher les lettres des Bénédictins. Ce savant a publié plu-

Montfaucon ne sont pas seuls à les signer. Outre Magliabechi, Bacchini, Quirini, Muratori et les autres Italiens avec qui l'intérêt de la science, les voyages et les recherches dans la Péninsule avaient mis en relation nos deux bénédictins, toute la pléiade savante de l'abbaye de Saint-Germain des Prés se montre dans ces lettres. Claude Estiennot, Michel Germain, Placide Porcheron, Thierry Ruinard, J. Durand, y donnent tour à tour succinctement, rapidement, sèchement même quelquefois, comme il convient ou comme on le pardonne à des gens si utilement appliqués, les nouvelles littéraires et religieuses de Rome, de Florence et de Paris.

L'abbaye de Saint-Germain des Prés, à Paris, était le chef-lieu de la congrégation de Saint-Maur. A l'époque où remontent les lettres que nous avons sous les yeux, en 1671, il y avait cinquante ans à peine que la congrégation de Saint-Maur était érigée ; les travaux considérables et les grandes qualités de ses membres lui avaient déjà attiré une estime singulière dans toute l'Europe.

La réforme des ordres religieux avait été, dans le commencement du dix-septième siècle, la pensée et le désir de tous les dévots et de tous les esprits sérieux. Aux États-généraux de 1614, le clergé, par l'organe de Richelieu âgé de vingt-neuf ans et évêque de Luçon depuis plusieurs années, avait exprimé le vœu de voir introduire dans les monastères de France la réforme de saint Benoît, que le bienheureux

sieurs rapports dont les pièces justificatives sont des lettres inédites des membres de la congrégation de Saint-Maur. M. Dantier avait précédemment signalé à l'attention des érudits soixante-dix volumes in-f° de correspondance, provenant de Saint-Germain des Prés et conservés à la bibliothèque impériale. Les divers documents publiés ou indiqués par M. A. Dantier confirment à notre avis les conclusions de la notice que nous reproduisons et qui a été composée d'après une publication antérieure sous le titre de *Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie*, 3 vol. in-8.

Didier de la Cour avait commencée dès 1600 en Lorraine, dans l'abbaye Saint-Vannes de Verdun. Mais avant que le clergé eût exprimé ainsi publiquement ses vœux, plusieurs membres de l'ordre de Saint-Benoît avaient sérieusement médité sur les désordres et les relâchements de leurs monastères et sur les différences de la vie qu'on y menait et de celle ordonnée par le saint patriarche à ses disciples. On sait comment naissent et se développent les pensées généreuses. C'est d'abord un désir vague tombé dans un cœur chrétien, où la raison et la réflexion l'enfoncent chaque jour davantage. Les difficultés matérielles, les impossibilités de l'entreprise le font bientôt tourner en gémissements, en résignation et en prière ; c'est là justement ce que Dieu convertit et façonne en un fondement solide. Il n'en alla pas autrement pour la congrégation de Saint-Maur. Un ancien élève du collége des Jésuites de Bourges, dom Laurent Benard, prêchait la parole de Dieu avec un grand renom de science, lorsqu'il fut nommé prieur du collége de Cluny, à Paris. Il trouva cette maison dans l'état le plus déplorable, sans clôture, livrée aux séculiers, et composée seulement de quatre ou cinq religieux. Il y mit toute la réforme qu'il put : le désir et le goût de la science amenèrent autour de lui quelques jeunes membres de l'ordre de Cluny. Laurent Benard s'attacha particulièrement à ceux qui lui semblaient les mieux disposés et les plus capables ; il les instruisait sur l'état du relâchement de la discipline en France, les formait à la piété, et espérait que Dieu tirerait peut-être bien un jour de ces efforts isolés quelque chose pour sa gloire et le rétablissement de la régularité dans les monastères. Il appela pour enseigner dans sa maison des religieux réformés de Saint-Vannes. Il eût voulu lui-même s'attacher à cette congrégation et entrer au noviciat. Mais les supérieurs pensèrent qu'il était plus utile à l'ordre de Saint-

Benoît en restant à Paris dans son prieuré du collége. Ses travaux et ses désirs n'y furent pas stériles. Plusieurs monastères embrassèrent la réforme de Saint-Vannes. En 1618, le chapitre général décida qu'on formerait en France une congrégation nouvelle, indépendante de celle de Lorraine. Cette nouvelle congrégation prit le nom de Saint-Maur; elle fut reconnue par lettres patentes du roi au mois d'août 1618 et érigée en 1621 par le pape Grégoire XV.

Pendant que ces choses se passaient et que les disciples de dom Benard, par leurs doctrines et leurs exemples, propageaient le goût des vertus et le désir des réformes monastiques, la Providence préparait au loin, dans le fond du Languedoc, l'homme qui devait donner à la nouvelle congrégation tout son lustre et asseoir sa gloire.

Pierre Tarisse était à peu près du même âge que dom Benard. Il avait étudié la pratique et le style du Palais, et avait passé par toutes sortes de conditions, tour à tour, clerc de procureur, soldat, intendant de grande maison, notaire royal et en dernier lieu greffier du lieutenant de Cessenon, où il vivait. Partout il avait gardé une grande rigidité de mœurs. A trente ans on lui persuada d'étudier et d'entrer dans les ordres. Il vint au collége de Rodez pour y commencer les éléments de la langue latine; il y poursuivit ses cours jusqu'en philosophie. Il avait reçu la tonsure, et il continuait avec ardeur ses études à Toulouse lorsque la cure de Cessenon vint à vaquer. Des amis lui conseillèrent de briguer ce bénéfice, dont la nomination était contestée et devait être déclarée par arrêt de justice. L'Église sortait à peine d'un état de honte et d'abaissement qui permettait encore à ses membres les plus recommandables d'en poursuivre les honneurs et les dignités. Tarisse se jeta dans cette complication de droits et de brigues avec toute l'active énergie de son ca-

ractère. Il plaida à Toulouse, il plaida à Paris, dont il fit plusieurs fois le voyage à pied; il obtint arrêt, il lutta contre les oppositions, et enfin, à l'aide d'un accord, fut reconnu curé de Cessenon.

Entré par cette voie singulière dans le ministère ecclésiastique, il y trouva un double devoir. La cure de Cessenon était un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Pons, de l'ordre de Saint Benoît. Tarisse prit l'habit religieux en même temps qu'il reçut l'onction sacerdotale. Il était alors âgé de quarante ans; on était en 1615. Il s'appliqua avec un soin jaloux et ardent à ranimer la piété dans sa paroisse et à y relever la pompe des offices; il voulut satisfaire aussi à ses obligations monastiques, et il s'attacha à observer la règle de Saint-Benoît. Autant qu'il était en lui, il gardait les jeûnes, le silence et les autres austérités. A mesure qu'il pratiquait cette sainte règle il l'aimait davantage; il la voyait avec désolation inconnue et oubliée de ceux qui en faisaient profession : le désir d'en rappeler et d'en propager l'observance brûlait déjà son cœur. Comme avait fait Laurent Benard à Paris, il se mit à l'œuvre laissant à Dieu le soin de bénir ses efforts et de leur donner le succès. Il ne pouvait avoir la même influence que le prieur du collége de Cluny, et il n'avait pas sous la main les mêmes moyens de satisfaire à son zèle. Mais il distribuait des exemplaires de la règle de Saint Benoît à tous les Bénédictins qu'il pouvait rencontrer; il les engageait à la méditer, il leur en lisait et leur en expliquait quelques passages. Il eut la joie de voir sous ses efforts naître, se fortifier et s'étendre les bons désirs. Il fit alors un voyage à Paris, et connut L. Benard et ses religieux. L'édification qu'il trouva auprès d'eux et la possibilité d'atteindre un but qui lui paraissait naguère si éloigné, réchauffèrent encore son cœur et ranimèrent son zèle.

De retour en Languedoc, il n'eut plus de repos qu'il n'eût procuré dans ces contrées l'introduction de la réforme de Saint-Maur. Il visita les monastères du Languedoc et de la Gascogne. Il prêchait la réforme, il excitait l'ardeur, il suscitait des prosélytes. Enfin tout céda à ses sollicitations, et les Pères de la nouvelle congrégation allèrent s'établir à Toulouse. Tarisse aussitôt quitta sa paroisse, et vint, avec trois des frères qu'il avait gagnés à Dieu, se jeter aux pieds des nouveaux-venus, leur demandant avec larmes l'admission au noviciat. L'année suivante, en juin 1624, il prononça ses vœux. Six ans après il était élu supérieur général de la congrégation de Saint-Maur. Il avait cinquante-cinq ans.

Il semble que Dieu prolonge les forces de ces hommes de retraite et de prières au delà des termes ordinaires. Tarisse exerça pendant dix-huit ans sa charge de supérieur, et s'en démit quelques mois seulement avant sa mort. Au milieu du rapide accroissement de la congrégation, il maintint la discipline, soigna le temporel et développa les études. Les guerres religieuses et les violences des protestants, que la pacification de l'édit de Nantes ne contenait pas toujours, avaient détruit un grand nombre de monastères. La négligence des abbés en avait aussi laissé tomber beaucoup en décadence. Tarisse, pendant le temps de son généralat, en reconstruisit entièrement plus de vingt et en répara environ cinquante. Mais c'était surtout à l'édifice spirituel de la congrégation qu'il donnait ses soins. Il dirigeait, conseillait, écrivait, visitait, donnait partout l'exemple, et déployait une activité incroyable. Il savait avec une sagacité parfaite démêler à quoi chacun de ses religieux était propre, et il les appliquait pour la gloire de Dieu aux travaux qui convenaient le mieux à leurs goûts et à leurs aptitudes. Beaucoup étaient employés à annoncer la parole divine. Il recueillait et augmentait les

bibliothèques; il les faisait mettre en ordre et formait celle de Saint-Germain, à Paris, où il réunit la plus riche et la plus féconde collection de manuscrits qui fût en France. Outre les ouvrages de spiritualité, auxquels les premiers Pères de la congrégation semblaient s'appliquer afin de laisser à leurs successeurs des règles de conduite et l'héritage de leur esprit, dom Tarisse ordonna l'entreprise des premières éditions des Pères, commença le recueil des Actes des Saints de l'ordre de Saint-Benoît, et enfin donna les prémices de tous les grands travaux, tout ensemble d'histoire et de piété, qui ont illustré sa congrégation.

Dans une de ses visites, il avait rencontré à Saint-Benoît-sur-Loire un jeune moine qui, après avoir prononcé ses vœux, était accablé depuis trois ans par toutes sortes de grosses et fâcheuses maladies. Il était à l'infirmerie, où Tarisse le vit sans forces, privé de l'usage de la plupart de ses membres, et trouvant cependant encore le moyen de se rendre utile à la communauté. Il disposait avec des fleurs et de la soie des bouquets et des couronnes pour décorer le Saint-Sacrement. Dom Tarisse fut touché et charmé de voir ce jeune religieux qui, nonobstant ses souffrances, savait éviter l'oisiveté dont saint Benoît recommande à ses disciples de se garder avec tant de soin. Le supérieur n'oublia pas ce courage et cette patience. Lorsque les forces du jeune moine furent un peu réparées, il l'appela à Paris et lui confia le soin de la bibliothèque de Saint-Germain. Malgré l'état d'une santé qui fut toujours précaire et chancelante, ce jeune homme ne laissa pas, grâce à l'énergie et à la simplicité de sa volonté, d'employer utilement son temps au milieu de cette belle et précieuse collection; son nom nous dispensera d'apporter des preuves. Dom Luc d'Achery, car c'est lui dont il est question, mit en ordre la bibliothèque qui

lui était confiée, en publia plusieurs pièces importantes, et fonda, on peut le dire, l'école historique de la congrégation de Saint-Maur. Mabillon fut son disciple.

Celui-ci a été véritablement le grand homme de la nouvelle congrégation bénédictine. Né en 1632, l'année même où dom Luc embrassait la réforme de Saint-Maur, dom Mabillon appartient bien par son âge au groupe le plus illustre des hommes du siècle de Louis XIV. Sa piété, sa discrétion, sa science, son assiduité au travail ont été célébrées partout. Il n'avait d'autre délassement à ses études que la prière et l'office divin. Sa modestie égalait sa réputation et son mérite. Quand il assistait aux séances de l'Académie des Inscriptions, dit un historien de cette compagnie, chacun avait les yeux attachés sur cet homme simple, qui ne les levait jamais. Sa parole a toujours gardé cette chrétienne et humble réserve qui reluisait dans toute sa personne, et qui, dans ses écrits, prête un si grand charme à sa science profonde et à sa pure diction. Les solides et heureuses qualités de dom Mabillon se retrouvaient aussi, à divers degrés sans aucun doute, chez la plupart de ses confrères. Leur *Correspondance* les fait voir remuant, compulsant et copiant les vieux manuscrits, non pas seulement avec cette patience et cette exactitude qui sont devenues proverbiales, mais avec une ardeur, une énergie, une pétulance, si on peut s'exprimer de la sorte, toute française et qu'on ne s'attendait pas à trouver en cette matière, ni, faut-il l'avouer? sous leur froc. Dom Michel Germain, dont les lettres sont empreintes d'un esprit vif et gai, s'accuse d'avoir bu étrangement de poussière en remuant les trois cents manuscrits de la bibliothèque de Lucques, et il assure que les assistants ne les considéraient pas autrement que des soldats français qui montent à l'assaut. « En effet, ajoute-t-il, il y faisoit chaud, et l'on me

« prenoit quasi pour un cordelier, tant nos habits étoient gris « de poussière. Nous y avons trouvé de quoi faire parler de « Lucques. » — « Depuis jeudi matin, dit-il ailleurs, jusqu'à « mardi à huit heures du matin, on ne sauroit lire, écrire, « collationner les écritures, chanter, prier plus que nous « avons fait. Dom Jean (Mabillon) en est tout usé ; sans un « secours particulier, il auroit dû crever. J'étois aussi bien « bas : mais que faire au milieu de tant de si bonne besogne? » Ce sentiment d'enthousiasme, ce n'est pas trop dire, se retrouve partout : « Nous vîmes pendant cinq heures, au « couvent des Camaldules, près d'Arezzo, tous les anciens « titres. Dom Jean me dicta, presque pendant tout ce temps, « les principales choses avec toute la volubilité de son esprit « tout de feu et animé par des découvertes de son goût. Le « bon père majeur, le visiteur, le prieur et le secrétaire du « majeur avoient pitié de mes doigts, et ils avoient raison, car « je n'en pouvois plus. »

Au Mont-Cassin, à Naples, à Rome, il n'en va pas autrement. C'est toujours le même feu et en même temps une exactitude sévère à ne s'écarter en rien et pour rien du but spécial de la mission qui leur était confiée. Leur départ, leur séjour, leur itinéraire, tout est subordonné à l'avantage des recherches de livres rares, qui leur étaient commandés pour le Roi et pour leur Congrégation, ainsi qu'à la collation et à l'étude des manuscrits. Les distractions les plus simples, les plus conformes à leurs goûts, qui se rapprochent le plus de leurs études, ne leur sont de rien. Durant leur séjour à Rome, on faisait des fouilles près de Frascati : « M. l'ambassadeur, « M. le cardinal, madame de Bracciano et leurs suites y fu- « rent deux fois voir fouiller. On nous y avoit conviés; nous « fîmes sagement de ne pas troubler cette fête; la nôtre fut « de cracher, tousser et travailler, nonobstant le catharre. »

Toutes ces citations sont extraites des lettres de Michel Germain. Celles de Mabillon, avec moins d'agrément peut-être, ont plus de réserve; mais le léger accent fanfaron et bravache de son compagnon, frisant même parfois un peu l'impertinence, ne déplaît point, et fait sourire en pareilles circonstances. Malgré l'habit qu'il porte et les vœux qu'il a faits, on ne peut en vouloir beaucoup à dom Michel Germain lorsqu'il se vante, avec un ton de matamore, de *relever la moustache* aux savants d'Italie. Sa pétulance ne se montre pas seulement quand il s'agit d'écritures gothiques ou de questions curieuses ; sa fougue s'échappe sitôt que sa personne et sa conduite sont mises en jeu. L'abbé de Rancé, un saint un peu *terribilis*, il est vrai, et assez facile à se cabrer, s'était plaint des Bénédictins et de Michel Germain en particulier, qu'il accusait de poursuivre à Rome la condamnation d'un de ses livres. Dom Germain s'emporte, et écrit *ab irato :*

« Il me paroît bien de la légèreté dans le procédé de « M. l'abbé de la Trappe, s'il est vrai qu'il tintamarre sur « un bruit aussi faux et aussi badin que celui-là, qui est sans « fondement tant soit peu apparent. Je suis mal édifié de sa « conduite, et si la chose en valoit la peine, je lui écrirois en « droiture une bonne lettre, dans laquelle, en lui gardant « tout le respect dû à son caractère, je lui apprendrois, tout « grand saint et grand seigneur qu'il est, à être un peu moins « chaud et moins crédule à ce qu'on dit et qu'on fait contre « lui... Peut-être que cela le rendroit moins âpre à donner « des impressions à des puissances contre des religieux d'un « corps envié, desquelles les grands ne reviennent pas aisé- « ment. »

Si les incartades de notre Bénédictin ne s'étaient jamais donné carrière qu'à propos de tels sujets et de tels personna-

ges, si respectables du reste qu'ils soient, on n'aurait pas à lui en faire de bien vifs reproches. La profession monastique règle l'homme, elle contient ses passions, elle ne les détruit pas. S'il faut admirer les moines véritablement mortifiés, toujours maîtres d'eux-mêmes parce qu'ils sont entièrement détachés du monde, et que leurs pensées et leurs cœurs habitent avec Dieu, il ne faut pas s'étonner ni être scandalisé quand on trouve chez plusieurs de leurs frères quelque chose des ressentiments humains, et quand les passions trouvent encore sous le froc jour à s'échapper et à se répandre, tant qu'elles se contiennent dans des limites innocentes. Mais l'esprit incisif de notre savant était ému par les préjugés de son siècle et de sa nation. Mabillon et son compagnon visitaient l'Italie en 1685 et 1686. L'animosité de la Cour et des évêques de France était alors portée à son comble contre la cour de Rome. Le Pape refusait d'instituer les évêques qui avaient souscrit la déclaration du clergé gallican. On était à la veille du fameux réquisitoire d'Omer Talon, pressant le Parlement de provoquer des mesures afin de dispenser l'Église de France de l'obligation de recourir à Rome pour l'institution canonique des évêques. Dans des circonstances aussi graves et aussi pénibles, les Bénédictins ne semblent songer qu'à plaisanter et à rire du Pape. Leur badinage est hardi et prend texte de tout. Les plus petits détails de police, s'ils peuvent tourner au détriment de la considération du souverain Pontife, sont enregistrés curieusement par ces moines, et soigneusement adressés en France. On était inattentif à tout le reste et hors de là uniquement occupé à ses études. Les bravades de la reine de Suède, grande protectrice à Rome des Jansénistes et des Gallicans, les refus injurieux de l'Espagne, tout, jusqu'aux folies d'une vieille femme, la comtesse Carpegna, qui résistait aux

injonctions du Pape, est raconté avec je ne sais quel charme à signaler l'humiliation du Saint-Père en toutes ces rencontres. Pas un mot de respect, pas un mot d'amour pour cette grande puissance outragée partout et poussant la longanimité jusqu'à se laisser braver dans les murs de Rome même par deux femmes furieuses et folles, Christine et la Carpegna. Ces faits cependant auraient pu faire voir à tous ceux qui parlaient et avaient l'air de s'épouvanter de l'excès des entreprises et de l'ambition romaine quelle sorte de pouvoir réclamait le Pape, et quel joug paternel il imposait à ceux qui s'abritaient sous ses bénédictions. En une seule circonstance, un de ces religieux, c'est Jean Durand, rend justice au Pape, qui n'omet rien, dit-il, de ce que peut faire un saint Pontife pour réformer les mœurs des habitants de Rome et pour leur inspirer le respect et la vénération pour les églises. Partout ailleurs ces Bénédictins habitués à considérer le faste de Saint-Germain et de Versailles, n'ont que des sarcasmes contre ce pauvre Pape, qui, au milieu des misères de son peuple et de l'épuisement de ses finances, économise sur les coups de canon tirés en signe d'allégresse, et réduit sa dépense personnelle à cinquante-quatre sous de France par jour. Ces gallicans, habitués à subtiliser sur l'infaillibilité du Pape et l'indéfectibilité de son siége, en étaient venus à insulter la personne du souverain Pontife, et, tout en protestant de leur attachement à la chaire de Saint-Pierre, la personne d'Innocent XI et sa chétive santé sont l'occasion de mille quolibets qui égayent la *Correspondance*. Il va sans dire que, par contre, tout ce que fait le Roi est exalté et applaudi. On raille agréablement sur les délais que le Pape est forcé d'apporter aux promotions des cardinaux à cause des choix scandaleux et outrageux proposés par Louis XIV. Il semble même qu'on admire la puissance royale, qui retient

ainsi la vertu de saint Pierre. Il n'est pas jusqu'à l'odieux outrage, jusqu'à l'indigne attentat du Roi envoyant son ambassadeur à main armée insulter le Pape dans Rome à l'occasion de l'absurde droit de franchise qu'Innocent XI voulait abolir, qui ne semble approuvé ; du moins l'écrit du cardinal Sfrondate, à l'occasion de cette ambassade du marquis de Lavardin, est-il qualifié de *libelle*. Tout ce qui attaque et dénigre le Saint-Siége, tout ce qui résiste à son autorité est exalté et applaudi. On n'a pas assez d'éloges pour le fameux Arnauld. Le P. Alexandre Noël, le P. Maimbourg, Gilles de Witte même et tous les autres hypercritiques, historiens et théologiens, acharnés contre Rome et l'antiquité, sont cités avec une complaisance, une considération tout au moins qui contrastent avec le mépris qu'on professe pour les Italiens dont on se targue de *relever la moustache*. Des hommes aussi exercés que nos Bénédictins n'étaient cependant pas toujours très-édifiés de la science des divers écrits dirigés contre le Souverain Pontife. Ils se contentent alors de dire des auteurs que ces bons Pères sont parfois « un peu aventuriers », et de louer leur facilité, tout en ne leur trouvant pas assez « de jugement ni de modération » pour traiter ces sortes de matières. Les dévotions populaires étonnent aussi ces gallicans, et les manifestations d'une foi vive scandalisent ces docteurs gourmés. Ils s'indignent de la procession et de la bénédiction des animaux au jour de Saint-Antoine, comme si la majesté du Seigneur en était outragée et comme s'il n'était pas convenable d'appeler sur ces humbles créatures la bénédiction du Dieu qui n'a pas dédaigné de les former.

Ce ton est celui de tous les correspondants. Mabillon lui-même, qui a toujours eu tant de réserve et qui n'avait point le temps de se répandre en de longues épîtres, laisse apercevoir, en maint endroit, ses sympathies pour les ennemis du Saint-Siége.

Chacun est de son siècle ; les meilleurs esprits ne peuvent pas toujours se défendre de partager les opinions passionnées de leurs contemporains. Mabillon eût été digne cependant de s'élever tout à fait au-dessus de ces animosités. Il n'a pas essayé, en dépit du gallicanisme, de contester à Grégoire VII son titre de saint : on voit par ses lettres combien il avait à cœur de justifier ce Souverain Pontife des reproches adressés à sa mémoire. Dom Jean, en effet, avait l'esprit trop grand et trop élevé pour n'être pas véridique. Il possédait, en outre, l'humilité qui est la vraie gardienne des doctrines, et il en a donné deux exemples remarquables dont les écrivains apprécieront le mérite. Il avait composé une préface pour le *Saint-Augustin*, qu'il avait écrite, dit dom Tassin, « en bon disciple de ce saint docteur. » On sait ce que signifiaient ces paroles entre certaines gens. Au grand regret de dom Tassin, Mabillon se soumit aux critiques qui lui furent faites et mit son travail en l'état où il mérita les éloges de Bossuet et où on peut le voir au tome XI de l'édition Bénédictine. Il avait aussi composé sur les *Saints inconnus* un petit écrit, qui fut mal reçu à Rome et déféré à la commission de l'*index*. Mais le Pape refusa de le condamner, persuadé que le savant Père n'hésiterait pas à se corriger lui-même. Il faut avouer que Mabillon savait très-bien à l'avance tout ce qu'il y avait de répréhensible dans cet écrit. La *Correspondance* fait foi qu'il eût voulu empêcher ce traité de pénétrer en Italie, où « il pouvoit, disait-il, faire peine à plusieurs. » Il eût désiré qu'il restât dans les contrées gallicanes, *pour lesquelles il avait été composé*. Il n'hésita cependant point à corriger sa *lettre sur les saints inconnus*. J'ignore si ses confrères auraient donné de pareils exemples de soumission et si l'esprit badin et de dénigrement à l'égard de la cour de Rome ne les eût pas emportés davantage. Les lettres d'Estiennot, moins vives et plus contenues que celles

de Michel Germain, sont aussi empreintes d'une animosité plus profonde et plus insidieuse. On ne peut s'empêcher de reconnaître que ce méchant esprit, qui restait encore dans l'ombre et ne trouvait ainsi à s'épancher que dans des commerces particuliers, est bien celui qui, plus tard, conduisit la congrégation toute entière si loin dans de déplorables doctrines, et qui alaissé des traces fâcheuses sur plusieurs des meilleurs ouvrages des successeurs de Mabillon.

Les beaux et saints exemples des premiers Pères de la congrégation étaient cependant encore peu éloignés, et dans les premières années de leur *Correspondance*, les jeunes Bénédictins de 1680 se souviennent encore du *bonhomme dom Luc*. La discipline et la régularité des monastères étaient excellentes. Une enquête faite en 1682 par le lieutenant de police la Reynie prouve que chacun des religieux de la congrégation de Saint-Maur ne dépensait pas plus de 437 livres par an. Fénelon, quelques années après la mort de Mabillon, ne réclamait pas pour eux une discipline plus exacte, mais il demandait qu'on leur imposât une règle de doctrine. C'est là une singularité ; d'habitude les mauvaises doctrines ne précèdent pas les mauvaises mœurs. Fénelon explique ce mystère lorsqu'il dit qu'en France, le Roi dans la pratique est plus chef de l'Église que le Pape. Les résistances d'Innocent XI aux entreprises insensées de Louis XIV avaient trop bien établi cette triste vérité. Aussitôt que le dissentiment eut éclaté, chacun se rangea derrière son véritable chef ; et tous les évêques de France se trouvèrent naturellement du côté du Roi contre le Pape. On ne se faisait pas illusion sur les conséquences possibles de ce débat. Bossuet a manifesté à plusieurs reprises l'inquiétude de son âme. Les Bénédictins prononcent le mot de schisme et rappellent l'exemple de Henri VIII. Mais, par une logique singulière, Bossuet prend

texte de ces circonstances pour blâmer le Pape ; et les Bénédictins aiguisent leurs persiflages et redoublent leurs mépris. « L'effet, disent-ils, que ces *badineries* produisent à présent « dans les esprits, c'est de mettre au jour le génie du Pape et « de nuire infiniment à la réputation de Sa Sainteté et de l'É- « glise romaine. *J'en suis bien fâché*, ajoute la bonne âme. » On ne s'explique point de pareils aveuglements. Fénelon en a donné cette explication honteuse : « l'indépendance du spirituel serait plus grande si on n'avait pas le temporel à ménager. » Il est inutile de rappeler par quels artifices et quelles entreprises la puissance temporelle avait consommé ses empiétements ; c'était en restreignant toujours de plus en plus les communications avec Rome qu'elle était parvenue à réduire le clergé à une soumission aveugle : elle lui laissait certaines vertus basses et vulgaires, qui ne tardèrent pas à se corrompre ; mais elle énervait chaque jour davantage les évêques qui sont la force de l'Église ; elle leur ravissait l'indépendance, qui est la condition de sa vie ; elle les soumettait à un joug humiliant, s'immisçant et prenant l'initiative dans toute question de doctrine et de discipline. Il serait superflu de rappeler les légitimes raisons, qu'avait le pape Innocent XI de s'indigner des sentiments de crainte, qui animaient alors tous les évêques, et de leur représenter leur honte en leur demandant qui d'entre eux avait daigné parler pour les intérêts et l'honneur de Jésus-Christ? qui d'entre eux avait seulement proféré une parole qui se ressentît de l'ancienne liberté?

La *Correspondance* des Bénédictins dévoile bien l'acrimonie de cette opposition au Pape et cet aveuglement de soumission furieuse envers le Roi, qui outrageait de toutes manières la personne du Souverain Pontife et qui allait jusqu'à pensionner les détracteurs les plus acharnés du Saint-Siége.

XIII

MADAME DE SÉVIGNÉ [1].

L'imagination vit beaucoup de souvenirs; elle se plaît à remonter dans le passé, à ranimer les siècles éteints, à faire revivre les hommes d'autrefois, et avec son aide nous formons des liaisons quelquefois bien vives avec les hommes des temps passés. Plus une époque a d'éclat, et plus nous y avons de commerce; plus elle compte d'illustrations, et plus nous y trouvons d'amis. Aussi nos pensées fréquentent volontiers le dix-septième siècle; et quand nous en avons fini avec les tracas et les soucis de la journée, quand le soir est venu et que notre porte est bien close, dans le silence et le recueillement, du sein de ces volumes, une des joies les plus vives et un des plaisirs les plus purs au monde, nous voyons s'animer les figures graves, sereines et toujours aimables de ces hommes admirables; nous les suivons dans toutes les phases de leur vie, au milieu des devoirs du courtisan à Versailles, dans les loisirs de la liberté à Auteuil ou bien à Cambrai dans le calme et la

(1) Cette notice sur Mme de Sévigné, est le premier travail que nous ayons présenté aux lecteurs de l'*Univers*. Nous le reproduisons tel qu'il a été publié en septembre 1840. Les inexpériences de jugement, les faiblesses et les erreurs que nous aurions pu relever, seront facilement corrigées si le lecteur veut bien se reporter aux notices qui précèdent et qui suivent sur Pascal, sur la mère Agnès Arnauld, sur la Rochefoucauld et sur Mme de Maintenon.

dignité de l'exil. Nous reformons et visitons tour à tour ces groupes bien connus qu'indiquent les mémoires contemporains : Corneille dans son humeur rude est un peu à l'écart; la Fontaine et sa rêverie habitent auprès de la douce et repentante la Sablière ; Boileau sert de lien entre Molière et Racine beaucoup plus jeune ; le duc de la Rochefoucauld est le centre de cette petite réunion exquise en sa délicatesse, son goût et son esprit dont M[mes] de la Fayette et de Sévigné sont l'âme et l'expression. A Versailles, dans cette allée qui avait reçu le nom de l'*Allée des Philosophes*, Bossuet promène ses rares loisirs, entouré des courtisans de son génie. C'est un groupe nombreux où je démêle Fleury, La Bruyère et Fénelon. L'évêque de Meaux les domine tous par la triple dignité de l'âge, de la gloire et de l'épiscopat; là, dans des causeries pleines d'abandon, avec cette pureté de doctrine, cette solidité d'instruction, cette hauteur d'éloquence qui lui sont propres, il approfondit quelque point de dogme, éclaire quelque question de littérature et de philosophie, ou bien, en toute simplicité, soumet ses ouvrages aux avis et aux critiques de ses disciples. Le plus souvent, cependant, on lisait les livres saints; chacun apportait ses réflexions, on les discutait, on les résumait, et l'abbé Fleury était chargé de les transcrire, au retour de ces promenades; ainsi le dernier commentaire des Psaumes fut composé sous les ombrages des bosquets royaux par tout ce que le clergé et la philosophie avaient de plus instruit et de plus judicieux, présidé par le plus grand génie, sans contredit, de ce grand siècle. Athènes, avec son Portique et son jardin de l'Académie, n'a pas à offrir de spectacle plus beau, ni de souvenir plus poétique.

Tous ces groupes que nous isolons se touchent en bien des points, comme on peut croire, et se mêlent souvent. Nous rencontrons quelquefois Madame de Sévigné causant avec

Corneille, souriant à la Fontaine, ou faisant de profondes révérences à M. de Meaux. Au milieu de tant de célébrités, c'est cette femme charmante que nous voulons étudier, et dont nous entreprenons de faire un portrait aussi fidèle que possible. Venu après tant de ses admirateurs, nous ne prétendons pas à quelques aperçus nouveaux, nous nous contenterons de réunir sur elle le plus de témoignages contemporains que nous pourrons, et tout notre travail consistera à les coordonner et à les entremêler aux fragments de ses lettres, de manière à faire apparaître dans tout son éclat et toute sa beauté cette gracieuse et souriante figure.

C'est environ deux ans après le mariage de sa fille, vers 1671, que les lettres commencent à aller régulièrement en Provence. Madame de Sévigné avait alors plus de quarante ans. Désormais, l'on saura tout ce qu'elle va faire, penser ou rêver; mais jusque-là on a sur elle peu de détails. Sa beauté est attestée par les hommages plus ou moins tendres de ses nombreux et illustres admirateurs, Bussy, Ménage, Chapelain, Fouquet, le chevalier de Méré, le comte du Lude, le prince de Conti. L'amitié sincère et fidèle que la plupart d'entre eux ont ensuite professée pour elle, témoigne de la solidité et des charmes de sa vertu; il est rare de voir une douce et franche union succéder à une passion satisfaite, mais il est rare aussi de savoir, en refusant les vœux, adoucir les blessures de l'amour-propre et conserver pour ami l'amant rebuté. Jeune, libre, sans chagrin, elle était livrée à toute la gaieté naturelle de son humeur : « la joie était le véritable état de son âme. » Cependant elle était compatissante, sensible, et d'une vivacité d'émotion extrême. Sa conduite à l'occasion du procès du surintendant Fouquet, montre la bonté de son cœur. Belle et séduisante partout, c'est dans la liberté d'une conversation sans contrainte, qu'il la fallait voir;

« alors l'éclat de son esprit parait et embellissait si fort sa personne, qu'il n'en était point sur terre d'aussi charmante. La légère irrégularité de ses traits, (ce petit nez carré sur lequel elle plaisante quelquefois), disparaissait et s'oubliait, et l'on lui cédait la beauté du monde la plus achevée. » Mais pour la connaître avec toutes ses grâces, il fallait aller jusque dans son intimité, il fallait la suivre dans sa douce et plaisante solitude de Livry : c'est où ses lettres introduisent. Pour toutes les qualités du corps ou de l'esprit, la réputation de Madame de Sévigné était faite, on citait sa beauté, on citait ses lettres, on répétait ses bons mots. Bussy, quelque peu tendre alors il est vrai, ne craint point de dire que l'antiquité lui aurait dressé des autels, et qu'elle eût assurément été déesse de quelque chose. Un autre contemporain moins enthousiaste, l'abbé Arnauld, se laisse cependant aller à la poésie de son souvenir lorsqu'il songe à la première fois où il la vit « arrivant dans le fond de son carrosse tout ouvert, entre son fils et sa fille, tous trois tels que les poëtes représentent Latone au milieu du jeune Apollon et la petite Diane, tant il éclatait d'agrément et de beauté dans la mère et les enfants. »

A l'époque où commence sa véritable correspondance, ses lettres à Madame de Grignan, Madame de Sévigné est toujours belle et l'on serait « encore amoureux d'elle pour peu qu'elle en priât ; » mais le premier éclat est passé, elle parle de son âge et s'est retirée un peu de la cour. Les joyeuses et bruyantes réunions de Fresnes ne seraient peut-être plus tout à fait de son goût ; maintenant à un bal, à un dîner, entre ses amies, au sein de la gaieté la plus franche elle se prend à soupirer et volontiers elle pleurerait : c'est qu'elle songe à sa pauvre fille. Cette pensée habituelle ne nuit point à sa grâce et mêle à son enjouement naturel un peu de cette douce mé-

lancolie, caractère précieux et particulier de notre littérature qu'exprime si bien ce sourire mêlé de larmes, dont avec la Fontaine Madame de Sévigné offre le plus parfait et le plus ravissant modèle. Chez Molière, où le sourire est devenu un rire éclatant, la mélancolie aussi s'est transformée en ironie et en amertume. Madame de Sévigné est « loin de ces extrémités ; » le milieu, dit-elle, en est toujours le meilleur ; elle répète souvent qu'il faut savoir « glisser sur ses pensées ; » cependant, il se rencontre des jours où le souvenir de sa fille absente devient plus pressant et plus douloureux et où elle trouve « les rêveries si noires qu'elles font mourir. » Le fonds grave de ses pensées, qui aurait pu disparaître sous le luxe des délicates et brillantes broderies de son imagination, était aussi conservé par l'amour des lectures et des entretiens solides. Les conversations, tantôt frivoles et tantôt sérieuses mais toujours agréables, étaient, comme l'on sait, une des grandes affaires de cette société pleine de loisirs. C'était une occupation, c'était un art, art charmant dont les secrets et les plaisirs sont tout à fait perdus pour nous. Il arrivait donc quelquefois, quand on se trouvait au milieu de gens réfléchis et sensés, qu'après avoir longtemps disserté et subtilisé, comme on en convenait soi-même en souriant, sur l'esprit et sur le goût et sur les différentes sortes d'esprit et de goût, on abordait à quelque point de morale ; alors, et sans toutefois sortir des bornes d'une aimable causerie, on entrait et on s'enfonçait plus ou moins dans les claires régions d'une saine philosophie, d'autant meilleure et d'autant plus raisonnable qu'elle était pratique, et non pas, comme il arrive souvent, purement spéculative. Ne soyons pas ingrats. C'est à force de minuties et de subtilités sur les mots et leurs diverses acceptions que la langue s'est fixée ; ne dédaignons donc pas trop ces longues et calmes conversations, auxquelles on doit peut-être, en outre, cette

parfaite mesure, ce sens exquis, cette droite raison, qualités distinctives entre toutes les littératures et toutes les époques de notre littérature au dix-septième siècle. On conçoit que lorsque les relations entre les hommes n'étaient pas rares et affairées comme de nos jours, lorsque le dialogue était autre chose entre eux qu'une aigre contestation de politique ou d'argent, lorsqu'il était entré dans les habitudes, se répandait abondant et facile sur toutes les matières, embrassant toutes choses dans ses vastes et paisibles replis, effleurant ou approfondissant les sujets selon l'inspiration présente et la pente des sentiments, on conçoit, dis-je, quelle influence les relations et les amitiés pouvaient avoir sur les hommes, sur leurs actions et sur leurs pensées, surtout lorsque, comme Madame de Sévigné, on s'abandonnait volontiers à l'impression du moment. Pour la bien connaître, il est donc utile de connaître ses amitiés. La plus ancienne, celle qu'elle a toujours conservée et dans laquelle elle se concentrait de plus en plus, est celle de Madame de la Fayette. On sait quelle intimité unit celle-ci au duc de la Rochefoucauld. Madame de Sévigné vécut entre ces deux personnages, et jusqu'à leur mort il n'est peut-être pas une de ses lettres où elle ne parle de l'un et de l'autre.

Le duc était par excellence l'homme de la conversation. Il l'aimait sérieuse et morale. Il était d'une taille médiocre et bien prise. Les yeux, les sourcils et les cheveux noirs : les yeux petits, les sourcils épais, les cheveux abondants et frisés. S'il eût fait son portrait à l'époque où Madame de Sévigné nous introduit près de lui, sans doute il eût été moins précis sur ces détails extérieurs de sa personne. Il avait près de soixante ans. On voudrait croire que par un rare bonheur, grâce aux soins et à l'amitié de Madame de la Fayette, à mesure que lui vinrent les infirmités de la vieillesse, son esprit reverdit et reprit les juvéniles facultés de la joie et de la confiance. Il

garda cependant toujours « un air de honte et de timidité ; » il se faisait assez illusion à cet endroit, et voyant l'espèce d'isolement dans lequel cela l'avait toujours placé, il prétendait avoir dans le visage « quelque chose de fier et de chagrin. » Il aimait surtout la société des femmes : cette faiblesse de son esprit et de son cœur, il la tournait en principe de sa raison. Il est peut-être juste et vrai quand il dit que les femmes mettent dans leurs discours plus de douceur et d'agréments que ne font les hommes ; mais on ne peut nier l'influence qu'elles ont exercée toute sa vie sur ses actions et ses pensées. La duchesse de Chevreuse l'introduisit dans le parti de la reine, la duchesse de Longueville dans le parti des princes, la marquise de Sablé eut une part plus ou moins directe à la composition des *Maximes*, et on suppose que Madame de la Fayette *réforma son cœur*. Avant cette dernière liaison, M. de la Rochefoucauld disait : « J'aurais une mélancolie assez supportable et assez douce si je n'en avais point d'autre que celle qui me vient de mon tempérament ; mais il m'en vient tant d'ailleurs, et ce qui m'en vient me remplit de telle sorte l'imagination et m'occupe si fort l'esprit que la plupart du temps je rêve sans dire mot ou je n'ai presque point d'attache à ce que je dis. » Était-ce le souvenir de Madame de Longueville qui causait cette mélancolie ? Presqu'au même moment où cette coupable passion lui fit défaut, un coup de feu rendit la Rochefoucauld aveugle pour quelque temps. Est-ce au milieu de l'ennui, des remords et des souffrances qu'il se prit à réfléchir ? Il a formulé ses pensées en maximes, parce qu'il n'aurait point su les réunir et les dresser en un seul groupe. Sa vue manquait d'étendue ; il ne voyait pas même tout ensemble ce qui était à sa portée, dit le cardinal de Retz. Son livre est pénible à lire : c'est l'expression des angoisses d'une âme dégoûtée du monde, et enfoncée dans les restes d'une passion ruinée, sans savoir à

quoi se reprendre. Il tournait sur lui-même son habitude de réflexions. Son bon sens, que le cardinal de Retz qualifie très-bon et que Segrais affirme merveilleux, lui servait uniquement à réformer ses manières et à devenir à la longue « l'homme le plus poli du monde et qui savait le mieux toutes les bienséances ; » mais son cœur restait flétri, et Madame de la Fayette en se liant avec lui aurait entrepris de le guérir. En tout cas comme il arrive presque toujours, la Rochefoucauld a grossi et exagéré son dégoût et son dédain pour les hommes. Il ne gardait pas toujours dans leur commerce cette froideur dont il aime à s'affubler, et parfois on reconnaissait l'ancienne turbulence du *camarade Lafranchise ;* il la laissait voir par *sa chaleur* dans la discussion et *son abondance de gestes*. En 1654, au temps où il s'occupait des *Maximes*, sans s'apercevoir de la contradiction flagrante entre ces paroles et celles du même morceau que nous avons citées plus haut, il avoue que quelquefois, à force de se passionner pour la raison, il devient fort peu raisonnable. Mais la peur du ridicule, qu'il craignait plus que toutes les choses du monde, l'accoutuma à ne discuter et aussi à ne se louer jamais. L'amour-propre cependant ne lui manquait pas. Il l'avait grand et tout occupé de vétilles comme s'il n'eût jamais moralisé. La blessure qu'il emporta de ses tristes liaisons avec Madame de Longueville était moins au cœur qu'à l'amour-propre. Et son livre, dans lequel il veut montrer l'égoïsme plus ou moins bien dissimulé comme motif de toutes les actions de l'homme, ne prouve rien clairement à mon sens comme l'excessive vanité de l'auteur. C'est cet orgueil mâchant à vide qu'il fallait consoler et détruire. Heureusement, à travers les actions honteuses de l'homme de parti et les tristes pensées du moraliste, il avait conservé un cœur de patriarche, comme dit Madame de Sévigné. Elle trouvait qu'il sentait presque aussi bien qu'elle la

tendresse maternelle. Il s'agissait donc de réchauffer ce cœur. Il fallait par des actions prouver à cet esprit butté que « l'amitié n'est pas toujours un trafic, » il fallait, par une compassion agissante, lui faire sentir « qu'au dedans d'une âme bien faite la pitié est bonne à quelque chose. » C'est ce que dans le calme de l'intimité firent l'amitié tendre et la *divine raison* de Madame de la Fayette.

Celle-ci offre avec Madame de Sévigné le trop rare spectacle d'une de ces liaisons commencées pour ainsi dire au berceau et poussées jusqu'à la tombe. Rapprochées par l'alliance de leurs familles, mariées toutes deux à des hommes qui ne les valaient pas, on les voit dans une union charmante traverser ce siècle illustre, toutes deux, à juste titre, environnées d'une gloire discrète. Celle de Madame de la Fayette paraissait mieux établie. C'était un mérite reconnu, solide et sérieux. Sa qualité essentielle dans le caractère et dans le talent est un jugement droit et sain, dont elle est fière et qu'elle aime à entendre vanter, même aux dépens de son esprit. Plus heureuse que la Rochefoucauld, elle connaissait l'antiquité et la langue latine. Elle se plaisait surtout à la poésie et « en entendait bien toutes les finesses. » Horace et Virgile surtout lui agréaient. Du reste, avec une retenue et un goût parfaits, ne se vantant jamais de son instruction et ne se piquant nullement d'un esprit transcendant et philosophe, Descartes, Malebranche et les subtilités d'Arnauld étaient pour elles lettres closes ; elle avoue n'y rien comprendre. Sobre d'imagination, douée d'une sensibilité extrême et d'une mélancolie tempérée seulement par une exquise raison, son âme resta toujours facile à « s'alarmer, » selon le mot charmant de son amie. Elle était *vraie* et se laissait volontiers aller à son inclination naturelle ; elle eut cependant toujours, dans le talent comme dans les manières, quelque chose de ré-

servé, de décent et de contenu; elle fait un reproche à Madame de Sévigné de laisser voir dans son âme ce que la prudence obligerait de cacher. Elle n'eut jamais cette ouverture de cœur, cet abandon naturel et gracieux qui sont restés le charme particulier et irrésistible de son amie : aussi fut-elle accusée de sécheresse; mais nous savons combien elle était aimable et combien doux était son commerce. C'est à son influence, c'est à ses longues et agréables conversations en tiers avec Madame de Sévigné qu'on peut attribuer, dans le livre de M. de la Rochefoucauld, beaucoup de ces réflexions sur la société et ses petits travers, pleines d'esprit dans la pensée et dans le tour, où l'on reconnaît les paradoxes aimables, moitié ironiques et moitié sérieux du parfait courtisan. Ce sont celles-là sans doute d'entre les *Maximes* que Madame de Sévigné trouve admirables; pour les autres, elle avoue ne les pas entendre.

Madame de la Fayette avait été fort de la cour pendant cette brillante et courte période que l'on peut appeler le règne de MADAME. Elle avait connu cette princesse au couvent de Sainte-Marie de Chaillot, dont était supérieure la mère Angélique, célèbre par l'amour de Louis XIII et belle-sœur de Madame de la Fayette. Celle-ci entra dans la familiarité d'Henriette d'Angleterre. Elle lui fut une amie sincère et fidèle. Elle l'assista durant son affreuse agonie, et cette mort terrible dont elle a été l'historien, lui imprima plus fortement le souvenir des beautés et des grâces de MADAME. « C'est une de ces pertes, dit-elle, dont on ne se console jamais et qui laissent une amertume répandue sur tout le reste de la vie. » Bien que jeune encore à cette époque, Madame de la Fayette, dont le mérite était considéré de tous et honorablement distingué par le maître, se retira un peu de la cour. Sa chétive santé contribua à l'en éloigner tout à fait. C'est alors surtout

que sa liaison avec le duc de la Rochefoucauld devint de tous les instants. On a prétendu voir entre eux un commencement de galanterie ; rien ne l'indique, et il faut beaucoup de volonté pour le croire de ce pauvre goutteux et de cette misérable fiévreuse. Cette triste santé donna à Madame de la Fayette un grand amour de ses aises, et la porta à un luxe dans son intérieur et quelquefois à des singularités, que l'on relevait malignement dans une femme d'aussi bon goût et d'une élégance d'esprit si parfaite. Ainsi, pour mieux prendre l'air, dans ses promenades à Saint-Maur, elle abattait les vitres de devant à son carrosse, et allongeant les guides, faisait passer son cocher par derrière. Son lit, galonné d'or, était aussi un sujet de raillerie, et Madame de Maintenon ne le lui pardonne pas. La souffrance continuelle lui donnait une certaine nonchalance morale qui frisait de temps à autre le découragement, mais cependant ne s'exprimait jamais qu'avec réserve et grâce. « A-t-on gagné d'être parfaite, » disait-elle souvent, ou en entrant plus à fond et plus tristement dans sa pensée: «C'est assez que d'être. » Au jour donc où elle se trouvait plus languissante, au fond de son beau jardin tout fleuri et tout parfumé, il lui arrivait parfois de se laisser aller à la mélancolie; le duc de la Rochefoucauld appuyait de toutes ses forces, et Madame de Sévigné, loin de sa fille, et d'ailleurs, selon son mot, *bête de compagnie*, abondait de tout son cœur. Alors « ils faisaient à eux trois des conversations qu'il semblait qu'il n'y eût plus qu'à les enterrer. » A la fin, cependant, pour en sortir, on était parfois heureux de voir arriver cette petite et brillante Coulanges.

Plus jeune que ses deux amies, celle-ci était dans tout le tourbillon de la cour. Sans distinction et sans charge, elle y faisait toutefois figure et était mêlée à tout ce qu'il y avait de plus envié. Dans la familiarité de Mesdames de Thianges,

de Montespan et de Fontanges, et surtout dans l'amitié très-particulière, qu'elle conserva longtemps, de Madame de Maintenon, son esprit lui tenait lieu de dignité. En 1680, elle fut présentée à la Dauphine comme femme d'esprit et soutint bien sa réputation. Personne, après Madame Cornuel, n'a dit plus de bons mots que Madame de Coulanges. Elle n'avait pas la causticité de cette vieille femme, mais une conversation pleine de traits naturels, vifs et brillants. Toute parole dans sa bouche prenait si volontiers un tour acéré, qu'un jour l'abbé Gobelin, ayant entendu sa confession, trouvait que chacun de ses péchés était une épigramme.

Madame de Maintenon aussi, surtout dans les premiers temps de la correspondance alors qu'elle n'est encore que Madame Scarron, se montre souvent dans ce petit groupe. Elle y apportait un tact et une finesse rares, une exquise amabilité, en même temps qu'un grand esprit de réserve et de prudence. La Rochefoucauld, avons-nous dit, aimait la société des femmes, il faut reconnaître qu'il les savait bien choisir.

Au milieu de cette société, quelle figure faisait Madame de Sévigné? Elle était goûtée, estimée et chérie. C'était une aimable, spirituelle et excellente amie, que l'on accueillait avec plaisir et reconnaissance, dont l'esprit plaisait, dont le badinage était agréable, dont l'intarissable bonté était appréciée, mais on était peut-être loin de reconnaître son talent pour ce qu'il était. M. de la Rochefoucauld, malgré une insouciance affectée de grand seigneur, très-chatouilleux sur le point de son mérite littéraire, et dont les *Mémoires* étaient préférés par Bayle aux Commentaires de César, Madame de la Fayette, plus franchement indifférente, et néanmoins très-flattée d'être nommée par Boileau la femme de France qui avait le plus d'esprit et qui écrivait le mieux, M. de la Rochefoucauld et Madame de la Fayette, disons-nous, étaient loin de penser qu'il viendrait un

jour, où leurs livres étant connus seulement des lettrés, leurs noms toutefois ne seraient pas indifférents à la foule, grâce à cette bonne femme qui devant eux, en toute simplicité, mandait leurs compliments à sa fille; et elle-même, lorsqu'elle satisfaisait ainsi son amour maternel, ne croyait point travailler pour nos plaisirs. On a voulu contester à Madame de Sévigné la naïveté de ses lettres; on a prétendu qu'elle les écrivait en vue, sinon de la postérité, au moins du monde et de son petit renom. Pour croire à cela, il la faudrait bien peu connaître. Une des grâces de sa correspondance est justement l'absence de toute préoccupation, et l'abandon dans lequel elle se montre et qui permet de voir son âme tout entière. Beaucoup affichent la prétention de se peindre, et par là même nous tiennent en défiance; le soin qu'ils apportent à préparer leurs couleurs, à charger leur palette, à prendre devant eux-mêmes une pose convenable et avantageuse, déplaît et fatigue. Au milieu de son affectation de franchise et de cynisme, la coquetterie de Montaigne irrite, et souvent, en refermant le livre, on se surprend s'écriant avec Pascal : Le sot projet qu'a eu Montaigne de se peindre! Mais Madame de Sévigné, comme elle dit, ne lève point boutique de philosophie; il n'y a chez elle ni coquetterie ni prétention; elle écrit parce qu'elle est mère et que sa fille est loin d'elle.

Ce n'est pas à dire qu'elle n'ait aussi sa petite vanité, qu'elle ignore ses succès, et qu'elle ne les recherche jamais. Quand elle a le temps, qu'elle est de bonne humeur, qu'elle se sent en veine, elle polit ses lettres, les arrange et les soigne curieusement; mais ces lettres-là, assez rares, courtes, brillantes, étincelantes d'esprit et de grâce, n'étaient pas pour la plupart adressées à sa fille. Sa fille était en Provence, dans son beau château de Grignan, n'ayant autour d'elle que la famille de son mari et *quelques madames* de Provence bien ridicules, de

l'avis desquelles on se souciait médiocrement à la cour. Or, ces sortes de lettres, dont nous parlons, n'étaient pas pour une seule personne ; on les écrivait surtout pour le monde et en vue du monde. On savait bien que celui à qui elles étaient adressées s'empresserait de les montrer, tout aussi fier de les avoir reçues que s'il les eût écrites. C'est son cousin de Coulanges que choisit habituellement Madame de Sévigné; c'est pour lui la fameuse lettre du mariage de MADEMOISELLE, et celle moins célèbre et tout aussi remarquable à propos de Picard *qui n'a pas voulu faner*. Ces billets-là se passaient de main en main. Madame de Thianges en entendait parler, les envoyait demander à Madame de Coulanges, qui était trop heureuse de les lui remettre, et par Madame de Montespan ils arrivaient ainsi jusqu'au Roi peut-être.

Cela suffisait à la réputation de Madame de Sévigné dans le monde. Cependant si elle n'eût jamais écrit autrement, son nom serait aujourd'hui celui d'une femme belle et spirituelle, et n'éveillerait rien de particulier; il resterait confondu avec ceux de Mesdames de Choisy, de Maure et de Sablé; on la placerait à côté de Madame de Coulanges, un peu au-dessous de Mesdames de la Fayette et de Maintenon. Ce qui fait l'incontestable supériorité de Madame de Sévigné, ce qui la place si haut dans notre estime, dans notre admiration et, pourquoi ne pas le dire, dans notre affection, c'est cette volumineuse correspondance à sa fille; ce sont ces interminables lettres pleines de répétitions, écrites sans apprêt et au courant de la plume, où elle fait entrer toutes choses, l'histoire de son temps, la sienne et celle de ses amis, les dits et les bons mots de la cour, ses propres conversations, ses pensées, ses rêveries. Le tout forme un monument unique. Pour l'élever, il a fallu rencontrer une époque de goût, une langue pleine de grâces naturelles, une femme d'un cœur tendre, d'une instruc-

tion solide, d'une imagination riante ; il a fallu en outre cet amour et cet éloignement poussés à l'extrême entre la mère et la fille; il a fallu enfin la réunion de ces mille petites circonstances extérieures qui influent sur le génie à ce point que parfois on croirait qu'elles lui donnent naissance.

Analyser une telle œuvre n'est pas chose facile : c'est partout une convenance parfaite, une délicatesse exquise dans les pensées, un agrément infini dans le tour, une harmonie séduisante en toutes choses, beaucoup de badineries, et au milieu de la gaieté la plus franche, une larme subite. Le plus grand charme sans doute est dans la solide vertu de Madame de Sévigné : c'est le calme de son âme qui rend son style aimable. De nos jours, où l'on voit tant de femmes d'un talent plus ou moins médiocre abandonner leurs places au foyer, courir par les rues les cheveux épars, les yeux animés et avec des airs de prophétesses rejeter toute bienséance et toute morale, pour prétendre à la gloire du poëte, du philosophe et même du législateur, il y a plaisir à considérer Madame de Sévigné, alliant à un esprit supérieur assez de goût et assez de sagesse pour vouloir bien rester simple femme et en pratiquer tous les devoirs.

Veuve à vingt-quatre ans, elle abandonne la cour et ses plaisirs, et pendant plusieurs années va vivre en Bretagne, pour réparer dans une sage économie le désordre qu'avait laissé dans sa fortune le marquis de Sévigné. Plus d'une fois encore, pour sa solitude des Rochers elle quittera l'agréable société de ses amies ; elle saura résister à leurs instances. « J'ai préféré, écrit-elle, payer mes dettes, et crois que la conscience oblige à cette préférence. »

Bien qu'éloignée de sa fille et aveuglée par son amour, elle ne laisse pas de temps à autre, et toujours avec grâce et justesse, de la reprendre de ses défauts et de la conseiller sur sa con-

duite : « Point d'ennemis, ma chère enfant, lui écrivait-elle ; faites-vous une maxime de cette pensée qui est aussi chrétienne que politique. Je dis non-seulement point d'ennemis, mais beaucoup d'amis. » Madame de Chantal, sa grand'mère, écrivait aussi : « La plus solide richesse, c'est l'amitié de tout le monde. » Lorsque le grand train et la représentation à quoi la charge de M. de Grignan obligeait, l'eurent fort endetté, il faut voir comme Madame de Sévigné blâme *maternellement* toute fantaisie de dépenses inutiles. Et, dans le premier temps de la correspondance, quelle douceur et quelle poésie ne met-elle pas dans les avis qu'elle donne à sa fille sur ses devoirs et ses obligations envers son mari ! « Conservez bien, dit-elle, la joie de son cœur par la tendresse du vôtre. »

Sans prétentions aucunes, elle remplissait avec exactitude toutes les petites obligations à quoi la société engage. Toutefois elle ne se faisait point esclave de la coutume. Elle aimait la liberté, la cérémonie la fatiguait. Elle la bannissait autant que possible de son commerce. « Il faut ôter l'air et le ton de compagnie le plus tôt que l'on peut, et faire entrer les gens dans nos fantaisies et nos caprices, autrement il faut mourir, et c'est mourir d'une vilaine épée. » Toujours aimable pour ses amis, elle était pour eux dans l'occasion d'une bonté admirable. Il faut voir quels soins et quelles affections elle déploie pendant la maladie du cardinal de Retz. De quel secours n'était-elle pas à M. de la Rochefoucauld et à Madame de la Fayette ? Et dans son hôtel Carnavalet, quelle amitié autour du chevalier de Grignan, quelle patience à supporter les vapeurs de Mademoiselle de Méry ! Au moment où elle allait partir pour la Provence, où sont tous ses désirs, sa tante de la Trousse tomba malade, elle crut s'apercevoir que la *pauvre femme* serait heureuse de la voir rester, et elle retarda son voyage. Il faut avoir lu les lettres de Madame de Sévigné,

il faut savoir ce qu'étaient pour elle l'absence et la présence de cette fille si chère pour apprécier un tel sacrifice. Dans les derniers temps de sa vie, lorsque la santé de Madame de la Fayette était devenue si déplorable, *qu'une personne bien portante lui semblait un prodige*, Madame de Sévigné, alors à Grignan, s'offrait aussi pour venir auprès de son ancienne amie et se préparait à quitter sa fille.

Occupée à ces devoirs que l'amitié impose et que sa bonté pratiquait si généreusement, Madame de Sévigné, dans son heureuse vie de loisir, trouvait encore le temps de lire et de lire beaucoup. Elle était instruite. Si, pendant le règne de Louis XIV, on compte ainsi quelques hommes et quelques femmes éclairés, il est permis de croire toutefois que sous le vernis brillant et extérieur, communiqué par l'habitude des sociétés et des conversations, il y avait une certaine ignorance des belles-lettres, du moins il n'y avait pas longtemps que l'étude et l'instruction étaient à la cour. MADEMOISELLE, dans la *Princesse de Paphlagonie*, faisant, selon la mode d'alors, les portraits de Mesdames de Maure et de Sablé, assure que « l'écriture fut mise en usage de leur temps ; jusque-là on n'écrivoit que les contrats de mariage ; des lettres, on n'en entendoit pas parler. » Madame de Choisy, qui pour son esprit était en grande faveur auprès d'Anne d'Autriche et avait un commerce réglé avec les reines de Pologne et de Suède, ne mettait point l'orthographe. Molière n'a point inventé les exclamations d'étonnement de M. Jourdain : c'est le comte de Soissons qui ne put retenir son admiration quand on lui découvrit un jour qu'il faisait de la prose. Mais Madame de Sévigné avait reçu une bonne et solide instruction que son goût pour les lectures développait chaque jour; aussi, dit Saint-Simon, savait-elle extrêmement de toutes sortes de choses.

Dans sa jeunesse elle avait lu, et avec admiration, ces longs

et fameux romans qui étaient entre les mains de tout le monde. Les réminiscences s'en montrent encore de temps à autre dans ses lettres, et, aux Rochers, tout en rejetant la faute sur son fils, elle avoue en riant qu'elle écoute encore avec plaisir la Calprenède. Mademoiselle de Scudéry est toujours désignée par elle de son surnom de Sapho. Cependant à travers ces lectures, son goût se conserva délicat et sain. Malgré les interminables aventures de Cyrus et des autres, le petit livre de la princesse de Clèves lui semble « une des plus charmantes choses qu'elle ait jamais lues. » Elle ne se contentait pas de ces ouvrages dont le seul mérite est l'agrément. Son esprit est sérieux, et dans son cabinet, aux Rochers, avec une tablette de littérature et une d'histoire, elle en a aussi une toute de dévotion : c'est Bossuet, les *Variations,* l'*Exposition de la foi* ou la *Vérité de la religion chrétienne* de d'Abbadie, les *Essais* de Nicole ou même saint Augustin qu'elle lit « avec transport ». Elle n'est pas rassasiée de ces sortes de livres pour les avoir lus durant leur première fleur de nouveauté. Elle les reprend et les goûte encore longtemps après le premier enthousiasme. En 1690, elle se montre revenant encore une fois aux *Oraisons funèbres :* « Nous repleurons M. le Prince, feu MADAME, la reine d'Angleterre, nous admirons ce portrait de Cromwell, ce sont des chefs-d'œuvre d'éloquence. Il ne faut point dire : Oh! cela est vieux! non cela n'est pas vieux, cela est divin. » En lisant le Théodose, « elle se consolait dans le beau style de M. Fléchier de tous ses maux à terminer l'arianisme du P. Maimbourg. » Elle disait de ce dernier qu'il avait ramassé tout le délicat des mauvaises ruelles. Il est peu de ses jugements littéraires que la postérité n'ait ratifiés. La Fontaine, qu'elle était si bien faite pour comprendre, la ravit et l'enchante. Elle ne peut se taire sur les *Fables.* Elle les lit avec M. de la Rochefoucauld, elle les apprend par cœur, elle les cite à

chaque instant. Malgré sa facilité d'humeur elle ne partage pas toujours l'engouement de la cour et sait où il faut s'arrêter. Elle disait des rondeaux de Benserade, de Benserade que l'on plaçait alors à côté de la Fontaine. « Ils sont fort mêlés et avec un crible il en demeurerait peu. »

Je sais que l'on a fait une grande guerre à Madame de Sévigné à cause de quelques phrases d'une admiration pour Corneille qu'on trouve trop exclusive de Racine. Voltaire, à cette occasion, dit qu'elle manque absolument de goût, et on lui attribue *sur Racine et sur le café* une phrase fort sotte qu'elle n'a sans doute pas prononcée et qui assurément ne se trouve pas dans ses lettres. Pour ce qu'elle a écrit, je ne chercherai pas à marquer de combien elle a manqué à une juste mesure ; je ne prétendrai point la justifier par le mépris exagéré où quelques-uns des admirateurs de *Bajazet* rejetaient Corneille ; je ne l'excuserai même pas en rappelant à quelles bizarres erreurs sont presque toujours exposés les contemporains envers leurs grands hommes ; je ne citerai pas cette singularité de la Bruyère, une autorité assurément, nommant Rabutin comme modèle du beau style à une époque où l'on compte Bossuet, Fénelon, Boileau, la Fontaine, Pascal et tant d'autres : parmi tant de héros, n'était-ce pas choisir Childebrand ? Il n'y a qu'une remarque à faire. Madame de Sévigné n'écrit pas un livre, elle cause ; or si l'on peut quelquefois user d'indulgence pour le poëte et l'écrivain, à plus forte raison encore pour le causeur dont la parole va aussi vite que la pensée. « Ma plume, mon encre, ma pensée, tout vole, » disait Madame de Sévigné ; et qu'y aurait-il d'étonnant si dans ces rapides conversations elle eût, plus souvent qu'elle ne l'a fait, franchi de justes limites ? Un peu d'oubli et de préoccupation ne serait-il pas une excuse suffisante à plus d'une faute ? Racine lui-même, cet homme d'une convenance si parfaite et qui donnait à son

fils des avis si sages sur la conduite à tenir dans le monde, Racine ne s'est-il pas échappé, en tiers avec le roi et Madame de Maintenon, jusqu'à parler de Scarron ? On voit l'effet que dut produire ce nom entre les trois personnages. La tête de Méduse n'eût certes pas mieux fait. Il y avait là sans doute une énormité plus forte que la préférence, un peu vertement exprimée, que Madame de Sévigné donnait à Corneille sur Racine. Dira-t-on pour cela de Racine qu'il était un brutal, ignorant la cour et les convenances ?

Mais Madame de Sévigné ne fait pas preuve de goût seulement dans les jugements sains et délicats qu'elle porte sur les ouvrages de l'esprit. Le goût n'est pas toujours passif et bon uniquement à guider l'opinion entre des œuvres achevées. C'est aussi une qualité active sans l'aide de laquelle aucun ouvrage ne saurait être parfait. C'est une délicatesse dans les détails, une juste entente de toutes les parties, un accord enfin de toutes choses qui fait le charme et la perfection. Madame de Sévigné en est un des plus heureux modèles. Ses lettres qui nous introduisent au milieu de la cour et du monde sont, il est vrai, les mémoires les plus curieux et les plus amusants que l'on ait de cette époque. L'intérêt, que l'on porte à presque tous les personnages qu'elle nomme, entre peut-être pour quelque chose dans le plaisir de cette lecture ; mais le style et la grâce de Madame de Sévigné sont certainement la cause principale. De toutes ces anecdotes qu'elle conte, beaucoup sembleraient bien fades si elles n'étaient relevées par le talent du conteur. Que chez Mademoiselle, Madame de Gesvres au moment de prendre et de donner la chemise ait été coupée par Madame d'Arpajon, c'est une affaire importante sans doute, mais qui nous intéresserait assez peu, si Madame de Sévigné n'avait su nous faire à cette occasion un délicieux petit tableau, et si, en rapportant l'aventure, elle ne

représentait avec finesse et bonheur chacun des personnages dans une pose et une physionomie particulières : Madame de Gesvres *montée sur l'estrade, ayant déganté sa main sèche et toute honteuse;* Madame d'Arpajon *souriante et de bonne grâce,* Madame de Puisieux *s'épanouissant la rate,* MADEMOISELLE *n'osant lever les yeux,* enfin Madame de Sévigné, l'âme de tout, fière de sa petite vengeance *avec une mine qui ne valait rien.*

Madame de Maintenon écrivait à son frère : « Mandez-moi des riens, mon amitié pour vous en fera des choses. » Le mot semble dit pour Madame de Sévigné ; elle enregistre des riens, et son talent en fait des choses et des choses d'un prix infini. Faut-il citer la colique de madame de Brissac qui était dans son lit, *belle et coiffée à coiffer tout le monde?* Ou bien *l'accident* arrivé à ce bon d'Hacqueville *qui est tombé amoureux de la borgnesse,* fille du maréchal de Grammont? L'aventure de l'archevêque de Reims à Nanterre a été citée partout. Au milieu de ces anecdotes plaisantes et de ces récits brillants, Madame de Sévigné sème à pleines mains les pensées graves et les réflexions vraies.

« C'est dans les petites choses que l'on témoigne son amitié. L'amour-propre a trop de part à ce que l'on fait dans les grandes occasions. L'intérêt de l'amitié est noyé dans celui de l'orgueil.

« L'envie d'être singulière et d'étonner par des procédés non communs est la source de bien des vertus.

« Les longues maladies usent la douleur, et les longues espérances usent la joie.

« Quand on n'achète pas un visage neuf, les atours ne font pas un bon effet. »

C'est encore de Madame de Sévigné, ce mot profond sur la jeunesse, et que nous éprouvons tous si vrai : « Il y a des

âges où l'on ne regarde que soi. » C'est la même pensée dont elle varie l'expression, lorsqu'elle dit à propos de son petit-fils, le marquis de Grignan : « Sa jeunesse lui fait du bruit, il n'entend pas. » Parfois elle revêt une pensée sérieuse ou triste de l'imagination la plus folle et la plus riante : « Mon Dieu qu'il y a de folies dans le monde ! il me semble quelquefois que je vois les loges et les barreaux devant ceux qui me parlent ; je ne doute pas aussi qu'ils ne voient les miens. »

Comme elle ressent toutes choses vivement, si quelque événement terrible la vient frapper, elle le déplore avec cette éloquence naturelle venue du cœur, qui réussit toujours. Rien de simple alors, rien de vrai, rien de sublime comme ses paroles, et l'on a pu dire avec raison de ses lettres sur la mort de Turenne que c'était « la plus attendrissante des oraisons funèbres de ce grand homme. » Il faut rappeler aussi sur la mort de Louvois quelques lignes pleines d'éclat et de grandeur qui ne dépareraient pas une des belles pages de Bossuet. D'habitude, il est vrai, ce n'est pas le ton de Madame de Sévigné. Elle n'a point toujours cette touche large et ferme. Dans les récits plaisants, elle excelle par une foule de traits fins et brillants : et quand elle est émue, elle rencontre des détails d'une vérité si parfaite qu'observer de la sorte, c'est bien réellement imaginer. Si l'on veut pleurer, il faut lire les belles et poignantes lettres sur le comte de Grammont et sur la duchesse de Longueville, lorsqu'on leur apprend la mort de leurs fils. Tout le monde sait le mot sur cette pauvre mère qui, craignant quelque chose de funeste, s'informe avec empressement de son frère, et « dont la pensée n'ose aller plus loin. »

La familiarité et la fréquence du commerce de Madame de Sévigné lui permettaient de revenir cent fois, et elle le fait toujours avec bonheur, sur les sujets qui la touchaient vivement.

La disgrâce de Pomponne, la retraite du cardinal de Retz, sont dignement célébrées par elle. Dans ces circonstances critiques, elle suit ses amis jour par jour, et enregistre une à une toutes ses sensations et toutes ses pensées. Elle se montre amie tendre et dévouée, et on ne sait quoi plus admirer de son cœur ou de son talent. Faut-il rappeler toutes les lettres après la mort de M. de la Rochefoucauld, où il est question de Madame de la Fayette? et toute cette compassion agissante et véritable qu'elle témoigne à cette pauvre femme, « qui ne se consolera jamais et qui ne peut serrer la fille de manière à remplir cette place? Il n'y a dans tout cela ni art, ni étude mais une sensibilité extrême et un naturel exquis.

Cependant, si son imagination est frappée sans que son cœur soit trop ému, ou bien si quelque circonstance lui rappelle le souvenir et les détails d'une catastrophe qu'elle a déjà bien pleurée, quand elle apprend par exemple le suicide de Vatel à Chantilly, ou qu'un mois après la mort de Turenne, elle s'en va en compagnie de Madame de la Fayette dîner avec Madame d'Elbeuf et le cardinal de Bouillon, pour parler du héros, elle ne laisse pas si librement *trotter sa plume la bride sur le cou*, elle la retient un peu, elle la mène avec mesure, droit à son but, sans se perdre dans les détails, et sans les négliger toutefois. Son style alors est calme, ferme, simple, soutenu, modéré. Ces relations de la mort de Vatel et de la mort de Turenne sont, certainement, entre les pages les mieux faites que nous ayons en notre langue. Mais, comme tout ce qui implique quelque recherche ou quelque gêne, ces sortes de récits sont rares chez Madame de Sévigné. Le plus souvent elle fait des relations éparses qu'elle quitte et reprend selon les départs des courriers. Elle recueille alors une multitude de petits détails, et elle excelle à les raconter vivement et sans façon : « Le chevalier de Nantouillet était tombé de

cheval (*au passage du Rhin*); il va au fond de l'eau, il revient, il retourne, il revient encore; enfin, il trouve la queue d'un cheval, il s'y attache; ce cheval le mène à bord, il monte sur le cheval, se trouve à la mêlée, reçoit deux coups dans son chapeau, et revient gaillard. »

On ne saurait trop le répéter, la grande séduction de toutes ces grâces de Madame de Sévigné, c'est l'ignorance où elle reste de leur véritable valeur.

Lorsqu'elle est aux Rochers, et qu'elle instruit sa fille si exactement *des nouvelles de la cour de Copenhague*, ou que M. de Sévigné raconte toutes leurs malices contre l'insupportable Plessis *dont le voisinage fait la plus grande beauté des Rochers :* « Voilà bien des folies, reprend la mère, si la poste savait de quoi nos lettres sont remplies, le courrier les laisserait à moitié chemin. » Une autre fois elle mande en toute simplicité *qu'un grand pendard d'homme* voyant sa lettre lui a demandé si elle pensait qu'on pût lire tout cela. Elle déplore elle-même cette interminable longueur lorsque sa fille est souffrante; elle craint de la fatiguer. « Je fais de la prose avec une facilité qui vous tue. » Elle menace si on répond à toutes *ses sottises*, de ne plus écrire; mais elle continue toujours; tout en tremblant, elle raconte ses craintes, et ses lettres prennent la dimension d'un juste volume. Elle obéissait à l'irrésistible impulsion de son cœur, et ne pouvait l'emporter sur ce besoin et cette habitude d'épanchement. Il y a plaisir à la voir ainsi, à son insu, prendre place parmi les plus grands écrivains.

Madame de la Fayette avait coutume de dire : « Celui qui se met au-dessus des autres, quelque esprit qu'il ait, se met au-dessous de son esprit. » Si cela est vrai, il est peu d'hommes, et surtout peu d'écrivains qui ne soient au-dessous de leur esprit. Je ne sais si l'on pourrait en compter jusqu'à

trois; mais, si restreint que ce nombre puisse être, Madame de Sévigné en fait partie. Elle aime à rire, il est vrai; elle trouve un peu à gloser sur le prochain de Bretagne, qui est drôle, surtout quand il a dîné. Elle parle des airs mystérieux de Madame du Puy du Fou qui ne répond pas, va regarder aux portes si l'on ne l'écoute pas et quand elle voit qu'il n'y a personne n'en dit pas davantage. Elle se moque des distractions de Brancas, et s'empresse de lui apprendre qu'il a versé et a failli être tué ; elle plaisante d'Hacqueville qui, « de sa main, » lui mande les nouvelles de Rennes pendant qu'elle est en Bretagne. Elle raille même sa petite amie de Coulanges sur *sa servitude* au vis-à-vis des dames de la Cour; malgré l'éloignement qu'elle témoigne de plus en plus pour *ce bon pays-là,* il semble que de jour à autre les succès de cette dernière l'empêchent de dormir, et lui ramènent avec quelque regret, en dépit de sa sagesse, le souvenir de ces jours où elle était parmi les plus jeunes, les plus belles, et les plus courtisées des Précieuses. Cela rend sa moquerie plus mordante que de coutume. Ces mouvements sont rares, il est vrai. Le plus marqué est ce mot, qui serait bien innocent s'il n'était dit à propos d'une bonne amie, dont elle eut toujours à se louer : « Madame de Coulanges a des soins de moi admirables, je regarde autour de moi : est-ce que je suis en fortune? » D'habitude sa plaisanterie est douce, sans arrière-pensée et toute naïve. Madame de la Fayette, dit-on, raillait de si bonne grâce qu'elle se faisait aimer de ceux qu'elle traitait le plus mal, ou du moins ne s'en faisait point haïr. Je ne sais si cela est vrai pour Madame de la Fayette; mais cela s'applique merveilleusement à Madame de Sévigné. « Nul plus qu'elle n'a réuni à l'esprit qui saisit le ridicule la bonté qui l'excuse. » Elle se dit assez juste pour rendre au vrai mérite ce qui lui appartient, quoique le trouvant pêle-mêle

avec quelques désagréments. Et tout en prisant ce qu'elles valent les manières et les plaisanteries de M. de Lavardin, elle est solidement attachée à ses bonnes qualités et souhaite à ses amis plus de charmes, se contentant qu'ils aient autant de vertu.

Cette facilité d'humeur et cette douce bonté à voir toujours des choses le côté aimable et avantageux, la faisaient chérir de tout le monde. Il est peu de femmes qui aient été autant célébrées que Madame de Sévigné. Parmi tous les contemporains nous ne trouvons que Mademoiselle qui ait élevé quelque grief contre elle. C'est à l'occasion de la rupture de son mariage avec Lauzun. Elle se plaint d'un mot dit et répété par Mesdames de la Fayette et de Sévigné, et aussi par une autre personne qu'elle ne nomme pas et qui pourrait bien être Madame de Maintenon. Madame de Sévigné a fait allusion à ce mécontentement de Mademoiselle dans un petit billet à Madame de la Fayette, et elle l'avait sans doute encore en vue lorsqu'elle disait, peignant d'un mot l'humeur de la princesse : « J'aime bien à ne point me mêler dans ses impétuosités. » Hors de là, c'est un concert de louanges que l'injuste et amère satire de Bussy ne saurait arrêter, et qui se continue même longtemps après la mort de Madame de Sévigné. Saint-Simon, qui n'est pas louangeur, ne laisse échapper aucune occasion de la vanter, elle et ses *délicieuses lettres*. « Elle était, dit-il, aimable et d'excellente compagnie, extrêmement bonne, et par son aisance et ses grâces naturelles ; la douceur de son esprit en donnait par sa conversation à ceux qui n'en avaient pas. »

Nous insistons sur les qualités du cœur de Madame de Sévigné; là est tout le secret de son talent, et chacune des vertus de la femme est une des grâces de l'écrivain.

Comme sa moquerie est douce, son admiration est simple

et facilement émue. Elle ne sait point la taire, elle la mêle à son amitié pour Madame de la Fayette, pour M. de la Rochefoucauld, pour le cardinal de Retz surtout dont elle trouve la retraite sublime et qu'elle appelle le « héros du bréviaire, » pour le mettre en regard de Turenne « le héros de la guerre. » Elle n'a pas besoin du prestige des dignités, de la gloire et du talent. Des qualités dans le commerce habituel suffisent pour éveiller sa louange, et elle la répand avec profusion. Il faut lire la lettre sur *la maladie extrême de Madame de Lavardin*, la douairière, « mon intime et mon ancienne amie, cette femme d'un si bon, si solide esprit, cette illustre veuve, cette femme d'un si grand mérite. » Mais sa première et sa plus extrême admiration est pour Madame de Grignan. Le cœur, l'esprit, la beauté, l'éloignement de sa fille, voilà le sujet unique de toutes les lettres de Madame de Sévigné. Quelquefois malgré toute la délicatesse du talent, l'uniformité du thème fatigue, et l'on est prêt à dire qu'elle vante trop sa fille. Mais si l'on y regarde de plus près, on trouve à chaque mot une grâce particulière, et l'on ne saurait être assez rude pour vouloir en retrancher un seul, car on sent que dans chacune de ces paroles cette douce mère a mis son âme.

Il est arrivé qu'en raison même de son excès, l'on a voulu douter de la sincérité de cet amour. « Mais, dit Laharpe, on n'affecte pas de ce ton-là, » et si par hasard il pouvait paraître exagéré à des cœurs froids, il faut se souvenir que dans le pays de l'amour maternel quelques découvertes que l'on ait faites, il reste encore bien des terres inconnues. D'ailleurs si les lettres de Madame de Sévigné pouvaient laisser quelque doute, les témoignages à cet égard sont unanimes et concluants. M. de Pomponne disait qu'elle aimait *passionnément* sa fille. Saint-Simon dit qu'elle en *avait fait son idole*, et cela

est si exactement vrai qu'Arnauld l'appelait une *jolie païenne.* Le souvenir de Madame de Sévigné ne se présentait pas sans celui de Madame de Grignan. Cet amour bien connu rendait leurs noms inséparables. Personne n'ignorait la pensée d'habitude de cette bonne mère. Madame de Maintenon visitant pour la première fois sa terre écrivait à Madame de Coulanges : «C'est une assez belle maison..., elle a de fort beaux dehors, des bois où Madame de Sévigné rêverait à Madame de Grignan tout à son aise. » Ses amis savaient que pour lui plaire il fallait vanter sa fille. Aussi lorsque Madame de Sévigné est en Provence, Madame de la Fayette ne manque pas à embrasser Madame de Grignan *et toutes ses perfections.* C'était une des faiblesses de l'incomparable amie ; on s'y prêtait de bon cœur, quoique peut-être en souriant. Toute joie, toute tristesse et toute sensation lui vient par sa fille : elle ne vit pour ainsi dire que par elle et là où elle est. « C'est une étrange chose pour moi, dit-elle, que les mots de Provence et de Grignan.» Ou bien quand elle est aux Rochers et que ses amis la pressent de revenir à Paris : Paris est en Provence, répond-elle regardant au loin ! Quand elle dit : « Ma fille, j'ai mal à votre poitrine, » ce n'est pas seulement une chose délicate, ingénieuse et expressive, c'est une chose rigoureusement et profondément vraie.

On a prétendu que Madame de Grignan ne savait pas répondre à une telle affection ; on a affirmé que cet amour excessif exprimé si harmonieusement dans les lettres, se tournait en présence de l'objet chéri et par sa faute, en reproches, en aigreur, et en impossibilité de vivre ensemble. Mais on n'a jamais appuyé cette opinion étrange que sur quelques fragments écrits après un des séjours de Madame de Grignan à Paris, à une époque où elle était souffrante ; et ces fragments ne peuvent rien prouver sur les relations habituelles. Dans sa

jeunesse, il est vrai, « à cet âge où l'on ne regarde que soi et où l'on n'estime dans les autres que ses propres qualités, » Madame de Grignan, tout à fait différente de Madame de Sévigné par l'esprit et par le caractère, a pu ne pas apprécier, comme elle le devait, la tendresse de ce cœur unique. Mais plus tard, et les lettres le témoignent, elle sut connaître et estimer dignement cet amour maternel.

Cependant la remarque de certains critiques subsiste, et au milieu de tous les éloges prodigués par sa mère, la figure silencieuse de Madame de Grignan prend à nos yeux quelque chose de déplaisant. Malheureusement il y a peut-être à cela d'autres raisons que la raison de l'homme d'Athènes. Madame de Grignan sans doute a de rares qualités de l'esprit et du cœur; mais elle a aussi certains travers rendus plus saillants encore par le voisinage de Madame de Sévigné et auxquels en général on n'aime point à pardonner. Saint-Simon, dans son originalité de style, a très-bien représenté les deux personnages en parlant du « naturel charmant et abondant » de la mère et du « précieux guindé et pointu » de la fille.

Plongée dans la philosophie de Descartes, « discutant sur l'indéfectibilité de la matière et les négations non conversibles, » Madame de Grignan n'était pas toujours disposée à goûter ce qui était simple. Les beautés naturelles la touchaient difficilement. La Fontaine lui agréait peu. Elle n'aimait ni Horace ni Virgile. Il lui fallait « du clinquant ou des petits corps. » Elle était incessamment « occupée d'atomes et de raisonnements si subtils qu'on n'y pouvait atteindre. » Aussi Madame de la Fayette en la regardant sans doute se raillait « de l'air de Provence qui subtilise toutes choses. » N'était-elle pas un peu grimacière et prétentieuse, fière de sa beauté, fière de ses grandeurs, fière surtout de son esprit, qu'elle aimait à faire paraître? Or, si on a de l'esprit et si on veut briller, on est à deux doigts

de la sottise ; et il faut un goût bien rare et bien sûr pour se garder de l'impertinence. Madame de Grignan n'a su s'en préserver; on lui attribue au sujet du mariage de son fils un mot qui serait le comble. Pour voir et aimer les qualités qui étaient derrière tant de travers, il fallait peut-être toute l'affection maternelle; et l'on a dit que Madame de Grignan était morte fort peu regrettée de son mari et de sa famille. Elle n'était pas sans mérite cependant : elle avait une fermeté d'esprit et de caractère qui a bien son charme et sa dignité. On n'a conservé d'elle que quelques lettres, et elles prouvent la justesse des éloges que sa mère faisait de son style et de ses grâces. Elle avait un certain courage à s'élever au-dessus des engouements de son siècle, et on sait son mot sur les *Petites Lettres*. Mais quels que soient les torts de son esprit et de son caractère, elle a pour nous un mérite qui doit les effacer à nos yeux, c'est d'avoir goûté, prisé et conservé les lettres de sa mère. Dans ce soin filial il y avait à la fois une preuve de goût et une preuve d'amour.

Comme Madame de la Fayette, comme Madame de Maintenon, comme toutes les femmes de cette époque illustrées par leur talent et leur beauté, Madame de Sévigné avait été au nombre des Précieuses : non pas de celles que fit voir Molière. Bien que célébrées sous les noms galants de Sophronie et de Féliciane, nos deux amies, comme on peut croire, n'avaient rien de commun avec Cathos et Madelon revêtues des noms d'Aminte et de Polixène. Cependant, si la plaisanterie de Molière, malgré ses protestations, frappa jusqu'aux véritables Précieuses, et contribua à disperser leurs cabales, les débris s'en réunirent en petits groupes. *L'illustre corps des veuves rassemblé sous l'aile* de Madame de Lavardin fut une de ces réunions étroites. Là on se souvenait fort bien de ce que l'on avait été. L'on souriait en se rappelant ces manières

et ce langage, que l'on avait acceptés comme modes du bel air, et dont Molière, avec tant de verve, ridiculisait l'exagération. Mais sans regret et peu à peu on quittait toute *cette préciosité*, et l'on devenait *matrone à vue d'œil*. Néanmoins les premières impressions ne s'effacèrent jamais complétement. Madame de la Fayette, dont les écrits si courts et si sages sont dans une telle opposition avec les fastidieux et langoureux romans prisés alors de tout le monde, Madame de la Fayette elle-même obéit quelquefois à l'influence de ses souvenirs, et dans la *Princesse de Clèves*, son chef-d'œuvre sans contredit, on peut noter quelques passages où ils se révèlent. Il y a surtout une situation que dans le bon temps on eût dit *du dernier tendre*, c'est lorsque, après la mort de son mari, la princesse de Clèves allant se promener dans un jardin hors la ville, aperçoit, au sortir d'un petit bois, M. de Nemours au bout d'une allée, couché et gémissant sur un banc de gazon. Hâtons-nous de dire que ces réminiscences ont un charme et une fraîcheur que l'on chercherait en vain dans les modèles. Elles donnent aux personnages une certaine teinte romanesque et sentimentale qui sert à préciser la date de l'œuvre, et que du reste on ne hait point.

Sous la plume rapide de Madame de Sévigné ces souvenirs se rencontrent aussi assez souvent, et comme tout ce qu'elle touche, elle les revêt d'une grâce exquise. Elle est fort jolie, lorsque, pour raconter l'histoire de la fille de la princesse de Tarente, elle emprunte en se jouant le ton et le style de tous ces héros illustres. Sa mémoire lui fournissait d'habitude mille citations. Elle les plaçait et se les appropriait avec un rare bonheur. Tout le monde connaît son énergique allusion au mot de Pompée : « J'ai beau frapper du pied, rien ne sort qu'une vie triste et unie. » Chacune de ses lectures apparaît ainsi à son jour et à son heure ; mais celles de la jeunesse mar-

quent leur influence sur toute la correspondance. Dans le commencement du recueil elle se montre conservant encore de ses habitudes de Précieuse le goût des devises. Elle les discute, elle les admire, elle les grave sur le tronc de ses arbres. Plus tard, lorsqu'elle est à Vichy, les souvenirs de l'Astrée lui reviennent en foule ; « dans ces prés et ces jolis bocages, » elle retrouve « le reste des bergers et des bergères du Lignon. » Et tout en célébrant le pays charmant, la jolie rivière d'Allier, les petits bois, les ruisseaux, les prairies, elle est surtout ravie de voir « les paysannes danser la bourrée dans les champs. » Pour goûter la nature, elle n'a cependant pas besoin de ces agréments. Livry « et son petit pays doux » suffisent à son cœur. Elle y profite de toutes les saisons, elle y va « dire adieu aux feuilles, » et achever les beaux jours, « ces beaux jours de cristal de l'automne qui ne sont plus chauds, qui ne sont pas froids, » et « quand le rossignol, le coucou et la fauvette ont ouvert le printemps dans les forêts, » elle y retourne pour « célébrer tout le triomphe du mois du mai. » Elle n'attend même pas jusque-là ; sitôt que le temps devient aimable, elle s'empresse d'aller jouir de cette « espérance du printemps qui vaut mieux que le printemps lui-même. »

Cette manière de sentir et de goûter la nature est une chose assez rare à cette époque ; parmi tous ces écrivains illustres qui sont restés les maîtres et les modèles de notre littérature, il en est peu qui songent à la contempler ou à la peindre. Fénelon, la Fontaine, Madame de Sévigné sont à peu près les seuls qui s'en soient inquiétés. Remarquons de suite que Fénelon a plutôt célébré une nature imaginaire que réelle ; il l'étudiait au fond de son cabinet dans les poëtes grecs plutôt que dans le majestueux livre ouvert aux yeux de tous. Quant à la Fontaine, nul certainement mieux que lui n'a saisi la nature, nul ne l'a comprise et devinée comme lui dans

tous ses détails et dans toutes ses finesses. Évidemment, au temps où les bêtes et les plantes parlaient, elles n'ont pu avoir un langage différent de celui que la Fontaine leur prête, et c'est une merveille à jamais inexplicable comment il a pu le retrouver. Ce qui serait non moins inexprimable, c'est que ce même la Fontaine, hors de ses fables, sympathisât avec la nature aussi peu qu'il semble faire. Ses lettres à sa femme, par exemple, où il raconte son voyage de Limoges, sont pleines de grâce, d'esprit, et ont un charme particulier. Cependant on eût aimé que la Fontaine quittât tout à fait le ton du *Roman Comique;* l'on recherche en vain dans ces pages la trace des rêveries que devait nécessairement, ce nous semble, éveiller en son âme la vue des pays radieux qu'arrose la Loire, dont il admire et décrit avec tant de complaisance la *chaussée*. Cela serait inexplicable, disons-nous, si toutefois on ne se souvenait que la Fontaine, avec toute sa simplicité et ses naïvetés, était cependant un poëte, c'est-à-dire, conservait pour ses œuvres tout le dessus de ses paniers, se contentant de donner à sa famille et à ses meilleurs amis le rebut de ses plumes et de ses pensées.

Pour Madame de Sévigné il n'en est pas ainsi. Nulle raison à elle de cacher ou de retenir ses sensations, et elle nous les fait connaître sans contrainte. Elle montre toujours la même facilité d'impression, et tout dans la nature la touche, lui parle, lui sourit ou l'attriste. « Le soleil lui fait toujours une joie particulière. » Elle se plaît « à aller dans les bois faire honneur à la lune qu'elle aime. » Elle va aussi « rêver tout ce qui se peut rêver dans ses longues allées dont la tristesse augmente beaucoup la sienne. » Partout son imagination et sa grâce l'accompagnent; elle s'écriait un jour : « Ah! la jolie chose qu'une feuille qui chante! » et si par hasard, sous sa plume, se rencontre quelque mot fade emprunté de son ancien

langage de Précieuse, ou de cette triste et fausse mythologie si prisée alors, comme il arrive aussi pour la Fontaine, la sincérité du sentiment répand son charme et sa richesse jusque sur cette faiblesse de l'expression.

Mais si on lui demande à quoi elle songe dans sa solitude des Rochers, au milieu de cette douce nature dont toutes les voix sont si bien entendues et résonnent avec une si délicate harmonie dans l'écho charmant de son cœur : « J'y pense à ma chère fille, je m'entretiens de la tendre amitié que j'ai pour elle, de celle qu'elle a pour moi, des pays infinis qui nous séparent, de l'envie que j'ai de la voir, de l'embrasser. » C'est toujours là l'unique pensée, celle où tout ramène. « J'ai entendu mille rossignols, et j'ai pensé à ceux que vous entendez sur votre balcon. » C'est à cause de cet entretien continuel dans le fond de son âme qu'elle trouve si aimables ce profond silence et cette liberté. Pendant ces trois heures qu'elle passe ainsi dans ses bois *toute seule avec des livres*, elle retourne sans cesse dans son cœur et de mille façons diverses cette unique pensée. Elle gagne alors dans le langage une netteté et une force tout à fait remarquables ; et en songeant aux temps où elle était avec sa fille et se représentant avec toute la vivacité de son affection chacun des instants écoulés dans cette compagnie si chère, elle s'écriait : « Rien ne m'échappe de ces heureux jours que les jours mêmes qui sont échappés ! »

Madame de Sévigné, sans doute, fait preuve de talent dans les mille petites histoires qu'elle raconte et les mille sujets qu'embrasse sa longue correspondance. Elle a partout son même éclat et sa même fraîcheur, et à chaque page sa plume a toutes sortes de bonheurs d'expressions dont elle seule a le privilége. Mais nulle part cette plume ne déploie autant de grâce et de délicatesse que dans l'expression de la tendresse

maternelle et dans les descriptions de la nature. Nous avons déjà parlé des mille phrases charmantes de son amour. Il serait inutile d'en vouloir citer encore, il suffit pour les connaître d'avoir ouvert ses volumes ; il n'est point de lettre où l'on n'en rencontre quelques-unes d'attrayantes et toutes d'un charme égal. C'est toujours un arrangement ingénieux et varié de sentiments vrais, et qui pour être souvent les mêmes n'en sont pas moins bons à rencontrer. Quant aux descriptions de la nature, elles sont douces, aimables et simples, ne visant jamais au pittoresque, et parfaites en trois ou quatre touches. Ce sont de délicieux petits tableaux un peu vagues et pleins de poésie, au milieu desquels la femme que nous aimons à connaître se révèle toujours par quelque mot spirituel ou quelque exclamation venue du cœur.

Ce genre familier des lettres est bien réellement le domaine de Madame de Sévigné : c'est son royaume, c'est sa conquête, elle y est reine, elle y trône en souveraine. Tous ceux que l'on a voulu mettre en regard d'elle ont singulièrement pâli à cette comparaison. Madame de Maintenon entre autres a été exaltée, et on a voulu l'asseoir en rivale. Si, quand il s'agit de décider entre les mérites de deux femmes, belles et illustres l'une et l'autre, on peut prendre l'avis d'un héros, nous reconnaissons que Napoléon préférait Madame de Maintenon : son style, sa grâce, la pureté de son langage le ravissaient, disait-il. Mais il n'exprime cette prédilection que comme un goût particulier, et en reconnaissant que Madame de Sévigné « restera toujours certainement le vrai type. » Dans le calme forcé de Sainte-Hélène, l'empereur mettait à ses lectures l'activité qu'il avait autrefois déployée dans ses travaux. Il était avide de faits, d'idées, *de choses*, comme il dit, autant qu'autrefois il l'avait été d'actions. C'est là tout le secret de la préférence. Madame de Sévigné, on le sait, écrivait chaque jour, à pro-

pos de rien et simplement pour écrire. Si elle est aux Rochers et qu'elle n'ait rien à mander, ses lettres n'en sont pas moins longues. Madame de Maintenon au contraire n'écrivait jamais sans quelque motif; un conseil à donner à son frère, un avis à demander à l'abbé Gobelin ou bien des honnêtetés à quoi elle était obligée envers quelques dames. Mais toutes ses lettres sont brèves et elle semble toujours avoir hâte d'en finir. Elle disait un jour : « J'ai la migraine, rien n'accourcit plus les billets. » Ce qui accourcissait les siens, c'était surtout la réserve exigée par les positions extraordinaires, où elle se trouva toute sa vie. Sans fortune, toute jeune et veuve d'un mari tel que Scarron, plus tard chargée secrètement des enfants du roi, plus tard encore reine mystérieuse et non avouée, la réserve ne lui fut-elle pas toujours une obligation ? Elle s'en était fait un principe, et rien à son avis ne porte plus malheur que l'indiscrétion. Bien différente de Madame de Sévigné, elle se conduisait toujours dans « des vues de prudence humaine, » comme elle dit, ne trouvait « rien de plus habile qu'une conduite irréprochable, » et « aimait la vertu surtout pour la réputation. » Ambitieuse, « pétrie de gloire et d'amour-propre, » elle était « capable de tout tenter et de tout souffrir pour acquérir le nom de femme forte, » a travers tout cela, fort agréable dans le commerce, d'une amabilité extrême, d'une finesse et d'un esprit rares. En dépit de toute la tendresse de Madame de Lavallière et de tout l'esprit de Madame de Montespan, Madame de Sévigné disait à propos des longues conversations de Madame de Maintenon avec le Roi, « qu'elle lui faisait voir un pays inconnu. » Dans ses lettres, sa précision et son goût sont parfaits, mais toutes les grâces de l'esprit ne sauraient jamais remplacer les richesses d'un cœur qui s'épanche. Aussi, après avoir lu et prisé des lettres de Madame de Maintenon, il faut s'en revenir vers Madame

de Sévigné et lui dire avec un contemporain : « Il y a dans vos lettres des agréments qu'on ne voit point ailleurs (1). »

Comme cette femme aimable, que tout lecteur doit ranger sinon parmi les génies vigoureux et sublimes qui frappent d'étonnement et forcent à l'admiration, du moins parmi ses amis les plus agréables et les plus chers, s'est laissée voir de tous côtés, sans contrainte et sans songer à se farder, on est allé au travers des grâces et des charmes infinis de ses lettres rechercher et relever toutes ses marques de faiblesse ; et, ne s'arrêtant pas à considérer combien peu de gens, en ce monde, pourraient ainsi dévoiler leurs pensées les plus secrètes et ouvrir complétement leurs cœurs sans avoir à rougir et se cacher de honte, on lui a fait de graves reproches pour quelques légers travers.

Une des grandes accusations contre elle porte sur la vanité excessive qu'on lui attribue à l'endroit de sa naissance et de ses succès à la cour. Que Madame de Sévigné ait été ravie et fière de descendre d'une noble race, rien que de simple et de vrai. Mais qu'elle ait « poussé ce sentiment jusqu'à la puérilité, » et qu'elle se soit « pâmée d'admiration sur la généalogie » de la maison de Rabutin, voilà où est l'exagération. Cette sorte de gloriole ne s'allierait nullement avec sa facilité d'humeur bien connue ; et l'on a tort de vouloir trouver l'expression de sa

(1) Quand nous parlions ainsi de Mme de Maintenon, nous ne la connaissions que d'après la Beaumelle. M. Th. Lavallée a montré un autre personnage, nous nous en occupons plus loin. La réserve chez le nouveau personnage, que les *OEuvres de Madame de Maintenon* révèlent, est une marque de solidité et une grâce de plus. Car si l'imagination est un des grands charmes de Madame de Sévigné, le jugement est une séduction chez Madame de Maintenon. Son cœur s'ouvre, s'épanouit et s'épanche avec les demoiselles et les dames de Saint-Cyr : c'est dans le commerce qu'elle entretient avec elles qu'on peut en juger. En tout cas, il y a de l'injustice à prendre à la lettre les aveux que l'esprit d'humilité et de pénitence dicte à une âme. Quel est l'homme qui ne soit pétri d'amour-propre? Quel est celui qui ne mêle des vues humaines à la pratique de la vertu?

pensée dans une lettre de compliments adressée à Bussy, tandis que, sur ce sujet, l'on a des lettres à sa fille où elle parle tout autrement.

Quant à ses transports de joie, lorsqu'elle se voit, dans sa jeunesse, distinguée agréablement du roi, qui veut danser un menuet avec elle, ou qui, plus tard, à Saint-Cyr, lui demande son avis sur *Esther*, il ne faut point chercher à les nier; Madame de Sévigné ne serait pas de son siècle, si son cœur ne s'était épanoui de bonheur dans de pareilles circonstances. Pour les courtisans et pour les princes de sa famille même, les paroles, les sourires, les regards du roi étaient des faveurs. Nul ne sut échapper à ce prestige qui entourait Louis XIV. On en peut citer un exemple bien remarquable. Dans les derniers temps de ce long règne, il se trouvait à la cour de France un homme qui fut mêlé à tout ce qu'il y avait de plus élevé. Dans l'intimité du duc de Bourgogne, dans la familiarité du duc d'Orléans, et, après la mort de Louis XIV, membre du conseil de régence, ambassadeur en Espagne et gouverneur du jeune roi, s'il eût cédé au désir du régent, c'est Saint-Simon dont je veux parler. Il s'est assez approché des grandeurs pour n'être plus ébloui de leur éclat; en outre, il conserva toujours du ressentiment contre Louis XIV, à cause de l'oubli où ses talents avaient été laissés, de l'éloignement des affaires où l'on avait gardé le duc d'Orléans, enfin, et c'est là son motif le plus tendre, à cause de l'abaissement de la noblesse. Aussi, ne laisse-t-il échapper aucune occasion de décrier ce roi, dont il n'avait guère vu d'ailleurs que la vieillesse et les désastres. Cependant, longtemps après la mort du régent, bien longtemps après celle de Louis XIV, lorsque Saint-Simon, vieux et retiré dans ses terres, écrit ses *Mémoires*, s'il en vient à parler des rares et brèves paroles que le Roi lui a adressées, on reconnaît dans son style une certaine

émotion extraordinaire, et l'on sent combien son cœur est loin de rester froid à ce souvenir de sa jeunesse. Peut-on, après cela, trouver étrange qu'une simple et naïve femme soit joyeuse de la distinction singulière, où le monarque, jeune et brillant encore, met son esprit et sa beauté? Je sais qu'il nous est assez difficile aujourd'hui de nous imaginer le prestige et l'auréole qui entouraient le Roi. Louis XIV est assez dédaigné de nos générations, et on le méprise facilement. On le voit toujours plein de faiblesse, d'ignorance, d'égoïsme et d'orgueil, tel enfin que Saint-Simon a voulu le peindre. Celui-ci, dans son style incorrect, si l'on veut, a une telle vivacité et une telle énergie, ses portraits sont tracés d'une main si ferme et si audacieuse, son ton est empreint d'un tel cachet de conviction et de bonne foi, sa vertu et sa probité austères conservées à travers les débauches de la régence, donnent un tel poids à ses paroles que l'on est bien porté à s'en fier à son jugement. Cependant le dernier mot n'est peut-être pas encore dit sur ce long règne; peut-être les flatteurs du Roi ont-ils, dans leurs fades exagérations, approché plus de la vérité que n'a fait Saint-Simon dans ses diatribes. Ce n'est point ici le lieu de discuter ce point : souvenons-nous seulement de ne pas juger les opinions et les pensées des hommes d'autrefois d'après les opinions d'aujourd'hui.

Mais nous nous croyons fondé à reprocher à Madame de Sévigné le plaisir qu'elle semble mettre à raconter certaines histoires scandaleuses. Que pour garder la confiance de son fils et pour avoir « le droit de combattre les pernicieux discours » de Ninon dont « le fonds est du poison chamarré de faux agréments, » elle ait écouté quelques *vilaines confidences*, ce n'est pas de cela dont on peut la blâmer, surtout si l'on considère combien elle sut tirer tout à fait ce fils des folies et des débauches d'une jeunesse étourdie. Mais ces confidences, à quoi bon

les rendre à sa fille ? A quoi bon cet empressement à lui vanter et lui envoyer les *Contes* de la Fontaine ? Et si à la rigueur on pouvait permettre d'estimer partout les mérites et les grâces du conteur, serait-ce donc pousser trop loin la pruderie de trouver étrange qu'une mère s'empresse de procurer une telle lecture à une jeune femme ? Et à quoi bon aussi l'entretenir de toutes les aventures scandaleuses de la cour ? Sans doute à tous ces récits, Madame de Sévigné déploie beaucoup de grâces, mais l'esprit n'ôte pas l'inconvenance. Il ne faut pas croire que ce soient là simplement propos de grands seigneurs dont on a tort aujourd'hui de se scandaliser. Pour grande que fût alors la liberté du langage, on ne trouverait rien à relever chez M. de la Rochefoucauld, Mesdames de la Fayette et de Maintenon. Nous ne sommes pas d'ailleurs les premiers à remarquer ce travers chez Madame de Sévigné. Un contemporain disait d'elle en remarquant combien *cela convenait peu à une femme de sa qualité :* « La chaleur de la plaisanterie l'emporte, et, en cet état, elle reçoit avec joie tout ce qu'on veut lui dire de libre, pourvu qu'il soit enveloppé ; elle y répond même, et croit qu'il irait du sien si elle n'allait au delà de ce qu'on lui a dit. » C'est Bussy qui parle ainsi dans ce portrait, cause de leur brouille, à propos duquel on a prétendu que, « voulant médire de Madame de Sévigné, il avait été contraint par la force de la vérité de lui peindre des défauts imaginaires, ne lui en ayant pas trouvé de réels. » Nous ne voulons pas défendre l'injuste satire de Bussy, mais il est certain qu'au milieu de toutes ses faussetés il a touché ici à un point vrai.

En blâmant de la sorte Madame de Sévigné, nous ne pensons pas nous ranger parmi ces hommes chagrins qui la gourmandent de ce qu'elle prend volontiers toutes choses par le côté plaisant. Si son humeur et son expansive gaieté ne l'eussent

portée d'habitude à un badinage aimable et charmant, il semble que la société lui en eût fait souvent un devoir. On se croyait alors obligé à se divertir mutuellement, et l'on donnait en tribut au monde tout ce que l'on avait de joie et d'esprit. Il ne venait à personne l'idée de faire le mélancolique et le ténébreux en présence de qui que ce fût. Mais ces grâces légères, nous l'avons dit, ne chassaient pas les pensées sérieuses. Les graves enseignements de la religion avaient pénétré profondément tous les cœurs, durant l'éducation chaste, sobre et austère des premières années; lorsque l'enivrement des rêves et des sens à leur éveil était tombé, on retrouvait et on embrassait avec joie cette foi pure, simple et naïve à qui on devait le calme et la tranquillité des jeunes années. Heureux le siècle où la religion se trouve ainsi dans la raison commune, et où le débauché, au milieu des tristesses et des dégoûts de ses plaisirs singuliers, respecte au moins le remède, et de loin se rappelle et désire peut-être le chemin béni des sources salutaires! Le retour alors est facile; aussi combien, au dix-septième siècle, revinrent saintement et de cœur! Combien, arrêtés dans leur vie déréglée par quelques circonstances imprévues, jouirent d'une mort précieuse devant Dieu! S'il faut citer un éclatant exemple, on peut nommer Madame de Montespan qui, après avoir vécu si longtemps dans l'infamie du double adultère et s'être parée si fièrement d'une triple couronne de beauté, d'orgueil et de luxure, mourut dans la piété, tout occupée de bonnes œuvres.

Madame de Sévigné n'eut jamais, il est vrai, besoin d'un pareil retour; toute sa vie peut être considérée comme un modèle de sagesse simple, éclairée par une douce dévotion. Elle avait été orpheline de bonne heure, et il est permis de croire que sa grand'mère, Madame de Chantal, veilla sur son édu-

cation. Cette sainte femme, au fond de son couvent, gardait à sa famille une tendresse maternelle, et, tout en embrassant la *très saincte et très doulce volonté de Dieu,* elle avoue que *le cœur lui attendrit fort quand elle regarde sa petite fille dans ce dépouillement de père et de mère.* Madame de Sévigné conserva d'elle un pieux souvenir, et elle aimait à citer ses mots pleins d'onction. Elle aussi reconnaissait la divine Providence et s'inclinait devant ses volontés. Elle la voyait en toute chose, et ses rêveries solitaires l'y ramenaient sans cesse: « Qui m'ôterait la vue de la Providence, dit-elle, m'ôterait mon unique bien. Il me faut l'auteur de l'univers pour raison de tout ce qui arrive. » Elle disait à propos de la mort de Turenne, et au milieu de toutes les exclamations du monde sur ce malheureux coup de canon tiré à l'aventure : « Pour moi, qui vois en tout la Providence, je vois ce canon chargé depuis l'éternité. »

Toute frivole qu'elle soit en apparence, Madame de Sévigné dès le commencement du recueil se montre sérieusement occupée de la fin certaine et inévitable de toutes choses. « La mort lui semble terrible, et elle hait la vie plus parce qu'elle y mène que par les épines dont elle est semée. » Elle eût aimé à mourir entre les bras de sa nourrice : « Cela m'aurait ôté bien des ennuis, et m'aurait donné le ciel bien aisément et bien sûrement. » S'il s'agissait de comparer les pensées des différents siècles, nous ferions remarquer qu'un homme de nos jours simplement souhaiterait n'être pas né. Mais cette pensée si fréquente et si familière aujourd'hui, qui se retrouve à chaque instant et à propos de tout chez nos écrivains et nos poëtes, ne se présentait pas aux hommes du dix-septième siècle. Au milieu des amertumes les plus grandes et des tristesses les plus profondes, on se souvenait des promesses divines. On gémissait sur les douleurs d'ici-

bas, mais on n'abandonnait pas l'espérance des joies du paradis. On regardait ce monde comme la seule route qui pût nous faire passer du néant à l'être, et instinctivement les yeux se fixaient sur le moment suprême qui doit nous jeter du temps dans l'éternité. Cette vue continuelle du but était salutaire. Elle mettait de la gravité dans les mœurs et dans les actions. On ne faisait point alors le sceptique et le méprisant. La vie n'était pas une fantasmagorie plus ou moins brillante, toujours futile, et dont le terme était livré à un caprice absurde. En raison du but on en supportait toutes les misères avec respect. La crainte d'un jugement terrible pesait sur les imaginations. On peut dire aussi que la manière de vie, que Madame de Sévigné déplore comme dissipée et toute mondaine, passerait aux yeux de bien des gens pour austère et exagérée. Bien qu'observant rigidement toutes les pratiques de la religion, Madame de Sévigné fort occupée des mille petits devoirs de la société, ne ressentait pas cet ardent amour pour Dieu dont Madame de Chantal lui avait donné un si doux et si prochain exemple. Elle connaissait sa sécheresse et se la reprochait. Les alternatives, où elle reste entre le monde qu'elle aime et Dieu qu'elle veut aimer, la fatiguent. Cette mort, qui s'approche en dépit de tout, l'épouvante et la presse d'en finir. Sa terreur est puisée aux saines doctrines chrétiennes. Ce qui l'effraye, c'est le jugement, c'est l'éternité des peines. Cédant en cela à l'instinct de tout homme, elle se refuse à admettre ce qu'elle craint, et avoue qu'elle « a peine à faire entrer dans « sa tête une éternité de supplices. » C'est en effet ce dogme, dont les Pères prouvent l'incontestable vérité si logiquement et par la bonté même de Dieu, qui répugne le plus à l'étroite raison humaine. Cette répugnance vient surtout de l'attachement aux vanités et aux plaisirs du monde. Car,

selon la fausseté ou la vérité de ce point, il est loisible d'abandonner sa vie aux folies d'ici-bas, ou nécessaire, à moins de déraison complète, de la régler selon les exigences de la pratique chrétienne. Aussi, si l'on pouvait ôter ce point si gênant, on admettrait les autres volontiers; et lui ôtant ainsi toute sanction, on ferait de la loi de Dieu un simple système de morale dont, de tout cœur, on reconnaîtrait l'excellence et avouerait la sublimité. Mais Madame de Sévigné veut une religion, et elle appelle à son aide, ce qui n'est guère non plus dans l'usage de notre siècle, la soumission à la divine providence. Elle s'incline devant ses volontés et ses vérités révélées, et se résigne à croire sans comprendre. Par cette humilité d'esprit et sa pratique fidèle, « la vieillesse et la maladie lui donnant le temps de faire de grandes réflexions, » elle se détache peu à peu du monde, et tout en trouvant son cœur pas encore « touché comme elle désire, elle sent son esprit parfaitement convaincu de toutes les grandes vérités. » Il y a une lettre adressée à Coulanges durant le séjour de ce dernier à Rome, où, avec cette douce et énergique éloquence de la conviction, elle parle de cette religion qui « subsistant par un miracle perpétuel et dans son établissement et dans sa durée, ne saurait être une imagination des hommes. » Les hommes « ne pensent pas ainsi. »

Mais ce qui touchait Madame de Sévigné plus que les méditations sérieuses, les pieuses lectures et les sermons de Bourdaloue, c'étaient les exemples salutaires que le siècle lui offrait. L'exemple est la plus efficace des prédications. A cette époque, il n'était personne qui, entre la vie du monde et la mort, ne désirât mettre quelque intervalle. Tous ceux à qui il était donné d'avancer en âge songeaient à quitter les errements de leur jeunesse et à

s'occuper sérieusement de la grande affaire de leur salut. On les voyait tous se retirer, la duchesse de Longueville au faubourg Saint-Jacques, le cardinal de Retz à Saint-Michel, pour *régler leurs comptes avec Dieu* et avec les hommes. Regardez, disait madame de Maintenon au Roi, regardez les Carmélites, et voyez comme on y fait pénitence! Ceux mêmes dont le monde vantait la sagesse et la régularité ne voyaient pas sans tremblement approcher la dernière épreuve. Madame de la Fayette s'était mise sous la direction de Duguet, ce prêtre austère qui enseignait « à se mépriser soi-« même en tout sens, et non par une vanité plus sage et un « orgueil plus éclairé et de meilleur goût. » Il faut voir dans cette lettre qui nous est parvenue et que l'on peut justement qualifier d'admirable, comme l'homme de Dieu, dépouillant inexorablement la pénitente éplorée de toutes les qualités que les hommes lui cédaient, lui montre qu'elle n'a « jamais pris « de la vertu que l'ajustement et la parure, négligeant le « fonds, qui est de rapporter tout à Dieu, et a passé ainsi « dans une prodigieuse inutilité toute sa vie, les affaires « les plus importantes ayant dégénéré en amusement, « parce qu'elles n'ont point eu de fin éternelle qui soit sé-« rieuse. » C'était avec une grande abondance de larmes et des sentiments de piété très-vrais et très-profonds que cette pauvre femme recevait ces avis sévères. Elle s'y conformait de toutes ses forces, éloignait d'elle toutes les douces et vaines rêveries où elle s'était tant complue, et élevait peu à peu son cœur jusqu'à la force de la résignation. Elle supportait avec courage les vives souffrances où son corps s'épuisait, et les désolations étranges auxquelles son âme était sujette dans les dernières années de sa vie. Sa santé déplorable la familiarisait depuis longtemps avec une vie prochaine de la mort. Elle l'envisageait avec fermeté. Un an

avant de mourir, elle écrivait à Madame de Sévigné : « Je « n'ai de repos ni jour ni nuit, ni dans le corps ni dans « l'esprit ; il faut finir. Quand il plaira à Dieu, j'y suis « soumise. »

On comprend bien que les exemples et les conversations de cette amie première, dont l'esprit, le jugement et la raison étaient prisées si haut, devaient influer beaucoup sur les pensées de Madame de Sévigné et l'encourager dans la voie pieuse où elle inclinait. Aussi, à mesure que l'on avance dans le recueil, les pensées graves tiennent plus de place, il y a moins de folies et moins de légèretés. Les réflexions sévères et sérieuses abondent. Mais au milieu de ses sombres pensées, comme naguère pendant les jours douloureux de son rhumatisme, la grâce et l'enjouement sont toujours les mêmes. « Vos expressions, disait Bussy, ont des tours sin« guliers qui réjouissent en parlant de vieillesse et de mort. » C'est à ces inaltérables qualités que Madame de Sévigné doit l'éternelle jeunesse dont les imaginations l'ont toujours revêtue. Mais elle a beau conserver son titre de *bellissima madre,* et garder les charmes de son visage et la fraîcheur de son imagination, les années passent rapidement, et un jour, Madame de la Fayette lui écrivant avec sa franchise accoutumée, lui dit ingénument : « Vous êtes vieille. » Malgré toutes ses réflexions, et quoiqu'elle *ne se laisse point oublier cette vérité,* Madame de Sévigné est étonnée de ce mot : « Il me semble, dit-elle, que j'ai été traînée malgré moi à ce point fatal où il faut souffrir la vieillesse, je la vois, m'y voilà ; et je voudrais bien au moins ménager de ne pas aller plus loin, de ne pas avancer dans ce chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des défigurements qui sont près de m'outrager, et j'entends une voix qui me dit : Il faut marcher malgré vous,

ou bien il faut mourir, ce qui est une autre extrémité à quoi la nature répugne. Mais un retour à la volonté de Dieu remet la raison à sa place et fait prendre patience. » Et un autre jour elle disait avec soumission et reconnaissance : « Je m'occupe de l'obligation que j'ai à Dieu de me conduire si doucement à la mort, et je le remercie de l'envie qu'il me donne de m'y préparer tous les jours. »

Cependant, malgré l'enjouement de sa jeune imagination, malgré l'aimable gravité de sa raison mûrie et la sagesse de sa piété devenue plus austère, on ne peut se défendre, en arrivant aux dernières pages du recueil, de tristes et pénibles sentiments. De ces amis nombreux, au milieu desquels elle sourit au commencement, combien peu l'entourent encore à la fin ! Hélas ! c'est la vie ! et il n'est pas besoin d'avoir marché longtemps pour savoir que de toutes les amitiés formées le long du chemin, bien peu doivent nous accompagner jusqu'au bout. Heureux, si l'on n'a à pleurer que les amis morts ! Au moins Madame de Sévigné eut-elle ce triste bonheur. Elle fut toujours fidèle, et ses amis lui restèrent solidement attachés. Elle, qui craignait tant la mort, était singulièrement touchée de son spectacle, et en retraçait volontiers le tableau. Aussi le long de sa correspondance, elle fait assister tour à tour aux derniers moments de tous ceux qui lui sont chers. Et au milieu du petit cortége de plus en plus restreint qui l'entoure toujours, quels changements, quelles tristesses et quels souffrances l'âge n'a-t-il pas apportés? Faut-il citer le chevalier de Grignan? Faut-il rappeler encore Madame de la Fayette? Faut-il parler de Madame de Coulanges, autrefois si vive et si brillante, aujourd'hui malade, chagrine, morose. Au milieu de toutes ces misères et malgré de légères atteintes de douleurs, Madame de Sévigné conservait son inaltérable santé et répandait autour d'elle la joie et l'a-

grément. Mais quoi! tout s'use et tout s'achève! Près de trois ans après Madame de la Fayette, Madame de Sévigné mourut à Grignan. Son amour maternel avait été la source de tous les plaisirs et de toutes les tristesses de sa vie, il fut la cause première de son talent et de son illustration, il fut aussi la cause de sa mort. Comme on l'a dit, elle trouva la fin de sa vie dans six mois d'inquiétudes pour celle de sa fille. Cette mort fut simple et chrétienne. Dès les premiers jours de sa maladie, elle n'en douta pas et l'envisagea avec une fermeté et une soumission étonnantes.

« Cette personne si tendre et si faible pour tout ce qu'elle aimait, dit M. de Grignan, n'a trouvé que du courage et de la religion, quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle et nous avons dû remarquer de quelle utilité et de quelle importance il est de se remplir l'esprit de bonnes choses et de saintes lectures pour lesquelles Madame de Sévigné avait un goût, pour ne pas dire une avidité surprenante, par l'usage qu'elle a su faire de ces bonnes provisions dans les derniers moments de sa vie. » La nouvelle de ce triste événement parvenue à Paris mit tous ses amis en émoi; personne peut-être n'a été regretté comme Madame de Sévigné. Tant de qualités qui rendaient son commerce charmant, faisaient l'amertume de sa perte. « Nous nous rassemblons, disait M. de Coulanges, pour pleurer et pour regretter ce que nous avons perdu, » et ailleurs il la désigne la plus aimable amie qui fût jamais et la plus digne d'être aimée. Ces regrets ne furent point passagers; tant que ses amis vécurent, ils se souvinrent tendrement de ses mérites, de sa grâce, de son intarissable bonté. « Ce pauvre mourant, mande Madame de Coulanges à propos de M. d'Harrouis, ce pauvre mourant nous parlait toujours de Madame de Sévigné, il disait : Si elle était au monde, elle serait de celles qui ne m'abandon-

neraient pas. » Dans cette douleur générale, il faut distinguer Madame de Coulanges. Nulle ne supporta plus amèrement cette perte. Dans ses lettres qui ferment le recueil et le conduisent jusqu'en 1704, elle se montre toujours sincèrement affectée : « Je n'ai plus d'amie, répète-t-elle souvent, je me trouve seule de toutes les personnes avec qui j'ai passé ma vie. »

Ces lettres de Madame de Coulanges sont semées de réflexions sensées : il est cependant peu de lecture aussi triste. Il y aurait quelque profit à rapprocher cette vieillesse de celle de Madame de Sévigné. Madame de Coulanges avait beaucoup aimé le monde, elle s'en disait tout à fait dégoûtée. C'était une femme d'un jugement droit, d'un esprit naturel, délicat et facile, mais frivole et sans profondeur. Elle n'avait point le goût des lectures et des méditations sérieuses, et ne savait point, dans sa solitude, se suffire à elle-même. Son mari, toujours amoureux de bonne chère, de plaisirs et de chansons, la quittait volontiers pour aller auprès du cardinal de Bouillon ou de Madame de Louvois mener joyeusement la vie dans les splendeurs de leurs châteaux. Tant qu'il est jeune, sa gaieté peut amuser. Mais toujours rire, toujours boire, toujours chanter, est-ce donc là la vie, toute la vie de l'homme? Et quand on voit Coulanges blanchir et les cordes graves ne point résonner en lui, quand on aperçoit *un vieil enfant tout ravi d'admiration devant ses poupées,* on a bien de la peine, il faut avouer, à ne pas le mépriser. Sa femme est loin de se montrer d'une humeur pareille. Elle est triste, ennuyée, à charge à elle-même. Elle n'a pas au dedans d'elle, comme Madame de Sévigné, un fond de graves pensées qui la nourrisse et la soutienne ; et la religion n'est pas chez elle éclairée comme chez son amie. Il ne semble pas qu'elle l'ait embrassée par une conviction

sérieuse et raisonnée. Elle n'en tire pas ces consolations de tous les instants et à toutes choses que Madame de Sévigné savait continuellement y puiser. Lorsqu'elle parle de la jeunesse, de la jeunesse que Madame de Sévigné trouve si *aimable*, et qu'elle ne nomme jamais sans un soupir gracieux plein de mélancolie et de douceur, Madame de Coulanges est véritablement triste et son souvenir est plein d'amertume. Aussi elle aurait eu beau vieillir et se retirer de la cour, pour ses amies, elle fût toujours restée *la petite Coulanges;* car elle manquait de cette haute et saine raison qui excellait chez Mesdames de la Fayette et de Sévigné. C'est là la grande différence entre ces deux femmes illustres et *leur petite amie*. Madame de Coulanges avait quitté le monde, moins peut-être par dégoût de ses plaisirs que par impossibilité d'en jouir plus longtemps. Elle gémissait en comparant les jours brillants d'autrefois avec la vie décolorée et uniforme de son âge mûr, et en souriant complaisamment à toutes les imaginations de la jeunesse, elle assure en soupirant que « les pensées raisonnables sont assez tristes. » C'est une erreur commune à tous les gens frivoles de confondre ainsi avec la raison les fantaisies chagrines de leur humeur morose; mais nous savons que la raison est une fille céleste toute gracieuse; toujours aimable, et dont les moindres actes sont empreints d'un charme exquis.

Une dernière et triste réflexion. Aujourd'hui, Madame de Sévigné est devenue populaire; elle est une des gloires les plus parfaites de notre langue, un des modèles les plus cités, et l'Académie offre son nom aux louanges des jeunes écrivains. Ce n'est point cela que recherchait cette simple femme; si on lui eût donné à choisir ce qu'elle désirait de ce monde après sa mort, sans doute elle eût demandé une place dans le cœur de ceux qui lui avaient été si chers. Or,

c'est peut-être ce qu'elle n'a pu obtenir. Elle fut vivement regrettée, nous l'avons dit, de ses amis, mais ses amis étaient tous vieux et ne tardèrent pas à mourir. Avec eux s'éteignit le souvenir présent de ses excellentes et rares qualités. Et tandis que la publication de ses lettres révélait toutes les grâces de son amour maternel, sa petite-fille, Madame de Simiane, cette Pauline tant vantée, lui gardait, paraît-il, peu de souvenir, et dans sa correspondance à peine si ce nom de Sévigné est jeté une ou deux fois avec indifférence. Faut-il la blâmer? Ne savons-nous pas combien les fils sont oublieux, et combien facilement ils perdent la mémoire de ceux qui les ont précédés ?

XIV

BENOITE RENCUREL.

L'histoire des Saints ne se termine pas à leur mort. A ce moment, au contraire, s'ouvre le chapitre le plus éclatant et le plus merveilleux de leur vie. La communion des Saints est un fait: les relations des chrétiens sujets sur la terre à toutes sortes de faiblesses, avec les chrétiens portant dans le ciel une couronne immarcessible, sont un des points les plus connus et les mieux attestés de l'histoire. On a voulu nier en vain la réalité de ce fait historique, on lui a trouvé un nom particulier, on l'a appelé *la légende*, et on s'est cru de la sorte dégagé à son endroit de tout examen critique. Malgré les preuves les plus solides et les documents les plus irréfutables, la *légende* est restée de nos jours dans une sorte de clair-obscur, où on la laisse flotter sans pouvoir la nier, mais sans oser l'affirmer. Les historiens y touchent avec une discrétion extrême: les témoignages les plus graves, tant qu'il s'agit des faits naturels de nos annales, paraissent tout à coup frivoles et caducs quand ils atteignent quelques-uns des faits merveilleux de ce qu'on appelle *la légende*, et personne ne veut plus y ajouter une foi pleine et entière. Ce ne sont pas seulement les beaux esprits et les philosophes qui sont ainsi pris de scrupules; les écrivains ecclésiastiques eux-mêmes se

sont laissé gagner. Le surnaturel leur a semblé sinon incroyable, du moins fort douteux, par cette unique raison qu'il est le surnaturel. On n'a pas pris la peine d'examiner et de peser les preuves. On les a rejetées, on les a passées sous silence. En agissant de la sorte on voulait complaire au lecteur sceptique du dix-neuvième siècle, on craignait de le rebuter, on désirait l'attirer. Soit. Mais n'a-t-on pas oublié que, de la sorte, on négligeait d'instruire le prochain, et on lui ôtait, de propos délibéré, la connaissance du commerce extraordinaire que Dieu s'est complu, dans des desseins de miséricorde, à entretenir avec les hommes.

La piété pouvait-elle gagner à cette diminution de l'histoire des saints ? Nos pères, qui connaissaient en détail les priviléges de leurs amis du Paradis, les grâces dont chacun d'entre eux était plus particulièrement le dispensateur, nos pères avaient-ils moins de lumières que nous ? Si je parlais à des économistes, à des philosophes et à des académiciens, je sais bien ce qu'ils répondraient. On connaît leurs sujets de satisfaction et d'orgueil. Je m'adresse aux chrétiens et je parle des lumières divines. Dans cet affaiblissement de l'esprit de famille, cette soif des jouissances matérielles, et cette diminution sensible de la foi où nous vivons, a-t-on vraiment sujet de s'applaudir de tant de réserves, et ne faut-il pas avouer avec de Maistre que s'il y avait, au sujet dont nous parlons, quelques superstitions, ces superstitions étaient au moins utiles à soutenir et à défendre des vérités essentielles ? Dès lors il faut conclure, au point dont nous parlons, que la superstition est un mot, car le mensonge ne saurait concourir à la vérité. Les croyances de nos pères et toutes leurs pensées sur les communications sensibles des habitants du ciel avec ceux de la terre, ont été rejétées sans examen. Un seul mot a suffi pour repousser les témoignages si nombreux

et si solennels des historiens, des Saints eux-mêmes, des Evêques et des Papes: les *ténèbres* du moyen âge ont tout couvert. Ce que tenaient pour assuré saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure ou saint Anselme, a été réputé sottise et marque de petit entendement. Les miracles de saint Martin, attestés par un historien qui le plus souvent parle *de visu*, ont fait sourire. Néanmoins, quand les ténèbres du moyen âge ont été dissipées, quand le monde moderne s'est montré éclairé de la double lumière de la Renaissance et de la Réforme, nourri et fortifié de tout le suc de l'antiquité païenne, les miséricordes de Dieu ne se sont pas amoindries, les communications surnaturelles n'ont pas cessé, et le merveilleux de *la légende* ne s'est pas évanoui.

Dans cette séve puissante de christianisme qui bouillonne au commencement du dix-septième siècle, que de faits étranges, surhumains et miraculeux? Pour citer un seul exemple, quelle intervention persévérante de Dieu dans la création de l'institut de la Visitation? Comme les âmes sont choisies, disposées et amenées à saint François de Sales par des chemins merveilleux, et comme les choses sont agencées par la prévoyance divine de manière à pourvoir à toute infirmité des hommes et à tout oubli de leur part! Sainte Chantal était préparée à son labeur par toutes sortes de visions: dans les chemins de Bourbilly, un jour qu'elle allait par les champs à cheval, le saint Évêque, qui devait être son directeur, lui fut montré tel qu'elle le reconnut plus tard la première fois qu'elle le vit à Dijon; la troupe innombrable de filles et de veuves qui devaient suivre la sainte fondatrice dans l'asile charmant de la Visitation lui avait aussi été révélée. Ses premières compagnes étaient préparées par des moyens analogues. Les unes, comme la mère Favre, avaient seulement entendu dans le fond de leur âme une parole intérieure qui

avait été l'unique appel du Seigneur Jésus; d'autres avaient eu des visions. La mère de Bréchard avait vu sainte Chantal l'appeler avec un sourire engageant et faire résonner un cor d'une harmonie merveilleuse, qui attirait les filles et les veuves et les enflammait d'un grand amour pour Jésus. Saint François avait aussi été montré à cette digne mère; il l'avait accueillie, revêtue et introduite au milieu d'un magnifique palais. Les visions n'étaient pas toujours aussi gracieuses. La mère Marguerite Michel, qui aimait le monde, vit l'Enfant Jésus sous une forme terrible et menaçante; il lui ravit sa beauté, il la rendit boiteuse pour la tirer des vanités où elle se complaisait. La grâce prenait tous les moyens pour amener au saint Évêque les filles qu'il devait diriger et qui devaient trouver dans leur virginité même une si grande fécondité. Une d'entre elles, comme les rois Mages, était attirée par des étoiles. Anne-Jacqueline Coste, cette humble servante d'auberge, dont le bon ange avait formé une amitié si étroite et si charmante avec l'ange du saint Évêque, Anne-Jacqueline Coste n'avait été prévenue par aucune vision; mais elle trouvait dans son cœur une ferme assurance que le saint Évêque établirait une œuvre où elle devait être employée, et elle demandait au prélat, qui ne lui avait aucune confidence, si *Madame* ne devait pas bientôt venir : elle parlait ainsi de sainte Chantal, dont elle ne connaissait pas même le nom.

Toutes ces prévenances de Dieu envers les âmes qui le servent, ces communications si simples et si étroites, ces commerces intimes et continuels sont des sujets d'édification pour les chrétiens. En admirant le bonheur des êtres privilégiés avec qui le Ciel entre ainsi en rapport, ils apprennent à connaître et à goûter la bonté du Dieu qu'ils servent. Les témoignages qui racontent ces faits sont, il est vrai, des témoignages purement humains, et ils ne peuvent mériter qu'une créance

humaine. Mais en dehors des dogmes révélés, toute créance ne repose que sur de pareils témoignages ; et si la foi peut se passer de leurs affirmations elles contribuent du moins à propager ses enseignements. Le pape Alexandre VII pensait de la sorte, sans doute, et c'est par son ordre que furent imprimés les récits de la mère de Chaugy, où sont consignées toutes ces histoires merveilleuses et charmantes des origines de la Visitation. Malheureusement les historiens et les littérateurs ne sont pas tous du sentiment du pape Alexandre. La plupart d'entre eux se taisent sur ces matières, ou les effleurent à peine. Ils insistent bien sur les vertus de la Visitation ; ils craindraient de scandaliser leur lecteur en rapportant les merveilles dont le bon Dieu récompensait ces vertus, et en faisant connaître en détail la voie extraordinaire par où il les sollicitait et les conduisait.

Mais en commençant, nous avions moins en vue les merveilles qui accompagnent la vie terrestre des amis privilégiés du bon Dieu que celles qui suivent leur mort. Plus le saint est élevé dans le paradis, plus aussi est éclatante la vertu qui rayonne de son tombeau, qui entoure son nom, qui manifeste sa personnalité et sa puissance dans le monde. Or, qu'y a-t-il à côté de Dieu de plus grand et de plus puissant dans le ciel que la vierge Marie? Aussi, quelle intervention sur la terre a jamais été aussi féconde ? Les évangélistes ont peu parlé de la sainte Vierge ; mais, depuis que l'Évangile est répandu sur la terre, tous les peuples ont vu se manifester au milieu d'eux la puissance et la vertu de la Mère de Jésus. Sa vie, si humble et si cachée à Nazareth, s'est transformée en une vie éblouissante, tout accompagnée de miracles, connue et bénie de toutes les générations. *Beatam me dicent omnes generationes.* Il faut renoncer à raconter en détail les faits de cette vie de Marie au milieu des hommes, non pas parce qu'à l'exemple des évan-

gélistes on croit devoir garder le silence sur tant de merveilles, mais parce que les voix et les forces humaines sont insuffisantes à les proclamer et à les énumérer. Il n'est pas une province, il n'est pas une ville peut-être dans le monde qui ne possède un sanctuaire, un autel, un lieu privilégié où Marie se complaît à manifester sa puissance et à répandre ses grâces et ses consolations sur les hommes. Depuis cet autel mystérieux de Chartres, élevé par les druides à la Vierge qui devait enfanter, jusqu'à ce nouveau et brillant autel de Notre-Dame des Victoires, on peut faire le tour du monde et le tour des âges, pour ainsi dire, et admirer en tout lieu et en tout siècle de nouvelles inventions de la Mère de la Miséricorde pour répandre ses bienfaits parmi les hommes. Nos pères se complaisaient à ces histoires : elles ont beau être interminables, elles ont un charme que rien ne peut remplacer. On les a négligées, disions-nous tout à l'heure. Remercions Dieu de ce que les hommes semblent y reprendre goût : leur dévotion se ranime et leur curiosité s'éveille à ces récits. Du reste, les dédains que l'on professait pour ces faits n'arrêtaient pas la « Cause de notre joie, » et au milieu des lumières de la civilisation moderne, la vierge Marie continue à se manifester à ses enfants. Le dix-septième siècle n'a pas été privé de ses faveurs ; deux des plus célèbres manifestations de Marie ont eu lieu en Dauphiné : celles de Notre-Dame de l'Osier vers 1643 et 1650, et celles de Notre-Dame du Laus qui commencèrent quelques années après. L'Osier et le Laus sont devenus des lieux de pèlerinage fréquentés et offrent l'un et l'autre un admirable chapitre de l'histoire de la sainte Vierge sur la terre. Le Laus est particulièrement remarquable et merveilleux ; il n'y est pas question d'apparitions passagères ; il s'agit d'un commerce quotidien entre la Mère de Dieu et une jeune fille du vallon.

Le Laus est une petite vallée des Alpes, située à deux lieues environ de Gap et dépendante autrefois de l'archevêché d'Embrun. Embrun possédait un pèlerinage illustre, dont la gloire remontait aux siècles les plus éloignés de nos annales et qui fut, dit-on, visité par Charlemagne. Mais la gloire d'Embrun parut s'obscurcir, lorsqu'au dix-septième siècle la dévotion des peuples fut appelée au Laus. Les événements les plus extraordinaires s'y passaient. Une bergère, prévenue de la grâce dès ses plus jeunes années, était journellement visitée par la sainte Vierge. La Mère de Dieu s'entretenait familièrement avec cette simple enfant des montagnes, lui révélait les secrets divins et lui communiquait une singulière puissance sur les âmes. Benoîte Rencurel, c'était le nom de la bergère, née en 1647, morte en 1718, ne quitta pour ainsi dire jamais les vallées de l'Avançon et du Laus. Elle vécut pendant plus de cinquante ans dans une sorte de commerce intime et familier avec la Mère de Dieu, et elle resta toujours dans l'humble condition que lui avaient faite sa naissance et sa pauvreté. L'éclat des merveilles du Laus s'était étendu au delà de la petite vallée que la sainte Vierge avait choisie pour sa demeure. On y accourait honorer la Mère de Dieu dans l'étroite et humble chapelle, où elle se montrait à Benoîte. En vain les oppositions les plus vives avaient-elles voulu arrêter l'élan des populations : les merveilles opérées, les grâces de conversion obtenues, la sagesse et la vertu de Benoîte, l'impression de piété et de confiance éprouvée d'abord dans toute la vallée et rapidement répandue au loin, répondaient des paroles de l'humble bergère et attestaient la vérité et la nature des visions dont elle était gratifiée.

Les hommes cependant n'étaient pas seuls à chercher à traverser l'œuvre de la bonne Mère : c'est ainsi que dans sa

simplicité Benoîte appelait la sainte Vierge, qui lui apparaissait le plus souvent portant entre ses bras le divin Enfant. L'ennemi du salut rugissait dans la vallée du Laus. Benoîte, comme tous les êtres privilégiés, avait des luttes épouvantables à soutenir. C'est ici surtout que les préjugés de notre siècle ont de vives et ardentes répugnances. On admet encore avec une certaine facilité relative l'intervention des puissances surnaturelles et bienfaisantes ; mais comment croire à l'intervention directe en ce monde des puissances des ténèbres ? Comment aux lecteurs philosophes et sceptiques de nos jours, parler sérieusement de saint Antoine, par exemple, et de sainte Françoise Romaine, des terribles assauts que les esprits immondes leur ont livrés, et des coups et des violences de toutes sortes que les intelligences malignes, impuissantes à dominer ces grandes âmes, exerçaient du moins sur les corps des serviteurs de Dieu? L'histoire du Laus est ainsi faite. Pourquoi taire une partie de la vérité ? Pourquoi ne pas propager les enseignements du Laus tels qu'ils sont ? Pourquoi ne pas rappeler aux hommes, qu'outre leur faiblesse et leur imbécillité, ils ont encore à redouter les artifices d'un ennemi puissant et conjuré à leur ruine ? Et pourquoi ne pas leur faire voir les faiblesses, l'impuissance et la rage de ce terrible ennemi, en présence des vrais serviteurs de Dieu ? La bergère du Laus avait toutes les qualités que détestent particulièrement les puissances malveillantes. Toute sorte de bien sans doute leur est odieux ; mais il est certaines vertus qui exaspèrent l'enfer plus que toutes les autres : ce sont ces vertus de simplicité, d'humilité et d'innocence qui reluisaient à un haut degré dans l'âme de Benoîte Rencurel. Le démon prévoyait sans doute les grandes grâces auxquelles la sainte Vierge voulait employer le ministère de cette enfant ; aussi, dès la nais-

sance et durant les premières années de Benoîte, chercha-t-il à exercer autour d'elle de mauvais desseins le plus souvent déjoués par une puissance non moins mystérieuse et toujours bienfaisante. Mais lorsque la Sœur Benoîte a grandi, lorsque la sainte Vierge l'a élue pour sa confidente et son amie, lorsque la bergère du Laus, non contente de jouir en son cœur des faveurs divines, travaille activement par ses prières et ses pénitences au salut des âmes, l'enfer alors redouble de rage et dépense contre elle les fureurs inutiles qu'il déploie contre les plus grandes âmes. Les apparitions les plus affreuses s'efforcent d'épouvanter la Sœur Benoîte ; les menaces lui sont prodiguées, si elle continue à arracher tant d'âmes à l'enfer. Les démons ne se contentent pas de menaces ; Benoîte leur est livrée, elle est frappée, jetée par terre, déchirée à coups de griffes ; elle est transportée dans les airs, élevée sur les montagnes, précipitée dans les abîmes, roulée dans les glaces et les neiges. Les démons ne sont pas encore assouvis : il ne leur suffit pas de supplicier le corps, ils voudraient aussi torturer l'âme de l'humble vierge ; ils se penchent vers elle, et avec une joie qui fait frémir ils lui racontent les crimes où sont tombés les personnes pour qui elle a prié, les pèlerins du Laus et tous ceux dont elle a demandé ou espéré la conversion. Sans doute l'esprit de ténèbres est un menteur, Benoîte le sait ; mais les tableaux hideux qui lui sont montrés et la joie infecte et abominable des démons composent un spectacle bien capable d'épouvanter un cœur chaste. La Sœur Benoîte, livrée ainsi aux puissances des ténèbres, ne savait que protester qu'elle était toute à Jésus et à Marie. Les anges, d'ailleurs, ne l'abandonnaient pas dans ses détresses ; ils réconfortaient ses forces épuisées, et quand les démons l'avaient conduite sur quelque cime élevée, au fond de quelque bois d'où elle ne pouvait plus démêler sa

route, les anges venaient la lui indiquer ; ils lui tenaient compagnie le long du chemin, afin que la solitude et le souvenir des assauts qu'elle venait de soutenir ne la jetassent pas dans de nouvelles terreurs. Ils causaient familièrement avec elle, et le plus souvent l'invitaient à réciter avec eux le chapelet ou les litanies.

Le commerce avec les anges et le commerce avec la sainte Vierge, c'est là toute l'histoire du Laus. Cette histoire n'offre-t-elle pas un grand charme, n'est-elle pas une source délicieuse de piété ? Rien de doux comme les enseignements de Marie, rien d'aimable comme les jeux des anges autour de Benoîte Rencurel. On comprend que la vallée du Laus soit encore embaumée de ces souvenirs, et la dévotion des peuples a bien ses raisons. Tout au Laus rappelle la Sœur Benoîte, mais les souvenirs de la Sœur Benoîte se confondent avec les manifestations de la sainte Vierge. La pensée ne peut s'arrêter sur l'humble servante sans s'élever aussitôt vers sa divine Maîtresse. La tombe de Benoîte est dans l'église du Laus, devant cet autel sur lequel la sainte Vierge apparaissait et souriait à l'enfant de son choix. Les lieux que Benoîte a parcourus sont ceux où la sainte Vierge s'est montrée. La bergère faisait paître son troupeau dans la vallée de l'Avançon lorsque la sainte Vierge lui apparut la première fois. C'est la sainte Vierge qui a amené Benoîte dans la vallée du Laus ; c'est la sainte Vierge qui a fait élection d'une petite chapelle comprise aujourd'hui dans l'enceinte d'une belle et vaste église trop étroite pour les pèlerins qui se rendent au Laus de toutes parts, aux bonnes fêtes. On y a vu jusqu'à quarante processions paroissiales le même jour. Ces jours-là, les offices se font en plein air. C'est Marie qui attire tout ce peuple dans cette petite vallée, autrefois inconnue et solitaire, si brillante et si célèbre aujourd'hui. C'est Marie qui a dé-

signé elle-même les prières dont retentissent les échos de son charmant et petit royaume. C'est elle qui a pris soin d'enseigner à Benoîte les Litanies, qui lui a recommandé de les apprendre aux filles des paroisses voisines, et de visiter avec elles en procession et au chant de ces belles prières tous les lieux où s'était montrée cette Mère de la divine grâce.

Tous ces faits sont d'hier, pour ainsi dire ; nos pères ont pu connaître les fils de ceux qui ont conversé avec Benoîte Rencurel. C'est au milieu des lumières de la plus brillante littérature du monde que la sainte Vierge a voulu, pendant cinquante ans, venir ainsi sur la terre habiter de nouveau au milieu des hommes, les embaumer des senteurs du paradis, toucher, convertir et enseigner leurs cœurs. Pendant que les anges et la Reine des anges se complaisaient à habiter l'aimable vallon du Laus, à vingt lieues ou à trente lieues à peine de ce val, trônait dans son beau château, sur ses magnifiques terrasses, au milieu des parfums des orangers, Madame la lieutenante-générale du Roi dans son gouvernement de Provence, où elle recevait régulièrement deux fois par semaine des lettres de sa mère, Madame de Sévigné. Hélas ! la pauvre Sévigné, si fière et à juste titre des moindres attentions du grand Roi, pendant qu'elle était à Marseille et qu'elle était reçue par M. de Vivonne, avec tant de pompe, sur les galères du Roi, au bruit des trompettes, à l'éclat d'un admirable soleil et en présence de cette mer non moins lumineuse, la pauvre Sévigné, au milieu de ce triomphe de roman, comme elle l'appelle, ne se doutait pas qu'une pauvre fille des Alpes, pour qui on ne sonnait pas des trompettes et qui visitait Marseille quelques années après elle, recevait les faveurs les plus intimes de la Reine du ciel et de la terre ? Que les hommes sont frivoles et aveugles, même les plus

sérieux, même les meilleurs, et que les événements les plus grands tiennent souvent peu de place et ont peu de retentissement dans l'esprit des contemporains ! C'est en 1695, alors que les armées ennemies avaient envahi le Dauphiné et pris Embrun, que Benoîte quitta quelque temps le Laus pour se réfugier à Marseille. Mais si les merveilles du Laus restaient inaperçues pour Madame de Grignan, pour sa mère et pour tant d'autres attachés comme elles aux pompes du monde, des âmes plus perspicaces et plus curieuses des choses divines dirigeaient leur attention de ce côté ; la dévotion des contrées avoisinantes donnait déjà, avons-nous dit, les spectacles consolants qui se renouvellent encore sans cesse au Laus aujourd'hui. Durant son court séjour à Marseille, Benoîte avait, par l'ordre de la sainte Vierge, révélé à un des vicaires-généraux, depuis évêque d'Apt, des choses tellement secrètes, et lui avait en même temps apporté tant de lumières, qu'il voulut la faire entrer dans tous les monastères de religieuses de la ville, afin qu'elle portât partout une odeur de vertu et d'ineffables consolations.

Outre tous les témoignages rendus de son vivant par les autorités compétentes à la vertu et aux révélations de Benoîte, pour ne citer que des témoignages dont les documents subsistent encore, faut-il rappeler qu'un official d'Embrun, venu avec l'intention de faire cesser ce qu'il regardait comme une superstition, et de fermer l'oratoire où l'on disait que la Vierge apparaissait, interrogea scrupuleusement la bergère et ne trouva rien à reprendre à ses réponses ; toutefois ne pouvant se décider à renoncer à son préjugé, il dit à Benoîte que pour croire à ses révélations il voudrait au moins un miracle. Retenu ensuite contre son gré pendant trois jours au Laus, un matin au moment où ce dignitaire achevait de

célébrer la messe, il entendit du bruit au dehors de la chapelle, et se sentit aussitôt remué jusqu'au fond de l'âme : il eut comme un pressentiment de la présence d'une vertu miraculeuse ; ses larmes jaillirent en abondance, et à l'instant, en effet, une femme, jusque-là privée de l'usage de ses jambes, et qui à l'expiration d'une neuvaine venait d'être guérie, entrait rendre grâce à la sainte Vierge. Cette guérison de Catherine Vial, regardée comme un miracle de premier ordre, est constatée par un procès-verbal qui existe encore aujourd'hui, et qui est signé du grand vicaire d'Embrun.

Toute la suite des merveilles du Laus, d'ailleurs, a été écrite durant la vie de Benoîte par quatre témoins oculaires, dont les manuscrits sont déposés aux archives du pèlerinage. Deux de ces témoins étaient prêtres, et l'un d'entre eux était grand vicaire de Gap. Le troisième historien appartenait à la même ville et était magistrat. Le quatrième était un homme du village même de la bergère. On ignore sa famille; il avait embrassé la vie contemplative ; son ermitage était situé au haut de la montagne qui domine le Laus : on le connaissait sous le nom de frère Aubin. De ces quatre historiens, les plus abondants sont le magistrat et le grand vicaire de Gap. A l'aide des mémoires et des journaux qu'ils ont laissés, a été composée et publiée dernièrement par l'ordre de Mgr Depéry, évêque de Gap, une nouvelle *Histoire des merveilles du Laus*. Les documents sont authentiques, et la matière intéressante : la manière dont elle a été mise en œuvre par M. l'abbé Pron lui donne un attrait de plus. Écrit avec un grand sentiment de piété et de dévotion, avec une grande clarté et une critique sérieuse des documents historiques, ce travail n'est pas seulement un bon livre tout à fait digne du patronage de l'éminent prélat avide de

tout ce qui peut relever la gloire du Laus et la dévotion que les peuples n'ont cessé d'y porter. C'est encore un livre agréable et bien fait, une histoire toute merveilleuse, il est vrai, mais parfaitement raisonnable et appuyée sur des preuves difficiles à réfuter.

XV

DUBOIS DE LESTOURMIÈRES.

La collection des *Mémoires pour servir à l'Histoire de France* de M. Michaud contient un journal très-détaillé des choses qui se passèrent pendant la dernière maladie de Louis XIII, depuis le 21 février 1643, jour où le roi prit le lit, jusqu'à sa mort arrivée le 14 mai suivant. Cette relation parut pour la première fois dans le second volume des *Curiosités historiques,* sous le nom de Dubois, l'un des valets de chambre du roi. Nul autre renseignement sur l'auteur, non plus que sur la source d'où était extraite sa relation. Or il se trouve que ce récit de la mort de Louis XIII est un fragment de mémoires assez volumineux, écrits par le même Dubois pour l'instruction de sa postérité. J'ai sous les yeux non pas les mémoires complets, mais une partie, qui s'étend de 1647 à 1674. Cela forme un grand registre in-folio de 194 pages (1). Il commence ainsi :

« *In nomine Patris* † *et Filii* † *et Spiritus sancti* †.
« *Amen.*

« JESUS † MARIA † JOSEPH †.

« Mon premier livre estant ramply, j'ay désiré, avec l'aide

(1) Je dois la communication de ce curieux manuscrit à la bienveillance de M. Achille Dubois, de Rouen, qui le possède à titre héréditaire.

« de mon Dieu, continuer mes petites curiosités affin de « rendre compte à ceux, qu'il plaira à Dieu de laisser après « moy, de ce que je fais et de ce que je voy, soit auprès de « Sa Majesté, ici, ou ailleurs qui mérite d'estre escrit. » Mais l'auteur ne s'est pas astreint à enregistrer jour par jour les faits dont il était témoin, et souvent la rédaction de ses mémoires n'a eu lieu que longtemps après les événements ; on en trouvera la preuve dans une allusion au mariage de Louis XIV, faite sous la date de 1648. Dubois ne se fait pas faute non plus de revenir à chaque instant sur le passé. Aussi, grâce à ces réminiscences, on peut avoir sur sa vie antérieure à 1647, une somme de notions suffisantes pour composer une notice biographique. Une analyse et des extraits de notre manuscrit apprendront à la fois ce qu'était Dubois et l'importance à attacher aux renseignements qu'il a recueillis. Nos citations porteront de préférence sur ce qui a trait à l'enfance de Louis XIV et à celle du Dauphin, son fils (1).

Marie Dubois, écuyer, sieur de Lestourmières, gentilhomme servant et valet de chambre du Roi, commissaire ordinaire de l'artillerie, était né en 1599. Il avait d'abord

(1) Pour établir que c'est à notre auteur qu'on doit la relation de la mort de Louis XIII, publiée dans les *Curiosités historiques*, nous donnerons le passage du manuscrit où il est question de cette relation. C'est sous la date de 1663 :

« Le dimanche 10 juing, le Roy estant à son petit coucher, sur sa chèse « percée, j'avois ung flambeau : je luy esclérais. Ung de ses barbiers le pei- « gnoit. Je tenay ung papier doré, bien escrit à la main, attaché avec des « rubans bleus, et dis au roy : Syre, m'estant trouvé de quartier à la mort du « feu Roy, je fis ung mémoire jour par jour de ses dernières actions, que j'ai « gardé bien chèrement pour le présenter à Votre Majesté avec autant de « respect que d'humilité. Le Roy prend mon mémoire et lut toute la première « feuille et puis le baille à M. de Vielle, premier valet de chambre de quar- « tier quy tenoit le bougeoir, et luy dit : Vielle, serrez-moy cela et me le « donnez demain matin, je serey bien aise de le voir. M. de Vielle le prit et « le mit dans sa poche. Le lendemain 11 juing, jour de S. Barnabé apostre, « le Roy prit médecine. Après qu'il l'eut rendue, entendu la messe et dîné,

suivi en Savoie MADAME Chrétienne de France, sœur du Roi, quand elle fut mariée en 1619 à Victor-Amédée, duc de Piémont, qui succéda en 1630 à son père Charles-Emmanuel Ier. Dubois resta en Savoie jusqu'en 1629 : il y prit part à divers combats, reçut quelques blessures et fit maintes prouesses. Il était encore au service de la duchesse de Piémont lors de l'attaque du pas de Suse, et se trouvait sans doute au nombre de ces Français auxquels le duc Charles-Emmanuel disait, en s'échappant de la ville : Laissez-moi passer, Messieurs, vos gens sont en colère. Les brouilles de la couronne de France avec le duché de Savoie devenant plus vives, et le duc Charles-Emmanuel inclinant de plus en plus à la politique espagnole, on en vint à faire des avanies aux Français qui avaient suivi MADAME. Dubois prit alors son congé du prince Thomas, fils du duc Charles-Emmanuel, sous le commandement duquel il servait dans une compagnie de gendarmes, et s'en revint en France. Il y fut rétabli dans la charge de commissaire ordinaire de l'artillerie, que son père avait tenue au temps du roi Henri IV, et que son grand-père avait possédée précédemment. Ce grand-père se nommait Mathurin ; il était fils de Jean, fils d'Ivon

« la Reyne prit ung fauteuil au chevet de son lit, M. le Prince au pied du « lit, MM. de Mortemart, du Lude, de St. Agnan, de Villeroy et autres estant « autour du lit, le Roy s'assit sur son lit, sa robe d'ouate sur ses espaules, « et commanda à M. de Vielle de luy donner mon mémoire et dit tout hault : « Hier au soir, ung de mes valets de chambre me donna ung mémoire qu'il « a faict à la mort du Roy mon Père, j'en veulx estre le lecteur : escoutez-« moi. Et il commença et le lut tout : il contenoit douze feuilles.

« Ce jour là je n'estois pas de garde, et il y avoit ordre du roy qu'il n'en-« treroit que les deux valets de chambre de garde et un huissier. Je ne me « présentay qu'à l'heure qu'il falloit relever mes compagnons ; en entrant, « Monsieur me dit : Dubois j'ay lu tout vostre livre. Comme de faict il estoit « venu après, et, le Roy lui en ayant parlé, il le lut tout du long. M. le « Prince demanda au Roy sy c'estoit moy quy eus fait ce mémoire. Le Roy « luy ayant dit que ouy, il se tourna vers moi et me tesmoigna qu'il eut esté « bien aise d'en avoir une copie, ce que je luy accorday de bon cœur. »

Dubois. Il avait eu six enfants, « tous braves comme l'épée », dont un des cadets, Réné, mourut en 1661, âgé de plus de quatre-vingts ans. Réné Dubois avait été chef du gobelet de M. le duc d'Orléans, frère de Louis XIII; mais n'ayant pas suivi ce prince lorsqu'il quitta la France, en 1632, après l'exécution du duc de Montmorency, Réné perdit sa charge, et n'étant plus officier, se trouva soumis aux tailles; son neveu Marie lui obtint en 1648, par l'entremise du comte d'Harcourt, une charge de porte-manteau de la grande écurie qui le fit désormais appartenir au Roi et l'exempta par conséquent de toute taxe. Le père de Dubois s'appelait Claude, et en voyant la considération que tous les membres de sa famille professaient pour l'auteur de nos Mémoires, on peut supposer qu'il en était chef, et que son père était l'aîné des six fils de Mathurin. Ce père dut mourir assez jeune, car sa veuve se remaria, et un de ses enfants du second lit, qui avait été mousquetaire du Roi, fut tué en 1647 au siége de Lérida. Outre deux sœurs, Dubois avait un frère, Claude Dubois, qui était mort et dont les enfants résidaient encore en Savoie en 1648. Marie Dubois avait épousé Jacqueline Fredureau, déjà veuve et chargée de trois enfants. Il maria la fille et obtint des charges dans les armées pour les fils. Anne Fredureau mourut en 1659, après avoir donné à Dubois une fille et un fils. Dubois dans ses loisirs enseignait à ce dernier les langues latine, italienne et espagnole. On lui conseillait d'y joindre l'enseignement des mathématiques, mais l'ignorance du père en ce point fit l'ignorance du fils.

Je ne sais en quelle année Marie Dubois obtint une charge de valet de chambre du Roi. Ces charges étaient sujettes à se diviser : la plupart de ceux qui y servaient n'avaient que des demi-charges. Lorsqu'une charge entière venait à va-

quer, elle se partageait ordinairement entre les deux plus anciens valets de chambre, pourvus de demi-charge. Le plus ancien n'avait rien à payer; le second donnait aux héritiers du défunt une somme fixée par les premiers gentilshommes de la chambre. Dubois avait une demi-charge, et, en 1647, il en obtint, par l'entremise de M. de Souvré, la survivance pour son fils Joseph Dubois, qui était à peu près de même âge que le Roi. Deux ans après, pendant que M. de Souvré était à Courtanvaux, Dubois le pria de vouloir bien, en sa qualité de premier gentilhomme de la chambre, recevoir le serment de Joseph. Voici comment les choses se passèrent : « Je luy présentay mon fils qu'il cognoissoit « fort bien, dit Dubois, et luy montray mes lettres de survi- « vance qu'il lut; après, il fit lever la main à mon fils, et luy « dit : Ne promettez-vous pas à Dieu de bien et fidèlement « servir le Roy? Mon fils dit : Ouy, Monsieur. — Et s'il « vient quelque chose à votre cognoissance qui soit contre « son service de m'en avertir moy ou mes compagnons? « Mon fils dit aussi : Ouy, Monsieur. Alors, M. de Souvré « le regardant toujours luy dit : Dieu vous en fasse la « grâce. » M. de Souvré fit ensuite antidater ce serment, et le reporta à l'époque des lettres de survivance. Ceci était important, car on prenait rang d'ancienneté du jour du serment, et c'était cette cérémonie qui constituait véritablement les officiers. Ce jour-là même, quand vint l'heure du dîner, M. de Souvré commanda à Dubois de se mettre à table avec lui et voulut que l'enfant s'y mît aussi. Comme le père refusait cet honneur et disait que son fils pouvait bien aller dîner avec « M. le Maistre » (*d'hôtel*), M. de Souvré repartit : Je veux qu'il s'y mette, il est aussi bien officier que vous. L'enfant s'assit donc à table, et, dit Dubois, il s'y comporta assez bien.

En 1648, Dubois était en position de disputer le titre d'un des plus anciens valets de chambre du Roi : son droit n'était pourtant pas très-évident, et il n'obtint rien alors; mais en 1652 il eut une seconde demi-charge pour laquelle il n'eut rien à payer. Possédant donc la charge entière, il demanda à la reine, en 1653, de lui accorder la survivance de la seconde demi-charge pour son gendre, M. de Montigny, écuyer du Roi. La reine lui refusa cette grâce, et Dubois, voulant égaliser ses deux enfants, se démit en faveur de son gendre de cette demi-charge, au risque de la voir sortir de la famille et perdue pour les siens, si ce dernier venait à mourir. Mais en 1655 le Roi en accorda la survivance au fils de M. de Montigny, âgé alors de trois ans. C'est en compagnie de cet enfant que nous verrons plus tard Dubois auprès du dauphin.

Il servit d'abord le père de Louis XIV. Il s'était attiré les bonnes grâces de Louis XIII, et il conserva toujours à la mémoire de ce Roi un fidèle et pieux souvenir dont les *Journaux* font foi en plus d'une rencontre. Louis XIII, on le sait, aimait la musique et il composait des airs qu'il se plaisait à entendre chanter. Dubois, doué d'une assez jolie voix, faisait parfois sa partie dans la musique du Roi, et surtout il répétait souvent les airs que le Roi avait composés. Cela lui procurait, auprès du monarque, de petits agréments qu'il s'étudia à conserver auprès de Louis XIV. Le grand Roi, sans être aussi habile ni aussi fin connaisseur que son père en de telles matières, n'avait pas moins un goût prononcé pour la musique, comme pour tous les beaux-arts auxquels il se plaisait volontiers, et dont il fut bien servi. Il avait, dans son enfance, formé une compagnie de violons, qu'on appelait les petits violons du Roi, qu'il prenait grand plaisir à entendre, et qui jouaient en effet fort joliment. La musique

était alors entrée dans le luxe et les plaisirs des grands. Chacun se composait des corps de concertants, et les *Journaux* de Dubois signalent entre autres la musique de la duchesse de Chaulnes. A Amiens (1647), quand le Roi, la reine, le cardinal et les princes allaient le soir, en carrosse, se promener sur le Cours ils étaient accompagnés d'un carrosse dans lequel se trouvait la musique qui chantait et jouait pour divertir Leurs Majestés.

Un goût bien sévère ne présidait pas toujours à ces délassements. Le Roi, encore fort jeune, voulant donner une sérénade à la reine et aux dames, avait ordonné (1648) à Dumanoir, l'un de ses vingt-quatre violons, « de composer plusieurs « airs jolis et d'y mêler quelques instruments bizarres. » Les petits violons se présentèrent donc un soir devant Leurs Majestés et exécutèrent trois airs « intitulés *les Charivaris*, où se « mêloient des violons, des vielles, flûtes douces, castagnettes, « flageolets, orgue de Perse, un petit rossignol de terre plein « d'eau, et une saulnière de bois qu'un d'eux avoit attachée « à sa ceinture, et sur laquelle il battoit avec des baguettes « de tambour et faisoit des fredons, mais le tout extrême« ment joli et qui donna un grand plaisir à tous ceux qui « étoient là. » On semblait bien loin encore de Lulli. Nos *Journaux*, toutefois, trouvent l'occasion de faire mention de lui. En 1664, le Roi s'étant informé de Dubois, s'il chantait encore, lui demanda ensuite quel motet passait pour le meilleur du temps de Louis XIII. Dubois cita le *Nonne Deo subjecta erit anima mea* du « bonhomme Formé », que le cardinal de Richelieu avait voulu connaître, et que la musique du Roi, venue exprès à Paris de Saint-Germain, lui fit entendre par deux fois dans la chapelle du Palais-Royal. Dubois ajouta qu'il avait eu l'honneur d'être de la musique et d'un magnifique dîner que le cardinal avait fait apprêter, mais qu'il

n'eut point de part à la distribution des deniers. « Comment, « interrompit le Roi, il leur donna de l'argent? — Ouy, Sire, « il leur donna dix mille livres. — De son argent? dit le « Roy. — Non, Sire, de celluy du Roy, par ung acquit « patent. — Cela étoit bien aisé dans ce temps-là; mais à « présent cela ne se fait plus, dit le Roy. »

« Le Roy me fit encore l'honneur de me demander si j'avois « entendu sa musique et ce qu'il m'en sembloit. Je luy dis « que j'avois entendu un motet de *Veni Creator* que j'avois « trouvé fort beau, et que Sa Majesté avoit augmenté sa mu- « sique des deux tiers depuis la mort du défunt Roy, et que « sa grandeur n'y paraissoit pas moins que dans ses armées. « Alors le Roy me dit : Il faut que vous entendiez le *Miserere* de « Baptiste. Ce que je fis le jour de Pâques-Fleurie ; et le len- « demain, que je fus de garde à son petit coucher, le Roy « me fit l'honneur de me demander, en présence de grand « monde, si j'avois entendu la musique. Je luy dis ces « mesmes paroles : Sire, je m'en donnay hier jusques « aux gardes : j'eus l'honneur d'entendre la messe et les « vespres de Votre Majesté, et le *Miserere* du seigneur Bap- « tiste. Le Roy me dit : Lequel trouvez-vous le plus beau du « *Laudate*, de l'*In exitu* ou du *Miserere?* Je lui dis : Sire, la « diversité du mouvement du *Miserere* m'emporte. Le len- « demain le Roy dit à M. de Paris (1) que je m'expliquois « bien, luy racontant ce que je luy avois dit. »

Les obligations de la charge de Dubois ne le retenaient pas toujours à la cour. Les valets de chambre ne servaient qu'à tour de rôle et par quartiers de trois mois. Lorsque Dubois s'était acquitté de son service, il se retirait chez lui sur les bords du Loir, à Montoire (2) d'abord, et plus tard à Cou-

(1) Hardouin de Péréfixe, qui avait été précepteur du Roi.

(2) Petite ville aujourd'hui du département de Loir-et-Cher.

ture (1), en descendant de quelques lieues le cours de la rivière. Les événements de Montoire, de Couture et des autres lieux circonvoisins, Vendôme (2), Le Lude (3), Châteaure-gnault (4), sont inscrits au *Journal* avec un non moindre détail et un non moindre intérêt que ceux de la cour. Avouerai-je que je ne voudrais pas m'en plaindre? La manière dont vivait à cette époque en province un gentilhomme de condition médiocre, ses occupations, son influence, les intérêts qui le touchaient, qu'il embrassait, qu'il soutenait, peuvent offrir à la curiosité des aliments solides. Et en vérité ce monde des bords du Loir n'est pas dépourvu de charmes. Dubois vivait là honorablement, utile à tous, respecté de tous et plein de vénération et de soumission pour ses supérieurs. Il se rendait parfois à Vendôme voir Son Altesse (5), dans le duché de laquelle il habitait, et solliciter de sa générosité quelques avantages pour la paroisse ou pour son église. Il avait soin d'être galant avec tout ce qui entourait Son Altesse parce que dans ce temps-là on savait qu'on pouvait avoir besoin des services d'autrui, et que la politesse était dans les mœurs de la bonne compagnie. Le secrétaire, l'intendant, tout ce qui touchait à Monseigneur, Madame Mouanier même, première femme de chambre de la duchesse, avaient part aux honnêtetés. A l'aide de ce soin à entretenir de bons rapports avec tout ce qui approchait de Son Altesse, quand Dubois se présentait à Vendôme il était reçu d'une manière flatteuse et distinguée, dont le *Journal* fait foi.

Quand on allait ainsi rendre ses hommages, ou que quelque autre obligation conduisait à plusieurs lieues

(1) Loir-et-Cher.
(2) Loir-et-Cher.
(3) Sarthe.
(4) Indre-et-Loire.
(5) César de Vendôme, fils de Henri IV.

de chez soi, on montait à cheval et on prenait sa femme en croupe. Pour que la ressemblance avec le Destin et la charmante de l'Estoile fût parfaite, on rencontrait parfois des partisans de MM. les princes ou un parti de l'armée du Roi (1652). Dans l'un ou l'autre cas il fallait vider sa bourse, et s'estimer bien heureux encore de n'avoir pas été, comme plusieurs de ses compagnons, forcé de rendre les armes. Quand les troubles furent passés, les chemins n'étaient pas beaucoup plus sûrs, et il s'y faisait d'étranges entreprises. Un soir (1655), à la brune, Madame de la Giraudière, se rendant au Lude, dans son carrosse, en compagnie de Mademoiselle de la Tessonnière, sa fille, et de deux autres demoiselles, se vit tout à coup abordée par cinq ou six cavaliers, à la tête desquels était M. de Fontenaille (1). Malgré les cris des femmes, ils arrachèrent des bras de sa mère la pauvre demoiselle de la Tessonnière. M. de Fontenaille la prit sur l'arçon de sa selle, « sur ung oreiller qu'il avait disposé pour cela, » et partit au galop. On courut toute la nuit. La demoiselle poussait des cris perçants. M. de Fontenaille la consola de son mieux, et l'assura qu'il ne voulait rien entreprendre sur sa personne. Comme il ne connaissait pas beaucoup les chemins, il s'égara et n'arriva que le lendemain à Jarzé, qui n'est qu'à huit lieues du Lude. Cependant la bonne dame de la Giraudière, outrée et pleurante, dans l'état où se trouvait la pauvre La Caverne après le ravissement d'Angélique, rentrait au Lude. Les habitants partirent aussitôt à pied ou à cheval, pour secourir la demoiselle. Un de ses oncles, qui se trouvait à quelques lieues du Lude, donna des ordres pour rassembler des hommes. Le bruit de ce rapt se répandit, et chacun s'arma pour les dames. Dubois partit avec ses voisins,

(1) Il se nommait de Lestrelle, et avait deux frères, ainsi que lui, au service du comte de Lude.

aussitôt qu'il eut reçu la nouvelle. Ils passèrent par le Lude, où ils virent Madame de la Giraudière, « qui leur tira les larmes des yeux et les soupirs du cœur. » Ils trouvèrent là d'autres personnages qui étaient venus à même dessein. On dîna de compagnie, tristement, mais enfin on dîna, pour ne pas oublier sans doute qu'on était en *pays de haulte graisse.* Toute la contrée s'était émue. Les amis de la dame de la Giraudière et de sa famille faisaient des levées de tous côtés. M. le marquis de Sainte-Suzanne avait envoyé sa compagnie de quatre mestres, et s'était tout d'abord emparé du Plessis-Bouré, qui était une maison forte appartenant au marquis de Jarzé. Quand Dubois et ses compagnons arrivèrent à Jarzé, tout était fini. M. de Fontenaille avait reconnu qu'il lui était impossible de résister à cet effort, et il avait rendu la demoiselle. Elle déclara, en présence de ses oncles, parents et amis, avec autant de naïveté que d'innocence, que, hors que M. de Fontenaille l'avait ravie d'entre les bras de Madame sa mère, elle n'avait qu'à se louer de lui, et qu'il l'avait traitée avec tout l'honneur et tout le respect qu'elle pouvait souhaiter. En arrivant à Jarzé, en effet, il l'avait remise entre les mains d'une vieille demoiselle et de deux filles de condition, qui l'avaient servie pendant tout le temps qu'elle était restée là. En conséquence, on fit grâce de la vie au ravisseur, et on ramena la demoiselle dans le carrosse de Madame de Contades. Le lendemain, après avoir entendu la messe à La Flèche, on arriva au Lude, où on fut recueilli avec une acclamation de joie non pareille. « Quand la fille de la maison du Lude aurait été enlevée, dit Dubois, on ne pouvait mieux faire, et il faut louer Dieu d'avoir remporté tant d'honneur dans une affaire où il pouvait arriver des déplaisirs qui ne reçoivent jamais de consolation. »

Pour compléter ce que nous pouvons dire sur cette demoi-

selle de la Tessonnière, il faut ajouter qu'à quelque temps de là elle épousa le marquis de Château-Regnault, François de Rousselet, frère aîné du vice-amiral de Château-Regnault, maréchal de France. Le marquis et la marquise de Château-Regnault visitèrent Couture en 1658. Ils y furent reçus et traités des plus apparents. On les régala d'un fort joli ballet et de la comédie du *Menteur*, jouée dans une grange, à la satisfaction de toute l'assemblée, par des gens de Couture. Tout cela est pour prouver que Scarron n'était pas un sot, et que le *Roman comique* ne manque point de vérité. Les dames ne prirent part à la fête que comme spectatrices. Ce fut le fils de Dubois, garçon de vingt et un ans, un peu moustachu peut-être, qui remplit le rôle de Clarisse dans la comédie.

Dans un pays où l'on était exposé à des aventures pareilles à celle de la demoiselle de la Tessonnière, sans voir intervenir aucune autorité publique, il faisait bon d'avoir beaucoup d'amis. Cette nécessité se faisait sentir au dix-septième siècle dans toutes les relations de la vie. Elle était surtout dans la conscience de chacun, et les plus grands personnages ne tentaient pas de s'en affranchir. Elle entrait pour beaucoup dans l'aménité de leurs manières, et contribuait pour quelque chose à répandre dans la société cet agrément et cette politesse qui sont devenus célèbres.

Quand Dubois arrivait à Paris, il ne manquait pas de se présenter chez tous les grands dont il pouvait être connu. Il donne sur cette matière les vrais principes de la bonne conduite pour ne pas manquer aux devoirs de la déférence, pour se rendre agréable, et en même temps pour éviter d'être importun. Quand quelqu'un d'entre les puissances, M. le Prince, par exemple, M. le comte d'Harcourt, ou M. de Schomberg étaient à l'armée, Dubois n'oubliait pas, pendant tout le

temps de son quartier, de leur écrire, avec leur permission, à eux ou à leurs secrétaires, pour leur mander des nouvelles de la cour, dont chacun était toujours friand. Aussi, à son retour à Montoire, trouvait-il les lettres de remercîment de M. de Schomberg, qui lui mandait en même temps la manière dont il avait reçu son beau-fils, auquel le roi avait accordé une lieutenance au régiment de Champagne ; M. le Prince lui serrait la main, se disait son serviteur, et, en sa qualité de grand mestre de la maison du roi, lui accordait un quartier de gentilhomme servant ; M. d'Harcourt l'accueillait à sa table, le faisait monter en carrosse avec la compagnie, en dépit de tous ses efforts pour se dérober à un pareil honneur et se contenter du cheval qui l'avait amené ; il le présentait à la comtesse en l'appelant *notre cher ami M. Dubois;* et lorsque Dubois voulait baiser le bas de la robe, il avait grand'peine à se défendre de l'honneur d'être baisé par la bonne dame : tout cela, sans contester l'autorité de César, n'était pas uniquement à cause des nouvelles de la cour que Dubois avait mandées.

A son tour, Dubois rendait à ceux qu'il était en position d'obliger, les services et les honneurs qu'il recevait des princes. Il faisait décharger les tailles de Saint-Austrille (1). Il n'y avait pas de quartier où il n'obtînt du Roi, de la reine, ou de quelque autre, une faveur et un don pour sa paroisse. Quand il était à Montoire ou à Couture, il s'occupait à apaiser et à accommoder les différends de ses voisins. Toutes les affaires de la paroisse, de la ville, de la contrée, le touchaient. Il allait voir l'évêque du Mans pour se plaindre du curé, dont la conduite était loin d'être irréprochable. Il obtenait

(1) Saint-Austrille était une paroisse de Montoire, sur la rive gauche du Loir, qui la sépare du reste de la ville. C'est sur la paroisse de Saint-Austrille que Dubois demeurait avant de faire bâtir sa maison du *Poirier*, à Couture.

du duc et de la duchesse de Vendôme la concession d'un four banal qui incommodait l'église. C'est surtout en 1652 qu'il déploie toute son activité. La guerre des princes était à son plus fort. M. de Rohan, gouverneur d'Anjou, embrassa leur parti. Comme le Roi assiégeait Angers, M. de Beaufort entra en Beauce, pénétra dans le Maine et voulut s'assurer des passages du Loir. M. de Vendôme, père du duc de Beaufort, tenait le parti du Roi. Il ordonna d'intercepter les passages et de couper les ponts. En même temps il remettait à Dubois une lettre adressée à son fils, où il lui recommandait d'épargner Couture : « Mon fils, lui disait-il, sy vos troupes passent « aux environs de mon duché de Vandomois, je vous prie « d'empescher les désordres que les débandés pourroient « faire dans les villes et les villages de mondit duché, et « particulièrement dans celuy de Cousture, quy est un lieu « où il y a quantité de gens que j'affectionne. Le sieur « Dubois vous en va prier de bouche de ma part, et vous « rendre la présente, par laquelle je vous assure que je « suis, mon fils, vostre passionné père,

« César de Vandosme. »

Muni de cette lettre, comme d'une sûreté dernière, Dubois n'en exécuta pas moins les ordres du duc de Vendôme. Il avait d'abord envoyé sa femme et ses enfants à Montoire, Couture étant un lieu tout ouvert. Il rompit les divers ponts sur le Loir, il se saisit des *charrières* (1), qu'il fit couler à fond, il posta des hommes. J'imagine que tous ses efforts n'auraient pas empêché les troupes des princes, qui avaient déjà chassé un de ses postes, d'occuper tout le cours de la rivière; mais Angers s'étant rendu au Roi, M. de Beaufort rappela et

(1) Mot du pays pour signifier un bac.

rassembla son armée. Dans cette émotion, ce n'étaient pas seulement les troupes aux gages des princes qu'on avait à redouter. Chacun s'armait dans la contrée, qui pour le Roi, qui pour les princes. On formait alors des entreprises pour s'emparer de quelques postes, ou même pour faire quelque butin. Dubois et les gens de Couture eurent à se mettre en garde ainsi contre plusieurs gentilshommes du voisinage. Ils en furent quittes pour la peur, à cette fois. Mais on n'était pas encore remis de ces alarmes, quand l'armée du Roi quitta Angers et s'en vint passer par le pays d'entre les rivières de la Loire et du Loir. Il fallut encore envoyer sa femme et ses enfants en lieux fermés, transporter ses meubles dans les églises et prendre garde d'être surpris. Je crois que l'appréhension de l'armée du Roi était plus forte que celle de l'armée des princes. Elle était fondée, du reste, car on sait les dégâts commis dans le Blaisois et l'Orléanais par l'armée du maréchal d'Hocquincourt, qui commandait pour le Roi. Quelques hommes, parmi lesquels était Dubois, que son activité portait toujours en avant, et dont l'importance d'ailleurs pouvait prévenir de grands malheurs, montaient à cheval et couraient aux nouvelles. On apprit enfin qu'un gros de cavalerie arrivait du côté de la Chartre (1). Dubois y courut et trouva pour commandant de l'avant-garde un colonel de Cravattes, nommé Rabbe, auquel autrefois, à Saint-Germain, il avait rendu quelques services auprès de M. le Prince et de M. Letellier. Il le pria de rappeler ses hommes, qui se débandaient, dérobaient et pillaient tout le pays. Il obtint du colonel quelques cavaliers pour protéger des charrettes portant les meubles de plusieurs gens du voisinage qui avaient été trop paresseux à déloger, pour garder sa

(1) Sarthe.

maison du Poirier, et pour défendre le bourg de Couture. Il tira parole encore qu'on ménagerait quelques gentilshommes de la contrée, ses amis. Il passa tout le jour à courir par tout le voisinage, cherchant à arrêter, autant que possible, les pillages des valets et des *picoureux*. Le lendemain, il put encore faire épargner la ville de Montoire, qu'un autre commandant allemand, qui avait déjà pillé la Chartre voulait houspiller un peu, parce que, disait-il, les bourgeois sont insolents derrière leurs remparts, et qu'il avait peur qu'ils ne tombassent sur les bagages de ses cavaliers. Dubois se porta fort du respect des habitants de Montoire, ainsi que de la sûreté des bagages, et il obtint de la sorte que les troupes passeraient en bataille devant les remparts de Saint-Austrille, sans entrer dans la ville.

Heureusement Dubois ne trouvait pas toujours occasion de rendre de pareils services, mais il se prêtait avec autant d'activité à toutes les exigences de la vie.

En temps de disette il organisait, ou plutôt, comme on disait au dix-septième siècle, il ordonnait les secours à distribuer aux pauvres. L'année 1662 fut particulièrement funeste, dit-il, en toutes sortes de misères, de famines et de maladies.

« Les pauvres estoient abondans en nombre et en nécessité, nous fûmes forcés de choisir des jours; j'avois le dimanche, le mercredy et le vendredy ; mes servantes faisoient, la veille, deux grands chaudrons pleins de soupe, que l'on faisoit réchauffer le matin ; c'estoit force choux, du sel et du beurre ou autre graisse. On y mettoit de la farine quy espaississoit la soupe : en l'ostant de dessus le feu, on y mettoit comme ung demi pain de brasse en soupe ou emmieye et le poyvre : pour leur donner, ils s'assembloient tous à l'issue de la messe, entre huit et neuf heures, devant ma grande porte ; à mesure qu'ils arrivoient, on leur mettoit de la soupe dans leurs escuelles, ils en avoient chacun une; sy quelqu'un en manquoit, mes servantes en avoient qu'on leur prestoit ; ils se rangeoient tous dans ma cour, et mangeoient leur soupe chaude, et louoient Dieu; le nombre estoit

toujours en augmentant. Au commencement, quarante : après, cinquante : le mois de mars fut en augmentant : avril encore davantage ; cela alloit à cent cinquante, puis à deux cens ; beaucoup mouroient de faim ; le blé valoit jusques à quatre livres et tant de sols : l'orge plus d'ung escu ; point de fruicts : les pauvres pessoient le blé en vert et l'herbe comme les bestes.

« En ce caresme présent, les pauvres perdirent une de leurs mères nomée Madame de la Boullière. Son nom estoit Anne Dubois, qui suivit en piété et charité ma grand'mère Suzanne Dubois et Marie Dubois que l'on appelait Madame Foussard, Françoise Cusnier ma grand'mère de père et Louise et Janne Taffonereau ma tante et ma mère. C'estoient de ces femmes fortes et illustres, dont parle la Sainte Escriture, quy donnoient incessamment aux pauvres et estoient jour et nuict en prières; il a été remarqué à Cousture que les femmes l'ont toujours emporté sur les hommes en vertu, en piété et en charité.

« Je continuai mes charitez générales, mes trois jours la semeyne à mêmes heures jusques au dimenche, neufvième juillet, que je leur fis ma dernière soupe et ung adieu qui leur fut bien doux. Après qu'ils eurent mangé ce que je leur donnai, je leur partageai ung boisseau de sel que m'avoit donné pour eux M. le curé de Montoire : ce leur fut une douce surprise : aussi s'en allèrent-ils louant Dieu. Après, il fust question d'avoir soing des vieilles gens et des malades ; la bonne femme la Chalette me demeura céans ; son âge, sa faiblesse et sa maladie, firent que je luy donnai le couvert. M. Moreau, curé de Montoire (1) me fit l'honneur de me venir voir le dix de juillet : il prit la payne de l'aller voir dans ma boullangerie, où elle estoit couchée; il l'exhorta à bien mourir et fut ung quart d'heure au chevet de son lit, moy présent; ce grand apostre, quy ymitoit la vie de S. Pol, avoit esté, il y avoit quatre ou cinq mois, à Paris, présenter requeste au Roy, sur la misère déplorable des pauvres, et aussi fut voir cette admirable société de ces dames vertueuses de Paris, quy avoient faict une congrégation ensemble : c'estoient Mesdames les princesses de Condé, de Conty, la duchesse d'Esguillon, la présidente de Herse, Mesdemoiselles de Viol, de Lamoygnon, et quantité d'autres quy donnèrent abondamment de leurs biens, et quy en quêtèrent dans Paris quantité, au point que leurs charités s'estendirent par tout le royaume : elles envoyoient des missionnaires partout. Icy le révérend Père Thibault nous laissa plus de cent escus, tant pour

(1) Curé de Saint-Laurent de Montoire. Les *Journaux* font souvent son éloge.

nous que pour les paroisses voisynes. Il alloit de la part de ces dames charitables portant partout ses secours. Ces charitables dames ne se contentèrent pas d'envoyer ces fidèles messagers. La plupart voulurent voir ce spectacle de misères et prirent chacune leurs cantons. Mme la présidente de Herse vint à Vandosme et logea au chasteau : là elle donna audience à tous les curés du voisinage quy luy portoient des mémoires fidèles des pauvres de leurs paroisses. Elle leur distribuoit de l'argent à tous. Pour dans la ville, elle y apporta tant d'ordre et de police que c'estoit une merveille. Elle y establit prêtres, médecins, apotiquères et chirurgiens, sur le rapport desquels elle distribuoit de l'argent toutes les semeynes. Elle n'en manquoit point, elle avoit des ordres pour en prendre à la recette des tailles et du sel tant qu'elle en avoit besoing: au point que M. le procureur Lefèvre, procureur général de S. A. de Vandosmes, me dit que pour la ville seule de Vandosmes ils avoient touchez huict mille livres: et M. le Curey de Montoire me dit qu'il avait touché six mille livres, dont je n'eus qu'ung boisseau de sel par un malheur particulier. »

En temps ordinaire, les pauvres restaient une des sollicitudes habituelles de Dubois; une de ses servantes était chargée d'en avoir le soin et elle s'acquittait de sa mission avec zèle : les aumônes étaient larges et inspirées par l'esprit chrétien. Mais Dubois ne se contentait pas de secourir les malheureux, il se faisait un devoir de les visiter. Au sortir de la messe, il avait coutume d'aller voir les pauvres malades du bourg. Sa charité ne refusait même pas les étrangers.

« Ung pauvre passant de Saint-Germain en Laye, » dit-il, « avait été recueilli dans une maison voisine. Je l'allay voir quasi tous les jours, et sa femme venoit céans quérir tous ses besoins. J'avois eu soing de lui faire recevoir les sacrements. Le mercredi premier février sa femme me dit que son mary me prioit de l'aller voir. Le pauvre vieillard estoit couché sur la paille, il me tesmoigna de la joie de me voir, m'ouvrit ses bras et me remercia de mes petites charités disant qu'il mourroit le lendemain et qu'il prieroit Dieu pour moi. Il me

dit : Monsieur, votre esprit est bien avec Dieu, je le sais bien. Dieu me visite. Je vois rouller les cieux et la terre, je suis bien souvent entouré de belles lumières, je fais comparaison de mes souffrances avec celles du grand patriarche Job. Je ne me lasse pas de souffrir. Je continueroys encore si Dieu le voulloit, mais dans peu j'en verroys la fin. » Ce pauvre mourant dit encore force belles choses à son charitable visiteur « cõmme estant animé de l'esprit de Dieu. »

« Le lendemain matin, jour de la Purification de la sainte Vierge, sa femme vint heurter à ma porte et me dit la mort de son mary, qui au point du jour, tourné sur le costé droibt, vers l'esglize, après luy avoir dit qu'il voyoit des anges, fit un grand soupir et rendit son esprit à Dieu. Je lui donnay une chemise et ung drap pour l'ensevellir, et de la lumière et luy promis d'avoir soin de son enterrement. Je la fis manger, comme par force ; cette pauvre vieille femme estoit outrée de douleur. Après la grande messe, j'envoyay mes deux vallets faire la fosse dans le devant de l'esglize, du costé de Sainte-Croix, auprès de mes deux autres pauvres, et j'envoyay Marie Bénastre, ma servante, l'ensevellir ; ce qu'elle fit.

« Son enterrement fut magnifique : aussi n'y voulus-je rien oublier, il y avoit quatre prestres, avecque des surplis : M. le Curé avoit presté force luminaires du reste des autres. Marie Legay, marquise de Chasteau-Regnault et dame de la Poissonnière, estant icy, sur l'avis que je luy en donnay, voullut y assister : elle vint jusques au logis luy donner de l'eau béniste, elle l'accompagna à l'esglize, et après à sa sépulture : c'estoit à l'issue des vespres, où tout le monde se trouva : il faisoit beau : c'estoit à un jour sollenel : toutes ces marques donnent des indices de sa béatitude : j'en avois déjà veu quelques autres icy finir aussy heureusement, et je croy qu'ils ont la charité de prier Dieu pour moy, comme ils me l'ont promis. Je prie Dieu qu'il les exauce et qu'il me fasse miséricorde ! »

De telles relations avec les pauvres sont précieuses : mais l'esprit de foi qui brille dans ces malheureux, et nous pourrions d'après les *Journaux* en citer d'autres exemples, facilitait ce commerce. Dubois y apportait une grande simplicité comme dans toutes les actions de sa vie ; il ne se piquait

pas de vertu extraordinaire, et tous ses voisins faisaient comme lui ; la communauté de foi formait entre les riches et les pauvres une égalité plus assurée et plus efficace que toutes les combinaisons politiques. La maison des honnêtes gens était toujours ouverte à ceux qui n'avaient pas d'asile. Chez Dubois, la boulangerie et la grange étaient sans cesse occupées, et l'attente de la mort de ceux qui y avaient trouvé un refuge, n'alarmait pas la charité de leur hôte : il les assistait à leurs derniers instants et les accompagnait ensuite à leur dernière demeure ayant soin, nous avons vu, d'inviter à leur enterrement tous ceux dont la présence le pouvait honorer. En regard de ces touchantes obsèques des pauvres, nous pourrions placer le récit lamentable de l'enterrement d'un voisin de campagne calviniste, Georges de Ridault seigneur de Censey et de la Devinière. Il faisait assez beau le matin (2 avril 1668), mais sur les dix heures, au moment où le corps du défunt était tiré de sa chambre pour être placé dans un carrosse qui attendait dans la cour, le ciel se couvrit, dit Dubois, et il s'éleva une tempête si noire et si furieuse de pluie, de grêle et de vent, que ceux qui portaient n'y voyaient goutte; le cercueil leur échappa des mains et tomba dans la boue. On le mit dans le carrosse du seigneur de Pins, cousin du défunt et hérétique comme lui. Le temps était désespéré, continue Dubois, arrachant les grands arbres et hachant les branches sur le passage du cortége. Il se composait outre un second carrosse, appartenant au marquis de Cognée, calviniste aussi et parent du défunt, de quatre cavaliers huguenots, dont l'un était le ministre, nommé Herpinière. Au cimetière de Montoire, au milieu de la tempête qui ne cessait de se déchaîner, le cercueil échappa encore une fois des mains des porteurs, et tout fut si bouleversé que le cadavre *sortait quasi* de la bière; les enfants de Montoire s'étaient assemblés en grand nombre, et leurs cris et leur

tumulte ajoutaient au désordre. En présence du marquis de Cognée et de la petite assistance huguenote qui l'escortait, ces enfants jetèrent de la boue et des ordures sur le cercueil et sur la fosse. Ces manifestations du sentiment populaire ne sont pas sans importance. Dubois remarque que les derniers huguenots décédés dans la contrée, MM. d'Aillière, de Cognée et Mandat, ce dernier seigneur de Pins, avaient été enterrés, sinon au milieu des mêmes démonstrations d'antipathie, au moins par un temps aussi désespéré. Il en conclut que Dieu fait bien voir par ces marques que les hérétiques sont ses vrais ennemis et que ces malheureux hommes sont morts dans sa disgrâce. Ce qui redouble son horreur au sujet de M. de Censey, c'est qu'avant de mourir, il avait fait venir tous ses enfants, « qui estoient, je croy, au nombre de huict » pour leur dire: « Mes enfants, je vous donne ma bénédiction à condition que vous vivrez et mourrez dans ma relligion, et si vous la changez je veux aussi que ma bénédiction se change sur vous en malédiction. » Pensée qui ne peut venir que d'enfer! ajoute avec raison Dubois. Il avait cependant espéré quelque chose de ce misérable huguenot, il avait essayé de l'attirer à la vérité: « L'envie que j'avois de le voir dans le bon chemin m'obligea, dit-il, de me faire instruire par le R. P. supérieur des Camaldules de la Flotte, à qui je rendois compte de mes petites conférences. » Lorsque M. de Censey tomba malade, Dubois le vit et le trouva fort mal: « Si vous me vouliez croire, lui dit-il, vous enverriez quérir un médecin; mais bien plus, je vous assure que Dieu vous donnera autant de lumières que vous en avez besoing pour votre salut; ne les refusez pas, servez-vous de la grâce, je vous en prie. — Ainsy ferey-je, répondit le malade, qui commença alors comme un acte de contrition. » Mais il était observé; sa femme et une femme de chambre qu'elle avait, étaient dans une opiniâtreté horrible de l'hérésie.

Dubois aurait voulu pousser à la roue, comme il dit, et un autre de ses voisins entrait dans ses charitables projets ; mais on ne le laissa plus pénétrer jusqu'au malade. Madame de Censey ne lui dissimula pas d'ailleurs qu'elle n'approuvait point ses visites ; elle appela en grande hâte le ministre Herpinière, et le malheureux de Censey, à la grande douleur de Dubois, mourut comme nous avons vu.

La présence des huguenots ne laissait pas de contrarier le bon ordre dans la paroisse de Couture. Dubois remarque que ce M. de Censey, non-seulement se refusait à servir l'église mais travaillait encore à sa destruction et faisait le contraire de tout ce qui était de l'intérêt général. Dubois n'en négligeait aucun; il réparait les chemins avec sollicitude; mais les travaux des églises surtout l'intéressaient.

Les rives du Loir avaient été assez saccagées au temps des guerres de religion. L'église de Saint-Austrille avait été dévastée, et on l'avait même enterrée presque entièrement pour faciliter la défense de la ville. Dubois la fit déblayer, réparer et orner. Un sculpteur de Tours, Claude Vignet, fit les figures. L'église de Couture avait été brûlée : Dubois la fit réparer et agrandir; il parlait de tous ses plans à Louis XIV, lui faisait voir les devis, lui expliquait les projets, lui portait même des échantillons des pierres dont on usait. Ce goût des bâtiments ne le servait pas moins que le goût de la musique, auprès du monarque, qui faisait quelques dons volontiers pour l'érection des chapelles et l'ornementation des églises. Dubois bâtissait aussi pour son propre compte ; et je n'ai pas besoin de dire que le détail de ses bâtiments est raconté tout au long dans le *Journal*. Les événements de la famille y tiennent aussi une grande place. Les naissances et les décès sont racontés en détail. Dubois, que nous avons vu si charitable envers les pauvres et le prochain, ne manquait pas de remplir auprès des

siens, toutes les tristes et douloureuses obligations que la religion impose.

Esprit honnête, actif, pratique, jaloux ou plutôt heureux de ne manquer à rien envers les hommes, il n'oubliait pas non plus, on le sait déjà, ses obligations envers Dieu. Ce cœur simple était ouvert à toutes les joies de la religion et n'en négligeait aucun devoir. Les *Journaux* témoignent de sa piété pour les morts et ne manquent pas de donner le détail des cierges et des services qu'il faisait brûler et célébrer. Sa piété ne se contentait pas de ces démonstrations. Il avait la coutume d'assister à la sainte messe tous les jours. C'était au dix-septième siècle l'usage à peu près général de tous les hommes. Dubois se faisait un devoir de réciter les heures canoniques, primes, tierces, etc. S'il s'intéressait aux constructions et aux réparations des églises, il n'était pas indifférent à l'avancement spirituel de la paroisse. Le progrès et la ferveur des différentes confréries de piété le touchent, les sermons que les capucins ou d'autres religieux viennent prêcher à Couture sont pour lui des événements importants. Surtout les belles et modestes pompes du culte catholique le transportent. C'était pour faciliter le passage des processions et pour les rendre plus belles et plus majestueuses, qu'il faisait travailler aux chemins de Montoire. Il ne se mettait jamais en voyage sans avoir communié. Il s'arrêtait volontiers, en passant, à Chartres pour s'y recommander à la sainte Vierge et y faire ses dévotions. Se trouvant à Amiens (1647), comme il sortait de son logis un dimanche matin, il entra dans une église, et n'avait d'autre dessein, dit-il, que d'entendre la messe. Il lit tout au travers du rétable de l'autel en grosses lettres d'or : *Venite, comedite, bibite et inebriamini in Domino*. Ruminant en son esprit ces paroles de l'Écriture, il se mit à pourpenser qu'il

était « convié d'ung banquet avantageux et trop délicieux pour être refusé. » Songeant aussi qu'il ne faut jamais rejeter la grâce, mais au contraire aller au-devant d'elle, il résolut de se servir de l'occasion, et, après avoir fait quelque préparation en sa conscience, il s'alla présenter à un confesseur, et ne se retira qu'après avoir fait ses dévotions, fort satisfait de ce qui lui était arrivé. Les pratiques de dévotion les plus simples et les plus humbles entraient ainsi dans les habitudes de sa vie. Allant de Ruel à Saint-Cloud et passant par le mont Valérien, il s'arrêtait pour admirer le Calvaire que les religieux venaient d'y élever, et aussi pour descendre de cheval, s'agenouiller et faire sa prière.

Quand il eut achevé de construire sa maison du Poirier, à Couture, il fit bénir les bâtiments avant de s'y installer, et le premier repas qu'on y prépara, y fut servi par sa femme aux pauvres de la paroisse.

De pareilles mœurs sont respectables ; elles conservaient chez les hommes de cet âge ce fonds d'honnêteté et de probité que nous retrouvons avec toutes ses richesses chez notre ami Dubois. Il était naïf et s'accommodait volontiers et sans réflexion aux abus de son temps. Il recevait et attirait avec soin sur lui et sur les siens les faveurs et les dons du roi. Toutefois, il savait faire le discernement et engageait ses enfants à ne jamais se mêler de certains avantages que les courtisans pouvaient obtenir et qui étaient *à la foulle des peuples*. Ainsi, à la naissance d'un dauphin, « il y « a le joyeux événement à la couronne, dit-il, quy est ung « don que le Roy fait qui vaut toujours beaucoup. Mais « comme c'est une chose quy se lève sur le peuple, et quy est « comme une taille quy surcharge les pauvres, je ne donne- « rois pas avis aux miens de se mettre là dedans, quand « même ils seroient assez puissants pour le pouvoir obtenir

« pour, puis après, s'en accommoder avec un trestant quy exige « cela sur le peuple : je puis mesme leur dire que je cog- « nois très-bien ceux quy l'ont eu et que j'ay très-bien remar- « qué que cet argent ne leur a pas profité. »

Sa franchise lui fait enregistrer ses déplaisirs aussi bien que ses avantages. Si le Roi, encore enfant, dit en regardant tous ceux qui l'entourent, qu'il souhaiterait être un jour de la taille de Dubois ; si, quand il annonce à la reine qu'il a deux garçons aussi grands que lui (1), la reine l'interrompt en disant : « Alors ils ne sont pas de taille mauvaise ! » sans doute Dubois ne manquera pas de noter ces dires importants : mais si le duc de Vendôme, impatienté des difficultés que trouvait notre héros et des observations qu'il faisait à un ordre donné par le duc de s'emparer de certains postes sur le Loir, lui dit en le raillant avec colère : « Si vous aviez Milan à prendre, vous y feriez bien des difficultés ! » Dubois couche le mot par écrit et l'enregistre scrupuleusement.

Montoire était une des villes désignées aux huguenots : ils y avaient un prêche et un cimetière. Mais Dubois qui, par son testament, recommande et défend sur toutes choses à sa postérité d'avoir aucune relation et de contracter aucune amitié avec les hérétiques, paraît avoir lui-même pratiqué assez exactement ce conseil ; outre ce que nous avons cité de l'enterrement de M. de Censey, il ne parle guère des calvinistes que pour annoncer la fermeture de leur prêche à Montoire, qui eut lieu dès 1663 (2). Seulement, en 1649, il se livre à toute l'expansion de sa joie, lorsqu'il apprend la conversion de M. Martin, ministre à Montoire, « ung homme de beaucoup de bonnes qualités au-dessus du commung. » Et avec cette

(1) Il parlait des deux fils de sa femme.

(2) La fermeture du prêche n'empêcha pas les calvinistes, on l'a vu par l'enterrement de M. de Censey, de conserver leur cimetière de Montoire.

ardeur qu'il mettait toujours à rendre service, Dubois, sans que personne le lui eût demandé, s'employa pour obtenir de la reine une pension à ce nouveau converti, qui resta à Montoire et y exerça la médecine.

Dubois partageait pour la personne royale l'admiration, la vénération, l'adoration, dirait-on presque, qui étaient dans les mœurs du siècle et que Louis XIV sut porter jusqu'à son comble. En 1667, quand le Roy partait pour la guerre de Flandre, « au moment où il sortoit de la chapelle pour mon- « ter en carrosse avec la Reine et plusieurs princesses et da- « mes, je me jetay à genoulx, dit Dubois, et luy embrassay la « cuisse. Le Roy me regarda et monta en carrosse : je me re- « tiray pour pleurer à mon particulier, voyant que mon âge « ny mes forces ne me permettoient pas de suyvre mon bon « maistre à l'armée. » Ces manifestations, on le sait, ne déplaisaient pas à Louis XIV, qui aimait à voir les effets de sa grandeur. Il savait cependant se soumettre à la majesté divine : le *Journal* en donne quelques exemples. Un jour, revenant de la chasse (1663), « le Roy rencontra le viquaire de Saint « Merry qui portoit le bon Dieu à ung malade. Le Roy s'ar- « resta, fit mettre ses gardes, ses gendarmes, chevau-légers, « mousqueterres et tous les gens de sa suite en haye : luy se « mit à genoulx sur ung juste-au-corps d'ung de ses valets de « pied, dans la boue, et n'en bougea, tant qu'il vit le Saint « Sacrement. Quelqu'un de la cour luy dit : — Syre, je m'es- « tonne que le viquaire de Saint-Merry, quant il a passé de- « vant Votre Majesté, ne luy ait pas fait la révérance. Le « Roy dit : — Il a fait son devoir ; il avait devant luy un objet « bien plus précieux que moy. »

De l'humeur dont nous avons montré Dubois, on pense que toutes les paroles et les actions de piété du Roi sont scrupuleusement rapportées dans le *Journal*. Quand Louis XIV était au

Louvre, s'il entendait passer sur le quai le Saint Sacrement, il se tenait à genoux, la tête nue, tant qu'il entendait la clochette qui précédait le prêtre. Enfant, il gourmandait ceux qui assistaient à son coucher sans se mettre à genoux pendant qu'il faisait sa prière. Il donnait ses ordres pour faire instruire un petit postillon qu'il avait, et qu'il avait interrogé lui-même sur sa connaissance de la religion. Il ne commençait jamais son travail sans se découvrir d'abord et faire le signe de croix. Étant à Amiens en 1647, le jour des processions de la Fête-Dieu, il se fit apporter des fleurs et prépara un bouquet. Quand la procession fut venue et que le Saint Sacrement se fût arrêté au reposoir préparé dans la cour du logis du Roi, « le Roy dit au « curey, quy estoit un bonhomme tout blanc comme un saint « Siméon : —Tenez, M. le curey, ostez le bouquet quy est sur « le Saint Sacrement et me le donnez et y portez celui-là, luy « mettant celui qu'il avoit faict dans la main. Tout le monde « observoit et admiroit cette action du Roy. Et quand Leurs « Majestés furent revenues de l'église, où elles avoient con- « duit le Saint Sacrement à pied, le Roy voulut voir ce bouquet « qui estoit une couronne formée d'assez belles fleurs. » Dubois l'attacha au chevet du lit, au milieu, justement au-dessus de la tête du roi, en lui disant : — « Syre, cette couronne-là portera bonheur à celle de Votre Majesté. »

La position de Dubois à la cour, les fonctions qu'il y tenait, la considération que le Roi portait à ceux de ses officiers qui avaient vieilli à son service, le mettaient à même de connaître bien des détails et de citer bien des anecdotes que nous ne voulons pas trop multiplier. Il y en a quelques-unes, sans doute, dont on se soucie médiocrement. Voici une date, par exemple, que personne n'avait donnée : « Le 5 mars 1648, « Monseigneur d'Anjou a commencé à porter des chausses. » Il était né au mois de septembre 1640. Aujourd'hui les enfants

du peuple quittent les jupes beaucoup plus tôt que ne faisaient au dix-huitième siècle les fils des reines. Ne serait-ce pas là une des plus belles conquêtes de 1789 ?

On nous saura gré, peut-être, de rapporter ici la plus ancienne, sans aucun doute, qu'on puisse citer, des lettres de Louis XIV (1). Il n'avait pas encore neuf ans, lorsqu'il l'écrivit à son frère auquel Dubois fut chargé de la porter. Le duc d'Anjou, après l'avoir lue, la donna à ce fidèle messager, qui l'avait égayé de quelque conte, en lui disant : « Je les garde « toutes, mais je veux bien vous donner celle-ci, quoique je « n'en aye encore donné à personne. Je la reçus avec joie, « ajoute Dubois, et suis bien aise d'en insérer ici la copie. »

« COPIE D'UNE LETTRE DE LA MAIN DU ROY A MONSEIGNEUR LE DUC « D'ANJOU SON UNIQUE FRÈRE. LE DESSUS :

« **A mon frère.**

« Mon frère, je vous escrivis hier et vous manday la bonne « santé de maman et la mienne. Je vous en assureray encore « par celle-cy. Mandez-moi l'estat de la vostre et me croyez « toujours vostre affectionné frère et bon petit papa.

« LOUIS.

« A AMIENS, ce 1er juillet 1647. »

Nous laisserons Dubois raconter quelques anecdotes relatives à l'époque de la régence d'Anne d'Autriche :

(1) La lettre de Louis XIV à Pierre Corneille (14 octobre 1645) est évidemment une pièce de chancellerie ; mais elle peut servir à prouver combien ceux qui entourèrent la jeunesse de Louis XIV s'appliquaient à lui apprendre cette politesse et cette honnêteté de manières qui plus tard donnèrent tant de prix aux moindres faveurs du grand Roi.

1647. Le mercredi 15 mai, Leurs Majestés partirent de Compiègne pour aller coucher à Montdidier. Et le lendemain matin au lever du Roy, Sa Majesté regarde M. le marquis de Montglat maître de la garderobe et luy dit : — Que l'on ne me demande point quel habit je veulx, je ne veulx que celuy-cy. M. le marquis luy dit : — Syre, pour faire vostre entrée dans Amiens, il vous en fault un autre où il y ait de l'or. Celuy-là est trop simple. — Pourquoy, dit le Roy ; je suis aussy hardy dans celui-cy que dans le plus beau que j'aie.

Le samedi 1er juing (*à Amiens*), M. de Jarzé allant courre le cerf avec M..... avoit un pourpoinct de toile blanche tout simple, sans doublure, avec de la dentelle de fil blanc. Le Roy en prit envie et en fit faire un avec un empressement très grand : — J'en veulx ung tout à cette heure, dit-il ; cent pistolles de plus, je ne m'en soucie gueres pourvu que je l'aye dans deux heures ! Aussy fust-il faict assez tost.

Le 3 juing. La Reine quy n'est jamais oisive travailloit toutes les après-dinés à des noms de Jésus et de Marie en tapisserie pour des parements d'autel, et comme les princesses et dames venoient passer l'après-dîné avec elle, Madame la Princesse y estoit, le Roy quy est tout galant voulut s'asseoir auprès de Madame la Princesse luy dit : — Ma tante, je vous veulx garder vos ciseaux, vos soyes, et vous faire vos esguilles.

Le 20, le jour de la feste du très-adorable Sacrement, le Roy fut à la messe aux Capucins et la Reine aux Célestins. A leur retour le Roy à son ordinaire s'est mis à la fenestre du petit cabinet de la Reine pour voir promener les chevaux de la petite escurie. Le Roy se jouant avec sa nourrice quy est femme de chambre de la Reine, une petite crois de reliques, que le Roy porte toujours en escharpe, pendue d'un ruban sur sa chemise, se desfit et tomba. La Reine me commanda de faire venir du ruban de la garde-robe du Roy. Ce que je fis. Sitost que le ruban fut venu, le Roy osta son pourpoint et la Reine ses gants pour rependre la crois. Comme la Reine mesuroit ce ruban de bonne longueur pour que le Roy la mît et l'ostât sans peine, le Roy lui dit : — Maman, il le fault plus court. La Reine ne le vouloit pas ; de sorte qu'il y eut conteste jusqu'au point que le Roy tranchât le mot et dit : — Je le veulx comme cela, moy. Ce qui facha la Reine jusqu'au point qu'elle en rougit et lui dit : — Je vous feray bien voir que vous n'avez point de pouvoir et que j'en ai ung. Il y a trop longtemps que vous n'avez été fouetté, je veuls vous faire voir que l'on fesse (1) à Amiens comme à Paris. Et s'adressant à nous autres :

(1) Nous verrons, à l'éducation du dauphin, qu'on ne *fessait* plus que fort

— Je ne veuls pas que vous fassiez ce que le Roy vous commande. Allez vous en trouver M. le maréchal (1), lorsque le Roy vous dira quelque chose, s'il le trouve à propos, faites-le : sinon, n'en faites rien. C'estoit toucher le Roy au vif puisqu'il sait très-bien qu'il est né pour commander. Les larmes donnèrent des marques de son ressentiment. Cela dura quelque peu de temps. Cela me touchoit vivement de voir pleurer mon maistre si amèrement comme il faisoit. Et tout d'un coup, sans que personne lui dise rien, il part et s'en va se jeter aux genoux de la Reine, quy estoit toute rêveuse dans sa chaire et lui dit : — Maman, je vous demande pardon ; je vous promets de n'avoir jamais d'autre volonté que la vostre. La Reine le baisa tendrement et demeurèrent fort bons amis, Dieu mercy.

La Reine s'en alla disner : le Roy ne bougea cependant de la fenestre, d'où il regardoit un soldat quy jouoit de l'espée à deux mains. Le Roy dit à M. le Maréchal : — Monsieur, voyez-vous ce soldat-là? Il ne fait pas cela pour rien. — Non, Syre, dit M. le maréchal, il faut luy donner quelque chose. Disant cela il se retourne vers nous et dit : — Quy a une demi-pistole ? qu'il la preste au Roy, je la lui ferai rendre. Le Roy dit : — Oh ! ce n'est pas assez, Monsieur, il luy fault donner davantage. M. le maréchal repartit : — Syre, Vostre Majesté luy donne souvent, il n'aura que cela pour cette fois. Le Roy, quy est charmant et agréable et auquel on ne peut rien refuser, luy dit avec une grâce toute particulière : — Voulez-vous que je vous die, pour ce soldat c'est véritablement assez qu'une demi-pistole et pour vous, si c'estoit vous quy la donnassiez, mais pour moy ce n'est pas assez, il faut qu'il aye la pistole tout entière. M. le maréchal dit : — Syre, je me rends à la force de vos raisonnements, il fault que le soldat aye la pistole toute entière. Ainsy fut faict : pour moy, j'estois si aise de voir ce cher maistre raisonner de la sorte que j'en pleurois.

De là à un peu de temps, la Reine estant de retour de son dîner, le Roy estoit toujours à cette fenestre regardant des chevaux ramenés par les palefreniers. Le Roy se ressouvint que, le jour précédent, il leur avoit promis quelque chose, il leur dit devant tout la Reine : — A propos, vous autres, n'auriez vous pas besoing d'argent ? Je jouay hier au soir à la petite prime, je gagnay huict pistoles que voilà. Par-

peu à Saint-Germain, mais en revanche on y usait abondamment de la férule. Sans discuter de l'excellence et de la prééminence d'un de ces deux respectables moyens de correction, nous pouvons dire qu'à en juger par les résultats que les *Journaux* signalent, la férule paraîtrait un progrès médiocre.

(1) De Villeroy, gouverneur de Louis XIV.

tagez-les entre vous autres. Ce disant, il leur jeta. La Reine trouva cela fort bon que le Roy demandât à ses palefreniers s'ils n'avoient point besoing d'argent et estoit très-aise que le Roy fit des libéralités.

Le dimanche 30 juing, Leurs Majestés revenant de voir passer des troupes de l'Irlande, quy estoient débarquées depuis peu et quy passoient pour aller joindre l'armée, le Roy estoit à cheval sur son *Admiral*, un bidet blanc, fort aisé, mais la bouche trop délicate; comme le Roy marchoit à la portière du carrosse de la Reine, ce petit cheval se cabra par trois fois, mais la dernière se cabra et se tint droit. La Reine, MADEMOISELLE (1) et les autres dames, quy estoient dans le carrosse, quy voyoient ce cher trésor en danger, jettoient des cris d'effroy. Le Roy sans s'estonner se tenoit ferme, la bride toute avallée et avoit osté sans émotion les pieds hors des estriers. Cependant M. le comte de Charrost, capitaine des gardes, quy estoit derrière le Roy, à cheval, eut le temps de descendre et de prendre le Roy entre ses bras et le porta à la Reine et luy dit : — Tenez, Madame, voilà le Roy sans mal, Dieu merci. Le Roy embrassa la Reine quy estoit quasi pasmée d'appréhension et luy dict : — Maman vous avez eu peur et moy point du tout. La Reine luy dict : — Vous ne monterez plus ce cheval là, mon fils. Le Roy lui dit : — Maman ce n'est pas sa faute. Ce sont mes valets de pied quy luy ont gourmandé la bouche; je le remonteray quand il vous plaira.

Dubois était à Paris lors de la journée des Barricades (1648), et il a fait un long récit de ces événements, dont je ne veux rien extraire qu'un petit passage concernant le Roi. On sait qu'après que la reine eut rendu la liberté à Broussel et que tout eut été calmé, l'alarme reprit tout à coup le 28 août, au soir, sous le prétexte de deux charrettes de munitions qui voulurent sortir par la porte Saint-Antoine : en un instant tout Paris se retrouva en armes. On ordonna d'allumer des chandelles à toutes les fenêtres. « Il ne s'étoit jamais vu de nuict, dit Dubois, une alarme si allumée.» Le Palais-Royal, qui connaissait le danger un peu mieux qu'il n'avait fait la veille fut dans un grand émoi. « Le petit Monsieur d'Anjou estant

(1) De Montpensier, fille de Gaston d'Orléans.

« auprès du Roy fut saisi de peur. Le Roy le rassuroit de son « mieulx ; enfin il ne trouva point de lieu de sûreté que « d'obliger le Roy à prendre son espée. Ce que le Roy fit « d'une grace admirable, flattant cet enfant, le tenant auprès « de luy et luy disant les plus jolies choses du monde, mais « d'ung air qu'un géneral peut parler dans de vives alarmes, « sans s'esmouvoir, et d'un discours quy donnoit cœur et « rassuroit ceux quy l'entendoient. Le Roy eut la bonté de « ramener Monsieur son frère dans sa chambre et le fit re- « tirer, aussy estoit-il heure pour cela. »

Comme c'est plus dans le récit des affaires de la chambre que dans celui des révolutions politiques que réside l'importance des *Journaux* de Dubois, nous extrairons de cette même année 1648 une manière de jugement solennel, qui fut rendu par les premiers gentilshommes de la chambre, portant règlement sur un différend survenu entre les premiers valets de chambre et les valets de chambre du Roi.

Le soir, Monseigneur le duc de Créquy premier gentilhomme de la chambre estant en année, se mit dans le balustre du lit du Roy et demanda à mes compagnons (*les valets de chambre*) où estoit M. de la Porte (1) premier valet de chambre. Mes compagnons lui ayant répondu qu'il n'y estoit pas et qu'il estoit allé souper, il leur dit : — « Messieurs, touchant le différend survenu entre vous et Jaquinot va- « let de chambre, couchant à la chambre et ayant les clefs des coffres (voilà les termes de Messeigneurs les premiers gentilshommes de la chambre, lorsqu'ils parlent de MM. les premiers vallets de chambre) « nous avons arrêté, messieurs mes compagnons et moi, que quand « les vallets de chambre couchant à la chambre voudroient présenter « quelque chose, comme la serviette, vous la leur devez préparer au « buffet et la leur laisser prendre, et ils la doivent aussy reporter au « buffet : s'ils veulent aussy présenter le pot de chambre, vous ne

(1) Celui qui fut emprisonné au temps du ministère de Richelieu, pour les affaires de la reine Anne d'Autriche. Il a laissé des Mémoires qui sont fort injurieux au cardinal Mazarin, et dont l'esprit et l'inspiration contredisent sur la jeunesse de Louis XIV assez directement le sens de ceux de Dubois.

« devez pas courre sur eux, non plus que d'autre chose ; mais vous « le tenant, vous ne devez pas le leur donner pour présenter au Roy, « et eux ne le doivent pas prétendre. Pour la robe de chambre, vous « la devez donner ensemble, eux d'un côté et vous de l'autre, comme « vous avez toujours fait. » Et après que M. de la Porte fut revenu quy servoit à la place de M. Jacquinot, il luy dit après estre rentré dans le balustre, qui est le lieu où se doivent prononcer telles sentences et après l'avoir appelé par son nom : « — Nous vous défendons « de rien oster aux valets de chambre, vos compagnons, pour présenter « au Roy, ny de leur rendre après l'avoir présenté à Sa Majesté ; « mais reportez-le au buffet ou ailleurs où sera sa place. Nous leur « défendons de courir sur vous lorsque le Roy demandera quelque « chose, au contraire nous leur commandons, sy vous voulez pré- « senter la serviette au Roy, de vous la tenir preste pour que vous « l'alliez quérir au buffet : mais tout ce que le Roy demandera, et « quy est besoing pour son service, nous voulons qu'en nos absences « ils le présentent au Roy et non pas à vous, qui les devez trester « comme vos compagnons et non autrement. » Il fault remarquer que le ton que prit Monseigneur de Créquy parlant à M. de la Porte fut un peu esgre. La raison est que Messeigneurs les premiers gentilshommes de la chambre se sentent choqués de l'autorité, que veulent prendre dans la chambre MM. les premiers valets de chambre : et de fait ce sont leurs charges, après le grand chambellan, dont ils ont entre eux quelque jalousie : mais ce n'est pas à nous de regarder à ces choses-là, mais bien de faire bien exactement nostre devoir.

Voici d'autres détails sur l'adolescence de Louis XIV :

1651. Le Roy se divertissoit souvent à son petit fort, à l'attaquer ou à le défendre ou à faire faire l'exercice à sa compagnie de mousqueterres, quy estoit composée de tous les jeunes princes et seigneurs de la cour. Il avoit aussy un ballet qu'il accordoit et estudioit souvent afin de le danser, où estoient la plupart des jeunes gens de condition.

Le 30 avril, le Roy se divertissoit à mener son petit carrosse dans le jardin (*au Palais Royal*) et tomba entre les deux chevaux et s'attacha fermement au col du plus vicieux. Les chevaux s'arrestèrent tout court et ne branlèrent pas, ce quy est fort à remarquer, les chevaux estant vicieux.

Le 2 may. Le Roy dansa son ballet, quy estoit fort beau, aussy y avoit-il grande foule. Le Roi se divertissoit donc à danser et à voir

danser des ballets, mangeoit souvent hors de chez luy comme chez la Reyne, chez Monsieur le maréchal de Villeroy son gouverneur, au pallès Brion (1) où il fesoit toujours porter là une partie de sa viande. Il faisoit ses estudes le matin : après avoir prié Dieu, il dansoit, faisoit des armes, rompoit la lance dans la visière du faquin ; après, il desjeunoit, où estoit toujours sa bande de petits violons, au nombre de dix, quy jouoient assez joliment, ce quy faisoit que plusieurs gens le venoient voir desjeuner. Après lequel desjeuner il alloit souvent à l'estude jusqu'à ce que la Reine fut esveillée. Son estude estoit les Commentères de César en latin qu'il traduisoit en françois. Il écrivoit, il lisoit dans l'histoire de France, il estudioit la langue italienne et les cartes et les mathématiques.

Les divertissements du Roy estoient les promenades qu'il faisoit aux maisons autour de Paris, ses petites chasses, son fort dans le jardin du Palais-Royal, où il faisoit faire à sa compagnie de tous les jeunes princes et seigneurs des attaques, des défenses, des sorties et l'exercice.

Le 19 juing, Madame de Lansac, première gouvernante du Roy et quy avoit toujours grand amour pour Sa Majesté et beaucoup d'envie de le voir savant et avancé dans son éducation, luy fit présent, entrant à l'estude, de trois lettres que Caterinne de Médicis escrivoit à Henry III, son fils, aussy pour son éducation. Monsieur de Rhodès (2) les leut toutes troys, quoyque longues, mais belles et très-nécessaires pour le Roy quy les entendit avecq beaucoup d'attention ; et après quelques discours sur ce sujet, il montra à sa bonne amye, Madame de Lansac ung paquet tout entier des Commentères de César, qu'il avoit traduits du latin en françois, tant Sa Majesté estoit avancée, n'ayant pas encore treize ans : ce que le Roy avoit traduit en l'absence de monsieur de Rhodès son précepteur.

Le 23, M. le chancelier Seguier vint voir estudier le Roy, dont il fut très-satisfait et exhorta Sa Majesté de continuer, luy faisant voir l'advantage que c'est à ung roy de joindre les lettres avecques les armes.

Le 1er juillet le Roy estant à l'estude, Monsieur de Rhodès luy faisant voir que les siens ne le servoient pas par intérest et que c'estoit par amour et pure affection et qu'ils avoient beaucoup d'espé-

(1) Le palais Brion est un petit bâtiment que le duc de Damville, autrefois appelé Brion, avait fait bâtir dans le jardin du Palais-Royal quand il y avait logé, et qui avait servi au Roi, quand il logeait dans cette maison, à faire des collations familières. — Mme DE MOTTEVILLE.

(2) Hardouin de Péréfixe, précepteur du Roi, évêque de Rhodez plus tard archevêque de Paris.

rances en sa personne, le Roy dit : — Ils verront dans deux mois (1) et quelques jours, de quelle façon je m'y prendrai.

1655. Comme le Roy Louis XIV, mon cher maistre, passoit les heures du jour. En cette présente année Pasques fut le 22 mars, et je partis le lendemain pour mon cartier : le Roy estoit à Paris et pour n'avoir que dix et sept ans et quelques mois, je le trouvay sy accomply que j'en fus comblé de joye. J'observay tout le changement dès mon premier jour de garde et je veulx mettre icy comme il employoit la journée.

Sytost qu'il s'esveilloit, il récitoit l'office du Saint-Esprit et son chapelet : cela fait, son précepteur entroit et le faisoit estudier, c'est à dire dans la Sainte Escriture ou dans l'histoire de France. Cela fait, il sortoit du lict : alors nous entrions, les deux de jour seulement et l'huissier d'ordinaire : sortant du lict, il se mettoit sur sa chère percée, dans sa mesme chambre de l'alcosve, où il couchoit ; il y demeuroit une demi-heure plus ou moings. Après, il entroit dans sa grande chambre où d'ordinaire il y avoit des princes et de grands seigneurs, quy l'attendoient, pour estre à son lever. Il estoit en robe de chambre et alloit droit à eux, leur parloit sy familièrement, les ungs après les autres, qu'il les ravissoit. Après, il se mettoit dans sa chère et se lavoit les mains, la bouche et le visage. Après s'estre essuyé, il destachoit son bonnet quy estoit lié autour de sa tête à cause de ses cheveux, quy estoyent dessous. Il prioit Dieu dans sa ruelle de lict avecque ses aumôniers, tout le monde à genoux et nul sy osé d'estre debout, ny de causer, ny de faire aucung bruit. L'huissier de la chambre les eut mis dehors. La prière du Roy finie, il se mettoit dans sa chère, où se peignoit et luy donnoit-on un petit habit, les chausses de petite sergette et la camisolle de Hollande, et passoit dans ung grand cabinet, quy est derrière son antichambre, où il faisoit ses exercices : il voltigeoit mais d'une légèreté admirable, il faisoit mettre son cheval au plus hault point et alloit là dessus comme ung oiseau, ne faisoit pas plus de bruit en tombant sur la selle que sy l'on y eut posé ung oreiller. Après, il faisoit des armes et de la pique et repassoit dans sa chambre de l'alcosve, où il dansoit, et rentroit dans sa grande chambre, où il changeoit d'habit et desjeusnoit. Après, il sortoit de sa chambre, faisant toujours chaque matin le sygne de la crois, montoit chez M. le cardinal de Mazarin, quy estoit son premier ministre d'estat et quy logeoit au dessus de sa chambre et se mettoit en particulier, où il faisoit chaque jour entrer ung se-

(1) La majorité du roi fut déclarée le 7 septembre 1651.

crestaire d'estat, quy faisoit ses rapports sur lesquels et sur d'autres affaires plus secretes le Roy s'instruisoit de ses affaires le temps d'une heure ou une heure et demie.

Cela fait le Roy descendoit et alloit donner le boujour à la Reine, et de là s'en alloit en Bourbon monter à cheval jusques à ce que la Reyne sa mère y vînt à la messe, où il assistoit. La messe dite, il la reconduisoit chez elle avec beaucoup de déférence et de respect. Le Roy remontoit dans sa chambre et changeoit d'habits, ou pour aller à la chasse ou pour demeurer sur les lieux. S'il alloit à la chasse c'estoit un habit assez ordinaire, mais s'il demeuroit c'estoit ung habit modeste et estoit ung peu mieux, avecque peu de cérémonie et nulle afféterie. Il estoit fort aisé à parer et il se paroit de luy mesme. Sa personne estant sy merveilleusement bien faite qu'il ne se peut dire de mieux. Estoit-il habillé, il alloit disner, souvent avec la Reyne : si l'après disnée il y avoit quelqu'audience d'ambassadeurs, il leur donnoit si attentivement qu'il ne se pouvoit pas davantage et, leurs discours finis, il les entretenoit, ung petit quart d'heure, fort familièrement, des choses quy regardoient l'affection de leurs mestres ou de leurs pays, des alliances et des amitiés qu'il y avoit eues dès longtemps, des maisons et des royaumes. Enfin j'en ai vu donner à plusieurs et mesme, dans ce présent cartier dont je parle, à l'ambassadeur de Savoye nommé l'abbé Dallier, mon ancien amy, que je fus voir après, quy me fit voir que le Roy l'avoit ravy, m'obligea de me dire la plus grande partie des jolies choses que le Roy luy avoit dites et s'en retourna en Piedmont raconter les merveilles qu'il avoit remarquées dans la personne sacrée du Roy. En effet c'est ung charme que d'avoir l'honneur d'estre auprès de sa personne pour voir et entendre les choses admirables quy sont en lui, et mérite qu'une reine de Saba vienne pour voir et pour entendre ce que Dieu a mis dans ce vaisseau d'élection.

Les après dînées se passent soit à cela ou aux autres divertissements honnestes. J'ay remarqué une sy haulte vertu au Roy que nul de ceux quy ont l'honneur d'approcher de sa personne n'oseroit avoir juré ny proféré une parole déshonneste : enfin c'est ung saint Louis en piété et ung César en bonté. Sur la fin de l'après dînée le Roy va au cours, où il se fait voir et parle en passant aux honnestes gens de condition, soit aux hommes soit aux femmes. Le cours fini, il entre au conseil, s'il est jour pour cela : souvent il y a comédie de pièce sérieuse; la comédie finie, où tout ce qu'il y a de beau paroit et quy reçoivent toutes quelques civilités de luy, Leurs Majestés s'en vont souper, à l'issue duquel le Roy danse, les petits

violons s'y trouvent, les filles de la Reyne et quelques autres. Cela fait, on joue aux petits jeux comme aux romans. L'on s'assied en rond. L'un commence un sujet de roman et suit jusqu'à ce qu'il soit dans quelque embarras. Cela estant, celuy quy est proche prend la parole et suit de mesme, ainsy de l'ung à l'autre les avantures se trouvent, où il y en a quelquefois de bien plaisantes. Minuit estant proche, le Roy donne le bonsoir à la Reyne et entre dans sa chambre et prie Dieu et se déshabille devant tous ceux quy s'y trouvent et s'entretient avec eux de la jolie manière : après, donne le bonsoir et se retire dans sa chambre de l'alcosve où il couche. Il s'assied, en y entrant, sur sa chère percée où ses plus familiers l'entretiennent comme Messieurs les premiers gentilshommes et quelques autres quy ont le pouvoir d'y entrer. »

Nous pourrions étendre nos citations sur Louis XIV ou sur la manière de vie qu'on gardait dans le Maine, mais il faut savoir se borner et nous ne voulons plus nous arrêter que sur les relations de Dubois avec le Dauphin et sur le rôle de Bossuet auprès du royal enfant.

Dans sa lettre à Innocent XI sur l'éducation du Dauphin, Bossuet a expliqué son système, ses vues, ses intentions; mais il n'a point dévoilé les obstacles que les défauts de son élève mettaient à ses efforts; il s'est tu sur les dégoûts et les peines qu'il trouvait à sa fastidieuse besogne; il n'a pas dit un seul mot des tentatives qu'il a dû faire pour découvrir et faire jouer quelque ressort dans l'âme de son élève, pour vaincre la légèreté de son âge et de son caractère, pour prendre à l'avance des garanties contre l'apathie et la paresse qui devaient absorber toute la vie du Dauphin : il s'est contenté d'expliquer sa méthode d'enseignement et la marche qu'il avait suivie. Peut-être le Saint-Père ne lui demandait-il pas davantage?

Il est permis de croire toutefois que, si Fénelon avait eu à s'expliquer sur l'éducation du duc de Bourgogne, il ne se fût pas seulement attaché à raconter son mode d'instruction, et

qu'il eût eu quelque chose à dire de la lutte si vive et si pleine de péripéties qu'il entreprit contre le caractère de son élève, qu'il voulut surtout briser, dresser, diriger et dominer.

Sans doute Bossuet a dû se proposer le même but, mais sa raison si puissante, si élevée, paraît convenir aux débats chétifs qu'on peut avoir à démêler avec un enfant, beaucoup moins que ne faisait l'esprit flexible et subtil, pénétrant et ardent de Fénelon. On sait comment l'influence que ce dernier s'était acquise sur son élève, persista malgré tout, et combien l'éloignement et la disgrâce avaient peu entamé la vénération du duc de Bourgogne pour son maître. Il n'en va pas ainsi entre Bossuet et le Dauphin. Une fois l'éducation terminée, les relations, qu'il leur était si facile de garder, sont à peine entretenues. Il semblerait même que Bossuet ne se soit plié au soin de cette éducation qu'avec une sorte de fatigue et de répugnance. A la fin d'une longue lettre au maréchal de Bellefonds, écrite de Versailles le 9 septembre 1672, il disait avec une simplicité et un abandon qui étonnent : « Je ne « finirois pas si je ne me retenois. *Je ne parle point ici ;* il faut « bien que j'écrive, et que j'écrive, et que j'écrive. Hé ! ne « voilà-t-il pas un beau style pour un si grand prédicateur ! « Riez de ma simplicité et de mon enfance qui cherche encore « *des jeux.* » Les jeux de Bossuet ! je crois qu'il ne lui est arrivé qu'une fois dans sa vie d'en réclamer : c'est lorsqu'il s'est trouvé mêlé à tout l'insipide ménage d'un enfant. Ce n'était pas la cour qui le gênait, il y était habitué et savait y parler ; mais il ne se trouvait point à l'aise au milieu du monde enfantin où il était relégué. Le *Journal* de Dubois peut donner à connaître les dégoûts que rencontrait l'évêque de Condom, et sans vouloir exagérer la valeur d'un pareil document, il semble que c'est au moins un spectacle curieux de voir Bossuet aux prises avec les caprices et les

mutineries d'un enfant, corrigeant des thèmes, infligeant des férules et baisant des petits chiens. L'importance du but ne devait pas sauver tout à fait un tel évêque des désagréments d'une pareille compagnie.

Les magnifiques ouvrages dont elle a été l'occasion et le prétexte, suffisent bien sans doute à illustrer à jamais cette éducation du Dauphin. Cependant, si on admire le maître, on ignore comment il accommodait toutes ses sublimités à la faiblesse d'intelligence d'un enfant. On raisonne et on imagine, il est vrai, à cette occasion, mais les faits ne sont constatés nulle part. La lettre à Innocent XI dit seulement que d'habiles et fréquentes alternatives de jeux et de travaux avaient éloigné toute fatigue des études du prince, et qu'il revenait volontiers à ses livres, après s'être délassé quelques instants. Malheureusement les anecdotes que nous allons reproduire démentent tout à fait cette assertion, et Bossuet lui-même, dans sa correspondance avec le maréchal de Bellefonds, marque combien il avait à déplorer l'inapplication de l'esprit du Dauphin. Malgré toute l'affection et tout le respect qu'il portait à son élève et au fils du Roi, il ne pouvait s'empêcher de confier ses inquiétudes. « Il faut que je vous « dise un mot de Monseigneur le Dauphin, écrit-il en 1672. « Je vois, ce me semble, en lui des commencements de « grandes grâces, une simplicité, une droiture et un principe « de bonté ; parmi ses rapidités, une attention aux mystères, « je ne sais quoi qui se jette au milieu des distractions pour « le rappeler à Dieu. Vous seriez ravi si je vous disais les « questions qu'il me fait et le désir qu'il me fait paraître de « bien servir Dieu. Mais le monde, le monde, le monde; les « plaisirs, les mauvais conseils, les mauvais exemples. Sau« vez-nous, Seigneur, sauvez-nous ; j'espère en votre bonté « et en votre grâce : vous avez bien préservé les enfants de

« la fournaise, mais vous envoyâtes votre ange ; et moi, « hélas ! qui suis-je? Humilité, tremblement, enfoncement « dans son néant propre, confiance, persévérance, travail « assidu, patience. Abandonnons-nous à Dieu sans réserve « et tâchons de vivre selon l'Évangile. Écoutons sans cesse « cette parole : *Porro unum est necessarium.* »

On voit quel zèle il mettait à épier les bonnes dispositions de son élève, et quels secours il invoquait pour les développer. Quelle défiance en même temps de lui-même, et quel sentiment du besoin de l'application et de l'assiduité à son entreprise! Si ses efforts n'ont pas été couronnés du même succès que ceux de Fénelon, il faut reconnaître que les soins d'un maître illustre, son dévouement et sa jalouse sollicitude ont été prodigués au Dauphin tout aussi bien qu'à son fils. Diverses circonstances, le monde dont il se défiait tellement, les exemples, la nature peut-être, ont mis des obstacles invincibles aux efforts de Bossuet. En 1673, il se berçait encore d'espérances : « Monseigneur le Dauphin, » écrivit-il à son confident, « Monseigneur le Dauphin se fait tous les « jours fort joli. J'espère que le Roi et la Reine le trouveront « fort avancé à leur retour. » Mais en 1677, à la veille de quitter son élève, et admirant le peu de résultats de toutes ses fatigues, il ne peut s'empêcher de confier au maréchal de Bellefonds l'amère humiliation qu'il en ressentait. « Me voilà « quasi à la fin de mon travail. Monseigneur le Dauphin est « si grand qu'il ne peut pas être longtemps sous notre con- « duite. Il y a bien à souffrir avec un esprit si inappliqué ; « on n'a nulle consolation sensible, et on marche, comme « dit saint Paul, en espérance contre l'espérance même. Car « encore qu'il se commence d'assez bonnes choses, tout est « encore si peu affermi, que le moindre effort du monde peut « tout renverser. Je voudrais bien voir quelque chose de

« plus fondé ; mais Dieu le fera peut-être sans nous, priez « Dieu que, sur la fin de la course, je sois en effet aussi in- « différent que je m'imagine l'être. »

A ces renseignements si vagues et si peu abondants que fournit Bossuet lui-même, il faut joindre désormais les confidences de Dubois. Le style et la pensée ne sont plus les mêmes sans doute ; mais un témoin oculaire écrivant jour par jour, pendant trois mois consécutifs, tout ce qui se passe entre un tel maître et son élève, ne peut manquer d'offrir quelque intérêt. L'important, pour bien apprécier un témoignage de cette nature, est de se rendre compte de la disposition d'esprit dans laquelle il a été rendu. La vénération que Dubois portait au Roi, rejaillissait sur toute la famille royale ; et elle s'augmentait encore, pour le Dauphin, de toute l'affection attendrie et larmoyante d'un vieux serviteur. Dubois avait servi Louis XIII, il l'avait vu à sa dernière heure, il avait vu son fils s'élever et devenir le grand Roi ; il le voyait renaître maintenant dans ses fils, et ressentait pour le Dauphin surtout cette tendresse émue et facilement alarmée, touchant mélange de regrets et d'espérances, que la Providence met dans le cœur des vieillards pour les rapprocher si singulièrement des enfants. Dubois, pendant qu'il était de quartier, avait chanté et endormi le Dauphin plusieurs fois, et il se glorifiait que Monseigneur ne fut pas le premier de sa maison à qui il en eût fait autant. Mais c'était le premier sans doute pour lequel le cœur du vieux valet de chambre ressentait à ce point cette tendresse aveugle et admirative qui semble le privilége des nourrices et des mies. Il ne peut se taire sur les merveilles de cet enfant. Il se prête à tous ses caprices, et lorsque Madame la maréchale de la Motte veut y mettre des limites, Dubois est volontiers de complot avec l'enfant pour vaincre la résistance de la gouver-

nante. On conçoit alors que plus tard Dubois ne sera pas un témoin impartial de l'éducation de son cher petit maître. Bossuet et M. de Montausier, qui voulaient imposer une discipline et qui infligeaient des corrections, sont à ses yeux deux barbares conjurés contre la joie et le repos de Monseigneur, et cette vision grotesque est un peu bien apparente peut-être dans les récits du *Journal*. Si exagérée, qu'elle soit, elle est cependant assez conforme à l'opinion générale des contemporains : « Si on considère le mérite et la vertu de M. de Montausier, disait Madame de Caylus, l'esprit et le savoir de M. de Meaux, quelle haute idée n'aura-t-on pas du Roi qui a fait élever si dignement son fils, et du Dauphin qu'on croira savant et habile parce qu'il le devait être ? On ignorera les détails qui nous ont fait connaître l'humeur de M. de Montausier et qui nous l'ont fait voir plus propre à rebuter un enfant tel que Monseigneur, né doux, paresseux et opiniâtre, qu'à lui inspirer les sentiments qu'il devait avoir. La manière rude avec laquelle on le forçait d'étudier lui donna un si grand dégoût pour les livres, qu'il prit la résolution de n'en jamais ouvrir quand il serait son maître. Il a tenu parole. »

Dubois rend Bossuet complice et complaisant des torts et des violences de M. de Montausier. Il ne faut pas oublier la position partiale qu'il avait prise, et à travers ses ressentiments outrés et un peu comiques on pourra distinguer l'exacte vérité ; et malgré les appitoiements et les condoléances du vieux valet de chambre on démêlera facilement la mutinerie, la paresse opiniâtre et rusée de l'enfant.

Avant qu'il ne soit remis entre les mains de Bossuet, les *Journaux* font surtout remarquer dans le jeune prince son respect pour le Roi, la grande idée qu'on lui en donne et la soumission que ce nom-là seul lui impose. Bossuet n'était pas

homme à combattre ce qu'il pouvait y avoir d'excessif dans ces sentiments. On sait que Fénelon l'entreprit auprès de son élève ; cependant, malgré tous ses défauts, un père comme Louis XIV devait naturellement être présenté comme modèle à ses enfants. Un jour (1665), la maréchale de la Motte tenait entre ses bras le Dauphin, alors âgé de trois ans et demi. L'enfant promenait ses mains sur les collerettes de sa gouvernante, et disait à un des courtisans d'en faire autant : « Comment, Monseigneur, lui dit la maréchale, il n'y a que vous en France qui puissiez prendre cette liberté ; le Roi lui-même ne la prendrait pas. » — « Oh ! dit le Dauphin, le Roi est le maître. » Cette réponse était bonne à tout : mais elle devait rendre difficile l'éducation de celui qui savait fort bien qu'il serait un jour le Roi.

M. de Montausier avait été nommé gouverneur du Dauphin en 1668 ; dès 1667, M. le président de Périgny était précepteur. Cette année, le 16 mai, Louis XIV était parti pour les Flandres, pour la guerre des *Droits de la Reine*, « plein de magnificence, dit Dubois, où les trompettes et les timbales et tambours faisoient merveilles. » Le Roi s'en alla coucher d'abord à Champlastreux, et laissa à Saint-Germain le Dauphin, qui partit le lendemain, et suivit la même route pour se rendre à Compiègne, où il devait rester tout le temps de la campagne. Dubois accompagna le Dauphin :

« Comme nous habillions Monseigneur, il me commanda d'emplir de l'eau, qu'il buvoit ordinairement, son flacon d'argent doré, quy estoit ung peu plus gros qu'une noix, pour mettre dans sa poche pour boire par les chemins, s'il avoit soif. Voilà toute la provision qu'il fit pour son voyage. Bazin et Montigny, l'ung son maistre pour luy apprendre à jouer au volant et à la paulme, l'autre vallet de chambre du Roy mon petit-fils, entrèrent dans sa chambre, la botte levée et le fouet de postillon à la main. Voilà la première joie du voyage. Il voulut manier leurs fouets et savoir comme ils estoient

montés. La trousse du corps estant faite, je dis à Monseigneur le Dauphin que je voulois le servir comme le fils du Roy mon maistre, et que j'allois partir devant afin qu'il trouvat son lit prêt lorsqu'il arriveroit à Champlastreux. Il trouva cette proposition rude; mais comme il estoit déjà fort raisonnable quoiqu'il n'eut que cinq ans et demi, il se contenta de mes raisons et nous laissa partir à condition que nous luy baiserions la main. Ce que nous fimes en prenant congé de luy, quy monta en carrosse avec Madame sa sœur quy n'avoit que six mois (1), sur les onze heures.

« Nous arrivasmes à Andilly dans la vallée de Montmorency, une maison située en beau sol et dans un excellent fonds, aussy produit-elle des fruits merveilleux et beaux et bons. Comme le carrosse venoit au petit pas, nous avions eu assez de temps, les charrettes avec les meubles estant encore derrière. Nous eusmes le temps de faire notre petit repas, quy fut de chaqun deux œufs durs : et de l'avoine à nos chevaux. Beaucoup d'autres, quy arrivèrent après, n'en eurent pas autant, n'estant qu'ung fort petit village. Nous nous trouvasmes à la descente du carrosse. Après que Madame eust été remuée, Monseigneur le Dauphin disna, ou j'eus l'honneur de le servir. Le disner fait, Monseigneur en se promenant dit sa leçon, quy estoit certains mots latins que M. le président de Périgny, son précepteur, lui apprenoit.

« Cela estant fait, nous partismes pour Champlastreux où le maistre de la maison, M. le président de Champlastreux estoit, quy avoit le jour précédent reçu et traité le Roy et la Reyne et en fit de mesme à Monseigneur et à tous ceux quy voulurent boire et manger. Une maison assez belle, de belles issues, force eaux, ung grand parc, de beaux appartements et bien meublés. Nous y arrivasmes d'assez bonne heure. Monseigneur conduisit Madame sa sœur dans son appartement, visita tous les autres, et entrant dans le sien, d'une œillade il voyoit tout, il mit le chapeau à la main fit une petite révérence et dit : « Voilà le Roy. » C'étoit ung fort grand tableau du Roy ayant son manteau royal et le sceptre en sa main quy estoit sur la cheminée. L'on lui apporta son souper. Après il se divertit quelque peu et l'on commença à le déshabiller.

« Le lendemain 18 mai, Monseigneur estant esveillé, comme il vouloit estre informé de tout à l'imitation du défunct roy son grand père il me demanda des nouvelles de Bazin et de Montigny quy estoient

(1) Marie-Thérèse de France. Elle n'avait pas encore cinq mois, étant née le 2 janvier 1667. Elle mourut le 1er mars 1672.

tous deux fort bien dans son esprit. Je luy dis que dans le logis que j'avois, il s'étoit trouvé deux petits lits; que j'en avois pris ung et que je leur avois donné l'autre, dans lequel ils avoient fait mettre des draps blancs, et qu'ils estoient venus se déshabiller dans ma chambre; que, dans cet instant, deux gardes du Roy s'y estoient couchés et qu'ils étoient venus coucher avec moy et qu'ils m'avoient tout meurtry de coups, et qu'à la dianne Bazin, croyant jouer au volant avec luy, m'avoit donné ung coup de poing sur le nez, que j'en avois saigné un quart d'heure, et de plus qu'ils couroient leurs chevaux, qu'ils les tueroient et que je le priois de leur défendre. Monseigneur prit la parole : — Laissez les faire ; s'ils les tuent, je leur en donneray d'autres. Sur ces paroles, Montigny arriva quy fit à Monseigneur la description du logement, et du lit, et de l'esquipage de nostre marche. Monseigneur dit qu'il la vouloit voir et qu'il ne partiroit pas plutot que luy.

Pendant ce petit entretien, l'on fit du feu et l'on apporta Monseigneur dans son fauteuil pour l'habiller. Il faisoit froid et il y avoit assez grand monde à son lever. Comme le feu estoit grand, je me tenois entre le feu et Monseigneur quy me surprit me disant : — Dubois, vous tournez le dos au Roy, parlant de ce tableau au-dessus de la cheminée. Je luy dis : — Monseigneur, ce n'est pas manque de respect, mais de crainte que le feu ne vous fasse mal. Il me commanda de me mettre à costé. Estant habillé, il dit à M. le Président : — Allons estudier ; et après entendit la messe, mangea et partit, et fut disner à l'abbaye de la Victoire esvitant de passer à Senlis à cause de la rougeole quy y estoit en abondance.

Dubois continue le récit du voyage, et mentionne le plaisir que prit le prince à voir les *sautriaux* de Verberie. Arrivé à Compiègne, Monseigneur se mit dans un grand fauteuil, où il reçut toutes les harangues des corps de la ville *avec une patience et une douceur admirables.* Il entra ensuite sur cette belle et charmante terrasse sablée, d'où l'on jouit d'une vue admirable sur la forêt, et qui, placée sur une éminence, semble être dans un air admirable ; mais Dubois affirme que l'air de ces contrées est des plus pernicieux, et qu'à cause de ce mauvais air la plupart des habitants de Compiègne ont la gale.

Comme Monseigneur estoit, grâces à Dieu, en bonne santé, il fit sur la terrasse un tour ou deux à saults et à bonds. On luy apporta de

grands gasteaux comme du pain bénit. Madame la maréchale (1) luy en donna ung morceau, et il luy demanda sy elle trouveroit bon de les séparer à tous ceux quy avoient l'honneur d'estre auprès de luy. Ce qu'il fit fort libéralement, me commandant de les couper par de gros morceaux qu'il distribuoit luy-mesme. Il voulut aussy que les sentinelles françoises et suisses, quy estoient de l'autre costé de la porte du rempart, quy entre sur la terrasse, en eussent, et il me commanda de leur en jeter à chasqun un gros morceau par-dessus la porte et la muraille et il leur dit : — Sentinelles, remerciez moy.

Il y avoit une bande de gens de village, quy estoient venus pour avoir l'honneur de le voir à son entrée dans la ville : pour s'en retourner, ils passoient sur le rempart, n'y ayant que le fossé de la ville entre deux, Monseigneur s'arresta pour se faire voir à eux, et leur dit d'ung ton plain de douceur : — Adieu, mes pauvres gens.

Le vendredy 20, il fut fort visité. Le samedy 21, Madame la maréchale ne voulant plus qu'il priast Dieu dans son lict, me commanda de mettre ung carreau au pied du lict. S'estant mis à genoulx il commença et dit : *Nostre Perre, quy es ès cieux, ton nom soit sanctifié,* et dit : — Maman aurai-je du gasteau ? — Ouy, Monsieur, luy dit la maréchale. Il continua : — *Ta volonté soit faite à la terre et au ciel,* et s'arresta encore et dit : — Maman, en aurai-je ung gros morceau ? Je tenois le bougeouer, je suis un insupportable rieux, je me prans à rire sans me pouvoir arrester. Il prit son sérieux, et dit à Madame la maréchale que je me mocquois de luy et que je rioys toujours. Je luy dis que le Roy ne prioit point Dieu comme cela.

Le lundy 23, Monseigneur estant à table, il commanda à M. Duriche quy enseignoit la filosophie françoise, de l'entretenir de quelque beau discours. Ce quy fut faict.

Le 24, le père directeur des jésuites assista à la leçon de Monseigneur et en fut très-satisfait. Ce fut M. de Fontaine, gouverneur des enfants d'honneur de Monseigneur, quy est homme fort sage, savant, quy a la parole fort douce, luy n'estant que douceur, quy fit la leçon ; et ce fut à cause de l'absence de M. le président de Périgny, précepteur de Monseigneur, quy estoit allé à Paris pour peu de jours.

Je laisse Dubois raconter ensuite la maladie du Dauphin à Compiègne et tous ses détails, les artifices qu'on employait pour faire prendre au Dauphin les médicaments, lavements,

(1) Madame la maréchale de la Motte, gouvernante des enfants de France.

etc. Ce sont ceux qui sont encore de mise aujourd'hui avec un enfant gâté et suffisamment volontaire : j'arrive enfin au quartier de 1671.

Le lecteur a hâte de voir Bossuet en fonctions. Le président de Périgny était mort ; Bossuet lui avait succédé dans la charge de précepteur. Le Dauphin était dans sa dixième année. Son éducation devait être sérieusement poursuivie dès lors.

Je partis à l'ordinaire, après m'estre confessé et communié, le jour de Saint-Jean, et fus coucher à Montoire et le lendemain à Chasteaudun, pour partir avec le carrosse et pour me trouver le dernier juing à coucher à Saint-Germain, où estoient demeurés Monseigneur le Dauphin, Monsieur d'Anjou et Madame. Le Roy et la Reine estant en Flandre. J'avois pour compétiteur du quartier de service aupres de Monseigneur le Dauphin l'ung de mes camarades, nommé Laplanche, quy estoit de ces certains fils assez esgres sur toutes choses et contredisant sans cesse. Il avoit déja servi ung quartier Monseigneur le Dauphin, depuis qu'il estoit entre les mains des hommes : néanmoins comme il estoit de ceux quy prétendent tout et ne font rien, il diseit qu'il servoit tous les ans, et que je ne servois que de deux ans l'ung, et que par conséquent il devoit servir deux quartiers contre moy ung. Nous dismes toutes nos raisons à M. le duc de Gesvres auquel je dis : Si je ne suis mort ou malade, je seray au premier juillet auprès de Monseigneur le Dauphin. Je suis l'ancien du corps des vallets de chambre. Ce droit m'appartient. Ainsy fut dit, ainsy fut fait. Sitot que je fus arrivé, j'en donnay avis à M. le duc de Gesvres, quy estoit en année.

Le premier de juillet, je m'establis avec les cérémonies ordinaires, estant au lever de M. le duc de Montausier et faisant toutes les choses quy se font en semblables rencontres. Je relevai Moreau du quartier de janvier, quy avoit servi avril, et qui tesmoigna bien de la joie d'en sortir. Ce jour se passa à faire mon establissement, il fallut changer de logement et de façon de vivre, faisant ordinaire dans ma chambre, ayant ung escu du Roy par jour pour ma nourriture. Mon vallet me tenoit à onze heures mon disner pret, à six heures mon souper. Je ne demanday jamais à MM. de la Chesnardière et de la Faye, avec lesquels je servoys, que la messe du Roy qu'ils m'accordèrent ; aymant uniquement la musique du Roy, quy est belle et bonne à merveille. La Chesnardière estant vallet de chambre ordinaire à cause de ses haultes

sciences soit des langues latines, grecques, hebreuses, et la Faye servoit six mois à cause de ses langues latines. Le premier jour je ne me tins pas à l'estude, j'avois trop d'affaires pour m'establir, quoique Monseigneur le Dauphin m'eût fait voir par sa vue qu'il eût esté bien aise que je lui eusse vu faire son thesme.

2. — Je commençay ce jour à prendre mon poste derrière la chèse de Monseigneur le Dauphin et perdis très-peu ma place pendant les trois mois de quartier, au point que je surprenois les plus forts d'estre environ trois heures le matin et autant le soir debout, à *soixante et douze* ans. Ce quy surprenoit beaucoup de gens. Je me ressouvenois du service que j'avois rendu au Roy, l'ayant servi à ses estudes que luy faisoit feu Monseigneur de Paris, son précepteur. Ce mesme jour donc, quy estoit le 2, Messeigneurs les princes de Conty, agés de dix à douze ans, vinrent à l'estude de Monseigneur, quy expliqua en latin et en françois la chute de David avec Bethsabée, la mort d'Uri, comme Absalon tua son frère et la raison du viol de sa sœur Thamar, la révolte d'Absalon, sa mort, la vanité de David dans le dénombrement de ses troupes, sa pénitence. L'estude finie, ils entendirent la messe et dinèrent avec Monseigneur. L'après-dînée ils furent longtemps sur la terrasse teste nue. Monseigneur logeoit au vieu chasteau du costé du nord. Ils prirent congé de Monseigneur, quy rentra à sa seconde estude et, estant derriere sa chaise, il me commanda d'ouvrir le châssis. Le vent estoit du nord, grand et froid. Je luy dis que le vent luy feroit mal et qu'il avoit esté avec MM. les princes de Conti sur la terrasse et qu'il se souvint que l'air de la terrasse de Compiègne lui avoit causé tant de mal, et de fait il se trouva mal sur le soir d'une esbullition, et prit ung lavement, et soupa dans son lit, où Mesdemoiselles de Lange et de Lavalette, avec leurs luths et leurs voix, le vinrent divertir jusques à dix heures du soir qu'elles prirent congé.

Ce mesme jour, je luy appris à cognoistre les lièvres au giste et à discerner les masles d'avec les femelles, quy ont les oreilles avallées sur les deux espaules, et les masles les ont collées sur les reins : et d'autres avantures de chasse qu'il fut bien aise d'apprendre.

Le 3 il n'y eut point d'estude. Il y eut promenade. Le soir ung lavement. Le 4, il y eut de l'estude, et le 5, il prit médecine. MADEMOISELLE le vint voir, à laquelle il donna collation dans l'antichambre, mais Monseigneur n'y fut pas. Le 6, il commença ses bains délicieux pour l'abondance des fleurs d'oranger, d'œillets et autres, quy estoient quatre doigts d'épais sur l'eau, et force bouquets attachés dedans son pavillon. Dans le commencement il y avoit luths ou violons, mais

ils (1) le faisoient estudier et chassèrent tous ces beaux divertissements. Le 7 et le 8, il continua et me commanda, estant dans le bain, d'aller voir MADAME de sa part. L'après-disnée, il estudia et eut bien de la peine à faire son thesme, disant : — Vous me gardez ici un bon solescisme ou deux; et prit grand soin pour s'en esclaircir, disant à M. de Condom, son précepteur : — Vous m'avez dit que vous me soulageriez en tout ce que vous pourriez et vous ne le faites pas. Ce reproche fut très à propos, voyant qu'il avoit assez peu de tendresse pour mon petit maistre, quy recevoit souvent des férules que M. de Condom luy eût pu éviter.

Le 9, le bain continua et l'après-dinée, à la leçon, il eut quelques démêlés avec M. de Condom, ce quy se passa, Monseigneur luy présentant la main luy disant : — Monsieur, raccommodons-nous.

Le vendredy 10 juillet, entrant dans le bain, Messieurs les barbiers et garsons de la chambre avoient fait une couronne quy pendoit sur la teste de Monseigneur, M. de Montausier dit : — Il faut attendre à cinquante ans d'icy. Monseigneur repartit : — Je ne la souhaite qu'à cent, priant Dieu qu'il conserve le Roy. Sortant du bain, il essaya un fort bel habit pour aller au-devant du Roy, quy devoit arriver le lendemain de son voyage de Flandre, il devoit aller au-devant jusqu'à la disnée. M. de Condom luy demanda comment il aborderoit le Roy et la Reyne. Luy ayant dit que ce seroit avec les caresses les plus passionnées qu'il se pourroit, M. de Condom luy dit : — Lorsque le Roy sera dans son carrosse et que vous y serez aussy, il vous fera des questions sur vos estudes : et lors il dit en latin qu'il prieroit le Roy de luy faire des propositions en latin qu'il luy répondroit. Ensuite il fit collation. Et avant que d'aller à la promenade, il alla dire adieu à M. d'Anjou, son frère, quy estoit malade depuis six mois. Après cette visite, Monseigneur s'en revint tout réjoui : — Bon, bon, mon frère se porte beaucoup mieux. Sur les six heures du soir cependant, à cause de l'arrivée de Leurs Majestés, nous avions commandement d'aller préparer le lit et l'appartement de Monseigneur le Dauphin au chasteau neuf. Faisant ce remue-ménage, on nous vint dire que M. d'Anjou se mouroit, comme, de fait mourut sur les sept heures du soir Philippe de Bourbon, duc d'Anjou, par ung temps d'esclairs et de tonnerre : et l'on remarqua que dans le temps de sa naissance il plut à verse.

Machinet, garson de la garde-robe de Monseigneur le Dauphin, fut à toutes jambes porter ces nouvelles à M. le duc de Montausier, gouverneur de Monseigneur le Dauphin, auquel il les annonça en secret.

(1) M. de Condom et M. de Montausier.

M. de Montausier dit à M. Millet sousgouverneur d'amener Monseigneur doucement et qu'il alloit devant. Monseigneur le Dauphin estant de retour, auquel on avoit célé la mort de Monsieur, nous dit : — Lorsque Machinet est venu à toutes jambes parler en particulier à M. de Montausier, j'ay eu envie de pleurer et je croy que l'on me cèle quelque chose. M. de Montausier, Madame la maréchale de la Motte, première dame d'honneur et gouvernante des Enfants de France, trouvèrent à propos que M. l'evesque de Condom, précepteur de Monseigneur le Dauphin, allat au-devant du Roy porter *cette triste* nouvelle. Il marcha toute la nuit et arriva à Luzarches au lever du Roy, lequel le voyant luy dit : — Il n'y a donc pas eu moyen de sauver ce pauvre enfant. Après quelques raisons le Roy dit : — Pour moy, je veulx ce que Dieu veut, mais allons voir la Reine ; quy leur dit qu'elle estoit résignée à la volonté de Dieu, mais qu'elle les prioit de la laisser pleurer tout son saoul. Cependant on ne dit cette triste nouvelle à Monseigneur que le samedy 11 après son réveil. Il pleura amèrement et nous reçut dans sa chaise, les mains croisées et les yeux baignés de larmes. Il fut question de prendre ung habit de deuil et de partir pour Franconville, où Leurs Majestés venoient disner, où Monseigneur les fut trouver, où les ungs et les autres respandirent force larmes. Ils vinrent coucher à Mesons, où nous eusmes l'ordre d'aller pour y servir Monseigneur : ce quy fut fait ; nous y trouvasmes Leurs Majestés bien affligées. Le lendemain 12, nous revînmes coucher à S. Germain et Leurs Majestés à Versailles, où ils menèrent Monseigneur jusque-là dedans leur carrosse, et il revint dans le sien coucher à S. Germain ; le mesme jour, à dix et onze heures du soir, l'on fit le convoi et les funérailles de M. d'Anjou.

Le 13, M. de Joyeuse premier valet de chambre nestoyant les dents de Monseigneur, quy remuoit toujours, parlant aux ungs et aux autres je luy dis que, lorsque le Roy se faisoit nettoyer les dents, il se tenoit ferme comme ung rocher. Monseigneur repartit : — Le Roy n'est-il pas ung rocher sur la terre ? Ce mesme jour à son lever, Madame a maréchale de la Motte, première dame d'honneur et gouvernante des Enfants de France, vint, accompagnée de toutes les femmes et nourrisses de feu Monseigneur d'Anjou, voir M. le Dauphin et luy demandant sa protection, estant dans la dernière affliction. Ses leçons à l'ordinaire, au soir la promenade ; et, après souper, la musique, où fut la Reine avec les dames.

Le 14, il continua ses bains, et à l'ordinaire on le pressa pour ses leçons au point qu'entrant dans son lit on le fit habiller, et en priant Dieu, il luy prit une foiblesse ; au lieu de le remettre dans son lit, on

le pressa de s'habiller. Il eut besoin d'aller à la chaise percée, où il luy prit une foiblesse. Il tomba entre mes bras. Nous luy fismes prendre du vin. Il revint. Le voyant dans cet estat, je dis à M. de Montausier et à ceux quy estoient là, que j'allois raccommoder son lit et qu'il falloit l'y remettre. Le lit raccommodé, ils se mocquèrent de moy et me dirent que je ne cognoissois pas M. le Dauphin, et que tout ce que je voyois n'estoit que pour éviter les estudes, et l'y poussèrent, et ne luy firent non plus de quartier que les autres jours. Néanmoins il se trouva mal tout le jour, et ne dormit pas bien la nuit ensuivante. Ce quy obligea M. Vallat et les autres médecins à luy faire prendre médecine le lendemain 15. Il faut dire une vérité : c'est que je n'ai jamais vu un enfant, ny personne quy les prenne avec plus de facilité que fait Monseigneur. Toute la cour le vint visiter, et comme il faisoit beau il ne laissa pas que de sortir le soir du mesme jour.

Le 16, il prit un lavement, et toujours ces estudes ordinaires, où fut le P. Février, confesseur du Roy. Il continua assez bien ses estudes et ses exercices jusqu'au 26, qu'il commença à faire ses thèmes tout seul.

Le 29, toute la cour partit pour Versailles, où j'arrivay fort à propos pour les estudes de Monseigneur le Dauphin. Comme M. de Montausier continuoit ses rigueurs sur la personne de Monseigneur le Dauphin, le 30, estant allé manger, à mon retour, Monseigneur fut à la chaise percée et là me fit l'honneur de me dire : — Dubois, pendant vostre absence, M. de Montausier m'a donné ung si grand coup de férulle par le bras que je l'ai encore tout engourdy. Il me maltraite si fort qu'il n'y a plus moyen de durer.

Le samedy premier août, Monseigneur mouroit de soif dans sa seconde estude, l'on ne vouloit point luy donner à boire. J'en dis mes sentiments et j'en eus quelques paroles avec M. de Condom, pourtant on luy en donna. Le dimanche 2, l'estude se passa assez bien. Le lundi 3, nous partîmes de Versailles pour Fontainebleau tout en un jour. La place que j'eus dans un carrosse de louage me coûta 8 liv. Ce jour il n'y eut point d'estudes. Monseigneur fit le voyage, dans le carrosse, avec le Roy et la Reine, et, au soir, nous conta tout ce quy s'y estoit passé.

Le mardi 4, au matin, à l'estude, M. de Montausier le battit de quatre ou cinq coups de férules cruelles au point qu'il estropioit ce cher enfant. L'après-dinée fut encore pire. Point de collation, point de promenade ; et le soir, comme la planète cruelle dominoit toujours l'esprit de M. de Montausier, au prier Dieu, où estoit tout le monde à l'ordinaire, ce précieux enfant disoit l'oraison dominicale en françois,

il manqua ung mot, M. Montausier se jeta dessus luy à coups de poing de toute sa force, je croyois qu'il l'assommeroit. M. de Joyeuse dit seulement : — Eh ! Monsieur de Montausier ! Cela fait, il le fit recommencer, et ce cher enfant fit encore la mesme faute, quy n'estoit rien. M. de Montausier se leva, luy prit les deux mains dans sa droite, le traina dans le grand cabinet, où il faisoit ses estudes et là luy donna cinq férulles de toute sa force dans chacune de ses belles mains. C'estoient des cris espouvantables que faisoit ce cher enfant. M. de Montausier l'avoit tiré de force, au travers de la presse *quy estoit* dans la chambre, au point que mon camarade de la Chesnardière me dit qu'en passant, il l'avoit heurté et qu'il luy avoit fait grand mal. Le soir, donnant le bon soir à ce cher enfant, il luy dit : Eh bien ! Monsieur, n'avez-vous pas esté bien tappé aujourd'hui ? Monseigneur luy dit : — Ouy, Monsieur. Pendant qu'il le maltrestoit sy fort, je m'estois mis à genoux, au chevet du lit, afin de tenir les choses prestes pour le coucher et pour prier Dieu, où je pleuray tout mon saoul, voyant une semblable cruauté.

Cet appartement bas de la conciergerie de Fontainebleau est funeste à ce précieux enfant. Pendant qu'il estoit petit entre les mains des femmes, j'y ai vu Lacoste, sa première femme de chambre, le desbabillant pour le coucher, le battre comme plâtre.

Pour revenir à mon sujet, M. de Crussol, gendre de M. de Montausier, quy avoit esté tesmoin de ce cruel emportement, et d'autres dirent leurs sentiments à M. de Montausier, quy ne dormit point, non plus que moy, et, le lendemain, ne vit personne, au matin ; ayant connu qu'il avait fait une très-grande faute, il employa tous ceux qui le pouvoient servir, comme Messieurs de Condom, Millet, Huet, particulièrement M. de Joyeuse, quy persuadèrent sy bien ce précieux enfant, qu'il résolut de n'en rien dire et d'en porter toute la faute sur soy : chose admirable ! J'approchai de ce cher maître quy me dit : — Dubois, j'ay demandé à Dieu de tout mon cœur pardon des faultes que je fis hier. Et il me montra ses mains toutes viollettes et quatre ou cinq meurtrissures au bras gauche des férulles et des coups de poing, qu'il avoit reçus et dont il a porté les marques au bras jusques à Versailles, ung mois après. Ce quy sauva la vie à ce cher enfant, ce fut ung corps piqué de balleines, pour luy tenir *la taille* ferme, quy para les coups de poing de la force et de la colère de M. de Montausier. Ces choses se passèrent le plus doucement et le plus secrètement qu'il se pouvoit, et comme ce petit corps délicat ne pouvoit pas supporter cet excès de coups, sans que sa santé en fût endommagée, il fut tresté cinq ou six jours bien plus doucement que

de coutume pour deux raisons : l'une pour ménager sa santé, l'autre pour empescher que Leurs Majestés ne sussent le destail de ce cruel emportement, où le *hazard* étoit évident. Le 5 se passa dans toutes les douceurs qu'*ils* purent. Le secret eut esté de luy tirer ung peu de sang, mais il n'y avoit pas moyen : c'auroit esté esclatter et découvrir toute l'affaire. Le 6, Monseigneur le Dauphin, à la fin de la messe, se trouva tout en sueur et se plaignit d'un grand mal de reins et par bonheur il luy prist ung dévoiement. Nonobstant il fallut estudier, quoiqu'on vît qu'il se trouvoit mal. On le fit souper à 5 heures, où il se trouva peu de gens : point de gentilhomme servant. Le maitre d'hotel et le controleur se disputèrent du service. Il se retira de bonne heure.

Le 7, Monseigneur prit ung sirop et le soir ung lavement. Il eut fort mal à l'œil gauche et ung peu au droit. Le soir, M. Félix, premier chirurgien, le fils, luy mit dans les deux yeux de l'eau de M. Vallot, et nonobstant tout cela, point de quartier pour les estudes. Sy on les eût cessées, c'auroit esté descouvrir tout le secret. Au soir, il fut à la promenade dans son carrosse vitré.

Le 8, Monseigneur continua son sirop, fit ses leçons, prit ung lavement et estant dans son lit, M. Félix lui continua de cette eau dans les yeux. Ce mesme jour, le P. Février vint à la seconde estude. Le 9, Monseigneur se trouva un peu mieux après ses leçons et fut à la promenade. Le 10 et le 11, les leçons se firent à l'ordinaire et le soir la promenade. Le 12, les leçons, la chasse du lièvre avec les chiens de M. de Cellincourt : le matin le sirop, le soir l'eau dans les yeux.

Le 13 aoust 1671, jour que l'on doibt marquer pour avoir osté à Monseigneur le Dauphin les bouillons qu'il prenoit tous les matins et quy estoient sy préjudiciables à sa santé, aussy les prenoit-il avec tant de répugnance que cela est incroyable. Ce jour, après la mort de M. Vallot, premier médecin du Roy, quy ne les luy avoit jamais voulu oster, il commença à déjeuner d'ung morceau de pain et d'ung peu de vin et d'eau, et nous avons remarqué que sa santé a toujours augmenté et il a commencé à croistre et à enforcir : ce quy nous donnoit tant de joye ! Le 14, il continua encore son sirop et desjeuna de son morceau de pain et de son doigt de vin. Ses leçons : et fut courre un lièvre le soir.

Le 15, le révérend père Février, confesseur du Roy, fut au lever de Monseigneur, et à cause de la bonne feste de l'Assomption il se confessa, fit ses leçons et fut à la promenade.

Le 16, on reçut des nouvelles de la mort de M. le cardinal Antoine Barberin, grand aumônier de France et archevêque de Rheims.

M. l'abbé Letellier, son coadjuteur, lui succéda avec bien de la joie.

Le 23, il y eut différent entre Monseigneur et Monsieur de Condom quy me dit par deux fois d'aller chercher M. de Montausier, ce que je n'ay jamais voulu faire. Il rompit un feuillet du thème ; Monseigneur le pria de luy montrer, ce qu'il ne voulut pas faire : à peu de temps M. de Montausier arriva : M. de Condom luy ayant dit ce quy s'estoit passé : M. de Montausier luy dit : — Monsieur, vous pouvez tout ; pour moy, je ne suis que l'exécuteur des hautes œuvres. Ces paroles me percèrent le cœur et me firent ung si rude effet que je fus obligé de quitter le derrière de la chaise de ce cher enfant pour m'appuyer contre la tapisserie. Une sueur froide se répandit sur tout mon corps quy m'obligea presque de sortir, mais comme j'estois seul je n'osay, et fus fort longtemps sans pouvoir m'en remettre. Ayant vu ce quy s'estoit passé le 4, sy je n'avois entendu proférer ces paroles, elles me seroient incroyables.

Monsieur avoit eu le pain bénit, il en envoya à Monseigneur. Comme il estoit interdit des menaces qu'on venoit de lui faire, il ne répondit pas au gentilhomme et reçut une ou deux férules, et encore une autre dans la leçon, et au soir deux. Et il estoit toujours gourmandé et traité de *fripon* et de *gallopin.*

Le 24, Monseigneur eut un hocquet tout le jour et je fis tout mon pouvoir pour luy faire donner à boire. On lui rompit encore son thème, et il fut battu, et il ne but qu'à la fin, a force que j'en eusse prié : on me disoit qu'il avoit accoustumé d'avoir cela. On luy avoit fait espérer qu'il iroit à la courre pour la chasse du loup, et il n'eut qu'une petite promenade.

Le 25, 26, 27 et 28 toutes journées fascheuses, à toutes des férules, et les autres ne furent pas plus heureuses.

Le 29, Monseigneur allant commencer l'estude du matin, M. de Montausier luy présenta deux lignes escrites en latin, et aussitost, ce cher enfant n'ayant pas eu seulement le temps de les considérer, M. de Montausier luy dit : Vous ne les expliquez pas ! et lui donna devant tout le monde deux rudes férules, et puis commanda que tout le monde sortît. Monseigneur, quy cognoist son monde, vit bien qu'il n'en seroit pas quitte pour cela, et disoit tout pleurant : — Eh ! Monsieur je vous demande pardon. Tout cela ne fit rien, il luy donna encore deux épouvantables férules ; et défense de pleurer, et ordre d'estudier. Tout le reste de la leçon fut rude ; et le soir encore guerre, mais plus douce. Au soir le Roy le mena à la chasse dans sa calèche, et ils prirent ung lièvre avec les chiens de Monseigneur.

Le 30, quy estoit le dimanche, nous partismes après le coucher du

Roy dans le carrosse de louage et n'arrivasmes le lendemain à Versailles qu'à six heures du soir.

Le premier jour de septembre, mardy, les leçons ne furent pas fort douces.

Le 2, il y eut désordre le matin à l'estude, où il n'y avoit que Monsieur de Condom et M. Millet.

Le 3, l'on brouilla Monseigneur au point qu'il fit feinte de frapper Monsieur de Condom. Le soir alla mieux. Le 4, Monseigneur fit assez bien et ne lessa pas que d'avoir trois férules. On luy faisoit souvent des querelles d'allemand. Le 5, jour de la naissance du Roy, quy fit grande feste dans le parc. A médianoche, Monseigneur prit médecine.

Le 6, aux leçons, férules sempiternelles.

Le 7, les leçons à l'ordinaire, toujours battu.

Le 8 et le 9 tout de mesme. Ce dernier jour, M. de Montausier estant party pour Paris, ce cher enfant, commençant sa dernière estude, tesmoigna quelque joie. Ils rappelèrent M. de Montausier, quy revint et lui donna trois férules, et puis partit. Tout cela me faisoit enrager.

Le 10, M. de Gentilly (1), père de Messieurs d'Arnault et de Pompone (2), piliés du Port Royal, grand janséniste, vint voir Monseigneur à l'estude. Tout alloit assez bien lorsqu'il y avoit quelqu'un de considération auquel on vouloit faire paroître les belles choses.

Le 11, les leçons furent à l'ordinaire très-rudes. Le soir trois férules. L'estude estant finie et voyant que les rigueurs ne cessoient point, mon camarade de la Faye et moy ne pusmes pas nous empescher de tesmoigner nos sentiments à Monsieur de Condom, luy disant que c'estoit une chose inouïe de voir ce cher enfant battu et maltraité incessamment au point qu'il y avoit toute apparence qu'on luy estropieroit les mains. Nous n'eusmes pas grande consolation et en sortismes assez mal satisfaits.

Le 12, le 13, le 14 mesme batterie.

Le 15, il y eut trois férules ; le soir point. Il alla à la chasse avec le Roi, y tua deux faisans qu'il envoya à Madame de Montausier.

Le 16, point de férules. La Reine le vint prendre et le mena à la promenade.

Le 17, tout alla assez bien. Il y eut ung peu d'offense à la dernière leçon, et comme *ils* estoient de serment de ne luy rien pardonner, au

(1) D'Andilly.

(2) Qui venait d'être nommé ministre d'Etat et secrétaire ayant les affaires étrangères, en remplacement de M. de Lionne, décédé le 1er septembre précédent.

soir M. de Montausier, estant de retour de Paris, il luy donna dans son lit deux férules.

Le 18, la première leçon alla bien : vers le soir il eut trois férules, et, voulant donner la quatrième, M. de Montausier donna sur ung coin de la table et y rompit la férule, seulement ung peu esclatée. Le lendemain Reney la raccommoda par ordre de M. de Montausier.

Le 20, M. Ménage vint voir Monseigneur à l'estude : tout alla assez bien. Au soir deux férules.

Le 21, férules le matin et le soir. La nuit, il fit un vent sy espouvantable qu'il abattit les deux murailles des deux costés de l'aile gauche en entrant. Elle estoit de haulteur d'y poser la charpente. Nous passions tous par là et y venions de passer : cela se fit entre le coucher de Monseigneur le Dauphin et celui du Roy. Graces à Dieu, il n'y eut personne de pris là dessous.

Le 22, au matin, férules : l'après disnée point, mais nous eusmes grand peur.

Le 23, l'estude du matin se passa assez bien. J'avois mis Bergereine (1) dans le fauteuil de la ruelle, ce que je dis à Monseigneur et qu'il ne falloit pas la regarder de peur que cela ne le divertît de son estude et luy fit faire quelques fautes. Ce cher enfant, quy aimoit cette petite chienne au point qu'il vit qu'il ne pourroit pas se passer de la regarder, me commanda de la porter dans sa loge, quy estoit dans l'antichambre. Je cognus en cela une conduite très-grande pour son âge, quy n'estoit pas dix ans faicts. Il sortit de l'estude pour venir à sa chaise percée, où il me dit que le Roy luy avoit donné force avis: me regardant dans le visage, il me dit que tout viel que j'estois, ayant eu l'honneur de servir le défunt Roy, le Roy son père, et luy, que je verrois encore deux de ses enfants, que la Reine lui avoit dit que le Roy d'Espagne défunt et le défunt Roy aussy avoient esté mariés de bonne heure et qu'il le seroit aussy. La dernière estude fut sans faulte.

Le 24, le matin, Monseigneur fit son thème tout seul à merveille. Il quitta pour venir à sa chaise percée : j'estois ravy de ce qu'il avoit si bien fait, je luy dis : — Monseigneur, sy vous faites si bien, on vous adorera. Il me dit qu'on n'adoroit que Dieu et quelquefois le Roy, à cause qu'il estoit sa vivante image. Et sur ce que je luy avois donné ces louanges qu'il méritoit, mon camarade de la Faye fit ung espigramme sur moy en latin où Monseigneur y voulut aussi ajouter, me raillant, disant que je l'avois flatté. Je garde cet escrit bien chère-

(1) Petite chienne donnée au Dauphin par la Reine.

ment, que j'ai attaché icy (1) et prétends que mes enfants en fassent grand cas, estant sorti de l'esprit et de la main de ce grand prince. La dernière leçon fut belle comme la première. Le soir, Monseigneur fit une mascarade avec ses enfants d'honneur, ses pages et quelques autres et furent divertir le Roy et la Reine.

Le 25 au matin, M. de Montausier luy donna une très-rude férule au point que Monseigneur avoit la main enflée, douloureuse et tremblante, qu'il ne pouvoit achever ny continuer son thème. Pour me donner encore une plus rude atteinte, M. de Montausier revint à peu de temps là et s'adressant à moy, me demanda pourquoy il avoit donné ceste férule à mon cher maistre. Cette parole me pressa le cœur et je ne luy respondis rien.

Le 26, férules au matin, le soir alla mieux : et le 27, M. de Montausier partit pour Rambouillet, les leçons furent assez bien ; le 28 assez bien ; le 29, entrant à l'estude du matin, Monseigneur estant très-gai pour l'absence de M. de Montausier, tenoit sa petite chienne qu'il fit baiser à Monsieur de Condom. Son chapeau tomba dans cette caresse innocente, ce que Monsieur de Condom ne trouva pas bon et luy en garda une dent de lait. L'estude commença passablement, la Reine vint le voir étudier. Tant qu'elle y fut, cela alla le mieux du monde. Mais estant sortie, tout alla très-mal. On luy fit une grande querelle d'allemand au point que Monsieur de Condom quitta l'estude et voulut sortir pour aller trouver le Roy, quy estoit au conseil. Il n'y avoit que M. Millet et moi. Monseigneur pleuroit amèrement en me disant : — Dubois, je vous prie de ne pas le laisser sortir. Je quittay le derrière de sa chaise, et tins la porte, et dis à Monsieur de Condom : — Monsieur, vous ne sortirez pas, mais s'il vous plait de vous raccommoder avec Monseigneur, c'est la grâce que je vous demande. En effet il ne sortit pas, et reprit sa place, et acheva sa leçon sans estre satisfait. Je m'en allay manger : estant de retour, je trouvay Monseigneur seul dans sa chambre avec M. Millet, son sous-gouverneur, quy me dit en entrant : — Monsieur Dubois, voilà un prisonnier. Je regarday mon petit maistre et luy dis : — Voilà le plus beau prisonnier que j'aie jamais vu ! et m'ap-

(1) *In gratiam Domini* DUBOIS *qui non jam amplius adulatur.*

EPIGRAMMA.

Blandus adulandi cessat modus, inclyte princeps,
Laus oritur meritis debita jure tuis.

Au bas de ces vers est écrit par le prince, avec plusieurs ratures et surcharges, d'une grande écriture très-peu réglée : *Dominus Dubois adulatur principi, si rex id sciret eum expelleret domo.* LUDOVICUS.

prochant de luy, je luy baisai la main, et me retournant vers M. Millet, je luy dis : —Monsieur, permettez-moy d'aller quérir la petite chienne? ce qu'il m'octroya. Monseigneur se divertit avec elle. A peu de temps de là, je dis à M. Millet que la Reine estoit chez MADAME et que Monseigneur avoit de coutume de l'aller voir à pareille heure. M. Millet y alla se concerter avec la Reine. De sorte que Monseigneur le Dauphin alla à la porte de la chambre de MADAME et se tint derrière une petite tapisserie, sans entrer dans la chambre, et entendoit ce que l'on disoit. MADAME (1) se jeta à genoux devant la Reine et luy dit : — Belle maman, je vous demande pardon pour mon petit papa, il ne sera plus méchant; je vous prie de le voir. La Reine luy dit : — Ma fille, je ne saurois voir ce meschant garson là, quy ne veut point apprendre ses leçons : ne m'en parlez plus. MADAME ne se rebuta point et, pour une seconde fois, se mit à genoux devant la Reine et luy dit : — Belle maman, je vous demande encore pardon pour mon petit papa, quy ne sera plus meschant, et, en cas qu'il le soit, je m'offre d'estre fouettée pour luy. La Reine luy dit : —Ma fille, prenez garde à l'offre que vous me faites ; car vous paierez pour luy : eh bien je le veux bien voir à cette condition. Monseigneur le Dauphin parut et, baisant la Reine, il pleura. Sur ses larmes, chascun fit sa cour. Le soir, à son estude, il fit bien. Madame la maréchale y fut présente ; et, le soir, Monseigneur fut chez la Reine, assez mortifié. Il y fut peu. Il alla prendre congé du Roy quy lui dit : — Tellement que je veux que vous soyez honneste homme et que vous ne le voulez pas. Nous verrons de nous deux celuy quy l'emportera. Oh bien ! sy vous faites bien ce soir à votre catéchisme (qui estoit la leçon du lit qu'il faisoit tous les soirs) et demain matin à votre leçon, je verrai si vous vous enviendrez demain dans mon carrosse avec la Reine, ou bien sy vous irez seul dans le vostre à Saint-Germain.

Après le coucher de Monseigneur, je montay chez la Reine quy jouoit. Le Roy y vint et dit à la Reine : — Eh bien, Madame, notre homme n'est-il pas bien mortifié? j'ay mis le voyage de demain en balance. La Reine dit : — Ouy, je l'ay trouvé tout retenu.

Le lendemain, quy estoit le dernier du quartier, l'estude du matin fut assez bonne : et Monseigneur s'en vint à Saint-Germain en carrosse avec Leurs Majestés.

(1) Elle avait quatre ans.

Prévost

18

Cambyses olim gaudebat
videri juvenem leonem et
juvenem canem pugnare unj
contra alius canis propaululum
repulsus alius canis suus frates
venit suo auxilio et reddidit
eum victorem. haec aventuro
gaudebat cambysem et uxor
fuit ypre meroae suà uxoris et
suae sororis videns habere lac ti to
am non potuit se suspicari
lacrimis et cambyses petitus eus
respondit ei quae revocaverat
eae suum fartrem ornerdora
qui non tas febas tot colonitas
quam canis a dei subito hi princ
tot brutobis cuam qui maxime
dedit suae âs orore ictus pedis
in ventrem. or mortuus est frates
Cambysis erat vi solus in to perser
guyonnet qui s votait arcidore qua
tulerat eto ipe al conseqnt to Cam
res misit i fum fro trem in persi
et postea porri eum ro rep rinit un
ex confidentibus et eum moruenda.

quod factus ~~erat~~ fuit
multo pou lum etfuit contre
ero moj atre qu erat ~~to~~
dulce et ~~offabl~~ quan tomb
fut crudele et brutale

XVI

MADAME DE STAAL.

Madame de Staal (Mademoiselle de Launay) naquit en 1693, disent les Notices, et je crois les notices dans l'erreur sur ce point. Sans chercher ici à fixer la date précise de cette naissance, toujours est-il qu'elle se rapporte aux dernières années du dix-septième siècle, et Mademoiselle de Launay était bien jeune à l'époque où mourait Madame de Sévigné; elle était aussi d'une condition bien différente. La pauvre fille n'était rien moins que riche ni que marquise. Son père était un peintre, et sa mère, séparée de son mari dès avant la naissance de l'enfant, avait été trop heureuse de trouver, au couvent de Saint-Sauveur d'Evreux, un asile rendu nécessaire à la fausse position où la plaçaient cette séparation, sa jeunesse et sa modique fortune. Les grâces enfantines et la naïveté charmante du petit âge attirèrent sur sa fille l'affection de quelques-unes des dames qui vivaient retirées à ce couvent de Saint-Sauveur, dont l'abbesse était une la Rochefoucauld, sœur de l'auteur des *Maximes*. Dans leur solitude, ces dames se firent un plaisir de s'occuper de l'enfant, et Madame de Grieu, entre autres, la trouva si fort à son gré que lorsqu'elle fut nommée supérieure du prieuré de Saint-Louis, à Rouen, elle

demanda à la mère de la lui confier et de lui laisser le soin de son éducation.

C'est donc à ce couvent de Saint-Louis que Madame de Staal passa toute sa jeunesse. La vivacité de son esprit, les grâces et l'amabilité de son caractère lui avaient donné un tel empire sur Madame de Grieu, qu'elle était véritablement une reine dans l'étroite enceinte des murs de Saint-Louis. Favorite de la supérieure, elle était aimée, choyée et obéie de tous. Ses moindres caprices étaient des ordres à quoi personne ne résistait, et il ne tenait qu'à elle de se croire un personnage. Malgré la justesse de son bon sens, elle ne sut pas tout à fait éviter une telle persuasion, et il eût fallu une meilleure tête que celle d'une jeune fille pour ne pas succomber à l'enivrement de cette habitude de souveraineté. Dans une visite qu'elle était allée faire aux environs de Rouen, chez une de ses amies, elle eut un jour de migraine. Il n'en fallait pas davantage au couvent pour occuper toute la maison, depuis la prieure jusqu'aux sœurs. On se contenta d'envoyer savoir si elle n'avait besoin de rien, et ce lui fut une grande surprise de voir traiter si légèrement, dit-elle, ce que jusqu'alors elle avait vu célébrer avec tant d'appareil. L'avenir lui amena bien d'autres mécomptes. Maintes circonstances la rappelèrent plus vivement à ce pénible sentiment du peu qu'elle était et renouvelèrent douloureusement, à chaque jour de sa vie, l'amertume de cette première expérience.

Malgré toute la reconnaissance dont elle était pénétrée pour sa bienfaitrice, Madame de Staal eut donc lieu souvent d'accuser cette aveugle tendresse d'avoir été la cause du malheur de toute sa vie : « Il m'est arrivé, écrit-elle, tout le contraire « de ce qu'on voit dans les romans où l'héroïne, élevée comme « une simple bergère, se trouve une illustre princesse. J'ai été « élevée, dans mon enfance, en personne de distinction, et

« par la suite je découvris que je n'étais rien et que rien dans « le monde ne m'appartenait : c'est là l'origine du malheur « de ma vie. » Nous pourrons peut-être voir aussi d'autres sources.

Mademoiselle de Launay avait en elle tout ce qui pouvait excuser la faiblesse de ceux qui l'entouraient. Il semble qu'elle possédait un charme auquel peu d'entre les personnes qui l'ont connue ont su résister. Ce n'était pas sa beauté qui exerçait un tel empire : elle ne se donne pas pour jolie ; elle avoue qu'elle était fort maladroite ; elle avait la vue très-basse, ce qui ajoutait encore à sa gaucherie naturelle. Mais à toutes les finesses d'un esprit aiguisé, elle joignait une facilité d'humeur, une simplicité de manières charmantes, et surtout une franchise et une innocence de cœur bien faites pour séduire. Cet heureux assemblage composait une fort agréable personne, dont on aime à trouver les traits représentés avec candeur, dans les jolis *Mémoires* qu'elle nous a laissés.

A de si aimables qualités se joignaient une docilité parfaite et une ardeur pour l'étude qu'elle mêlait à de grandes ardeurs de piété. Au temps de sa jeunesse, il fallait employer l'autorité pour lui faire prendre quelque repos, la détourner de ses exercices de dévotion et la sevrer de ses livres. Comme c'était la mode en ces temps, elle s'appliqua à la philosophie ; elle étudia Descartes, et se passionna ensuite pour *la recherche de la vérité* et le système de Malebranche. Elle était persuadée d'y entendre quelque chose, et elle prenait un si grand plaisir à cette prétendue découverte de la vérité, qu'elle ne pouvait rien souffrir de ce qui devait la détourner de cette étude. « Cependant, à force de penser, dit-elle, j'eus des pen« sées qui m'inquiétèrent. Je craignis que la philosophie n'al« térât la foi, que ces idées métaphysiques ne fussent une nour« riture trop forte pour un esprit peu capable encore de les

« bien digérer, et je pris, au fort de ma passion, le parti d'en « éloigner l'objet : ce sacrifice me coûta infiniment.... »

Auparavant, elle en avait accompli un autre du même genre et non moins pénible à un jeune esprit. Quelques pensionnaires du couvent lui avaient prêté des romans, et ces dangereuses lectures avaient fait sur elle toute l'impression qu'elles sont accoutumées de produire ; elle s'y livrait avec toute l'ardeur d'une jeune imagination, lorsque, sur un avis qui lui fut donné, elle y renonça si complétement, qu'elle resta tout au travers d'un incident qui lui causait une grande inquiétude, et n'en voulut point voir la fin. Elle ne manquait donc pas de force contre elle-même ; elle savait se faire violence et pouvait à l'occasion décider contre son goût et sa fantaisie.

La vie de Mademoiselle de Launay paraissait toute tracée. Elle devait rester dans l'enceinte de son couvent, y vivre dans l'obscurité et la prière, servant Dieu et le prochain. Elle n'eût point laissée alors de *Mémoires*, et nous n'aurions rien à dire d'elle aujourd'hui. Je doute qu'elle s'en fût trouvée plus mal ; la Providence semblait avoir ménagé toutes choses pour lui faciliter une vie si précieuse et si relevée. Mais l'air du dix-huitième siècle n'était pas aux professions religieuses. Le petit couvent de Saint-Louis n'était pas tellement fermé au monde que les émanations n'en passassent par-dessus les murs. La position de Mademoiselle de Launay auprès de la supérieure la mettait quelquefois en relation avec les personnes du dehors. La demoiselle, d'ailleurs, allait de temps à autre passer quelques jours à la campagne, dans les maisons de ses amies, et là elle voyait du monde de toute sorte, et parfois de jeunes cavaliers. Il n'en fallait pas davantage pour faire évaporer une vocation qui prenait naissance dans des goûts de tranquillité et d'étude, et n'était que dans la fantaisie,

sans être encore entrée dans la volonté. A une autre époque, sans aucun doute, ces goûts auraient suffi pour que notre héroïne poussât jusqu'à la profession religieuse ; elle y eût trouvé la force et la grâce nécessaires pour accomplir une si grande entreprise, embrassée avec simplicité et confiance. Il était même si naturel que les choses se passassent de la sorte, que la pensée de quitter le couvent ne lui vint que par réflexion. Dans ses ardeurs pour l'étude, elle regrettait tout le temps qui n'y était pas consacré ; pour en avoir moins à donner à sa toilette, elle s'avisa un jour de couper ses cheveux, qu'elle avait fort longs et fort beaux. Un retour de vanité les lui fit regretter ensuite. Elle sut ainsi qu'on pouvait parfois se repentir de ce qu'on avait fait, même quand il était bon et qu'on avait agi sans contrainte. Sa pensée, prenant alors le même chemin que celle du chat de la Fontaine, elle arriva à songer à la profession religieuse et à craindre de s'y engager trop à la légère.

Ce qu'elle voyait autour d'elle n'était pas, du reste, fait pour encourager une vocation qui n'avait point de très-solides fondements. L'autorité de Louis XIV et ses entreprises continuelles sur les couvents avaient changé ces lieux de paix et de silence en lieux d'agitations et de tumultes. Des procès étaient débattus à toutes les juridictions. Le peu de confiance des professes en des supérieures qui leur étaient étrangères par leur nomination comme par leurs intérêts, donnait naissance à mille désordres. Mademoiselle de Launay était mieux que personne à même de connaître les angoisses que ces luttes intestines apportent aux âmes cloîtrées, et cette connaissance était bien propre à éteindre son désir naissant. Plus tard, le souci de son avenir la fit un instant se retourner vers cette première inclination, mais elle avait trop d'honnêteté et trop de bon sens pour qu'un pareil motif eût de l'empire sur elle.

La mort de Madame de Grieu la laissa seule au monde, sans parents et sans amis. Sa mère était morte dès longtemps. Elle vint à Paris pour y chercher une condition. Elle devait avoir un peu plus de vingt ans. Son entrée dans le monde fut au moins bizarre. On avait parlé d'elle et de ses talents à la maréchale de la Ferté, qui manifesta de bonnes intentions à son égard. La pauvre Launay voulut la remercier, et comme elle n'avait point d'habit honnête pour se présenter chez elle, une pensionnaire du couvent où elle était logée à Paris lui en prêta un pour deux ou trois heures.

Madame de la Ferté était la femme du monde qui s'engouait le plus facilement. Elle trouva la jeune solliciteuse fort à son gré et, pour juger de son mérite, lui fit écrire deux lettres qui la transportèrent. Quoi qu'ait écrit Madame de Staal de tout le ridicule des scènes de cette présentation, quand on a lu les lettres et les divers écrits qu'elle a laissés, on ne trouve pas que la maréchale eût en somme un goût si bizarre : un esprit aussi fin et aussi juste dans une pauvre fille de province pouvait en effet causer quelque étonnement à une personne de la cour. Madame de la Ferté y mêlait sans doute les extravagances de son humeur. Ce ne fut pas la moindre de croire à sa protégée toutes les sciences et de s'informer, entre autres choses, si elle ne pourrait pas tirer les cartes. La maréchale était à sa toilette et se préparait à se rendre à Versailles, quand Mademoiselle de Launay lui fut présentée; trouvant la demoiselle si fort à sa fantaisie, au lieu de la congédier, elle la fit monter dans son carrosse, toute stupéfaite et dans son habit d'emprunt, pour la conduire à Versailles. Elle la garda plusieurs jours, la conduisit partout, la vanta outre mesure, à la grande confusion et à la grande fatigue de la pauvre fille : « — Voilà, Madame, disait-elle en la présentant, cette personne dont je vous ai entretenue, qui a un si

grand esprit et qui sait tant de choses. Allons, Mademoiselle, parlez ; Madame, vous allez voir comme elle parle. » Et pour encourager sa protégée et la mettre en haleine, elle lui disait : « — Parlez un peu de religion, vous direz ensuite autre chose. »

L'esprit de Madame de Staal, si prompt à saisir le côté ridicule de toutes choses, ressentait cruellement ces humiliations. Je doute qu'elle ait jamais assez dompté son amour-propre pour pardonner à la bonne et extravagante maréchale toute sa bienveillance. Elle se voyait ainsi promenée comme un singe, écrit-elle amèrement, ou comme quelque autre animal qui fait des tours à la foire, et elle eût voulu que la terre l'engloutît plutôt que de continuer à jouer un tel personnage. La maréchale, cependant, dans son expansion et son bon cœur, continuait toujours, et ne visait à rien moins qu'à la faire nommer gouvernante d'une fille de la Dauphine (*la duchesse de Bourgogne*). Elle la fit assister au souper du Roi et la fit remarquer au duc de Bourgogne, à qui elle vanta ses mérites. Le dessein de Madame de la Ferté souffrait bien des difficultés. La principale était que la fille de la Dauphine n'était pas encore au monde ; mais on voulait attendre, et la maréchale trouvait qu'on ne pouvait faire assez de sacrifices pour assurer à la princesse à naître les soins d'une personne aussi étonnante, et qu'elle avait découverte. Elle comptait la garder auprès d'elle en attendant cette naissance. Elle savourait à l'avance tout l'honneur qui lui reviendrait de posséder une pareille merveille. Elle se délectait de tous les agréments que ses talents lui devaient procurer. Mademoiselle de Launay eût préféré tout au monde plutôt que de rester dans la compagnie de cette folle. Au secours de sa délicatesse froissée et de son orgueil humilié, elle appelait sa raison, à l'aide de laquelle elle s'est toujours piquée de se décider et de se con-

duire, et dont elle disait si joliment que « sa folie a été de vouloir être raisonnable ; et comme les femmes qui se sentent « serrées dans leur corset s'imaginent être de belle taille, sa « raison l'ayant incommodée, elle a cru en avoir beaucoup. » Cette raison donc, si incommode quelquefois, appuyait en cette circonstance du côté de tous les petits sentiments révoltés du cœur : elle représentait que Madame de la Ferté, si prompte à s'éprendre, était aussi facile à se dégoûter, et qu'entrant chez elle sur le pied d'être de la compagnie, on ne tarderait pas à être reléguée parmi les servantes. Comme il fut question en ce moment d'entrer chez la duchesse du Maine en qualité de gouvernante de sa fille, il semblait naturel qu'une raison si judicieuse acceptât cette proposition. Mais Madame de la Ferté jeta les hauts cris dès qu'on lui en ouvrit la bouche, et Mademoiselle de Launay trembla de froisser les effervescences de cet engouement au moment de sa nouveauté. Elle ne pouvait cependant se fier entièrement à la maréchale du soin de son avenir, et elle était bien résolue en outre de ne consentir jamais à vivre auprès d'elle. Elle n'eût pas le courage, toutefois, de manifester sa volonté, et n'osa même tenter de la faire agréer honnêtement : elle craignait d'encourir le reproche d'ingratitude, et elle pria Madame du Maine, de lui réserver ses bonnes grâces pour un temps plus propice. Elle espérait tout sauver en gagnant du temps ; mais chaque jour l'engageait davantage. La maréchale l'entretenait souvent des difficultés que rencontrait son projet et des moyens qu'elle prenait pour aplanir tout obstacle et arriver à la posséder chez elle. Elle s'y attachait de plus en plus et ne songeait déjà plus à la conserver pour la Dauphine ou pour toute autre, mais poursuivait uniquement le désir de tenir auprès d'elle une personne aussi accomplie. En attendant, elle la promenait partout, la menait dans ses terres, payait sa pen-

sion dans le couvent où elle avait son logement lorsque la maréchale revenait à Paris. Plus Mademoiselle de Launay prenait connaissance du caractère et de l'intérieur de sa protectrice et plus il lui paraissait nécessaire de ne pas accepter une telle condition. Elle se donnait bien de garde, dans les remercîments où elle se confondait, de rien dire qui pût l'engager. La maréchale n'avait cure de pareilles délicatesses et ne s'en apercevait même pas. Il était sans doute assez difficile de faire entendre quelque chose à cet esprit féru et si amoureux de ses extravagances qu'elle disait un jour à sa triste favorite: — Tiens, mon enfant, je ne vois que moi qui aie toujours raison. « Cette parole, dit Madame de Staal, a servi plus qu'au« cun précepte à m'apprendre la défiance de soi-même, et je « me la rappelle toutes les fois que je suis tentée de croire « avoir raison. »

Mademoiselle de Launay remerciait donc le ciel de tous les obstacles qui pouvaient surgir contre les projets de la maréchale. Elle n'osait les attaquer directement, et elle eût désiré que Madame de la Ferté y renonçât d'elle-même. Dans ce but, elle alla jusqu'à s'appliquer à se rendre désagréable. Huit mois se passèrent de la sorte dans cette lutte et ces hésitations. De nouvelles difficultés, il est vrai, surgissaient toujours; Mademoiselle de Launay néanmoins se sentait chaque jour engagée davantage; et comme il arrive nécessairement, pour n'avoir pas pris son parti tout d'abord et n'avoir pas réglé sa conduite d'après une résolution; pour n'avoir pas osé combattre les petits obstacles, ni braver les chétifs inconvénients que tout projet rencontre en ce monde; pour n'avoir pas eu, enfin, le courage de s'aider elle-même et s'en être fiée aveuglément au hasard, à l'avenir, aux circonstances, elle entra dans de telles perplexités que, fatiguée, irritée, éperdue, elle voulut à toutes forces finir brusquement, quitter à

l'instant ses entraves et sortir d'embarras. Elle tomba dans un pire, et, qui plus est, mérita justement ce reproche d'ingratitude, dont le fantôme l'effrayait d'autant plus que les bontés de la maréchale pénétraient moins son cœur. Il est vrai que celle-ci les mettait à un prix que Mademoiselle de Launay ne pouvait aucunement accepter. S'appuyant donc sur un simple rapport, elle voulut croire que Madame de la Ferté renonçait à ses desseins, et elle écrivit à Madame du Maine pour réclamer ses bonnes grâces, s'il en était encore temps, se disant tout à fait dégagée désormais vis-à-vis de la maréchale. Sa lettre fut montrée à cette dernière, qui, sans rechercher d'explications, fut outrée, et ne lui pardonna que bien longtemps après. Madame de Staal reconnaît elle-même ses torts et avoue que c'est là le vilain endroit de sa vie. Cependant le léger éclat qu'avait répandu sur elle la présentation singulière que lui avait procurée la maréchale était tout à fait passé, et la duchesse du Maine crut faire assez pour celle qu'elle avait d'abord songé à mettre en qualité de gouvernante auprès de sa fille, d'offrir une place parmi ses femmes de chambre. Quand la pauvre Launay sut ce qu'on lui destinait, elle devina que tout espoir de fortune était passé, et que jamais elle ne pourrait se débarrasser de l'air de la valetaille qu'elle allait respirer. Elle crut cependant ne pouvoir pas reculer, et n'avoir point d'autre parti à prendre que de se soumettre à son sort.

Elle était, il est vrai, autant que personne, peu propre à un tel service, et ce n'est pas une des pages les moins plaisantes de ses *Mémoires* que celle où elle raconte toutes ses maladresses. Elle admirait la patience de la duchesse à supporter toutes ses inepties, et elle passait pour stupide parmi ses compagnes. Une circonstance imprévue lui rendit un peu de lustre. Elle eut occasion d'écrire à Fontenelle une lettre que

celui-ci trouva piquante et bien tournée. Il la lut en public ; elle fut goûtée. Ce devint la nouvelle de la cour, chacun voulut en avoir une copie ; elle passa de main en main, et elle parvint jusqu'à la duchesse du Maine, à qui l'on apprit qu'une de ses femmes en était l'auteur ; et on découvrit enfin que c'était Mademoiselle de Launay qui l'avait écrite. Elle se vit dès lors distinguée un peu de la troupe où elle était reléguée, et commença à retrouver quelque considération.

Madame du Maine tenait sa cour à Sceaux, et ses familiers s'appliquaient à inventer chaque jour de nouveaux divertissements pour satisfaire à son goût pour les plaisirs. Mademoiselle de Launay fut consultée souvent, et son esprit ingénieux ne resta pas en arrière sur ce qu'on demandait d'elle en ce point. Elle entra ainsi peu à peu dans les bonnes grâces de la duchesse, et quitta bientôt des services qui lui semblaient avilissants pour devenir sa lectrice habituelle.

Après la mort de Louis XIV, lorsque s'éleva le procès sur l'état des princes légitimes, la duchesse du Maine, que la vivacité de son esprit et l'intérêt de sa vanité avaient faite l'âme du parti, travailla avec ardeur au grand mémoire des princes. Elle voulut recueillir elle-même les exemples qui devaient venir à l'appui de leurs prétentions : elle passait la plupart des nuits à ce travail, écrasée sous le poids des immenses volumes qui couvraient son lit. La bonne Launay l'aidait dans ses recherches, feuilletait les vieilles chroniques, et ses connaissances et son jugement guidaient la princesse. Elle acquérait ainsi chaque jour des droits à sa confiance, et lorsque plus tard la duchesse, poussée par toute la fureur étroite d'un esprit féminin déchu de ses prétentions, s'engagea dans la conspiration de Cellamare, sa lectrice et son collaborateur reçut plusieurs confidences et rendit quel-

ques services. Elle donne sur ces événements des détails bien propres à faire connaître tout le ridicule de cette entreprise et à faire juger sévèrement la folie de la princesse et l'aveuglement de sa vanité, qui se promettaient quelque vengeance et quelque satisfaction par des moyens aussi dangereux et aussi peu fondés.

Lorsque la duchesse fut arrêtée, on s'assura aussi de la personne de sa lectrice, et pendant que Bénédicte de Condé était conduite à Dijon, Mademoiselle de Launay fut enfermée à la Bastille. Elle y resta près de deux ans, et sut avec constance et esprit refuser de rien déclarer des secrets de sa maîtresse. Elle s'acquit ainsi beaucoup de relief, d'autant plus qu'on s'imaginait et que sa position auprès de la princesse donnait à croire qu'elle allait dans ses confidences beaucoup plus loin qu'il n'était vrai. Elle fut une des dernières à recouvrer sa liberté parmi tous ces singuliers conspirateurs dont le Régent s'était assuré. Elle se refusa toujours à signer une déclaration par laquelle elle eût reconnu les faits principaux de l'intrigue, et comme on lui disait à l'occasion de ces refus qu'elle resterait à la Bastille toute sa vie, elle répondait : — Eh bien ! c'est un établissement pour une fille comme moi, qui n'ai pas de bien. Du reste, elle assure qu'elle s'y trouvait beaucoup mieux que dans les entraves de son service habituel près de sa princesse, et qu'elle eût volontiers pour toujours sacrifié la liberté de sortir pour garder la liberté d'agir à sa fantaisie. Elle répondait aux magistrats qu'il était fort inutile de l'interroger, parce que, si elle ne savait rien, elle ne pouvait rien dire, et que si on lui avait confié quelque chose, elle le dirait encore moins. Enfin, sur un ordre exprès de la duchesse du Maine, elle fit une manière de déclaration où elle se donna encore le malin plaisir de ne dire que les choses qu'on ne se souciait point de savoir. On se contenta de cette apparence de soumission, et

on fut fort aise de se débarrasser d'elle. Madame du Maine l'accueillit avec reconnaissance, et désormais la tira un peu de l'humiliation où elle avait été, lui donnant un appartement et la mettant autant que possible sur le pied de la compagnie : mais son orgueil subissait encore bien des dégoûts qu'elle ressentait amèrement.

La gloire qu'elle s'était acquise et le renom que sa conduite dans cette intrigue de Cellamare lui avait donné, attirèrent de nouveau sur elle les bonnes grâces de Madame de la Ferté; entrant, pour cette fois, assez justement, ce semble, dans les douleurs de cet esprit froissé, la bonne maréchale essaya de lui assurer un peu de liberté, en la retirant de chez Madame du Maine et en la mariant. Madame Dacier venait de mourir : on pensa que Mademoiselle de Launay était assez savante pour la remplacer. M. Dacier accueillit vivement cette pensée et voulait assurer tout son bien à sa compagne. On en parla à Madame du Maine, mais elle s'opposa à ce projet : elle s'appliqua à faire voir à sa lectrice tous les inconvénients qui en pouvaient résulter, lui représenta les infirmités du bonhomme, l'assura que c'était bien son intention de s'occuper de son avenir, mais qu'elle ne pouvait consentir à une union qui la séparerait d'une compagnie aussi agréable et aussi nécessaire. Voilà donc encore la pauvre Launay dans de grandes perplexités, craignant de froisser la duchesse et hésitant à se résigner de devenir garde-malade d'un vieillard. Pendant qu'elle hésitait, le bonhomme mourut, lui laissant le regret de n'avoir pas profité de « cette occasion de s'assurer quelque bien avec l'indépendance. » Je sais gré à Madame de Staal de n'avoir pas cherché à dissimuler ses sentiments à cet égard, et de n'avoir pas hésité à avouer de quelle nature furent ses regrets. Si le sacrement avait donné sa sanction à ce projet, elle avait le cœur assez bien fait pour éprouver, en

présence de cette mort, d'autres sentiments que ceux du dommage causé à sa fortune.

Nous ne suivrons pas l'histoire de Madame de Staal dans toutes ses phases ; mais quelque chose manquerait à la connaissance de ce personnage si nous ne racontions pas les circonstances de son mariage. La duchesse du Maine s'en préoccupa donc comme elle avait promis. Mademoiselle de Launay commençait à être de cet âge où elle devait trouver moins agréable d'invoquer si souvent la raison. Sans fortune et sans position, sans agréments autres que ceux de son esprit et de ses connaissances, il était assez difficile de la pourvoir honorablement, surtout avec les obstacles qu'apportait encore Madame du Maine, qui voulait la marier de façon à ce qu'elle ne s'éloignât pas de sa personne. On voulait cependant lui trouver un homme de qualité qui la mît tout à fait hors de son premier état et au niveau de toutes les dames de la petite cour de Sceaux. On découvrit parmi les gardes suisses, que commandait M. du Maine, un officier, homme de condition, et déjà veuf. Il vivait à la campagne, à deux lieues de Paris, avec ses deux filles, dans une petite terre remplie de troupeaux de vaches et de moutons.

« Je me représentai, dit Madame de Staal, un tableau de la vie champêtre dont le contraste avec la mienne relevait chaque objet et m'en faisait admirer les grâces douces et naïves. Je prenais alors du lait et rien ne me parut plus satisfaisant que d'avoir des vaches sous la main. L'orgueil des hommes prend soin de leur dérober les chétives circonstances qui ont aidé à les déterminer dans les questions les plus importantes, et ce n'est que par une recherche exacte et difficile qu'on les retrouve. Me voilà donc toute passionnée pour le nouveau genre de vie que je croyais mener. » Elle vit l'homme, les filles et la maison : la passion ne baissa pas :

« Le lieu, le repas, la compagnie, tout rappelait l'âge d'or. Je trouvai une maison gaie et propre par la blancheur des murailles. Il lui seyait de n'être point meublée..... La volatile de la basse-cour, la chair des troupeaux, les fruits du verger couvrirent la table. Nos jeunes hôtesses, comme au temps où l'on révérait Jupiter hospitalier, préparèrent une partie des mets, nous régalèrent de gâteaux et fromages servis par leurs mains. Je considérai avec plaisir cette façon de vivre, si conforme à la nature, qui nous est devenue étrangère, et je crus qu'elle me conviendrait. Je fus aussi contente du maître de la maison, de son maintien, d'une certaine politesse non étudiée qui part du cœur et annonce un caractère doux et bienfaisant. En effet, c'est le sien... Quand je fus montée en carrosse, il mit à mes pieds un petit agneau, le plus gras de son troupeau, qu'il me pria d'emmener avec moi. Cette galanterie pastorale me sembla parfaitement assortie à tout le reste. »

C'était encore la mode des bergeries, un peu différentes de celles de l'*Astrée*, mais tout aussi romanesques. Madame de Sévigné, qui ne se piquait point d'être raisonnable et qui se souvenait si agréablement des bergers du Lignon, ne les appelait pas à ses conseils. Mademoiselle de Launay cependant n'oublia point tout à fait, dans cette circonstance, son incommode raison. Il fut convenu que l'union projetée n'aurait lieu que lorsque M. de Staal aurait été nommé commandant de sa compagnie. M. le duc du Maine fit des difficultés à la proposition que lui en porta la duchesse, et l'affaire tira en longueur. Pendant ce temps, Mademoiselle de Launay découvrit que le bien qu'on croyait à M. de Staal appartenait à ses filles, et qu'il ne lui pouvait procurer d'autre avantage que celui de lui faire épouser un homme de qualité, « chose à la vérité utile, dit-elle, par rapport à ma situation, mais qui m'était

d'ailleurs assez indifférente. » L'affaire lui parut dès lors médiocrement bonne, et comme les distractions en avaient écarté le souvenir, elle commença de souhaiter qu'on l'oubliât tout à fait ; « car, dit-elle, chemin faisant, je vieillissais « toujours, et le projet de me marier devenait de plus en « plus ridicule. » Elle avait en effet déjà largement dépassé la quarantaine. Lorsqu'au retour d'un voyage d'Anet, le duc du Maine lui annonça qu'il venait de nommer M. de Staal commandant, cette nouvelle la confondit. Elle aperçut en un instant tous les inconvénients qui s'étaient dérobés à sa vue. Elle s'étonna de son aveuglement, elle sentit qu'il lui était impossible de reculer désormais. Elle mesura l'abîme où elle était tombée et entra dans une sorte de désespoir. L'agitation de son esprit la rendit malade. Elle espéra mourir ; mais, dit-elle amèrement quelque part, on ne meurt jamais à propos. Elle guérit, et il lui fallut subir le joug qu'elle s'était laissé imposer. Comme si tout devait contribuer à rendre lugubre cette union, le jour même de son mariage elle reçut les derniers adieux d'une de ses amies mourante. Genevillers lui parut bien triste. Les belles filles, si hospitalières autrefois, se montrèrent aujourd'hui revêches et maussades. Le *déconcertement*, dit-elle, se répandit dans la maison, et la nouvelle épousée fut trouvée dans sa chambre toute en larmes. Sa désolation renfermait confusément différents objets, et elle fut longtemps à se remettre de cette première impression. Son mari cependant était un honnête homme, et assez bon pour pouvoir être choisi par des motifs meilleurs que ceux qui avaient inspiré sa femme. Elle vante son calme inaltérable, la parfaite égalité de son humeur, la justesse de ses idées, et toujours frappée de sa vision de raison, elle admire que ce fut un « homme que la nature avait placé où la raison ne saurait atteindre. » Mademoiselle de Launay, devenue Ma-

dame de Staal, pouvait désormais s'asseoir à la table de la princesse, prendre place dans son carrosse, enfin de droit, et non plus par simple tolérance, avoir part à tous les agréments des dames de la compagnie. Elle reconnut cependant bientôt qu'elle n'avait pas si complétement dépouillé son ancien personnage qu'on ne l'aperçût encore de temps en temps sous les ajustements de la femme de qualité. Elle trouva ainsi de nouvelles occasions d'humiliation dont sa raison ne la consolait pas du tout ; ce qui irrita surtout son humeur, c'est qu'elle découvrit que son nouveau rang ne l'affranchissait en rien de l'espèce de servitude où elle avait toujours vécu depuis qu'elle était chez Madame du Maine. L'amour de la liberté avait toujours été sa passion dominante ; elle avait espéré qu'une fois mariée, les devoirs de son nouvel état lui donneraient l'occasion de satisfaire à ses goûts et de fuir des obligations qui lui étaient pénibles à porter. Madame du Maine s'était en effet engagée maintes fois avant le mariage à lui laisser cette facilité qui semblait si naturelle, de passer une partie de son temps auprès de son mari. Mais, dès la première parole qui en fut prononcée, la petite princesse impérieuse et fantasque s'indigna qu'on eût osé seulement penser à une pareille proposition, se répandit en reproches contre l'ingratitude, ne voulut en aucune manière entendre parler des conventions faites auparavant, nia tout et refusa très-nettement. La pauvre Launay vit bien qu'elle n'avait fait que resserrer sa chaîne. Cette indépendance qui lui était si chère lui échappait encore. Elle ne sut jamais la conquérir. Elle en accuse les circonstances. Ne peut-on pas en accuser aussi la faiblesse de son caractère, qui ne sut point dominer les événements ?

Nous avons plusieurs fois nommé Madame de Sévigné. Il est inutile de la mettre en parallèle avec Madame de Staal.

On voit, par l'analyse que nous avons faite, la différence des événements qu'on peut trouver dans les écrits de l'une et de l'autre. Il ne faut pas rapprocher la cour du grand Roi de celle de son bâtard, ni opposer à la condition brillante et recherchée de la *chère* marquise la position humble et servile de la pauvre femme de chambre de Madame du Maine. Il y a une autre différence plus frappante encore : Madame de Staal, avec tout son esprit, malgré tout son jugement et toute sa grâce, est une femme de lettres. C'est une espèce que le grand siècle n'a pas connue; car, on nous permettra de ne pas ranger Madame de La Fayette dans cette catégorie. Nous ne voulons pas non plus comparer Madame de Staal à ces nombreuses pécores qui, de nos jours, se dressent sur leurs plumes et se croient des héroïnes, parce qu'elles racontent des turpitudes ; mais il faut reconnaître qu'elle a tous ceux de leurs instincts qui peuvent se concilier avec l'honnêteté et le bon sens. Elle fait des vers et y prétend. Elle a quelque science, et Baron, piqué contre elle, lui annonce en raillant qu'il va jouer les *Femmes savantes*. Sa société est de beaux esprits. Chaulieu, Vertot, Fontenelle lui rendent leurs hommages. Elle compose des ballets et des comédies pour le théâtre de Sceaux. Dans sa jeunesse, elle écrivait de petits romans, des nouvelles où elle mettait en scène sa vie et ses sentiments. Enfin, ce qui est le caractère distinctif des femmes de lettres, elle a des amoureux et ne peut s'en taire. L asimilitude n'ira pas plus loin ; car il eût peut-être été fâcheux que Madame de Staal n'eût pas parlé. Son silence sur ce point aurait enlevé à ses *Mémoires* bon nombre de pages des mieux pensées et des mieux écrites. Il est inconcevable, en effet, combien cette femme douée, comme nous avons vu, d'assez peu de résolution et de jugement quand il s'agissait de sa conduite, avait de tact, de discerne-

ment et de convenance quand il fallait écrire. Elle sait ce qu'elle veut dire, et elle le dit prestement et comme il faut, d'une façon vive, sensée et pleine de charmes. Sans doute, elle portait les mêmes qualités dans sa conversation, et c'est cet agrément qui la faisait rechercher malgré son peu d'éclat. Ce qu'elle dit de ses amoureux n'outragera donc point la décence et ne laissera pas d'être aimable. On y trouve plus d'une bonne leçon, et cette agréable lecture a sa moralité.

Le bon sens de Madame de Staal l'empêcha toujours de considérer l'effervescence des passions comme le principal événement et le seul but de la vie. Elle en parle, au contraire, comme de faiblesses assez ridicules pour la plupart; et dans la simplicité de son récit, elle expose avec vérité toute la folie de ces petites illusions, qui n'ont, en somme, de dangereux que le danger qu'on y veut bien mettre, et qu'un peu de réflexion suffit toujours à dissiper.

Elle raconte qu'étant allée passer quelque temps à la campagne, chez une de ses amies du couvent de Saint-Louis, il vint un jeune homme faire visite dans la maison. Il joua une partie d'hombre : « Lorsqu'il fut parti, disent les *Mémoires*, « je m'aperçus que je désirais qu'il revînt, j'en cherchai la « raison : je me dis que c'était un homme d'esprit et de « bonne compagnie, qu'on devait souhaiter dans un lieu si « solitaire; et puis, examinant sur quoi j'avais fondé l'opinion « de son esprit, et recherchant curieusement ce que je lui « avais ouï dire, je ne trouvai que *gano*, *trois matadors* et « *sans prendre ;* il ne lui resta qu'un son de voix agréable, « qu'effectivement il avait, et un peu plus l'air du monde « qu'aux gens que je voyais ordinairement. »

Elle ne se tira pas toujours aussi spirituellement et aussi sensément d'affaire. Mais il y a du profit à suivre toute l'histoire de ses illusions : elle y expose avec beaucoup de grâce toute la

honte et surtout tout le ridicule de ses petites aventures. Son voyage au milieu des boues du pays d'Auge, lorsqu'elle voulut faire quatre ou cinq lieues pour obéir à sa fantaisie, et dans l'espérance de rencontrer le chevalier de Silly, est un récit fort plaisant ; mais sa grande passion, celle qui fut connue dans le monde et qui est restée célèbre, est celle qu'elle éprouva pour le chevalier du Ménil. Les circonstances avaient beaucoup prêté à la faire naître et croître. Elle avait trouvé le chevalier à la Bastille : ils y étaient logés dans le même quartier. Sans s'être jamais vus, ils lièrent une correspondance fort active, qui était un délassement dans leur solitude et un jeu d'esprit. Il n'est pas de si dure prison qui, à la longue, ne s'adoucisse : les aimables complices de Cellamare, mis d'abord au secret, parvinrent bientôt à se voir et à se faire compagnie une partie de la journée. Mademoiselle de Launay et le chevalier du Ménil firent comme les autres, et continuèrent ainsi à visage découvert la connaissance qu'avait ébauchée leur commerce épistolaire. On échangea des paroles, peut-être même des serments, que l'air de la liberté rompit et fit évanouir, mais dont Mademoiselle de Launay garda de grands ressentiments. Cela n'empêcha pas, du reste, que, dans quelques autres circonstances, elle n'eût encore des combats à soutenir. J'en suis fâché. « Je sais qu'une héroïne ne doit « avoir qu'un goût, qu'il doit être pour quelqu'un de parfait « et ne jamais finir ; mais le vrai est comme il peut, et n'a de « mérite que d'être ce qu'il est. »

Une remarque à faire, c'est que plus elle était jeune, plus elle avait de facilité à dompter ces petits mouvements du cœur, ces petites fantaisies de l'imagination qui, à diverses rencontres, lui faisaient ainsi trouver quelques attraits dans la compagnie de certains personnages. Quand elle avance en âge, quand sa raison doit être plus forte et qu'elle se targue

davantage de se conduire par ses lois, elle ne sait plus prendre son parti gaiement et gaillardement comme autrefois, à l'occasion du charmant joueur d'hombre. Elle est livrée aux inquiétudes, aux larmes, aux angoisses. Sa faiblesse est augmentée. C'est que la raison, si subtile et si forte qu'elle soit, ne suffit pas à diriger notre conduite. Quand Mademoiselle de Launay déjouait si malignement les fantaisies de son imagination à l'occasion de ce pauvre joueur d'hombre, elle n'était pas loin du temps où elle quittait Malebranche et rejetait les romans. Savoir se vaincre dans les petites choses est une condition essentielle pour juger et agir sainement dans les occasions importantes; mais la raison humaine ne veut traiter que du grand. Elle ne peut s'abaisser à considérer ou régler toutes sortes de petits détails et de petits mouvements, qui lui paraissent indifférents ou ridicules, et qui sont néanmoins tout l'homme. C'est pour cela qu'elle est frivole et qu'on l'invoque vainement. Madame de Staal, malgré les excellentes et rares qualités de son esprit, ne peut donc pas plus qu'un autre tirer de cette raison un peu de force ou un peu de courage, une règle quelconque et un motif d'action. Elle avait oublié, en vieillissant, la ferveur de ses premières années. La vanité de l'esprit dont elle prétend n'avoir jamais été piquée, l'avait séduite, et surtout, on l'a vu, la vanité de la raison la possédait : malgré le peu de secours qu'elle y puisait, elle en resta toujours amoureuse et ne sut pas retrouver l'appui de sa première jeunesse, cette exacte pratique de la religion qui lui avait fait naguère passer des années si sages et si tranquilles. Comme on dit que l'éloquence du Gracque avait besoin pour se soutenir d'être conduite et modérée par un joueur de flûte, la raison humaine, pour rester toujours lucide et sensée, doit écouter attentivement cette loi supérieure, ce guide fidèle que Dieu a donné aux hommes.

C'est là, entre Madame de Staal et Madame de Sévigné, une différence plus essentielle que celle de la fortune et de la naissance. Madame de Sévigné, en effet, si légère quand elle tient la plume, et dont le ton badin court sur toutes choses, n'a point eu de ces faiblesses, et dans toute sa règle de conduite elle a montré une raison autrement forte et autrement sage, mais aussi plus fidèle et plus soumise. Ses épreuves, il est vrai, furent peut-être moins difficiles que celles de la bonne de Launay; cependant, elle fut loin d'en être tout à fait exempte, et si sa correspondance fait connaître une vie calme et digne d'envie, c'est que Marie de Rabutin avait su, comme tout autre, la conquérir à force de vertus et de sagesse.

Nous ne voulons pas dire que Madame de Staal fût devenue philosophe, et il nous semble qu'elle remplit toujours les devoirs essentiels de la religion, mais la piété n'était plus son souci, ni sa règle, ni son but. Le tourbillon des vanités l'avait enveloppée. Elle conserva cependant une droiture de cœur et une rectitude de jugement bien précieuses dont tous ses écrits ont gardé une vive empreinte. Fontenelle disait de ses *Mémoires:* « Cela est écrit avec une élégance agréable, mais cela ne valait pas la peine d'être écrit. » Nous croyons que les ouvrages de sens et de goût ne sont pas si nombreux, même en France, pour qu'on puisse en sacrifier un aussi parfait avec tant de facilité. Nous n'hésitons pas à ranger les jolis *Mémoires* de Madame de Staal parmi ces livres rares d'une littérature saine et délicate, d'une moralité suffisante qui, sans aucun danger et souvent avec de grands avantages, peuvent être mis entre les mains de tout le monde. Nous les avons assez cités pour n'avoir rien à ajouter sur le gracieux talent de l'écrivain. On a pu apprécier le sens exquis qui le distingue et sa manière juste, fine et simple

à la fois de dire toutes choses. Son éducation retirée, qui n'avait pu entretenir la vocation religieuse, semble au moins avoir conservé à son esprit cette solidité et cette grâce qui n'ont appartenu jusqu'à présent qu'au dix-septième siècle, dont, avec Saint-Simon, Madame de Staal continue, jusqu'au milieu du dix-huitième, les allures et les bonnes traditions. Ce n'est pas en vain qu'une la Rochefoucauld a veillé sur son berceau. Elle paraît avoir hérité de toute la finesse du ton et de la vivacité du trait, qui ont distingué le petit cercle illustre et choisi entre tous les beaux esprits du règne de Louis XIV, dont le dernier et le plus aimable représentant mourait en Provence, quand la petite Launay, recueillie par charité, étudiait obscurément dans un couvent de Normandie. Seulement, la position inférieure, dépendante, humiliée, que son orgueil supportait si amèrement donne en plus d'une circonstance à la verve railleuse de Madame de Staal une excitation et un acharnement que Mesdames de Lafayette et de Sévigné n'ont point connus. Ce n'est plus leur plaisanterie innocente qui ne s'attaque qu'aux ridicules. Madame de Staal mord et pénètre : et par une sorte d'instinct féminin, elle s'attaque de préférence aux femmes ; et elle déploie surtout contre elles la vigueur de sa verve.

Il n'est pas besoin de dire qu'elle trouve souvent occasion de l'exercer. Ses *Mémoires* en pourraient donner plus d'un exemple, et ses lettres abondent en traits satiriques. Il en est plusieurs sur Voltaire et Madame du Châtelet, où ces deux héros sont traités avec peu de respect. Il s'agissait de la représentation d'une de ses comédies, que Voltaire et son amie étaient venus préparer et donner à Sceaux.

« Madame du Châtelet et Voltaire, qui s'étaient d'abord annoncés pour aujourd'hui et qu'on avait perdus de vue, parurent hier, sur le minuit, comme deux spectres, avec une

odeur de corps embaumés qu'ils semblaient avoir apportée de leurs tombeaux. On sortait de table. C'étaient pourtant des spectres affamés : il leur fallut un souper, et qui plus est, des lits, qui n'étaient pas préparés. La concierge, déjà couchée, se leva à grande hâte. Gaya, qui avait offert son logement pour les cas pressants, fut forcé de le céder dans celui-ci, et déménagea avec autant de précipitation et de déplaisir qu'une armée surprise dans son camp, laissant une partie de son bagage au pouvoir de l'ennemi. Voltaire s'est bien trouvé du gîte : cela n'a point du tout consolé Gaya. Pour la dame, son lit ne s'est pas trouvé bien fait : il a fallu la déloger aujourd'hui. Notez que ce lit, elle l'avait fait elle-même, faute de gens, et avait trouvé un défaut dans les matelas ; ce qui, je crois, a plus blessé son esprit exact que son corps peu délicat. »

Elle dit quelques jours après : « Nos revenants ne se montrent point de jour : ils apparurent hier à dix heures du soir. Je ne pense pas qu'on les voie guère plus tôt aujourd'hui : l'un est à décrire de hauts faits, l'autre à commenter Newton. Ils ne veulent ni jouer, ni se promener. Ce sont bien des non-valeurs dans une société où leurs doctes écrits ne sont d'aucun rapport. »

Elle revient quelques jours après sur le compte de Madame du Châtelet : « Madame du Châtelet est d'hier à son troisième logement. Elle ne pouvait plus supporter celui qu'elle avait choisi : il y avait du bruit, de la fumée sans feu (il me semble que c'est son emblème). Le bruit, ce n'est pas la nuit qu'il l'incommode, à ce qu'elle m'a dit ; mais le jour, au fort de son travail, cela dérange ses idées. Elle fait actuellement la revue de ses *Principes :* c'est un exercice qu'elle réitère chaque année ; sans quoi ils pourraient s'échapper et peut-être s'en aller si loin qu'elle n'en retrouverait pas un seul.

Je crois bien que sa tête est pour eux une maison de force et non pas le lieu de leur naissance : c'est le cas de veiller rigoureusement à leur garde. Elle préfère le bon air de cette occupation à tout amusement, et persiste à ne se montrer qu'à la nuit close. Voltaire a fait des vers galants qui réparent un peu le mauvais effet de leur conduite inusitée. »

Après leur départ elle revient encore sur eux : « On vous garde un bon appartement : c'est celui dont Madame du Châtelet, après une revue exacte de toute la maison, s'était emparée. Il y aura un peu moins de meubles qu'elle n'y en avait mis, car elle avait dévasté tous ceux par où elle avait passé pour garnir celui-là. On y a retrouvé six ou sept tables : il lui en faut de toutes les grandeurs, d'immenses pour étaler ses papiers, de solides pour soutenir son nécessaire, de plus légères pour les pompons, pour les bijoux ; et cette belle ordonnance ne l'a pas garantie d'un accident pareil à celui qui arriva à Philippe II quand, après avoir passé la nuit à écrire, on répandit une bouteille d'encre sur ses dépêches. La dame ne s'est pas piquée d'imiter la modération de ce prince : aussi n'avait-il écrit que sur des affaires d'État, et ce qu'on lui a barbouillé, c'était de l'algèbre, bien plus difficile à mettre au net..... Le lendemain du départ, je reçois une lettre de quatre pages, de plus un billet dans le même paquet qui m'annonce un grand désarroi. M. de Voltaire a égaré sa pièce, oublié de retirer les rôles et perdu le prologue. Il m'est enjoint de retrouver le tout, d'envoyer au plus vite le prologue, non par la poste, *parce qu'on le copierait*, de garder les rôles, crainte du même accident, et d'enfermer la pièce *sous cent clefs*. J'aurais cru un loquet suffisant pour garder ce trésor. »

Cette simplicité et cette candeur apparente prêtent une grande force à la raillerie, et elle emporte d'autant plus vigoureusement la pièce. Il est douteux que Voltaire et son

amie se fussent trouvés satisfaits d'être habillés de la sorte.

Madame de Staal mourut à Paris en 1750. Ses *Mémoires* ne vont pas au delà de son mariage, et ses lettres témoignent qu'ils étaient achevés en 1741. Ils n'ont été publiés que six ans après la mort de l'auteur. On a encore d'elle deux des comédies qu'elle avait composées pour le théâtre de Sceaux. Toutes ses œuvres ont été imprimées séparément, et quelques-unes à diverses reprises. L'éditeur Renouard les a réunies et publiées en deux volumes (1821).

XVII

SANTEUL.

Pendant plus de dix siècles, la langue latine a été en France une langue vivante. On signale cependant, dès le temps des petits-fils de Charlemagne, les traces des idiomes vulgaires qui ont contribué à former le français, et dont l'usage populaire peut même être reporté plus haut. Mais ces idiomes, en se développant, en se poliçant, en prenant de siècle en siècle une place plus grande et plus importante, n'ôtaient pas à la langue latine la racine et la séve dont toute langue a besoin pour vivre. Pendant le moyen âge, on peut dire que le latin a été la langue européenne. Langue littéraire, langue officielle, langue surtout ecclésiastique, elle subissait les modifications de toute langue vivante. Le génie des peuples modernes, qui est le génie chrétien, avait transformé la langue antique : il avait accommodé à ses besoins, brisé, coupé, assoupli la période cicéronienne. Il lui avait donné une rapidité, une clarté, une légèreté que la langue antique n'a jamais connues. C'est la même langue ; un génie nouveau l'anime et la contraint de servir à des besoins nouveaux. Elle subit toutes sortes de phases. Tombée dans la barbarie aux origines de la monarchie française, elle se relève à mesure que, grâce à l'Église catholique, la civilisation

et la police s'étendent dans le royaume. Les lettrés, sans doute, cultivent l'antiquité, ils en connaissent les historiens, les orateurs, même les poëtes ; mais s'ils leur empruntent les règles de la grammaire, ils ne s'inquiètent pas de copier servilement leurs formes de langage : ils suivent une inspiration personnelle, ils créent des tournures, et la grande raison de leur indépendance est qu'ils se servent d'une langue nécessaire. Les idiomes modernes, multipliés à l'infini, sans règle et sans fixité, ayant des racines communes, mais différents de désinences et de prononciation, ne pouvaient à cette époque suffire aux communications de l'esprit humain. Toute science avait besoin d'une autre langue. Tous les intérêts élevés étaient concentrés dans l'Église. Rien de ce qui atteint ses enfants n'est étranger à une mère ; elle fait son affaire de tout ce qui les touche, de tout ce qu'ils peuvent lui avouer. Les écrivains du moyen âge, en se servant de la langue latine selon les besoins de leurs contemporains, pour la gloire de Jésus-Christ et le triomphe de son Église, ne cherchaient pas à faire de la littérature. Ils disaient ce qu'ils avaient à dire pour établir et défendre la saine doctrine, pour confondre l'hérésie, pour édifier les fidèles; à cause de cela, la langue dont ils se servaient était animée, colorée, souple, avec une franchise et une indépendance d'allures qui lui étaient propres; c'était une langue vraiment vivante et féconde, qui a laissé des monuments nombreux et durables.

A mesure que le moyen âge s'écoule, les idiomes vulgaires de France se policent, ils se fixent, ils deviennent une langue; cette langue a une littérature, elle ne se contente plus de ces chants et de ces récits que chaque province et chaque trouvère modifiaient en son patois, elle a des monuments ordonnés dans un langage qui ne fléchit pas selon le caprice des

auditeurs et des copistes. Le champenois, le picard, le berrichon, le normand font place au français. Les rois rendent leurs ordonnances dans ce noble langage, désormais compris à peu près dans tout le royaume. Les esprits fins, curieux, distingués, s'appliquent à le polir et à l'illustrer encore. Les théologiens mêmes peuvent l'employer; et en cessant d'être une langue nécessaire, le latin cesse aussitôt d'être une langue vivante. L'Église le conserve pour elle-même et aussi comme un moyen de communication entre tous ses enfants; mais elle ne peut, avec son aide, entrer en communication directe avec eux: c'est une langue savante, c'est-à-dire une langue morte.

Ce phénomène de la mort de la langue latine s'accomplit en France au seizième siècle, précisément au moment qu'on est convenu d'appeler la Renaissance. Excepté dans les actes de l'Église la culture de la langue latine n'est plus de ce moment, en France, qu'une préoccupation littéraire. Il ne faut pas nier l'importance de cette culture. Pour ma part, je la crois indispensable à la perpétuité des lettres, au développement même de l'intelligence humaine; mais les résultats immédiats n'en sont plus nécessaires; les mouvements du corps, dans les exercices gymnastiques, servent au développement des forces, mais n'ont pas l'utilité directe du mouvement que se donne un homme qui marche pour se rendre d'un point à un autre. Plus on s'éloigne du moyen âge, plus on avance dans les temps modernes, et plus le latin perd de sa séve; les efforts des savants à le ranimer et à lui rendre du lustre épuisent au contraire et détruisent ses principes de vie. Le goût de l'antiquité qui éclate au seizième siècle bannit promptement toutes les formes modernes, qui s'étaient introduites dans la langue de Cicéron; et le latin moderne se réduisit à être un pastiche plus ou moins réussi.

Au seizième siècle, parmi les hommes qui s'appliquent à ces exercices littéraires, on en trouve encore de haut placés, qui ont dans l'esprit autre chose que le souci de la belle latinité et qui veulent employer les pastiches qu'ils exécutent à émettre des pensées, à répandre des doctrines, à enregistrer des faits ou à défendre des intérêts; ils cherchent à employer utilement leur science et leur talent.

Au dix-septième siècle, il semble qu'il n'en est déjà plus ainsi. La mort gagne, la latinité n'est plus qu'un jeu. Elle jette encore un certain éclat, elle a de nombreux adhérents; je ne me chargerai pas de dresser la liste des poëtes latins de cette époque. Il y en a qui dépensent à cet exercice du talent une certaine verve, et leurs vers peuvent se lire avec agrément; mais évidemment les poëtes eux-mêmes ne regardent leurs œuvres que comme des badinages. Sans doute chacun d'eux apportait à ces badinages son amour-propre et sa passion. L'homme mêle à tout ces deux sentiments, et ils ne sont pas médiocres chez les poëtes. Néanmoins si ces poëtes latins du dix-septième siècle avaient eu la conscience de faire autre chose que des jeux, ils ne se seraient pas permis d'exprimer tant de pensées et d'images contraires aux vrais sentiments que témoignent leurs pratiques et leurs mœurs. La plupart d'entre eux appartiennent aux ordres religieux. La Compagnie de Jésus en compte un grand nombre. Il ne faut pas s'étonner que plusieurs de ces religieux, chargés de l'éducation de la jeunesse, en commerce journalier avec l'antiquité, dont ils commentaient et expliquaient les chefs-d'œuvre à leurs élèves, obligés souvent par les exigences de cette éducation classique, si soignée et si complète alors, de recourir à ce qu'ils appelaient leur Muse, se soient arrêtés à ces exercices, y aient pris goût et y aient apporté même quelque feu. Le feu n'est-il pas nécessaire à la poésie?

Le plus illustre des poëtes latins du dix-septième siècle avait été élevé au collége des Jésuites, à Paris, et avait même débuté sous les auspices de ses maîtres, mais il n'appartenait pas à la Compagnie de Jésus. Nous voulons parler de Santeul. Son nom est connu; mais on se partage d'une façon bizarre la connaissance de la vie et des œuvres de ce poëte. Ceux qui lisent en France les poésies de Santeul ne savent presque rien de sa vie. Ceux qui connaissent sa vie ne connaissent presque rien de ses travaux. La vie et les œuvres de Santeul ont été l'objet d'un travail curieux et approfondi dans les *Annales de Philosophie chrétienne*. Les recherches de M. Bonnetty jettent une grande lumière sur tout le groupe nombreux des poëtes latins du dix-septième siècle. Sans souscrire à tous les jugements du savant directeur des *Annales*, nous profiterons de son travail pour tirer quelques conclusions à notre usage.

Pour apprécier le talent de Santeul, il faut, je crois, se rendre compte du caractère du poëte; son génie emprunte beaucoup à ses mœurs. Santeul était ce qu'on peut appeler un extravagant. Dès ses débuts on le voit sur ce pied dans la société du dix-septième siècle. Peu doué du côté extérieur de la nature, d'un visage au moins bizarre et d'une physionomie animée, expressive et même grimaçante, Santeul était en outre d'une impétuosité de mouvements et d'une brusquerie d'allures qui dégénéraient en contorsions. Au lieu de modérer ses défauts et de régler ses habitudes, comme il eût convenu à un homme de bonne naissance, il se plut à exagérer en lui tout ce qui touchait au ridicule. Il affectait des boutades, il aimait à faire rire, et ne se défendait pas de la farce. Bon homme au fond et attaché à ses devoirs, il n'hésitait pas à dire des choses qui auraient pu donner de lui la plus triste opinion. Comme on lui parlait de la beauté de diverses villes de France,

il répondait que la plus belle était celle qui était la plus éloignée du clocher de Saint-Victor, dont il était chanoine. Le tour de la conversation amenait ce trait d'une façon plaisante et inattendue, il n'avait pu résister à le produire. Cependant Santeul aimait sa collégiale et n'a jamais voulu la quitter, bien qu'on lui eût offert souvent des bénéfices avantageux. Levé tous les jours à quatre heures du matin, quoiqu'il ne se couchât jamais avant dix heures, passant sa matinée à travailler à ses hymnes et à ses poésies, Santeul, qui n'a jamais été promu au sacerdoce, assistait régulièrement aux offices canoniaux de Saint-Victor. Cette abbaye était assez relâchée ; l'abbé de la Trappe la trouvait fort loin de son ancienne discipline. Cependant elle obligeait ses membres à certains devoirs. Santeul s'y astreignait. Il profitait aussi des libertés tolérées par un long usage, et sans aucun doute étrangères à la règle primitive. Après la messe et les heures, il sortait le plus souvent et allait dîner en ville. Les *Anas* et ses poëmes sembleraient le poser, dans le monde d'alors, comme une manière d'ivrogne. Il se pourrait qu'il y eût beaucoup à rabattre de ce jugement, et toute cette célébration de Bacchus pourrait être une plaisanterie ou une poésie. Il y a une lettre adressée à Santeul, où Fénelon entre dans cette imagination et en sourit ; assurément il n'eût pas eu cette condescendance vis-à-vis d'un véritable ivrogne. « Il aimait le vin et la bonne chère, mais sans débauche, » dit Saint-Simon. La considération que Bossuet et Bourdaloue, par exemple, lui témoignèrent plusieurs fois, confirment ce jugement favorable. Je le crois également fondé à propos de l'amour du jeu et de l'amour de l'argent attribués au poëte. Comment croire à des vers latins ? Comment croire à des mots d'*anas*, quand surtout ces mots sont attribués à un homme qui s'est posé dans le monde sur le pied de plaisant et que sa physionomie et son humeur amènent à être extravagant et grotesque ?

Il aimait à répéter et à faire croire qu'il composait ses vers de la manière la plus singulière et la moins conforme aux sujets qu'il traitait. Il assurait « avoir composé une de ses hymnes en revenant de Saint-Denis, juché sur une charrette entièrement chargée de foin. » Ce sont les historiens qui parlent ainsi. Arrivé à la porte Saint-Denis, on l'avertit de baisser la tête, mais absorbé dans sa méditation poétique, il n'entendit pas, se frappa la tête et se blessa ; il ajoutait que l'architecte était un ignorant d'avoir fait une porte si basse. La porte Saint-Denis subsiste ; il suffit d'aller la voir pour être convaincu qu'il y a là purement un conte, dont on ne sent même point le sel. L'histoire d'Arlequin dansant avec Santeul peut-elle être véritable? Il faut insister sur ces exagérations ; il serait impossible que l'Église gallicane, même dans ses plus mauvais jours, eût confié le soin de composer les hymnes de ses offices au personnage que dépeignent les historiens de Santeul. Il a bien assez de défauts, et le choix est en lui-même assez triste ; qu'a-t-on besoin d'y mettre tant d'ornements ?

La gravité manquait à notre poëte. Tout servait de thème à ses bouffonneries, et le Roi fut obligé de le signaler à l'archevêque de Paris et de lui faire imposer silence à l'occasion d'une histoire de confessionnal qu'il se plaisait à raconter. Au fond de tout cela, il avait de la piété. C'est une chose singulière de voir le souci et le remords même que lui causaient ses éternels sacrifices poétiques aux muses et aux divinités de la Fable.

Né en 1630, Santeul, fort jeune, avait attiré l'attention du P. Cossart, jésuite. Ce Père se piquait de poésie, et il a laissé un grand nombre de pièces latines. Toutefois, il ne faisait pas de la poésie sa principale affaire. Outre les bonnes œuvres auxquelles il pouvait employer son zèle et le soin de sa classe

où il était appliqué, il travaillait avec le P. Labbe à la grande collection des Conciles. Santeul, au contraire, semble avoir fait de la versification son unique préoccupation. Entré à l'abbaye de Saint-Victor après un noviciat dont il racontait mille farces, tout son travail paraît se borner à faire des vers latins. Il suivait dans ses vers la pente de son temps, et *rien n'indiquait* en lui un poëte chrétien. Il célèbre les morts et les mariages, invoque les muses, Phébus, les déesses et Jupiter, sans que les pensées et les images chrétiennes trouvent à se glisser au milieu de cette foule. C'était, on le sait, une des modes de cette époque, et les hommes les plus graves en donnaient l'exemple. Les poëtes latins, vivant pour la plupart dans des couvents, se livraient à des fougues d'imagination, à des transports pour les muses, à des descriptions d'hyménées bien capables de scandaliser, si la mode et une sorte de convention (je ne dis pas cela pour les excuser mais pour les expliquer) n'eussent retiré de leurs paroles le sens que l'antiquité y *eût attaché* et qu'elles présentent véritablement. Ce goût de la poésie latine pour les descriptions et les images mythologiques et antiques, et l'oubli où elle s'évertuait à laisser les pensées et les sentiments du christianisme, n'étaient pas approuvés de tout le monde. Plus d'un bon esprit s'en scandalisait, et il y avait toute une école qui pensait que les jeux de la poésie, sans perdre de leur prix, auraient pu garder plus de gravité. Une pièce de Santeul excita le débat. Le P. Cossart était mort, et Santeul lui fit ce qu'on appelait un *Tumulus*. Santeul, qui naturellement n'était pas modeste, était déjà en 1675, lors de la mort du P. Cossart, dans l'apogée de la gloire. Ses poésies étaient connues, goûtées parmi les savants et célèbres parmi le peuple. La ville de Paris l'avait choisi pour son poëte et l'avait chargé de faire les inscriptions des fontaines et des divers monuments nouvellement érigés de toutes parts ; car

la ville subissait alors une transformation à peu près analogue à celle d'aujourd'hui. Il n'y avait pas que Paris d'ailleurs pour s'orner ainsi des vers du poëte,

..... Scripto splendentia in auro.

Versailles, Chantilly et diverses villes réclamaient les inspirations de sa muse. Santeul ne s'était pas établi sans opposition dans cette dignité de poëte officiel des monuments. Beaucoup trouvaient plus naturel que les inscriptions faites pour le vulgaire fussent en langue vulgaire; le plaisant est que, dans sa bonhomie, Santeul fut un instant de leur avis, et chanta en vers latins l'excellence de la langue française. Le latin se défendit et triompha. Santeul alors, d'un cœur attendri, célébra le règne de Louis XIV, qui ramenait les muses et renouvelait la gloire de la langue latine expirante :

..... Rediere camœnæ
Romano fas ore loqui, linguæque cadentis
Surgit priscus honos.....

En même temps qu'il luttait contre la langue française, Santeul, avons-nous dit, avait une autre lutte à soutenir, où son âme hésita souvent et parut parfois prendre parti contre lui-même. Il avait un frère aîné appartenant au séminaire Saint-Magloire. Claude Santeul conseillait à son cadet de renoncer aux nymphes et à toute la poésie païenne, au moins ridicule si elle n'est pas coupable; il l'engageait à consacrer son talent à Dieu et à l'Église, comme sa profession de religieux devait l'y obliger. Le débat entre les deux frères suscita deux pièces de poésie; car le démon des vers paraissait logé dans toute la famille. Claude, toutefois, n'en faisait point état. Il était cependant tellement assuré de la force de sa thèse, qu'il gagea avec son glorieux frère de faire contre la mythologie une

pièce plus belle que toutes celles que pourrait faire en sa faveur le poëte de la ville. L'Académie fut juge de la lice. La pièce du Victorin eut l'honneur d'être traduite par Corneille; mais celle de Claude emporta les suffrages. Il entrait rudement dans le fond du sujet, refusant de « s'affoler » avec les poëtes antiques et de réveiller « les restes infâmes » des anciens. Il reprochait aux chrétiens qui s'arrêtaient à ces fantaisies de laisser tromper leurs cœurs amollis par des images badines, tandis que ce n'était pas tant l'ombre que la figure animée de ces nymphes qui les attirait; il les accusait de répandre d'agréables poisons dans des vers gracieux. Cette pièce de Claude Santeul est vraiment belle; la latinité en est pure, le vers net, frappé et coulant tout à la fois. Le chanoine de Saint-Victor sentit la force de ces arguments. Désormais il hésite dans son amour et son culte pour les divinités païennes; à plusieurs reprises, il promet et jure de les quitter; mais le pli est si bien pris qu'il en atteste les muses elles-*mêmes*. Fénelon remarquait que le poëte, en ses protestations naïves, consentait à être privé de *Bacchus* si jamais il parlait des divinités fabuleuses.

Au milieu de cet entraînement de son esprit et de son siècle, et malgré la sincérité des remords qui plus d'une fois agitèrent son âme, Santeul conservait néanmoins toute son outrecuidance. Il avait fort bonne opinion de lui-même, et il s'appliquait à en exagérer l'expression. Il s'était posé dans le monde sur le pied d'un burlesque qui se permet tout. Il avait mis bas toute vergogne, et sans fausse modestie il proclamait que ses vers étaient beaux et très-beaux. Après avoir fait imprimer son *Cossartii Tumulus*, il inscrivit en tête : *Désespoir de la langue française.* Nous n'avons pas idée de la haute place que les vers latins donnaient à Santeul dans l'opinion publique; et M. Bonnetty en a recueilli des témoignages

qui sembleront bien surprenants. Toutefois, la langue française, en 1675, avait déjà d'assez grandes illustrations pour n'être pas désespérée. Elle trouva à l'Académie un défenseur, ce fut Charpentier : avec beaucoup de méthode, de logique et de force Charpentier discuta le mérite et l'outrecuidance de Santeul. Il reprit les arguments de Claude Santeul contre les fables, et en fit l'application au *Tumulus*, montrant tout le ridicule de cette imagination, la folie de cette poésie qui faisait porter en terre le bon père Jésuite dans un appareil mythologique, décrivait des cérémonies qui eussent été sacriléges, et voilait sous la pompe des mots, l'harmonie et sous la redondance des vers, une pauvreté insigne de toute raison et de toute pensée. Les arguments de Charpentier étaient sérieux. Ils firent une impression vive sur le public et sur Santeul lui-même. Les déesses cependant et les nymphes devaient l'emporter. L'*Art poétique* de Boileau avait déjà signifié leur triomphe. Ce n'étaient pas seulement les poëtes de métier, les princes et les gens du monde qui enchaînaient Santeul à ce vieux char des muses, à ces conques surannées des naïades. L'entraînement du siècle tout entier allait là. « Je ne suis pas opposé aux nymphes et aux déesses, » écrivait Fleury. Fénelon n'avait que des sourires pour cette poésie, et passait volontiers à notre poëte ses naïades et ses sylviades. Enfin Bossuet, qui avait blâmé un poëme sur Pomone, félicita plus tard Santeul, qui avait chanté les nymphes de Germiny, et lui écrivant au sujet de cette Pomone, l'évêque de Meaux lui disait : « Il est vrai, Monsieur, que je n'aime pas les fables, « et qu'étant nourri depuis beaucoup d'années de l'Écriture « sainte, qui est le trésor de la vérité, je trouve un grand « creux dans ces fictions de l'esprit humain et dans ces pro- « ductions de sa vanité. Mais lorsqu'on est convenu de s'en « servir comme d'un langage figuré pour exprimer d'une

« manière en quelque façon plus vive ce que l'on veut faire « entendre, surtout aux personnes accoutumées à ce langage, « on se sent forcé de faire grâce au poëte chrétien qui n'en « use ainsi que par une sorte de nécessité. » Comment cette tolérance de Bossuet et ces louanges de Fénelon ne suffiraient-elles pas à défendre les muses? Hélas! les faits sont là.

On comprend que leurs adorateurs, quand ils parlent une langue accessible au vulgaire, gardent une certaine réserve ; mais

Le latin dans les mots brave l'honnêteté,

et quand il s'exalte au culte des muses, on ne sait pas jusqu'où il peut aller. « Vous n'êtes pas obligé, écrivait Fleury à Santeul entendant toujours dans sa conscience retentir les avertissements de son frère, vous n'êtes pas obligé à vous montrer plus grave et plus religieux que le P. *Rapinus.* » Ce Père, en effet, et ses confrères se permettaient en poésie des choses impossibles. Ce n'étaient pas seulement des peintures sensuelles qu'ils faisaient sous le nom des déesses et des nymphes. Leur poésie était un exercice et un jeu; ils ne songeaient ni à l'image qu'ils éveillaient, ni même à la doctrine qu'ils publiaient. Avaient-ils bien choisi les tournures antiques? Les vers et les images pouvaient-ils faire illusion? Voilà l'unique souci et la raison de la gloire! Un d'entre eux n'a-t-il pas fait l'éloge de Molière, loué le *Tartufe* et sa morale, vanté la difficulté où cette comédie place désormais les hypocrites? Que dirait Bourdaloue de cette doctrine, et comment la concilier avec la vive et puissante critique qu'il fit tomber du haut de la chaire sur la comédie de Molière et sur les interprétations bienveillantes qu'il réclamait? Que dire en effet sinon avec Santeul, que dans la poésie il faut au sérieux substituer les ornements et les délicatesses et que de la poésie latine tout sérieux est banni?

Ce qu'on sait de Santeul, de sa vie et de sa muse, ne fait guère comprendre pourquoi l'archevêque de Paris le choisit pour composer les hymnes du nouveau Bréviaire. Le choix du prélat ne fut sans doute pas déterminé par la manière odieuse dont le chanoine de Saint-Victor avait parlé du Souverain-Pontife dans ses vers. On sait la kyrielle d'épithètes effroyables que Fénelon, qui semble en cette circonstance avoir emprunté la plume brûlante de Saint-Simon, a attachée au nom de l'archevêque de Paris, Harlay de Champvallon. Celui-ci avait d'abord fait choix de Claude Santeul, qui céda le travail des hymnes à son frère dans l'espérance de le retirer de toutes les inepties païennes. Les *Mémoires* de Daniel de Cosnac constatent que le prélat stigmatisé par Fénelon avait un grand crédit sur le clergé de France, qui obéissait à son influence beaucoup mieux qu'à celle de Bossuet. La désignation du prélat ajouta donc à la réputation déjà si bien établie de Santeul. Ses hymnes furent reçues avec un assentiment incroyable. La critique de la Monnoye n'en arrêta pas le succès. Avant qu'elles ne fussent publiées, l'applaudissement était universel : on les faisait réciter au poëte enivré de louanges, on s'en communiquait des copies. Les églises, les paroisses sollicitaient à l'envi Santeul et le priaient de célébrer leurs saints et leurs patrons. On ne s'explique pas cette sorte d'engouement ; l'amour de ce qu'on appelait la belle latinité emportait tout. Les hommes les plus graves, les plus pieux, qui paraissaient devoir être le plus versés dans les matières de prières et de dévotion, partageaient cet empressement, louaient et excitaient Santeul, et trouvaient *insoutenables* les hymnes du Bréviaire romain. M. Bonnetty a réuni sur cette folie de la France au dix-septième siècle des renseignements nombreux et affligeants. Ces entraînements de l'opinion, auxquels personne pour ainsi dire ne résiste, sont des mystères. Comment concevoir que des

prêtres, des religieux, des hommes éminents en science et en sainteté, s'empressassent de remplacer les prières des saints, les soupirs vers Dieu des âmes les plus pures et les plus sublimes, par les vers de cette sorte de bouffon piqué de la tarentule poétique, que nous avons cherché à faire connaître?

Santeul, sans doute, ne menait pas une vie mauvaise; il suivait l'interprétation de la règle de Saint-Victor telle qu'il se l'était proposée en devenant membre de ce chapitre. Mais où était la sainteté, où était même la piété dans cet extravagant, amoureux de toutes farces, vantard, bon homme au demeurant, mais enclin aux plaisirs grossiers, sans énergie, sans courage et sans lumière, on peut dire. Lors de ses débuts, il avait attaqué le Pape; sur la fin de sa carrière, il s'avisa de faire l'éloge d'Arnauld et de l'appeler défenseur de la vérité. Cette parole fut pour lui une cause de grandes peines; il n'osait pas la désavouer à cause du parti nombreux qui suivait le jansénisme; il n'osait la maintenir, crainte de faire supprimer ses pensions. Pour lui, on peut douter qu'il eût pris un parti quelconque dans les questions débattues :

Longe scholarum jurgioso pulvere
Servas avitam corde simplici fidem,

lui disait ironiquement le P. Commire. Santeul tenait surtout à se ménager, et la perplexité où le jeta cette épitaphe troubla toute sa joie tandis qu'il était au sommet du Parnasse.

Le succès de ses hymnes n'avait pas augmenté sa modestie : il étalait son triomphe dans ses vers et dans ses paroles; il se délectait à entendre chanter ses œuvres. Il a une candeur d'orgueil et une insolence à l'exprimer aux saints, qu'il suppose lui être redevables, qui cotoient l'impiété et semble-

raient contemporaines ; son contentement déborde en invectives contre le Bréviaire romain. Cependant la foi vivait dans son cœur ; elle y avait d'heureux retours : sitôt qu'il était malade, il détestait ses vanteries et toutes les poésies qui avaient fait ses délices. « Vous savez, écrivait-il alors à un « ami, qu'une petite femmelette sera sauvée n'ayant dit que « son chapelet, et que des poëtes orgueilleux élevés sur leur « cothurne seront humiliés. » Il comprenait combien il eût été avantageux pour lui de n'avoir pas « démenti les vertus qu'il « avait mises en beaux vers et non pas dans la mesure d'une vie « réglée et canonique. » Voyant son portrait en face de celui du P. Gourdain, qui avait mené à Saint-Victor une vie mortifiée et conforme à la règle primitive, il disait :

Versibus hic sanctos, moribus ille refert.

Tous ces bons sentiments reparurent aux derniers instants de sa vie. On sait l'aventure de sa mort. Il semble que, dans les années de sa vieillesse, la faveur des grands, à laquelle il avait toujours été sensible, l'enchaînait davantage, et il devenait plus avide des plaisirs qu'il goûtait dans leur compagnie. Il n'eut pas la grâce de mourir auprès de l'église à laquelle il appartenait. La Bruyère a fait de lui sous le nom de Théodas un portrait, où on le retrouve tel que les documents le montrent ; mais toutes les extravagances qu'on est en droit de reprocher à Santeul ne peuvent faire oublier le jugement de Saint-Simon ; et il fut aussi bon religieux qu'avec un tel esprit il pouvait l'être. Son personnage serait moins singulier s'il n'avait pas été chargé de mettre dans les livres de prières ses vers à la place des hymnes composées par les saints.

XVIII

FLÉCHIER ET *LES GRANDS JOURS*.

Les *Mémoires de Fléchier sur les Grands Jours d'Auvergne* tenus à Clermont en 1665 et 1666, ont vivement piqué la curiosité. Les passions révolutionnaires (on ne saurait donner un autre nom à l'esprit d'animosité contre tout ce qui est vénérable et saint, qui tourmente la France depuis plus d'un demi-siècle) ont cherché à exploiter les faits et le ton de ce document, et le profit qu'elles ont paru faire a scandalisé des esprits sérieux. On s'est mis en quête d'explications, on a essayé de nier l'authenticité de ce récit, on a refusé de croire que le futur évêque de Lavaur et de Nîmes, une des gloires de l'épiscopat du dix-septième siècle, en ait été l'auteur; on a contesté la convenance et la moralité de cette publication. Il est certain que le ton de ces *Mémoires* est, dans quelques endroits, tout fait pour étonner : et la gloire de Fléchier n'eût rien perdu si cet ouvrage, qui n'était pas destiné à la publicité, fût resté dans l'ombre du manuscrit. Je sais bien qu'on a cru y trouver un document historique dont on se plaît à relever l'importance. « C'est, dit M. Sainte-Beuve, toute une province, et des plus rudes, saisie au vif et prise sur le fait dans ses éléments les plus saillants et les plus heurtés; dans sa noblesse, son clergé, son tiers état et ses

paysans. » Si on avait publié le journal des Grands Jours, rédigé par le greffier Dongois et conservé aux archives de l'empire, je doute qu'on y eût trouvé la même importance et le même intérêt. Sans doute, Dongois, qui se contente d'analyser dans leur ordre les diverses causes qui furent débattues et jugées, n'a pas visé, comme Fléchier, à y mêler la chronique galante de Clermont, le détail des antiquités et des curiosités de cette ville, des portraits sinon satiriques, la satire ne va pas à Fléchier, du moins ironiques des juges et une critique de leur justice qui, pour être réservée, ne laisse pas d'être sensible. Dongois ne pouvait se piquer d'atteindre au mérite littéraire et à l'agrément que Fléchier a su donner à sa narration; il ne pouvait non plus prendre le style badin, galant et libre qui surprend les lecteurs d'aujourd'hui chez l'auteur de l'Oraison funèbre de Turenne. Aussi, croyons-nous que ce n'est pas l'intérêt ni la vérité, c'est le ton du tableau qui a excité l'attention; c'est cette robe d'évêque, et d'un évêque considéré, qu'on aperçoit déjà dans le lointain, à travers tous ces détails d'aventures horribles ou frivoles contées sur une note légère.

Il est inutile d'insister sur l'authenticité des *Mémoires sur les Grands Jours*. C'est l'œuvre de Fléchier : elle est signée à chaque ligne. Ce n'est pas d'ailleurs une révélation subite qui la lui a attribuée. Les éditeurs des œuvres de l'évêque de Nîmes ont connu cette production de sa jeunesse et de son bel esprit; des circonstances indépendantes de leur volonté les ont empêchés de la comprendre dans leur publication. L'hypothèse des interpolations invoquée en dernière analyse est toute gratuite : rien dans l'état matériel du volume de la bibliothèque de Clermont, non plus que dans la diction nette, étudiée et toujours élégante du récit, ne peut la justifier.

Du reste, ceux qui n'ont pas lu les *Mémoires sur les Grands Jours* ne doivent pas s'effaroucher beaucoup à l'avance, et s'imaginer trouver dans ce livre tout ce que la passion révolutionnaire a prétendu y voir. M. Sainte-Beuve assure que Fléchier « n'eut jamais honte de jeter un regard en arrière sur « le premier idéal poétique qu'il avait conçu et cultivé dans « sa jeunesse. » En preuve, le critique cite un fragment d'une lettre adressée à Madame Deshoulières par le prélat : « Quelle « joie pour moi, Madame, de trouver après le cours ennuyeux « d'une visite de diocèse une lecture aussi délicieuse que celle « de vos poésies ! Je croyais n'avoir plus de goût que pour « les soins de l'épiscopat et pour les règles de la discipline « de l'Église ; mais j'ai senti que j'aimais encore les sonnets, « les stances et les idylles, et qu'au milieu des occupations « les plus sérieuses j'étais encore capable d'amusements. » C'est bien là la note des *Mémoires sur les Grands Jours*, et j'estime que dans cette lettre de l'Évêque quelques mots, *le cours ennuyeux d'une visite de diocèse* par exemple, sont dans l'esprit sans être bien avant dans le cœur de l'écrivain. C'est un genre, c'est une prétention à la grâce, et ce n'est pas tout à fait l'expression sincère d'un sentiment. Il est nécessaire de mettre cette sourdine à la lecture des *Mémoires sur les Grands Jours*, autrement on court risque de n'être pas dans le ton de l'écrivain. Il a voulu faire un badinage, un badinage qui n'était point destiné à la publicité. N'arrive-t-il pas de nos jours à ses *Mémoires* un peu ce qu'une des héroïnes de Mademoiselle de Scudéry redoutait pour un des *enjouements de son esprit?* Elle ne voulait point que « de sottes gens qui ne sauroient « pas le commencement de la chose et qui ne seroient pas « capables d'entendre cette galanterie allassent en parler selon « leur caprice et la grossièreté de leur esprit. » Les lecteurs du dix-neuvième siècle ont souvent de cette grossièreté d'es-

prit; cela peut les rendre non-seulement incapables d'entendre un joli ouvrage, mais aussi susceptibles de prendre de l'auteur, de sa jeunesse du moins, et de la société qu'il fait voir, une impression fâcheuse et parfaitement fausse.

Quand on parle de Fléchier, on peut sans scrupule citer Mademoiselle de Scudéry : elle resta toujours pour lui une autorité ; et la lettre qu'il lui écrit en réponse à l'envoi des *Conversations* dépasse en louanges et en politesse celle adressée à Madame Deshoulières. Le prélat ne se contentait pas de trouver une grande joie dans les œuvres de l'illustre *Sapho ;* il y trouvait un modèle, et il eût souhaité pouvoir mettre un exemplaire des *Conversations* dans tous les presbytères de son diocèse, afin de donner aux curés le goût de l'élégance et du bel art de bien dire. Ces allures du prélat s'expliquent tout naturellement, si on fait attention au milieu où s'est formé son esprit. Fléchier est arrivé à Paris en 1660, un an après que Molière eût fait jouer les *Précieuses ;* nous avons déjà remarqué que leurs cabales, comme on disait alors, n'avaient pas péri sous le coup qui les frappait. La gloire des Précieuses ne fut pas atteinte sensiblement. Julie, il est vrai, n'était plus à l'hôtel Rambouillet: elle était en Saintonge, dont son mari était gouverneur, et elle allait même être nommée gouvernante du Dauphin. Elle était ainsi à la veille de quitter le culte du bel esprit pour devenir à la cour un peu intrigante, disent Saint-Simon et Tallemant des Réaux. Fléchier n'a donc guère vu la gloire *de ces cabinets*, dont il parle cependant avec tant de *vénération* « où l'esprit se purifiait, où la vertu était révérée sous le nom de l'incomparable Arthénice. » Pour être des derniers venus, il n'est pas, néanmoins, on le voit, des moins enthousiastes. Il ne sentait pas le ridicule des ruelles, et il en avait pris le ton et les allures. Il n'est pas seulement respectueux, il est galant

avec les dames; il cause disertement de ses relations avec elles; il ne craint pas à ce propos de parler de *son inclination* et de son *attachement;* s'il part avec quelques-unes d'elles, il n'hésite pas à dire qu'il a « la satisfaction de ne laisser rien après lui qu'il puisse regretter. » S'il rencontre aux eaux de Vichy des religieuses parmi lesquelles il en distingue deux ayant du mérite infiniment et pas moins d'esprit que de vertu, il ajoute que « ces beautés voilées ont je ne sais quoi de triste et de contraire à son inclination; » et si des femmes ridicules de province viennent lui emprunter l'*Art d'aimer*, il souhaite de leur donner encore celui de se rendre aimables. Gardons-nous à toutes ces jolies choses d'un bel esprit du dix-septième siècle de mêler la grossièreté du dix-neuvième! Le commerce des dames abondait en termes passionnés et galants qui, même plus énergiques que ceux que nous venons de relever, et s'avançant dans les licences poétiques jusques « aux flammes discrètes, », et jusqu'à « cajoler les beautés » (1), étaient exempts cependant de toute mauvaise interprétation, et tout à fait dégagés du sens qu'un lecteur d'aujourd'hui voudrait y attacher. N'oublions pas d'ailleurs que nous sommes avec les Grands Jours, au moment où une fille sage, voulant faire connaître qu'elle n'a jamais eu d'amour, imagine la carte du Tendre. Ce pays du Tendre était, en ce temps-là, en effet, un simple royaume d'amitié. Il confine, il est vrai, à la mer dangereuse au delà de laquelle sont des terres inconnues; mais il n'y a que les aventureux pour se livrer à ses flots. Le fleuve d'*Inclination* qui, lorsqu'on s'abandonne à son cours, conduit rapidement et d'un seul trait de *Nouvelle-Amitié* jusqu'à *Tendre*, n'est pas l'unique chemin pour arriver à cette ville. Toutefois

(1) *Nouvelles de l'autre monde*, stances de Fléchier.

qu'on y parvienne par *Estime*, ou par *Reconnaissance*, en passant par les agréables hameaux de *Jolis-Vers*, *Billets-Galants* et *Billets-Doux*, *Petits-Soins*, *Sensibilité*, *Obéissance*, *Respect*, *Constante-Amitié*, et beaucoup d'autres aussi charmants que je ne puis énumérer, le maître (et en ces matières le maître est *Sapho*, Madeleine de Scudéry), le maître recommande de ne jamais dépasser cette ville de *Tendre*, parce que, dit-il, « il est toujours dangereux d'aller un peu au delà des bornes de l'Amitié ». Ainsi, tous les lieux que nous avons nommés, et ceux encore d'*Assiduité*, d'*Empressement*, de *Sensibilité* et de *Tendresse* sont fréquentés uniquement par des amis. Ce sont les lieux communs du bel air et du bel esprit, où l'on peut parler de passion et de flamme sans tirer à conséquence et avec une innocence entière. Une fois averti, on ne se scandalisera pas de voir Fléchier, prêtre de mœurs régulières, considéré pour sa vertu et ses talents, prédicateur du Roi, pousser les beaux sentiments en toutes ces matières.

Il n'exprime pas seulement ses propres impressions : soit qu'il raconte la chronique des ruelles de Clermont, soit qu'il analyse les faits soumis au jugement des Grands Jours, il trouve à parler des passions humaines et des diverses agitations des cœurs. Il le fait en galant et en bel esprit ; quoique ce ton ne soit pas toujours déplacé, quelquefois quand on songe au futur évêque, on est porté à le trouver un peu bien léger. On a besoin alors de se rappeler que l'ouvrage est un badinage, et un badinage à huis-clos, destiné au plaisir de quelques amis, et non pas à la publicité de l'impression. Si l'auteur se laisse aller, c'est une gageure. Le problème à résoudre était de badiner aimablement tout en racontant des histoires tragiques et lamentables. Mais le badinage même doit avoir des limites, que Fléchier ne respecte peut-être pas suffisam-

ment, par exemple, lorsqu'il touche aux matières et aux ministres de la religion. Il ne se montre guère respectueux pour les dévotions populaires, et il en relève les inconvénients avec une persistance un peu fatigante; les moines et les religieux sont volontiers les objets de sa raillerie : cette raillerie est inoffensive, peut-être, et assez douce ; il se moque de la barbe des capucins, de l'enthousiasme des jacobins pour les peintures et ornements de leurs couvents ; il n'épargne pas les jésuites. A cause de Madame de Longueville et de Madame de Sablé, les cabales des Précieuses étaient presque toutes déclarées pour les jansénistes. Fléchier n'était peut-être pas de leur sentiment, mais avec son esprit doux et modéré allait-il se commettre et rompre des lances ? Il introduit dans son écrit un grand Janséniste, qui lui raconte l'établissement des Jésuites à Clermont. De la sorte, sans se prononcer lui-même, il énumère les griefs de la secte. Ces griefs en passant par la plume de Fléchier perdent un peu de leur fiel. Le récit en est-il tout à fait innocent ? et cette faiblesse de l'esprit humain qui avec une sorte de jalousie persiste à voir dans le plus sublime sacrifice quelques-unes des traces de l'infirmité humaine, a-t-elle besoin d'être encouragée et imitée ? Sans doute badinage n'est pas toujours péché. Mais si Fléchier, évêque, et ayant expérimenté les protestants dans deux diocèses, avait été à même de revoir ce travail de sa jeunesse, sans renier l'idéal poétique qu'il avait poursuivi autrefois, il eût peut-être cherché à adoucir quelques traits et quelques pointes de son esprit. Surtout il eût retranché sans hésiter toutes les élégances, les finesses, les jolies antithèses de l'auteur des *Mémoires* sur les crimes des prêtres, dont les Grands Jours eurent à connaître et dont le résultat était la plus abominable profanation des sacrements. On s'étonne qu'un esprit modéré, sage et doux comme celui de Fléchier ait été assez aveuglé

par le goût du jour, le désir d'être aimable et l'envie de répondre galamment au vœu de ses amis, pour imposer silence à sa piété et à sa foi dans quelques-unes de ces lamentables circonstances où le prêtre se voile, où le simple fidèle s'afflige, où l'Église tout entière est douloureusement atteinte. On sait bien que tout est de convention dans le discours où il s'amuse et que les paroles ne viennent point du cœur : le fin causeur et son auditoire s'entendent parfaitement, ils iront ensemble tout à l'heure faire amende honorable à l'Église de ces scandales; pour l'instant il s'agit d'avoir de l'esprit, de briller et de gagner les suffrages. C'est une pratique détournée de la sentence de Balzac; on fait son devoir à l'autel et on suit sa fantaisie dans le cabinet. Ici on est dans le cabinet. Hélas! ces libertés qu'on croyait pouvoir se permettre et qui ne semblaient pas tirer à conséquence parce que chacun savait qu'elles n'étaient que badinage, ces libertés prises en secret ne propageaient pas moins un esprit d'irrévérence et d'hostilité qui se fomentait secrètement tout au travers de ces belles manières et de ces préciosités. Nos expériences des derniers temps nous éclairent sur leur portée. Fléchier n'aurait pas eu besoin de les attendre, et il a sans hésitation condamné son ouvrage à ne jamais voir le jour.

Il resterait à examiner l'importance historique que peut avoir ce document. M. Sainte-Beuve, on l'a vu, ne marchande pas à en relever le prix : mais je doute que son sentiment soit fondé. Comment voir le tableau de toute une province dans une chronique de Cour d'assises. Les Grands Jours sont, en effet, de solennelles assises. Notre société du dix-neuvième siècle est bien misérable ; elle n'est pas cependant uniquement composée d'assassins, d'empoisonneurs et de voleurs ; et il faut l'étudier ailleurs qu'à la barre de la justice criminelle. Les Grands Jours ne peuvent nous montrer que les

excès commis dans une province ; cette peinture, il faut l'avouer, à la distance où nous sommes des événements, ne saurait être indifférente. Toutefois il faut qu'elle soit exacte ; et ce que nous avons dit de l'auteur des *Mémoires sur les Grands Jours* peut faire craindre qu'il ne se soit pas mis en scrupule de parfaite exactitude : que veut-il ? plaire et faire un récit agréable. Il le compose avec soin et avec art ; il mêle les intermèdes, il a le bonheur de pouvoir clore sa narration par un mariage, ce qui est une fin conforme aux règles de la tragi-comédie. Mais si dans le cours de l'histoire la vérité est un peu altérée, que lui importe ? Il n'y a qu'un ordre de personnages qu'il tient à faire ressemblants : ce sont les juges : ils sont connus à Paris et dans les ruelles ; on pourra s'amuser de leurs portraits ; aussi sont-ils touchés avec finesse, et les ridicules en sont accusés avec malice.

Voilà ce qu'on est en droit de conclure *a priori*. Mais un juge compétent et éclairé en ces matières, M. Taillandier, qui a pris la peine de compulser le journal de Dongois avec le récit de Fléchier, assure que cette confrontation établit l'exactitude historique du récit de Fléchier. Je n'ai pas compulsé le journal de Dongois : toutefois il me semble qu'avec les seuls documents imprimés on arrive à une conclusion diamétralement opposée, et les altérations que les *Mémoires sur les Grands Jours* font subir à la vérité sont flagrantes. Fléchier la respecte en ce sens qu'il raconte à leur date les diverses affaires soumises aux juges et qu'il résume le fond des causes : mais dans ce cadre, où il s'établit, son esprit prend une libre carrière et s'accommode comme bon lui semble. Il ajoute, il retranche, il crée même à sa fantaisie.

Veut-on un exemple ?

Les *Mémoires* contiennent l'histoire d'un curé qui avait tué un chien, et que pour ce fait ses paroissiens jugeaient in-

digne de remplir aucune fonction ecclésiastique. On lui contestait son bénéfice, et il vint aux Grands Jours demander des lettres de rémission du meurtre qu'il avait commis. Voilà ce que dit Fléchier. Les lettres de rémission mentionnent bien la mort du chien, elles ajoutent aussi que cette mort occasionna une querelle à laquelle le curé prit une part assez vive, s'échauffant et s'animant contre sa coutume, tout en voulant apaiser les contendants. Fléchier oublie ce détail, et veut faire d'une affaire de mince importance une affaire burlesque. Il en accommode les circonstances à sa fantaisie, et se jette sur la simplicité du curé et des paroissiens qui voient un grand crime dans le meurtre d'un chien.

Ce qu'il fait pour le burlesque, il le fait pour le tragique. Une des affaires célèbres des Grands Jours de Clermont est celle du marquis d'Espinchal. Fléchier n'a pas manqué d'en soigner le récit. Si on le compare aux lettres de rémission accordées en 1678 au marquis devenu général des troupes de l'électeur de Bavière, on verra avec quel art ont été choisies ou oubliées les circonstances ; comment quelques traits de pinceau, ajoutés de ci de là, complètent la physionomie d'un héros de roman, ordonnent les scènes et font du marquis d'Espinchal un être à part, couvert de crimes, et rempli de séductions, cruel et délicieux, terrible et charmant, beau comme un ange et méchant comme un diable.

En comparant chacune des affaires des *Mémoires* aux documents officiels, la conclusion deviendrait évidente, et on ne pourra se refuser à reconnaître que Fléchier a écrit non pas l'histoire, mais le roman des Grands Jours. C'est précisément d'ailleurs ce qu'il voulait faire, et il n'est pas responsable de la fantaisie qu'on a eue de trouver dans son récit un document historique. Ce n'est qu'un jeu d'imagination sur un fonds de faits vrais, arrangés et altérés comme les faits de la vie de

Henriette d'Angleterre sous la plume de Madame de la Fayette.

Il serait superflu d'entrer à propos des *Mémoires* de Fléchier dans une discussion historique sur les Grands Jours. On sait que ces solennités judiciaires sont des actes d'autorité du Roi intervenant au milieu des justices seigneuriales. Nous n'examinerons pas l'origine de ces interventions de la souveraineté, leur fondement en droit et leur importance politique. Nous sommes avec Fléchier au milieu du dix-septième siècle. L'organisation de la France est encore féodale, mais le pouvoir n'appartient déjà plus à la féodalité. Les seigneurs ont cependant encore de beaux droits, ce qu'on appelait alors de beaux priviléges : ils participent à l'administration et à la justice. Certainement dans beaucoup de provinces leur intervention est salutaire et paternelle : elle prête cependant à des abus. Le sentiment de foi qui avait animé et soutenu le régime féodal et l'avait rendu si doux et si puissant, si *favorable* à tous les besoins essentiels de l'homme et de la force d'un État, le sentiment de foi s'était beaucoup affaibli. Les obligations qu'entraîne l'exercice de l'autorité étaient souvent oubliées, et la vie de la mère Charlotte de Bréchard (1) fait bien voir à quel état de désolation étaient, dès le seizième siècle, tombées certaines provinces. Le protestantisme vint renchérir sur le tout; brouillant de plus en plus la notion du pouvoir dans les esprits, il enseigna que les priviléges des grands consistaient à être au-dessus du devoir et de la loi. L'autorité, au lieu d'être dévouée aux intérêts de tous, fut exploitée au profit de celui qui la possédait; les désordres se propagèrent sans contrainte aussitôt qu'ils y virent jour ; et pendant les guerres civiles de la Fronde, tandis que l'autorité

(1) *Vies des premières mères de la Visitation*, par la mère de Chaugy, publiées par M. L. Veuillot.

souveraine était contestée aux mains du ministre et que les princes du sang couvraient du prestige de leurs noms et du fantôme de l'intérêt public toutes les convoitises et toutes les insurrections contre la puissance souveraine, bien des exactions eurent lieu, et les passions purent se donner libre carrière. Le jeune Louis XIV avait sujet de dire qu'il voulait bannir l'oppression et la violence des provinces, et il avait raison d'essayer et de pousser cette entreprise. Mais le malheur qui avait frappé l'influence féodale atteignait les agents du pouvoir souverain : eux aussi, comme les seigneurs dont ils venaient réprimer les excès et les violences, songeaient à exploiter autant qu'à exercer le pouvoir remis entre leurs mains. Fléchier souligne, avec beaucoup de malice, leurs entreprises et leurs excès.

Deux sentiments, dans le récit de Fléchier, animent et partagent les magistrats des Grands Jours : le désir de plaire au Roi et la jouissance de leur importance personnelle. Le désir de plaire au Roi les pousse à chercher les coups d'éclat ; ils veulent rendre une justice non pas tant exacte qu'exemplaire. L'exemple qu'ils veulent faire n'est pas tout à fait dans le sens que désire le Roi ; s'ils s'inquiètent bien de laisser dans la province, après leur départ, une impression salutaire de respect pour l'autorité et une conviction de sa vigilance et de son pouvoir à réprimer les désordres, ils paraissent surtout inquiets de donner au Roi lui-même et à son ministre des preuves de leur énergie et de l'emploi considérable, qu'ils savent faire de la puissance qui leur a été déléguée. Les crimes qu'ils ont à réprimer peuvent être ramenés à deux chefs : les abus des pouvoirs féodaux, devenus, entre les mains de ceux qui les possèdent, des moyens d'exactions, et les entreprises contre les personnes. Ces entreprises ne sont pas des duels, ni même des rencontres, ce sont parfois de véritables assassinats.

Le point d'honneur en est absent, et l'esprit de vengeance seul y apparaît sous le nom d'honneur. Surtout l'orgueil des gentilshommes se révolte contre les gens de justice ; les sergents sont battus quand ils ne sont pas assommés. Le point difficile est toujours de se soumettre à une loi supérieure : ceux qui ont été blessés dans leurs intérêts ou dans leur vanité ont peine à ne pas croire que la vie de leurs adversaires *leur* appartient s'ils peuvent la prendre. La violence de ces mœurs n'est pas d'ailleurs un privilége des nobles : s'ils ont des démêlés entre eux, ils subissent aussi des provocations de la part de leurs inférieurs ; plusieurs des crimes qu'on reproche aux accusés titrés des Grands Jours sont des représailles qui paraissent difficiles à ramener sous le coup d'aucune loi.

Comprend-on que des juges aient pu faire un crime à un homme d'avoir vengé l'honneur de sa femme et mis à mort celui qui l'avait outragée ? ce sont là les faits de la cause d'un gentilhomme nommé Des Héreaux. Ce singulier coupable sauva sa tête à une seule voix. Mais Fléchier ajoute *qu'il avait été d'un mauvais parti et qu'il avait pendant la Fronde suivi M. le Prince*. Il avait eu tort assurément ; toutefois ce refrain, qui revient à chacun des criminels dont on instruit les affaires et que l'on condamne, s'il ne suffit pas pour faire croire à l'iniquité des juges, permet au moins de supposer qu'ils n'étaient pas fâchés de faire leur cour au Maître. Ils aimaient à montrer leur zèle au détriment de ceux qui avaient été couverts par l'amnistie, et contre qui pouvaient encore exister quelques ressentiments. On doit penser que l'amnistie avait été sincère, et le Roi ne s'abaissait pas à poursuivre judiciairement les anciens rebelles. Ce sont les magistrats qui font triste figure à caresser les mauvais instincts du cœur et à chercher à le gagner en le servant bassement.

Il faut ajouter, pour que le fait ne paraisse cependant pas

trop extraordinaire, que Des Héreaux n'avait pas frappé dans un moment de fureur celui qui l'avait outragé : il avait agi avec calme : s'étant saisi du coupable et l'ayant emmené dans sa maison, il avait affecté des formes de justice, avait rassemblé ses amis, et de leur assentiment avait condamné lemalheureux à la mort et l'avait fait pendre à un arbre, après lui avoir donné un confesseur. Ces sortes d'exécutions devaient paraître moins étranges dans un siècle où la justice n'était pas, comme de nos jours, toute rassemblée dans une main souveraine, mais divisée entre les divers propriétaires du sol. L'offense d'ailleurs dont il est question, est à la fois si cruelle et si barbare qu'il n'y a pas de représailles qui puissent étonner. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'offensé en cette circonstance usurpa, pour se venger, le glaive de la justice. Faut-il ajouter qu'au dix-septième siècle on pouvait trouver quelquefois ce glaive insuffisant ; il n'avait pas l'agilité qu'on lui connaît aujourd'hui et laissait échapper facilement les coupables. Le marquis d'Espinchal, poursuivi pendant quatre mois par tous les limiers et les agents des Grands Jours, leur échappe sans sortir de l'Auvergne, et ne peut être condamné que par contumace. Ce fut le cas ordinaire ; on fut obligé d'effigier le plus grand nombre des criminels. La configuration de l'Auvergne se prêtait à leur fuite : mais en lisant Fléchier, on devine qu'il y avait aussi une sympathie générale pour ceux que les Grands Jours voulaient atteindre, et qu'ils étaient assurés de trouver partout aide et concours pour se cacher.

Si les juges des Grands Jours ont un autre souci que celui de la justice, ils manifestent aussi une inhabileté singulière à remplir leur mission. Ils manquent surtout de dignité : ils veulent ouvrir leur session par un coup d'éclat et rendent une sentence qui paraît un scandale, contre un homme qui ne semblait pas très-criminel, dit encore Fléchier ; il s'agissait,

en effet, d'une de ces vengeances coupables et déplorables sans doute, mais qui, dans les idées de ce temps, n'impliquaient pas l'immoralité du cœur. L'accusé, il est vrai, avait suivi un mauvais parti, il portait un nom décrié à la cour et il fut exécuté. Le président des Grands Jours ne manqua pas d'en écrire au ministre pour lui faire admirer l'énergie et le zèle déployés dans cet arrêt. On trouvait bien que cette sentence rigoureuse rendue dès l'ouverture des Grands Jours alarmait tous les esprits et donnait occasion à des criminels plus avérés de fuir et de se dérober à la main de la justice. Mais il semble que cet effroi, qu'ils éveillaient, flattait les juges et relevait à leurs yeux leur importance. Ils étaient venus en grand fracas et avaient commencé par révoquer toutes les lettres de rémission obtenues depuis vingt ans. Toute cette jactance avait eu le double effet d'alarmer la noblesse et de susciter les passions populaires. Fléchier remarque que l'émotion était grande parmi le peuple : les paysans refusaient de travailler ; ils étaient persuadés que les Grands Jours étaient tenus pour dépouiller les riches au profit des pauvres : ils ne s'attendaient pas au partage des biens, ce progrès était réservé à notre temps, mais ils comptaient rentrer dans la propriété de tous les héritages vendus depuis trois générations. D'aucuns ne se bornaient pas à attendre patiemment ces avantages : ils voulaient faire couper la tête aux gentilshommes de leur voisinage, et après avoir tiré au sort celui qu'on compromettrait devant la justice, ils allaient chez lui le provoquer par mille insolences, espérant l'amener à quelques voies de fait et porter plainte aux Grands Jours, où ils ne doutaient pas que la cause ne fût certaine. On ne peut faire les Grands Jours tout à fait responsables de ces mauvais sentiments ; mais la complaisance qu'ils mettaient à humilier la noblesse les rend en quelque sorte complices.

Leur désir bien légitime d'atteindre les criminels, l'envie de faire des coups d'éclat et l'imperfection des moyens de police dont ils disposaient les entraînaient à des démarches d'une moralité douteuse. Deux frères du nom de Combalibœuf avaient trempé dans ce qu'on appelait alors une rencontre, c'est-à-dire qu'ils s'étaient armés au profit d'un de leurs amis qui avait une querelle ; ayant avec lui accosté son adversaire, escorté d'une troupe plus nombreuse, ils l'avaient attaqué, frappé à mort. Quand les Grands Jours arrivèrent, ces deux frères et le gentilhomme dont ils avaient épousé les intérêts, qu'on nommait Lavena, se retirèrent dans les bois et dans les montagnes, errant dans les lieux escarpés, changeant de gîte et bravant tous les moyens employés pour les saisir. Il paraît que ces bannis correspondaient entre eux, avaient des lieux de retraite communs et une sorte d'entente. Les deux frères Combalibœuf avaient leur père, fort inquiet du sort de ses fils et fort inquiété aussi à leur occasion. On ouvrit des négociations avec lui. On lui promit l'impunité de ses enfants s'il livrait à la justice Lavena et le marquis d'Espinchal. Le président des Grands Jours, Potier de Novion, lui en fit une promesse par écrit. Le père, à ce que dit Fléchier, ne confia rien à ses fils, pensant bien qu'ils ne tremperaient pas dans un pareil projet. Seulement, à l'aide des avis qu'il recevait, il mit le prévôt sur leurs traces, croyant faire saisir leurs amis en même temps qu'eux. Ses combinaisons ratèrent : d'Espinchal et Lavena purent s'échapper ; les deux Combalibœuf seuls furent pris. On les exécuta. Après l'engagement pris avec le père, une pareille exécution paraîtra cruelle. Si l'engagement était une première faute, s'il répugne à nos idées de justice, le mépris de cet engagement n'est-il pas une seconde immoralité ? et comment comprendre la subtilité des hommes de lois arguant

de la caducité de leurs engagements, parce que la promesse en était subordonnée à l'arrestation de d'Espinchal ou de Lavena ?

Mais la délicatesse morale, selon le récit de Fléchier, ne se montre guère chez les magistrats des Grands Jours; ils sont esclaves de la lettre; non-seulement ils voulaient prendre la tête de Des Héreaux, vengeant l'honneur de sa *femme*, mais l'inintelligence de leur justice frappa et condamna à l'amende une femme qui avait défendu son honneur avec une énergie qui coûta la vie à son agresseur. C'est ainsi que Fléchier, qu'on nous assure très-véridique, présente le fait. Il disserte à cette occasion sur le prétendu crime de cette femme; il rappelle Lucrèce; il cite saint Augustin contredisant la vertu de cette Romaine, et joue sur le sentiment de ce saint Père avec subtilité, élégance et peu de raison peut-être. Tout cela, je le comprends, est de l'esprit de Fléchier; mais les faits qu'il cite sont si extraordinaires qu'on a peine à le croire aussi véridique que l'assure M. Taillandier ; et une nouvelle confrontation avec le journal de Dongois paraîtrait nécessaire.

En tous cas, on ne voit pas pourquoi cette justice intéressée et si peu éclairée que nous montre Fléchier, arrache des cris d'admiration à certains esprits. Les humiliations qu'elle inflige à la féodalité ne suffisent pas à expliquer la vivacité des passions qui exploitent le récit de Fléchier. Il y a un autre motif; on le trouvera peut-être dans les rapports des Grands Jours, avec le Clergé. Toutes les critiques qu'on peut faire des Grands Jours n'empêchent pas de reconnaître que l'intervention de la justice souveraine ne fût utile et comme nécessaire. Bien que quelques-unes des causes dont on avait fatigué le Roi et fait le plus grand bruit à l'avance, qui avaient le plus contribué à décider de la tenue des Grands Jours, se

soient, en définitive, trouvées assez légères et de mince conséquence, il y avait de graves désordres. Beaucoup de bénéfices étaient entre les mains des laïques; des protestants même en possédaient, et faisant acquitter les charges pour une somme assez modique, touchaient les gros revenus qui y étaient affectés, tout en soupirant et gémissant sur les richesses de Babylone. L'ordre, la régularité dans les relations, la sûreté des petits, la discipline et le frein de tous les instincts pervers sont des biens que tout le monde envie et que chacun, en ce qui le concerne, doit s'efforcer de procurer et d'assurer à son pays. Le clergé d'Auvergne ne manqua pas à ce devoir d'honnête homme. Sitôt que les Grands Jours avaient été annoncés, l'évêque de Clermont avait fait publier des monitoires enjoignant de venir à déclaration de tous les faits criminels qu'on pouvait connaître. Lorsque les Grands Jours furent établis, et pour tout le temps de leur tenue, l'Évêque, aidant de toute sa puissance aux investigations des magistrats, nomma son official un des conseillers-clercs de la cour. Ayant ainsi abaissé autant que possible les priviléges du clergé, il se trouva que dans cette province où les désordres du clergé étaient si considérables, disent aujourd'hui plusieurs des admirateurs des *Mémoires sur les Grands Jours*, trois curés seulement ont été traduits devant la justice. L'un est ce curé dont nous avons déjà parlé, qui, à l'occasion de la mort d'un chien, s'était emporté, contre sa coutume, et avait menacé du bâton, et même de l'épée ceux qui lui contestaient : il eut des lettres de rémission. Le second était un admirateur peu intelligent de la littérature païenne et classique; il avait lu dans ses vieux livres de si belles choses sur la république romaine, qu'il ne pouvait s'empêcher d'en parler un peu à ses paroissiens dans ses prônes, et de leur dire « plusieurs choses de fort grande

édification, » dit Fléchier : entre autres que le royaume de France était mal gouverné et fort tyrannique; que le peuple n'avait jamais été aussi tourmenté; qu'il serait fort à propos de vivre sans dépendance et sans aucune imposition de taille, etc. Ce curé fut condamné à un an de bannissement. L'autre condamnation, qui frappa le troisième membre du clergé séculier amené devant les Grands Jours, fut capitale : c'est l'horrible affaire du curé de Saint-Babel. On s'est révolté contre cette histoire. On a cherché à l'infirmer; on a consulté les traditions locales et la mémoire des anciens de la commune de Saint-Babel. On ne peut révoquer en doute que les Grands Jours n'aient connu l'affaire du curé de cette paroisse et ne l'aient condamné à mort. Les circonstances de l'homicide dont ce malheureux était accusé sont plus difficiles à démêler. Le récit de Fléchier contient quelques invraisemblances, et le motif qu'il donne du ressentiment du curé contre celui dont la mort lui fut imputée ne se rapporte pas exactement à la version de Dongois. Celle-ci est fort brève. Une première sentence avait absous le curé; mais le procureur-général aux Grands Jours fit revivre la cause ; et les juges qui avaient absous furent menés au Châtelet de Paris pour répondre aux conclusions prises contre eux. On ne dit pas ce qui leur advint. L'Officialité de Clermont avait condamné le curé de Saint-Babel à toutes les pénitences que l'Église ordonne pour les grands crimes, et elle suppliait la Cour de vouloir se contenter de ce châtiment ; « ce qui est une clause, dit Fléchier, qu'on ajoute quand on reconnaît le criminel digne de mort. » Toutefois, il semble qu'il y avait des nuages sur cette affaire. « Les juges, dit encore Fléchier, ne laissent pas d'avoir « la conscience en repos sur leur arrêt, et les preuves étaient si « évidentes qu'on n'a point pu éviter de le condamner à mort. » Cependant le malheureux protesta jusqu'à la fin, et sur la

potence même, de son entière innocence du crime qu'on lui imputait. Quand ce dernier cri de l'accusé, au moment de paraître devant Dieu, serait un mensonge ; quand il faudrait croire à cette horrible histoire que les juges ont regardée comme une vérité, on peut remarquer qu'il n'y a eu qu'un crime imputé à un prêtre pendant la tenue des Grands Jours. Les juges pourtant n'étaient pas portés à ménager le clergé. On connaît l'esprit de la magistrature française, et cette sorte d'orgueil et de morgue qui a été si longtemps comme héréditaire chez elle et qui la portait à entreprendre contre le pouvoir et contre l'influence ecclésiastiques. Le concours que le clergé prêtait à la justice des Grands Jours, et le soin de l'évêque à éviter tout conflit de juridiction n'arrêtèrent pas l'esprit d'audace et de violence des Robins. Ils ne se contentaient pas de l'innocente passion de Dandin, qui voulait juger. Ils voulaient condamner : et Fléchier ne manque pas de malice quand il montre le procureur-général Talon, à son arrivée, visitant les prisons « pour voir si elles étaient ca- « pables de contenir autant de criminels qu'il *espérait* en « faire arrêter, et, suivant les chambres et les cachots, il « minutait déjà les conclusions qu'il devait donner. » C'est « cet homme redoutable à tous les états, » qui fait aux Grands Jours « des coups hardis contre les ecclésiastiques « et les communautés religieuses. On savait bien, dit l'histo- « rien, que les Grands Jours étaient venus pour arrêter les « oppressions et pour punir les violences ; on fut étonné d'ap- « prendre qu'ils venaient aussi pour réformer le clergé ! » Les historiens d'aujourd'hui ne partagent pas cet étonnement de Fléchier. Le dernier éditeur des *Mémoires sur les Grands Jours*, M. Chéruel, commence ainsi la notice dont il fait précéder le texte de Fléchier en guise de préface : « Les Grands- « Jours étaient des assises extraordinaires, ayant le droit de

« juger sans appel, de faire des règlements pour le prix des « denrées, le poids et les mesures, la discipline ecclésiastique, « en un mot pour toutes les parties de l'administration. » Cela s'appelle trancher d'un apophthegme les questions les plus délicates et donner au lecteur des idées assez fausses et fort confuses. C'est, il est vrai, une absence de critique assez fréquente de nos jours, de donner pour vérité tous les renseignements que les éditeurs ont sous les yeux. Il est certain que les Grands Jours de Clermont se sont occupés des matières que M. Chéruel énumère et qu'il résume sous le nom de *toutes les parties de l'administration ;* mais doit-on toujours conclure du fait au droit ? Nous aurons à dire un mot des règlements sur le prix des denrées et sur les poids. Mais comment croire au droit des Grands Jours sur la discipline de l'Église quand on a sous les yeux les paroles de Fléchier, quand surtout on y ajoute en note le texte des protestations de l'assemblée du clergé, dont le résultat, dit-on même, fut l'annulation des règlements des Grands Jours sur les affaires ecclésiastiques ? Il suffit de lire d'ailleurs l'analyse que Fléchier donne de ces règlements pour comprendre qu'ils excèdent ; et les sourires de l'historien ne font pas défaut à toute cette besogne. Il montre Denis Talon *trouvant* ou *rendant* toute la magistrature des Grands Jours *si révoltée contre le clergé*, qu'on « excède le « pouvoir de la commission (*royale*) et qu'on dépasse même « les attributions des conciles provinciaux quand ils avaient « pouvoir de s'assembler. » La suppression de tous les priviléges accordés par les souverains pontifes fut déclarée ; on voulut contester les biens des communautés ; on réclama la production de leurs titres ; on prétendit régler les chanoines et les religieux, etc., etc... La raillerie de Fléchier est fine et contenue ; mais elle s'aiguise et s'anime en présence du procureur-général des Grands Jours.

Ce magistrat avait été accompagné à Clermont par sa mère, encore « plus entreprenante, plus jalouse de l'ordre et de la « discipline, plus agissante que lui. Le Roi aurait dû lui expé- « dier une commission pour les Grands Jours. » A peine arrivée à Clermont, elle entreprend de faire la police de la ville et de fixer les taxes de toutes choses. C'est elle qui prend le droit de régler le prix des denrées, les poids et mesures et en quelque sorte même la discipline ecclésiastique, dont M. Chéruel gratifie les Grands Jours. Ses ordonnances sur le prix des denrées furent bien signées des magistrats et mises à exécution; mais quoi qu'en pense M. Chéruel, elle ne put régler les poids à sa fantaisie. La livre de Clermont n'avait que quatorze onces, elle en avait seize à Paris. Madame Talon fit grand bruit de cette différence qu'elle appelait un abus, et elle entreprit de le réformer; elle en entretenait tous ceux qui venaient la voir; elle le trouvait d'autant plus « considérable qu'il était de conséquence tous les jours. » Elle eut beau faire, il eût fallu renverser toutes les coutumes de commerce et toutes les lois du trafic; elle échoua dans son entreprise, mais ne se regarda pas pour battue. Le prix des denrées avait été fixé sur la force des poids de Clermont : et la mère du procureur-général, « ne voulant point donner mauvais exemple « ni passer pour mauvaise ménagère, dit Fléchier, se faisait « apporter chez elle tout ce qu'elle achetait et le pesait à sa « manière, quelque remontrance que lui pussent faire les « marchands, qui, par la crainte de l'autorité du fils et de la « colère de sa mère, subissaient les lois qu'on leur impo- « sait. » J'ignore si les autres magistrats imitèrent cet exemple, mais Fléchier en signale un, celui justement qui était de concert avec Madame Talon pour le règlement de la police, qui, durant toute la tenue des Grands Jours, *eut l'industrie de manger beaucoup de perdrix à très-bon marché*.

Ce n'est pas seulement dans les affaires de ménage que Madame Talon montrait son esprit d'entreprise. Cette dame porte, dit Fléchier, dont la plume était sans doute en ce moment interprète de quelque remarque féminine, « cette dame « porte un bonnet qui s'étend et se relève, et qui a quelque « forme de mitre, qui est la livrée de sa mission et le caractère « de son autorité ; » elle voulut soutenir l'honneur de sa coiffure, et commença par former, discipliner et régler les entreprises de charité : elle assembla les dames de la ville, leur fit un discours de sa façon, qu'elle « finit par une figure « de rhétorique qui émut toute cette pieuse troupe. » Je ne sais si le portrait que trace Fléchier est bien véridique, en tout cas il est réjouissant ; et il y a dans les *Mémoires sur les Grands Jours*, à propos des œuvres de Madame Talon, présidant les réunions de charité, interrompant le curé, admonestant et gourmandant les dames, quatre ou cinq pages de la plus vive et de la meilleure comédie. Après les laïques, Madame Talon s'en prit aux religieuses : elle visitait les communautés et voulait les réformer. Les Ursulines, qui se levaient à cinq heures du matin en hiver et à quatre heures et demie en été, dormaient trop à son gré pour des religieuses, et devaient hiver comme été, se lever à quatre heures ; elle voulait les contraindre à dire le grand office les fêtes et à assister à une messe haute avec diacre et sous-diacre ; elle voulait encore les obliger à quitter leur ceinture de laine pour en prendre une de cuir. Outre les Ursulines, elle s'occupa des religieuses de l'Hôtel-Dieu. Ses prétentions, ses remarques, ses exigences, excitèrent contre ces dernières la rigueur des Grands Jours, qui voulurent s'immiscer dans leurs affaires et les réglementer à leur guise. « Ce qui faillit à détruire l'hôpi« tal au lieu de le régler, dit Fléchier. Quoi qu'il en soit, « remarque encore le malicieux écrivain, les Grands Jours

« font de grands fruits en ce pays, et pour l'ordre de la police, « et pour le soulagement des opprimés, et pour le rétablisse- « ment de la discipline ecclésiastique ; et si les Messieurs « donnent des arrêts pour y régler les affaires, il se trouve « une dame qui prend le soin d'y régler les mœurs et d'in- « troduire la sainteté dans les monastères. » Fléchier ne veut pas dire, sans doute, que le soulagement des opprimés et l'ordre de la police allèrent aussi bien que le rétablissement de la discipline ecclésiastique, mais n'est-il pas curieux que les entreprises et les bizarreries de Madame Talon soient aujourd'hui une des causes de la sympathie de divers critiques pour les Grands Jours, et passent, aux yeux d'un historien sérieux, pour les attributions véritables des Grands Jours ?

Faut-il insister sur les magistrats des Grands Jours ? Fléchier, en plusieurs circonstances, souligne doucement leur iniquité ; et les ridicules, on le voit, abondent sous sa plume fine et élégante. L'un montre qu'il ne porte pas pour rien le nom de Boyvin, l'autre, qui apprend et danse la bourrée avec la même fureur qu'il donne la question ou instruit une affaire, poursuit les accusés de ses menaces et de ses violences jusque sur la sellette. Nous en avons dit assez.

Les conclusions qu'on peut tirer des *Mémoires* sur les Grands Jours ne nous semblent pas de nature à justifier les enthousiasmes complaisants qui se sont manifestés. Je ne voudrais pas, pour mon compte, juger l'institution des Grands Jours, ni la vertu de ceux qui y siégèrent, sur le seul récit de Fléchier ; mais ce qu'il raconte des magistrats qui figurèrent à Clermont, était bien suffisant pour éveiller la susceptibilité de leur corps. On comprend que les Parlements aient empêché cette publication ; et on comprend aussi que les oppositions élevées de nos jours contre la sincérité et la moralité de ce léger et spirituel roman soient surtout partis de la Cour d'appel

de Riom. Si fondées qu'elles soient, ces oppositions d'ailleurs n'empêchent pas les *Mémoires sur les Grands Jours* d'être un agréable morceau de littérature, heureusement choisi pour faire connaître le point où elle en était au moment où Boileau allait se produire, et les grâces que pouvait revêtir le bel esprit, encore habitué à sacrifier au mauvais goût, qui allait disparaître. Car la narration de Fléchier, un peu traînante et un peu molle dans son élégance, embarrassée dans de fades sentiments de passion et d'amour, composée uniquement, dirait-on, pour exercer une plume déjà habile, est, malgré tous ses agréments, chargée d'ornements faux, concertés, recherchés, dont le brillant n'a pas survécu à la mode du jour.

XIX

LA MÈRE AGNÈS ARNAULD.

Notre temps n'est pas favorable aux vertus religieuses. Ses préjugés, sa législation, sa philosophie ne comprennent pas le sacrifice : la lutte contre les appétits de la nature est inexplicable à ses yeux, plus ridicule et plus odieuse encore que surnaturelle. Tout au plus y admet-il quelque sincérité, grâce à un jeu maladif de l'imagination. Port-Royal seul est assez heureux pour faire exception ; il est grand, glorieux, héroïque. Le grain d'hérésie qu'on y trouve suffit à humaniser toutes ses vertus. La plupart des écrivains de notre temps, philosophes, poëtes, historiens, romanciers, critiques, vont faire un pèlerinage et rendre leurs dévotions à Port-Royal. Le concours est innombrable et ne diminue point. Chaque dévot, il est vrai, est mû par son sentiment personnel et accomplit les actes de son culte à sa mode : aussi, à les entendre on serait porté à croire le rigide monastère janséniste transformé en cette joyeuse abbaye de Thélème, dont la devise était : *sainte liberté, ou fais ce que tu voudras*.

M. Faugère, connu déjà par quelques publications intéressantes sur Pascal et sa sœur, en réunissant et mettant au jour, pour la première fois, les lettres de la mère Agnès Arnauld, a pris soin dans l'introduction de marquer le peu de loisir que

« des travaux qui touchent aux intérêts les plus vifs de la politique active » lui laissent pour étudier et produire désormais les monuments des temps passés. Il s'est donc borné à surveiller la publication des *Lettres de la Mère Agnès*, et il se contente de se porter devant le public « garant de leur authenticité. »

La personne, je tiens à conserver cette dénomination féminine dont use M. Faugère, la personne à qui revient le mérite et qui a porté le travail de cette publication, « est pleine de zèle pour tout ce qui se rattache à la mémoire de Port-Royal. » Cette personne « a employé plusieurs années à rechercher et à transcrire les lettres de la mère Agnès de Saint-Paul. » Ces lettres, extraites de nos bibliothèques publiques et de collections particulières, sont-elles parfois dans les manuscrits (que le titre de la publication qualifie d'*authentiques*), accompagnées de notes que la copiste a reproduites et qui ont passé dans l'impression? Cette copiste pleine de zèle pour la mémoire de Port-Royal a-t-elle ajouté elle-même quelques annotations? ou a-t-elle négligé de signaler toutes celles qu'elle a copiées? En tout cas, on peut dire que les notes assez rares et dont la responsabilité semble revenir à l'éditeur, qui illustrent les *Lettres de la Mère Agnès*, respirent le fanatisme le plus curieux. Si elles sont toutes extraites des manuscrits, il est tout simple qu'elles soient de ce style. Ceux qui portaient à la mémoire de Port-Royal assez de zèle pour faire transcrire les moindres documents relatifs aux héros de cette maison, ne pouvaient que les admirer : d'ailleurs, dans l'ombre de leurs manuscrits, ils parlaient à leurs confidents et à leurs amis; mais leurs explications passionnées des moindres circonstances de l'histoire de Port-Royal, leurs éloges ardents, sous forme de notes biographiques, des « défenseurs de la vérité et de la justice, » sont d'un ton enthousiaste trop en harmonie avec celui des lettres de la Mère Agnès pour ne pas paraître devant

le public comme une singulière curiosité. M. P. Faugère, malgré ses travaux intéressant la politique active, est-il trop habitué au ton des documents jansénistes pour avoir remarqué la bizarrerie de ces notes? En tout cas, comme la plupart des littérateurs de ce temps, il est assez peu au courant des principes qui régissent l'Église pour donner, dans une tolérance affectueuse et désintéressée aussi bien que dans une phrase un peu longuette une décision que nous voulons reproduire. « Si l'autorité religieuse et l'autorité politique, dit-il, voyant « avant tout dans Port-Royal une grande école de morale, « de science et de piété, avaient combattu par les seules « armes de la discussion, au lieu de les persécuter, des « opinions dont les partisans ne cessèrent jamais de professer « l'union à l'Église et au Saint-Siége, et qui étaient d'ailleurs « trop subtiles pour que leur discussion pût jamais devenir « une cause de trouble au sein des masses, nous sommes porté « à croire que les esprits, au lieu de s'agiter de plus en plus « sous l'aiguillon d'une incessante persécution, se seraient « calmés; les doctrines de Port-Royal se seraient finalement « développées dans les justes et véritables proportions de « l'esprit chrétien, et l'histoire n'aurait pas eu à enregistrer « dans ces actes une violence qui, après s'être attaquée aux « esprits sans avoir pu les dompter, s'en prit à la matière « elle-même et détruisit d'une main sauvage la demeure des « pieux solitaires sans épargner leurs tombeaux. Le cri qui « sort de ces ruines est un reproche accusateur pour le gou- « vernement de Louis XIV; il doit être pour tout le monde « une leçon de liberté religieuse, de tolérance et de charité. »

Cette théorie est vulgaire, elle est loin d'être juste et intelligente. La tolérance, la charité, et la subtilité qui ne permet pas aux doctrines de pénétrer dans les masses, viennent bien au propos de la secte qui a enfanté les *Provinciales*,

pamphlets pleins de tolérance et de charité sans doute, et destinés surtout à préserver les masses de la subtilité des doctrines qu'on y professait. La vérité touche les masses par ses clartés mêmes ; elle a au sein de toutes les âmes régénérées par les sacrements, des intelligences mystérieuses et puissantes qui agissent en sa faveur ; la subtilité, au contraire, est un des moyens dont le démon se sert le plus efficacement pour glisser ses venins : c'est parce qu'une erreur est subtile qu'elle pénètre dans les esprits ; elle peut alors profiter de toutes les brèches que le péché a faites dans nos âmes et que les sacrements n'ont pas si bien réparées et reconstruites qu'il n'y soit resté quelques fentes, par où la malice s'insinue. Nous ne voulons pas discuter les propositions de M. Faugère : nous ne remarquerons pas l'artifice involontaire peut-être de ce langage, qui, tout en n'osant nier que l'école de Port-Royal, « cette école de science, de morale et de piété », n'ait excédé en quelque chose de la vraie doctrine de l'Église catholique, trouve cependant moyen d'accuser et de blâmer cette divine Église, et assure que sans ses persécutions incessantes, les doctrines de Port-Royal se seraient « finalement développées dans les justes et véritables proportions de l'esprit chrétien ». Où sont-elles, ces véritables et justes proportions de l'esprit chrétien ? Si elles ne sont pas à Port-Royal, elles sont certainement loin de l'Église catholique. L'action de celle-ci tourne aisément à une « persécution incessante, » dont le résultat est de rejeter les âmes hors de ces « justes et véritables proportions de l'esprit chrétien ».

Il ne faut pas insister : il y a longtemps qu'on doit être accoutumé à ces ignorances des lettrés et des savants, qui prétendent juger l'Église et lui indiquer les voies où elle aurait dû marcher. Ce peut être une chose utile de savoir déchiffrer les manuscrits de Pascal, et glorieuse d'en avoir procuré la clef

à M. Cousin, qui n'a pas su la faire jouer heureusement, et qui, insinue-t-on, a bien su se dispenser de toute reconnaissance. Tout cela cependant n'est pas suffisant pour connaître de la vérité catholique et du gouvernement de l'Église. Si les Papes Innocent X et Alexandre VII avaient pu consulter M. P. Faugère, serons-nous téméraires de penser qu'ils auraient encore agi comme ils ont fait vis-à-vis des Jansénistes ?

La Mère Agnès Arnauld est une des gloires de la secte. Elle était sœur de la *grande Angélique*, comme disent encore les initiés, et une des vingt enfants de l'avocat Arnauld, connu par ses haines contre les Jésuites et son antipathie pour la Ligue. Cette famille, cette tribu des Arnauld, jeta au dix-septième siècle un éclat incomparable. Conserve-t-elle aujourd'hui devant la postérité beaucoup de ce lustre ? Quelle œuvre, quel fait, quel souvenir la recommandent ? Quand on voit Boileau mettre le docteur Arnauld au-dessus de Bourdaloue et de tout autre en France, n'est-on pas étonné ? N'est-on pas surpris des égards que Bossuet a pour ce même docteur ? A-t-on conscience des raisons qui le firent appeler le grand Arnauld ? Et, au milieu de la splendeur du règne de Louis XIV, voit-on clairement aujourd'hui tous les fils qui reliaient les intrigues jansénistes, qui remuaient la cour et la ville et rendaient les Arnauld vraiment formidables ? On ne nie pas qu'il n'y eût parmi eux des dons éminents : ils émurent fortement leur siècle, mais leur mérite seul n'en fut pas cause. Les circonstances extérieures, l'art de la mise en scène, les passions et la mode vinrent en aide. Rien de vraiment vivant n'est sorti de ces plumes patientes, laborieuses et prisées presque toutes de leur temps, rien de ce qui met un écrivain en communication avec les siècles. Le docteur Arnauld, Arnauld d'Andilly, leur neveu de Sacy ont beaucoup écrit. On consulte leurs livres : les lit-on encore ? peut-être les femmes ont-elles été les grands hommes

de la famille? On sait le mot de Jacqueline Pascal sur la lâcheté des docteurs, et le courage des filles de la secte. La *grande* Angélique, sa sœur Agnès et leur nièce Angélique de Saint-Jean ont, en tout cas, tenu une importante place dans la société du dix-septième siècle; elles ont passé pour des héroïnes et ont été proclamées des saintes. Pour nous en tenir à la Mère Agnès, c'est évidemment une fille de mérite et des plus heureusement douées. Jusqu'à son extrême vieillesse, elle conserve le secret d'une éloquence forte et grave, d'une grâce sérieuse, d'une élégance et d'une noblesse naturelles, qui la distinguent même dans ce temps où toutes les femmes écrivent bien. Les deux volumes de lettres qu'on vient de publier se recommandent donc au point de vue littéraire. Comme Port-Royal et ses principales dignitaires étaient en commerce régulier avec toute la société du temps, les lettres de la Mère Agnès abondent en renseignements historiques. M. P. Faugère a raison de les signaler à M. Cousin, qui y trouvera, *dans* les billets qui leur sont adressés, des renseignements intéressants sur Mmes de Longueville et de Sablé, sur Pascal et sur sa sœur. Ainsi nous ne contestons pas la valeur historique et littéraire des monuments produits au jour. Leur grande importance est pour l'histoire de la secte; et l'on s'étonne qu'en les ayant sous les yeux, M. Faugère se soit laissé aller sur Port-Royal et le Jansénisme aux illusions que nous avons signalées.

L'hérésie se montre en effet toute nue dans ces lettres; ce sont ses détours, ses sinuosités, ses réticences, ses hardiesses, ses violences, ses rêves, ses négations, qui se découvrent à chaque page et à plein : la vue de ces monstruosités, nous parlons d'après notre sentiment, cause d'autant plus d'horreur et d'effroi qu'elles se produisent au milieu des austérités, des mortifications, des pratiques les plus dures de la vie religieuse. Pauvre misérable nature humaine, qui sait abuser

de tout et qui est si facilement le jouet des illusions de l'enfer! Nous n'entreprenons pas d'écrire ici l'histoire du Jansénisme. Naquit-il d'une sorte de conspiration formelle contre la vérité? Prit-il naissance insensiblement dans les séductions d'un cerveau égaré? Il grandit au milieu des troubles de l'État et de l'Église. Le cardinal de Retz, archevêque de Paris, favorisait la secte, et durant sa prison et son exil, ses grands vicaires contre carraient l'autorité du Roi, qui eût voulu en finir. Le Roi lui-même avait dans son orgueil des contestations avec Rome; le résultat de toutes ces difficultés était l'impuissance apparente des condamnations, des bulles et des sentences. Port-Royal souriait au milieu de ces démêlés : « Je vous conseille, » écrivait la Mère Agnès, à propos de la bulle d'Innocent X qui condamnait les cinq propositions, « je vous conseille de ne vous mettre en aucune peine « de la bulle non plus que nous, qui n'en sommes point du « tout inquiétées; nous condamnons ce qu'elle condamne sans « savoir ce que c'est; mais c'est assez de savoir que c'est le « Pape qui l'a envoyée, et qu'en qualité de filles de l'Église « nous sommes obligées de révérer tous les décrets du Saint-« Siége (1). » Les admirateurs de Port-Royal signalent ce passage comme une preuve de la docilité des religieuses. Il n'est pas difficile cependant de reconnaître le venin caché sous ces protestations et ces affectations d'indifférence, d'ignorance, de révérence, et non pas d'obéissance. Remarquons d'ailleurs que la Mère Agnès n'écrit pas ici à une adepte. Elle écrit à une fille de mérite attirée à Port-Royal par le grand renom de vertu de ce monastère, où elle fit profession un peu plus tard, tenant avant tout à l'Église catholique, qui ne trempa dans aucun des projets de la secte, n'em-

(1) Août 1653.

brassa aucune de ses erreurs et fut nommée abbesse de Port-Royal de Paris, lorsque les maisons furent séparées et que les religieuses, entêtées à refuser de signer le formulaire, furent reléguées à Port-Royal-des-Champs. C'est la sœur Marie de Sainte-Dorothée Perdreau, native d'Amboise ; les livres jansénistes et les notes de notre correspondance la signalent comme la première abbesse *intruse* de Port-Royal. Avec d'autres la Mère Agnès s'ouvrira davantage. Il n'est cependant pas nécessaire d'insister beaucoup pour montrer combien dans ce langage même elle est déjà éloignée des sentiments d'amour et de fidélité dont doit brûler une âme vraiment religieuse. Le mépris de la parole du Souverain Pontife, dont la Mère Agnès assure qu'il ne faut pas se mettre en peine, à laquelle elle acquiesce en affectant de ne pas vouloir savoir ce qu'elle dit, le mépris n'est-il pas flagrant? et la révérence qu'elle dit devoir, en qualité de fille de l'Église, aux décrets du Saint-Siége, ne comprend-elle ni l'*obéissance*, ni l'amour ?

Du reste, si nous paraissons ici interpréter à mal ces paroles, le recueil en contient en abondance et qui montrent à clair et à nu toute l'horreur de cette résistance et tout l'abus que cette pauvre âme abandonnée à un démon pervers faisait des paroles et des pratiques saintes. Tant que le cardinal de Retz garda le titre d'archevêque de Paris, Port-Royal parut triompher sans peine et sans frayeur. L'orage grondait dans le lointain, et, comme le disait la Mère Agnès, il ne s'agissait que de prier « comme l'on fait quand il fait un grand tonnerre (1). » On voulait bien déjà *opprimer* la vérité, « mais on ne pouvait encore que l'égratigner (2). » Déjà cependant les doctrines d'indépendance spirituelle étaient

(1) 16 février 1656.
(2) 11 avril 1656.

proclamées, et, sans vouloir reconnaître d'autorité, la Mère Agnès prétendait « s'attacher à la pratique de la vérité, que « les hommes ne nous sauraient ravir, parce qu'elle dépend « de l'esprit de Dieu (1). » Mais il était inutile de se presser, et on pouvait, sans rien craindre, s'abandonner à son sentiment. Pendant que la Sorbonne, malgré les *Lettres provinciales*, condamnait M. Arnauld, M. Singlin, un des plus dangereux adeptes des nouvelles doctrines, était nommé supérieur des maisons de Port-Royal. On souriait alors en se parant du titre d'*excommuniées* (2). Et lorsque les rigueurs séculières commencent, l'air de triomphe ne cesse point, et on « monte d'un degré dans l'état de personnes suspectes et « calomniées en ce que l'on en vient maintenant aux effets (3). »

Ces effets étaient le renvoi des pensionnaires et des postulantes, ainsi que la défense de recevoir des novices. L'autorité aurait voulu aller plus avant ; mais la situation du diocèse de Paris, le malheureux état général des affaires religieuses de France, les fâcheux démêlés avec le Saint-Siége laissaient à Port-Royal des ressources dont il continuait d'abuser; car il ne faut pas oublier que Port-Royal était une école. « C'était une école de piété, » dit M. Faugère. Madame de Choisy, dans une lettre que nous avons citée (4), n'en dit pas autant, et elle remarque la déplorable influence de cette école sur les mœurs. Bien que la Mère Agnès prétendît, comme nous avons vu, qu'elle ne savait ce que le Saint-Siége condamnait et qu'elle le condamnait avec lui, elle oubliait parfois son ignorance, et écrivant à une supérieure de monastère, tout en l'assurant qu'elle ne voulait gêner en rien les consciences, elle

(1) 11 avril 1656.
(2) 10 octobre 1660.
(3) Avril 1661.
(4) Ci-dessus, p. 72.

lui expliquait les choses à sa manière : « L'Église, disait-elle, « est attaquée dans la vérité et la charité, qui sont les deux « colonnes qui la soutiennent. C'est ce que l'on tâche de ren- « verser par cette malheureuse signature (*la signature du « formulaire*) par laquelle on rend un témoignage contre la « vérité, et l'on détruit la charité qu'on doit avoir pour les « morts aussi bien que pour les vivants en souscrivant la « condamnation d'un saint Évêque *qui n'a jamais enseigné « les doctrines qu'on lui impute* (1). » On voit comment Port-Royal entendait la révérence pour le Saint-Siége et comment il opposait ses propres lumières aux jugements du Souverain Pontife. En même temps il multipliait à tout venant les protestations de zèle pour « la défense de la justice et de la vérité (2), » attaquées sans doute et ruinées par l'autorité spirituelle elle-même. Quand les Évêques de France se rassemblent pour traiter de ces affaires du Formulaire, ils ne paraissent pas favorables à la secte, et « c'est la *nacelle* de l'Église qui se remplit d'eau (3). » Il serait trop long de relever les abus des saintes paroles qui se trouvent à chaque page dans ces lettres.

Lorsque le diocèse de Paris rentre enfin dans un état normal, quand la paix avec le Pape est assurée et que les bulles qui instituent Hardouin de Péréfixe à l'archevêché de Paris sont attendues « devant Pâques, » il n'y aura plus de retardement à l'affaire des Jansénistes (4). Aux approches des catastrophes, l'entêtement et l'orgueil ne songent pas, on le sait, à céder : « Nous n'adorerons point l'idole du Formulaire, » s'écrie la Mère Agnès (5) ; et rien n'est triste comme ces pa-

(1) Décembre 1662.
(2) Août 1662, avril 1663, etc.
(3) Novembre 1663.
(4) Mars 1664.
(5) Juillet 1664.

roles furibondes sous la plume d'une religieuse âgée alors de plus de soixante-dix ans et que ses grands talents semblaient rendre plus qu'une autre capable de comprendre l'indignité de cette révolte ouverte. Elle ne se contentait pas d'ailleurs de s'abandonner à ces paroxysmes de colère; elle dissertait sur l'obéissance, les qualités qu'elle devait avoir et les raisons qu'on avait à Port-Royal de s'en affranchir. Elle ajoutait que l'obéissance que les Évêques et le Pape exigeaient était contraire à la loi de Dieu. Il n'était plus question de cette révérence aveugle dont elle s'était targuée tant qu'on ne lui avait pas demandé de la prouver par des actes. En même temps, sans gêner les consciences, comme elle dit, c'est à l'oreille d'une supérieure d'un monastère de filles qu'elle murmure toutes ces spécieuses dissertations sur la désobéissance due à certains actes du Souverain Pontife (1). Si, au milieu des désordres de cette résistance coupable, on pouvait s'arrêter aux choses extérieures et frivoles, on pourrait remarquer que dans l'agitation de ces événements, au milieu du trouble et de l'entêtement, les talents de la Mère Agnès n'avaient pas diminué: elle est toujours éloquente ; ses lettres à la reine de Pologne ont un accent élevé qui touche et qui plaît. Dans cette tourmente où la religieuse s'agite, elle garde le don d'émouvoir les esprits et de les charmer, l'art d'évoquer les images et d'enchaîner les paroles. Elle s'entretient toujours volontiers de choses sérieuses. Le mot d'éternité revient comme naturellement sous sa plume, et cet entretien où sa vocation l'appelle et dont elle ne se départ point rend plus odieux encore l'étrange abus qu'elle fait des choses saintes, des dons et des lumières qu'elle possède.

Malgré la dignité extérieure qu'on assure que la Mère Agnès

(1) 20 juillet 1664.

et les principales de Port-Royal surent garder dans ces circonstances, il ne faut pas croire que tout se soit passé dans l'intérieur du monastère, ainsi qu'il en devait aller dans une maison régulière. La Mère Agnès rend justice à la douceur que l'Archevêque de Paris, au milieu des rigueurs qu'il était obligé d'exercer, garda pour les religieuses obstinées. La première visite du prélat à Port-Royal avait témoigné « beaucoup de civilité et de bonté ; » il se contenta, en réponse aux résistances qu'on lui manifesta, de faire entendre qu'il serait obligé, avec douleur, de traiter comme personnes téméraires et présomptueuses, celles qui résisteraient à l'autorité de l'Église (1). Il mit de longs délais, il fit de nouvelles démarches, il employa tous les moyens pour adoucir ces esprits abusés et les ramener à la vertu de leur état. Lorsque enfin, au mois d'août 1665, il vint à Port-Royal pour en faire éloigner les plus entêtées et confier la direction de cette maison à une des religieuses de la Visitation, les plus éclairées et les plus saintes, à une véritable fille et une grande fille de Saint-François de Sales, à la Mère Louise-Eugénie de Fontaines, le prélat parla aux religieuses de Port-Royal de telle sorte, qu'il semblait, dit la Mère Eugénie, que saint François de Sales n'aurait pu dire autrement dans un sujet pareil. Ces filles, cependant, au nombre alors de quatre-vingts ou de cent, étaient « si prévenues, que rien n'est plus terrible que ce que « l'on vit, et rien ne prouve tant que l'esprit de Dieu ne les « conduisait pas. On faisait des protestations, on appelait « comme d'abus, on se récriait, et on ne voulait point rece- « voir la Mère Eugénie. Vous eussiez dit qu'elles étaient de « ces gens dont parle David, qui disent: Qui est mon « maître (2)? » Ce ne furent pas les seules scènes tumul-

(1) 24 mai 1661.
(2) *Vie de la Mère Louise-Eugénie de Fontaines.*

tueuses qui eurent lieu à Port-Royal. La reine Anne d'Autriche était allée voir la Mère Eugénie, qu'elle connaissait depuis longtemps et qu'elle avait elle-même désignée au Roi et à l'Archevêque pour remplir la mission délicate qui lui fut confiée ; la reine reçut les religieuses qui s'étaient rangées à leur devoir ; mais elle ne voulait pas voir les désobéissantes. « Il ne fut pas possible de les empêcher de se présenter de-« vant elle, dit l'historien que nous venons de citer ; elles se « mirent dans un endroit où elle devait passer, criant si tu-« multueusement que la Reine ne put se retenir de leur té-« moigner son sentiment. — Cela fait horreur, s'écria-t-elle, « de voir des religieuses désobéir à leur Évêque et même au « Pape (1) ! »

Ces manières violentes et tumultueuses semblaient passées en usage à Port-Royal : il y a une lettre de la Mère Agnès, où elle parle d'une circonstance où les Sœurs eurent l'opinion qu'un bruit fait par accident était « une formalité qu'il fallait « garder, et causèrent un désordre qui nous a d'autant plus « humiliées et mortifiées que ceux qui ont pu s'en scandaliser « ne voudront peut-être pas se laisser persuader de l'inno-« cence avec laquelle cela arriva (2). » Il s'agissait d'une défense qu'un chapelain envoyé à Port-Royal était chargé de faire aux religieuses réunies alors au monastère des Champs et qu'elles ne voulaient pas entendre. J'ignore si le fait dont il s'agit dans cette lettre était arrivé en effet avec innocence; mais tout le monde s'étonnera de cette singulière coutume de la communauté de « garder la formalité » de faire du bruit. La Mère Agnès revient en une autre circonstance sur cette coutume (3). L'obéissance qu'on refusait au Souverain Pontife

(1) *Vie de la Mère Louise-Eugénie de Fontaines.*
(2) 9 septembre 1665.
(3) 30 juin 1663.

était rendue aveuglément à certains supérieurs dont on suivait la direction. Il y avait tout un parti qui soutenait Port-Royal, en effet, et qui entretenait la résistance des religieuses. Les historiens nous trompent et font de la littérature quand ils parlent de l'isolement de ces filles. L'historien de la Mère Eugénie de Fontaines, que nous avons dejà cité, raconte que pendant que cette sainte et digne religieuse était chargée du gouvernement de la maison de Port-Royal de Paris, « il ne « manquait pas de personnes du dehors et du dedans qui lui « disaient : « Ma Mère, croyez-moi, le parti des Jansénistes « est grand ; ne les aigrissez pas contre vous ; ils sont puis- « sants à la cour et à la ville : un peu de condescendance vous « établirait une grande réputation et toutes choses en iraient « mieux (1). » Jusqu'à quel point les religieuses, les personnes du dedans, s'abandonnaient-elles elles-mêmes à ces pensées, et jusqu'à quel point ces pensées étaient-elles des illusions? Tous ceux qui, dans ce siècle, ont eu des condescendances pour le Jansénisme ne se sont-ils pas en effet *établi de belles réputations* ?

On a fait tant de tableaux lamentables des persécutions de Port-Royal qu'il serait peut-être utile de rétablir la vérité des faits. En somme, toute cette première persécution se borna à éloigner ces égarées des directeurs qui les perdaient, à séparer les plus ardentes et à les confier à d'autres religieuses mieux instruites de leurs devoirs, à des filles de Sainte-Marie pour la plupart, dont la Mère Agnès loue la charité et le bon gouvernement, à remettre enfin pendant dix-huit mois environ le gouvernement de la maison de Paris à la Mère Eugénie de Fontaines. Dix mois après cette séparation, qui fut douloureuse, sans doute, mais dont les souffrances n'abattirent

(1) *Vie de la Mère Louise-Eugénie de Fontaines.*

pas leur orgueil, les religieuses obstinées purent se réunir toutes à Port-Royal : elles y vécurent en communauté, s'entretenant dans leur esprit de révolte et mettant toujours leurs sentiments personnels au-dessus de toute autorité. « Les âmes « sont à Dieu ; c'est à lui de leur donner les sentiments qu'elles « doivent avoir (1), » disait la Mère Agnès, outrant encore les doctrines effrayantes de ses directeurs. Elle subtilisait toujours d'ailleurs sur l'obéissance, qui « a toujours été le « fort des âmes religieuses et qui leur a fait emporter le plus « de victoires sur le démon ; c'est de quoi il veut se venger « maintenant en leur proposant une obéissance trompeuse « pour les faire tomber ou pour les faire passer pour crimi- « nelles si elles ne s'y rendent. » En même temps, elle demandait « des directeurs qui mènent à Dieu sans aucun « mélange de traditions humaines (2). »

Puisque nous ne racontons pas l'histoire du Jansénisme, ni même celle de la Mère Agnès, nous ne parlerons pas de la signature de la Sœur Marie-Angélique de Sainte-Thérèse Arnauld, dont la Mère Agnès se trouvait coupable, ni de la rétractation de cette sœur. Nous ne nous arrêterons pas sur le terme d'*indifférence au regard de la signature*, dont la Mère Agnès s'était servie dans une déclaration à l'Archevêque de Paris, qu'elle expliqua et qu'elle retira ensuite ; nous ne dirons rien de la privation des sacrements que souffrirent les religieuses, privation inévitable, puisqu'elles s'étaient mises elles-mêmes hors de l'Église par leurs résistances aux autorités et leur opiniâtreté dans leurs sentiments personnels ; sans revenir non plus sur la singulière couleur janséniste de cette publication, moins historique et moins littéraire en résumé que pieuse et zélée pour la mémoire de Port-Royal, ni sur

(1) 8 novembre 1664.
(2) 22 mai 1668.

l'intérêt et la valeur que ces documents peuvent présenter à divers titres, nous terminerons en remarquant que si ces lettres peuvent contribuer à mieux faire apprécier les grands dons de littérature et d'éloquence que possédait cette Mère Agnès (dont trente lettres au plus avaient été imprimées jusqu'ici et non pas des plus belles ni des plus anciennes, tandis que le nouveau recueil en contient près de huit cents), les relations plus intimes avec cette héroïne ne contribueront pas à faire admirer la justesse d'une parole de Royer-Collard, citée avec complaisance par M. Faugère, que « pour connaître toute la grandeur de l'humanité, il faut connaître Port-Royal. » C'est l'infirmité bien plutôt qui éclate dans toute cette correspondance : infirmité d'autant plus apparente et révoltante que les dons de la Mère Agnès sont plus excellents, que ses lumières sont plus précieuses, qu'elle a pénétré davantage dans les connaissances de l'homme intérieur, qu'elle a joui plus intimement de certaines faveurs divines, et qu'elle est plus véritablement privilégiée pour la conduite des âmes. On voit alors dans cette âme comme les caractères d'une profanation et du plus épouvantable scandale. L'orgueil souille tout, il est abominable partout ; mais l'orgueil à côté d'une vocation religieuse véritable et précieuse, un orgueil si extravagant et si insensé redouble d'horreur et d'infamie. Le seul sentiment que la charité puisse permettre est celui de la Mère Eugénie de Fontaines, dont nous avons déjà parlé ; elle n'avait pas eu de rapports personnels avec la Mère Agnès, mais elle avait pu apprécier ses filles, et elle les appelait des colombes séduites qui lui faisaient une grande compassion : « Ce sont, ajoutait-elle, des filles austères qui chantent bien l'office, et j'aurais grand plaisir de les servir ; mais quel malheur de se laisser aller dans un parti dangereux, quand après tout cela on se met en péril de se perdre ! N'en est-il pas de la foi comme de la

charité? Faire tout sans elle ne profite de rien pour le salut (1). » Cela peut, il est vrai, profiter quelquefois pour la gloire ; la publication des lettres de la Mère Agnès Arnauld en serait peut-être une preuve. Hélas ! la vocation religieuse regarde-t-elle la gloire humaine ou l'éternel salut de ceux qui y sont appelés ?

(1) *La Vie de la mère Louise-Eugénie de Fontaines.*

XX

LA ROCHEFOUCAULD.

Les ouvrages de littérature ne disent pas toujours facilement leur dernier mot. Plusieurs demandent à être pénétrés, et on ne les goûte pas sans un peu de travail. Ce travail des délicats assure seul le rang de quelques écrivains dont le mérite n'est pas contesté, mais qui sont un peu solitaires à la place d'élite où les tiennent les bons juges. La Rochefoucauld ne serait-il pas du nombre de ces esprits dont *la foule* n'apprécie pas volontiers la valeur ! Les *Maximes* sont dans toute bonne bibliothèque. Les y visite-t-on souvent?

On a beaucoup, dans ces derniers temps, parlé de François de la Rochefoucauld ; les *Maximes* ont eu moins de part à ce renom que l'aventure extravagante suscitée à leur auteur par la rivalité d'un philosophe pétulant, champion à grand fracas de la belle Madame de Longueville. Nous ne parlerons pas de ce duel bizarre. La Rochefoucauld d'ailleurs y a tenu le bon côté; et lui qui « craint d'être ridicule plus que toutes les choses du monde, » dit Madame de Sévigné, lui qui prétend dans ses *Maximes*, avec un peu d'exagération et de recherche, que « le ridicule déshonore plus que le déshonneur, » a laissé son singulier et ardent rival se jeter à corps perdu dans le ridicule, s'en abreuver et s'en enivrer. L'esprit n'em-

pêche pas de faire des folies, et « il sert quelquefois hardiment à faire des sottises. » (*Maximes.*) Je ne sais si la Rochefoucauld songeait à son antagoniste en parlant de la sorte; mais assurément il lui répond. Quand on voit toute la chevalerie de M. Cousin, ses mines, ses admirations, ses prosternements, sa gesticulation ardente, on ne peut s'empêcher de reconnaître que « la vivacité, qui augmente en vieillissant, ne va pas loin de la folie. » (*Maximes.*) C'est la Rochefoucauld qui parle ainsi; nous ne voudrions pas de nous-même intervenir dans un pareil débat.

Dans la dernière phase de sa vie, lorsqu'il tenait la conversation chez Madame de la Fayette, à côté de Madame de Sévigné et de Madame Scarron, il aimait peu le bruit, la singularité et tout ce qui pouvait choquer tant soit peu les bienséances et attirer violemment l'attention publique; il n'ira assurément pas se commettre ou plutôt se colleter avec une sorte de matamore qui tire de belles phrases en guise de grande épée et, aux hourras de la galerie, agenouille ses soixante ans devant le désintéressement et l'emportement des passions... adultères (1). On sait ce que la Rochefoucauld pensait de ces sortes de passions, où « les femmes n'aiment pas tant l'amant que l'amour » (*Maximes*); la conduite de Madame de Longueville pendant le voyage de Guyenne ne justifie que trop cette triste maxime. Les larmes de M. Cousin n'y peuvent rien.

Nous voulons laisser Madame de Longueville et toutes les histoires de la jeunesse de la Rochefoucauld. Ce sont des matières tellement rebattues depuis quelques années, qu'il est inutile d'y aborder. Ce sont les *Maximes* que nous voulons étudier et dont nous voulons pénétrer la philosophie et la

(1) Voir la *Jeunesse de Madame de Longueville.*

morale, tout en leur demandant de nous rendre la physionomie de la Rochefoucauld, non plus homme de parti et amoureux, mais écrivain et moraliste.

L'auteur des *Maximes* est un précieux : il appartient au premier épanouissement du dix-septième siècle ; je ne sais s'il prit grande part aux conversations et aux plaisirs de l'hôtel de Rambouillet; mais il était l'ami particulier et très-déférent de Mesdames de Rambouillet et de Montausier, et il a toujours gardé quelque chose des goûts de leur beau temps. En 1671, il prend avec Madame de Sévigné grand plaisir à relire les romans de la Calprenède. Pour ceux de Mademoiselle de Scudéry, il les prise au moins autant que fait aujourd'hui M. Cousin. *Sapho* ne laisse pas d'apparaître au faubourg Saint-Germain de temps en temps, à côté de Mesdames de la Fayette et de Sévigné. Néanmoins les *Maximes*, dans leur concision, sont fort éloignées du style plus abondant que châtié de Mademoiselle de Scudéry, et rien n'est plus opposé aux grâces précieuses que la manière froide et tranchante de la Rochefoucauld et sa constante préoccupation de tremper, de raffiner, d'aiguiser l'acier de son langage.

Madame Necker disait de Madame de Sévigné qu'elle employait des termes généraux un peu vagues, qu'elle faisait ressembler à une robe flottante dont une main habile change la forme à son gré. M. Sainte-Beuve remarque que cette ampleur et cette aisance du langage, où excelle Madame de Sévigné, était une manière commune de l'époque. La Rochefoucauld paraît chercher avec persévérance à la quitter. Il vise surtout à la propriété des termes. Retiré du monde et des affaires après la Fronde, malade et quelque peu aigri, il composa ses *Maximes*, dont la première édition est de 1665. Il les publia sans nom d'auteur ; mais Segrais, qui était de son intimité, mit en tête du volume un discours où il désigna

la Rochefoucauld très-clairement. Il donnait à entendre que la publication de cet ouvrage se faisait contre le gré de l'auteur, qui aurait autant de chagrin à le voir imprimé qu'il en avait eu lors de la publication de ses *Mémoires*. Ces *Mémoires* de la Rochefoucauld sont une de ses mauvaises actions. Ils n'ont pas été publiés à l'insu de l'auteur, qui en a surveillé l'impression et le débit. Ils sont intéressants, d'ailleurs, au double point de vue littéraire et historique. Bayle, toutefois, les a un peu surfaits en les mettant immédiatement à côté des *Commentaires de César*. Au-dessous du triomphateur des Gaules il y a encore de belles places dans les lettres. Les *Mémoires*, imprimés en 1662, étaient une insulte à Madame de Longueville et révélaient des scandales dont le public était déjà informé sans doute, mais que le témoignage de la Rochefoucauld devait être le dernier à affirmer. Aussi ne peut-on croire au raisonnement de Suard, qui, signalant la sévérité du livre des *Maximes*, où il voit une négation à peu près absolue de la vertu, conclut qu'il « n'appartenait qu'à « un homme d'une réputation bien pure et bien reconnue « d'oser flétrir ainsi le principe de toutes les actions hu- « maines ; » et qui ajoute : « Il donnait l'exemple de toutes « les vertus dont il paraissait contester l'existence. »

La vertu de la Rochefoucauld vis-à-vis de Madame de Longueville est triste. Ce n'est pas une faiblesse, ce n'est pas un entraînement passionné, c'est un calcul et un désir d'ambition qui noue la liaison adultère. La rupture est suivie d'une vengeance basse et odieuse, que rien ne peut justifier. Je suis loin de vouloir aller sur les brisées de M. Cousin et d'embrasser la cause de son héroïne. C'est la honte et le châtiment de ces sortes de liaisons que tout y répugne ; et la cause de la belle Geneviève de Bourbon est aussi déplorable assurément que celle de son chevalier. Celui-ci, du reste, est jugé sur

ses propres paroles. C'est lui qui dit les sentiments qui le portèrent vers la duchesse; et s'il se tait sur ceux qui l'engagèrent à se venger, du moins les trouva-t-il assez vils et assez dangereux pour les désavouer. Il se plaint à Madame de Sablé, alors amie intime de madame de Longueville, « de la friponnerie de ceux qui vendent toutes sortes de manuscrits sous quelque nom que ce puisse être ; » et il assure que ce qu'il avait « écrit *pour lui seul* est entièrement différent de ce qui a été imprimé. » Il en fait dire autant à M. le Prince, prenant ainsi partout ses précautions.

Du reste, quand on a étudié la Rochefoucauld, on peut bien croire qu'en imprimant ses *Mémoires*, il n'a pas uniquement cédé à son ressentiment. Il avait des prétentions à la littérature, et les avait d'autant plus vives qu'il n'osait les avouer. Dans son portrait fait par lui-même en 1658, il disait avec cette recherche et ce travail du bon style dont il ne s'affranchit jamais : « J'écris bien en prose et je fais bien en vers; « et si j'étais sensible à la gloire qui vient de ce côté-là, je pense « qu'avec un peu de travail je pourrais m'acquérir assez de « réputation. » Dans la préface de la première édition des *Mémoires* (1), parlant au nom du libraire, il s'excuse de « la ponctuation mal mise, » et de quelques mots « qui ne sont pas écrits dans toute l'exactitude possible de l'orthographe. » Il insiste sur ces fautes avec une douleur de véritable homme de lettres. Il a fait faire une table des fautes les plus considérables, « que je vous prie, dit-il, de corriger avant de lire cet ouvrage, » trouvant sans doute, comme la Fontaine, que c'était là un faible remède à un mal considérable. La meilleure preuve du souci que la Rochefoucauld prenait de sa gloire littéraire, est le soin qu'il a de s'en défendre constamment. Les *Maximes* furent pu-

(1) 1662, Cologne, chez Pierre van Dyck, *à la Sphère*.

bliées sans nom d'auteur. En tête de la première édition était, avons-nous dit, un discours attribué généralement à Segrais, mais où la Rochefoucauld a jeté les yeux et promené la plume assurément, s'il ne l'a pas écrit en entier. Il débute ainsi : « Je « ne saurais vous dire au vrai si les *Réflexions morales* sont de « M***, quoiqu'elles soient écrites d'une manière qui semble « approcher de la sienne. » Il ne se contentait pas d'avouer aux cercles de Paris qu'ils désignaient le véritable auteur, il voulait le signaler à tout le public, tout en protestant du dédain qu'il avait pour le métier d'écrire. « Il est aisé de voir « d'abord que cet ouvrage n'était pas destiné pour paraître « au jour, mais seulement pour la satisfaction d'une per« sonne qui, à mon avis, n'aspire pas à la gloire d'être au« teur ; et si par hasard c'était M***, je puis vous dire que « sa réputation est établie dans le monde par tant de *meil« leurs titres* (ce n'est pas Segrais qui parle de la sorte), qu'il « n'aurait pas moins de chagrin de savoir que ses *Réflexions* « sont devenues publiques, qu'il en eut alors que les *Mé« moires* qu'on lui attribue furent imprimés. » On vôit quelle sorte d'embarras et de gloriole l'écrivain éprouvait à se produire en public. Retz lui trouvait *un air de honte et de timidité*, que la Rochefoucauld traduisait en « un certain air sombre dans le visage, qui contribuait, dit-il, à le faire paraître encore plus réservé qu'il n'était. » Cet air sombre, réservé ou honteux, cette *irrésolution habituelle* que lui attribue encore le cardinal de Retz, ne s'accusent-ils pas dans tous ces manéges de l'écrivain en face du public ? Évidemment la Rochefoucauld voulait et n'osait pas se faire imprimer : la honte, la timidité le retenaient. Son œil ne saisissait pas l'ensemble de ses désirs et de ses craintes ; il ne savait ni résister, ni obéir. Il rêvait dans son irrésolution, et revenait à chaque instant sur les pas qu'il avait faits.

Avant de se livrer, sans oser l'affronter, au jugement du public, la Rochefoucauld avait cherché à le pressentir. Peut-être même, en composant ses écrits, ne s'était-il pas avoué qu'ils iraient à l'impression, et pensait-il à peine à communiquer ses *Mémoires* dans les cercles, se tenant franchement dans l'illusion que c'était pour lui seul qu'il les écrivait? De la sorte, il se laissa aller à dire des choses qu'il aurait dû retenir. « L'impatience que tout le monde a témoignée d'avoir « ces *Mémoires*, dit le libraire, m'obligea d'en précipiter l'im- « pression; » et en se faisant un devoir de « satisfaire à la « juste curiosité de tous les honnêtes gens de l'Europe, » la Rochefoucauld oublia ce qu'il devait à Madame de Longueville. Sa vue n'avait pas d'étendue, on le sait, et il ne saisissait pas même tout ensemble ce qui était à sa portée. J'ignore si une pareille explication serait plausible. Il est certain que le procédé de la Rochefoucauld est si odieux qu'on ne peut l'excuser; mais quand on considère le personnage, on n'ose admettre qu'il y ait apporté un propos délibéré.

Outre son irrésolution, sa timidité, sa honte et sa maladresse naturelles, on peut supposer encore qu'il excusait ses mauvais sentiments avec quelque maxime de fanfaron comme celle qu'il exprimait en 1658 : « Les misérables sont si « sots que la compassion leur fait le plus grand bien du « monde, mais je tiens aussi qu'il faut se contenter d'en « témoigner et se garder soigneusement d'en avoir; c'est « une passion qui n'est bonne à rien au dedans d'une âme « bien faite, qui ne sert qu'à affaiblir le cœur et qu'on doit « laisser au peuple qui, n'exécutant jamais rien par raison, « a besoin de passions pour se porter à faire les choses. » Afin d'effacer la mauvaise impression qu'un pareil sentiment donnerait de l'auteur, il faut rappeler tout de suite les paroles de Madame de Sévigné, qui le voyait pleurer sa mère avec une

tendresse, dit-elle, qui me le ferait adorer, et elle parle de *son cœur incomparable:* « J'ai vu son cœur à découvert dans « cette cruelle aventure, écrit-elle encore, il est au-dessus de « tout ce que j'ai jamais vu de courage, de mérite, de *ten-* « *dresse* et de raison. »

C'est en 1672 que Madame de Sévigné parlait de la sorte; et dans la richesse de son cœur elle pouvait bien prêter un peu à ses amis. Toutefois, il est impossible qu'elle se soit méprise tout à fait. A propos de ses principes sur la pitié et de quelques autres sentiments analogues, on peut appliquer à la Rochefoucauld sa propre maxime : « Il s'en faut que nous « connaissions tout ce que nos passions nous font faire et dire.» L'aigreur, que son cœur ulcéré ressentait contre les hommes et la société, était un peu de ces passions qui aveuglent et dominent. Faut-il ajouter qu'elles sont surtout maîtresses chez les hommes semblables à celui que Gondy et la Rochefoucauld lui-même montrent dans l'auteur des *Maximes :* renfermé, réservé, timide, sans expansion sinon dans le cercle le plus étroit. Cette physionomie de la Rochefoucauld, tel que nous le voyons au temps où il publie les *Maximes*, est à peine semblable à celle que les Mémoires de la Fronde donnent au *Camarade la Franchise*. J'ignore si ce sobriquet était une antiphrase. Tout ce qui reste en 1658 au duc de la Rochefoucauld des turbulences du prince de Marsillac, c'est trop de chaleur à soutenir son opinion. Cette chaleur diminuera même avec l'âge, et la Rochefoucauld deviendra « le courtisan le plus poli et le plus honnête homme à l'égard de la vie commune qui ait paru dans son siècle. » On sait ce que le dix-septième siècle entendait par ce mot.

L'honnête homme restait cependant de son temps et il gardait toujours de beaux restes de préciosité. Tout le siècle en est imprégné; c'est une folie de croire que la comédie des

Précieuses a suffi pour dégoûter ces gens de loisir et de conversation de l'habitude de subtiliser et de raffiner que leur avait donnée l'hôtel de Rambouillet. J'ai toujours regardé comme un conte l'aventure de Ménage au sortir de la comédie de Molière, prenant le bras de Chapelain, et lui disant les paroles de saint Remy : Il faut adorer ce que nous avons brûlé. Les esprits ne se convertissent pas de la sorte ; et les mouvements subits de la grâce ne peuvent être transportés dans les matières de littérature. C'est assez que Molière ait montré le ridicule de quelques excès ; la pente du siècle resta à la recherche du tour heureux du langage, à la délicatesse du style et aux raffinements de toutes sortes. Les *Maximes* ne sont pas seulement précieuses par le style, elles le sont encore par le fond ; toute cette application de l'auteur à alambiquer les sentiments de l'âme était bien dans l'esprit de chacun. Aussi le succès des *Maximes* fut-il très-grand, et on se passionna à leur propos. En les lisant aujourd'hui, on se demande : A quel propos tant de passion? Cette suite de pensées isolées, heureuses pour la plupart dans leur expression concise, mais que l'auteur n'avait pas su nouer ni agencer en un seul faisceau, provoquait les esprits par leur tournure souvent paradoxale. Une de ces *Maximes* assure que le grand art de la conversation ne consiste pas tant à savoir parler qu'à savoir écouter. Les *Maximes*, ce me semble, tenaient un peu de ce grand art de la conversation. Elles provoquent la pensée, elles l'excitent plutôt qu'elles ne visent à la convaincre. L'éloquence « est dans le ton de la « voix, dans les yeux et dans l'air de la personne autant que « dans le choix des paroles » (*Maximes*) ; elle est aussi dans l'agencement du discours. Le discours est ce qu'il y a de plus odieux dans la conversation ; et les *Maximes* n'y prétendent pas. A l'ouverture seulement et à la fin du volume de 1665,

l'auteur prenait un peu d'espace et se donnait un peu plus de carrière pour disserter sur l'amour-propre et sur la mort. Encore n'a-t-il conservé qu'un seul de ces deux morceaux dans les éditions suivantes.

Tout le volume accuse un travail persévérant. On sent à la première lecture qu'on n'a pas affaire à un esprit prime-sautier, ni fécond, ni abondant. Cette certaine grâce d'élocution facile qu'il avait dans la première rédaction de ses *Mémoires*, et qui fit place dans le texte publié à une manière sobre, précise et ferme, n'existe pour ainsi dire plus dans les *Maximes*. L'isolement de chacune de ces pensées exige une précision qui ne peut être ajustée qu'à l'aide du travail. Les *Maximes* avaient longtemps couru manuscrites ; on les avait discutées en compagnie. La Rochefoucauld ne craignait pas de consulter ses amis et surtout ses amies. Les amis de la Rochefoucauld, dans ses dernières années, avaient autre chose à faire qu'à subtiliser sur toutes ces matières, à moins qu'ils ne fussent tout à fait inférieurs au Duc en qualité et en intelligence, comme Segrais, Esprit ou quelques autres. Bussy, à le juger sur sa correspondance, se fût bien prêté à de pareils discours. L'exil qu'il subissait et l'inactivité où il passait sa vie, en rongeant amèrement son frein, auraient été pour quelque chose dans l'importance qu'il eût donnée à ces exercices. Tout le monde s'en était mêlé naguère, on s'en arrangeait volontiers encore à de certains moments ; mais les hommes vraiment sérieux et graves ne s'arrêtaient plus dans ces commerces. Le cardinal de Retz, quoiqu'il aimât bien les sentences et se complût à toutes les recherches de vanité, n'aurait pas voulu persévérer dans ces finesses. Le goût persistant de la Rochefoucauld est une marque de cette incapacité d'aucunes affaires que lui reprochait Gondy. Les lettres sont excellentes : leur culture est utile et délicieuse ;

elles servent à former et développer l'esprit: ce sont les esprits frivoles, néanmoins, qui en font leur unique nourriture et leur unique fin. Dans les lettres même, cet art de la conversation, qui est un art délicat et charmant, et par conséquent un grand art, n'en est pas moins placé en quelque sorte à un degré inférieur. C'est là cependant que la Rochefoucauld renfermait toutes ses joies. On ne s'étonnera pas qu'il aimât surtout l'intimité des femmes. Il est bon juge quand il leur trouve dans la conversation plus de douceur qu'aux hommes, et quand il assure qu'elles savent donner un tour plus délicat aux choses qu'elles disent. Mais dans cette complaisance, je ne sais si l'amour-propre ne cherchait pas ses délices et ses aises autant que l'esprit lui-même. La Rochefoucauld a beaucoup parlé de l'amour-propre. Nul homme n'en a été plus pétri. En bornant ses prétentions à briller dans un cercle de femmes, il suivait un peu le conseil de César et refusait la seconde place dans Rome. Ces natures timides et vaniteuses n'aiment pas à rencontrer les rudesses masculines. Cette douceur que la Rochefoucauld trouvait dans le commerce des dames était-elle autre chose que la supériorité que l'homme prend si naturellement vis-à-vis d'elles? Entre Madame de la Fayette et Madame de Sévigné, par exemple, la Rochefoucauld domine, quoique ce ne soit certainement ni par le cœur ni même par l'esprit peut-être, la correspondance de l'excellente marquise en fait foi: mais c'est entre elles deux un concert de louanges abondant et continuel, une estime pour le Duc, et une déférence dont rien n'approche, et où le Duc trouvait sans doute des tours fort agréables. Dans le commerce des hommes, il n'aurait pas rencontré les mêmes douceurs; il pouvait y avoir contestation, égalité de prérogatives ou même partage de la royauté. C'est à quoi l'amour-propre ne saurait enten-

dre. J'ignore si, au milieu des amies qui avaient précédé les deux femmes éminentes qui entourèrent sa vieillesse, la Rochefoucauld avait toujours gardé cette sorte de domination ; je le suppose; et pour ne pas s'en tenir aux simples amies, n'est-ce pas la Rochefoucauld qui nous apprend que madame de Longueville, loin de « donner la loi à ceux qui avaient une « particulière adoration pour elle, se transformait si fort dans « leurs sentiments qu'on ne reconnaissait plus les siens « propres. » Marsillac la dominait.

Ce sont donc les femmes qui furent surtout consultées sur les *Maximes;* les avis allèrent si loin qu'on supposa quelque collaboration, et l'on a nommé Madame de Sablé. Malheureusement, on a imprimé les Maximes de la marquise de Sablé, cette sorte de visionnaire épicurienne qui ne manquait ni d'esprit ni de goût, et dont M. Cousin voudrait faire une héroïne à cause qu'elle devint janséniste. Il suffit de lire les Maximes de Madame de Sablé pour comprendre qu'elle n'est pas d'une trempe d'esprit à réclamer la moindre part à celles de la Rochefoucauld. C'est elle, assure-t-on cependant, qui les provoqua. Elle avait mis les maximes à la mode dans son cercle. La Rochefoucauld se conforma à ce goût du jour, comme il s'était conformé déjà à la mode des portraits, qui avaient fait fureur chez Mademoiselle. Ce portrait de la Rochefoucauld est composé avec art, avec science, écrit d'un style élégant et fin, qui sent le travail. Ce n'a pas été pour l'auteur un simple badinage. Il y a mis tous ses efforts, la politesse en est correcte et châtiée. Il s'appliqua de même aux maximes; il y prit goût et voulut les mener à leur perfection. En les imprimant, il ne croit pas encore avoir dit son dernier mot. Il revient à son œuvre : il lime, polit, corrige, supprime, adoucit et refait sans cesse. C'est pour lui que semble écrit l'axiome de Boileau. Ce n'est que par ce

labeur qu'il arrive à la concision et à la netteté où il tend. Pour goûter tout le prix du style des *Maximes*, il faut chercher à entrer dans le détail du travail de l'auteur. Chacune des éditions qu'il a données en porte les traces : et la comparaison met bien dans la confidence des procédés de l'écrivain. On voit sa pensée s'élever par degrés à sa forme définitive, exquise et parfaite souvent dans le tour et dans l'expression. En étudiant tout ce travail, on comprend ce que voulait dire Madame de la Fayette en prétendant qu'un mot retranché d'un ouvrage valait vingt sous, et une phrase un louis. C'est aux *Maximes* surtout que s'applique cet axiome. Madame de la Fayette les voyait par ces retranchements successifs acquérir chaque jour plus de poli et plus de relief.

Cette recherche du style sobre et contenu a fait supposer que la Rochefoucauld avait pris parti pour la littérature de la seconde moitié du dix-septième siècle. Je n'en crois rien : il reste de son temps, fidèle à Corneille ; et Madame de Sévigné nous le montre aussi transporté qu'elle-même pour leur « vieil ami. » Il ne méconnaît pas pour cela le mérite de Racine, mais il ne lui trouve que « d'une sorte d'esprit » (*Maximes*). Madame de la Fayette elle-même, beaucoup plus jeune que la Rochefoucauld, se rattache à la première génération des esprits de ce temps. On a voulu donner à une de ses lettres la valeur d'un manifeste littéraire : c'est tout au plus une raillerie des manières de parler de certains courtisans de 1670 : M. de Guiche, par exemple, Madame de Brissac, dont Madame de Sévigné se rit si souvent, ou quelque autre de la cour de MADAME. Peut-être trouverait-on le modèle du langage dont se raille Madame de la Fayette dans les papiers de Madame de Brégis. Mais toute précieuse du bon temps aurait repoussé cette mode. On était d'ailleurs déjà bien loin de Cathos et de Madelon. La lettre de Madame

de la Fayette est postérieure à *Britannicus* et précède *Bajazet* de quelques mois. Cette date suffit à marquer qu'il ne s'agit pas d'une école littéraire, et la lecture de ce petit document railleur le démontre bien. Le voici tel que Madame de Montmorency le transcrivait pour Bussy au mois de mars 1670 :

« Ce sont de ces sortes de choses qu'on ne pardonne pas « en mille ans, que le trait que vous me fîtes hier. Vous étiez « sous les armes belle comme un petit ange. Vous sçavez que je « suis alerte sur le compère Dangeau, je vous l'avois dit de « bonne foy, et cependant vous me quittâtes franc et net pour « le galoper. Cela s'appelle rompre de couronne à couronne : « c'est n'avoir aucun ménagement et manquer à toutes sortes « d'égards. Vous pouvez croire que cette manière de peindre « m'a tiré de grands rideaux. Il est vrai que vous avez peut- « être oublié qu'il y a des choses dont je ne tate jamais, et que « je suis une espèce d'homme que l'on ne tourne pas aisément « sur un certain pied. Sûrement ce n'est pas mon caractère « que d'être dupe et de donner tête baissée dans le panneau. « Je me le tiens pour dit, j'entends le françois, à la vérité je ne « ferai point de fracas, j'en userai honnêtement, je n'afficherai « point, je ne donnerai rien au public, je retirerai mes trou- « pes ; mais comptez que vous n'avez pas obligé un ingrat. »

Bussy trouvait là une « très-plaisante satire propre à être admirée de mille gens. »

La Rochefoucauld eût été de son avis. Mais cela ne l'obligeait pas à rompre avec ses anciens goûts. La postérité est un peu trop portée à croire que ceux qui ne brillent pas devant elle ont été ridicules ou méprisés de leur vivant. Faut-il assurer qu'il n'en est rien? Il y a dans la société, entre ceux que la postérité adoptera et ceux qu'elle doit rejeter, un mélange où les contemporains ne savent pas toujours bien discerner. Les qualités des œuvres durables ne se montrent

pas à nous comme à ceux qui les ont lues pour la première fois. On suppose bien volontiers et avec raison que les romans de Madame de la Fayette diffèrent beaucoup de ceux de Mademoiselle Scudéry; on ne sait pas en quoi ils se ressemblent. On ne comprend même pas qu'on ait pu les comparer; et on s'étonne qu'un contemporain, bien informé d'ailleurs, ait pu se donner la peine de remarquer que *Madame* de Scudéry a beaucoup d'esprit, mais que Madame de la Fayette a plus de jugement. Scudéry ! Ce nom dit tout. Il est inutile d'ajouter que Madame de Scudéry, célébrée dans le monde des Précieuses sous le nom de Sarraïde, a travaillé aux romans de son mari, le bienheureux *Scudéry*, dont les écrits de Madame de la Fayette devaient plus que les traits du satirique détourner les lecteurs.

Aujourd'hui Madame de la Fayette et Madame de Scudéry se détachent l'une de l'autre et tiennent dans la littérature les deux bouts opposés du bon sens et de la préciosité. Les *Maximes* avaient de l'un et de l'autre.

« Il arrive souvent que des choses se présentent plus achevées à notre esprit qu'il ne les pourrait faire avec beaucoup « d'art, » disaient-elles, et ce *souvent*-là était à peu près inconnu de la Rochefoucauld. La composition des *Maximes* a été laborieuse : c'était le labeur d'un esprit oisif et bien doué d'ailleurs, qui ne craignait pas de passer des journées entières à ressasser, à aligner ou à changer de front une demi-douzaine de mots. La sentence que nous venons de citer était, dans les premières éditions, ornée de grâces précieuses : « Il y a de « jolies choses que l'esprit ne cherche pas et qu'il trouve tout « achevées en lui-même; il semble qu'elles y soient cachées « comme l'or et les diamants dans le sein de la terre. » Le diamant se trouve dans la terre; mais il serait faux de dire qu'on ne l'y cherche pas. Les trésors renfermés dans

l'esprit de la Rochefoucauld ont aussi été cherchés avec persistance. On est en droit de croire qu'ils étaient profondément cachés. Les remaniements des *Maximes* dans les diverses éditions données par l'auteur indiquent suffisamment les fatigues de la première composition. Il semble que les idées de l'écrivain étaient souvent assez confuses au début : comme le mineur, il ne savait pas ce qu'il trouverait en se mettant au travail, et il ne soupçonnait pas toujours ce que sa plume et sa pensée auraient à formuler. La Maxime s'accuse et se débrouille lentement. C'est avec des efforts prolongés qu'on l'amène à la netteté et à la lumière.

On a voulu voir dans le livre de la Rochefoucauld l'expression d'un système. Je crois qu'on en pourrait trouver plusieurs. Celui qu'on lui attribue le plus volontiers, et auquel on pourrait rattacher en effet le plus grand nombre de pensées, se trouve formulé dans l'épigraphe : « Nos vertus ne « sont le plus souvent que des vices déguisés. » Un pareil thème, expliqué d'une certaine manière et exécuté avec quelques sourdines, peut sans doute donner des motifs piquants et jolis. La preuve est facile à faire quand on a le livre des *Maximes* à la main. Mais l'auteur a-t-il prétendu exprimer une vérité absolue ? Il ne faut pas avec lui négliger les nuances, ni même les demi-nuances. Il est loin de parler philosophiquement. Il ne s'occupe pas de tous les hommes ; il est homme du monde, il parle des gens du monde et de ce qui se passe *le plus souvent* au milieu d'eux. Le monde dont il parle est celui qu'il connaît : la cour et le prochain qu'on y rencontre sont toute la matière de son discours. « Ce que le monde nomme vertu n'est d'ordinaire qu'un « fantôme formé par nos passions, à qui on donne un nom « honnête pour faire impunément ce qu'on veut, » disait-il d'abord ; et c'est de cette pensée, assez empâtée dans son

expression, qu'est sortie l'heureuse épigraphe du volume. La pensée n'est pas seulement lourde et gauche dans sa forme première, on peut la trouver fâcheuse et excessive dans le sens. Néanmoins, elle ne s'applique qu'à ce qui se passe *d'ordinaire* dans le monde. Mais je doute que même en parlant uniquement de la cour, la Rochefoucauld ait jamais songé à établir et à exprimer ce qu'on est convenu de nommer un système. Y a-t-il en lui autre chose que des impressions? Ses impressions mêmes sont-elles sincères? Je prends ce mot dans l'acception que la Rochefoucauld en donne lorsqu'il définit si heureusement la sincérité une ouverture de cœur (*Maximes*) ; les impressions de la Rochefoucauld sont-elles sincères? viennent-elles du cœur? ou sont-elles un simple jeu d'esprit?

Avant tout, il faudrait s'expliquer sur le mot de système. L'entend-on comme un ensemble de vérités ou de doctrines, déduit et conçu avec plus ou moins de bonheur, d'art, de force et de logique, et formant un seul tout? Rien n'en apparaît dans les *Maximes*. Ce que nous avons dit de leur composition suffit à le faire deviner. Si l'on a parlé de collaboration, si l'on a donné quelque part dans la paternité du livre de la Rochefoucauld à plusieurs beaux-esprits : c'est qu'effectivement plusieurs y ont travaillé. Ce qui appartient en propre à la Rochefoucauld, c'est l'expression heureuse, choisie et parfaite, c'est là la marque de l'ouvrier. Le fond appartenait un peu à tous ceux qui formaient sa société : les *Maximes* tour à tour proposaient et résumaient les thèmes des conversations. Madame de Hautefort, à qui Madame de Sablé avait communiqué avant leur impression les *Maximes*, disait à propos de celle qui est devenue la cent-deuxième dans l'édition de 1678 : *l'esprit est toujours la dupe du cœur*. « Je « ne scays si vous l'entendez comme moy, mais je l'entends,

« ce me semble, bien joliment. Et voici comment : c'est que « l'esprit croit toujours par son habileté et par ses raisonne« ments faire faire au cœur ce qu'il veut. Il se trompe ; il en « est la dupe. C'est toujours le cœur qui fait agir l'esprit. « L'on suit tous ses mouvements, malgré que l'on en ait et « l'on les suit même sans croire les suivre. » Madame de Sablé répond : « L'explication que vous donnez est plus que « joliment entendue, et ce joliment est fort joliment dit : vous « avez admirablement achevé la maxime. » Si joliment et si admirablement, en effet, que la Rochefoucauld s'empare du commentaire de Madame de Hautefort : « L'homme croit « souvent se conduire lorsqu'il est conduit ; et pendant que « par son esprit il tend à un but, son cœur l'entraîne insen« siblement à un autre. » (*Maximes.*)

J'aimais mieux le *joliment* de Madame de Hautefort, mais il est facile à reconnaître dans ce second texte. Ce que la Rochefoucald a fait pour Madame de Hautefort, il l'a fait pour d'autres. Toute pensée heureusement exprimée, éveillant dans son esprit une heureuse expression, ou même le sentiment d'une expression heureuse, était accueillie par lui et placée dans son recueil. Il ne faut pas s'étonner que dans un livre fait de la sorte, il y ait des contradictions. Dans la maxime qu'il emprunte à Madame de Hautefort, il ne s'inquiète pas de contredire ou de diminuer celle que cette dame achevait si admirablement. Dans l'une, il prétend que l'esprit est *toujours* la dupe : dans l'autre, il dit que l'homme croit *souvent* se conduire. Il arrive même à la Rochefoucauld, malgré tout son esprit et son travail, de gâter un peu ce qu'il emprunte. Le prélude qu'il ajoute au thème de Madame de Hautefort est vraiment fâcheux ; il place le cœur en dehors de l'homme, ce qui est bien un autre changement que celui de Sganarelle. Les deux termes de la *Maxime* pourraient être soutenus

isolément et contiennent l'un et l'autre au moins des vérités relatives ; leur rapprochement a des conséquences bizarres que Madame de Hautefort n'indique pas du tout. Chacun reconnaît en soi la diversité qu'elle montre et que la Rochefoucauld avait signalée : ce combat où le cœur l'emporte, sinon toujours, du moins souvent sur l'esprit. Mais, conduit par son cœur ou par son esprit, l'homme *se dirige* toujours lui-même, autant ou aussi peu qu'on voudra l'entendre. L'esprit est borné comme le cœur ; la même infirmité est dans les deux. Le péché originel a atteint leur force à l'un et à l'autre. Madame de Liancourt trouvait qu'en changeant quelques expressions des *Maximes*, on pourrait raccommoder ce qu'il y avait de mal dans plusieurs articles. Un léger changement dans celle qui nous occupe, suffirait, en effet, à la remettre dans la note juste et heureuse où se tenait Madame de Hautefort : si dans la première phrase on remplaçait l'*homme* par la raison, on aurait ce que Madame de Hautefort avait donné, une remarque ingénieuse et un joli développement de la cent-deuxième maxime. Mais il y aurait eu à peu près répétition. La Rochefoucauld a voulu l'éviter : pour varier ses thèmes, il s'est permis un petit galimatias vainement raffiné et quintessencié.

Les contradictions où tombe la Rochefoucauld (et si la liste en pouvait être agréable aux lecteurs, on pourrait la dresser), la manière dont il compose son livre en recueillant de toutes mains, empêchent de croire qu'il ait un système. Le peu d'étendue de son esprit s'y opposait encore : il ne voyait rien d'ensemble ; ce ne sont pas seulement les contemporains qui le disent ; il l'avoue et veut gratifier tous les hommes de cette vue bornée. « Pour bien savoir les choses, « il faut en savoir le détail, et comme il est presque infini, « nos connaissances sont toujours superficielles et impar-

« faites. » (*Maximes.*) La maxime peut être incontestable en un certain sens. Comment ne pas y voir l'aveu d'une infirmité personnelle? Cette impuissance de lier dans un seul corps de doctrine ou de raisonnement les divers détails qu'il savait, n'empêchait pas la Rochefoucauld de chercher à expliquer ou à commenter, à l'aide de sentences préconçues, les documents et les opinions qu'il *maximait*, comme dit Madame de Sévigné. L'épigraphe a résumé, en effet, un de ces systèmes, si on veut les appeler ainsi : c'est celui qui a éveillé le plus d'opposition. Beaucoup des amis de la Rochefoucauld se déclarèrent contre lui et pour la vérité des vertus. « Il fait à l'homme une âme trop laide », disait Madame de Maure. « Toutes les personnes de bon sens ne sont pas si persuadées de la corruption générale », ajoutait Madame de la Fayette. Il scandalisait Madame de Liancourt en débutant *si cruellement contre les vertus.* « S'il eût toujours rencontré « des femmes, dont le tempérament eût été soumis à la vertu « et les sens moins forts que la raison, il penserait mieux, » assurait l'abbesse de Malnoue. Madame de Guéménée, s'en prenant durement au caractère personnel de l'écrivain, disait que son système était plus fondé sur lui que sur la vérité ; « il « ne croit pas de libéralité sans intérêt, ni de pitié, c'est qu'il « juge tout le monde par lui-même. » On voit que ceux qui s'élèvent contre les exagérations de la Rochefoucauld ont eu des prédécesseurs ; et les belles mains ne faisaient pas mainmorte à se venger des outrages que contiennent les *Maximes.* Cependant à toutes ces sévérités on peut opposer le témoignage de Madame de Sévigné, celui de Madame de Maintenon, celui enfin de Madame de la Fayette, qui, selon l'abbesse de Malnoue encore, était de celles que la Rochefoucauld n'avait pas rencontrées dans la première partie de sa vie. On sait tous les regrets de Madame de la Fayette à la mort de la Roche-

foucauld ; Madame de Sévigné les raconte, et elle célèbre à cette occasion les tendresses de cœur, la confiance, les charmes de l'amitié, toutes les vertus dont l'auteur des *Maximes* a médit, qu'il avait et dont il faisait preuve dans le commerce de ses amis.

Il y a donc là un petit problème que je voudrais bien entendre aussi joliment que Madame de Hautefort. On ne l'a pas résolu avec un mot que le *Ménagiana* attribue à Madame de la Fayette: elle aurait dit, assure-t-on: M. de la Rochefoucauld m'a donné de l'esprit, mais j'ai réformé son cœur. Madame de la Fayette n'avait pas besoin qu'on lui donnât de l'esprit. Mais la réforme du cœur semblerait plausible si on rapproche de l'admiration de Madame de Sévigné le jugement de Madame de Sablé qui trouvait le cœur de la Rochefoucauld *inofficieux*. Toutefois, si quelque réforme a eu lieu de ce côté, rien n'en paraît dans les *Maximes*. Les dernières éditions, au point de vue moral, ne sont pas meilleures ni plus consolantes que les premières. Les retranchements, additions et remaniements ne sauraient être pris pour des rétractations. Quelques mots où les commentateurs supposent des ressentiments personnels sont peut-être adoucis et généralisés. Mais les sentiments, qui scandalisaient en 1664 les amies de Madame de Sablé, persistent; les contradictions aussi se faisaient voir dès les premiers jours.

Nous avons parlé des allusions personnelles : si on les devinait toutes, peut-être les exagérations désolantes de la Rochefoucauld seraient-elles un peu diminuées? Il disait en 1665.

« L'humilité n'est souvent qu'une feinte soumission que « nous employons pour soumettre effectivement tout le « monde; c'est un mouvement de l'orgueil par lequel il « s'abaisse devant les hommes pour s'élever sur eux; c'est un

« déguisement à son premier stratagème. Mais quoique les « changements soient presque infinis et qu'il soit admirable « sous toutes sortes de figures, il faut avouer néanmoins « qu'il n'est jamais si rare ni si extraordinaire que lorsqu'il « se cache sous la forme et sous l'habit de l'humilité ; car « alors on le voit les yeux baissés dans une contenance mo- « deste et reposée ; toutes ses paroles sont douces et respec- « tueuses, pleines d'estime pour les autres et de dédain pour « lui-même. Si on l'en veut croire, il est indigne de tous les « honneurs, il n'est capable d'aucun emploi, il ne reçoit les « charges où on l'élève que comme un effet de la bonté des « hommes et de la faveur aveugle de la fortune. C'est l'orgueil « qui joue tous les personnages et que l'on prend pour l'hu- « milité. »

La Rochefoucauld a considérablement diminué ce morceau dans les éditions suivantes. Pour le ramener à l'unité du ton des *Maximes*, il en a retranché tout ce qui faisait portrait : il est difficile de croire que l'original n'ait pas posé devant lui : est-ce Port-Royal et ses solitaires qu'il décrit ? ou exerce-t-il encore ses ressentiments contre Madame de Longueville et les voies de pénitence où la conduisait M. Singlin ? En ôtant le portrait, l'auteur a conservé la maxime : ce qui ne l'a pas empêché d'ajouter chrétiennement et raisonnablement :

« L'humilité est la preuve des vertus chrétiennes ; sans elle « nous conservons tous nos défauts, et ils sont seulement cou- « verts par l'orgueil qui les cache aux autres et souvent à « nous-mêmes. »

Ainsi il croyait à la vérité de cette vertu à certains jours, tout en ayant l'air de la nier à d'autres.

On en pourrait dire autant de l'amitié : il dit qu'elle n'est qu'un trafic ; mais il affirme qu'il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé. Il ne croit donc pas à sa

maxime : c'est parce qu'il se confie à la sincérité de l'amitié qu'il trouve quelque chose de honteux dans la défiance, de si honteux qu'elle suffit à motiver et à justifier la tromperie. Ce qu'il dit de la rareté de la sincérité ne l'empêche pas de déclarer qu'elle existe ; et cet aveu modère et fait descendre d'un ton entier au moins toute la gamme désolée de ses remarques sur l'amitié.

Il a des observations charmantes sur la finesse ; les applications contemporaines ne manqueraient pas. « L'usage ordi- « naire de la finesse est la marque d'un petit esprit, » dit-il, et d'un mauvais cœur, remarque un annotateur souvent intelligent et aimable, que nous ne contredirons point. « Les fi- « nesses et les trahisons ne viennent que du manque d'ha- « bileté, » dit encore la Rochefoucauld, et il ajoute que « les « plus habiles affectent toute leur vie de blâmer les finesses « pour s'en servir en quelque grande occasion et pour quel- « que grand intérêt. » De sorte que les habiles vivent dans l'usage ordinaire de la finesse, qui est la marque d'un petit esprit, qui vient du manque d'habileté.

Si le monde est flottant et divers, le livre des *Maximes* l'est donc aussi. Est-ce par perfection de l'art et par désir d'atteindre à une plus grande vérité? Toutefois, au milieu des contradictions, des relations, des rapports, comment s'étonner si le lecteur a peine à se reconnaître dans ce petit monde des *Maximes?* Il y en a de jolies, disait Madame de Sévigné, mais, à ma honte, il y en a que je n'entends pas. Je ne sais si la honte était bien grande ; la Rochefoucauld, lui-même, prévient que son livre est pour les délicats et les habiles. Madame de Hautefort n'avait pas été avertie, et elle dit avec simplicité des *Maximes*, qu'elle les entend toutes comme si elle les avait faites. Se flattait-elle? Nous ne prétendons pas à tant de délicatesse et de pénétration : nous nous contentons d'indi-

quer les obstacles qui empêchent d'entendre aujourd'hui les *Maximes* comme l'auteur les entendait.

L'habileté que la Rochefoucauld demande serait bien superflue s'il s'agissait uniquement avec lui de pénétrer le cœur humain. C'est le jeu où il s'amuse qui embrouille le lecteur. C'est un jeu de mots qui donne le piquant à la première maxime sur l'humilité que nous avons citée. Le livre tout entier est un jeu d'esprit continuel : si l'on voulait le prendre à la rigueur de la lettre, il faudrait ranger l'auteur parmi ceux qui non-seulement nient les vertus de l'homme, mais éloignent toute action de la Providence et nient la révélation. « C'est la nature qui nous a donné l'orgueil, » dit-il en oubliant le péché originel. Il méconnaît le dévouement des saints, et il assure que « nous ne faisons que suivre notre goût et notre « plaisir quand nous préférons les autres à nous-mêmes. » Il nie le pardon des injures : « la réconciliation avec nos « ennemis n'est qu'un désir de rendre notre condition meil« leure, et une crainte de quelque mauvais événement. » Il condamne l'étude de soi-même que recommande la religion, et prétend « qu'on a autant sujet de se plaindre de ceux qui « nous apprennent à nous connaître nous-mêmes qu'en eut « ce fou d'Athènes de se plaindre du médecin qui l'avait guéri « de l'opinion d'être riche. » Il insulte à la vieillesse : « Les « vieillards donnent de bons préceptes pour se consoler de « n'être plus en état de donner de mauvais exemples. » Il calomnie la vertu du mariage et la modestie des vierges : « L'honnêteté des femmes est l'amour de leur réputation et de « leur repos, leur sévérité un ajustement et un fard qu'elles « ajoutent à leur beauté. » Il nie la charité, et s'exprimant avec un précieux du dernier fin, il prétend que « nous don« nons des secours aux malheureux pour les engager à nous « en donner en de semblables occasions; et les services que

« nous leur rendons sont, à proprement parler, des biens que « nous nous faisons à nous-mêmes par avance. »

On pourrait multiplier les citations. J'ignore si je me fais illusion : il me semble que ce serait se tromper grossièrement de prendre tout cela au pied de la lettre. La Rochefoucauld se garderait d'ailleurs de se justifier ; il sourirait malicieusement comme il faisait aux dames de son temps, qu'il scandalisait si fort, tout en refusant de leur donner le mot qui les aurait apaisées et qui les eût mis d'accord. Un peu de contradiction et de paradoxe relève et vivifie la conversation, mais n'implique pas l'intention de toucher aux vérités révélées. Les suppositions sur l'impiété de la Rochefoucauld sont gratuites : cette impiété d'ailleurs eût-elle été dans son cœur, il eût hésité à l'exprimer. Son goût, sa politesse et aussi son ambition se seraient révoltés à la pensée de soutenir en 1665 une thèse publique d'incrédulité. Beaucoup de ses maximes d'ailleurs, qui paraissent si odieuses, dissimulent les excès dont on pourrait les accuser, à l'aide de réticences, d'ironies, de déguisements de toutes sortes ; elles n'ont garde de vouloir pénétrer dans le domaine des doctrines : elles procèdent par une sorte de méthode d'expérimentation : elles sont d'un moraliste empirique, si l'on peut parler de la sorte. Il définit les cas particuliers qu'il voit, et s'il a tort de généraliser, du moins n'est-ce encore que sous certaines réserves : *d'ordinaire, souvent,* dit-il presque à chaque ligne. J'ignore s'il entrevoyait les périls de la thèse qu'il soutenait, et s'il veut en détourner l'esprit du lecteur, lorsque, dans l'avertissement de la première édition, il invoque les maximes et les exemples des Pères, qu'il connaissait peu d'ailleurs, car il avait peu de connaissances ; mais tout cela me paraît surtout le jeu d'un esprit qui se complaît à garder un rôle paradoxal et qui a moins de sérieux

qu'il n'en affecte. La Rochefoucauld s'était mis dans le monde sur le pied de soutenir des vérités désagréables à l'humanité ; il continue dans son livre : « Nous sommes si accoutumés « à nous déguiser aux autres, qu'enfin nous nous déguisons « à nous-mêmes. » Ce rôle n'a rien d'heureux ni de joli, sans doute ; et avec la finesse et la pénétration de la Rochefoucauld, on peut regretter qu'il se soit moins inquiété de la vérité que du masque qu'il avait pris. Ces sortes de gageures sont cependant assez fréquentes au dix-septième siècle. Plus d'un personnage est empressé à se calomnier par amour de la gloire. Les *Mémoires du cardinal de Retz*, si peu favorables à ce héros et d'une si agréable lecture, sont presque uniquement un tissu de calomnies contre lui-même. Le personnage qui aurait vécu sous le jour où Retz se montre et qui aurait si bien mis en pratique la maxime de la Rochefoucauld sur la charité, jamais n'aurait pu, aux yeux de Bossuet, paraître revêtu de grandeur.

Tout en gardant le masque qu'il avait pris, et en peignant les courtisans plutôt que les hommes, la Rochefoucauld fait encore abstraction de la vérité révélée, dont l'influence se faisait sentir même à la Cour. En cela, il n'est pas un peintre fidèle; mais il y avait au dix-septième siècle une sorte de divorce entre les lettres et la religion. Balzac est le dernier littérateur qui ait voulu rester chrétien dans ses œuvres. Cette volonté a été sans doute cause du peu de popularité qui entoure le nom de l'auteur de tant de beaux écrits. La Bruyère, dans le dessein général de son livre, manifeste la volonté de servir la religion et de conduire à sa lumière : tant de recoins, cependant, sont restés obscurs, tant de mauvaises et funestes intelligences s'y sont établies, qu'on lui a pardonné même son chapitre des *Esprits forts*. N'est-ce pas une chose singulière que Racine, renonçant à la scène avant quarante ans, n'ait pas

songé à employer au service de la vérité le beau génie et l'art merveilleux d'écrire qu'il avait jusque-là consacré au théâtre? Je n'insiste pas sur cette indépendance que les lettres et le monde lui-même affectaient vis-à-vis de la religion. On se créait une sorte de morale, où la vérité révélée n'était pas appelée. On n'affichait pas de prétentions à l'indépendance; mais si l'on veut lire les *Maximes* de la Rochefoucauld avec ce souci, on sera frappé de la quantité de ténèbres qu'il masse sur certains points de la moralité humaine où l'enseignement divin porte une lumière éclatante. N'est-ce pas une naïveté de se scandaliser du mélange des sentiments pervers et vertueux dans un même cœur? de nier les bons sentiments parce que la malice du démon y mêle ses infections? et de voir une dissimulation secrète et qui s'ignore dans les lumières surnaturelles que les sacrements apportent à l'âme humaine? Les vertus ne sont pas fausses parce qu'elles sont imparfaites. C'est au Romain tel que l'entendait et le rêvait Madame de Rambouillet, que la Rochefoucauld compare l'*homme*. Lui qui prétendait qu'on ne devrait s'étonner que de pouvoir encore s'étonner, s'étonnait-il vraiment que l'homme ne ressemblât pas à ce type?

Si l'écrivain est défectueux et paradoxal lorsqu'il touche aux questions profondes de la moralité humaine, il est parfait, charmant, exquis, lorsqu'il s'en tient à ce qu'on pourrait appeler les épidermes de la société et aux petites misères qui y fleurissent. C'est vraiment le parfait courtisan de la cour la plus polie du monde; et sur toutes ces matières, il est le mets des délicats.

XXI

MADAME DE MAINTENON.

I

M. Th. Lavallée publie un recueil des écrits de Madame de Maintenon, qui en est au sixième volume. La presse ne paraît pas s'être beaucoup préoccupée de cette publication. Des découpures du *Grand Cyrus* mises en ragoût par un philosophe qui n'est pas Platon, peuvent avoir une certaine importance littéraire et historique. La publication des œuvres de Madame de Maintenon reste, au témoignage de M. Guizot, « la plus importante à faire sur le dix-septième siècle. » On sait tout sur cette époque, et l'on est familier avec les divers personnages qui y brillèrent. Un seul demeure non pas dans l'ombre, mais dans une sorte de mystère qui ne se comprend pas au milieu de l'éclat qui l'environne. C'est la compagne même de Louis XIV. Son caractère est un problème aux yeux de l'historien, sa vie est un roman, et la singularité des événements compose dans l'esprit du vulgaire un préjugé contre l'héroïne. On prétend expliquer ce succès étrange; on y cherche des *dessous de cartes*, comme dit Madame de Sévigné, et on veut trouver la bassesse du caractère pour fondement de cette fortune extravagante. De pareilles explications irritent la curiosité plutôt que de la sa-

tisfaire. On s'y tient cependant. L'élévation de la veuve Scarron, qui semblait à Saint-Simon un monstre contre lequel il n'avait pas assez d'invectives, de haine, ni de rage; cette élévation reste un scandale aux yeux des philosophes égalitaires de notre temps. Ils admettent que les Français sont aptes à toutes les dignités, mais ils ne peuvent comprendre que la Sagesse et la Raison aient épousé le *Roi* ; il leur semble que le lien n'aurait pu être solide si l'artifice, l'hypocrisie, l'égoïsme, tous les vices enfin et le travail des fées n'en avaient attaché les nœuds. Les calomnies contre Madame de Maintenon sont facilement accueillies; il faut avouer que sous la plume de Saint-Simon elles sont éloquentes; elles complaisent d'ailleurs à la philosophie, au protestantisme, au libéralisme, à plusieurs puissances de même sorte, heureuses de ravaler Louis XIV et de lui faire une honte et un joug odieux de son second mariage. On sait si toutes ces puissances malfaisantes, sans avoir l'éloquence de Saint-Simon, savent manier la parole. Madame de *Maintenon* a toujours méprisé les outrages; elle ne voulait pas qu'on en poursuivît les auteurs, et peut-être cette condescendance, qui était si bien dans son humeur, était-elle encore une nécessité de la position singulière, éclatante et demi-voilée où elle passa quarante années de sa vie. Jusqu'à ce jour, elle est restée devant la postérité aussi silencieuse que devant ses contemporains. Les calomniateurs ont eu beau jeu avec elle.

Les esprits élevés, clairvoyants et attentifs, ont peine à démêler la vérité sur l'importance et la dignité de son rôle historique, la droiture de son caractère, la grâce de son esprit. Aucun nom dans l'histoire n'a besoin d'une réhabilitation plus sérieuse, et l'injustice de l'opinion publique n'a peut-être jamais été aussi complète et aussi criante qu'à l'égard de Françoise d'Aubigné.

Les rares ouvrages publiés à son honneur ont eu jusqu'à présent peu de retentissement. Le livre fin, ingénieux, non dépourvu de grâce, de Madame Suard, *Madame de Maintenon peinte par elle-même*, est un travail intelligent qu'on ne lit pas sans profit, qui a eu assez de succès pour obtenir rapidement trois éditions, mais qui paraît aujourd'hui tout à fait oublié. La nouvelle tentative, entreprise il y a une dizaine d'années par M. le duc de Noailles, qui a publié les premiers volumes d'une *Histoire de Madame de Maintenon*, aura-t-elle une influence plus durable? Et si ce livre réunit assez de preuves pour modifier l'opinion fâcheuse qu'on a trop volontiers de Madame de Maintenon, offrira-t-il assez de piquant, d'intérêt et de puissance littéraire pour devenir un ouvrage vraiment populaire et contraindre l'esprit public à casser un jugement que, si on peut parler de la sorte, il est déterminé à maintenir? Nous n'entrerons pas dans l'examen des raisons qui nous font dire qu'il y a dans l'esprit public comme un parti pris contre Madame de Maintenon; et il est inutile d'insister sur la force des préjugés injurieux à son égard. Mais il nous paraît que M. Lavallée a été bien inspiré et que le bon parti pour les confondre est de faire parler l'héroïne elle-même et de mettre le public en possession de ses lettres et de ses divers écrits. L'excellence de ce parti a été reconnue depuis longtemps. M. le duc de Noailles, d'après la préface de son *Histoire de Madame de Maintenon*, y avait songé, et les Dames de Saint-Louis, avant lui, avaient caressé cette pensée. Elles la caressèrent si bien, qu'afin de la mettre à exécution, elles communiquèrent à la Beaumelle les documents qu'elles possédaient.

Quoiqu'il ait publié les *Lettres et les Mémoires de Madame de Maintenon*, nous ne rangerons pas celui-ci parmi les écrivains qui essayèrent de contredire les calomnies amassées

contre la fondatrice de la maison de Saint-Cyr. La Beaumelle était protestant, de vie aventureuse et nullement propre à comprendre la grandeur et la beauté du rôle de Madame de Maintenon. Il était écrivain d'esprit, d'ailleurs, et de peu de goût. On ignore les circonstances qui amenèrent les Dames de Saint-Louis à lui remettre la cause de celle dont elles avaient la mémoire en vénération ; mais il est certain qu'elles la lui confièrent, et M. Lavallée en administre la preuve. Tout ce que la Beaumelle a raconté de la manière subreptice dont il avait obtenu communication des lettres de Madame de Maintenon était commandé peut-être par quelque circonstance extérieure dont nous n'avons pas conscience, mais est purement imaginaire. Les manuscrits de Saint-Cyr ont été mis à sa disposition. C'était là le *trésor*, selon l'expression de Voltaire, où il puisait. Ce trésor était très-considérable et ne se composait pas de moins de quarante volumes de divers formats aujourd'hui dispersés, dont une partie est à la bibliothèque du séminaire de Versailles, une partie dans les collections particulières, une partie, enfin, malheureusement perdue ou inconnue.

Si riche qu'il fût, ce trésor ne servit pas beaucoup à la Beaumelle pour composer les *Mémoires de Madame de Maintenon*, livre où il court après le piquant beaucoup plus qu'après la vérité, et où il accommode les documents historiques de manière à les faire entrer dans des romans plus scandaleux qu'ingénieux. C'est en 1751 que la Beaumelle fit imprimer le premier volume de ces *Mémoires*. On a peine à le croire quand il assure que « la maison de Saint-Cyr, les parents de Madame de Maintenon, ses héritiers même, sans *désapprouver son projet*, refusèrent de le seconder. » Les papiers de la Beaumelle, aujourd'hui en possession de M. de Monmerqué, établissent que les Dames de Saint-Cyr ont se-

condé son projet; mais quand elles le virent accompli, comment douter qu'elles ne l'aient désapprouvé? Attendirent-elles même la publication des *Mémoires* pour être édifiées sur le mauvais service que la Beaumelle leur rendait? et le travail qu'il fit sur les lettres s'accordait-il avec le respect que Saint-Cyr conserva toujours à sa fondatrice?

Les quarante volumes manuscrits qu'on possédait dans cette maison contenaient bien des redites et avaient été formés de diverses manières. Il y avait d'abord les textes des lettres de Madame de Maintenon aux dames qui l'avaient aidée dans l'œuvre de Saint-Louis. Les religieuses les avaient réunies en divers recueils intitulés : *Lettres agréables*, *Lettres utiles*, *Lettres pieuses et édifiantes*, *Lettres aux supérieures*, *Lettres aux demoiselles*, etc. On s'était en outre procuré les lettres que Madame de Maintenon avait écrites à diverses personnes du monde, car le recueil que l'archevêque de Sens, Languet de Gergy, avait composé sous le titre de : *Lettres édifiantes*, remontait « jusqu'au temps de son veuvage, » c'est-à-dire à l'année 1660. Françoise d'Aubigné avait alors vingt-quatre ans. Ce recueil de Languet de Gergy avait été préparé pour l'impression, « quand la Providence, disait l'archevêque de « Sens, permettra que les vertus de cette dame illustre pa- « raissent au grand jour et soient tirées de l'obscurité où sa « modestie et ensuite la discrétion des Dames de Saint-Louis « les ont retenues cachées. » L'archevêque de Sens parlait ensuite de la *haute et sublime piété*, de l'humilité et des autres vertus de Madame de Maintenon. C'était, si l'on en croit M. Lavallée, en 1740 qu'il s'exprimait ainsi et attendait l'époque où il pourrait faire connaître au public les documents dont il appuyait son jugement. Deux ans après, en 1742, la Beaumelle commença sa publication. Il sera toujours difficile d'expliquer et de comprendre comment l'œuvre com-

mencée par un prélat a passé entre les mains d'un protestant comme la Beaumelle, de mœurs et de doctrines aventureuses. M. Lavallée estime que du vivant même de Madame de Maintenon, les Dames de Saint-Louis avaient songé à la possibilité de faire imprimer quelques-unes de ses lettres : il en donne pour preuve une note d'un de leurs manuscrits. « On a tiré de ce volume tout ce qui convient à l'impression quand on la voudra faire. » Sans doute c'est le caractère de l'écriture qui lui fait tirer cette conclusion ; il nous eût fait plaisir d'indiquer les signes distinctifs qu'il y a reconnus.

Le respect des Dames de Saint-Louis était grand pour Madame de Maintenon : elle était à Saint-Cyr non-seulement une fondatrice, aux desseins de laquelle leur vocation les appelait à concourir, mais une fondatrice d'une grande vertu, d'une raison élevée et toujours sûre, d'un langage exquis, simple, charmant, d'une grâce, d'une élégance et d'une netteté particulières, avec une force et une éloquence incomparables. L'éclat de sa position à Versailles augmentait encore son crédit dans le couvent : à tant de titres faut-il ajouter que Madame de Maintenon joignait un dévouement infatigable et une application soutenue à l'Œuvre des Dames de Saint-Louis ? Sa présence à Saint-Cyr était une fête. Toujours elle avait su donner à ses moindres paroles un agrément si relevé et si singulier, que dans ce siècle et à cette Cour, dont la conversation était une gloire, Madame de Sévigné disait qu'elle faisait voir au Roi un pays inconnu. En avançant en âge, Madame de Maintenon n'avait rien perdu de la finesse et de l'agrément de son esprit ; elle y ajoutait les leçons de son expérience et toute l'autorité de sa situation extraordinaire. On était heureuse de l'entendre, et quand quelques-unes des dames de la communauté n'avaient pas assisté à son entretien, elles s'enquéraient des choses qui avaient été dites. L'avidité

qu'elles mettaient à entendre répéter les moindres discours de Madame de Maintenon engagea une d'entre elles, Madame de Berval, à les mettre par écrit. « Le plaisir que j'ai de « voir ce que les Filles de la Visitation ont recueilli des entre- « tiens qu'elles avaient avec saint François de Sales, leur saint « fondateur, m'a fait penser à mettre ici, pour la satisfaction « des Sœurs qui viendront après nous, et pour la mienne « propre, les choses que Madame de Maintenon nous a dites.» Madame de Berval écrivait chaque jour : c'était vers 1700. Une fois elle se trouva embarrassée pour une chose de conséquence et se crut forcée de découvrir son secret à Madame de Maintenon, afin de savoir d'elle-même si sa pensée était saisie et rendue exactement.

Les entretiens de Madame de Maintenon avec les Dames de Saint-Louis roulaient presque toujours sur le but de l'institution de ces dernières, sur l'éducation des filles ou sur l'exécution des vœux des Dames. Madame de Maintenon ne pouvait avoir aucun scrupule de laisser recueillir des paroles qui avaient pour but de pénétrer les Dames de Saint-Louis de l'excellence de leur vocation et de la manière de la remplir. Mais elle voulut qu'on lui montrât ce qu'on écrirait désormais, afin qu'après l'avoir revu elle pût faire examiner si elle n'avait rien dit de mauvais ou de dangereux : « car, disait-elle, je ne suis pas sa- « vante et avec les meilleures intentions du monde je pourrais « me tromper, et je dois prendre d'autant plus de précautions « que l'amitié que vous avez pour moi vous rend plus attachées « à ce qui en vient et qu'on vous a dit de m'écouter ; quand « vos supérieurs l'auront approuvé, nous serons tous en re- « pos. » L'on conservait à Saint-Cyr un volume de la main de Madame de Berval corrigé par Madame de Maintenon, qui en avait apostillé les divers cahiers. Nous n'insisterons pas en ce moment sur l'intérêt de ces *Entretiens*. Les

Dames de Saint-Louis en étaient charmées; aucun lecteur n'y sera indifférent : ils témoignent de la puissance et des qualités de l'esprit et du cœur de Madame de Maintenon. Elle était, lorsqu'elle les tenait, à l'âge où l'on aime à faire quelquefois retour sur les premières années de sa vie, et ils ne manquent pas de renseignements sur le temps de son enfance et de sa jeunesse, sur sa pauvreté et toute sa conduite.

Dans l'attention qu'on avait pour toutes ses paroles on ne se contentait pas de recueillir les entretiens que Madame de Maintenon tenait avec les Dames de Saint-Louis en travaillant avec elles; elle visitait souvent et elle faisait parfois elle-même les classes à Saint-Cyr; elle donnait ses avis aux demoiselles, et ne leur épargnait pas ses instructions; l'on en faisait des recueils. Elle avait parfois avec quelques-unes des Dames de Saint-Louis, avec Madame de Glapion entre autres, des entretiens d'une confiance plus intime encore, et on n'oubliait pas d'en prendre note. Outre ces confidences, ces avis et ces lettres, Madame de Maintenon se fit auteur dans l'intérêt de Saint-Cyr; elle imagina des scènes dramatiques que les demoiselles représentaient à la récréation; elle composa des conversations morales qu'elles apprenaient et répétaient quelquefois devant le Roi, qui y trouvait un grand agrément. Je ne sais si quelque chose de ces compositions avait été communiqué à la Beaumelle. On n'en trouve rien dans ses recueils. En 1757, sous le titre de *Loisirs de Madame de Maintenon*, on publia une édition incomplète et assez défectueuse de ces *Conversations*. Bien que ces petites compositions aient un grand intérêt littéraire, que les allusions aux circonstances de la vie de Madame de Maintenon y abondent, ainsi que les renseignements sur son caractère, les *Conversations*, suffisantes pour faire apprécier la délicatesse de l'esprit de l'auteur et la perfection du don d'écrire qu'il possédait, ne pou-

vaient servir, non plus que les *Proverbes* publiés en 1829 par M. de Monmerqué, à protéger sa mémoire contre les calomnies auxquelles elle était en butte. Le recueil des *Lettres* avait été préparé dans cette intention ; on l'a vu par les paroles de l'archevêque de Sens. Les Dames de Saint-Louis, en prisant les moindres paroles de leur fondatrice, pouvaient craindre que le public n'y prît pas le même goût ni le même intérêt. Il leur sembla nécessaire de procéder à un choix, mais ce ne fut pas un choix que fit la Beaumelle, ce fut plutôt une refonte générale. Son recueil est une altération continuelle, gratuite, insensée des textes ; à peine si, selon l'expression de M. Walkenaer, on y retrouve une ombre des lettres de Madame de Maintenon. « Il a transformé, tronqué, falsifié, inventé souvent avec « esprit, souvent avec ignorance, dit M. Lavallée ; tout son « soin consiste à extraire les passages qui ont un intérêt his- « torique ou enferment quelque trait saillant, et il les unit « par des phrases de son invention..... Il compose des lettres « de mots, de phrases, de lignes pris à toutes les lettres, sans « souci des sujets, des dates et des personnes..., et tout cela à « la hâte, étourdiment, sans ordre, sans travail. »

Il ne faut pas croire le nouvel éditeur trop sévère pour celui qui l'a précédé : quand on examine la publication de la Beaumelle, on est, comme M. Lavallée, embarrassé pour donner une idée exacte de ses procédés d'altération et de fabrication. Il est bien vrai qu'on se perd dans le texte de la Beaumelle ; il est impossible, d'après son édition des *Lettres*, de dresser une simple chronologie de la vie de Madame de Maintenon. L'absurde s'y montre à chaque instant.

Un pareil éditeur, qui prête souvent à Madame de Maintenon l'esprit et la raillerie du dix-huitième siècle, ne pouvait attacher un grand intérêt aux lettres adressées aux Dames de Saint-Louis. Les directions spirituelles auxquelles s'applique

Madame de Maintenon, les conseils qu'elle donne sur la piété, ses instructions sur les diverses obligations de l'état religieux durent paraître méprisables à un protestant. Les six cents lettres aux Dames de Saint-Louis, qui forment dans la collection de M. Lavallée deux précieux volumes, ont été tout à fait négligées par la Beaumelle. Il en a donné environ cent fragments, « dont dix-huit ou vingt sont à peu près exacts, » dit M Lavallée. Nous avons vérifié cette assertion. Les preuves seraient nombreuses à citer. Parmi les lettres aux Dames qui ont pris part à l'œuvre de Saint-Louis, la Beaumelle a fait, selon un manuscrit de Saint-Cyr, une série particulière de celles adressées à Madame de Brinon : il en donne quarante. La collection de M. Lavallée en contient soixante-cinq. Sur les quarante de la Beaumelle, vingt sont, sinon tout à fait intégrales, du moins composées de fragments tirés d'une seule lettre : les autres sont composées d'extraits pris de toutes parts. La première lettre du recueil de la Beaumelle porte la date de 1679 : elle est composée de fragments pris dans cinq lettres d'octobre 1682, du 1er janvier 1681, de février 1683, de 1681 et du 17 septembre 1682. La seconde de la Beaumelle contient des phrases de quatre lettres : 17 septembre 1682, 19 octobre 1682, 19 novembre 1682, et août 1683. La troisième n'est composée que d'extraits de deux lettres, toutes deux de 1683. La quatrième est empruntée aux lettres du 18 août 1683, du 19 novembre 1682, d'avril 1683. On pourrait continuer. Il y a des lettres composées de fragments de six dates différentes. Faut-il ajouter que ces lettres, fabriquées de la sorte, sont courtes et ne dépassent pas la longueur d'une demi-page d'impression? Ces fragments réunis ainsi subissent encore toutes sortes d'altérations dans le style, dans le sens, dans les mots. Madame de Bonnevaut devient *Madame de Brunswick;* Mademoiselle de Montpensier et Ma-

dame la duchesse d'Orléans sont prises l'une pour l'autre. Venez gaiement, écrivait Madame de Maintenon à Madame de Brinon, qui transportait l'établissement des petites filles de Rueil à Noisy; *Vivez gaiement*, dit la Beaumelle. « C'est votre tendresse, disait encore Madame de Maintenon, « qui vous fait regarder un château dans le parc de Versailles « comme les déserts de la Thébaïde. » La Beaumelle transforme cette tendresse en piété et ne s'embarrasse pas de proposer une énigme au lecteur. « Monsieur le Prince a écrit en « mourant une lettre (au Roi) qui vous ferait pleurer, » écrit Madame de Maintenon,.. *qui vous charmerait*, imprime la Beaumelle. On pourrait en citer bien d'autres. Ce sont là des négligences. Les altérations volontaires ne sont pas plus heureuses. La Beaumelle n'aurait garde de montrer la future épouse du Roi au moment le plus éclatant de sa faveur, tuant les poux, graissant la gale et lavant les pieds des pauvres petites filles qu'elle avait recueillies et qu'elle élevait. Il a honte aussi de sa dévotion et ne peut s'accommoder de sa manière de parler de Dieu. « Un jour bien passé par rapport à Dieu, » selon Madame de Maintenon, devient pour la Beaumelle *un jour passé dans de bonnes œuvres*. La traduction peut être exacte, mais le nom de Dieu est effacé. Madame de Maintenon, parlant des pauvres enfants dont elle s'occupait, écrit : « Les objets « de nos peines sont bas, mais peut-être que Dieu y sera plus « glorifié que dans des *sujets* plus éclatants, » la Beaumelle évite Dieu de la façon suivante : *Ces objets de nos soins* (car il ne peut laisser croire que Madame de Maintenon ait pris des peines) *sont bas, mais peut-être seront-ils plus utiles que des objets plus éclatants*. *Utile* est économique, *objets* est philosophique, et c'eût été une grande folie à un homme comme la Beaumelle de voir la glorification de Dieu dans des *peines* pour des *sujets* si bas. Il n'est pas le seul, d'ail-

leurs, de ceux qui ont prétendu soutenir la gloire de Madame de Maintenon, qui ait eu peur de sa piété ; Madame Suard, dans la préface du livre dont nous avons parlé, l'excuse et demande grâce. La Beaumelle, pour ne pas lui faire encourir le reproche de bigotisme, la mène dans l'excès contraire. Madame de Maintenon trouvait que la Cour ne contente pas plus pleinement que la philosophie. La Beaumelle aurait honte de voir ravaler ainsi la philosophie, et il assure que *la Cour ne vaut pas la philosophie*. Il est prude parfois, et quand Madame de Maintenon remercie une dame « d'une lettre galante et spirituelle , » la Beaumelle rougit du mot *galante*, et la lettre de madame Savary devient pour son lecteur *tout aimable*. Ce scrupule ne l'empêche pas de prêter à son héroïne des délicatesses qu'elle n'a jamais eues ; aux visites, aux soins, aux préparatifs de voyage dont elle se dit accablée, la Beaumelle ajoute des *vapeurs*. C'est un air langoureux que Madame de Maintenon n'a jamais connu ; elle était dure à elle-même, on le sait. En même temps, pour lui donner un trait de ressemblance avec les créatures langoureuses, la Beaumelle la montre jetant l'argent à pleines mains avec une facilité insensée : *Demandez-moi de l'argent et autant que vous en voudrez*, lui fait-il dire, au lieu de : « Ne soyez pas embarrassée « de m'avoir demandé de l'argent ; mais songez que vous « avez une grande communauté sur les bras. » Outre cette réserve et cet ordre en matière d'argent dont Madame de Maintenon se piqua toujours, on sait combien, durant sa longue carrière, elle mit de discrétion à rester dans une position obscure et à conserver toutes les déférences vis-à-vis des personnes que leur naissance avait mises au-dessus d'elle. Madame de Brunswick, fille d'un comte palatin, belle-fille d'un duc souverain, lui avait demandé un rendez-vous à Rueil ; c'était avant la mort de la Reine, madame de Maintenon était dame d'a-

tours de la Dauphine. Elle exprime tous ses regrets que Madame de Brinon se soit chargée de lui transmettre une demande peu agréable, et que la condition de celle qui la fait rend gênante et empêche de refuser : « Je ne suis pas maî« tresse de moi, ajoute-t-elle, et je trouverais ridicule de man« quer à un rendez-vous que je lui aurais donné. Je crois aller « vous voir demain, mais ce ne sera que pour un moment, et « par complaisance pour vous. Je retournerai samedi à Rueil, « où vous la ferez venir. Ménagez seulement cela de sorte que « le respect qui lui est dû soit gardé. » La Beaumelle arrange cela d'une façon inintelligible et impertinente : *Je ne suis pas maîtresse de moi, et si je manquais au rendez-vous, j'irais demain à Rueil par complaisance pour vous : qu'elle s'y rende ; ménagez tout de manière que je puisse manquer à ma parole sans manquer au respect qui lui est dû.*

Presque toutes ces remarques portent sur les deux premières de la série des *Lettres à Madame de Brinon,* publiées par la Beaumelle ; il est inutile de parler des dates. On comprend qu'elles soient supprimées ou fautives.

Mais on n'a pas tout dit quand on a parlé des altérations et des découpures des textes, il faut encore songer aux additions qui ont servi à réunir tous ces fragments. Elles sont de deux sortes, empruntées à des écrivains étrangers ou fournies par l'imagination de l'éditeur. Une des Dames de Saint-Louis, Madame de la Maisonfort, a joué un certain rôle dans l'affaire du quiétisme. L'abbé Phélippeaux, dans sa *Relation*, a inséré plusieurs fragments des lettres de Madame de Maintenon à cette dame. La Beaumelle a reproduit ces fragments : c'était son droit ; mais on sait qu'il n'était pas disposé à s'y contenir. Les fragments cités par l'abbé Phélippeaux sont courts : pour les allonger, la Beaumelle s'est emparé du texte dont l'abbé

Phélippeaux les a accompagnés et où sont expliquées les circonstances qui leur ont donné naissance. M. Lavallée a eu soin d'imprimer les fragments de Madame de Maintenon et les textes de l'abbé Phélippeaux en regard des compositions de la Beaumelle ; il est impossible de donner autrement une idée, même approximative, de ce travail bizarre.

La faveur de son héroïne éveillait dans l'esprit de la Beaumelle toutes sortes d'imaginations sur les commerces des souverains et des belles dames. Il fait faire par Madame de Maintenon les honneurs du Roi d'une façon peu glorieuse. Elle terminait une lettre simplement par ces paroles : « Bonsoir, madame, on me fait finir plus tôt que je ne voudrois. » La Beaumelle ajoute des grâces à cette simplicité : ... *plus tôt que je ne voudrais, et c'est ce Roi que vous aimez tant ; il vous fait souvent de ces malices-là*. Comme cette effronterie et cet orgueil de la faveur sont bien dans l'humeur de Madame de Maintenon ! A chaque page il y a de ces inconvenances ; on se fatiguerait à les relever. Des citations isolées, d'ailleurs, ne suffisent pas à faire connaître les procédés de la Beaumelle et sa manie d'altérer les textes. Madame de Maintenon écrivait à son confesseur, l'abbé Gobelin :

Fontainebleau, 1687.

« J'ai bien de la joie de ce que vous vous portez mieux et de l'espérance où vous êtes de pouvoir bientôt retourner à Saint-Cyr ; ces dames m'ont écrit combien elles sont affligées de votre absence. Dieu permet tout l'abandon où elles sont pour leur bien.

« J'ai reçu l'explication de l'Évangile que vous m'avez envoyée, que je trouve parfaitement bien : on pourrait étendre un peu plus la morale, et avec un peu plus de détails

propres aux auditoires. Je crois que si vous en faisiez autant sur tous les épîtres et évangiles de l'année, ce serait une chose très-utile pour la maison, nous le ferions transcrire en belle écriture.

« L'état où nous avons vu Madame de Brinon m'a fait penser à tout, et comme la maison n'est fondée ni pour elle ni pour moi, il faut faire notre possible pour la mettre en état de se passer de nous. Je suis bien contente des principales de nos Dames : leur gouvernement ne cessera pas de sitôt, et je crois que Madame de Brinon sera longue à se remettre. (*Elle était aux eaux de Bourbon.*)

« Dieu soit loué de tout, il sait mieux que nous ce qu'il nous faut.

« Tout est ici en parfaite santé : j'y ai plus de repos qu'à Versailles, à cause que je n'ai pas Saint-Cyr ; je voudrais de tout mon cœur le secourir de plus près, et je ne saurais me lasser des peines qu'il me donne. Dieu veuille me faire faire une provision de force pour me moins dissiper dans l'action et dans l'embarras de la vie que je fais à Versailles ; demandez-le pour moi et me continuez vos bontés, je vous prie. »

Sur ce texte donné par deux manuscrits, la Beaumelle a exercé son art de la manière suivante : il a d'abord fixé la date du jour, que les manuscrits ne marquent pas : 20 *octobre* 1687. Il commence : *Saint-Cyr est bien éprouvé dans la personne de ses supérieurs*. Cette phrase, dit M. Lavallée, appartient à une lettre du 26 octobre. La Beaumelle continue, volant de ses propres ailes : *Le Roi a contre lui toute l'Europe ; je suis dans l'affliction ; Madame de Brinon est dans le trouble et vous êtes malade.* En 1687, la ligue d'Augsbourg n'était pas déclarée ; nul ne pouvait dire que le Roi avait toute l'Europe contre lui, remarque M. Lavallée, et il insiste sur l'étrangeté de ce mélange des noms du Roi, de

Mesdames de Maintenon et de Brinon et sur cette qualité de *supérieur* de Saint-Cyr donnée à Louis XIV. Ce ne sont pas seulement là des inventions, ce sont des inventions impertinentes pour leur faire place : la Beaumelle a supprimé le premier paragraphe de la lettre véritable que nous avons reproduit. Le second alinéa est pour témoigner de l'impossibilité de l'éditeur à respecter les textes qu'il a sous les yeux. Quel intérêt ou quelle gracieuseté pouvait-il trouver à faire dire à Madame de Maintenon qu'elle avait reçu l'explication de l'épître et de l'évangile, lorsqu'elle ne parle que de l'évangile ? Voici ce paragraphe altéré, abrégé et d'une rédaction qui sent peu le dix-septième siècle :

J'ai lu l'explication de l'épître et de l'évangile. Vous pouviez vous étendre un peu plus sur la morale et vous mettre plus à la portée de votre auditoire féminin. Ce travail fait sur toute l'Écriture sainte nous serait bien utile.

Ne dirait-on pas que la Beaumelle soutient une gageure et ne veut pas laisser subsister un seul mot de la lettre de Madame de Maintenon ? Il en reproduit cependant le troisième alinéa, pour le sens du moins, car il ne peut s'empêcher de modifier l'expression : il supprime les deux derniers paragraphes, et les remplace par des fragments empruntés à une autre lettre, postérieure de deux ans. Confondant ainsi les époques, il fait allusion, sous cette date d'octobre 1687, à la disgrâce de Madame de Brinon, qui eut lieu en 1689. Il termine par une demande brusque, des façons de parler inusitées au dix-septième siècle, mêlées de ces grâces indiscrètes et de faux aloi qu'il paraît affecter : *Voulez-vous une cure? le Roi m'a chargée de vous le demander. Mgr l'Archevêque vous propose souvent et n'en fait pas plus mal sa cour. Il faudrait que vous vous éloignassiez de Saint-Cyr et de moi, et Saint-Cyr et moi ne pouvons nous passer de vous.*

Madame de Maintenon disait dans un autre langage, sous la date du 25 novembre 1689 : « Le Roi m'a chargée de savoir « de vous s'il vous conviendrait d'avoir une cure ; M. l'Ar- « chevêque vous présente souvent ; mais si j'ose vous en dire « mon avis, il me semble que cela n'est pas compatible avec « votre mauvaise santé et le soin de Saint-Cyr, dont je ne « consentirais pas que vous vous éloignassiez pour d'autres « emplois. »

Nous avons insisté sur la Beaumelle. Il importait de démontrer à quel point il a falsifié et altéré les lettres de Madame de Maintenon. C'est désormais dans la collection, que publie en ce moment M. Lavallée, qu'il faudra étudier l'esprit, le caractère, les qualités et l'influence de la noble et digne compagne de Louis XIV. Toutefois, sans douter de la sincérité du nouvel éditeur, et en reconnaissant son application à ne donner que des textes corrects, ne pourrait-on pas hésiter encore sur l'authenticité d'un certain nombre des lettres de la nouvelle collection ? Quel travail en effet les Dames de Saint-Louis ont-elles fait subir aux lettres de Madame de Maintenon pour les faire entrer dans leur recueil ? M. Lavallée n'en parle pas. Les manuscrits de Saint-Cyr ne renferment-ils donc que des lettres complètes ? n'y a-t-il pas des fragments, des analyses même que la nouvelle édition confond avec les textes de Madame de Maintenon ? Nous ne saurions donner de preuves ; il faudrait examiner les manuscrits ; mais voici un indice.

La lettre seizième des *Lettres historiques et édifiantes*, adressée à Madame de Brinon, est tirée d'un manuscrit de Mademoiselle d'Aumale ; elle est datée du 27 février 1686. Elle s'ouvre par quelques détails sur la maladie du Roi, souffrant depuis le 5 février d'une tumeur à la cuisse, ouverte le 23 février par Félix, qui constata une maladie fistulaire.

Madame de Maintenon faisait part de ses inquiétudes : « … On « dit toujours que le mal du Roi va bien, et cependant on nous « fait craindre encore un coup de ciseau ; je le reçois toutes les « fois que j'y pense… » Un second alinéa parle de la santé de Madame de Maintenon : « Je ne m'en embarrasserais pas, si « l'esprit était tranquille. » Le troisième paragraphe est pour s'informer de l'état des santés à Noisy, qui allait être *transporté* à Saint-Cyr, dont les plans étaient alors soumis au Roi. Le quatrième paragraphe est ainsi conçu :

« Le Roi est très-occupé de Saint-Cyr; il en a corrigé le « chœur et plusieurs autres endroits. Nos filles y seront dis« posées sur quatre bancs comme à Noisy; ainsi il faudra en« core changer les couleurs. Il *entretint hier* le contrôleur « général sur la fondation, et tout se résoudra bientôt. Les « médecins sortent de ma chambre et m'assurent que ce « matin le mal du Roi va à souhait. »

La lettre, commencée de bonne heure, est close « *au retour de la messe* » par un *post-scriptum* de quatre phrases.

Dans les *Lettres sur l'Éducation*, la quinzième est aussi adressée à Madame de Brinon ; elle est extraite du recueil de Languet de Gergy, année 1686, sans indication du jour. Il y est question du mal du Roi, qui est venu « ce matin » faire visite à madame de Maintenon. « Il n'en est pas mieux « pour cela ; cependant on a été ravi de le voir hors de sa « chambre. Il a corrigé le chœur de Saint-Cyr et plusieurs « autres endroits, etc….. » Le texte même que nous avons cité jusqu'à *tout se résoudra bientôt*, sans oublier *il entretint hier le contrôleur général*.

Comment croire qu'il y ait là deux lettres, et qu'après avoir écrit le matin et au retour de la messe, Madame de Maintenon ait pris une troisième fois la plume pour faire part à Madame de Brinon de la visite que le Roi lui aurait faite, et répéter les

nouvelles qu'elle lui avait données sur Saint-Cyr ? La visite du Roi dans la chambre de Madame de Maintenon a lieu cependant le *lendemain* de l'entretien avec le contrôleur, et ce même *lendemain*, le mal du roi, « qui allait à souhait » avant la messe, « n'en était pas mieux » lors de la seconde lettre. Si la visite du Roi et le rapport des médecins dans la chambre de Madame de Maintenon n'ont pas eu lieu le même jour, et si le Roi a eu plus d'un entretien avec le contrôleur général sur la fondation de Saint-Cyr, quelle singulière rencontre, que le lendemain même du second entretien, Madame de Maintenon ait redit à Madame de Brinon, dans des termes identiques, ce qu'elle lui avait déjà dit de la correction du chœur, de la disposition des bancs, du changement de couleur, etc.....! N'est-il pas plus raisonnable de soupçonner les manuscrits d'altération? Mais tous en seraient-ils plus ou moins entachés? Ou faut-il uniquement se défier du recueil de Languet de Gergy, qui, préparé pour l'impression, aurait subi un traitement, non pas identique, mais analogue à celui de la Beaumelle? On peut soumettre ces scrupules à M. Lavallée. Mieux que personne il est à même d'y répondre.

En les proposant, notre intention n'est pas de diminuer l'importance du service que le patient et érudit éditeur rend aux lettres, à l'histoire, à la morale et à la religion. Tous ces grands intérêts sont en effet mêlés à l'exactitude de la physionomie de Madame de Maintenon.

II

Jour de Dieu, l'heureuse femme ! disait Madame de Chaulnes en regardant Madame de Maintenon. Cette exclamation rend le sentiment général des contemporains devant cette for-

tune commencée dans les prisons de Niort pour aboutir au trône de France, dans une puissance et une gloire qui faisaient dire à Madame de Maintenon elle-même que la Providence avait voulu la rassasier et la combler de biens et de dignités. Considérant les vicissitudes de cette vie, la pauvreté et toutes les misères qui en avaient marqué la jeunesse, ce gouvernement de la basse-cour et les dindons dans une maison de Poitou, par où avait commencé « mon règne », disait encore Madame de Maintenon, on se demandait par quels soins, quelle conduite, quelle audace de pensées et de desseins elle était parvenue à cette puissance. Or çà, parlons de cette fortune-là, disait le maréchal de Créquy, il faut que cette femme ait bien de l'esprit pour avoir imaginé un projet si brillant et si bien conduit !

Nous n'entrerons pas dans l'étude de ces étonnements et de ces explications ; aussi bien les six volumes publiés par M. Lavallée que nous voulons prendre à peu près uniquement pour guide ne contiennent que des documents de l'époque du triomphe de Madame de Maintenon ; ils ne remontent pas au delà de l'établissement de Saint-Cyr. Madame de Maintenon comparait toute l'histoire de sa vie à celle de cette fondation. Bien loin de se proposer le but où elle était parvenue, si, avant de s'engager, elle eût entrevu ce qu'elle était appelée à exécuter, elle eût reculé devant les obstacles et eût renoncé à l'entreprise. Mais, les premiers pas l'engagèrent, et elle fut obligée de pousser de plus en plus chaque jour son dessein. Sa carrière aussi s'engagea dans une voie dont elle ne voyait pas le terme. Ses goûts, son esprit, ses désirs ne la portaient pas à une grande ambition. Elle n'en avait pas d'autre que de se tirer à sa gloire de tout ce qu'elle faisait, et, dans les circonstances difficiles, de se tenir toujours dans les limites les plus exactes du devoir et de la raison.

Elle parut à la Cour sans l'avoir désiré, et à une époque où sa pauvreté ne lui permettait pas d'y faire un grand personnage. Pour le soutenir elle n'avait que sa naissance, sa beauté, son esprit et son mérite. C'étaient des titres sérieux, il est vrai, à cette Cour du jeune roi Louis XIV; et Madame Scarron, vêtue pauvrement, vivant en partie des bienfaits du Roi et en partie du travail de ses mains, comptait parmi les dames les plus prisées et les plus distinguées : sa sagesse lui tenait lieu d'établissement. Aux fêtes de 1668, après la conquête de la Franche-Comté, quand le Roi, jeune, galant et victorieux, recevait, au milieu des bosquets nouveaux de Versailles, retentissant de la musique de Lulli et de la poésie de Molière, une foule immense enivrée de la gloire du maître et du prestige qui l'entourait, Madame Scarron était parmi les trois cents dames particulièrement distinguées du Roi, et qui, durant toute cette fête, formèrent comme sa compagnie privée. Ces trois cents privilégiées ne furent pas seulement promenées et récréées, elles furent encore traitées par le Roi et dînèrent à ses tables. Quatre-vingts d'entre elles mangèrent avec lui : parmi ce premier choix on trouve Madame et Mademoiselle de Sévigné, Madame de Coulanges et Madame de la Fayette. Madame Scarron n'allait pas tout à fait de pair alors avec ces illustres amies. Mais le Roi avait neuf autres tables, dont la première était présidée par la Reine : les autres étaient tenues par les princesses du sang ou quelque dame de marque : Madame de Montausier tenait la quatrième, où figurait Madame Scarron. Deux ans après cette fête, celle-ci commença à entrer en relations avec le Roi, on sait dans quelles circonstances. Les distinctions qu'elle reçut n'enivrèrent pas et ne tournèrent pas *cette bonne tête*. Les rebuts et les soucis de sa position lui faisaient aspirer parfois au moment de quitter la Cour, la modération de ses désirs aussi

l'engageait à aspirer après sa retraite. Quand elle acheta Maintenon, elle se vit au comble de ses vœux : elle y rêvait une vie paisible, assurée dans sa médiocrité et uniquement appliquée au bien; son imagination ne pouvait pas aller au delà de ce rôle de châtelaine bienfaisante répandant autour d'elle des bienfaits intelligents. Cependant quelque chose la retenait malgré elle à la Cour, l'obligeait à braver les ennuis de sa position et à ajourner le plus vrai désir de son âme. Quoi donc pouvait ainsi la retenir?... La volonté de son confesseur. Madame de Maintenon le dit dans un de ses *Entretiens*, et rien n'est plus conforme, en effet, au caractère, à la droiture et au génie de la dame. Les romanciers en prendront leur parti comme ils pourront. Si Madame de Maintenon n'avait pas été aussi renfermée dans le respect, dans le devoir et dans l'honneur, elle aurait eu scrupule de rester un seul jour dans la compagnie du roi. Le *pays inconnu*, qu'elle lui faisait connaître, était celui de la grâce et de la *décence*, d'une raison solide, d'une amabilité d'esprit dont rien n'approchait. Le Roi goûtait tous ces agréments sans sortir du respect dû à une femme de qualité et de vertu. Personne ne pouvait prévoir, du vivant de la Reine, le résultat de cette intimité chaque jour plus grande. Mais le confesseur de Madame de Maintenon, l'abbé Gobelin, qui ne nous est connu que par ses lettres, ne voulait pas qu'elle renonçât à l'heureuse influence que cette privauté de plus en plus marquée donnait à Madame de Maintenon sur l'esprit du monarque. Il voyait là une conduite de la Providence, et trouvait que sa pénitente avait à remplir à la Cour une mission dont elle ne pouvait s'affranchir et dont l'abandon eût intéressé la conscience. Nous n'examinerons pas la conduite de Madame de Maintenon dans cette situation délicate, et nous n'allons pas écrire ici son histoire.

Nous nous reportons à l'époque du mariage du dauphin, à l'instant où la première partie de la mission de Madame de Maintenon semble terminée. C'est le moment du plus doux et du plus bel éclat de sa carrière. Le règne des maîtresses est fini, les trônes de l'adultère sont renversés, la paix et l'union sont dans la famille royale : c'est l'œuvre de Madame de Maintenon. La Reine le sait et s'applique à le reconnaître. La dame d'atours de la Dauphine exerce une puissance d'autant plus grande qu'elle n'a pas travaillé pour elle-même. Tout ce qu'elle a fait pour retirer le Roi du désordre paraît évidemment désintéressé : elle n'a pas reçu alors et on ne peut imaginer encore le prix extraordinaire que la Providence destine à ses efforts et qui devint ensuite le poids et la charge de la dernière partie de sa vie. Madame de Maintenon est dans tout le triomphe de sa sagesse et de sa gloire. Elle n'avait pas encore été obligée de rompre ses relations avec celles de ses amies qui « mettaient leur amitié à un trop haut prix ». Elle restait au milieu de la Cour aussi polie, aussi accueillante et obligeante qu'à la rue des Tournelles, dit Madame de Sévigné. Elle avait toujours aimé à être utile aux autres et n'épargnait pas ses peines pour rendre service. Sa compassion pour les pauvres avait toujours été active, et dans le temps de sa détresse ils avaient part à la petite pension qu'elle reçut d'abord de la Reine-mère, et ensuite du Roi. Les souvenirs de son enfance lui attendrissaient surtout le cœur sur le sort des demoiselles de la pauvre noblesse de France : elle embrassait volontiers tous les pauvres dans son zèle, mais ce zèle avait toujours aimé à s'exercer auprès de l'enfance et de la jeunesse. Là était son attrait, sa vocation pour ainsi dire. C'était par là que la Providence l'avait conduite au rôle singulier qu'elle devait remplir dans le monde. C'était en effet pour l'avoir

vu autour de la petite d'Heudicourt que Madame de Montespan la désigna au Roi et la crut capable de prendre soin du duc du Maine. A peine déchargée de ces soins auprès des enfants de Louis XIV, Madame de Maintenon s'empresse d'adopter ceux des pauvres. Sans desseins, sans autres intentions que le désir d'être agréable à Dieu, de remplir un devoir et d'aider le prochain, elle confia l'éducation de *quelques* pauvres petites filles abandonnées et sans ressources à des religieuses Ursulines. Autant qu'elle le pouvait, elle se mêlait de leurs travaux et leur donnait ses conseils. Ce fut là le berceau de la maison de Saint-Cyr. Les économies de Madame de Maintenon pourvoyaient aux besoins des premières pensionnaires. Celles-ci, après avoir été d'abord réunies au château de Montchevreuil, furent logées dans une maison de Rueil, puis établies à Noisy par le Roi, qui en définitive (1686) éleva les bâtiments de Saint-Cyr. Les premiers commencements avaient été petits et pénibles. Les enfants étaient souvent de la plus basse condition : on les *gardait* peu de temps. L'instruction se bornait à l'instruction religieuse et à quelques éléments des lettres ; le travail était surtout manuel : « Il faut ne les laisser pas respirer sur le rouet ; ces « gens-là ne sont capables du bien que par habitude. » On les plaçait aussitôt qu'elles étaient capables de se suffire. « Le temps d'*obliger* (placer) Fanchon est venu ; après cela il « faudra obliger Jacquette ; je vous prie, dans cette vue-là, « de la presser sur l'écriture. » Quelques enfants de noblesse cependant se confondaient avec les autres. Mademoiselle de Mursay, parente de Madame de Maintenon, s'y mêlait parfois et faisait des séjours au milieu d'elles, mais n'était pas pensionnaire. A Rueil et ensuite à Noisy, l'établissement prit un peu plus de lustre. Madame de Maintenon s'y appliqua plus assidûment encore ; elle était inconsolable quand quelque

chose l'empêchait de visiter ses petites filles. Elle entrait dans les moindres détails de ce qui les concernait, et toute la direction de l'établissement venait d'elle. Dans les premiers temps elle parut faire fausse route; le bel esprit et le quiétisme furent les deux écueils où Saint-Cyr fut sur le point d'échouer; et il fallut tout l'esprit de sagesse de Madame de Maintenon pour sortir des difficultés où l'on s'était embarqué.

On sait que Louis XIV, dans les premiers temps qu'il la connut, la regardait comme un bel esprit, difficile en tout et ne s'accommodant que de choses sublimes. Le Roi avait tort assurément, et l'agrément, le conseil et la vertu qu'il trouva et reconnut plus tard dans Madame de Maintenon, lui prouvèrent bien qu'elle ne visait pas aux sublimités et qu'elle s'accommodait de tout. Néanmoins, ne tenait-elle pas quelque chose du bel esprit? Elle s'en défendait dans sa vieillesse, et combattait cette pente de son goût; mais pour être touchée de la raison, pour la goûter, l'aimer et la rechercher, ne la prisait-elle pas d'autant plus qu'elle était aidée de quelque pointe de bel esprit? Je prends le mot dans sa meilleure acception, telle que la maintenait encore l'Académie en 1740 pour signifier « ceux qui se distinguent du commun par la politesse de leurs écrits et de leurs discours. » Madame de Maintenon avait été précieuse; il ne faut pas l'oublier : sa raison, son expérience, sa grande position et sa vertu ne la tirèrent pas des goûts et des plaisirs de sa première jeunesse. Ne retrouve-t-on pas dans les *Conversations* pour les demoiselles de Saint-Cyr des réminiscences des anciennes dissertations de l'hôtel de Rambouillet et même du *Samedi* de Mademoiselle de Scudéry? Tout le dix-septième siècle, on le sait, aimait les jeux d'esprit. Madame de Maintenon les goûta toujours. Elle les voulait raisonnables, il est vrai: sa préciosité était tournée de la sorte: elle voulait la raison en tout; elle la poursuivait

partout et la recommandait à tous : « Ma folie, disait-elle, est « de rendre tout le monde raisonnable. » La raison qu'elle poursuit est la raison éclairée par la lumière divine, la raison dont parle saint François de Sales, quand il dit « que ceux « qui cherchent tout ce qui est conforme à leurs inclinations « et qui fuient tout ce qui leur est contraire se privent par là « de l'usage de leur raison, qui fait la différence *de l'homme* et « de la bête, puisqu'au lieu d'agir par le principe de *la raison* « que Dieu nous a donnée, ils le font par l'instinct naturel. » Mais, en fuyant l'instinct naturel, et tout en ne voulant obéir qu'au principe de la raison rectifiée, Madame de Maintenon oublia quelque peu les droits du principe surnaturel : sa raison méconnut quelque chose de la sagesse divine et voulut essayer à faire le bien en dehors des usages pratiqués par l'Église. Elle rêvait pour les demoiselles qu'elle avait adoptées, une éducation libérale, dirait-on aujourd'hui, où devaient se trouver toutes les grâces de la bonne compagnie et tous les agréments des commerces de choix ; elle voulait pour *maîtresses* des dames d'esprit, vivant dans une union de politesse, de dignité et de grande aisance les unes vis-à-vis des autres, tendant avec liberté vers le même but, liées entre elles par des vœux simples, et gardant dans le sein de la communauté l'urbanité, et les charmes des salons les plus exquis. Laissons-la parler elle-même aux Dames de Saint-Louis : « Nous voulions une « piété solide, éloignée de toutes les petitesses des couvents ; « nous voulions de l'esprit, de l'élévation, un grand choix « dans nos maximes, une grande éloquence dans nos instruc- « tions, une liberté entière dans nos conversations, un tour « de raillerie agréable dans la société, de l'élévation dans « notre piété, un grand mépris pour les pratiques des autres « maisons ; vous savez où nous avons été et d'où il nous faut « revenir ; vous l'avez vu ; revenons donc de bonne foi et

« avec une grande humilité : prenons tout ce que l'on nous « propose pour nous y tenir inviolablement, pour l'observer « et pour le faire observer tant que nous vivrons, sans nous « relâcher sous quelque prétexte que ce soit. » Pour elle, elle revenait de bonne foi et avec humilité. Elle entrait dans le détail de ce qu'elle se proposait désormais et de ce qu'il fallait tenir inviolablement, malgré les attaques des personnes de la plus haute piété peut-être, « lesquelles, avec les meil- « leures intentions, tâcheront de vous rappeler à votre pre- « mier état de liberté et d'éloignement pour tout ce qu'on « appelle pratiques du couvent. On vous dira qu'on peut « bien être vertueux sans tant de cérémonies : à quoi sert, « par exemple, de se mettre à genoux pour écouter une « réprimande de la supérieure ? ne peut-on pas la recevoir « aussi bien debout ? Pourquoi ces égards si respectueux « pour elle ? une honnête familiarité ne serait-elle pas aussi « bonne ? Pourquoi ce silence et cet air religieux que l'on a « dans les assemblées capitulaires ? Pourquoi se mettre à « genoux pour dire son sentiment ? quel inconvénient y « aurait-il d'être là toutes assemblées sans observer d'ordre, « et de dire bonnement et franchement ce que l'on pense ? « Et c'est cependant cette liberté de parler sans règle et de « dire tumultueusement son avis, qui fait que ces assem- « blées dégénèrent souvent en disputes, causent des divisions « et deviennent des assemblées toutes séculières, où l'on « ne voit plus aucun esprit religieux. Combien croyez-vous « que cette manière humble et respectueuse de s'approcher « de la supérieure, cette pratique de ne se point excuser « et de se mettre à genoux lorsqu'elle reprend, modère de « mouvements imparfaits ? Une supérieure qui voit une fille « humiliée à ses pieds ne peut guère lui parler avec émo- « tion..... Ces pratiques vous étaient nécessaires ; vous les

« avez établies chez vous malgré l'opposition que nous y « avions vous et moi, et vous voyez le grand fruit qu'elles ont « produit; nous n'eussions jamais pu, sans cela, établir notre « institut; nous avions de très-bonnes intentions, mais le dé- « faut d'expérience nous empêchait de savoir comment nous « devions nous y prendre. » La rétractation est éloquente et complète. Madame de Maintenon désormais chassa et poursuivit le bel esprit de l'institut de Saint-Louis. En adoptant et en voulant faire élever des enfants pauvres, elle ne songeait pas à se faire fondatrice d'un institut: « Nous n'avions pas « dessein de faire ici des religieuses, disait-elle encore, nous « nous contentions que vous fussiez de vertueuses séculières. « Dieu a lui-même conduit son ouvrage au point où il est, et « votre institut n'est pas le seul que les fondateurs aient fait « autrement qu'ils n'avaient projeté. » Entrant dans ce nouveau projet où la main de la Providence s'était manifestée en effet, Madame de Maintenon mit un zèle infatigable, comme disait l'évêque de Chartres, pour en faire goûter aux religieuses l'esprit et les obligations. Les premiers travaux avaient été sans résultats. Le bel esprit qu'elle avait cru pouvoir cultiver sans danger s'était épris des doctrines quiétistes : on eut beaucoup de peine à purger Saint-Cyr. Les pratiques religieuses, les pénitences, les humiliations parvinrent à assainir, à relever et à assouplir les intelligences et les cœurs. Madame de Maintenon fut pour beaucoup dans cette œuvre de réparation. Elle était appliquée en quelque sorte à la direction spirituelle des religieuses; elle y montre une intelligence de cœur, une sagesse et comme une familiarité avec la vérité qui prêtent de nouvelles grâces à son langage; elle connaît l'excellence des vertus et de la vie intérieure, elle en parle en maître consommé : l'obéissance, le détachement des créatures, l'esprit d'humilité sont célébrés avec une élo-

quence et un charme extraordinaires dans ses lettres jusqu'à ce jour inédites. Sa réserve et sa prudence sont admirables. Elle n'a pas de condescendance pour la nature, et elle reste pleine de charité. Sans cesse elle ramène les Dames de Saint-Louis aux devoirs de leur état. Leur vocation lui paraissait la plus sublime. Elle y voyait non-seulement l'intérêt de la France, « pour laquelle elle recommandait de prier Dieu « instamment pour qu'il n'ôte point la foi en punition des cri-« mes qui s'y commettent, ce qui serait le plus grand mal-« heur qui nous puisse jamais arriver. » L'Œuvre de Saint-Louis lui paraissait capable de détourner ce malheur et assez puissante pour renouveler le royaume. Dans ce renouvellement si nécessaire dès lors, elle voyait et elle aimait l'intérêt de Dieu et le salut des âmes. Pour travailler à une œuvre si importante et si grande, elle voulait de dignes et sages instruments. De là son soin et son application à former les religieuses, à les pénétrer de l'esprit surnaturel de leur état, à proscrire toutes les recherches d'esprit, de lettres, d'art et de musique, dont elle s'accusait de s'être montrée trop curieuse. Son travail est de tous les jours. Les religieuses la consultent; elle leur répond et souvent elle les prévient; elle ranime leur ferveur, elle dissipe leurs scrupules, elle écarte d'elles la tiédeur et le relâchement, qui cherchent toujours à pénétrer dans les congrégations. Ce n'est pas la compagne du Roi, la reine mystérieuse de Versailles, confidente de la famille royale, dépositaire des secrets et des espérances des courtisans, c'est la supérieure d'une importante communauté, et, quelle que soit au premier abord l'étrangeté de ce rôle tenu par une femme mariée et chargée de tant de devoirs, il n'a rien d'irrégulier. C'est avec l'autorisation de l'évêque diocésain que les Dames de Saint-Louis s'adressent à Madame de Maintenon et reçoivent d'elle des conseils. Nous avons vu son

scrupule à ne pas s'avancer dans certaines matières sans l'appui de l'autorité spirituelle. Elle ne se contente pas d'une approbation générale ; lorsqu'elle en vient à toucher quelque sujet délicat, elle soumet ses avis au prélat ; c'est lui, par exemple, qui remet aux Dames de Saint-Louis l'admirable instruction, célèbre dans la communauté, sous le titre des *Trois Écueils*, où madame de Maintenon révèle une éloquence, une élévation et une force de pensée, une puissance de doctrine et de sentiments que pourrait reconnaître Bossuet.

Ce qui est remarquable, ce n'est pas qu'une femme de ce génie, qu'on doit placer sur ce « premier rang », dont (1) parlait Madame de Sévigné, qu'une pareille femme, dis-je, parvienne à écrire quelques avis aussi remarquables par la solidité de la doctrine que par la netteté du discours : ce qui étonne surtout, c'est que Madame de Maintenon, avec les préoccupations et les soucis de Versailles, son assiduité à visiter et à consoler les pauvres, ait suffi à tout ce détail et à toute cette abondance d'avis et de *direction* où s'écoule la vie d'une supérieure de religieuses. Dans le tourbillon où se passe sa vie, son âme restait occupée de choses spirituelles et sa bouche parle de l'abondance du cœur. Elle ne se contente pas d'une direction générale : elle pénètre dans le détail et la pratique de toutes choses ; elle s'occupait des classes des demoiselles et les faisait parfois ; elle cultive l'intérieur de chacune des religieuses, reçoit leurs confidences et y répond. Elle entre aussi dans tout le particulier et l'intime de la pratique spirituelle. Il ne faut pas s'étonner que les hommes de lettres et les historiens méconnaissent un peu son travail et ne se rendent pas compte de de son esprit véritable. Madame de Maintenon reproche aux religieuses de Saint-Louis la tendance de leur cœur : « C'est

(1) A propos d'elle précisément et de Bossuet.

« une inclination bien douce et cependant bien dangereuse, « dit-elle ; ce penchant vous a été donné pour le tourner « tout entier du côté de l'amour de Dieu, et non pas de celui « des créatures : il ne faut s'attacher qu'à lui, ma chère « enfant, et non pas à moi ni à aucun autre.....! ne faites « jamais rien pour vous faire aimer. » Elle insiste : « Il « faut renoncer à la tendresse de votre cœur et à la délica-« tesse de votre esprit. » Elle entre dans les peines, les ennuis, les fatigues de toutes sortes, et tous les ralentissements enfin que la nature s'efforce d'apporter à la sublimité de la course de ceux qui marchent dans la voie des conseils. « Allez avec courage dans ce chemin un peu « rude, disait-elle. » C'est le dépouillement des créatures qui est la loi de cette vie, et Madame de Maintenon y revient sans cesse : « Les créatures sont-elles dans leur rang ? » dans ce rang inférieur et subordonné à l'amour de Dieu qui doit être leur seul partage dans un cœur chrétien, et surtout dans un cœur lié par des vœux. Tout doit être rapporté à Dieu uniquement. « Pourquoi Dieu vous a-t-il « donné tant d'esprit et de raison ? Croyez-vous que ce soit « pour discourir, pour lire des livres agréables, pour juger « des ouvrages de prose et de vers, pour comparer les gens « de mérite et les auteurs les uns avec les autres? Ces des-« seins ne peuvent être de lui. — Les chrétiens ne doivent « rien aimer avec passion, encore moins les religieuses qui « ont fait vœu de chasteté, lequel exclut toute recherche des « plaisirs. N'aimez donc point la musique avec passion. — « Vous ne vous sauverez pas sans vous faire violence. Ce « n'est pas assez d'avoir un bon cœur, de l'esprit, de la poli-« tesse et toutes les qualités aimables, il faut être humble « et obéissante, il faut être religieuse. » En excitant ainsi au zèle, elle a aussi souvent besoin de rappeler à la modération.

L'amour de Dieu, qui élève au-dessus des sentiments de la nature, doit en régler les expressions et les mouvements. « Pleurez les personnes que vous aimez et que vous devez « aimer ; mais ne les pleurez pas jusqu'à manquer à ce que « vous devez à Dieu... — Vous avalez à longs traits les « objets mélancoliques, sortez d'auprès de ces mourantes « quand vous n'y êtes plus nécessaires. » Il faut que *l'amour* de Dieu, en effet, modère même la charité et règle la douleur qu'on doit éprouver de la mort ou du danger de ses compagnes. « Votre affliction n'est pas raisonnable, je ne puis « vous dire la peine que j'en ai : il est impossible que Dieu « soit content de vous : il est jaloux et ne veut pas dans ses « épouses de tels attachements pour quelque créature que ce « puisse être... » — « Vous n'aimez pas Dieu de tout votre cœur « et de tout votre esprit : voilà votre mal et voilà sa source. »

Tout en dressant ainsi ses efforts contre les faiblesses humaines, il faut cependant savoir les supporter : « Accou« tumez-vous à vous voir imparfaite, » disait-*elle* avec un tour et une grâce qui rappellent saint François de Sales. La claire connaissance de ses infirmités et la pratique constante du sacrifice de soi-même ne doivent pas non plus empêcher « la joie, qui n'est pas un obstacle à la sainteté ». Il faudrait reproduire à peu près toutes les lettres aux Dames de Saint-Louis, si l'on voulait citer tout ce qu'elles contiennent de pensées justes et de sages conseils exprimés avec un tour heureux. Madame de Maintenon mêle à ses avis des retours sur elle-même ; elle livre toutes sortes d'ouvertures sur son propre cœur, sur sa position, sur l'inanité des plaisirs, *du monde*, de la gloire, et de toutes les promesses dont ils abusent les jeunes esprits. Il y a là non-seulement des cris d'éloquence, mais de grandes leçons que l'histoire de celle qui les donne involontairement rend encore plus saisissantes.

Mais quelle que soit la vérité de ses conseils et l'élévation de ses discours, on comprend, avons-nous dit, qu'ils étonnent les hommes de lettres et les historiens. Ces sacrifices que Madame de Maintenon demande au nom de Dieu, ces réveils de la nature qu'on immole derrière les murs du couvent effraient et scandalisent les hommes d'aujourd'hui. M. Lavallée s'applique dans diverses notes à excuser son héroïne; il ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elle a peut-être bien quelques torts. Il se félicite de ce qu'elle n'a pas trop contraint les vocations. Toutefois, il se croit obligé de laisser entendre qu'elle les a un peu trop aidées ; il donne les meilleures raisons du monde pour justifier cette conduite, mais il gémit de voir ainsi étouffer la nature et il s'apitoie devant les *longs regards* que les religieuses jetaient sur le monde. Il eût aussi bien fait de laisser cette cornemuse sentimentale à la Beaumelle; mais comment s'étonner qu'il y ait un peu soufflé? M. Lavallée revient de loin. La manière dont il a parlé de Madame de Maintenon dans son *Histoire des Français*, n'était pas pour faire prévoir l'admiration sincère et le zèle patient pour sa gloire dont témoigne l'édition de ses œuvres qu'il publie. Laissons faire le temps. A force de se familiariser avec la raison élevée et charmante de cette femme illustre, peut-être M. Lavallée parviendra-t-il à comprendre les motifs de sa conduite et la valeur de ses paroles dans toutes ces questions spirituelles. Il est inutile de les discuter ici. Nos lecteurs comprennent combien il serait peu judicieux de supposer que la femme pieuse et pénétrée de la grandeur de la vocation des Dames de Saint-Louis, dont nous avons parlé, ait pu songer à contraindre les vocations. La lettre qu'elle écrivit à Madame de Glapion, lorsque celle-ci lui annonça son désir d'entrer en noviciat, suffit d'ailleurs à toute réponse. Cette lettre est très-belle : elle dévoile devant les

yeux de la prétendante toute la rigueur des sacrifices qu'elle aura à faire : aucun côté n'en est dissimulé. M. Lavallée a remarqué avec bonheur que Madame de Maintenon n'a rien caché à la prétendante des devoirs et des obligation sde l'état où elle aspirait. Or, Madame de Glapion est surtout la dame sur le sort de laquelle on est disposé à s'apitoyer, et qui, faite pour briller dans le monde, aurait été conduite et serait restée dans le cloître un peu malgré elle, et grâce aux habiletés de Madame de Maintenon. L'excuse de cette dernière est dans sa bonne foi, selon M. Lavallée, et dans l'affection qu'elle portait à son élève chérie : elle croyait travailler à son bonheur. Nous ne voulons pas insister. Ce n'est pas l'étude des documents historiques ni les connaissances littéraires qui feront jamais comprendre le sacrifice d'une religieuse à Dieu. Les dégoûts et les répugnances de la nature peuvent y subsister ; l'âme peut en paraître obsédée, et même avoir besoin d'aide, d'encouragement et de la plus tendre charité ; elle peut souffrir et quelquefois même se plaindre ; mais si les murs de son monastère s'ouvraient tout à coup, on verrait bien qu'elle reste fermement attachée à sa proposition, et que toutes les agitations de la partie inférieure sont impuissantes à la détourner de son dessein.

III

Je ne sais si je suis parvenu à faire voir dans Madame de Maintenon ce que la publication de M. Th. Lavallée montre surabondamment : une âme occupée à la direction spirituelle de celles sur qui elle peut exercer son influence, et, au milieu du tourbillon de grandeur et de gloire dont elle est enveloppée, assidûment appliquée elle-même aux pratiques de la vie intérieure. Les relations de Madame de Maintenon avec

les Dames de Saint-Louis sont édifiantes ; on comprend l'énergie des expressions de l'archevêque de Sens, quand il en eut recueilli les monuments. On y reconnaît une femme douée aussi heureusement par le cœur que par l'esprit. La tendresse, la bienveillance, le dévouement y éclatent aussi bien que la sagesse et la profonde connaissance des misères humaines. C'est partout une charitable et inépuisable condescendance exprimée dans un langage élevé, simple, juste, naturel, exquis. La cause, l'origine, la source première de ce commerce charmant, familier et soutenu avec les religieuses de Saint-Louis, était, avons-nous dit, l'éducation des demoiselles de Saint-Cyr. C'est pour avoir des filles bien élevées que Madame de Maintenon tenait à avoir des religieuses parfaites et uniquement animées d'un esprit surnaturel. Si la vocation des Dames de Saint-Louis était si grande aux yeux de leur fondatrice, et la plus sublime à son sentiment qu'on pût trouver, c'est qu'elle avait pour but l'éducation des filles. C'est à l'aide de filles sages, chrétiennes et raisonnables, que Madame de Maintenon voulait renouveler le royaume, arrêter les crimes qui s'y commettaient, et obtenir de Dieu la conservation de la foi qu'elle voyait diminuer et qu'elle redoutait qui ne vînt à périr. Nous ne dirons rien de ces fins éloignées. Il faut seulement remarquer qu'elle ne les aperçut pas tout d'abord. Ce fut lorsque l'Œuvre de Saint-Cyr fut constituée ou déjà avancée, que la fondatrice porta si loin ses regards. Quand elle l'entreprit, elle n'était pas à un poste assez élevé pour que sa sollicitude dût embrasser tout le royaume. Son devoir était moins étendu : c'est le commun devoir des chrétiens de travailler au soulagement du prochain. Au milieu des misères humaines, chacun choisit celle qui l'apitoie davantage ; on ne doit en repousser aucune, mais on peut avoir certaines prédilections. Celle de Madame de Main-

tenon était pour la jeunesse. Les peines et les périls où ses jeunes ans avaient été exposés, les cruautés et les injustices qu'elle avait souffertes entraient peut-être pour quelque chose dans cette sympathie : elle ne se manifestait pas seulement par cet attendrissement de cœur que Madame de Chantal éprouvait, disait-elle, quand elle voyait un enfant dans le *dépouillement de père et de mère*. Madame de Maintenon *avait toutes sortes de lumières, de dons particuliers et de ressources auprès des enfants*. Elle gagnait promptement le cœur de ceux qui l'approchaient et prenait sur eux une sorte d'empire. Les qualités éminentes de son esprit et de son caractère les frappaient et les attiraient. Le duc du Maine n'avait pas sept ans quand il disait, dans un jugement que l'historien est obligé de ratifier, que sa gouvernante était la sagesse et la raison mêmes : la sagesse parée de tous les agréments de la beauté et de la grâce ; la raison douée d'une autorité extraordinaire et d'un enjouement toujours égal. A ces traits *précieux*, il faut bien reconnaître que Madame de Maintenon avait une véritable vocation pour élever la jeunesse. C'est l'institutrice par excellence, dit M. Lavallée ; hâtons-nous d'ajouter qu'on n'en vit jamais sur ce moule.

Il ne faut pas que ce nom d'institutrice effraie ou scandalise ; quoi que les historiens aient pu écrire, on ne peut, à propos de Madame de Maintenon, rien imaginer qui avoisine la pédanterie du ton ou la sécheresse du cœur. En toutes choses, elle avait la grâce. Sa beauté, que modestement elle dit n'avoir pas été grande, et que Mademoiselle de Scudéry décrit si complète et si resplendissante, brillait moins encore par son exquise perfection que par cette sorte de charme qui entoure les créatures d'élite. Au fond de ses yeux noirs, on voyait reluire une âme droite et honnête. Son esprit est fait exprès pour sa beauté, dit Mademoiselle de Scudéry, c'est-à-dire qu'il

est grand, agréable et bien fait; elle a l'air noble, doux, enjoué et modeste. Somaize, un peu avant la *Clélie*, vers 1660, avait déjà relevé cette douceur, cette modestie et cet enjouement. Il faudrait insister, car s'il n'y a là aucun trait considérable de caractère, il y au moins toute l'expression d'une physionomie. Madame de Maintenon garda jusque dans ses dernières années, jusque dans les étreintes de la mort, on peut dire, cet enjouement qui avait été la grâce de sa jeunesse. Il donnait dans ses premières années un prix singulier à sa modestie et à sa douceur; il tempérait plus tard les amertumes de son expérience et les tristesses de sa dignité. Si elle ne se portait plus aux plaisirs du bel esprit, et si elle s'attachait à des enseignements plus sérieux ; si aux entretiens des cercles de Madame de Coulanges, de Madame de la Fayette ou de M. de la Rochefoucauld, elle préférait ceux des pauvres d'Avon ; si elle avait remplacé par des leçons de catéchisme toutes les discussions des Précieuses et les subtilités sur Descartes, où elle encourageait autrefois et suivait discrètement Madame de Grignan, Madame de Maintenon portait néanmoins aux sages et bonles plaisirs de sa vieillesse le même esprit libre, doux, enjoué, modeste et aimable qu'elle avait apporté aux amusements de son jeune âge. Tout ce qu'elle dit de son commerce avec les paysans d'Avon est charmant, d'un sentiment vrai et d'une joie naïve. Elle trouvait un plaisir extrême dans ses conversations avec ces bonnes gens sur leur instruction, leurs affaires, leurs affections et leurs intérêts. Quand elle revient avec la cour à Fontainebleau : « Je vais les voir aujourd'hui « pour la première fois, dit-elle, et ce sera une grande joie « de part et d'autre. » A son retour du village, elle énumère ses plaisirs et annonce les nouvelles : « Je viens de la grand'-« messe d'Avon, moins solennelle et pas si bien chantée « que celle de Saint-Louis, mais elle avait ses avantages, et

« l'accueil de Suzanne et de la Brunelet avait ses charmes ;
« l'air fin de Brindy n'était pas désagréable. Françoise Payen,
« qui m'avait paru déférer à mes avis en épousant Fiacre ne
« le veut plus : son cœur est pris depuis longtemps, et cette
« sagesse qui paraît dans toute sa personne est une passion
« sérieuse qui l'occupe : ce sont là présentement mes peines. »
Ce ne sont pas seulement ses peines, ce sont aussi ses *délices*.
« Depuis que je suis à la Cour, je n'ai pas vu d'aussi déli-
« cieuse compagnie. » Un jour elle attendait le Roi ; elle était fort occupée et avait très-peu de temps à elle ; une troupe d'élite venue d'Avon à Fontainebleau se présente pour la voir. Pour adoucir un refus nécessaire, Madame de Maintenon envoie une de ses confidentes, Mademoiselle d'Aumale. Celle-ci trouve la mère Geoffroy, Margot-Vilain, la grande et la petite Brunelet, Suzanne et son mari, Jeanneton Diacre et beaucoup d'autres visages de considération et de connaissance, et en va tout de suite faire son rapport. Quand Madame de Maintenon connut l'excellence de cette compagnie, « elle ne
« peut résister, dit Mademoiselle d'Aumale, et il faut ouvrir
« son cabinet à cette troupe ; elle envoie chercher Madame
« de Caylus pour être témoin de ses plaisirs, qui sont de leur
« faire le catéchisme et de leur donner à déjeuner. Il y a de ces
« enfants-là qui pleuraient de tendresse en voyant Madame. »
Mademoiselle d'Aumale ne nous dit pas si le Roi attendit la fin du catéchisme et du déjeuner. Mais il est certain que Madame de Maintenon s'oubliait facilement dans cette société ; elle lui destinait une heure et lui en donnait trois. Elle était alors dans son paradis terrestre, selon une expression de Mademoiselle d'Aumale : quand elle parlait de Dieu à ces paysannes, on voyait une grande joie sur son visage et une grande envie de le faire connaître. Il faut lire dans les lettres de Mademoiselle d'Aumale, que M. Th. Lavallée a réunies à celles de

Madame de Maintenon, tout le détail de ces journées et de ces courses à Avon, aux Basses-Loges, à Saint-Aubin, au Valoin et aux autres bourgs qui avoisinent Fontainebleau. Dans le temps des grandes douleurs de la France et du Roi, quand elle est éloignée de Saint-Cyr, « il n'y a rien qu'Avon, dit Mademoiselle d'Aumale, qui puisse la distraire de sa tristesse » ; pas tellement, néanmoins, qu'elle ne prenne sur ses visites une heure pour prier à la paroisse du village, et présenter à Dieu, dans cet humble sanctuaire, ses ferventes prières pour les besoins de la France et de Louis XIV.

Dans ces expansions de sa charité, on reconnaît la vertu : c'est pour Dieu que Madame de Maintenon court les villages de la forêt de Fontainebleau, et tout en s'assurant de l'instruction des âmes, s'enquiert de la santé des vaches et y prend intérêt. « On lit sur sa figure, dit encore Mademoiselle d'Aumale, c'est pour vous que je le fais. » Dans cette offrande à Dieu, elle puisait la patience à supporter l'ineptie des réponses et le courage de ne pas se rebuter de l'apparente inutilité de ses fatigues. Mais à toute cette activité charitable, à cette bonne grâce, à cet épanchement, à cette sérénité, à tout cet entrain dans un âge aussi avancé, car nous parlons des années 1708 à 1711, et Madame de Maintenon avait de soixante-treize à soixante-seize ans, ne retrouve-t-on pas l'attendrissement facile du cœur et tout l'enjouement que les historiens ont signalé dans sa jeunesse?

Cet enjouement avait changé d'objet, mais il avait toujours besoin d'aliments. Dans l'intérieur chagrin et retiré où l'on représente trop volontiers la vieille compagne du grand Roi, enveloppée dans ses coiffes, usant jusqu'au bout sa robe feuille-morte et sa mante noire, filant et brodant auprès de Louis XIV, dont la grandeur n'est plus qu'un souvenir et qu'un regret, il y a plus de convention que de vérité. Je n'insisterai pas sur

la grandeur de Louis XIV dans ses dernières années ; elle est aussi frappante et plus vraie qu'au milieu de ses plus splendides triomphes. Les lettres de Madame de Maintenon la racontent. Celle-ci, dans cet intérieur royal purifié et appliqué aux pratiques chrétiennes, répandait la sérénité de son âme et l'enjouement de son humeur. Sa charge était lourde et sa contrainte habituelle excessive, on ne peut le nier. Elle la porte avec peine souvent, et quelquefois s'en ouvre avec Madame de Glapion ou avec quelque autre des Dames de Saint-Cyr. La Beaumelle a cité plusieurs de ces *Entretiens* à la suite de ses *Mémoires*. La nouvelle édition les donne dans leur vérité entière. Il y a beaucoup de renseignements à y recueillir pour l'histoire intime de Louis XIV, et beaucoup de lumières sur la misérable condition des grands. « Mon pau« vre esprit est tiré à quatre chevaux, dit souvent Madame de Maintenon. » Mais au milieu des embarras et des affaires où elle était impliquée, si Avon et Saint-Cyr étaient ses récréations extérieures, elle en trouvait encore et elle savait s'en créer sans quitter l'intimité du Roi. Sa chambre, toujours remplie de princes et de grands, était aussi toujours ouverte à quelques jeunes filles qu'elle élevait auprès d'elle, qui étaient son délassement et sa compagnie, et qu'elle faisait entrer dans l'intimité du souverain. On riait, on causait, on jouait, et toutes les grâces de la jeunesse éclataient à leur tour dans ce petit appartement de Versailles où Madame de Maintenon remuait si souvent en silence ses pelotons de laine, ou faisait ses correspondances à côté du Roi entretenant ses ministres et appliqué à ses affaires. Les jeunes filles admises ainsi dans l'intimité de Madame de Maintenon, durant ces dernières années de sa vie, étaient gaies et rieuses pour la plupart. Mademoiselle d'Aumale se montre dans ses lettres d'une amabilité et d'une vivacité extrêmes. Jeannette de Pincré ne paraît pas

une figure bien renfrognée. C'était une orpheline que Madame de Maintenon avait recueillie, qui fut élevée chez elle, que le Roi affectionnait, et qui jouait et badinait souvent avec lui. Gracieuse enfant, espiègle, pétulante, toujours éveillée, que dans l'intimité on appelait la *Chèvre*, et qui signait de ce surnom des lettres charmantes qui ont pris rang à juste titre dans le recueil de M. Lavallée. Nous ne passerons pas en revue les diverses personnes que Madame de Maintenon recueillit chez elle et nourrit, pour ainsi dire, dans l'intimité et aux côtés du Roi. La nomenclature serait longue, car Madame de Maintenon les aimait pour elles-mêmes et ne cherchait pas à profiter en égoïste de leur jeunesse. Elle s'inquiétait de les établir, non pas splendidement, mais convenablement et d'une façon conforme à leur fortune. Les places auprès d'elle ne chômaient pas d'ailleurs, et elle ne parut jamais pouvoir se passer de ce cortége et de cette couronne d'enfants. A Saint-Cyr, après la mort du Roi, sa chambre était toujours remplie de cette jeunesse; elle les entretenait, leur faisait la classe et s'appliquait à leur instruction et à leur amusement.

Obliger les autres avait toujours été à ses yeux le plus grand des plaisirs; mais obliger la jeunesse, lui être utile, la former aux devoirs et aux épreuves qui l'attendent, était le plaisir incomparable. Saint-Cyr fut l'œuvre par excellence de sa vie ; c'était le lieu de son repos, c'était sa joie et le centre où son âme se trouvait à l'aise. Rien ne put la dégoûter, pas même l'insuccès, l'inutilité de ses travaux et la ruine de ses espérances. Nous avons parlé de ses peines dans la formation de l'institut de Saint-Louis. Le résultat de l'éducation des demoiselles de Saint-Cyr fut dans les premiers temps encore plus pénible pour son cœur : on eut à déplorer le mauvais esprit de celles qui étaient déjà sorties et qu'elles avaient puisé dans la fausse éducation de cette maison. Nous avons entendu

Madame de Maintenon au sujet des religieuses ; il faut l'écouter à propos des demoiselles. Si elle avoue ses erreurs et ses torts, d'ailleurs ce n'est pas pour se décourager : c'est pour profiter de son expérience et s'y prendre mieux à l'avenir :

« La peine que j'ai sur les filles de Saint-Cyr ne se peut ré-
« parer que par le temps et par un changement entier de l'é-
« ducation que nous leur avons donnée jusqu'à *cette heure*
« (1691). Il est bien juste que j'en souffre puisque j'y *ai con-*
« tribué plus que personne, et je serai bien heureuse si Dieu
« ne m'en punit pas plus sévèrement. Mon orgueil s'est ré-
« pandu par toute la maison, et le fond en est si grand qu'il
« l'emporte même par-dessus mes bonnes intentions. Dieu sait
« que j'ai voulu établir la vertu à Saint-Cyr, mais j'ai bâti
« sur le sable, n'ayant point ce qui seul peut faire un fonde-
« ment solide. J'ai voulu que les filles eussent de l'esprit,
« qu'on élevât leur cœur, qu'on formât leur raison ; j'ai réussi
« à ce dessein : elles ont de l'esprit et s'en servent contre
« nous ; elles ont le cœur élevé et sont plus fières *et plus hau-*
« taines qu'il ne conviendrait de l'être aux plus grandes
« princesses, à parler selon le monde ; nous avons formé
« leur raison et fait des discoureuses présomptueuses, cu-
« rieuses, hardies. C'est ainsi qu'on réussit quand le désir
« d'exceller nous fait agir. Une éducation simple et chré-
« tienne aurait fait de bonnes filles, dont nous aurions fait de
« bonnes femmes et de bonnes religieuses, et nous avons fait
« de beaux esprits, que nous-mêmes, qui les avons formés, ne
« pouvons souffrir. Voilà notre mal, et auquel j'ai plus de part
« que personne. Venons au remède... Comme plusieurs petites
« choses fomentent l'orgueil, plusieurs petites choses le détrui-
« ront. Nos filles ont été trop considérées, trop caressées, trop
« ménagées ; il faut les oublier dans leurs classes.... Vous voyez
« que le mal est passé en nature et qu'elles ne s'en aperçoivent

« pas. Priez Dieu et faites prier pour qu'il change leurs cœurs « et qu'il nous donne à toutes l'humilité.... Nous avons voulu « éviter les petitesses de certains couvents, et Dieu nous punit « de cette hauteur ; il n'y a pas de maison au monde qui ait « plus besoin d'humilité intérieure et extérieure que la nôtre : « sa situation près de la Cour, sa grandeur, sa noblesse, l'air « de faveur qu'on y respire, les caresses d'un grand roi, les « soins d'une personne en crédit, l'exemple de la vanité et de « toutes les manières du monde qu'elle vous donne malgré « elle par la force de l'habitude, tous ces piéges si dangereux « nous doivent faire prendre des mesures toutes contraires « à celles que nous avons prises. Bénissons Dieu de nous « avoir ouvert les yeux. Ne soyons pas honteuses de nous ré« tracter, changeons nos manières d'agir et de parler, et de« mandons instamment à Notre-Seigneur qu'il change le « fond de nos cœurs, qu'il ôte de notre maison cet esprit d'é« lévation, de raillerie, de subtilité, de curiosité, de liberté de « juger, de dire son avis sur tout, qu'il ôte cette délicatesse, « cette impatience des moindres incommodités ; le silence et « l'humilité en seront les meilleurs moyens. »

Elle disait encore : « L'orgueil est le plus grand péché « de l'homme et celui qui lui attire tous ses maux ; les « femmes en sont encore plus susceptibles, parce qu'elles « sont plus faibles : les jeunes personnes, par cette raison, sont « la vanité même, et les demoiselles de Saint-Cyr, entre « toutes les jeunes personnes, ont été distinguées sur toutes « les autres. Vous avez réussi à tout ce qu'on a voulu, » continuait-elle en s'adressant directement à une de ses élèves, « vous avez été accoutumée aux acclamations, vous avez plu « au monde ; vous avez toujours aimé qu'il fût question de « vous ; voyez, ma chère fille, d'où vous avez à revenir et le « chemin que vous avez à faire. » Sous la direction de Ma-

dame de Maintenon, Saint-Cyr revint et parcourut tout le chemin qu'il avait à faire. Nous ne voulons pas entrer dans le détail de l'instruction qu'on y donnait, et il ne s'agit pour nous que de rapporter quelques traits propres à faire connaître Madame de Maintenon. Malgré cette culture du bel esprit dont elle s'accuse si éloquemment et si courageusement, cette élévation du cœur, cet orgueil de la raison dont elle se plaignait à Saint-Cyr, elle ne paraît pas y avoir jamais fait sacrifier aux lectures. Dès les premiers temps, elle recommandait de n'abandonner aux demoiselles aucun livre entier, sinon l'*Imitation* et leurs *Heures;* elle voulait qu'on leur apprît à se borner à un très-petit nombre de livres, à ne pas être curieuses et à avoir un grand amour pour le catéchisme. Il semble que le principal de l'instruction consistait à leur apprendre à parler français, mais simplement, et à écrire de même. « Apprenez à nos demoiselles, disait-elle « aux Dames de Saint-Louis, à être extrêmement sobres sur « la lecture, à lui préférer toujours l'ouvrage des mains, les « soins du ménage, les devoirs de leur état; si elles veulent « lire, que ce ne soit que des livres bien choisis, propres à « nourrir leur piété, à former leur jugement et régler leurs « mœurs. » Quant aux livres profanes, elle les trouvait toujours dangereux aux personnes de notre sexe, disait-elle, qui sont naturellement curieuses. Elle n'appelait pas seulement livres profanes les romans et les livres mauvais par eux-mêmes, elle trouvait que l'histoire romaine et celle des temps fabuleux pouvaient dégoûter les jeunes filles des livres de piété; elle accusait d'avoir contribué au mauvais esprit qui avait régné à Saint-Cyr le soin qu'on avait eu dans les premiers temps de mêler dans les instructions des maximes ou des exemples des sages ou des héros de l'antiquité : « Ces « grands traits d'héroïsme ou de générosité élèvent les esprits

« et les rendent vains et précieux, dégoûtent de l'aimable « simplicité du saint Évangile et de tout ce qui tend à l'hu- « milité, à la petitesse, au mépris de soi-même et aux ver- « tus vraiment chrétiennes. Vos demoiselles ont infiniment « plus de besoin d'apprendre à se conduire chrétiennement « dans le monde et à bien gouverner leur famille avec sagesse, « qu'à faire les savantes et les héroïnes.... Un bon esprit, » ajoutait-elle, « fait toujours un bon usage de ce qu'il lit et le « tourne à son profit de façon ou d'autre, mais un mauvais « esprit en abuse ou pour s'enorgueillir, ou pour d'autres « travers dont vous devez vous efforcer de garantir votre jeu- « nesse. »

C'est à former ce bon esprit qu'on s'appliquait à Saint-Cyr. L'instruction était l'affaire secondaire, et l'éducation la principale: on revenait en partie au premier but qu'on s'était proposé, mais on y revenait par un autre chemin, et c'était dans l'humilité et le travail qu'on voulait former la raison, élever le cœur et aiguiser l'esprit. Les classes étaient moins ce qu'on appellerait des cours aujourd'hui, que des conversations où toutes choses étaient ramenées au point de vue du devoir et des obligations d'état. On ne voulait laisser enfouir aucun talent, mais on ne voulait les développer que pour Dieu. « Je ne puis croire, disait Madame de Maintenon, « qu'une fille à qui Dieu a donné de l'agrément, de l'esprit, « ou même sans beaucoup d'esprit un certain art de plaire « et de se faire aimer, qui fait le plaisir des autres dans la « conversation, je ne puis croire que cette personne ait « reçu rien de tout cela simplement pour être aimée. Dieu « veut que par son esprit, ses manières engageantes et ses « complaisances, elle contribue à inspirer la vertu à ceux qui « la goûtent, et à les détourner du mal. » On peut dire qu'elle parlait ainsi d'après sa propre expérience. Elle pouvait mieux

que toute autre mesurer l'importance de l'influence d'une femme, et était plus que personne en droit de penser qu'il y avait à Saint-Cyr de quoi renouveler tout le royaume. Cette pensée lui faisait dire qu'elle eût donné de son sang pour multiplier l'éducation de Saint-Cyr. Elle faisait plus peut-être que donner de son sang, elle donnait son travail de tous les jours avec une ponctualité, une assiduité, une bonté et une charité qui ne se rebutaient de rien. Elle se levait avant le jour, elle quittait Versailles pour être à Saint-Cyr, malgré le mauvais temps et les brouillards, avant le lever des enfants : elle assistait à leur toilette, rendait aux petites les plus humbles services, les lavait, les peignait et s'adonnait ensuite aux divers exercices des élèves. Elle faisait les classes et y mettait assez d'application et de zèle pour être contristée, assure-t-elle, dans le temps où elle s'occupait de la classe des *rouges*, dès qu'on dit que les *rouges* font des fautes. Elle suivit en effet, pendant quelque temps, chacune des classes, afin de se rendre compte de tout, et ne cessa jamais de les embrasser toutes dans une même affection. Elle leur faisait tour à tour des instructions sur la religion, la piété, le soin de leur réputation, les devoirs de toutes sortes et les peines qui les attendaient dans le monde. Elle savait tout ramener aux fins morales : elle entrait en matière par toutes sortes de questions, sur divers sujets, sur le bon esprit, sur la droiture, la bonne gloire, sur la politesse chrétienne. Elle se chargeait de leur montrer elle-même comment on devait écrire des lettres et de leur apprendre comment le style simple, naturel et sans tours est le meilleur et celui dont toutes les personnes d'esprit se servent. Si elle ne répugnait pas aux soins matériels, elle entrait aussi dans les détails des précautions maternelles qu'on devait prendre pour la taille des jeunes personnes. Un jour qu'elle était dans la classe bleue, la

maîtresse générale la vint chercher, et comme les demoiselles se levèrent précipitamment pour la laisser passer, elles firent lever un gros nuage de poussière dont la maîtresse marqua quelque peine à Madame de Maintenon : « Ces pauvres « enfants, dit celle-ci, j'aime jusqu'à leur poussière ! » Nous fûmes toutes pénétrées, dit la demoiselle de Saint-Cyr à qui nous empruntons ce petit récit, nous fûmes toutes pénétrées de la manière tendre dont elle dit ces paroles, et nous en pensâmes pleurer.

Madame de Maintenon terminait un jour une instruction à la classe bleue par ces paroles : « Mes chères enfants, recevez « les avis de votre mère d'aussi bon cœur qu'elle vous les « donne. » Lorsque l'éducation de Saint-Cyr était terminée, lorsque les demoiselles en sortaient à vingt ans, formées à la piété et à la politesse, encouragées à supporter la pauvreté, le travail et les autres peines de leur condition, préparées aux devoirs de leur état, la sollicitude maternelle ne les abandonnait pas. On sait que le Roi accordait aux filles élevées à Saint-Cyr, et qui toutes appartenaient à la pauvre noblesse, une petite dot de 3,000 francs. Ce n'était pas le chiffre de cette dot qui pouvait faciliter leur établissement à chacune. Mais les difficultés ne rebutaient pas Madame de Maintenon, et elle ne négligeait aucun des besoins de sa nombreuse famille. Elle les couvrait dans le monde, sinon de la protection royale, dont elle se croyait obligée à être ménagère, du moins de la protection maternelle : elle entrait dans leurs détresses, dans leurs sollicitudes, elle triomphait de leur bonne conduite, s'en applaudissait devant Dieu et venait s'en réjouir à Saint-Cyr en en rapportant les bons exemples aux demoiselles qu'on y élevait. C'étaient des exemples faits pour encourager au devoir, et non pas pour enflammer les imaginations. La meilleure fortune qu'on pouvait désirer était celle de madame de Mérinville,

par exemple, « qui avait paru quelque temps à Paris avec un « habit à fleurs d'or ; mais comme c'est une femme sage, elle « a bientôt pris son parti ailleurs, comprenant avec beaucoup « d'autres que peu de gens peuvent soutenir la dépense qu'on « est obligé d'y faire ; elle s'est retirée à la campagne pour « ménager et épargner ; là, elle se fait un plaisir d'être assidue « à son ménage et de prendre tous les soins qui y sont atta- « chés. » Si la bonne fortune était faite de la sorte, la gloire était celle de madame Lalande, qui, ayant épousé un mari d'humeur bizarre qui tomba bientôt malade, passa les années de sa jeunesse sans repos, sans relâche, et sans jamais se plaindre, à soigner des plaies infectes et à supporter un caractère que la souffrance avait encore aigri. « On sait la vie qu'elle « a menée du vivant de son mari, disait Madame de Maintenon « aux demoiselles, on l'estime, on la choye, et il n'en faut pas « davantage pour la faire admirer : le Roi lui-même en fait « un très-grand éloge. » Mais la gloire et la bonne fortune ne sont pas pour toutes. « Le peu de bien de la plupart d'entre « vous les mettra en état de paraître comme les autres ; il y « en aura, comme il y en a déjà, qui seront réduites à passer « tout le jour à travailler pour avoir de quoi subsister, » leur dit Madame de Maintenon. Elle veut qu'elles se préparent à supporter ce peu de fortune et à souffrir constamment les humiliations qui en sont inséparables : « Les mieux accommo- « dées d'entre vous n'en seront pas exemptes : d'un grand « nombre de demoiselles qui sont sorties d'ici, mademoiselle « de***, par exemple, est une des mieux ; elle est pourtant « obligée de servir son père et sa mère, d'aller au marché, et « enfin de faire des choses encore plus basses ; mais ils l'aiment « tendrement, et elle est de même pour eux et a assez de rai- « son pour dire que si elle était assurée qu'ils vivraient, elle « serait très-contente de son état. Elle ne connaît pas le

« monde, elle passe sa vie dans une chambre à travailler, et « son plus grand plaisir est de venir ici une fois en trois mois. « Mademoiselle de***, qui est une autre de vos compagnes, « nourrit sa mère sur ses cinquante écus et s'entretient par « son travail continuel. » Voilà la réalité qu'elle ne se lasse pas de mettre devant les yeux de ses filles, et dont elle ne veut pas laisser s'éloigner leurs imaginations. La protection du Roi, la familiarité de la duchesse de Bourgogne, le renom de la maison de Saint-Cyr n'empêcheront pas le cours des choses. « Vous a-t-on conté ce qui arriva à mademoiselle de « Loras au sortir d'ici ? Sa mère voulut la mener à la co- « médie, et l'y conduisit à Versailles, parce qu'on ne paye « rien à la Cour : elle avait encore son habit de Saint-Cyr ; « elle fut bien reconnue, mais elle n'eut pas meilleure place « pour cela. Madame la duchesse de Bourgogne, qui, comme « vous savez, l'aimait fort ici, dit à ses dames en la voyant : « Voilà Loras ; c'est tout ce qui lui en revint, car en sortant « elle ne lui dit pas un mot, et ne fit pas même semblant de « la voir. Voilà ce que c'est que le monde : on y éprouve tous « les jours mille déboires, et surtout les personnes qui n'ont « pas de quoi y faire aussi grande figure que les autres : rien « n'y est présentement plus méprisé que la pauvre noblesse ! »

L'affection de Madame de Maintenon, qui ne leur épargnait aucun détail humiliant, ne pouvait retirer ses filles de cette triste condition, mais elle pouvait les aider à en supporter les devoirs et les peines, et elle ne manquait pas à cette partie de sa mission. Ses lettres suivaient dans tous les coins de la France les demoiselles sorties de Saint-Cyr. Les recueils des Dames de Saint-Louis ne contiennent qu'un petit nombre de ces documents : ils restèrent entre les mains de celles à qui ils étaient adressés ; ils devraient être aujourd'hui encore assez nombreux dans les collections particulières ou dans les

archives de celles des familles de France, assez heureuses pour en conserver. Celles de ces lettres qui ont été publiées doivent compter parmi les plus belles que Madame de Maintenon ait écrites : c'est la raison revêtue de l'éloquence, s'insinuant dans les cœurs par la bonne grâce, ne dissimulant rien de la gravité des enseignements qu'elle doit donner, mais en tempérant la rigueur par un langage doux, *poli*, affectueux, tout rempli de sourires et de bienveillance, ce langage juste et simple qui est le privilége de Madame de Maintenon. Elle insistait auprès de ces jeunes femmes répandues dans les provinces, sur l'honneur qu'elles devaient faire à la maison de Saint-Cyr. « Il faut que vous soyez l'exemple des « femmes de votre province en remplissant tous vos devoirs « de femme, de mère, de maîtresse de maison, et par là ceux « d'une parfaite chrétienne. Soyez modeste, ménagère ; il n'est « plus question de plaire ; il faut épargner pour votre mari et « pour vos enfants, s'il plaît à Dieu de vous en donner. Mandez- « moi quelle est votre situation, le plan de votre vie, com- « ment vous êtes pour le spirituel et pour vos occupations. « Je m'y intéresserai tant que vous ferez bien. » A une autre elle disait : « Vous voilà, ma chère enfant, dans votre mé- « nage. Je prie le Ciel de le bénir ; je l'espère fermement. « Vivez dans le fond de votre maison, fuyez le monde. Lisez, « travaillez, instruisez votre petit domestique, gagnez leurs « âmes à la vertu. Attachez-vous à plaire à votre mari, et « tâchez de ne plaire qu'à lui seul... Aimez vos devoirs si « vous voulez les remplir. Soyez laborieuse ; nous sommes « tous nés pour le travail, et aucun des moments de notre vie « n'est à nous. » Elle entre dans les soins de la santé, dans les besoins de l'âme, dans les douleurs. Elle veille sur ses filles pendant leurs grossesses ; elle s'informe si elles ont dans leur ville un bon confesseur ; elle pleure avec elles sur la

mort de leurs petits enfants. « Écrivez-moi, souvent, et bien « des détails sur tout ce qui vous regarde, » recommande-t-elle. C'est toujours le besoin, l'ardeur de la propagande du bien qui revient : « Édifiez ce qui peut vous approcher, atti- « rez à la piété tout ce qui vous environne, employez tous « vos talents pour Dieu, faites-les valoir au soixantième et au « centième. » C'est son refrain. Elle insiste auprès de celles des demoiselles qui ont une plus grande position dans le monde et qui lui paraissent pouvoir faire plus de bien.

« Vous allez être gouvernante, c'est-à-dire la première « personne de la ville : faites-y tout le bien que Dieu deman- « dera de vous; donnez-y bon exemple... Aimez à être seule, « à rentrer en vous-même et à faire souvent des réflexions sur « votre conduite. Ne soyez point haute; soyez polie. Faites- « vous aimer de votre domestique. Soyez-y ferme et bonne. « Ne donnez jamais dans l'excès des modes : suivez-les de « loin et autant que la bienséance le requiert sans les outrer : « ne tâtez jamais de la louange qu'on dise de vous que vous « êtes magnifique dans vos habits; je serais bien fâchée d'en- « tendre dire cela de vous... Soyez une bonne dame de cam- « pagne, bonne chrétienne, bonne femme, bonne fille, bonne « mère, bonne maîtresse; en un mot, remplissez vos devoirs; « vous ne serez heureuse que par là. »

Nous citons au hasard, il faut tout lire. Il y a là des trésors, et on peut croire qu'un grand nombre repose encore entre les mains des familles de celles qui les ont reçus autrefois.

Aucune des demoiselles, pour ainsi dire, ne quittait Saint-Cyr en effet sans emporter les conseils de madame de Maintenon. Dans ces instructions se trouvent exposées et résumées toutes les pensées de madame de Maintenon sur le but de l'éducation des filles et sur la conduite des femmes dans le monde.

Le fondement de tout est la confiance en Dieu et la défiance de soi-même. Le soin avec lequel on veillait, à Saint-Cyr, sur les enfants qui y étaient élevées devait augmenter en elles quand elles étaient dans le monde ce double sentiment, « à cause de l'ignorance où elles sont du mal et du risque qu'elles pourraient courir d'y tomber sans l'apercevoir. » Dieu les gardera, pourvu qu'elles soient assidues à fréquenter les sacrements et fidèles à observer leurs exercices de piété. Il faut obtenir cette grâce par la ferveur des prières, et Madame de Maintenon engage ses filles à ne pas sortir de la maison sans promettre à Dieu, dans une dernière communion faite à cette intention, la fermeté à observer les exercices que leur confesseur leur aura marqués. « Cette fermeté ira au-devant « de plusieurs inconvénients considérables : car un jour vous « n'aurez plus de dévotion ; un autre, il vous prendra envie « de changer vos lectures, et dès qu'on s'est fait une plan- « che, on y passe aisément... Comptez, ma chère fille, que « le démon emploiera toutes sortes de moyens pour vous « détourner de cette fidélité : il vous mettra dans l'esprit un « dégoût et un éloignement de la prière ; il vous suggérera « qu'après tout vous n'êtes pas religieuse... Vous entendrez « des discours et des railleries propres à vous faire tout quitter : « on dira que vous ne voulez pas manquer à votre routine, « que vous avez pris une dévotion de petit peuple ; mais, si « vous demeurez ferme sur les principes qu'on vous a don- « nés, vous vous attirerez des grâces victorieuses pour triom- « pher de votre faiblesse. N'oubliez jamais, ma chère fille, « qu'un chrétien sans prières est un soldat sans armes le jour « du combat. »

La sage directrice des âmes entre ensuite dans quelques détails particuliers à la société et au temps où elle vivait, et sur lesquels nous aurons occasion de revenir. Elle insiste sur

les devoirs d'état : c'est toujours la douceur, la complaisance, l'égalité de caractère, l'attention pour les autres, l'oubli de soi-même, qu'elle recommande. Une fille doit tout soumettre à sa mère, même en quelque sorte ses dévotions; elle peut les raccourcir, s'il le faut. Mais que rien ne vous empêche de « penser à Dieu, de lui offrir vos actions, d'agir pour l'amour « de lui et de l'aimer de tout votre cœur. Il ne faut pour cela « ni chapelles, ni oratoires, ni chambres particulières : en « jouant, en conversant et en faisant ses autres affaires, on « peut aisément avoir un commerce intérieur avec lui. » Elle met ses filles en garde contre ce goût de lecture et d'esprit qu'elle avait poursuivi chez leurs institutrices : « Ne lisez « que pour vous édifier et non pour satisfaire la curiosité et « la démangeaison naturelles aux filles. Prenez garde au « goût de l'esprit, d'autant plus dangereux qu'il est moins « criminel : c'est par cet endroit que tout le monde tient au « jansénisme (1705). » Sa sagesse veut armer ses filles contre le monde, qui cherche à intimider quand il ne peut séduire. La facilité et la complaisance qu'elle recommande ne sont pas de celles qui rougissent du divin Maître; il est des temps et des circonstances où il faut résister; et les demoiselles de Saint-Cyr devaient lutter contre la contagion du monde. Elle s'insinue de toutes manières :

« Prenez garde à une maxime que je crois fort dangereuse, « que le bonheur de la vie consiste dans la douceur de « l'amitié. Cela peut être vrai jusqu'à un certain point; mais « cette inclination et ce goût pourraient aussi être cause de « votre perte; car quand on désire d'être si fort aimée, on « ne regarde guère de qui... Je comprends que c'est une « grande douceur d'être aimée de personnes avec qui on est « obligé de passer sa vie, et qu'il faut même tâcher de s'atti- « rer cet avantage par toutes les voies raisonnables et surtout

« par une honnête complaisance; mais il ne faut pas trop se « fonder sur cette amitié... Contribuez à l'entretenir de tout « votre pouvoir; ne marquez jamais que vous croyez voir « qu'on en manque pour vous, et le jour qu'en effet vous « vous apercevez de quelque chose, ne croyez pas tout perdu : « ce n'est rien de pis que ce qu'on éprouve presque générale- « ment partout, et il est plus vrai qu'on ne saurait dire qu'il « n'y a guère que Dieu qui nous aime pour notre propre « avantage et sans aucun intérêt. Tournez de ce côté le fond « de votre tendresse : aimez, chérissez cet ami bienfaisant, « constant et généreux, qui ne vous manquera jamais quand « tous les autres vous abandonneront, et avec qui vous ne « devez craindre aucun mécompte ; voilà la véritable dou- « ceur de la vie; vous n'en trouverez point d'ailleurs de so- « lide... » La médisance, « un des plus grands écueils que vous « ayez à craindre, » lui fournit un thème d'observations fines, sensées, précises, toutes marquées au bon coin. Elle s'étend sur l'esprit de paix : « Ne comptez pour ennemis que ceux « de Jésus-Christ et de votre salut. » Le travail, que Madame de Maintenon recommande avec tant d'insistance aux femmes, n'est pas oublié :

« C'est un amusement et un plaisir pour les personnes « qui en ont le goût; c'est un grand secours à la légèreté des « filles, qui, sans cela, se trouveraient exposées à bien des « dangers ; vous pouvez voir dans saint Paul les mauvais « effets de l'oisiveté quand il parle à Timothée de l'égarement « des jeunes veuves : elles sont, dit-il, fainéantes, curieuses, « courant de maisons en maisons et parlant de choses dont « elles ne devraient point parler. » Il était bien naturel que la modestie de l'ajustement entrât dans les recommandations de Madame de Maintenon. Elle appuie sur le choix d'un confesseur, sur la soumission qu'il faut lui garder et le soin

qu'on doit avoir de le consulter sur les bonnes œuvres que Dieu peut demander dans chaque état. Elle en arrive à l'aumône : « Je ne puis rien vous prescrire sur l'aumône. Ayez « le cœur tendre pour les pauvres, et premièrement pour ceux « de vos terres, qu'il faut assister devant tous les autres et « à qui vous êtes obligée de procurer des secours spirituels : « c'est un devoir fort négligé aujourd'hui ; cependant les « seigneurs répondront à Dieu du salut de leurs vassaux. » Elle veut que ses élèves donnent aux pauvres et s'attachent à bien appliquer ce qu'elles donnent. « Ce qu'on donne aux « passants est d'ordinaire assez mal donné : les pauvres « honteux ou malades doivent avoir la préférence, toujours « pourtant selon la discrétion et la circonstance qu'on ne « peut prévoir. » Elle s'arrête aux afflictions qui nous attendent tous dans la vie : « Tout bon chrétien les doit prendre « de la main de Dieu, sans se laisser accabler par la tristesse ni « emporter à la violence de ses mouvements. Rien n'arrive « que par l'ordre ou la permission du meilleur et du plus « tendre de tous les pères ; nous devons toujours baiser la « main qui ne nous frappe que pour nous sauver... Gardez-« vous donc, ma chère, de murmurer ni de vous plaindre « dans les afflictions. » Elle insiste sur les pratiques de piété, sur les dévotions à la sainte Vierge : « C'est notre mère, et « une mère remplie de bonté et de tendresse ; il est bien « juste que nous l'aimions et que nous tâchions de lui rendre « tout l'honneur dont nous sommes capables. » Enfin, après avoir rappelé que la vie chrétienne est une vie sérieuse, pénible, et par conséquent formellement opposée à la mollesse qui règne à présent, elle termine en rappelant ce que tout chrétien doit à son Roi et énumère certaines obligations importantes à ce sujet, mais bien peu connues dans le monde : « Le respect dû à l'autorité, l'obéissance aux lois, la bonne

« volonté à supporter sa part des charges publiques, etc. »

Nous avons analysé cette instruction, que les Dames de Saint-Louis signalent comme une des plus complètes que madame de Maintenon ait données. Elle a été adressée à une des demoiselles de Saint-Cyr dont le nom ne nous a pas été conservé. Elle fait bien connaître le génie de la fondatrice, le but de ses efforts, la préoccupation de toute sa vie et l'onction de sa parole. C'est le cœur qu'on entend dans ces pages éloquentes, et c'est le devoir aussi. Femme de Louis XIV, reine sans couronne, madame de Maintenon ne se considérait pas comme déchargée des obligations qu'elle impose. Elle en avait la notion chrétienne, complète et élevée. C'est le devoir qui l'appelait à Saint-Cyr, qui l'y retenait des journées entières et qui l'empêchait de se rebuter de rien. Elle accomplissait de cette sorte l'obligation qu'elle rappelait aux seigneurs de travailler, en tout ce qui dépendait d'eux, au salut des âmes de leurs vassaux. Pour Louis XIV, le pouvoir royal était la plénitude de l'autorité. Madame de Maintenon acceptait peut-être cette définition ; elle en tirait du moins les obligations les plus étroites, les devoirs les plus rigoureux, et s'appliquait pour sa part à les mettre en pratique.

Nous ne parlerons pas de son influence sur le Roi. Tenons-nous à Saint-Cyr. C'est un lieu charmant, surtout les jours où Madame de Maintenon y apparaît. Ce n'est pas l'autorité qui entre avec elle, ni la grandeur, c'est l'enjouement, la grâce et la raison. Nous avons déjà dit que l'instruction n'était pas le point essentiel à Saint-Cyr, et les conseils que nous avons analysés montrent en même temps le but qu'on se proposait et la manière dont on cherchait à l'atteindre. Le travail des mains était recommandé, et les demoiselles des deux grandes classes étaient occupées souvent aux soins des plus petites et aux diverses charges de la maison. Il y avait

même tout un essaim des plus sages et des meilleures qui portaient une marque distinctive, qu'on appelait les *noires* et qui étaient à peu près sans cesse employées à partager les travaux des Dames. Madame de Maintenon voulait initier toutes ces filles, qui ne quittaient Saint-Cyr qu'à vingt ans, à toutes les besognes du ménage. Elle recommandait aux Dames de Saint-Louis une surveillance exacte, minutieuse, toujours en haleine ; mais elle ne voulait pas trop de prévenance, ni aucun de ces soins qui affaiblissent l'esprit en amollissant le corps. La mollesse des jeunes femmes de son temps était sa *bête*, comme eût dit Madame de Sévigné ; elle y revient souvent, et montre comment cette mollesse engendre la gourmandise, la vanité, tous les désordres qui, au sein de la société de Louis XIV, pouvaient faire prévoir les excès de la Régence. Madame de Maintenon s'opposait de tout son courage au courant qui se formait déjà. Elle était dure à elle-même et ne voulait à Saint-Cyr aucune délicatesse. Il y a un de ses entretiens où elle reprend les Dames de Saint-Louis parce qu'elles se placent derrière les demoiselles, assises comme des princesses, pendant que les Dames les peignent et leur font la toilette. Madame de Maintenon trouvait là un excès ; cela lui paraissait pouvoir habituer les demoiselles à être servies autrement qu'elles ne le seraient dans leurs maisons. Rappelons-nous, disait-elle, comment faisaient nos mères : ne s'asseyaient-elles pas et ne nous plaçaient-elles pas la tête sur leurs genoux et quelquefois sur un tablier sale ? Elle ne voulait pas laisser oublier que les demoiselles de de Saint-Cyr étaient pauvres ; il fallait le plus possible les élever conformément à leur état. Ces demoiselles pauvres, on le sait par toutes les citations que nous avons déjà faites, ne pouvaient pas s'attendre à beaucoup de plaisirs, d'égards, ni d'éclat dans le monde. Madame de Maintenon ne voulait pas

que Saint-Cyr les dégoûtât de ce qu'elles devaient rencontrer plus tard. Jamais les Dames de Saint-Louis ne pouvaient avoir une surveillance trop exacte et trop attentive, à son gré, mais il fallait interdire absolument tout ce qui eût pu faire croire aux demoiselles qu'elles étaient des personnages ; il faut les oublier dans leurs classes, avait-elle dit lors de la réforme de la maison ; dans leurs classes même *il ne* fallait pas leur donner prétexte de s'imaginer être le but des prévenances de leurs maîtresses, et leur donner lieu de croire tenir les Dames de Saint-Louis dans une sorte de dépendance. Madame de Maintenon, au contraire, recommandait de plier les filles aux exigences de la santé et quelquefois de l'humeur des maîtresses. Celles-ci devaient prendre beaucoup sur elles, sans doute, comme toutes les institutrices, mais se garder jamais de le faire paraître ; elles devaient, au contraire, de temps en temps et ouvertement, prendre sur les demoiselles, imposer silence à toute une classe au temps de la récréation, par exemple, si la maîtresse a la migraine : *Les enfants* s'ennuieront, objectait-on ! Le beau malheur qu'elles s'ennuient ! répondait madame de Maintenon ; ne sont-elles pas destinées à s'ennuyer plus d'une fois dans leur vie, et ne faut-il pas les y accoutumer ?

Tout en ne reculant pas devant cette dernière extrémité et en ne voulant pas éloigner des enfants les conditions de la vie, le travail, l'ennui, le dégoût et la peine, Madame de Maintenon avait égard à leur âge et n'épargnait rien pour leur rendre agréables les enseignements qu'elle se proposait de leur donner. Nous n'avons plus à revenir sur leur fin : ils tendaient tous à former des femmes raisonnables, sensées et pieuses. La science, et même le goût, étaient au second rang : le premier était donné au jugement. Pour former le sens et la raison des demoiselles, Madame de Maintenon employait la conversation.

La conversation, au dix-septième siècle, était plus qu'un art, c'était comme le lien de la société et en partie la cause et le but du commerce que les hommes avaient entre eux. Madame de Maintenon plus que personne savait combien il importait à une femme de savoir causer. C'était cet art de la conversation, où elle excellait, qui avait établi et assuré sa fortune. La conversation qu'elle voulait était solide et enjouée : c'était l'expression d'une raison délicate, réglée par la piété et appliquée au plaisir d'autrui. La conversation n'avait pas toujours été ainsi comprise, même par Madame de Maintenon, ou plutôt, en la comprenant toujours de la sorte et en la pratiquant ainsi pour elle-même, elle en avait placé l'idéal et le modèle un peu trop près des dissertations des précieuses ; Mademoiselle de Scudéry lui semblait le parangon de la politesse. Fléchier était du même avis, et il eût voulu pouvoir donner à tous les curés de son diocèse un exemplaire des *Conversations,* pour les former au beau goût et aux bonnes manières de dire. Madame de Maintenon ne se contenta pas de souhaiter. Mademoiselle de Scudéry fit deux volumes de conversations pour Saint-Cyr. C'étaient des conversations morales, ingénieuses comme tout ce qu'a fait Mademoiselle de Scudéry, trop ingénieuses, peut-être, et fort empreintes des recherches du bel esprit. C'était le temps où Saint-Cyr sacrifiait aux lettres. Madame de Maintenon laissa tomber les conversations de Mademoiselle de Scudéry, comme tant d'autres choses ; toutefois, elle ne voulut pas se priver des moyens d'instruction que lui offraient ces dialogues. On les faisait réciter par plusieurs demoiselles ; cela formait un de ces divertissements dramatiques qui plaisent toujours à la jeunesse et la frappent vivement. Madame de Maintenon d'ailleurs, qui prenait la peine, avons-nous dit, de corriger les lettres des demoiselles de Saint-Cyr et de leur apprendre à employer un

style juste, naturel et simple dont se servent tous les gens d'esprit, ne pouvait renoncer à leur donner des exemples de conversations. Ne trouvant pas celles de Mademoiselle de Scudéry assez raisonnables, craignant qu'elles ne fussent plus propres à caresser les chimères de l'imagination qu'à former le jugement, elle se mit elle-même à en composer. Louis XIV prenait un grand plaisir à entendre réciter par les demoiselles de Saint-Cyr les *Conversations* de Madame de Maintenon. Je ne sais si l'affection de l'époux y mettait quelque complaisance, mais le goût littéraire le plus difficile ratifie ce plaisir du grand Roi. Les *Conversations* sont des compositions exquises. La grâce, la finesse du langage, la liberté et la simplicité du style, la solidité et le sérieux de la raison en font un des plus précieux monuments littéraires du dix-septième siècle. Les définitions justes, précises, y abondent; c'est toujours la raison qu'on célèbre, mais la raison avec tous ses accompagnements, qui en donnent la plus agréable idée; la complaisance, la joie, le badinage, le silence, la condescendance, l'attention aux autres. Ce n'est pas une raison toujours hérissée, sévère, critique ; elle met tout à sa place, elle veut que les enfants jouent, que la jeunesse se divertisse innocemment; c'est une raison enfin qui nous rend aimables pour les autres.

Mais Madame de Maintenon, dans son désir de voir se divertir la jeunesse, de rendre la raison aimable et de l'unir à la joie et au badinage, ne se contenta pas des *Conversations*. Elle alla plus avant, et, voulant procurer aux demoiselles de Saint-Cyr un plaisir plus vif, elle se fit pour elles auteur comique. Elle composa, sous le nom de *Proverbes,* quarante petites comédies vives, pétillantes d'esprit et de grâce, solides d'enseignement, faciles et élégantes. Un personnage des *Conversations* se vante d'avoir toujours raillé sans avoir jamais

fâché personne. Madame de Maintenon pouvait à bon droit s'attribuer ce privilége dans le commerce de la vie, et ce tour de raillerie discrète et contenue qu'elle donnait volontiers à ses discours n'avait rien de blessant ni d'éclatant en effet. Pourrait-on en dire autant des *Proverbes ?* S'ils fussent sortis du couvent, les originaux qui avaient posé devant l'auteur, sans trouver à se plaindre justement, n'auront-ils pas donné à rire? La raillerie n'y a rien d'amer, mais elle est pénétrante et vraie. Les gentilshommes qui méprisent le travail ou l'économie, les femmes qui ne recherchent que leur plaisir, qui redoutent d'être enfermées avec leurs maris et leurs enfants, qui veulent s'occuper de la guerre et des affaires d'État, les demoiselles qui négligent les devoirs et les joies de leur âge pour prendre précieusement leurs plaisirs les unes à rêver seules, les autres à converser ou à lire, bien d'autres encore forment une galerie animée et vivante où plus d'un travers du temps est consigné, où les mouvements du cœur humain sont accusés avec une simplicité et une vérité de pinceau toujours charmantes. Les caractères sont dessinés avec ce certain art heureux dans sa naïveté qui s'ignore soi-même, et dont on trouve rarement des modèles. Le dialogue est aisé, facile, heureusement coupé : c'est une élégance soutenue et naturelle. Parmi les divers caractères qui se présentent devant elle, Madame de Maintenon insiste sur celui de l'honnête femme telle qu'elle le comprend. Elle n'en place pas le type dans des hauteurs inaccessibles : c'est cette bonne grâce, et cette raison, et cette mesure en toutes choses que chacun peut atteindre en modérant ses désirs et en s'appliquant à être agréable à autrui. Cette femme raisonnable, c'est Madame de Coucy, par exemple, du proverbe : *En forgeant on devient forgeron*. Elle était signalée pour ses imbécillités, embarrassée et ennuyée de tout. Son mari disait qu'il avait cru

épouser une femme de vingt ans et qu'il se trouvait avec un enfant à qui il fallait apprendre les choses communes. Il y avait dix ans qu'elle avait quitté le pays depuis son mariage : elle y revient et elle étonne ceux qui la voient par sa bonne tenue, la sagesse de ses discours, la modération de ses sentiments; elle a une modestie charmante, une politesse délicate; le devoir la conduit en tout; elle peut rendre raison de toute sa conduite : ce qu'elle dit et ce qu'elle fait est toujours marqué au bon coin de la justesse et de la discrétion; elle ne s'enivre pas de ses succès, elle est uniquement occupée de son mari et de ses enfants; tout son désir est de rendre sa fille parfaite chrétienne; elle s'applique à ses affaires, s'y entend et y réussit; enfin elle est la plus habile femme du monde et la plus raisonnable. Le proverbe qui sert de titre à cette petite comédie explique comment cette transformation s'est faite : « J'implorai le secours de Dieu, je travaillai, j'essuyai quel- « ques confusions sur mon extrême ignorance, mais je ne me « rebutai pas; je renonçai aux plaisirs, je me donnai tout en- « tière à mes devoirs : je m'en trouve bien récompensée. » Une scène très-courte montre cette femme raisonnable dans une autre position : c'est Madame du Castel. (*Il vaut mieux laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez.*) Elle a une fille assez légère, amoureuse du plaisir, fréquentant une maison de mauvaise renommée, qui ne veut rien entendre, et qui, parce qu'elle ne fait point le mal, croit qu'elle peut se divertir avec celles qui le font. La pauvre mère gémit de cet aveuglement, en redoute les conséquences et a fait vainement toutes les observations possibles. Ses amies viennent la réclamer, la gourmandent de sa longanimité à « laisser en « repos une fille qui déshonore sa famille et vous accable de « douleur. » A cette compassion et à ces reproches la mère répond sensément : — « Mon dessein n'est pas de la laisser en

« repos; mais je ne vois point de remède qui ne soit en quelque « façon plus grand que le mal. — Y a-t-il un plus grand mal « que de la laisser faire? et pourquoi n'en pas avertir son « mari? — C'est un si grand mal d'avertir un mari sur ce qui « regarde sa femme, et les suites en peuvent être si funestes, « que je ne crois pas le devoir faire. — Elle ne mérite pas « tant de ménagements, et quand il devrait lui en coûter la « vie, je la pousserais à l'extrémité plutôt que de souffrir ce « qu'elle fait. — Vous n'êtes pas mère, Madame, répond Ma- « dame du Castel, et ne sentez pas une certaine tendresse que « rien ne peut effacer tout à fait. »

Les proverbes de Madame de Maintenon ne sont pas seulement précieux comme compositions littéraires, ils servent à compléter, à rectifier, à préciser la pensée de Madame de Maintenon. M. Lavallée la trouve volontiers dure sur les devoirs des femmes, et méprisante pour elles; elle est peu susceptible en effet de rien comprendre aux imaginations de la femme libre. Dans un de ses proverbes : (*Qui se fait brebis, le loup la mange*), elle montre une femme soumise à son mari et dont la soumission même entraîne le mari à des excès. M. Lavallée cherche un mystère dans ce proverbe; il croit voir dans les exigences de M. Gautier des épigrammes contre Louis XIV, et Madame de Maintenon serait Madame Gautier, que sa soumission rend tous les jours plus esclave. Ne peut-on pas aussi bien supposer que Madame de Maintenon, qui veut des femmes raisonnables, les veut raisonnables même dans leur soumission à leurs maris; et que tout en leur demandant de sacrifier leurs goûts, leurs plaisirs et leur volonté, elle veut que ce sacrifice soit judicieux? Le jugement et la tempérance ne font-ils pas défaut à Madame Gautier, et sa douceur n'est-elle pas excessive, puisqu'elle fait obstacle au bon gouvernement de la maison et à la surveillance du domestique?

Ne peut-il pas y avoir de ce côté un excès assez rare, si l'on veut, mais contre lequel Madame de Maintenon pouvait prémunir ses élèves?

Un autre proverbe qui froisse la morgue démocratique du dix-neuvième siècle, scandalise un peu M. Lavallée : il lui semble que « des traits d'esprit contre de ridicules parve- « nus pouvaient plutôt augmenter que diminuer *les* préjugés « de naissance des demoiselles de Saint-Cyr. » Madame de Maintenon ne s'occupait peut-être pas beaucoup de diminuer ce qu'on appelle aujourd'hui les préjugés de naissance; qui pourrait dire même si elle n'en tenait pas quelque chose ? En tout cas, elle en tirait des obligations, et une des plus essentielles était la politesse, car l'impertinence répugne aux gens bien nés; l'orgueil est le propre des gueux. Cette pensée se concilie très-bien avec d'autres exposées avec art dans les *Proverbes* sur le travail, qui ne déroge point, et sur la pauvreté de la vie et de l'habillement, qui ne déshonore point. Dans le proverbe dont M. Lavallée s'étonne : *Il n'est rien de si orgueilleux qu'un gueux revêtu*, à côté de Madame Martin, « la petite Margot, fille de la grosse Margot, qui était « la plus habile harengère de tout Paris, mariée à un laquais « qui a fait fortune chez un traitant, » et en regard de toutes les extravagances et les impertinences de ces deux personnes « difficiles à servir, » Madame de Maintenon a indiqué la digne, sensée et noble manière de vivre des gentilshommes; et quoi qu'en dise M. Lavallée, le sens de cette comédie très-vive et très-amusante, pleine de traits du meilleur comique et du plus vrai, le sens était facile à saisir, et les demoiselles de Saint-Cyr y voyaient la manière douce, polie et déférente dont les gens de naissance doivent traiter ceux que la fortune oblige de se mettre à leur service.

A bon droit, cependant, ce nous semble, un lecteur de no-

tre temps pourrait être surpris de voir les *Proverbes* destinés à l'amusement des demoiselles de Saint-Cyr, mettre assez souvent en scène des filles dont on redoute ou dont on effectue l'enlèvement. Dans ses entretiens, Madame de Maintenon touche aussi d'une façon, parfois un peu crue pour la pruderie du dix-neuvième siècle, divers sujets concernant le mariage, par exemple, et la réserve qu'il faut garder envers les hommes. Elle voulait que les demoiselles reçussent à Saint-Cyr tous les enseignements dont elles auraient besoin dans le monde. Elle trouvait ridicule qu'on n'osât prononcer le nom de mariage devant des filles, dont la plupart devaient être appelées à en pratiquer les obligations : elle ne craignait pas de les prémunir toutes contre les artifices des hommes, et dans un siècle où une femme, comme Madame de Miramion, put, avec l'assentiment du grand Condé, être exposée à l'aventure d'un enlèvement, sans doute Madame de Maintenon, dont le génie était la modération et le justesse, n'a rien dit de trop. Elle parlait en présence de filles appelées à vivre dans le fond des provinces, et elle voulait leur enseigner à se garder elles-mêmes et à garder leurs enfants. Nous n'entrerons pas incidemment d'ailleurs, à la fin de ce long travail, dans l'examen des mœurs du dix-septième siècle et de son histoire. Sur ce point, contentons-nous de remarquer que le recueil des *Proverbes* n'accuse pas seulement tout un côté assez imprévu pour beaucoup de lecteurs peut-être, du génie et du caractère de Madame de Maintenon : il contient aussi des renseignements précieux sur les mœurs et la situation de la pauvre noblesse. Elle formait tout l'auditoire et elle fournissait la plupart des personnages de la comédie ; et les petites compositions de Madame de Maintenon sont un des plus curieux monuments qu'on puisse proposer aux études de l'historien qui veut connaître l'état de la société et les diverses

conditions de la vie de province au dix-septième siècle.

Après cette longue excursion autour de Saint-Cyr, que l'on pourrait prolonger encore à la suite de Madame de Maintenon, et à l'aide des documents coordonnés et publiés par M. Th. Lavallée, il serait peut-être peu séant de revenir sur ce qui manque à l'intelligent, au patient, ajoutons, malgré quelques réserves qui ne paraissent pas toujours heureusement placées, à l'enthousiaste éditeur de Madame de Maintenon. Une connaissance plus sérieuse de la religion aurait épargné à M. Th. Lavallée, dont les intentions sont excellentes, nous nous plaisons à le reconnaître, certaines notes dont la naïveté choquera le lecteur plus instruit de ces matières, à qui s'adresse habituellement Madame de Maintenon. Ainsi Rodriguez est désigné comme un Jésuite espagnol « dont les ouvrages étaient célèbres au dix-septième siècle. » Si un auteur ascétique signalait Racine, dont le nom vient naturellement à la pensée quand on parle de Saint-Cyr, comme un poëte français dont les ouvrages étaient célèbres au dix-septième siècle, M. Th. Lavallée trouverait-il cette rédaction exacte? Rodriguez, dans la république des lettres, a cependant aussi bon droit de cité que Racine; et parce que les ouvrages de ce dernier sont uniquement pour le plaisir de l'esprit, tandis que les travaux du premier y ajoutent l'intérêt du salut des âmes et l'avancement de la perfection chrétienne, ce n'est pas une raison pour ceux qui se piquent de connaître les chefs-d'œuvre de l'esprit humain de négliger Rodriguez. Si M. Th. Lavallée l'eût un peu plus connu, peut-être aurait-il eu assez de lumières pour voir plus justement certains côtés du personnage de Madame de Maintenon.

Nous ne voulons pas insister ici; nous voudrions au contraire appuyer sur l'étendue et l'importance du service que M. Lavallée rend aux lettres, à l'histoire et à la religion, en

replaçant dans son jour véritable une des plus heureuses et des plus nobles physionomies de notre histoire. Le but est assez considérable pour qu'on n'épargne rien afin de rendre cette publication parfaite et complète. Aussi nous permettrons-nous une dernière observation. M. Th. Lavallée, dans la préface des *Lettres historiques*, assure que les manuscrits des Dames de Saint-Louis comprennent plus de deux mille cinq cents lettres, avis ou instructions. Il ne compte, dit-il, publier que la moitié de ces documents, l'autre moitié lui paraissant «ne contenir que des redites, des inutilités, des choses vul« gaires de ménage ou d'intérieur. » Nous n'avons pas examiné les manuscrits des Dames de Saint-Louis, nous ne contredirons pas les assertions de M. Th. Lavallée, elles sont évidentes à l'endroit des redites; mais qu'appelle-t-il des choses vulgaires de ménage et d'intérieur? Il y a dans les *Lettres historiques* quelques détails sur les casseroles de Saint-Cyr qu'il eût été bien fâcheux de supprimer. Tout dépend d'ailleurs du point de vue où l'on se place. L'empereur Napoléon trouvait un prix infini à une lettre de Madame de Maintenon à son frère, pleine des plus vulgaires détails de ménage et d'intérieur sur le prix de la viande et la dépense en chandelle d'une maison décente. Il ne faut pas oublier non plus que Madame de Maintenon est un personnage méconnu et calomnié, contre lequel il y a des préjugés passionnés et énergiques; il importe donc de réunir sur son compte toutes les lumières. On ne doit pas viser, ce nous semble, à faire de la collection de ses *Œuvres* une publication littéraire; c'est une publication historique dont on a besoin d'abord, il la faut aussi complète que possible; les choix littéraires se feront plus tard à loisir. Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Pelletier, chanoine d'Orléans, la communication d'un billet de Madame de Maintenon que nous publions en respectant

l'orthographe : c'est une petite pièce de curiosité dont nous croyons que le lecteur nous saura gré.

« A MADAME, MADAME DES MARETZ,

« Samedi.

« J'ay encore de largent pour la pauure noblesse Madame
« car ien vois plus autour de S. Cir que ie ne fais icy gar-
« dés donc celuy que vous me destinés et croyés Madame que
« sans lestat dagitation ou nous sommes ie n'aurois rien ou-
« blié pour me mettre en comerce avec vous et vous persua-
« der quon ne peut estre avec plus destime que ie le suis
« Madame vostre tres humble et tres obeissante servante »

Madame des Maretz est sans doute la femme du contrôleur général, et ce billet confirme ce que nous avons dit de l'esprit de ménagement de Madame de Maintenon au fait de l'argent et du continuel souci où elle était de la pauvre noblesse.

FIN.

La Fontaine et La Rochefoucauld déploraient vivement les fautes d'impression qui déparaient leurs écrits ; ils voyaient là un mal d'autant plus fâcheux qu'on n'y pouvait apporter, à leur avis, que d'insuffisants remèdes. Je n'ai pas le droit de me plaindre comme ces grands hommes, et il serait superflu de déduire les raisons qui m'empêchent de souffrir un dommage aussi considérable que celui dont ils gémissaient. Je ne dirai donc rien des fautes d'impression qui ne peuvent manquer de déparer un livre publié loin de son auteur. Je veux seulement en signaler une qui s'est glissée contre mon gré dans la première moitié de ce volume, où le nom de l'auteur du *Dictionnaire des Précieuses* a été, à diverses reprises, orthographié comme celui du savant commentateur chanté par Boileau.

La Pélonière, juillet 1859.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Corbeil, typ. et stér. de Crété.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

DE

GAUME FRÈRES ET J. DUPREY

ÉDITEURS

4, Rue Cassette, à Paris, 4.

Tous les Ouvrages désignés dans ce Catalogue seront expédiés franco par la poste dans les Départements et en Algérie, sans augmentation de prix.

AVIS. — On est prié d'accompagner les demandes d'un bon de poste ou d'un mandat sur Paris.

RELIGION

I. THÉOLOGIE.

BAGUENAULT DE PUCHESSE.......... **Le catholicisme présenté dans l'ensemble de ses preuves,** ouvrage approuvé par Mgr l'Évêque d'Orléans. 2 vol. in-18, format Charpentier.............. 7 fr.

BERGIER........... **Dictionnaire de théologie,** enrichi de notes extraites des plus célèbres apologistes de la Religion, par Mgr GOUSSET, archevêque de Reims ; augmenté d'articles nouveaux par Mgr DONEY, évêque de Montauban ; précédé d'un plan de théologie, manuscrit autographe de Bergier, auquel nous joignons les SERMONS INÉDITS du même auteur. 7 vol. in-8... 18 fr.

DE CARRIÈRES... **Bible** (Sainte), contenant l'Ancien et le Nouveau Testament, avec une traduction française en forme de paraphrase, et les Commentaires de Ménochius. 6 forts volumes in-8. 25 fr. 60

DE HERDT.......... **Pratique de la liturgie sacrée** selon le rite romain, traduite sur la 3e édition latine par M. l'abbé Maupied, docteur en théologie et en droit canonique, *approuvée* par S. E. Mgr le cardinal Morlot, archevêque de Paris. 2 forts vol. in-8.. 12 fr.

Mgr. **GAUME**......... **Catéchisme de persévérance,** ou Exposé historique, dogmatique, moral et liturgique de la Religion, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours. 7e édit. 8 vol. in-8. 32 fr.

Manuel des confesseurs, composé : 1o Du prêtre sanctifié par l'administration charitable et discrète du sacrement de Pénitence ; — 2o De la pratique des Confesseurs, par saint LIGUORI ; — 3o Des Avertissements aux Confesseurs, et du Traité de la Confession générale du bienheureux Léonard DE PORT-MAURICE ; — 4o Des Instructions de saint Charles aux Confesseurs ; — 5o Des Avis de saint François de Sales aux

Mgr GAUME......... Confesseurs; — 6° Des Conseils de saint Philippe de Néri; — 7° Des avis de saint François Xavier aux Confesseurs. Ouvrage adopté par plusieurs archevêques et évêques. 7e édition. 1 vol. in-8 .... 5 fr.

DE GENOUDE........ **Bible** (Sainte), traduction nouvelle, édition diamant. 1 vol. in-18... 6 fr.

I. GOSCHLER....... **Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique**, *rédigé* par les plus savants professeurs et docteurs en théologie de l'Allemagne catholique moderne, *publié* en 25 vol. in-8 de 600 pages à 2 colonnes à 5 fr. 50 le volume.

Comprenant : 1° *La Science de la Lettre*, savoir : la Philologie biblique de l'Ancien et du Nouveau Testament, la Géographie sacrée, la Critique, l'Herméneutique. — 2° *La Science des Principes*, savoir : l'Apologétique, la Dogmatique, la Morale, la Pastorale, les Catéchèses, l'Homilétique, la Pédagogique, la Liturgique, l'Art chrétien, le Droit ecclésiastique. — 3° *La Science des Faits*, savoir : l'Histoire de l'Église, l'Archéologie chrétienne, l'Histoire des Dogmes, des Schismes, des Hérésies, la Patrologie, l'Histoire de la Littérature théologique, la Biographie des principaux personnages. — 4° *La Science des Symboles*, ou l'Exposition comparée des Doctrines schismatiques et hérétiques et de leurs rapports avec les dogmes de l'Église catholique, la philosophie de la religion, l'Histoire des religions non chrétiennes et de leur culte; *publié* par les soins du Dr. Wetzer, professeur de philologie orientale à l'université de Fribourg en Brisgau, et du Dr. Welte, professeur de théologie à la faculté de Tubingue, *approuvé* par Mgr l'archevêque de Fribourg, *traduit* de l'allemand et *dédié* à S. E. Mgr le cardinal Morlot, archevêque de Paris, par I. Goschler, chanoine honoraire, docteur ès lettres, licencié en droit, traducteur de l'Histoire universelle d'Alzog, de l'Histoire de la Révélation biblique de Haneberg.

Cet ouvrage, dont nous donnons la traduction, a paru pour la première fois en Allemagne en 1847 ; trois tirages successifs en ont constaté le succès. La cause d'une pareille fortune pour un travail aussi étendu est clairement indiquée dans l'approbation suivante accordée par l'illustre confesseur et archevêque de Fribourg, métropolitain de la province ecclésiastique du Haut-Rhin, Mgr de Vicari.

« Nous accordons à l'ouvrage intitulé : *Encyclopédie de la* « *Théologie Catholique*, publié dans la librairie de Herder, « par les soins de H. J. Wetzer et B. Welte, à Fribourg en « Brisgau, notre approbation, vu qu'il ne renferme rien de « contraire à la foi et à la morale catholiques ; et nous le re- « commandons le plus chaudement que nous pouvons, vu son « excellence, aux prêtres et aux laïques. (*Und empfehlen es* « *wegen seiner Vortrefflichkeit aufs wärmste Priestern und* « *Laien.*) »

† Hermann,
Archevêque de Fribourg.

Les auteurs du *Dictionnaire encyclopédique* dont les Allioli, les Alzog, les Buss, les Dœllinger, les Haneberg, les Héfélé, les Hurter, les Movers, les Staudenmaier, les Theiner, les

I. GOSCHLER...... Weith, les Welte, les Wetzer et tant d'autres, ont des noms européens, en écrivant pour l'Allemagne, ont travaillé pour l'instruction de toutes les nations catholiques, et leur ont légué une œuvre où la philosophie la plus saine, la philologie la plus sûre, l'érudition la plus vaste, prêtent leur appui à la première et à la plus indispensable des sciences, à la théologie. A ce dernier point de vue, ne peut-on pas affirmer sans exagération, qu'un pareil livre supplée à l'absence de tous les autres; que c'est une autorité à laquelle le prêtre peut demander une réponse à tous les doutes, une solution à toutes les difficultés, une règle pour toutes les circonstances graves et délicates de son ministère, une mine où le clergé des campagnes, éloigné des grandes bibliothèques, rencontrera d'inépuisables ressources, une perpétuelle assistance; où le professeur, le prédicateur, le confesseur et le simple fidèle trouveront, sans aucune peine, dans toutes les questions religieuses, des principes et des faits, des conseils et des exemples, des méthodes, des vues d'ensemble et une multitude de détails qu'ils auraient à chercher longuement dans des ouvrages dont la plupart ne sont pas sous leur main, dont très-souvent les titres mêmes leur échappent, et dont le *Dictionnaire encyclopédique,* dans un style simple, clair et précis, expose et résume les doctrines, les démonstrations et les résultats les plus authentiques.

Un mot sur le mérite de la traduction. L'auteur, M. Goschler, si honorablement connu par sa traduction de l'*Histoire de l'Église*, d'Alzog, et par celle de la *Révélation biblique*, de Haneberg, n'a pas apporté moins de soins (1) à l'interprétation d'une œuvre dont la portée est bien autrement grande que celle de ses publications antérieures. Le travail qu'il a entrepris sur le *Dictionnaire encyclopédique* mettra encore une fois en relief cette érudition variée et profonde qui le rend si digne d'être le coopérateur des doctes théologiens de l'Allemagne.

(1) Signalons entre autres le soin qu'a pris le traducteur d'ajouter, dans les articles de droit, ce qui concerne la législation française, dont les auteurs allemands ne se sont pas préoccupés. Ses recherches ont été facilitées et garanties par le concours d'un savant docteur en droit, avocat à la cour impériale de Paris, M. Edmond Magimel.

Nota : *Les six premiers volumes du Dictionnaire encyclopédique sont en vente. Il paraît un volume tous les deux mois.*

LIEBERMANN...... **Institutions théologiques,** traduites en français sur la 5e édit.; 3e édition revue, corrigée et augmentée de notes. 5 vol. in-8...................................... 20 fr.

J. PERONNE........ **Prælectiones theologicæ**. Nouvelle édition, publiée avec autorisation de l'auteur et enrichie de notes complétement inédites et d'une table générale des matières. 4 vol. in-8.. 20 fr.

Prælectionum Theologicarum Compendium. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de la *Thèse sur l'Immaculée Conception*. 2 vol. in-8............. 8 fr.

Thesis dogmatica de Immaculata B. M. V. Conceptione addenda Prælectionibus theologicis. Brochure in-8... 50 c.

SIONNET............ **Bible** (Sainte). 17 vol. in-8....................... 48 fr. (*Ouvrage en petit nombre.*)

2. PATROLOGIE.

CHRYSOSTOME (St). **Œuvres complètes** (grec et latin), 26 livraisons grand in-8 à 2 colonnes.......... 400 fr.

SAINT AUGUSTIN.. **Œuvres complètes** (texte latin), 22 livraisons grand in-8 à 2 colonnes.......... 200 fr.

SAINT BASILE...... **Œuvres complètes** (grec et latin), 6 livraisons grand in-8 à 2 colonnes.......... 80 fr.

SAINT BERNARD.. **Œuvres complètes** (texte latin), 4 livraisons grand in-8 à 2 colonnes.......... 48 fr.

Ces quatre beaux ouvrages, conformes aux éditions des Bénédictins de Saint-Maur, sont semblables pour le format, le caractère et le papier.

3. SERMONNAIRES.

J. B. BLIN.......... **Sermons** à l'usage des missions et du ministère paroissial, précédés d'un traité synoptique de l'éloquence apostolique, suivis de conférences en forme de dialogues, terminés par un Plan pour une mission de trois mois. 4 vol. in-12. 10 fr.

BOURDALOUE...... **Œuvres complètes**, 6 vol. in-8.......... 20 fr.

FÉNELON.......... **Œuvres complètes**, 10 vol. grand in-8.......... 80 fr.

MASSILLON.......... **Œuvres complètes**, 3 vol. in-8.......... 14 fr.

PASSAGLIA.......... **Conférences** prononcées dans l'église du Gesù à Rome. 1 vol. in-12.......... 1 fr. 80

SCHELLENS...... ...**Sermons** pour tous les Dimanches et les principales Fêtes de l'année, suivis de Méditations sur la Passion de N. S. Jésus-Christ; approuvés par Mgr le cardinal-archevêque de Malines, et publiés avec l'autorisation de l'auteur. 6 vol. in-12.......... 15 fr.

***.......... **Nouveaux plans de Prônes, de Sermons, de Méditations et d'Instructions familières**, contenant plusieurs sujets pour chaque dimanche de l'année et pour les fêtes fixes et mobiles, à l'usage de tous les ecclésiastiques chargés de la conduite des âmes; avec approbation de Mgr l'archevêque de Paris. 3e édition. 1 vol. in-12. 2 fr. 40

***.......... **Recueil de Sermons** pour le mois de mai, sur les prérogatives de la sainte Vierge. Ouvrage approuvé par Mgr l'archevêque de Malines. In-8.......... 4 fr. 50

THOMAS.......... **Petits sermons**, 1 vol. in-18.......... 3 fr. 50

4. OUVRAGES DE CONTROVERSE.

BERGIER.......... **Le déisme réfuté par lui-même.** 1 vol. in-8. 2 fr. 25

Certitude des preuves du christianisme. in-8. 2 fr. 25

Traité historique et dogmatique de la vraie religion, avec la réfutation des erreurs qui lui ont été opposées dans les différents siècles. 8 vol. in-8.......... 25 fr. 60

J. A. BIANCHI..... **De la Puissance ecclésiastique** dans ses rapports avec la puissance temporelle, ouvrage approuvé à Rome sous le pontificat de Benoît XIV, traduit de l'italien par M. A. C. Peltier, chanoine de la métropole de Reims. 2 vol. in-8 de 1600 pages.................................... 14 fr.

Mgr GAUME......... **Le Ver rongeur des sociétés modernes,** ou le Paganisme dans l'éducation. 1 vol. in-8.......... 4 fr. 50

Lettres à Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, sur le Paganisme dans l'éducation. 1 vol. in-8............. 4 fr.

JAGER............... **Célibat** (le) **ecclésiastique** considéré dans ses rapports religieux et politiques. 2e édition. 1 vol. in-8........ 2 fr.

Protestantisme (le) **aux prises avec la Doctrine catholique.** 1 vol. in-8..................... 2 fr. 50

LITTA (le cardinal).... **Lettres sur les quatre articles dits du clergé de France**; édition avec notes. 1 vol. in-12... 1 fr. 50

LOUIS VEUILLOT.. **De quelques erreurs sur la papauté**; 2e édit., 1 vol. in-18, 2 fr. 25. — Les sujets traités dans ce livre sont : *Saint Pierre, les Papes d'Avignon, Clément XIII et Clément XIV, le Pouvoir temporel des papes.*

Mélanges *religieux, historiques, politiques et littéraires.* — V. Littérature, page 15.

PHILOSOPHIE

Mme DE CHALLIÉ (née de Jussieu)...... **Essai sur la Liberté, l'Égalité et la Fraternité** considérées aux points de vue chrétien, social et personnel; ouvrage couronné par l'Académie française. 1 vol. in-8. 4 fr.

Harmonie du Catholicisme avec la nature humaine. 1 vol. in-8.................................... 5 fr.

COMBALOT (l'abbé).. **Éléments de philosophie catholique.** 1 vol. in-8. 3 fr.

L. MOREAU......... **La Destinée de l'homme, ou du mal, de l'épreuve et de la stabilité future.** 1 vol. in-12. 3 fr. 50

M. du Lac analysant cet ouvrage dans l'*Univers* (numéro du 26 avril 1858), s'exprime ainsi : « Nous devons à M. L. Moreau, traducteur des *Confessions* et de la *Cité de Dieu*, divers écrits qui l'ont mis au premier rang parmi les philosophes catholiques de notre époque : *Considérations sur la vraie Doctrine; du Matérialisme phrénologique; de l'Animisme et de l'Influence*, etc.; son nouvel ouvrage : *la Destinée de l'homme*, le fera grandir encore dans l'estime de tous ceux qu'attirent l'élévation de la pensée et la profondeur de la doctrine, unies à la clarté et à la distinction du langage. Par le style, qui rappelle les grands écrivains du grand siècle, comme par le fond, qui est d'un disciple de saint Augustin, cette œuvre est une œuvre hors ligne. »

RATTIER........... **Cours complet de philosophie**, mis en rapport avec le programme universitaire et ramené aux principes du catholicisme. 4 vol. in-12....................... 14 fr.

BATTIER.......... **Manuel élémentaire de Philosophie**, ou Abrégé du *Cours complet de Philosophie*. 1 vol. in-12.... 3 fr. 50

LE R. P. VENTURA DE RAULICA..... **Raison** (la) **philosophique et la Raison catholique**, conférences sur la Raison philosophique chez les anciens, dans les temps modernes : la Trinité, l'Homme, l'Incarnation, la Restauration de l'univers par l'Incarnation du Verbe, etc. Tome Ier, 3e édition. 1 vol. in-8.......... 6 fr.

Le même Ouvrage, suite: Conférences sur la Création. Tome II, 2e édition. 1 vol. in-8.................... 6 fr.

Le même Ouvrage; suite: Conférences sur la confession, les harmonies de l'eucharistie et l'éternité des peines. Tome IIIe, 1 vol. in-8.......................... 6 fr.

Chacun de ces volumes est vendu séparément: 6 fr.

Pouvoir (le) **politique chrétien**, discours prononcés à la chapelle impériale des Tuileries, pendant le carême de l'année 1857, précédés d'une introduction par M. Louis Veuillot, 1 beau vol. in-8 de 600 pages, orné du portrait de l'auteur, gravé sur acier......................... 7 fr.

« En réunissant ses sermons pour les donner au public, dit M. Louis Veuillot, dans l'avant-propos de cet ouvrage, le R. P. Ventura s'est proposé de laisser à la France un traité à peu près complet sur le *Pouvoir public chrétien*. Dans ce but, il a développé les points les plus graves par des témoignages tirés des auteurs sacrés et profanes, et il ajoute des notes tirées, la plupart, d'écrits contemporains. Son livre est ainsi devenu une sorte de tableau de toutes les idées du temps, sur lesquelles sa propre parole jette un jour dont elles ne sont pas habituellement environnées. »

« Nous n'avons rien à dire du mérite littéraire de cet ouvrage. L'illustre orateur a pris de ce côté peu de souci, se proposant d'éclairer plutôt que de plaire. Néanmoins nous croyons qu'outre la solidité à laquelle il a visé, et l'animation et l'imprévu, charme particulier de sa parole, que les froideurs de la lecture ne font pas disparaître parce qu'il réside aussi dans le mouvement de la pensée, on trouvera encore dans son livre un talent d'écrivain très-élevé et singulièrement heureux. Il a, d'une façon éminente, la lucidité et la justesse de l'expression, qualité jadis éminemment française, maintenant de plus en plus rare. Il presse, il démontre, il est vif et pénétrant, et l'on s'étonnera qu'un étranger possède si bien les finesses et jusqu'aux élégances d'une langue qu'il a tardivement parlée. »

Essai sur le Pouvoir public, pour servir d'éclaircissements et faire suite au *Pouvoir chrétien*. 1 vol. in-8. 7 fr.

L'auteur a achevé, dans cet ouvrage, la tâche qu'il avait abordée dans le *Pouvoir politique chrétien*, en exposant plus particulièrement la doctrine catholique sur l'origine du pouvoir et les garanties de sa stabilité.

La Tradition et les Semi-Pélagiens de la philosophie, ou le Semi-Rationalisme dévoilé. Ouvrage renfermant de nouveaux et amples développements sur la nature et les forces de la raison; sur les principes des connaissances humaines; sur la loi naturelle; sur la nécessité de la tradition et de la révé-

LE R. P. VENTURA DE RAULICA..... lation divines, et sur les funestes effets de l'enseignement philosophique actuel dans les établissements dirigés par les rationalistes soi-disant catholiques. 1 vol. in-8....... 6 fr.

Saint Augustin, saint Thomas et la Philosophie chrétienne. 1 vol. in-8. (*Sous presse*).

De la vraie et de la fausse Philosophie, en réponse à une lettre de M. le vicomte Victor de Bonald. In-8. 1 fr. 50

HISTOIRE

W. COBBET......... **Nouvelles Lettres aux ministres de l'Église d'Angleterre et d'Irlande,** ou suite de l'*Histoire de la Réforme,* du même auteur. 1 vol. in-18......... 80 c.

DOELLINGER....... **La Réforme,** *son développement intérieur et ses résultats dans le sein même de la confession luthérienne,* ouvrage traduit de l'allemand, 3 vol. in-8............... 18 fr.

Ce livre est un des plus étendus, des plus savants et des plus consciencieux qui aient été faits sur cette matière.

FELLER (F. X. DE)..... **Biographie universelle,** ou Dictionnaire historique des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talents, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes. Nouvelle édition, revue et continuée jusqu'en 1849, sous la direction de M. Ch. Weiss, conservateur de la bibliothèque de Besançon, et de M. l'abbé Busson, ancien secrétaire du ministère des affaires ecclésiastiques, et de 1849 à nos jours, par M. Leglay, avec fac-simile d'une lettre autographe de Feller. 9 vol. grand in-8............................ 56 fr.

Le même Ouvrage. Supplément de 1850 à 1856, par M. J. Leglay. 1 vol. grand in-8, vendu séparément.. 3 fr.

Mgr GAUME.......... **La Révolution,** *recherches historiques sur la propagation du mal en Europe depuis la renaissance jusqu'à nos jours.* 12 livraisons in-8 de 300 pages, à 3 fr. 50.

Les titres suivants donneront une idée générale de l'ouvrage et serviront à guider le choix des personnes qui ne voudraient en acheter que certaines parties.

Première livraison. — *La Révolution française,* sa généalogie. — Son double travail de destruction religieuse et de destruction sociale. — États généraux, Constituante, Législative, Convention. — Persécutions et régicide.

Deuxième livraison. — *La Révolution française,* son travail de reconstruction religieuse. — Religion officielle de Chaumette et de Robespierre. — Fêtes. — Religion des théophilanthropes. — Dogmes et liturgie. — Polythéisme de Quintus Aucler.

Troisième livraison. — *La Révolution française,* son travail de reconstruction sociale. — Constitutions. — Lois, institutions, costumes, langage.

Quatrième livraison. — *La Révolution française,* son travail d'affermissement. — Éducation. — Théâtres. — Mœurs

Mgr GAUME......... privées et publiques. — Triumvirs, proconsuls, victimes. — Biographies de Robespierre, Saint-Just, Camille Desmoulins, Charlotte Corday, etc.

Cinquième livraison. — *Le Voltairianisme*, ses caractères. — Sa généalogie. — Voltaire, Rousseau, Mably, Montesquieu, etc. — Doctrines et biographies.

Sixième livraison. — *Le Césarisme*, sa définition, sa généalogie. — Machiavel, Bodin, Buchanan, etc. — Biographies. — Doctrines politiques des derniers siècles.

Septième livraison. — *Le Protestantisme*, son origine. — Ulrich de Hutten. — Luther, Zwingle, etc. — Biographies et doctrines.

Huitième livraison. — *Le Rationalisme*, sa généalogie. — Notice sur les principaux rationalistes. — Caractères et progrès de leurs doctrines.

Neuvième livraison. — *La Renaissance*, son origine. — Ses caractères. — Biographies des principaux renaissants dans toute l'Europe.

Dixième livraison. — *La Renaissance*, propagation de son esprit. — Enseignement. — Pièces de collége. — Littérature. — Théâtres. — Ballets. — Modes. — Arts libéraux et mécaniques. — Fêtes publiques et domestiques.

Onzième livraison. — *La Renaissance*, nouvelle édition des vies de Plutarque ou Biographies des principaux auteurs qui servirent de modèle à la Renaissance. — Analyse de leurs ouvrages.

Douzième livraison. — *La Renaissance*, ses adversaires. — Biographies.— Écrits.— Témoignages.— Conclusion générale.

*Voir dans l'*Univers (numéros des 15, 26 juillet, 4 et 9 août 1858), *les comptes rendus des huit premières livraisons.*

Histoire de la société domestique chez tous les peuples, ou Influence du christianisme sur la famille. 2 vol. in-8...................................... 12 fr.

GABOURD (Amédée).. **Histoire de France depuis les origines gauloises jusqu'à nos jours,** publiée en 20 vol. in-8 de 500 à 600 pages, avec cartes géographiques. — Chaque volume 5 fr. — Treize volumes sont en vente. Il paraît un volume tous les trois mois.

Tous les journaux catholiques ont rendu compte de ce grand ouvrage.

Citons, entre autres, l'*Univers* qui, trois fois déjà, en a parlé de la façon la plus élogieuse ; — le *Correspondant* qui, après avoir rappelé les qualités du style de M. Gabourd, recommande son dernier travail comme une histoire « écrite dans des vues élevées, avec indépendance et conviction » (septembre 1856). — L'*Union*, où un critique de beaucoup d'autorité et de goût résumait ainsi ses louanges : « En somme, le travail que nous venons d'examiner annonce dans son auteur autant d'élévation dans les vues que de rectitude dans le jugement, autant de science que de bonne foi, et une élégante simplicité de style » (août 1856). — La *Bibliographie catholique* enfin, qui, revenant, elle aussi, une troisième fois sur cette importante étude (juillet 1858), termine ainsi son appréciation :

GABOURD (Amédée). « M. Gabourd est arrivé au milieu de sa course, on peut maintenant apprécier sûrement son œuvre et juger que, si l'on trouve çà et là quelques légers défauts, ce n'en est pas moins, parmi les œuvres considérables qui ont eu notre histoire pour objet, l'une des plus remarquables, des plus sérieusement faites, des plus propres à détruire dans les esprits les aveugles préjugés formés par trois siècles de mensonges historiques. L'École catholique peut s'applaudir de compter un si digne athlète dans ses rangs, et nous sommes heureux de constater, pour l'honneur de notre littérature religieuse, que l'écrivain n'est pas au-dessous de l'historien. » (Chantrel.)

Les lignes suivantes feront connaître l'esprit du livre :

« Au milieu des travaux que nos contemporains ont vus naître et qui semblaient rendre notre labeur inutile, dit M. Gabourd, une place était à prendre, une lacune restait à combler, il fallait, en retraçant le passé de notre pays, essayer de détruire et de mettre à néant ces idées fausses, ces mensonges que la philosophie vaniteuse du dernier siècle a érigés en dogmes historiques, et dont la nouvelle école, dans son indifférence malveillante ou dans son dédaigneux éclectisme, n'a point voulu faire prompte et bonne justice. Au demeurant, cette tâche était facile : il ne s'agissait que d'étudier avec plus de soin et de conscience des monuments et des sources dont la connaissance réelle, dont la saine entente doivent nécessairement contribuer au triomphe de la religion.

Nous avons voulu remonter aux sources, contrôler les assertions de nos devanciers, nous appuyer sur l'étude et sur la science sérieuse, parce que la vérité n'a rien à craindre de leur concours. Nous nous sommes attaché à venger l'Église, non à l'aide de la discussion et de la polémique, mais par le seul récit exact et complet des événements auxquels l'Église a été mêlée. Profondément convaincu que la religion n'a pas besoin d'être défendue au moyen de la ruse et de la mauvaise foi, nous avons repoussé cette fausse et dangereuse prudence qui porte à dissimuler les torts de ceux qu'on aime, pour la commodité de leur cause. Les fautes et les crimes sont de l'homme, l'infaillibilité est à Dieu : l'homme a pu se tromper, et plus il a erré, plus il a laissé apparaître qu'il n'est qu'un instrument, et que Dieu n'a pas besoin de lui pour faire prévaloir ce qui est d'institution divine. On nous saura gré d'avoir osé défendre nos croyances à l'aide de l'histoire, d'une manière naturelle, par la seule intervention de la vérité, et sans parti pris de n'accueillir que les argumentations favorables, de laisser en oubli les questions difficiles. »

HENRION (le baron).. **Histoire générale des Missions catholiques,** depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours ; ouvrage illustré de 320 belles gravures et cartes géographiques gravées sur acier. 4 vol. grand in-8 à deux colonnes........... 40 fr.

Cette *Histoire* remonte à l'origine de chaque Mission, en décrit les progrès jusqu'à ce jour. Les éléments de sa composition savante ont été puisés dans les relations des anciens missionnaires, dans les histoires particulières de plusieurs Missions, dans les *Lettres édifiantes*, et, pour les derniers temps, dans les *Annales* publiées à Lyon. L'auteur les a tirés

HENRION (le baron).. surtout, et de préférence, des manuscrits que renferment les bibliothèques de Paris, et des recueils de lettres inédites qu'une obligeante amitié a mis à sa disposition. Ce grand et beau travail n'est donc pas une simple reproduction des lettres des missionnaires; c'est un récit auquel ces lettres ont servi de base et de premier canevas, mais qui devait avoir la forme régulière et la précision d'une œuvre historique.

Histoire générale de l'Église depuis la Prédication des Apôtres jusqu'au pontificat de Grégoire XVI. 5e édit., 13 vol. in-8.................................. ..... 48 fr.

Histoire générale de l'Église pendant les dix-huitième et dix-neuvième siècles. Continuation de toutes les éditions de Bérault-Bercastel, formant les tomes X, XI, XII et XIII de l'Histoire générale. 4 vol. in-8......... 18 fr.

HUC (l'abbé)........... **Le Christianisme au Thibet, en Tartarie et en Chine,** depuis le passage du cap de Bonne-Espérance jusqu'à nos jours. 4 volumes in-8 avec cartes, 24 fr. — Les tomes III et IV sont vendus séparément 12 fr. — Le tome IV est vendu séparément 6 fr.

Souvenirs d'un Voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine pendant les années 1844, 1845 et 1846. 3e édit., 2 vol. in-8... 12 fr.

Le même Ouvrage. 2 vol. in-12.................. 7 fr.

Empire (L') **chinois**, suite aux Souvenirs d'un Voyage dans la Tartarie et le Thibet. 2 vol. grand in-8, imprimés à l'Imprimerie impériale, avec une carte........... 15 fr.

Le même Ouvrage, 3e édition. 2 vol. in-8 avec une carte. .... 12 fr.

Le même Ouvrage. 2 vol. in-12, avec carte.......... 7 fr.

Cet ouvrage a été couronné par l'Académie française dans sa séance du 30 octobre 1855.

JOHN LINGARD. . **Histoire d'Angleterre** depuis la première invasion des Romains jusqu'à nos jours, traduite de l'anglais par Camille Baxton. 3e édition revue et annotée avec le plus grand soin. 5 vol. grand in-8 à 2 colonnes..................... 24 fr.

JOHN MILEY....... **Histoire des États du Pape,** par John Miley, docteur en théologie de l'Université de Rome, supérieur du collége des Irlandais à Paris, auteur de *Rome sous le Paganisme et les Papes*, ouvrage traduit de l'anglais, par Ch. Ouin Lacroix, docteur en théologie de l'Université de Rome. 1 vol. in-8 de 800 pages............................... 6 fr.

C. M. MAGNIN...... **Papauté** (la) considérée dans son origine, dans son développement au moyen âge et dans son état actuel, aux prises avec le protestantisme. 1 vol. in-8.................. 6 fr.

MARGOTTI (l'abbé).. **Les Victoires de l'Église** *pendant les dix premières années du pontificat de Pie IX*, ouvrage traduit de l'italien avec l'approbation de l'auteur par J. Chantr.. 1 vol. in-8. 6 fr.

ROHRBACHER.... **Histoire universelle de l'Église catholique,** 3e édition, ornée du portrait de l'auteur, précédée d'une notice biographique et littéraire par Charles Sainte-Foi, augmentée de notes inédites de l'auteur, colligées par A. Muncier, ancien élève de l'école des Chartes, et suivie d'un atlas

ROHRBACHER.... géographique spécialement dressé pour cette histoire par A. H. DUFOUR. 29 vol. in-8. Le prix de chaque volume est de 5 fr.

M. Louis Veuillot, dans l'*Univers* du 23 janvier 1856, a consacré à la mémoire de l'abbé Rohrbacher une longue et remarquable étude, dont nous extrayons le passage suivant :

« Cet immense travail, auquel l'abbé Rohrbacher s'était préparé par de puissantes études, sans prévoir même qu'il dût un jour l'entreprendre, exigeait la réunion des qualités rares dont Dieu l'avait pourvu. Il fallait à la fois une grande indépendance d'esprit envers tous les systèmes et un profond esprit de soumission envers l'Église ; une prodigieuse aptitude au travail et un absolu détachement de toute ambition mondaine et de toute vanité littéraire. Si l'auteur, donnant les mêmes soins à la forme qu'au fond de ses idées, s'était appliqué à polir son style, il n'aurait jamais fini ; et peut-être que le désir de contenter les opinions, si voisin de la crainte servile de leur déplaire, l'aurait engagé à biaiser en beaucoup de rencontres où il a parlé, au contraire, avec une rude mais précieuse sincérité. Il s'en faut, au surplus, que l'*Histoire universelle* manque de mérite, même littéraire. Le plan, admirablement conçu, est exécuté avec une netteté admirable ; toutes les parties en sont bien liées. A travers des négligences et des âpretés de style, qui ne nuisent jamais à la vigueur du récit, on trouve fréquemment des pages de la plus haute éloquence, tout à fait dignes de cette vaste conception, qui a pour but de nous montrer Dieu gouvernant le genre humain, depuis l'origine jusqu'à la fin des temps, par le moyen de son Église divinement inspirée. Tel est en effet le plan de l'ouvrage, exprimé dans cette parole de saint Épiphane, que l'auteur a prise pour épigraphe : *Le commencement de toutes choses est la sainte Église catholique*. On y voit figurer, dans un ordre merveilleux, les œuvres de l'esprit de vérité et les œuvres contraires de l'esprit de mensonge ; on découvre les mobiles, on assiste aux innombrables péripéties de ce grand combat, qui a commencé avec le premier homme et qui ne finira qu'au dernier jour du monde. L'histoire de l'Église, c'est l'histoire de l'humanité, mais illuminée par l'intervention manifeste de la Providence. Là donc paraissent tout ce que l'humanité a compris de plus grand, tout ce qu'elle a produit de plus beau, tout ce qu'elle a voulu de plus saint et tout ce qu'elle a cru de plus insensé, tout ce qu'elle a entrepris de plus coupable, tout ce qu'elle a essayé de plus pervers ; la doctrine de lumière avec ses saints et ses fidèles, la doctrine d'erreur avec ses grands hommes et ses esclaves ; les tentatives multipliées et les sanglantes victoires des fils de Satan, les entreprises sublimes, les héroïques résistances, les triomphantes défaites des enfants de Dieu. L'Église romaine est comme un grand arbre, secoué périodiquement par d'effroyables tempêtes qui le dépouillent de ses feuilles et qui brisent et dispersent au loin ses rameaux ; mais ces rameaux brisés prennent racine là où le vent les porte, tandis que le tronc lui-même, toujours indestructible, se couvre d'une floraison nouvelle, et semble moins mutilé que rajeuni. Nulle part cette miraculeuse vie, ce continuel rajeunissement, cette perpé-

ROHRBACHER.... tuelle résurrection de l'Eglise, témoignage suprême et suprême mystère de l'histoire, ne sont mieux présentés et mieux expliqués que dans le livre de l'abbé Rohrbacher. Il en a compris tout l'enseignement et l'on peut dire toute la poésie, puisque c'est là par excellence le poëme épique de l'humanité, dont toute autre conception ne sera jamais qu'un sommaire stérile ou un épisode incomplet. Et telle est la beauté et la puissance de ce livre, qu'aucun esprit juste ne le lira sans se prendre d'un amour éternel pour l'Église de Jésus-Christ, qui est la société des bons, des justes et des grands, la cité de la lumière et de l'amour, où l'homme, par la foi et par les œuvres, trouve une vision et une possession anticipées de Dieu. »

Notre atlas se compose des vingt-quatre cartes suivantes :

1. **Planisphère physique.**
2. **Carte de la dispersion des enfants de Noé.**
3. **Carte de la route suivie par les Hébreux** *depuis leur départ de l'Égypte jusqu'à leur entrée dans le pays de Chanaan.*
4. **Carte des tribus d'Israël.**
5. **Royaumes assyrio-babyloniens.**
6. **Empire de Cyrus.**
7. **Syrie sous les Machabées.**
8. **Palestine.**
9. **Carte des pays où les apôtres ont prêché l'Évangile**
10. **Empire romain,** *partie orientale.*
11. **Empire romain,** *partie occidentale.*
12. **Europe occidentale.**
13. **Empire romain d'Orient.**
14. **Europe occidentale.**
15. **Empire d'Occident sous Charlemagne.**
16. **Europe occidentale** (de l'an 962 à l'an 1492).
17. **Carte générale des croisades.**
18. **Empire des Mongols.**
19. **Carte de l'Orient.**
20. **Europe occidentale** (de l'an 1492 à l'an 1519).
21. **Europe occidentale** (de l'an 1519 à l'an 1780).
22. **Afrique.**
23. **Asie.**
24. **Amérique.**

Toutes ces cartes ont 15 centimètres de largeur sur 25 centimètres de hauteur. Sur chacune d'elles, on a marqué, simultanément avec le nom des villes, la date de la naissance et le nom des personnages illustres de l'*Histoire universelle de l'Église catholique*. Les dates des érections des archevêchés, des évêchés, des abbayes, des conciles, des batailles, des traités de paix, des siéges, etc., y sont également inscrites, ainsi que celles de tous les autres faits remarquables qui se trouvent consignés dans l'ouvrage de M. l'abbé Rohrbacher.

Cet Atlas paraîtra en quatre livraisons. — Prix de chaque livraison : 6 fr.

Les trois premières livraisons sont en vente.

NOTA. On pourra acquérir séparément l'**ATLAS GÉOGRAPHIQUE** de l'*Histoire de l'Église*, mais dans aucun cas l'*Histoire de l'Église* sans l'Atlas.

LE R. P. VENTURA DE RAULICA...... **Gloires nouvelles du catholicisme,** *ou Éloges funèbres, vies et exemples de quelques grands catholiques décédés dans la première moitié de ce siècle.* Ouvrage traduit de l'italien sous la direction de l'auteur. 1 vol. in-8... 6 fr.

LITTÉRATURE

ANDRYANE......... **Mémoires d'un prisonnier d'État,** 3e édition, revue par l'auteur, augmentée d'une Correspondance inédite de CONFALONIERI, et ornée de 4 gravures sur acier. 2 vol. in-8.. 10 fr.

AUBINEAU.......... **Notices littéraires** sur le dix-septième siècle, in-8. 6 fr.

BARTHÉLEMY (CHARLES)......... **L'Esprit du comte Joseph de Maistre,** précédé d'un essai sur sa vie et ses écrits, complété par un grand nombre de notes et orné d'un portrait du comte de Maistre. 1 vol. in-8.. 6 fr.

LE MÊME, in-12................................ 3 fr. 50

Le public saura gré à M. Barthélemy d'avoir entrepris pour l'illustre comte J. de Maistre un genre de travail qui a souvent été fait sur les livres de nos meilleurs écrivains. L'*Esprit du comte de Maistre* prendra place à côté, sinon au-dessus de ces ouvrages qui sont la plupart de pures compilations : il présente, comme les meilleurs d'entre eux, un choix plein de sagacité et de précision des plus remarquables pensées de son héros ; il a, plus qu'eux, l'avantage de faire connaître la *vie intime* d'un homme dont toutes les actions portent le cachet d'originalité, de grandeur, de noblesse et de force qu'on admire dans ses écrits. Ces détails biographiques, empruntés aux propres révélations du comte de Maistre, ne remplissent pas moins d'un tiers du volume et renferment, comme la seconde partie du livre, un grand nombre de pages qui seront comptées parmi les meilleurs trésors de la langue.

Nous n'insistons pas sur le zèle, la patience et le soin avec lesquels M. Barthélemy a accompli cette tâche. Toutes ces qualités se retrouvent dans la partie de son ouvrage où, les livres du comte de Maistre sous les yeux, l'auditeur a cueilli et offre au public la moisson de fleurs choisies qu'a produite ce champ fécond. Toutes ces pensées ont été réunies sous des titres particuliers et, presque à chaque page du livre, accompagnées de notes pleines d'observations, de science et d'intérêt. Ainsi, M. Barthélemy a sans doute atteint le double but qu'il s'est proposé, à savoir : faire aimer et apprécier, dans M. de Maistre, l'homme et l'écrivain ; éveiller dans ceux qui liront l'*Esprit du comte de Maistre* le désir de connaître l'œuvre complète du grand philosophe chrétien.

CLÉMENT (Félix)..... **Poëtes** (les) **chrétiens** *depuis le quatrième jusqu'au quinzième siècle*, morceaux choisis, traduits et annotés. 1 vol. in-8.. 6 fr.

CRAON (la princesse de). **Thomas Morus**, lord chancelier du royaume d'Angleterre au seizième siècle. 4e édition. 2 vol. gr. in-12.. 7 fr.

DOMENECH (l'abbé).. **Journal d'un missionnaire au Texas et au Mexique.** 1 vol. in-8 avec carte.................. 6 fr.

« Le *Journal d'un missionnaire au Texas et au Mexique* est un livre fort bien fait. Ame profondément impressionnable, d'une exquise sensibilité, un peu triste et rêveuse, nature vive, spontanée, soudaine, poétique enfin, M. l'abbé Domenech a mis dans ces pages, bien à son insu sans doute, un charme indéfinissable. Il a peint d'une manière saisissante, surtout dans le premier voyage, la vie du missionnaire avec ses épreuves secrètes, ses souffrances physiques, ses terribles douleurs morales.

« En lisant bien des pages de ces touchantes confidences, nous avons cru avoir sous les yeux les incomparables *Prisons* de Silvio Pellico. L'homme et le prêtre sont côte à côte dans le missionnaire du Texas, comme l'homme et le chrétien dans le prisonnier de l'Autriche. » (Extrait de la *Bibliographie Catholique.*)

Mgr **GAUME**.......... **Trois Rome** (Les), *ou Journal d'un Voyage en Italie*, accompagné : 1° d'un Plan de Rome ancienne et de Rome moderne ; 2° d'un Plan de Rome souterraine ou des Catacombes. 2e édition. 4 vol. in-12...................... 14 fr.

GODEFROY (Frédéric) **Histoire de la littérature française depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours ; Études et modèles de style** (*Sous presse*). 3 vol. in-8. Les deux premiers volumes comprennent les *Prosateurs ;* le troisième comprend les *Poëtes*. — On souscrit dès maintenant à cette histoire, dont le tome Ier est en vente. — Le prix de chaque volume est de 6 fr. 50.

Cet ouvrage s'adresse aux institutions ecclésiastiques et laïques, et également aux gens du monde. Comme l'indique son titre, il présente une histoire sommaire de la Littérature française, depuis le seizième siècle jusqu'au dix-neuvième inclusivement. Cette histoire est écrite avec beaucoup d'érudition, d'exactitude et de goût : 1° dans les études générales en tête de chaque siècle; 2° dans les notices biographiques et littéraires qui précèdent les extraits des meilleurs auteurs de la langue ; 3° dans les notes variées, précises et substantielles dont ces extraits sont partout accompagnés ; notes qui ont le mérite particulier d'éclaircir à fond un nombre considérable de faits de la langue qui n'avaient jamais été étudiés.

L'ordre suivi par M. Godefroy a cet avantage sur les autres recueils littéraires, qu'il nous fait assister, pour ainsi dire, à la formation de la langue moderne. Peu à peu nous la voyons se développer, se modifier, grandir, gagner en correction, en force, en élégance, en précision, en noblesse, et se fixer, pour un siècle, à ce point où elle rencontra la perfection. Toutes les phases de sa vie, son point de départ, ses transformations, ses progrès, sa décadence et enfin sa renais-

GODEFROY (Frédéric) sance sont parfaitement marqués par M. Godefroy dans toute la partie de cet ouvrage tout neuf qui lui appartient en propre.

Nous espérons que le public fera bon accueil à un livre destiné à compléter tous les travaux analogues. Il ne s'agit plus ici d'une simple compilation, même faite avec discernement ; il s'agit d'une étude approfondie des plus beaux chefs-d'œuvre de la littérature française. C'est une œuvre *saine*, car l'auteur, non-seulement n'a rien cité qui ne puisse être lu de tous, mais il a choisi le plus qu'il a pu, parmi ses nombreux extraits, ceux qui renferment un enseignement religieux ou moral; c'est un travail *solide* à cause de la science que M. Godefroy a déployée dans ses *notices* étendues et surtout dans les *notes; intéressant*, grâce à la variété qu'il a apportée dans le choix des morceaux; et, pour toutes ces raisons, c'est un travail *utile*. C'est, croyons-nous, l'éloge qui lui convient le mieux, et nous espérons que bientôt le public sera unanime à le lui accorder.

LOUIS VEUILLOT.. **Mélanges religieux, historiques, politiques et littéraires,** *deuxième série*, comprenant cinq volumes in-8 sur papier glacé, à 6 fr. le volume. Il paraît un volume tous les deux mois.

Cette publication est la reproduction, avec corrections, des articles les plus remarquables du rédacteur en chef de l'*Univers;* elle contient en outre un certain nombre de pièces inédites. Chaque article est accompagné d'un *sommaire;* la réunion de ces sommaires forme une *table* raisonnée.

Nous commençons la publication des *Mélanges* par la seconde série, afin de répondre au désir des personnes qui, possédant déjà la première, veulent avoir au plus tôt la suite de cet important ouvrage. — Le tome Ier est en vente.

Étude sur saint Vincent de Paul. 1 vol. in-18. 60 c.

Çà et là. 2 vol. in-12. (*Sous presse*).

EUGÈNE VEUILLOT. **Questions d'histoire contemporaine.** 1 vol. in-8. (*Sous presse*.)

OUVRAGES DIVERS.

Mgr **DEPERY**. ...... **L'Esprit du bienheureux François de Sales, évêque de Genève,** représenté en plusieurs de ses actions et paroles remarquables recueillies de quelques sermons, exhortations, conférences, conversations, livres et lettres de Mgr. Jean-Pierre Camus, évêque de Belley. Nouvelle édition avec un portrait et une notice sur la vie et les écrits de Mgr. Camus. 3 forts vol. in-8.................. 14 fr.

GAUME (l'abbé)....... **Le Nouveau Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ.** Traduction de M. de Genoude, revue et annotée par M. l'abbé Gaume, chanoine du diocèse de Paris. Nouvelle édition publiée avec l'autorisation de l'Ordinaire. Édition diamant. 1 vol. in-32............ 3 fr. 50

Manuel du chrétien, contenant les Psaumes, le Nouveau Testament, revus et annotés par M. l'abbé Gaume, et l'Imitation; précédés de l'ordinaire de la Messe, des Vêpres et des

GAUME (l'abbé).......	Complies selon le rite romain. Édition diamant. 1 vol. in-32. 3 fr. 50. Ce livre est également publié avec l'autorisation de l'Ordinaire.
Mgr GAUME.........	**Catecismo de Perseverancia** o exposicion historica, dogmatica, moral, liturgica, apologetica, filosofica y social de la Religion. 4 vol. in-8.......................... 30 fr.
GRIGNON DE MONTFORT...........	**Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge.** 1 vol. in-18.................................... 1 fr.
LAGRANGE.........	**Jésus révélé à l'enfance et à la jeunesse.** 1 vol. in-12 sur papier vélin, orné de dix gravures sur acier. 3 fr.
LALLEMANT........	**L'Imitation de Jésus-Christ.** 1 vol. format in-48. 1 fr. 20
	LE MÊME. Format in-64........................... 4 fr.
LIGUORI............	**L'Horloge de la Passion**; traduit de l'italien par Mgr Gaume, 17e édition. 1 vol. in-18............. 1 fr. 20
	Livre de prières et de méditations. 1 vol. in-18. 2 fr. 25
POSTEL..............	**Lectures du matin.** 1 vol. in-12............ 1 fr. 50
PRÉMORD..........	**Règles de la vie chrétienne.** 2 vol. in-12. 5 fr. 50
ROHRBACHER....	**La Religion méditée.** 2 vol. in-12......... 3 fr. 50
SILVIO PELLICO...	**Mémoires.** 1 vol. in-18....................... 90 c.
SORIGNET.........	**La cosmogonie de la Bible devant les sciences perfectionnées, ou Démonstration de la Révélation primitive par l'accord suivi des faits cosmogoniques avec les déductions rigoureuses de la science.** 1 vol. in-8.............. 6 fr.
TAMNOJA...........	**Mémoires sur la vie et l'Institut de Saint-Alphonse de Liguori.** 3 vol. in-8............... 16 fr.
TARBÉ..............	**Vie de saint Joseph.** 1 vol. in-18........... 80 c.
THOMAS A KEMPIS..............	**Le Petit Jardin des Roses et la Vallée des Lis.** 1 vol. in-18.................................. 60 c.
DU VALCONSEIL...	**Examen critique du Juif-Errant** d'EUGÈNE SUE. 1 vol. in-8.................................... 2 fr.
***........................	**Histoire du Bas-Empire.** 2e édit. 2 vol. in-12. 6 fr.
***........................	**De Imitatione Christi.** 1 vol. in-48 1 fr.; grand in-32 1 fr. 20
***........................	**Imitation des saints.** 1 vol. in-12............ 2 fr.
***........................	**Manuale christianorum.** 1 vol. in-32......... 4 fr.
***........................	**Manuel du pieux écolier.** 1 vol. in-32........ 1 fr.
***........................	**Mois de Marie au pied de la croix.** 1 vol. in-18. 2 fr.
***........................	**Novum Testamentum et de Imitatione Christi.** 1 vol. in-48... 3 fr.

Corbeil. — Typographie de CRÉTÉ.

Corbeil. Typogr. et stéréot. de Crété.



